This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue du Lyonnais.Recueil Hisorique et Litteraire(Troiseime ...

Digitized by Google

1137

Per. 23728 d. 35
35. 15-16

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME XV

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1873

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

—

LES ANGES S'EN VONT

Dialogue d'une vieille tante avec sa nièce âgée de quatorze ans.

LA TANTE.

Qu'il était gracieux cet ange aux longues ailes
Qu'enfants, on nous montrait !
Sur un fond bleu d'azur tout bordé de dentelles,
Des cieux, il descendait.

On nous disait : Chéris, il garde votre place
Aux pieds de l'Éternel ;
Mais, prenez garde, enfants, qu'un gros péché ne fasse
Pleurer l'ange du ciel.

Nous le baisions souvent, ravis de son sourire
Et de son nimbe d'or ;
Et nous rêvions, la nuit (chaque âge a son délire),
Qu'il nous disait : Encor !

LA NIÈCE.

Mon père prétend qu'on radote
Quand on parle d'anges bénins,
C'était du temps de la gavotte
Qu'on croyait à ces gardiens.

Pour m'instruire, j'ai les images
De mon grand et savant journal
Qui sait très-bien, sans vieux adages,
Enseigner le bien et le mal.

Digitized by Google

J'ai souvent des rêves étranges,
De chats bottés, d'oiseaux parleurs
Mais jamais je ne vois des anges
Ni gracieux ni sermonneurs.

LA TANTE.

Eh bien, ma belle enfant, du temps de la gavotte
Fillette se taisait;
On ne l'accusait pas pour cela d'être sotte,
Et mieux, elle plaisait.

Vos aimables journaux dorent leur perfidie
Pour flatter votre orgueil,
Et, de vos quatorze ans, sans fleurs, sans poésie,
Le bon ange est en deuil.

Quand Dieu nous a placés sur les flots de ce monde,
Où tout être se plaint,
Où les plus doux échos durent une seconde,
Où tout rayon s'éteint;

Il dit : Je veux donner à ces âmes captives
Un ange de mes cieux,
Qui leur aide à franchir les ronces de ces rives,
Qui dessille leur yeux.

LA NIÈCE.

Oh! mais, j'ai lu que de bons moines,
Pour se distraire en leur couvent,
Ont composé des macédoines
D'anges déchus et malfaisants.

S'il faut apprendre quelque conte,
Celui que j'aime est l'*Oiseau bleu* :
Il finit bien, sans nul mécompte,
Ne fait pas peur au coin du feu.

LA TANTE.

Enfant, vous apprendrez, si la foi vous échappe,
Que les anges s'en vont;

Digitized by Google

De brillants oiseaux bleus vous feront mainte attrape
Et, de vos pleurs..., riront.

Savez-vous ce qu'il est, sans la foi, sur la terre
L'esprit qui vit en nous ?
L'insecte qui se brûle en cherchant la lumière...,
Un grain sur des cailloux.

Quand glisse, sur le front, un jet brûlant de flamme,
Ou qu'on se sent mourir,
Toujours, l'ami du ciel, gardien de notre âme,
Accourt nous secourir.

De la pure amitié constant et doux symbole,
Il parfume nos cœurs,
Et répand sur nos jours, de sa blonde auréole
Les divines lueurs.

LA NIÈCE.

Ma mère dit que fille sage
Doit apprendre à se bien tenir ;
A posséder un doux langage
Et travailler à s'embellir.

Qu'il faut se moquer des poètes,
Des pleurnicheurs et des dévots,
Gens orgueilleux, mauvaises têtes,
Bons pour faire pâmer les sots.

Pour me guider, j'ai père et mère,
Et, pour raffermir ma raison,
Un grand maître, penseur sévère,
Riant de l'ange et du démon.

Il me dit que notre long rêve
De Dieu, de l'immortalité,
Doit finir sous l'ardente sève
De la naissante liberté.

Que visions et beaux miracles
Auront bientôt fini leur temps ;

Digitized by Google

Et qu'enfin, de tous les obstacles
Triomphera le gros bon sens.

LA TANTE.

Quels mots retentissants, belle enfant ; d'espérance
Quel sublime réveil !
Mais Dieu ne s'en va pas comme un bon roi de France,
Nul n'éteint le soleil.

Quoi ! vous n'aspirez pas de la vie immortelle
Quelque enivrant parfum ?
Votre fière raison qui ne croit pas en elle,
Malgré vous en est un.

Un miracle !.. ô savants ! vous qui raillez sans cesse
Et ne résolvez rien,
Quand, de la tête au cœur, vous êtes en détresse,
Le comprenez-vous bien ?

Enfant, quand l'agonie étendra ce long voile
Qu'on ne soulève plus,
Puissiez-vous entrevoir un rayon de l'étoile
De l'ange des refus !.....

La voyez-vous cette phalange
D'esprits subtils, de cœurs pervers !
Docte, elle a fait le rêve étrange
D'animaliser l'univers !
Voyez ces lâches qui frissonnent
Devant ceux qui les éperonnent :
Ils sont tout prets à renier
Dieu, les parfums de leur enfance,
Les vieilles gloires de la France,
Pourvu qu'on leur jette un denier !

Oui, le voilà ce noble culte
Des chantres de la liberté :
De l'or, de l'or, quoi qu'il résulte ;
Qu'importe la Divinité ?
Oh ! qu'importe à ces filles d'Ève
Dont la crinière se soulève,

Digitized by Google

Dont la traîne boit le ruisseau,
Que sonne, un jour, leur dernière heure.
Pourvu que règne en leur demeure
Un inepte et riche étourneau.

Voyez cette femme poète
A la chaude inspiration,
Haletante, au siècle elle jette
De son âme tout le limon ;
Le siècle acclame la bacchante
Dont la prunelle dévorante
Contient pour lui le feu sacré.
Assez de brises et d'étoiles,
De doux rayons, de blanches voiles,
Les vieux navires ont sombré.

Ce petit crevé qui s'avance
Tout tremblotant et tout perclus,
Vers la fontaine de Jouvence
N'a-t-il pas l'air d'un Romulus ?
Il veut fonder des républiques
Avec parfums et cosmétiques,
Ou vieux champagne frelaté ;
Et son laquais, charmant gavroche,
Adroitement, fait de sa poche
Le chemin de l'égalité.

Et ces vils serpents de l'envie
Qui vont siffler soir et matin
Sur tous les sentiers de la vie
En distillant leur noir venin ;
Et ce beau jongleur qui roucoule
Des mots d'amour à cette foule
Qu'électrise un ardent désir :
Comme un enfant que l'on caresse,
Elle croit à toute promesse
Et tend les mains pour applaudir.

Fuyez ! fuyez ! frêles vestales
Au front candide, à l'œil serein ;
Pendant que vous usez les dalles !

Digitized by Google

Du temple du Dieu trois fois saint,
Cette foule accourt et s'amasse,
Et sur les débris qu'elle entasse,
Elle proclame le néant !...
Fuyez ce deuil et ces outrages,
Allez prier sur d'autres plages,
Franchissez ce gouffre béant.

Mais... non, doux anges de la terre,
Non, non, ne vous envolez pas ;
Que votre souffle au moins tempère
Le simoun qui mugit là-bas.
De vos rayons dorez encore
Ce pays qui n'a plus d'aurore,
Cette France du vieux Clovis ;
Appaisez de Dieu la colère;
Gardez le feu du sanctuaire
Et les marches de nos parvis.

Couvrez-nous de vos blanches ailes,
O colombes du pur amour !
Vers les demeures éternelles,
Que vos vœux montent chaque jour ;
Demandez à celui qui donne,
A ce doux Christ dont la couronne
A déchiré le divin front,
Et qui redit, quand on l'implore :
« Mon Dieu, pardonnez-leur encore,
« Car ils ne savent ce qu'ils font. »

Aglaée GARDAZ.

Digitized by Google

LF

TABLEAU DU PÉRUGIN

AU MUSÉE DE LYON

En 1495, Piétro Vannucci, dit le Pérugin, exécuta un tableau d'une grande dimension pour l'église de Saint-Pierre, à Pérouse, et représentant l'Ascension de Jésus-Christ. Cet ouvrage remarquable, payé à l'artiste 500 ducats d'or, somme considérable pour le temps et équivalant à mille écus romains d'aujourd'hui, était placé au maître-autel et regardé par les contemporains comme une des œuvres les plus considérables de l'auteur. Vasari, ennemi personnel du Pérugin, contre lequel il a lancé tant d'absurdes calomnies, ne peut s'empêcher de faire l'éloge de ce tableau et déclare que c'était, à Pérouse, la meilleure peinture à huile de ce maître.

La description qu'il en a laissée nous apprend qu'on y voyait la Sainte Vierge placée entre saint Pierre et saint Paul au milieu des apôtres, les yeux levés au ciel.

Au dessus d'eux, le Christ, entouré d'anges, s'élevait vers la cour céleste où le Père Eternel, entouré d'une auréole de Séraphins, l'attendait, tenant dans la main gauche le globe terrestre, symbole de sa puissance, et bénissant de la droite son fils montant jusqu'à lui.

Dans la pradelle du tableau, le Pérugin avait représenté trois sujets principaux de la vie du Christ et résumant toute son histoire sur la terre : l'adoration des Mages, le

Digitized by Google

Baptême et la Résurrection (1) ; une bordure sur laquelle étaient peints douze bustes de Saints ou Apôtres, entourait cet ensemble magnifique.

Depuis trois siècles, ce tableau faisait à Pérouse l'admiration, non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe entière, lorsque les événements de la fin du siècle dernier amenèrent les armées françaises en Italie, sous la conduite du général Bonaparte.

Tout le monde connaît les résultats de cette mémorable campagne qui se termina par le traité de Tolentino, assurant la domination des Français en Italie, et leur livrant toutes les richesses artistiques de ce beau pays.

Le magnifique tableau de l'Ascension ne pouvait échapper à l'attention des commissaires de la république française, et son immense réputation le mettait au premier rang de ceux que les Etats pontificaux étaient obligés de livrer. Il fut donc apporté à Paris avec les Raphaël, les Titien, les Dominiquin et autres dont les églises d'Italie dûrent se dépouiller. Ce fut une immense douleur dans la péninsule.

En peu d'années, la France s'enrichit successivement ainsi des dépouilles des nations vaincues, et présenta le plus magnifique et le plus étonnant assemblage des merveilles de l'art, que nation ait jamais réunies.

(1) Voici comment s'exprime Vasari :

« E nella chiesa di San Piero badia de' monaci neri in Perugia. « dipinse all'altare maggiore in una tavola grande, l'ascenzione con « gli apostoli a basso che guardano verso il cielo. Nella Pradella della « quale tavola sono tre storie con molto diligenza lavorate, cioè i « magi, il battesimo e la resurrezione di Christo. La quale opera tutta « si vede piena di belle fatiche, intanto ch'essa e la migliore di « quelle che sono in Perugia di mano di Pietro lavorate a olio. »

VASARI, VITA DEL PERUGINO.

Digitized by Google

Le Gouvernenent, se souvenant que chaque ville de France avait participé, par ses soldats, aux nouvelles conquêtes, voulut que ces richesses artistiques fussent réparties dans le pays entier. Des ordres furent donnés pour la formation des Musées dans les départements, et surtout dans les principales villes. Ainsi, à chaque conquête, une partie du butin artistique leur fut distribuée.

Cette mesure, si louable en elle-même, fut marquée par un acte de vandalisme le plus incroyable et le plus inintelligent qui ait jamais été signalé à la réprobation publique.

En 1805, le directeur des Beaux-Arts eut la déplorable idée de découper le tableau de l'Ascension par le Pérugin, tableau qui faisait partie des collections du Musée de Paris. Il osa porter le fer sur le panneau où le pinceau du maître de Raphaël avait tracé une des plus belles pages dont l'école ombrienne puisse se glorifier.

Les moulures dorées qui, suivant l'usage des XIVe et XVe siècles, étaient fixées au panneau même et divisaient les trois sujets de la pradelle, furent arrachées et brisées ; la peinture fut divisée en trois parties inégales ; la cour céleste où se voyait le Père Eternel bénissant son fils montant au ciel, fut détachée et donnée à une église de Paris : les trois traits de l'histoire du Sauveur furent découpés, donnés au Musée d'une ville du Nord, et la grande peinture principale envoyée à Lyon.

Tous les amis des Arts gémirent de cette mutilation aussi absurde que barbare, aussi anti-religieuse que celui qui en fut l'auteur, dénotant l'absence du moindre sentiment artistique, et rendant incomplète la composition de ce magnifique ensemble.

En effet, le haut de la scène céleste isolée ne se rattache plus à rien. Dans le tableau principal, les anges, les re-

Digitized by Google

gards tournés vers la cour céleste qui n'y est plus, ont l'air étrangers à la scène dont il font partie. Le tableau, coupé près de la tête du Christ, rend la scène inachevée ; l'auréole qui enveloppe le corps du Sauveur étant entamée, a l'air d'une maladresse de la part du peintre qui semble n'avoir pas su disposer sa composition. Les trois petits tableaux découpés de la pradelle ne se reliant plus au sujet principal et à l'ensemble général, perdent toute leur signification religieuse. Leur encadrement, séparé en trois tableaux isolés, leur ôte toute la poésie de la scène dont ils faisaient partie, et dont ils formaient le complément. Les choses restèrent ainsi pendant quinze ans.

En 1815, la France, abattue pour la seconde fois, par l'Europe coalisée, se vit, par la volonté des vainqueurs obligée de rendre les dépouilles artistiques de l'Europe. Les commissaires des puissances réclamèrent ce qui leur avait été enlevé à l'époque de leur défaite. Le Gouvernement français, forcé de céder à leurs réclamations, annula les dons faits aux églises et aux musées, et donna partout l'ordre de rendre les objets d'art provenant des conquêtes passées, il rendit lui-même ce qu'il avait conservé.

Le statuaire Canova, agissant au nom du Pape Pie VII, réclama ce qui avait été enlevé aux Etats pontificaux, et parmi ces objets, signala au premier rang le tableau de l'Ascension, par le Pérugin. Non-seulement l'ordre fut donné aux détenteurs de le rendre, mais le Gouvernement s'empressa de remettre de suite à l'envoyé du Saint-Père les parties qu'il en avait conservées, savoir les douze saints qui entouraient le tableau (1). Le Gouvernement renonçant ainsi à ses droits de conquête, et le Pape reprenant les siens, les détenteurs des parties séparées barbarement

(1) Le pape en a rendu cinq à Pérouse, qui sont dans la sacristie, et placé trois au musée du Vatican.

Digitized by Google

de cette œuvre magnifique, se virent dans l'obligation de les restituer.

La ville de Lyon, de son côté, se trouvant dans la même position, sentit que le Pape seul était le véritable propriétaire. Artaud, alors directeur du musée, s'adressa à M. le comte Roger de Damas, gouverneur de la 19e division militaire, et le pria d'écrire à Rome. La réponse du Saint-Père fut des plus bienveillantes, et, en considération des témoignages d'attachement et de dévouement que la population lyonnaise avait donnés à sa personne toutes les fois qu'il avait passé dans cette ville, il fit présent de ce tableau à la ville de Lyon comme un témoignage de sa reconnaissance. Les expressions bienveillantes de la lettre de Sa Sainteté sont des plus flatteuses et des plus honorables pour notre ville ; on les trouve consignées dans les catalogues du temps (1).

Or, il est à remarquer que le Pape réclamant le tableau du Pérugin pour le réunir à ceux dont il formait le musée du Vatican, ignorait les mutilations dont ce bel ouvrage avait été victime. Il ne l'aurait pas reçu tronqué et mutilé, donc, en le donnant à la ville de Lyon, il croyait le lui donner tout entier, tel que son prédécesseur Pie VI avait été obligé de le livrer, et tel qu'il était connu dans l'Italie.

Le directeur des musées d'alors n'avait qu'à rechercher les parties détachées de l'œuvre que le Pape don-

(1) « La viva memoria che il Santo Padre conserva delle testimo-
« nianze di divozione e di attacamento date alla sua sacra persona
« dal popolo lionese e tutte le volte che e transito per codestà città,
« e della religione che lo distingue, non le a permesso di negare ad
« un' popolo si ben merito, la grazia che egli a domandato. »

Le saint Père termine sa lettre en disant qu'il donne ce tableau
« in attestato della grata sua rimembranza per la città di Lione. »

Digitized by Google

nait libéralement à Lyon, et les ordres qui avaient été envoyés aux détenteurs, de les rendre, les faisaient réunir tout naturellement au tableau de Lyon qui nous appartenait dès-lors de la manière la plus légitime, dans ses moindes parties.

Malheureusement, il n'en fut rien. Le directeur négligea cette juste réclamation, et les détenteurs des parties enlevées, sachant que le Pape avait donné le tableau à Lyon, profitant du silence du directeur et ne recevant plus de réclamation, les gardèrent, d'autant plus indûment, que le Gouvernement leur donnait l'exemple en rendant lui-même les peintures de Saints qui avaient formé l'entourage du tableau.

Par cet oubli, ou cette négligence, notre tableau du Pérugin resta ainsi incomplet.

En 1845, cette œuvre qui avait été dans l'église de Pérouse, sans soins, s'était détériorée, les panneaux se disjoignaient, se voilaient, une restauration assez considérable devenait nécessaire. On pensa à le transporter sur toile. Ce fut une faute. Les panneaux pouvaient être redressés par le moyen en usage pour cette opération, et l'œuvre du Pérugin aurait conservé la couleur dorée que le temps y avait déposée. Une Commission fut nommée pour cet examen, mais comme personne, dans cette Commission, n'avait des connaissances spéciales dans la réparation des tableaux, ni dans la chimie de la peinture, il ne fut pas difficile de leur faire adopter la résolution du transport sur toile.

A cette époque, nous offrîmes à l'Administration de prouver, en présence de la Commission et du Conseil municipal, que la mesure était inutile, dangereuse, qu'elle sortirait à ce tableau sa *patine* ancienne, que c'était courir le risque d'occasionner de nombreux repeints, enfin, qu'il

Digitized by Google

n'y avait aucune nécessité d'en venir à cette mesure extrême. Tout fut inutile. Il nous fut répondu par écrit, qu'on nous remerciait de nos avis, mais que la détermination était prise, et que d'ailleurs, la ville avait contracté un engagement avec celui qui était chargé de la réparation. Seize mille francs furent ainsi dépensés dans une louable intention, mais ce que nous avions prévu arriva. En taillant le panneau, on reconnut que le bois était sain, et malgré l'habileté du réparateur, une grande partie du manteau de l'Apôtre saint Jean s'étant détachée, on fut forcé de le repeindre. Outre cela, le tableau perdit sa couleur ancienne, devint d'un ton dur et criard, et le blâme fut universel. Nous l'avions prédit... Depuis cette époque, le tableau a repris un peu de ce ton doré qu'il avait à un si haut dégré, mais il est encore loin de ce qu'il a été.

Un conservateur avait succédé à Artaud en 1833, et pendant près de quarante ans n'avait pas eu l'idée de rechercher ce qu'étaient devenues les parties si brutalement coupées à cette œuvre magnifique.

Appelé à notre tour à succéder à Thierriat dans la conservation de nos richesses artistiques et réunissant ces nouvelles fonctions à celles que nous exercions déjà depuis treize ans, pour les musées archéologiques, nommé pour cela, au 19 avril 1870, Directeur des musées de la ville et du palais, et après avoir reconstitué les musées que nous avions fait disparaître lors de la guerre de 1870 et 1871, nous avons voulu réparer la faute de nos prédécesseurs et faire nos efforts pour recouvrer les parties arrachées à notre Pérugin.

On avait perdu le souvenir de ce qu'elles étaient devenues. Nous jugeâmes qu'une enquête était d'abord nécessaire. Ses résultats nous apprirent que la scène céleste, représentant le Père Eternel et formant le couronnement

Digitized by Google

du tableau, était à Paris, dans l'église de Saint-Gervais, placé au-dessus du banc de chœur, en face de la chaire. Restait à savoir ce qu'étaient devenus la pradelle et les trois sujets qui y étaient représentés. La persistance de notre enquête révéla tout. Les sujets de la pradelle étaient à Rouen. Quant à la bordure de l'ensemble et représentant des Saints personnages, elle avait été rendue par le Gouvernement au Saint-Père, nous n'avions donc pas à nous en préoccuper.

Déjà depuis deux mois nous avions commencé des démarches auprès de l'église de Saint-Gervais. Mais, sentant que l'administration de cette paroisse s'était renouvelée depuis l'époque où le tableau nous avait été donné, et que MM. les fabriciens actuels ignoraient peut-être tout ce qui s'était passé ; considérant aussi quel serait leur étonnement en apprenant cette révélation, tenant compte en même temps de l'habitude qu'ils avaient de voir cette portion de notre tableau dans leur église, nous résolûmes de ne point agir d'une manière trop absolue, et tout en faisant connaître exactement nos droits, nous eûmes soin de ne demander la reconstitution de notre tableau que sous forme d'échange.

Après avoir fait connaître à l'Administration actuelle la justice de la cause que nous allions défendre, et appuyé par son autorité, ayant reçu d'elle des lettres qui nous accréditaient auprès du ministre des Beaux-Arts, comme représentant la ville de Lyon dans cet affaire, nous écrivîmes, dès le 9 novembre dernier, une lettre explicative à M. le curé de Saint-Gervais, lui demandant simplement quelles seraient les conditions de cet échange indispensable ? Notre lettre resta sans réponse.

Un voyage devenait alors nécessaire. Nous partîmes pour Paris et, dans un entretien avec M. le curé de Saint-

Digitized by Google

Gervais, il fut résolu que l'affaire serait portée par lui au Conseil de fabrique qui s'assemble quatre fois par an. Le désir de nous assurer de l'existence des sujets de la pradelle au musée de Rouen, nous conduisit dans cette ville ; et là, nous fûmes réellement convaincu de l'absurdité de la mutilation subie par notre tableau en 1805.

Les trois sujets de la pradelle sont tels que Vasari les décrit, et exécutés avec une grande finesse. Ils ont été découpés, dépouillés de leur encadrement du temps et enchâssés dans des bordures de la fin du règne de Louis XIV. Leur dimension pour chacun d'eux est de 33 centimètres de haut sur 60 de large. Le livret loué (1) aux étrangers, dit positivement qu'ils ont été donnés en 1803 au musée de Rouen, par le musée de Paris, et qu'ils faisaient partie d'une grande décoration d'autel dans l'église de Saint-Pierre, à Pérouse ; enfin que le tableau principal est au musée de Lyon. Le livret ajoute que le panneau semi-circulaire que l'on voit à Paris, dans l'église Saint-Gervais, était le point culminant de la composition.

Mais l'auteur du livret ne dit point que ce don, fait en 1805 (2), a été annulé en 1815, et que l'ordre a été donné à Rouen, comme aux autres villes, de rendre à l'envoyé du Saint-Père cette partie de notre tableau, en même temps que le musée de Paris lui remettait toute la bordure de saints personnages qui entourait l'ensemble de la composition. Il ne dit pas non plus que le tableau du Pérugin que nous possédons, nous a été donné librement par le Pape, après l'annulation du don que le Gouvernement avait fait des diverses parties de ce tableau en 1805. Nous appelons sur ces lacunes toute l'attention du public qui en

(1) On ne les vend pas.
(2) La date de 1803 est une erreur.

Digitized by Google

sentira l'importance, et qu'il est de notre devoir de combler.

Résumons la situation :

En 1805, le Gouvernement donne à Saint-Gervais une partie du tableau du Pérugin, et une autre partie au musée de Rouen, puis la grande scène principale à Lyon.

En 1815, pressé par les puissances victorieuses, le Gouvernement annule les donations, donne ordre de rendre les tableaux ou partie de tableaux reçus. Donc, les détenteurs ne peuvent les garder légitimement. La ville de Lyon seule s'adresse au Pape qui, par reconnaissance pour la conduite du peuple lyonnais dans des circonstances mémorables, lui donne le tableau comme un témoignage de sa gratitude.

Le Pape, en faisant librement et libéralement don de ce tableau, ignore qu'on l'a mutilé, il le donne tel qu'il le croyait être, tel que son prédécesseur l'a livré, tel enfin qu'il le réclamait pour le placer au musée du Vatican, c'est-à-dire tout entier.

Le directeur des musées de Lyon néglige de réclamer les parties détachées de cette œuvre, et les détenteurs qui avaient reçu ordre de les rendre pour les réunir au tableau principal, profitent de ce silence malheureux pour les garder sans motif légitime.

Une nouvelle direction succède à l'ancienne; elle sait quelle a été la négligence de celle qui l'a précédée, mais ne se donne pas la peine de réparer cette faute ; elle sait que son apathie se perpétuant, rendra la chose de plus en plus difficile, parce qu'une possession trentenaire aggravera la position. N'importe, elle garde le silence.

Telle est la situation exacte.

Ces difficultés ne rebuteront point la direction actuelle qui n'abandonnera pas les intérêts confiés à ses soins.

Digitized by Google

Examinons les raisons que l'on pourrait alléguer contre nos réclamations faites, du reste, avec toute la modération et toute la réserve que méritent ceux à qui elle s'adresse.

Les faits que nous avons cités ne sont point niés par eux, ils en reconnaissent l'exactitude. Le livret du musée de Rouen les confirme. Mais pour se déssaisir d'un objet dont ils se sont fait honneur jusqu'ici, et dont ils ont trouvé en possession les établissements qu'ils dirigent, il leur faut des raisons justes et suffisantes, il faut leur prouver notre droit; et réfuter d'avance les deux seuls arguments sur lesquels ils pourraient se fonder pour établir la légitimité de leur possession.

Dira-t-on qu'il n'est pas bien prouvé que le Pape nous ait donné le tableau du Pérugin tout entier ? Mais ceci serait une accusation contre le Pape Pie VII, ce serait dire qu'il a, par cette donation partielle, approuvé, confirmé et sanctionné la mutilation la plus absurde, la plus inintelligente dont les annales des Arts aient jamais fait mention ; ce serait accuser la mémoire du Saint-Père d'un acte de vandalisme barbare. A qui pourra-t-on faire croire que Pie VII redemandant ce tableau pour le musée qu'il formait au Vatican, aurait consenti à le recevoir mutilé et tronqué ? A qui pourrait-on persuader qu'un Pape qui a relevé les ruines du Colysée, restauré les Arcs de triomphe dans Rome, fondé le musée du Vatican, celui du Capitole, et reçu de l'Italie le titre de protecteur des Arts, ait pu tolérer, approuver la mutilation barbare de la plus belle œuvre du maître de Raphaël? Qu'un Pape qui, par amour de l'art, a refusé de remettre dans les églises de Rome et de ses Etats, les chefs-d'œuvre que les Français en avaient enlevés, et cela parce qu'ils n'y avaient été l'objet d'aucun soin, aurait trouvé bien qu'on eût dépecé une œuvre de cette importance, lui qui avait recouvré tous ses droits sur toutes les

Digitized by Google

parties de ce tableau, à qui elles étaient rendues, qui en était le seul possesseur légitime ?

On voudrait que, donnant à Lyon cet ouvrage par une lettre dont les termes honorables pour notre ville, méritent de passer à la postérité, il eût eu la pensée barbare d'en semer des lambeaux à ceux envers qui il n'avait pas les mêmes sentiments de reconnaissance ? Non, ce serait faire outrage à la mémoire de ce Pontife.

Qu'on se représente le Pape Pie VII venant à Lyon en 1802, par sa présence et ses prières, purifier notre ville des souillures dont elle avait été le théâtre, et du haut de la montagne de Fourvière donner sa bénédiction apostolique à cette immense population agenouillée, qu'on se rappelle toute la jeunesse de la ville lui formant une garde d'honneur, et la population entière l'acclamant sur son passage.

Ce sont de tels souvenirs dont le Pape s'est senti ému lorsqu'il a reçu la demande des Lyonnais. Ce sont ces souvenirs qui lui ont dicté les expressions heureuses et pleines de reconnaissance dont sa lettre est remplie et qui, ainsi qu'il le dit lui-même, ne lui ont pas permis de refuser à un peuple qui a si bien mérité de lui, la grâce qu'il lui a demandée.

Et l'on voudrait que sa libéralité se fût restreinte en excluant de cette donation les parties arrachées à l'œuvre qu'il donnait si généreusement; mais alors, il les aurait données aussi à ceux qui en sont détenteurs, qui ne peuvent faire valoir cependant aucun titre de ce genre, et ne l'essayent même pas.

Ils les ont reçues du Gouvernement en 1805, et en 1815, ce Gouvernement a annulé la donation.

A qui appartenaient-elles donc, puisqu'elles ne leur appartenaient plus ?

Digitized by Google

Mais reste une autre objection, celle de la possession trentenaire ; au premier abord, celle-là paraît sérieuse, mais en l'examinant de près, on voit que ce n'est qu'un fantôme.

D'abord, il faut que cette possession trentenaire ne soit par le résultat d'un oubli, puis, si le législateur a été forcé de mettre un terme et d'assigner une date à la prescription, la conscience et l'honneur n'en admettent pas..

Quoi donc, une communauté, une population de 350,000 âmes doit-elle être victime d'un oubli ou d'une négligence d'un de ses fonctionnaires? Celui qui, par suite de circonstances extraordinaires ou d'empêchements de force majeure, naufrage ou exil, aurait été dans l'impossibilité de venir réclamer un dépôt, et ne pourrait le faire que la trente et unième année, devrait-il s'entendre dire : *Je ne vous rendrai rien, parce que la possession trentenaire est un droit et que la loi vous interdit tout recours contre moi.* Ce langage ne révolterait-il pas la conscience ? l'opinion publique qui aussi est un souverain, n'en serait-elle pas émue ?

Espérons qu'il n'en sera pas ainsi, et que nos réclamations seront accueillies ; d'ailleurs, elles sont formulées de manière à ne blesser ni la juste susceptibilité du respectable Curé de Saint-Gervais, ni des honorables membres du Conseil de fabrique de cette paroisse. Par la même raison, elles ne doivent point paraître désagréables à la ville de Rouen. Cette riche capitale de la Normandie a le sentiment des arts autant qu'aucune ville de France. Elle sentira sans doute que lui offrir une occasion de reconstituer une œuvre d'art de cette importance, c'est faire appel à des sentiments généreux qu'elle est si bien faite pour comprendre. Elle verra que notre demande veut sauvegarder les intérêts de deux villes qui sont sœurs, qu'il ne

Digitized by Google

s'agit que d'une entente à l'amiable, et qu'en contribuant généreusement à faire cesser une mutilation qui préoccupe vivement l'opinion publique, elle acquerra de nouveaux droits à la reconnaissance non-seulement des Lyonnais, mais de toute l'Europe artistique.

C'est donc avec une pleine et entière conviction du bon vouloir que nous comptons trouver dans les sentiments distingués de l'honorable administration de Rouen, de M. le Curé et de MM. les Membres du Conseil de fabrique de Saint-Gervais, que nous avons commencé notre œuvre de reconstitution du tableau accordé au musée de Lyon par la munificence du pape Pie VII, et pour mener cette affaire à bonne fin, nous n'épargnerons ni peine, ni travail, ni fatigue, parce que c'est une cause juste que nous défendons.

Déjà nous voyons arriver de toute part les adhésions les plus élevées à notre œuvre L'intérêt général qu'elle inspire et la modération de notre demande semblent nous assurer le succès.

Nous le répétons encore, nous ne demandons à reconstituer notre Pérugin tel que le Saint-Père nous l'a donné, qu'à titre d'échange débattu à l'amiable. C'est une réserve dont nous ne sortirons pas, et nous espérons que les éclatantes manifestations de l'opinion publique, dont on ne peut plus douter aujourd'hui, en appuyant nos droits à la réintégration, au musée de Lyon, des parties que le vandalisme a arrachées à notre tableau, fera regarder notre réclamation par tous les amis des arts, comme un des actes les plus heureux et des plus utiles que notre direction ait accomplis.

Du reste, si la mort nous atteignait avant que cette œuvre ne soit menée à bonne fin, nous laisserons à notre successeur tous les documents nécessaires pour la conti-

Digitized by Google

nuer, notre correspondance à ce sujet sera déposée aux archives, et notre testament de Directeur des musées lui imposera l'obligation de suivre ces négociations jusqu'à l'entier accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée.

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Directeur des musées de Lyon.

Digitized by Google

LA FAMINE DE 1573

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

D'APRÈS

LES ARCHIVES COMMUNALES

—

En faisant, dans nos archives, des recherches sur les anciennes épidémies de peste, j'ai trouvé, sur la grande famine de 1573, dont le souvenir arrachait des larmes à Guillaume Paradin, une série de procès-verbaux qui forment une relation presque continue de cet événement. Il m'a paru intéressant de rapprocher ces documents inédits du récit de Claude de Rubys, le plus complet sur ce sujet, et qui cependant ne dit rien de particulier sur Villefranche.

Le Beaujolais, depuis l'invasion du baron des Adrets, en 1562, avait été souvent dévasté par la guerre civile, il était sillonné par des bandes d'hommes armés, plus brigands que soldats, « et alloient gendarmer parmi les champs, faisant infinis excès. » Ces troupes inquiétèrent même Villefranche et mirent maintes fois les habitants en éveil.

Le peuple des campagnes, découragé, ruiné, négligea la culture des terres, et, en 1572, les intempéries détruisirent le peu de grain qu'on avait semé. Le massacre de la Saint-Barthélemy, survenu en cette même année, contribua peu à ranimer le travail et la confiance. L'année suivante, une nouvelle calamité vint mettre le comble à la misère publique ; à la fin d'avril, toutes les vignes de la province gelèrent et ne portèrent point de récolte.

Digitized by Google

Telles furent les causes de la famine.

Claude de Rubys a fait un récit saisissant de l'état de nos contrées à cette époque. « Le vin se vendit jusqu'à dix écus l'ànée (environ un hectolitre), qui ne vaut par communes années qu'un escu ou quatre francs. Le bled valut six ou sept francs la mesure que nous appelons le bichet, qui est du poids de soixante livres, et le pis est qu'on n'en pouvoit pas recouvrer pour de l'argent, et il y eut grand pitié au petit menu peuple, tant en la ville qu'aux champs. »

« Je fus jusques à Aussonne, sur la rivière de Saosne, avec noble Benoist de Monconys, sieur de Liergues (avec mission d'acheter des blés pour la ville de Lyon); nous vismes des grands pitiés dans les champs et pauvres gens pasturant l'herbe comme bestes brutes. »

Vers la fin de l'hiver de 1573, la famine commença à se faire durement sentir à Villefranche, et au mois de mars, les échevins alarmés prirent des mesures sévères contre l'invasion croissante des indigents. Dans une assemblée du corps de ville, tenue le huitième jour du mois de mars, fut prise la résolution suivante :

« Est enjoinct aux gardes des portes ne laisser entrer les pauvres étrangiers.

« Est enjoinct aux habitants de la dicte ville de nourrir les pauvres qu'on fera distribuer par les échevins, à chacun selon ses pouvoirs et honnesteté, à ce qu'il n'y aict aulcune plaincte ni doléance. »

Malgré la précaution d'écarter les bouches étrangères, précaution mal exécutée d'ailleurs, la vigilance des gardiens étant souvent mise en défaut, les ressources diminuent et la détresse augmente.

Au milieu du mois de mai, l'administration communale, qui a fait un recensement des provisions contenues dans la ville, sent la nécessité d'en régler l'emploi et convoque une assemblée des habitants pour aviser.

Digitized by Google

« Du dymanche seyzième jour de may, l'an 1573, en la maison commune sur l'hospital (1), a esté faict assemblée des habitants d'icelle ville proclamée à son de trompe, à yssue de la messe parroissiale du lieu, pour délibérer et donner ordres à la nourriture et entretenement de l'affluence des paouvres qui surviennent journellement en ceste ville.

« Les eschevins assemblés unanimement ont esté d'advis de mettre taulx compétent au bled qui a esté trouvé dans les greniers de cette ville et bailler billetz aux bolangiers pour en aller quérir aux dictes maisons au prix et taulx que sera porté par les dictes billettes, avec injonction de le distribuer ainsi que leur sera ordonné ; et quant aux estrangiers qui amèneront bled à la grenette, qu'ils le pourront vendre à discrétion à la volunté.

« Les eschevins assemblés ont été d'advis de mettre le froment à trois livres cinq sols le bichet, et le bichet seigle cinquante cinq sols. »

Le bon ordre devenait difficile à maintenir au milieu de cette foule d'étrangers affamés et sans asyle.

Le 20 du mois de mai, une nouvelle assemblée est convoquée « pour mettre ordre à l'abondance des paouvres qui surviennent journellement en ceste ville et pour la nourriture d'iceulx.

« La dicte assemblée est d'advis qu'il soit enjoinct aux habitants de nourrir les paouvres jusqu'à la feste de Saint Jehan-Baptiste

(1) Les échevins se réunirent longtemps, jusqu'à la construction de l'Hôtel de ville actuel, dans une chambre de l'hôpital de la Pêcherie, situé au centre de la ville, entre les deux bras du Morgon.

Louvet, dans son histoire manuscrite du Beaujolais, donne sur ce sujet les renseignements suivants :

« J'ay vu un accord qui fut faict, le 5 avril 1456, entre les échevins « de Villefranche, d'une part, et le procureur des pauvres du Beaujollois, « d'autre part, touchant ledit hôpital, maladerie et charité de Villefranche, « où il est parlé que les dicts échevins y auroient une chambre pour dé- « libérer de toutes les affaires en présence desquels les dicts procureurs « et receveurs devoient rendre leurs comptes au bon plaisir de monsei- « gneur le duc.

Digitized by Google

prochaine, à peyne de vingt livres d'amende, le premier pour que les paouvres n'ayent cy après raison de mendier par la ville, et aux paouvres de sacrifier de sa nourriture que leur sera modérément baillée.

« C'est (aussi) que les paouvres seront marqués avec une marque cosue pour les recognoistre, et où ils seront trouvés mendians avoir rompu leurs marques, seront mis prisonniers et fourrés soubs la cortine. Et qu'il sera bon de y mettre ung homme pour y vuyder les paouvres estrangiers ayant séjourné une foys pour le plus en ceste ville et tenir les paouvres en subjetion.

« Jehan de Dioux, sergent royal au bailliage de Beaujollois, cy devant, a prins et accepté la charge de la garde des paouvres, auquel, pour ses paynes, et suyvant l'advis de la dicte assemblée, sera donné pour payement la somme de dix-huict livres assavoir, la ville dix livres, et par le sieur François Sugnard, suyvant son offre, huict livres. A quoy les dicts habitants ont esté d'advis à payer au dict Dioux la dicte somme, moyennan, qu'il a faict, en la présence de la présente assemblée, le serment de bien et deuement visiter les paouvres par la dicte ville, pleus les entretenir les édicts cydevant faicts pour la nourriture des paouvres actuels et passans, se donner garde de faire sortir les paouvres estrangiers de la dicte ville y ayant demeure, voir leur entrée pour le moins. »

La situation devient de jour en jour plus difficile ; à la fin du mois de mai le corps de ville est convoqué de nouveau.

« Du vendredy vingt-neuvième jour du moys de may 1573, a esté faict de rechef assemblée des habitants de la dicte ville, en la maison commune d'icelle, pour continuer l'advis de la nourriture et entretenement des paouvres en la ville, vu la calamité du temps.

« A este remostré par les dicts sieurs échevins la grande affluence des paouvres qui est à present en ceste ville, que est de plus de sept a huict cens cryans jour et nuict à la faim ; sup-

Digitized by Google

plient toute la compagnie cy assemblée d'adviser l'ordre qu'on pourroit tenir pour pourvoir à telle misère.

« Ont aussi remonstré la pénurie qu'il y a en ceste ville des bleds, à quoy est bien besoing pourvoir présentement.

« Monsieur le juge est d'advis que la ville achète les coupons (1), jusqu'aux moissons suivantes qu'est jusqu'au premier jour de juillet, et toutefois ce qui causera les marchands amener du bled à la grenette, et qu'il sera bien de le publier demain à Mascon et aultres lieux limitrophes du pays de Beaujollois ; et qu'il est d'advis, s'il plaict à Mr l'advocat du roy, accompagné de l'ung des sieurs échevins, se transporter en la ville de Mascon faire remonstrances à messieurs les officiers de la dicte ville et leur remonstrer la pénurie du bled qui est en ce pays, qu'il leur plaise laisser passer le bled que a esté achepté en Bourgogne au nom de ceste ville.

« M. l'advocat du roy est de mesme advis d'appoincter du droict de coupponage et que M. le juge, attendu l'aléance et amitié qu'il a en la dicte ville de Mascon avec M. le lieutenant du dict Mascon, qu'il se acheminera au dict Mascon accompagné d'un des dicts messieurs échevins pour leur faire les dictes remonstrances d'obtenir passage du bled en ce pays pour les affaires que dessus. »

« M. L'esleu Bessand est de mesme advis que M. l'advocat du roy, que l'on accorde les couppons que l'on a faict placer sur les limitrophes, et que M. le juge s'achemine à Mascon, avec l'ung des eschevins, faire les susdites remonstrances, et oultre à ce que soient baillés deux sols par bichet à ceulx qu'en ameneront, oultre la vente qu'ils en pourront faire.

« Le sieur Lyvet a dict que ce matin l'on a dict à l'assemblée des Cordeliers que le recteur Porte a offert cent livres pour l'entretien des paouvres et a, sur la dicte offre, baillé vingt livres; et quant aux paouvres, qu'il les fault entretenir et establir, et qu'il sera bon d'envoyer ou à Mascon ou à Chaslon ; et que s'il plaict à M. le juge y aller, qu'il l'accompagnera à ses despens,

(1) Droits d'entrée sur les grains qui étaient chaque année mis en ferme.

Digitized by Google

et que l'on accorde du droict de copponage de la dicte ville pour attirer les marchands à amener du bled, et oultre, que l'on baille deux sols par bichet oultre le prix du bled. Mon dict sieur juge, pour gratifier la ville et le pays de Beaujollois, s'est offert de sa volonté aller au dict Mascon avec celui des habitants qu'il plaira à la dicte ville.

« Monsieur l'esleu Gayand est de mesme opinion et que l'on fasse sortir les paouvres estrangiers.

« Tous unanimement sont d'advis d'envoyer M. le juge avec ung des eschevins, aux despens de la communauté, en la ville de Mascon, pour obtenir le passage du bled achepté pour le soulagement du pauvre peuple.

« A esté résollu et arresté par les eschevins, s'il plaict à mon dict sieur juge, de prendre la peyne de s'acheminer au dict Mascon et plus oultre, s'il est de besoingt, pour obtenir passage des bleds que les marchands de ceste ville ont achepté de Bourgogne, et aux dépens de la communauté; et de ce les dicts eschevins et assemblée les prient. »

Les habitants de Mâcon se montrèrent plus d'une fois, durant cette calamité, des voisins peu scrupuleux. Claude de Rubys se plaint, avec son acrimonie habituelle, cette fois bien justifiée, d'un semblable méfait commis par les Mâconnais à son égard.

« Estant à Aussonne, nous envoyasmes gens de tous côtés et jusqu'en Bassigny et en Lorraine pour voir si on pourroit recouvrer du bled à un prix ou à un autre, mais nous n'en sceumes jamais recouvrer que deux cents asnées, que nous achetames pour les pauvres de l'hospital, et encore nos bons voisins de Mascon nous contraignirent de le décharger et vendre en leur ville, pour récompense de la courtoisie que nous leur avions faict d'avouer le leur pour le nostre, lorsqu'il passa à Chaslons où on le leur voulait arrester. »

Les députés de Villefranche furent-ils plus heureux que ceux de Lyon ?

Il est probable que la négociation du dict sieur juge aboutit et que la détresse de la pauvre ville prit fin dès ce moment, car

Digitized by Google

les doléances cessent tout à coup et les registres de l'administration communale ne mentionnent plus que des mesures militaires. Les péripéties de la guerre civile, les soucis de la défense, remplissent derechef tous les esprits.

Cette famine paraît avoir eu sa plus grande intensité dans le Lyonnais et dans le Beaujolais, théâtre à cette époque des plus violents excès de la guerre, et particulièrement dans la vallée de la Saône.

Les provinces voisines, le Dauphiné, le Forez, la Bourgogne, en souffrirent. Le Languedoc, la Lorraine, le Bassigny, où les villes affamées de notre région envoyèrent acheter des grains, furent évidemment peu maltraitées et forment les limites du fléau.

A la suite de la famine apparut une épidémie qui augmenta beaucoup la mortalité. D'après Guillaume Paradin, doyen du Chapitre de Beaujeu, témoin oculaire : « Survint une pestilence générale, la plus cruelle et la plus meurtrière dont il soit mémoire, et d'après laquelle l'on dict qu'il fut mis plus de corps de citoyens en terre qu'il n'en demeura sur terre. »

Suivant Louvet, qui écrit un siècle après les événements, mais d'après des renseignements sûrs et souvent avec les pièces à l'appui : « L'an 1573, il y eut au bourg de Beaujeu une grande mortalité et presque tous les habitants moururent de faim et de peste. »

Les archives de la ville ne nous apprennent rien sur cette épidémie et sur la mortalité qui en fut la suite ; cependant il est permis de penser que Villefranche, situé au milieu de la contrée la plus éprouvée, n'a pas échappé au sort commun.

Quelle était cette maladie *pestilentielle* venue avec la famine et disparaissant avec elle ? On ne peut faire, à ce sujet, que des conjectures.

Les noms de *peste* et de *contagion* ont été souvent employés par les historiens dans un sens général et comme synonymes d'*épidémie*.

Si nos archives sont muettes sur ce point, c'est qu'on n'avait pas affaire à la vraie peste d'Orient, la peste bubonique, car à

Digitized by Google

chaque menace, même lointaine, de cette maladie, qui reparut si souvent en France jusqu'en 1722, et causa tant d'effroi, elles mentionnent les rigoureuses mesures de préservation prises par les habitants.

La pestilence de 1573 paraît avoir limité son action aux provinces en proie à la famine en même temps qu'à la terreur et au découragement causés par la guerre. La réunion des circonstances les plus favorables au développement du typhus et qui l'ont constamment reproduit dans les temps modernes, autorise à croire qu'il s'agit bien de cette maladie dans les lugubres récits que les historiens nous ont laissés.

Docteur Léon Missol.

Digitized by Google

ARABES ET KABYLES

PASTEURS ET AGRICULTEURS.

L'homme primitif fut d'abord chasseur et pêcheur.

Puis il apprivoisa son gibier et devint berger.

Il fit mieux plus tard : il dressa ses troupeaux à porter les fardeaux, à tirer la charrue et put faire produire, selon son gré, à la terre les aliments qu'il désirait.

Une fois cultivateur, il n'avait qu'un pas à faire pour tranformer les produits de la terre et les échanger; à peine agriculteur, il devenait forcément industriel et commerçant.

Les personnes qui aiment à désigner par *âges* les transformations du globe et les phases de l'existence de la race humaine, pourraient dire qu'à l'âge du chasseur, succéda celui du pasteur, et qu'ensuite vint l'âge du cultivateur, suivi de l'âge de l'industriel.

Mais, de même que certains types d'animaux et de plantes trouvés à l'état fossile ou à l'état de houille, dans nos contrées, se rencontrent encore pleins de vie dans les pays tropicaux, de même que l'âge de pierre se retrouve en vigueur chez les sauvages existant actuellement, de même enfin l'industriel, le cultivateur, le pasteur et le chasseur vivent côte à côte et la présence de l'un d'eux n'indique nullement une *époque*, mais des périodes différentes de la vie d'un peuple.

Le progrès devenu vieux n'aime pas d'ordinaire le progrès naissant; aussi il y a un certain antagonisme entre l'industriel et le paysan, entre le berger et le cultivateur.

Les anciennes religions de l'Inde et de la Perse ont conservé des traces profondes de cette opposition, on pourrait

Digitized by Google

dire de cette haine entre l'agriculteur et le pasteur; l'histoire de l'Egypte et même la Bible nous en donnent également plusieurs exemples.

Dans l'Asie antique, les Perses se firent vite cultivateurs; l'art de l'irrigation les aida puissamment dans leur développement agricole, et ces populations actives et laborieuses ne tardèrent pas à avoir pour ennemies les hordes nomades qui vivaient dans le désert ou plutôt qui faisaient le désert autour d'elles, abandonnant les pays épuisés par la dent des moutons, s'installant de préférence sur la lisière des cultures, pour y envoyer leurs troupeaux à la grande fureur des travailleurs et ne se faisant guère scrupule de prendre le bien des autres où ils le trouvaient. Et quand les cultivateurs exaspérés voulaient tirer vengeance de leurs voisins pillards, les tentes se trouvaient enlevées, les troupeaux couraient au loin, les nomades étaient partis.

Les populations de l'Inde continuèrent la vie pastorale, tout en restant sédentaires. La force accablante du climat interdit presque les rudes travaux que réclame la terre et, d'autre part, la richesse du sol fécondé par la chaleur et l'humidité des grands fleuves rendait inutiles les déplacements imposés aux pasteurs dans des pays moins privilégiés.

Les religions de ces différents peuples s'imprégnèrent naturellement de leurs mœurs et de la nature de leurs occupations. De tout temps, l'homme fit Dieu à son image; de tout temps il lui a donné ses défauts, ses qualités, ses fantaisies, ses haines, et l'a fait en quelque sorte complice de ses fureurs comme il le faisait du reste participer aux bonnes actions que lui dictait son cœur.

C'est ainsi que les chantres védiques, qui sont les prophètes inspirés de l'Inde, demandent à chaque page la prospérité des troupeaux; mais les produits de la terre les intéressent beaucoup moins. Chez eux, la *vache* devient le symbole par excellence de tout ce qui est utile à l'homme

Digitized by Google

et par suite de tout ce qui est divin. La terre est une *vache féconde*, les nuages qui portent la pluie, les rayons du soleil sont des *vaches célestes*; le sacrifice lui-même est une *vache*. Tous les mots indiquant la force, l'opulence, la puissance dérivent de termes empruntés à l'art pastoral.

Au lieu d'employer, dans les exercices du culte, le vin et l'huile pour leurs libations, ils se servent de lait, de beurre, de caillé ou de l'extrait de la plante sauvage qui produit le *soma*.

La Loi de Manou indique très-bien l'antagonisme qui existait dans l'Inde entre les pasteurs et les agriculteurs : « Certaines gens, dit cette loi, approuvent l'agriculture, « mais ce moyen d'existence est blamé des hommes de « bien. »

« Un brahmane ou un kchattrya contraint de vivre des « mêmes ressources qu'un vaisya, doit éviter avec soin le « labourage (1). »

Voilà ce que disent les livres saints de l'Inde ancienne. Opposons maintenant à ces idées pastorales les conceptions de la Perse agricole.

Car c'est surtout chez les Perses que l'antagonisme prend les couleurs les plus accentuées.

On comprend que si les pasteurs se contentaient de traiter les travailleurs de terre avec mépris, ces derniers devaient avoir des sentiments plus violents en présence de déprédations incessantes, en présence surtout de l'anéantissement de leurs récoltes, objet de tant de soins, produit de tant de labeurs.

Dans les hymnes des Gâthâs et du Yaçna, la plus profonde haine se manifeste contre les ennemis de l'agriculture. « Ce sont des prophètes de mensonge qui séduisent « les hommes et les excitent non-seulement à ne pas « s'adonner à la culture des champs, mais encore à rava- « ger les terres cultivées et à nuire aux amis de la vérité.

(1) Manou, X, 83, 84.

Digitized by Google

« Pour assurer leur empire sur les hommes sans intelli-
« gence qui leur obéissent, ils appellent à leur aide les
« sortiléges, les arts trompeurs et les illusions que procure
« la liqueur enivrante (le soma), dont ils vantent la sainte
« vertu (1). »

En revanche, les plus grandes bénédictions sont promises à l'agriculteur.

« Celui qui sème les grains, et le fait avec pureté, dit
« Ahoura-Mazda à Zoroastre, remplit toute l'étendue de la
« loi des Mazdeiznans. L'homme qui accomplit ainsi la loi
« est aussi grand devant Dieu que s'il avait donné l'être à
« cent, à mille productions ou célébré dix mille sacrifi-
« ces (2). »

« O Mazda, s'écrie l'homme agréable à Ormuzd, o Mazda
« qu'aucun autre que l'agriculteur, quelque dieu qu'il ado-
« re, n'ait en partage *la bonne nouvelle* (Evangelium) (3). »
On voit que dans les Gâthâs l'agriculture est mise au-dessus même des religions.

M. Eugène Flotard, dans son ouvrage sur la religion primitive des Indo-Européens, fait très-bien ressortir le rôle essentiellement pratique d'Ahoura-Mazda, le dieu suprême des Perses. Il est l'inventeur de l'agriculture ; il a lui-même entouré de haies les champs cultivés et en a attribué la possession aux vrais croyants ; il protége les héritages ; il est le gardien de la propriété ; l'homme de bien, ami de la vérité doit respecter religieusement l'existence, les serviteurs, le bétail de l'agriculteur. L'homme menteur et non croyant est indigne de posséder les biens terrestres, de même que les biens célestes. Aucun autre que l'agriculteur n'ira après sa mort dans le paradis.

On le voit, dans les Gâthâs, les traces d'antagonisme entre les Aryas pasteurs, hostiles aux travaux agricoles et

(1) Yaçna XXXI, XXXII, XXXIII.
(2) Zend-Avestà.
(3) Gattas, XXXI, § 10.

Digitized by Google

les Aryas agriculteurs, sectateurs de Zoroastre, sont nombreuses. Ceux-ci sont appelés les véridiques, les croyants ; avec eux habite et combat le bon génie de la lumière ; avec leurs adversaires, au contraire, qualifiés de menteurs et d'incrédules, marche le noir esprit des ténèbres.

« Comment, s'écrie le prophète de l'Iran, comment de-
« vons-nous chasser les menteurs de ce lieu et les repous-
« ser vers ceux qui, remplis de désobéissance, ne s'hono-
« rent pas d'observer la vérité et ne se préoccupent pas de
« faire triompher le Bon Esprit ? » Or, nous avons vu que ces méchants là sont les pasteurs.

Pourtant les livres saints des Aryas perses et des Aryas indous se trouvent d'accord dès qu'il s'agit des peuplades chasseresses. La chasse est prohibée tant par la loi védique que par celle des mazdéens.

Les Grecs du temps de Périclès appelaient Bacchus *mangeur de chair* (ωμοφαγος κρεωφαγος). Bacchus est, on le sait, le soma védique, la boisson enivrante du pasteur de l'Inde et il est probable que ce mot plein d'horreur a été imaginé par les Perses ; le terme se trouve dans le Yaçna à l'adresse des nomades et ce qu'il y a de particulier, c'est que dans les Védas le même reproche est fait aux tribus des chasseurs « (Kravya-ad Ama-ad) » disent les pasteurs aux chasseurs sans savoir que les agriculteurs leur en disent tout autant.

Les Israëlites, placés géographiquement entre les Perses et les Indiens, entre les nomades du désert et les Egyptiens, ont oscillé d'une tradition à l'autre, mais leurs goûts, leurs tendances, leurs sympathies sont toujours en faveur des pasteurs. Malgré les exemples de certains patriarches, malgré les recommandations de Moïse, qui fut le législateur le plus énergique qu'on ait jamais connu ; malgré tous les encouragements que leurs chefs et l'expérience viennent leur donner en faveur de l'agriculture et de la propriété, ils restent contemplatifs et vagabonds. Pour eux la culture des champs n'est pas, comme chez les Perses, un

Digitized by Google

bienfait de Dieu, c'est une punition terrible. « Tu mangeras « ton pain à la sueur de ton visage, dit Dieu à Adam — La « terre sera *maudite* et tu n'en tireras de quoi te nourrir « pendant toute ta vie qu'avec beaucoup de travail. » Il y a loin de là aux idées des Egyptiens qui faisaient de la terre leur grande déesse, et qui supposaient que le bonheur des âmes dans l'autre vie était d'ensemencer les plaines de l'Amenti.

Ce n'est qu'après le *diluvium* de Noé que ce patriarche travaille la terre et plante la vigne. Mais ses descendants préférés, Sem et Japhet, continuent à vivre sous des tentes, prêts aux déplacements.

Lorsque Abraham, le nomade par excellence, le type et le modèle de tous les nomades, revint d'Egypte, il rapporta non-seulement une grande fortune en « brebis, bœufs, ânes, serviteurs, servantes, ânesses et chameaux » présents du Pharaon Ousertassen, mais il dut en outre à la civilisation du pays d'où il venait la connaissance de cultures variées ; néanmoins, la grande affaire pour lui et ses descendants fut le soin des troupeaux.

On voit par le prix des lentilles, au temps d'Esaü, que les légumes étaient une rareté. Et à tout moment, les Hébreux à court de récolte, vont demander du blé aux pays voisins.

Moïse qui avait été élevé à la cour de Ramsès II, pensa que pour fonder une nation il fallait lui donner un sol et des goûts sédentaires. Il emmena donc le peuple Hébreux à la recherche de la terre promise et après l'avoir laissé séjourner quarante ans dans le désert, afin que la génération nouvelle n'eût plus souvenir du bien-être et du confortable égyptien, il l'envoie sur le sol choisi en lui donnant un code dans lequel on voit que l'agriculture est l'objet d'une préoccupation constante. Même dans les prescriptions du rituel, Moïse recommande l'emploi de l'huile et de la farine, ce qui forçait les pratiquants à cultiver le blé et l'olivier, l'oli-

Digitized by Google

vier long à venir, et qui attache au sol celui qui l'a planté (1).

En somme, la prédilection des Israélites pour la vie pastorale se résume dans l'histoire primitive de Caïn et d'Abel, les deux fils d'Adam ; Abel, le berger, joue, dans la tradition juive, le rôle intéressant : il est à la fois le préféré de Dieu et la victime de son frère.

Je ne sais si l'on a jamais entrepris de plaider, en faveur de Caïn, les circonstances atténuantes, mais la chose serait aisée. D'abord la colère de Caïn vient du dédain avec lequel Dieu regarde ses offrandes ; le dieu des Juifs n'aime pas les produits agricoles. Et puis il est bien probable que les troupeaux d'Abel ont vécu un peu aux dépens des moissons de Caïn ; or le rude travailleur de terre ne put supporter sans indignation le mépris et les déprédations du pasteur. Il tue son frère. Pourtant après ce crime, Dieu ne veut pas que Caïn soit tué, sa mort même doit être vengée sept fois. Hommage tardif rendu à l'agriculteur.

Nous allons maintenant examiner les cultivateurs et les pasteurs de l'Afrique septentrionale, et constamment nous retrouverons l'histoire de Caïn et d'Abel ; constamment nous retrouverons le pasteur dédaigneux et voleur, et le cultivateur révolté sans pitié.

Je passe rapidement sur les luttes des Egyptiens, forcés à l'agriculture par les inondations fécondantes du Nil, et des Hyksos, pasteurs envahissants du désert ; luttes dont on trouve les traces dans la légende de Typhon, le sable vaincu par Horus, vengeur de son père, le Nil. On sait que les Hyksos firent la conquête de la basse Egypte et devinrent agriculteurs pour un temps ; mais leur pouvoir contesté eut besoin, pour se maintenir, de toute la finesse et de toute l'intelligence de Joseph, le jeune hébreu qui trouva moyen de faire céder par les Egyptiens récalcitrants, non-seulement leurs bestiaux, leurs richesses et leurs trésors,

(1) Lévitique, chap. II, v. 1.

Digitized by Google

mais leurs personnes et la liberté qu'ils avaient su conserver. Après la mort de Joseph, Amosis, le roi légitime, n'eut pas de peine à chasser les pasteurs, habiles à l'attaque et à la conquête, mais peu propres à l'administration, à l'organisation d'une défense et agissant du reste au milieu d'un peuple révolté.

Lorsque les Phéniciens s'établirent à Carthage, ils trouvèrent probablement un pays cultivé, produisant des denrées propres au commerce et leur présence dut singulièrement encourager l'agriculture de l'Afrique. A tout prendre, ils ne possédaient qu'une ville, mais cette ville, animée par les échanges, faisait rayonner au loin dans les terres ses transactions bienfaisantes ; les indigènes avaient tout avantage à établir des relations avec une riche cité, et le besoin de consommer provoquant l'habitude de produire pour vendre des produits étrangers, amena vite dans l'Afrique les joies du travail et les plaisirs du bien-être. C'est là ce qui distingue les peuples colonisateurs des peuples conquérants; les premiers font le bonheur des rivages où ils abordent, les autres apportent la terreur, la haine et la ruine.

Polybe, qui était un penseur et un homme d'état, nous apprend que Massinissa, roi des Numides, mit tous ses soins à transformer les tribus nomades en tribus agricoles. Grâce à l'impulsion donnée par ce prince, la Numidie, qu'on jugeait jusque là condamnée à une stérilité absolue, se couvrit de cultures florissantes.

Aussi, lorsque les Romains arrivèrent en Afrique, ils trouvèrent un pays riche et productif. Salluste dit que lorsque Métellus entra en Numidie, les champs étaient couverts de troupeaux et de cultivateurs et qu'aux approches des villes et des bourgades l'armée trouvait toujours des préfets du roi, qui venaient proposer des blés et offrir de voiturer les provisions nécessaires à la subsistance des troupes. Le même auteur décrit d'autres contrées de l'Afrique remarquables par l'état prospère de leurs cultures, couvertes de villes, de

Digitized by Google

châteaux où les Romains trouvent des grains et d'autres provisions en abondance.

Tite Live mentionne aussi les grandes quantités de grains que Massinissa et ses successeurs envoyaient sans cesse aux armées romaines. Dureau de la Malle fait observer, à ce sujet, que le transport de denrées aussi pesantes que le blé, le vin, l'huile etc., impliquait l'existence de bonnes routes dans le pays.

Les Romains ont parfaitement su profiter de cet élan agricole. Ils firent de la Numidie le grenier de l'Italie, enlevant ainsi à l'Egypte et à la Sicile le rôle important que ces pays avaient rempli jusque là. On comprend que les administrateurs de Rome, gênés constamment par la puissance et la prépondérance politique que prenaient les proconsuls de l'Egypte et de la Sicile, ont fait tous leurs efforts pour détruire cette importance ; ils affranchirent donc au plus vite la mère-patrie du tribut commercial qu'elle payait à ces provinces qui valaient des empires.

Pour se faire une idée du développement formidable que le commerce et l'agriculture prirent en Afrique sous la domination romaine, il faut parcourir les ruines des antiques villes qui couvrent le sol de nos conquêtes françaises. Tebessa, Sigus, Lambessa, Cherchell, Guelma , etc., sont encore des villes immenses, mais complètement inhabitées; la civilisation et la vie commerciale ont subitement abandonné ces cités florissantes, et nous verrons que l'invasion des tribus nomades a produit sur ces monuments le même effet que la lave brûlante du Vésuve, se versant sur Herculanum. On se promène dans les rues désertes comme si les maisons étaient abandonnées de la veille. Ces centres d'activité ne sont plus animés que par les rares visites des bergers, qui viennent fouiller les tombes, et la famine règne aux endroits mêmes où s'accumulaient les productions les plus variées du sol africain.

Ces villes anciennes ont cela de caractéristique, qu'au centre de chacune d'elles on voit les restes d'un monu-

Digitized by Google

ment énorme où aboutissent toutes les voies de la cité. Les archéologues diffèrent d'opinion sur le but qu'avaient ces constructions immenses, dont l'importance est doublée par leur situation topographique. Les uns en font des temples, oubliant que les temples anciens ne contenaient que les idoles et nullement les assistants, qui restaient au dehors. D'autres, plus avisés, en ont fait des basiliques, où la parole des apôtres se pouvait faire entendre à un auditoire nombreux; mais alors, comment expliquer ces dédicaces aux empereurs mêmes qui ont le plus persécuté les chrétiens? Des prétoires? des agoras? mais quelques-uns ne sont éclairés que par de rares fenêtres; il faut de la lumière aux luttes oratoires.

Quel était donc le rôle de ces édifices qui semblent résumer la ville entière?

C'étaient des magasins à blé. Les Romains ne demandaient que du blé à leur colonie africaine. Toute l'organisation administrative était faite à ce point de vue; on laissait à chaque province ses usages, ses mœurs, ses habitudes, ses dieux; on envoyait des légions de vétérans, non pour combattre, mais pour cultiver, créer la propriété, construire les villes, bâtir les aqueducs, frapper la monnaie indispensable aux transactions, pousser les indigènes à l'activité qui produit. De la sorte, le peuple conquis devenait riche et heureux malgré lui. Pas de tributs, pas d'impôts, pas de réglementations, pas de conversions plus ou moins volontaires! Faites ce que vous voudrez, disaient les Romains aux Africains, mais donnez-nous du blé.

Cette prospérité a duré longtemps. Même après l'invasion des Vandales, même après la conquête des lieutenants de Mahomet, la richesse et l'abondance, le travail et les arts, l'activité commerciale et le goût de la production ont continué à régner en Afrique.

Mais avec les Arabes étaient venus les nomades. Les pasteurs, qui avaient été refoulés par la civilisation ro-

Digitized by Google

maine jusque sur les confins du Sahara, s'enhardirent à se rapprocher des pays cultivés. Les immenses forêts, qui dominaient les crêtes montagneuses, conservaient les sources, assainissaient le pays, furent brûlées afin de détruire les bêtes fauves qui s'attaquent aux troupeaux, et aussi pour créer des pâturages nouveaux. Les eaux des pluies d'hiver, au lieu de créer des sources rafraîchissantes et des rivières utiles à l'irrigation, devinrent des torrents dévastateurs, qui, se déversant dans les plaines fertiles, ne tardèrent pas à les transformer en marais insalubres.

Les cultivateurs, chassés des lieux bas, harcelés par les Bédouins, se réfugièrent dans les montagnes et entreprirent la culture de pays escarpés. Ils fortifièrent leurs champs et devinrent guerriers indomptables. C'est dans la Kabylie que l'on trouve les restes de ces peuplades actives et laborieuses que les civilisations de l'Asie et de l'Europe avaient formées, et qui conservent avec un soin jaloux, dans un pays inaccessible, le culte de la sainte agriculture.

On le voit, si ces tribus indépendantes représentent les premiers habitants de la partie du monde qui nous occupe, elles représentent aussi la plupart des conquérants de l'Afrique jusqu'à l'invasion mahométane. La variété des types qu'on y rencontre, malgré cette uniformité de rudesse que donne le travail de la terre, indique bien la diversité de leurs origines.

Avec des provenances aussi différentes, les Kabyles ont dû former des tribus très-distinctes, aussi ont-elles toutes un chef particulier et se font-elles gloire de ne jamais s'allier avec les autres nations.

Ces farouches cultivateurs ont, de tout temps, été très-mal connus des voyageurs. Avant la conquête française, Poiret écrivait : « Je ne serais pas éloigné de croire qu'il « y a parmi eux des antropophages, tant ils sont affa- « més et avides de sang humain. Personne n'ose pénétrer « dans les gorges de leurs montagnes. » Et pourtant, à

Digitized by Google

cette époque, beaucoup de Kabyles venaient habiter les villes; ils y acceptaient des emplois chez les particuliers, ou se mettaient, en qualité de domestiques, au service de quelques riches maisons. Seulement, comme nos montagnards de la France, ils retournaient chez eux avec bonheur, emportant le fruit de leurs économies.

La Kabylie ne fut point soumise par les Turcs, la conquête n'est pas commode dans ce pays abrupte, avec ces indigènes fortement organisés et très-indépendants. Constantinople, sans s'en douter probablement, fit avec ce pays de la colonisation romaine : elle acheta le blé et l'huile que produisent ses montagnes et les relations s'établirent par voie d'échange.

Lorsque nous avons voulu coloniser l'Algérie nous n'avons pensé qu'aux Bédouins et nous n'avons traité qu'avec eux. Grande imprudence. Nous avons encouragé le communisme des terres, fait des alliances avec les nomades et quant aux populations agricoles nous leur avons offert les bienfaits de notre administration compliquée, en y ajoutant l'invention des bureaux arabes. Les Kabyles ont donc vu leur système municipal électif, auquel ils sont si attachés, remplacé par les satrapies orientales et la réglementation française. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les révoltes fréquentes en Kabylie. Il y a même cela de particulier qu'elles éclatent, surtout, toutes les fois qu'il est question de supprimer les bureaux arabes. Est-ce à dire que les indigènes seraient furieux de cette suppression ? Pas le moins du monde. Mais comme l'on croit, à grand tort, selon moi, que cette institution peut seule maintenir la tranquillité dans les montagnes de l'Afrique, ce ne sont que des soulèvements fomentés à propos, qui servent de démonstration à l'utilité des bureaux arabes en Kabylie.

Et qu'on ne se méprenne pas sur la liberté et le genre d'indépendance que réclament les Kabyles et avec eux les Arabes nomades. Il s'agit moins pour eux d'une liberté

Digitized by Google

politique que d'une liberté d'action, d'une exemption de cette foule de lois et d'arrêtés qui, à tous les instants et dans tous les lieux, règlent les mouvements de chaque membre des sociétés européennes.

Or, j'aurais trouvé bon qu'on ait supprimé aux Bédouins les libertés néfastes en vertu desquelles ils nient la propriété, l'agriculture et le commerce, et j'aurais voulu qu'on encourageât les tribus agricoles par de larges concessions à leurs habitudes et par l'appât de transactions lucratives. C'est ce qu'on n'a pas fait.

Depuis l'occupation de Bône par les Français, les Azel et les Azib ont abandonné la plaine ; on n'a rien entrepris pour les retenir. « Ce fut, dit M. Pélissier, une « très-grande faute, car ces gens là auraient continué à « cultiver le pays et à garder des troupeaux pour le « compte de la France, comme ils le faisaient naguère « pour celui des Turcs. On aurait conservé ainsi, par la « continuité de la possession, les traces des propriétés do- « maniales de la plaine de Bône. »

Ce qui s'est produit sur les bords de la Seybouse a eu lieu un peu partout. Tandis qu'on laissait sans culture les *terrains militaires* abandonnés aux pasteurs, on chassait peu à peu les cultivateurs indigènes pour donner leurs terres aux nouveaux colons.

Car il y a ce fait singulier que, tandis qu'on abandonnait aux tribus arabes l'immensité illimitée de l'Afrique, on ne réservait à la colonisation que 500,000 hectares ; tandis qu'on laissait armés tous ces nomades pillards, afin, disait-on, *d'exercer la bravoure du soldat* (et dans le fond pour avoir des prétextes à razzias rémunératrices), on défendait aux Européens de porter des armes ; tandis que les pasteurs allaient, venaient sans autorisation sur des terres excellentes et incultes, les Français étaient obligés, pour avoir un champ, de faire tant de démarches que le plus souvent ils y renonçaient.

Les rares colons qui peuplent notre Algérie ont com-

Digitized by Google

pris, mieux que l'administration, le parti qu'ils pouvaient tirer des Kabyles, ils les ont pris pour ouvriers, et en emploient dix-huit à vingt mille. On a même fait venir des nègres du Fezzan auxquels on donne deux francs par jour. Quant aux Arabes, on n'a pu les employer à aucun travail (1).

« Pour nous, Français, dit M. Henri Verne, amis de « la justice, partisans des nationalités opprimées, cette « race Kabyle doit attirer nos sympathies. Elle est réel- « lement susceptible d'assimilation, et notre conquête « doit devenir pour elle le signal de la délivrance.

« Bien différents des Arabes qui, par des mœurs no- « mades, une antipathie invétérée pour le travail, une « organisation vicieuse et un fanatisme excessif, se mon- « trent hostiles aux autres peuples et rebelles au pro- « grès, les Kabyles sont laborieux, entreprenants, habiles « dans les travaux manuels. Pour eux le Koran n'est « qu'un livre religieux. Ils sont régis, en matière civile et « politique, par des lois ou Kanouns, mot dérivé du mot « *canon* et qui atteste une origine romaine et chrétienne. « Ils ont conservé le régime municipal et la propriété in- « dividuelle. Leurs villages, composés de maisons de « pierres, sont en effet administrés par un maire (amin), « assisté d'un conseil municipal (djemâa). Dans toutes les « montagnes de la Kabylie, les propriétés sont séparées « par des haies ou des murs en pierre sèche. Très-indus- « trieux, les Kabyles cultivent admirablement le maigre « sol sur lequel ils se pressent. Ils connaissent les moyens « d'aménager les eaux; ils ont conservé l'art d'extraire les « métaux; ils ont des moulins à huile; il y a parmi eux « des tisserands, et, signe distinctif, dans leur société la « femme occupe une place honorable et assez semblable « au rôle que lui assigne la civilisation chrétienne; moins « fanatiques que les Arabes, ils ont résisté à Abd-el-Kader

(1) De Bône à Hamman-Meskhoutine.

Digitized by Google

« qui voulait les entraîner dans la guerre sainte. Chose « étrange, ils portent presque tous une croix en tatouage « sur le front ou sur une des joues. »

A ce sujet, citons ce passage d'un écrit de l'archevêque d'Alger.

— Que portes-tu inscrit sur ton front ? demandait-on à un Kabyle.

— C'est, répondit-il sans hésiter, le signe de l'ancienne voie.

— De quelle voie veux-tu parler ?

— De celle que suivaient autrefois nos pères.

— Mais pourquoi l'as-tu gravé sur ton front ?

— C'est un signe de bonheur.

— Et pourquoi ne suis-tu pas la voie de tes pères, puisque c'est la voie du bonheur ?

— Moi, non ! Je suis musulman et je mourrai musulman, mais mes fils mourront chrétiens comme leurs ancêtres et mes petits-fils mourront chrétiens.

Nous avons vu l'antagonisme qui a existé de tout temps entre les pasteurs et les cultivateurs. Nous avons vu que les uns amènent avec eux la barbarie et la pauvreté ; que les autres, au contraire, rendent florissants les pays qu'ils habitent. Enfin, reportant à l'Algérie le résultat de nos recherches, nous avons constaté qu'au lieu de s'appuyer sur les Kabyles agriculteurs on a tendu la main aux Arabes pasteurs.

Concluons en souhaitant que, suivant l'exemple des Carthaginois ou des Romains, on rende à l'agriculture et au commerce de l'Afrique le rôle brillant qu'ils ont joué dans l'antiquité.

Emile Guimet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

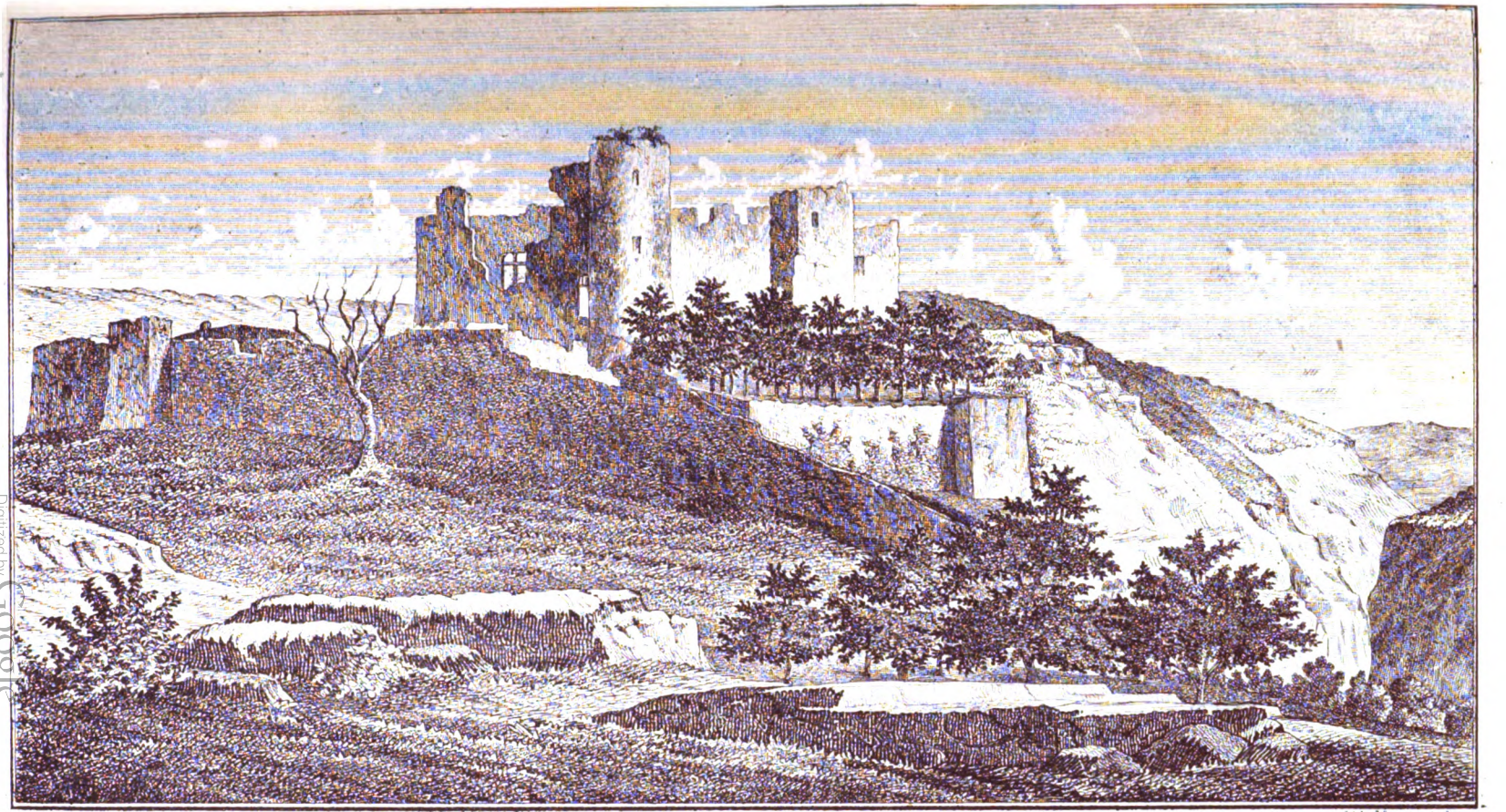

Lith. Marmorat, Lyon

Ruines du Château de Varey (1830).

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

SUR M. L'ABBÉ JOUVE

CHANOINE DE VALENCE

—

Suite (1).

Voici la note bibliographique de ce livre puîné de M. le chanoine Jouve: *Exposition canonique des droits et des devoirs dans la hiérarchie ecclésiastique, considérés en eux-mêmes et dans leur application au régime actuel de l'Eglise de France; avec diverses pièces justificatives, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* — Valence, imprimerie Jules Céas et fils, 1872. — 1 vol. grand in-8° de VII-389 pp. (En vente chez M. Favier, libraire à Valence, et chez les principaux libraires de Paris et de Lyon) (2).

4. *Guide valentinois, ou description de la ville de Valence en Dauphiné et de ses environs, avec l'indication raisonnée de ses établissements publics, religieux, scientifiques et industriels, publié par Ed. Marc-Aurel.* (Anonyme), Valence, imprimerie de Marc-Aurel, éditeur, rue de l'Université, 9. Se trouve également chez tous les principaux libraires du département, 1853. — 1 vol. in-12 de VIII-134 pp.

M. Macé, juge expert en la matière, fait le plus grand cas de cet ouvrage: « Excellent petit livre, dit-il, simple, sans prétention, mais écrit par un archéologue et un historien, dans lequel rien n'est oublié, qui n'a même qu'un défaut, celui d'être trop complet, attendu qu'il n'était pas nécessaire de signaler les gen-

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) On remarquera qu'il n'est fait sur ce titre aucune mention de la première édition.

Digitized by Google

res de commerce et d'industrie qui existent dans toutes les villes, et qui, dès lors, ne sont pas particuliers à Valence. Ce petit livre a été accueilli avec une légitime faveur, et l'auteur en prépare, en ce moment, une seconde édition avec des améliorations considérables (1) ; » et ailleurs, le même, M. Macé, ne craint pas de l'appeler « un chef-d'œuvre et un modèle (2). »

Le *Guide Valentinois* parut d'abord sous le titre d'*Esquisse sur Valence*, en une série d'articles publiés dans la *Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon* (Tome III. pp. 55,113, 267, 310, etc.) La seconde édition dont parle M. Macé n'a point paru; elle a été remplacée par le *Nouveau guide dans la ville de Valence et ses environs*, de M. Lacroix.

5. *Du chant liturgique. Etat de la question. Quelle serait la meilleure manière de la résoudre? par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* — Avignon, Seguin aîné, 1854. — Broch. in-8° de 162 pp. — Cet ouvrage est le tirage à part, augmenté de quelques développements et de pièces justificatives, d'un travail publié en parties brisées dans la même *Revue des bibliothèques paroissiales* (Tome III, nos 9, 10, 12 et Tome IV, nos 1 et 2 (1853-54) (3).

La publication de ces articles eut un certain retentissement; ils donnèrent lieu à une polémique que nous trouvons fidèlement résumée dans un prospectus de M. Hanicq, éditeur à Malines, dont le nom était directement en cause. « Le savant abbé Jouve, chanoine de Valence, dit-il, avait inséré dans la *Revue des bibliothèques paroissiales, etc., d'Avignon* (nos du 3 septembre et du 15 octobre 1853), deux longs articles qui contenaient un magnifique éloge de l'édition du Graduel romain publié à Rome, en 1614-1615, par ordre de Paul V. Cet éloge, où l'auteur se

(1) Le *Mouvement littéraire dans l'Académie de Grenoble*, *depuis le 1er janvier* 1858, pp. 31. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*, avril 1861, pp. 445 à 470.)

(2) L'*Echo des Provinces* du 21 mai 1865. (*Correspondance dauphinoise*, signée Ant. Macé).

(3) L'auteur y rappelle qu'il a traité *in extenso* ces diverses questions, et généralement toutes celles qui se rattachent au chant liturgique et à

Digitized by Google

montre tout à fait d'accord avec le beau travail de M. Adrien de la Fage, tournait tout à l'avantage de l'édition du Graduel Romain que j'ai publiée en 1848...

« Le journal l'*Univers*, dans son n° du 31 octobre dernier (1853), publia divers extraits des deux articles déjà cités. La reproduction de ces quelques extraits semble avoir porté ombrage à M. l'abbé Tesson, directeur du séminaire des missions étrangères, et comme on sait, principal éditeur du Graduel et du Vespéral édités en 1851 et 1852 chez M. Lecoffre et Ce, à Paris. Il s'est cru obligé de paralyser l'effet que devait naturellement produire le travail de M. l'abbé Jouve. Il publia donc dans l'*Univers* (n° du 20 novembre dernier) une lettre qui n'avait évidemment pour but que de déprécier les livres de chant de Malines.

« Deux jours après, c'est-à-dire le 22 novembre, le chanoine Jouve envoya à l'*Univers* une réplique à la lettre de M. l'abbé Tesson, insérée dans le n° du 26 novembre. Il y engage les éditeurs de Malines à réfuter en détail l'attaque de M. Tesson, *s'ils le jugent convenable*. C'est ce que ces messieurs ont fait dans une lettre datée du 28 novembre, et publiée dans l'*Univers* le 6 de ce mois (décembre 1853) (1). »

6. *Dissertation critique sur la basilique de Saint-Pierre de Rome, considérée au double point de vue de l'architecture en général et de l'esthétique chrétienne en particulier, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* — Nîmes, typographie Ballivet, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1854. — Broch. de 90 pp. in-8° (Extrait de la *Revue de l'enseignement chrétien*). — L'auteur a donné plus tard, dans l'*Ami des Familles*, une série d'articles sur les *Basiliques de Rome*, au

l'harmonie qui lui servait d'accompagnement au moyen-âge, dans les IVe, Ve, VIe, VIIIe et IXe volumes (1846-1849), des *Annales archéologiques*, publiées à Paris par M. Didron, secrétaire du *Comité historique des arts et monuments*. (Voir dans la susdite *Revue des Bibliothèques paroissiales*, t. IV, p. 538, quelques réflexions sur les théories musicales de M. le chanoine Jouve.)

(1) Prospectus de 16 pages in-12, ayant pour titre *Chant liturgique*, et contenant toutes les pièces de ce débat, lesquelles ont été reproduites aussi par le journal la *Voix de la vérité*.

Digitized by Google

nombre desquels nous trouvons sur l'église Saint-Pierre (tome VI, 1858, p. 2) une appréciation critique qui n'est que la reproduction abrégée de la brochure ci-dessus, conçue dans le sens que nous avons dit plus haut.

7. *Etudes historiques et philosophiques sur les principales écoles de composition musicale en Europe durant le moyen-âge de 1350 jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle.* — Rennes, Vatar, 1855. Broch. de 23 pp. in-8°.

8. *Philosophie du chant liturgique, ou modes ecclésiastiques. Ibidem*, 1855, 16 pp. in-8°.

9. *Question d'esthétique. Peinture chrétienne. — Dissertation historique et critique sur les écoles de peinture en Italie durant le moyen-âge, de 1105 à 1520, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* —Nîmes, de l'imprimerie de Ballivet, 1855. Broch. de 39 pp. in-8° (Tirage à part de la *Revue de l'enseignement chrétien.*)

10. *Notice sur la chapelle funéraire monumentale et sur l'église romane de Saint-Restitut* (Drôme). — Paris, Derache; Caen, Hardel. 1855. — Broch. in-8° de 15 pp. (Tirage à part du *Bulletin monumental*). — Cette brochure a été insérée plus tard *in extenso* dans la *Statistique monumentale de la Drôme.*

11. *Rapport sur un Antiphonaire manuscrit de Sainte-Tulle (Provence) Ibidem.* 1856. — Broch. de 16 pp. in-8°, tirée du même bulletin. — « Sainte-Tulle, ancienne ville gallo-romaine, est maintenant une commune de 1,200 âmes, près de Manosque (Basses-Alpes). Son église était avant la Révolution un prieuré de l'ordre de Malte (commanderie de Manosque). C'est ce qui explique le titre de prieur commandataire qu'a pris Jacques Brémond, donateur, en 1704, de l'antiphonaire manuscrit dont il est question. » (Note de M. l'abbé Jouve à la suite d'un article intitulé : *Manuscrits de chant liturgique*, dont nous avons l'épreuve sous les yeux).

12. *Dictionnaire d'esthétique chrétienne, ou théorie du beau dans l'art chrétien, l'architecture, la musique, la peinture et leurs dérivés, établie par deux dissertations préliminaires, l'une, sur le beau idéal humain, l'autre sur le beau idéal surnaturel ou divin ;*

Digitized by Google

confirmée par la description ou l'analyse de plusieurs des chefs-d'œuvre respectifs de l'architecture, de la musique, de la peinture et de la sculpture, et par l'histoire philosophique de chacun de ces quatre arts libéraux ; suivie d'un résumé analytique, logique et chronologique des matières contenues dans l'ouvrage, et d'une table générale alphabétique de tous les noms d'auteurs ou d'artistes qui y sont cités, ou dont il y est fait mention; par M. l'abbé Esprit-Gustave Jouve, chanoine titulaire de la cathédrale de Valence, inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments, et membre de plusieurs Sociétés savantes; *terminé par un appendice...* etc. — Paris, aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge ; J.-P. Migne, éditeur. 1856. — 1 vol. petit in-4° (format Migne), de 1292 col. — C'est le tome XVIIe de la troisième et dernière *Encyclopédie théologique* publié par ce laborieux éditeur. Il se termine par un appendice renfermant une foule de pièces justificatives, telles que l'*Essai sur le Beau*, par le P. André; *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art*, par M. de Montalembert, etc. — Parmi les nombreux comptes-rendus qui en parurent, nous mentionnerons ceux du *Courrier de la Drôme* (n° du 17-18 novembre 1856); de la *Gazette de Lyon* (21 janvier 1857), par M. Morel de Voleine; du *Courrier de Lyon* (16 octobre 1846), par M. le chevalier Bard; de la *Voix de la Vérité* (7-8 septembre 1856), citant la *Revue de musique ancienne et moderne* (long article de M. Théodore Nisard); du *Courrier de Saône-et-Loire* (7 février 1857), des *Annales de philosophie chrétienne*, etc., etc. — Nous citerons en outre sur cet ouvrage les appréciations suivantes, qui toutes s'accordent avec les précédentes pour considérer cet ouvrage comme l'un des plus érudits et des plus importants qui soient sortis de la plume de M. le chanoine Jouve:

« C'est, dit M. Roger, le résumé des travaux et des voyages qui ont rempli sa laborieuse carrière. Cette œuvre encyclopédique est un des monuments les plus considérables élevés à la gloire des arts dont le christianisme a été l'inspirateur et le promoteur. — La peinture, l'architecture, la sculpture, la musique, y sont considérées sous toutes les formes qu'elles ont prises à di-

Digitized by Google

verses époques. L'auteur vous fait assister à tous leurs développements, vous montre l'influence de la foi religieuse sur les créations de l'esprit humain, et confirme l'alliance du beau idéal, but suprême de l'artiste, avec la beauté divine, terme final des aspirations de l'humanité (1). » M. Rochas n'hésite pas à qualifier cet ouvrage comme « l'un des plus savants et des plus remarquables qui aient été publiés à notre époque sur les arts (2). » M. Macé le définit ainsi : « Travail colossal, où l'on remarque parfois trop de précipitation, une tendance à emprunter, par de très-longues citations, des jugements tout faits, l'embarras de choisir dans un ensemble mal défini, mais renfermant d'excellents articles, de véritables traités sur beaucoup de questions relatives à la peinture murale, à la sculpture, au symbolisme et à l'iconographie chrétienne, etc. Evidemment, les prédilections de l'auteur sont pour ce qui concerne la musique, et lors même qu'il ne nous dirait pas qu'il a été le camarade d'études de M. d'Ortigues et de Félicien David ; lors même que nous ne saurions pas qu'il a composé des oratorios et des messes qui jouissent d'une juste estime, nous devinerions que nous avons à faire non pas seulement à un amateur de musique, mais à un compositeur distingué. Toutes les questions qui concernent cet art dans son *Dictionnaire* sont traitées de main de maître ; tels sont les articles *harmonie*, *manuscrits*, *modes ecclésiastiques*, etc. L'article *Opéra* surtout est parfait, mais est-il bien à sa place dans un *Dictionnaire d'esthétique chrétienne* (3) ? »

13. *Lettres sur le mouvement liturgique romain en France dans le XIXe siècle*. — Paris, Heugel, 1858. Broch. de 40 pp., in-8°, tirage à part de *la Maîtrise* (articles parus en 1856-57). L'auteur en donna, deux ans plus tard, une nouvelle édition complètement refondue, sous ce titre : *Du mouvement liturgique en France durant le XIXe siècle, par M. l'abbé Jouve, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.* — Paris,

(1) Roger. *Biographie de l'abbé Jouve*, col. 8.

(2) *Biographie du Dauphiné*, art. Jouve.

(3) Macé, *Le mouvement littéraire dans l'Académie de Grenoble*, p. 31.

Digitized by Google

chez Blériot, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 25, et Comptoir de la librairie de Province, rue Jacob, 5. (Valence, imprimerie J. Marc-Aurel, 1860.) Broch. de 58 pp. in-8°.

« Partageant pleinement les idées développées par M. Dulac et dom Guéranger, poursuit l'éminent critique que nous aimons à citer, M. Jouve démontre, dans cette brochure, la nécessité de revenir au bréviaire romain pour rétablir l'unité liturgique, et après avoir tracé un tableau très-curieux de l'anarchie qui régnait encore il y a trente ans, il indique les progrès qu'a déjà faits l'unité, et ceux qui lui restent à accomplir; puis il arrive à la question du plain-chant, question sur laquelle personne peut-être n'est plus compétent que lui, quoique la solution qu'il propose me paraisse devoir être difficilement adoptée (1). »

14. *Esthétique chrétienne. Musique. Style libre ou idéal. De son emploi dans la composition des messes, psaumes, motets et autres textes liturgiques; par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence, membre de l'Institut des provinces, etc., etc.* Extrait du journal *la Maîtrise.* — Paris, typographie Charles de Mourgues frères, 1859. Broch. de 45 pp. in-8°

M. le chanoine Jouve attaque dans cette brochure la déplorable tendance des compositeurs modernes à introduire le style d'opéra dans la musique religieuse; aussi a-t-il, dans le cours de sa dissertation, des paroles sévères à l'endroit de plusieurs d'entre eux; Pergolèse et Leueur entre autres n'y sont pas épargnés. Ces appréciations n'étaient point de nature à plaire à la plupart de nos dilettanti profanes; M. Elwart, professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, adressa à l'auteur, dans *l'Univers musical* du 1er mars 1859, un article de polémique sous ce titre original: *Lettre adressée de l'autre monde par J.-B. Pergolèse à M. l'abbé Jouve, auteur d'articles sur l'Esthétique musicale.* Le chanoine de Valence opposa à cette missive d'outre-tombe une vigoureuse réplique, qui remit son adversaire sur le pied d'un simple mortel encore en vie. Pour des motifs que l'on peut aisément deviner, la réponse de M. Jouve fut ajournée, par le rédacteur de la

(1) Ant. Macé, *ibidem*, p. 31.

Digitized by Google

feuille, à l'année suivante (n° du 20 avril 1860); elle est suivie dans le même numéro de quelques mots de M. Elwart qui respirent la modestie et l'excuse. « Espérons, dit-il, qu'en faveur de notre amitié respectueuse et reconnaissante (pour notre bien-aimé maître Lesueur), notre honorable adversaire, dont nous avons toujours respecté le caractère, nous appliquera sans arrière-pensée ces paroles sublimes prononcées par le divin Maître : *Multum dilexit* (1). »

15. *Rivarol, sa vie et ses œuvres, par M. Léonce Curnier, ancien député, receveur-général du Gard. Compte-rendu de cet ouvrage. ou coup-d'œil historique et philosophique sur les dernières années du XVIIIe siècle, par M. l'abbé Jouve, chanoine, gradué ès-lettres, membre de l'Institut des Provinces et de plusieurs Sociétés savantes, etc., etc., etc.* — Valence, chez Marc-Aurèle, libraire-éditeur. 1859. — Broch. in-16 de 36 pp.

Cette piqûre, extraite du *Courrier de la Drôme* des 6, 20 et 22 janvier 1859, n'est point tant un compte-rendu qu'une excursion dans le domaine de l'histoire littéraire et philosophique du dernier siècle, comme l'indique le sous-titre, à propos du livre de M. Curnier, proche parent de M. l'abbé Jouve.

16. *Notice sur l'ancienne cathédrale d'Apt* (*Vaucluse*), *par M. l'abbé Jouve, chanoine de l'église de Valence.* (Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*, livraison d'août 1858.) — Paris, librairie archéologique d'Alphonse Pringuet, 25, rue Bonaparte. Broch. de 14 pp. gr. in-8, plus un feuillet. — M. l'abbé Rose a publié, dans le *Mercure aptésien* du 29 décembre 1861, quelques réflexions critiques sur cette brochure; le même journal (n° du 5 août 1869) y relève aussi certaines inexactitudes, à propos d'un sarcophage antique. M. Macé, de son côté, engage l'auteur à vérifier « Si c'est bien en 1660 qu'Anne d'Autriche se rendit à Apt *pour y honorer sa patronne et la remercier d'avoir mis fin à sa stérilité*, attendu qu'il conste qu'à cette époque Louis XIV avait vingt-deux ans. » Cette brochure est annoncée comme

(1) Le *Courrier de la Drôme* du 30 juillet 1859 a donné un compte-rendu raisonné de cette brochure de M. Jouve.

Digitized by Google

devant bientôt paraître dans le *Courrier de la Drôme* du 1er novembre 1858.

17. *Du théâtre et de ses diverses conditions durant le moyen-âge, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence.* — Paris, Blériot. 1861 (Arras, typ. Rousseau-Leroy). — broch. in-8 de 22 pp. et un feuillet, extraite de la *Revue de l'Art chrétien.* — Voir dans *la Paroisse* du 15 juillet 1861 (p. 167), un article analogue intitulé : *Du Drame liturgique*, signé aussi par l'abbé Jouve.

18. *Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon et dans les environs, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence, membre de l'Institut des Provinces.* — Lyon, imprimerie d'Aimé Vingtrinier, rue de la Belle-Cordière, 14. 1864. — Broch. de 14 pp. in-8, tirée de la *Revue du Lyonnais*, tome XXIX, 169e livraison, juillet 1864. — Le *Journal de l'Ain* du 1er août 1864 en a extrait les paragraphes relatifs aux nouvelles églises d'Ars et de Saint-Pierre de Mâcon.

19. *Du réalisme dans la littérature et dans les arts. Discours prononcé en séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Troyes, le 5 août 1864, durant la XXXIe session du Congrès scientifique de France, par l'abbé E.-G. Jouve, vice-président de la section de littérature, de philosophie et des beaux-arts.* — Valence, imprimerie de Jules Céas et fils, rue de l'Université, 9. 1864. — Broch. de 16 pp. in-8. — Voir un compte-rendu de cette brochure dans la *Réforme musicale* du 8 janvier 1865.

20. *Notice historique et descriptive sur l'ancienne église cathédrale, aujourd'hui paroissiale de Saint-Paul-trois-Châteaux (Drôme), par M. l'abbé Jouve, chanoine du diocèse de Valence, membre de l'Institut des Provinces, inspecteur des monuments pour la Société française d'archéologie.* (Extrait du compte-rendu des séances archéologiques tenues à Fontenay, en 1864.) (1). Caen, chez F. Leblanc-Hardel, imprimeur-libraire, 1865. — Broch. de 23 pp. in-8. — Cette notice, comme celle du n° 10, a été insérée *in extenso* dans l'ouvrage suivant.

(1) Voir ce volume, p. 399.

Digitized by Google

21. *Statistique monumentale de la Drôme, ou notices archéologiques et historiques sur les principaux édifices de ce département, par M. le chanoine Jouve, membre de l'Institut des Provinces de France et de l'Académie Delphinale, Inspecteur des monuments historiques pour la Société française d'archéologie, vice-président de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme et membre du conseil départemental des bâtiments civils.* — Valence, Jules Céas et fils, éditeurs, 1867. — 1 vol. grand in-8 de XII-331 pp. et 6 lithographies.

A la suite d'un compte-rendu trop impartial de cet ouvrage, qui parut dans le *Journal de Montélimar* des 11 et 18 janvier 1868, une polémique assez vive s'engagea entre l'auteur de la *Statistique* et celui du compte-rendu. (Voir *ibidem* les nos des 25 janvier, 1er, 22, 29 février et 7 mars 1868.) — Il ne nous appartient par d'apprécier ici ce débat. qui fixa un instant l'attention publique (1). Nous mentionnerons seulement, à titre de document bibliographique, une plaquette de 4 pp. in-4 à deux colonnes, qui a pour titre : *A M. l'abbé Cyprien Perrossier*, tirage du no du 22 février du dit journal. A la suite de cette polémique, M. le chanoine Jouve promit de donner un supplément à son ouvrage ; mais la mort ne lui a point laissé le temps de réaliser sa promesse. Nous savons toutefois qu'il s'en occupait activement. « Je continue dans mon département, disait-il à la séance générale de la Société d'archéologie tenue à Anvers le 16 août 1871, mes études et excursions archéologiques en vue du *supplément* qui doit compléter ma *Statistique monumentale de la Drôme*, et je n'y épargne ni mon temps, ni mes forces physiques, ni ma bourse ; car je puis le dire aussi, et sans calembour, ces études me sont *très-chères* depuis longtemps (2). » Il avait réuni à cet effet des matériaux qui faisaient pressentir un supplément plus considérable, et surtout plus sérieux, que l'ouvrage primitif ; il en avait donné quelques avant-goût dans le *Courrier de la Drôme*, savoir : 1° *Réponse à*

(1) Voir le journal le *Dauphiné* du 15 mars 1868.

(2) *Bulletin monumental*, 1871, 7e livraison, p. 594.

Digitized by Google

une lettre anonyme adressée à l'auteur de la *Statistique monumentale de la Drôme* (nº du 27 mars 1868); on y trouve cette phrase significative, qui qualifie en même temps le ton de son interlocuteur (1) : « Moins pressé et moins bruyant qu'un autre critique, à qui je n'ai pas dit mon dernier mot...; » 2º Une *Notice sur l'église paroissiale de Charols* (10-11 août 1868), et une autre sur le *Chœur de l'église paroissiale de Saint-Vallier* (4 juin 1870). Il avait aussi recueilli des notes sur les églises d'Alixan, de Pont-de-Barret, de Châteauneuf-du-Rhône, sur les remparts *Sarrazins* de Rac, etc.

22. *Troisième Congrès général des catholiques à Malines (Belgique). Septembre* 1867. *Discours sur l'hypocrisie du vocabulaire libéral et révolutionnaire, par M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence et membre de plusieurs sociétés savantes.* — Valence, imprimerie et lithographie Jules Céas et fils 1871. (40 pp. in-8). — La même brochure contient les pièces suivantes, qui ne sont pas mentionnées dans le titre : *Congrès scientifique de France tenu à Troyes en* 1864. *Allocution de M. le chanoine Jouve, vice-président, audit congrès, dans la séance de l'Hôtel-de-Ville du 5 août, touchant la question de l'enseignement primaire, posée dans le programme du congrès* (*p.* 32) ; et *Fragment et conclusion d'un sermon sur la Résurrection de la chair, prononcé par le même dans la cathédrale de Valence, le saint jour de Pâques* 1871. (p. 36) (2).

(1) L'auteur de cette lettre est un archéologue de mérite qui vit ignoré dans notre ville, et qu'il nous serait facile de nommer, si nous ne craignions de blesser sa modestie. Il a livré au public une *Notice historique et archéologique sur l'ancienne chapelle de Notre-Dame du Chemin, à Serrigny, près Beaune (diocèse de Dijon)*.—Paris, Didron, 1865. (broch. de 55 pp. et 3 lith. in-8). La réponse de M. l'abbé Jouve à cette lettre fait vivement regretter que celle-ci n'ait pas été publiée ; elle renfermait des observations fort judicieuses et pleines d'intérêt sur la *Statistique monumentale*, formulées avec un ton de modestie qui les fit accepter avec plaisir par le trop susceptible auteur.

(2) M. l'abbé Jouve aimait à traiter ce sujet dans ses sermons et dans ses écrits. C'est ainsi que nous trouvons sous son nom, dans l'*Ami des familles* (t. VII, p. 411), un article sur la *Résurrection des corps*. Il disait quelque-

Digitized by Google

ŒUVRES MUSICALES.

23. *Première messe à trois parties, avec accompagnement d'orchestre ou d'orgue, dédiée à l'Institut Catholique de Lyon.* — Lyon, veuve Ayné, 1843. — In-4 oblong.

Idem, 2e édition. Paris, E. Repos, 1861.

« On a chanté dernièrement cette messe à Lyon, disait *la Province* du 3 mars 1843, dans une réunion particulière, et tous les auditeurs s'accordent à louer cette œuvre remarquable. « La messe de M. Jouve, ajoute la même feuille, est simple; les chants en sont faciles et expressifs, parfaitement en rapport avec le genre. Nous ne doutons pas qu'elle n'ait un succès brillant. »

Cette conjecture s'est pleinement réalisée; exécutée d'abord, le 26 novembre 1843, à Lyon, par les soins de l'Institut catholique et de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de cette ville, la messe en *ut* de M. Jouve se répandit bien vite dans les principales villes de France et de l'étranger, notamment à Paris et à Munich, où elle fut chantée en présence de la cour de Bavière. Aussi M. Sain d'Arod ne faisait-il que constater un fait, lorsqu'il écrivait, quinze ans après : « Cette composition, qui doit son succès à son mérite musical d'abord, et ensuite aux convenances de son style, à l'observation rigoureuse de la prosodie du texte sacré, si souvent maltraité par les musiciens, s'était rapidement répandue dans toutes les chapelles et dans tous les établissements religieux de nos contrées. » (*Courrier de Lyon*, 22 février 1859.) — Voir sur son exécution à Lyon, *l'Union des Provinces* du 27 novembre 1843; à Auxerre, *la Constitution, journal de l'Yonne*, du 11 août 1863 (2); à New-York, *la Paroisse* du 15 juillet 1861, p. 184, etc.

24. *Deuxième messe en ré, à trois voix égales* (sopranos, ténors et basses), *avec accompagnement d'orgue.* — Paris, Benoît, 1855. in-4 oblong.

fois avec sa naïveté ordinaire : Quand je prêche mon sermon sur la résurrection des corps, les plus grandes cathédrales ne suffisent pas à contenir l'auditoire.

(1) C'est une lettre de M. le chanoine Jouve, remerciant M. Méry, di-

Digitized by Google

Cette messe fut exécutée pour la première fois au château de Polignac, sous la direction d'un artiste de renom, M. Burgmüller. « De l'impression qu'en ont rapportée ceux qui l'ont entendue dit un correspondant du *Courrier de la Drôme*, il résulte que l'auteur, au lieu de viser, par un amour-propre aveugle, à des effets exagérés et brillants, propres à éblouir le vulgaire, s'est au contraire appliqué sans relâche à être un harmoniste sans prétention, un mélodiste sans excentricité ; que la simplicité et la distinction tout ensemble de la phrase mélodique, son allure recueillie, et pourtant aisée, la clarté, la liaison, la substance de la contexture harmonique, un rhythme toujours convenable, un usage modéré des répétitions de mots, l'accord constant du chant et de l'harmonie avec le sens des paroles liturgiques, sont les qualités par lesquelles son œuvre se distingue (1). »

25. *Recueil de motets, hymnes et antiennes au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge, et sur différents autres sujets, à trois voix égales ou inégales, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium, ad libitum.* — Paris, E. Repos. 1861. Beau vol. gr, in-8.

Ce recueil comprend 16 morceaux, parmi lesquels on remarque un *Lauda Sion* devenu très-populaire ; on en trouve le détail dans le grand catalogue de Repos. Chaque pièce peut former un tout à part, sauf cinq, qui ne se séparent pas. (*Ecce Panis* à quatre voix, deux *Lauda Sion* à trois voix, et deux *Panis Angelicus* à trois voix.)

26. *Recueil de cantiques à trois voix égales, à l'usage des maîtrises, colléges, pensions, couvents et maisons d'éducation, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium.* Paris, E. Repos. 1861. — Ce recueil se compose de 13 cantiques, qui se vendent aussi séparément, savoir : *Tout l'univers*, hymne d'actions de grâces ; *Serment à Marie* ; *Grandeurs et bienfaits de Marie* ;

recteur de la Société chorale d'Auxerre, de l'heureuse exécution de sa messe, le dimanche 9 août, à l'occasion de la fête patronale de cette ville.

(1) *Courrier de la Drôme* du 23-24 mars 1857, article signé M. A. B. D. L. H. — Voir *ibidem*, n° du 9-10 décembre 1861, le compte-rendu de l'exécution de cette messe à l'église Notre-Dame de Valence, à l'occasion de la fête patronale du 8 décembre.

Digitized by Google

Qu'ils sont aimés ; *Vierges, chantez, formez des chœurs* (paroles de M. Joselle); *Après la Communion* ; *Compliment pour la fête d'une Supérieure* ; *Souvenez-vous*, prière de saint Bernard ; *Que mon sort a de charmes*, cantique après la communion ; *Allons parer le sanctuaire* ; *Sacré-Cœur de Jésus; Esprit-Saint* n° 1 ; *Esprit-Saint* n° 2 (1).

27. *Album de chant pour distribution des prix, dédié aux pensionnats et institutions religieuses. Collection de morceaux à trois voix égales, avec accompagnement; paroles et musique de l'abbé Jouve, chanoine de Valence.*— A Paris, chez Heugel et Cie, rue Vivienne, 2 bis. A Valence, chez l'auteur, et chez Bouffier, marchand de musique. 1861.

C'est le seul ouvrage de poésies que M. Jouve ait livré au public. « L'une de ces pièces, dès plus belles par la variété des chants, dit un compte-rendu de ce volume, reflète les récentes impressions d'un voyage de l'auteur. Il a redit en beaux vers, puis en belle harmonie, les sentiments de religieuse admiration qu'éveille, dans une âme de prêtre et d'artiste, la vue du Rhin et de la Suisse, avec ses montagnes, ses chalets, ses cascades et ses glaciers. Une autre de ses poésies célèbre le bonheur du foyer domestique et du séjour au champ des aïeux; elle sera remarquée. Enfin, un hymne final chante solennellement Dieu, l'homme, la création (2). »

28. *Premier quatuor en fa, pour piano, violon, alto et violoncelle.* Paris, Benoît, 1862. Grand in-4 de 36 pp.

29. *Quatuor en sol majeur*, pour les mêmes instruments. Paris. *Ibidem.*

(1) Nous rapprocherons de cet article une cantate que nous croyons inédite, composée pour la distribution des prix du Petit-Séminaire, en août 1832. (Paroles de M. Genin, d'Erôme).

(2) L'*Ami des Familles*, t. XII, p. 330. On y trouve *in extenso* la cantate intitulée : *Le Rhin et les Alpes*. Nous croyons que l'hymne final dont il est ici question n'est autre qu'une pièce de seize hexamètres intitulée : *Dieu, l'homme et l'Univers*, aussi publiée par l'*Ami des Familles*, t. Ier, p. 253. — Voir aussi sur ce livre le *Courrier de la Drôme* du 29 novembre 1861.

Digitized by Google

Ces deux quatuors furent exécutés à Lyon, chez M. Cherblanc, en février 1859. Voici en quels termes ils furent appréciés, étant encore inédits, par deux amateurs distingués, sur une simple audition : « Il me souvient, dit M. Morel de Voleine, d'une musique calme, limpide, semée de chants heureux, de tournures élégantes, de piquantes combinaisons ; et, j'en rends grâce au compositeur abondant et sagement contenu, érudit dans les arcanes du contre-point et tenant en bride l'affectation de la science. Dieu merci, il n'a pas voulu renchérir sur la métaphysique musicale des Allemands ; si son harmonie annonce l'étude des grands théoriciens, sa phrase a presque toujours la marche facile et gracieuse des Italiens ; il est resté lucide et n'a usé des formes scholastiques qu'autant qu'il le fallait pour régulariser son discours, et non pour fatiguer l'esprit avec un infernal galop de dissonnances, de suspensions et d'imitations trop serrées (1). » — « Cette musique, qui est toute du passé par la forme, dit à son tour M. Sain d'Arod, appartient au présent par la pensée qui l'a dictée et le goût qu'elle décèle de la part de son auteur. Cependant, elle semble refléter particulièrement le caractère et les tendances de l'époque vers laquelle elle vous reporte, et qui sont les essais produits dans son enfance par Joseph Hayden, dont M. l'abbé Jouve a pu voir lui-même les précieux manuscrits dans les bibliothèques de Vienne, de Munich, de Leipzick et de Prague, pendant le voyage musical qu'il a accompli au sein de l'Allemagne..... Le *Menuet* du premier quatuor est charmant ; il ne peut que gagner encore à être plus développé ; l'*Andante* est très-bien traité, et pourrait être signé de la main d'un maître. Le second se distingue par le même mérite que le précédent; il nous a semblé encore plus court, et nous avons regretté de voir se terminer si promptement une idée si clairement dessinée, un thème à la fois si agréable et si distingué que celui qui en fait le début. — En un mot, et quelles que soient d'ailleurs leurs proportions, ces deux quatuors sont l'œuvre d'un homme

(1) *Gazette de Lyon*, 10 mars 1859.

Digitized by Google

de goût, d'un musicien sérieux, et font beaucoup d'honneur à la science et au talent de M. l'abbé Jouve (1). »

30. *Troisième messe en si bémol, à trois voix égales, avec accompagnement d'orgue.* Paris, E. Repos. 1863. — Cette messe, comme les deux précédentes, produisit le plus grand effet. Bien que l'auteur, dit M. Roger, s'y livre quelquefois à la fugue et au style d'imitation, sa pensée est toujours exprimée avec clarté, accessible à tout le monde, et ne se perd jamais dans la science trop sévère que l'on reproche à certaines compositions (2). »

31. 32. 33. La notice que nous venons de citer, publiée en 1865, annonce comme étant sur le point de paraître un *Premier trio en ut*, pour piano, violon et violoncelle ; *un deuxième trio en fa*, et un *troisième trio en ré majeur*, pour les mêmes instruments. Nous ne connaissons pas autrement ces trois morceaux.

Outre ses nombreux travaux publiés dans les revues, et dont nous n'avons cité qu'une faible partie, M. l'abbé Jouve a encore fourni d'utiles renseignements à M. Adolphe Joanne, pour la partie Dauphinoise et archéologique de ses itinéraires (3). Nous croyons qu'il est aussi l'auteur des *Raisons contre la conservation du chant Viennois*, publiées par Mgr Chatrousse dans sa *Lettre circulaire* nº 82, relative au *Chant ecclésiastique*, en regard des *Considérations en faveur de l'application du Chant Viennois au texte romain* (par M. l'abbé R...), sur lesquelles le prélat appelait ses prêtres à émettre chacun son avis.

M. l'abbé Jouve laisse quelques manuscrits parmi lesquels nous avons trouvé l'ébauche d'un travail sur la franc-maçonnerie, et un article déjà achevé, ayant pour titre : *La Vierge Marie, type de l'art chrétien dans les principaux mystères de sa vie, représentés par la peinture et la sculpture dans les œuvres des*

(1) *Courrier de Lyon* du 22 février 1859, à la *Chronique musicale* (reproduit en partie par le *Courrier de la Drôme* du 27 février 1859.)

(2) L. Roger, *Biographie de l'abbé Jouve*, p. 10.

(3) Voir dans le *Courrier de la Drôme* du 11 juin 1865 un compte-rendu par M. Jouve des Guides-Itinéraires de Joanne.

Digitized by Google

maîtres les plus célèbres de l'Europe. Il avait déjà touché ce sujet, mais d'une manière légère à l'art. *Vierge* de son Dictionnaire d'Esthétique.

La biographie de M. le chanoine Jouve est loin d'être inédite. Outre la brochure de M. Roger qui en traite *ex-professo*, M. Rochas le fait figurer, quoique vivant, dans sa *Biographie du Dauphiné*, parmi les hommes célèbres dont notre province s'honore ; la *Nouvelle Biographie générale d'Hœfer* fait aussi une mention très-honorable de notre compatriote, oublié mal à propos par Vapereau. Parmi les articles nécrologiques publiés à l'occasion de sa mort, nous mentionnerons, outre celle de M. Huz déjà citée, la notice que lui a consacrée M. Lacroix dans le *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme* (T. VI, p. 201) (1).

Il était de notre devoir de venir, après taut d'autres, payer un juste tribut d'hommages à la mémoire de celui que les sciences et les arts pleurent en ce moment, et de mêler notre voix au concert de louanges qui s'est élevé sur son tombeau. Sa vie d'ailleurs, à quelque point de vue qu'on la considère, à titre de compatriote ou de collègue, nous appartient tout entière ; il importe que nous la transcrivions dans nos Annales avec d'autant plus de soin, que d'autres avant nous ont gravé son nom dans leur Temple de Mémoire, et qu'à nul autre mieux qu'à nous il ne convient de le conserver avec honneur comme un titre de gloire et un précieux souvenir de famille.

L'abbé Cyprien PERROSSIER,

Membre de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, Correspondant de l'Académie Delphinale et de la Société bibliographique.

(1) Nous avons publié sur M. le chanoine Jouve, dans la *Semaine religieuse de Grenoble* du 7 et dans le *Journal de Montélimar* du 9 mars 1872, une notice nécrologique qui n'est qu'un abrégé de celle que nous donnons ici. Les *Annales Catholiques* de Chantrel du 23 mars (t. Ier, p. 413), en ont publié aussi un petit résumé d'après *la Semaine de Grenoble*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

QUELQUE RIMES; PAR M. LÉO GENIN (1).

Il est des villes heureuses, où, par un don du ciel — et s'entr'aidant sans doute comme le doivent faire deux associés bien avisés — fleurissent, à côté et à l'égal l'un de l'autre, l'esprit et le bon vin. Mais de toutes celles où s'accomplit ce riant prodige, la plus voisine de nous est celle qui me plait le mieux. Vienne ! nom cher à mes souvenirs; pays qu'on peut aimer sans crainte, car on l'aime en bonne compagnie, en compagnie de connaisseurs du moins, ainsi que l'attestent les monuments, vestiges de son ancienne splendeur !

Vienne a le soleil, d'abord. A 27 kilomètres seulement de Lyon, c'est déjà *le Midi* qui commence : la patine caractéristique de saint Maurice est là pour le dire à ceux que les succulentes primeurs de ce coin privilégié n'auraient pas persuadés. Est-ce un effet de la nature physique méridionale qui réchauffe une nature humaine encore frappée au type viril du Nord ?... Pensez ce qu'il vous plaira de mon hypothèse : mais ne la jugez que sur inventaire ; car ce vieux sol romain, qui nourrit un rival de l'Ermitage, a aussi donné un émule à Corneille, un compagnon à Alphonse Baudin !

Mais descendons de ces hauteurs aux us et coutumes de la vie courante. Tandis que, dans le reste de cette province, vous entendrez répéter, à toutes les tables d'hôte : « Oh ! nous autres, Dauphinois !..... plus fin que nous n'est pas bête ! » à Vienne, l'orgueilleux dicton est en action. Ailleurs, l'esprit s'affirme; ici, il se prouve, et la preuve court les rues. Charmant séjour, où, depuis cinquante ans, d'inaltérables amitiés, fidèlement transmises de père en fils, m'ont fait une seconde patrie, une nouvelle famille. Là, vous trouverez l'humeur gauloise,—le sûr commerce de

(1) In-8, de 227 pages. Vienne, 1872. Imprimerie de Joseph Timon.

Digitized by Google

cœur,—l'amour attrayant, chaste et fécond,—la pensée libre, sans prétention à la libre-pensée, — un conseil municipal démocratique à la hauteur de toutes les difficultés et de tous les dévouements, — une société en coopération, qui, depuis vingt ans, nourrit et moralise ses membres, en enrichissant ses actionnaires, — un docteur à qui vous pouvez demander tous les services imaginables, hors celui de rédiger sa note, — un imprimeur qui choisit ses clients, — un notaire, enfin..... mais halte-là, pour le moment. Heureux hôtes, plus heureux invités, qui pouvez offrir, accepter les vins et les vers du crû sans rien craindre, puisque les uns portent la pure estampille de *Côte-rôtie*, les autres celle de Ponsard, Pichat, Charles Reynaud, Léo Genin.

« Léo Genin !..... Quel est ce nouveau venu, allez-vous me dire ? Quels sont le caractère, le genre, la visée de son œuvre ? »

Sa visée ?..... Oh ! rassurez-vous, lecteur. Le poète que je vous présente est simplement un honnête, un très-honnête homme, citoyen de la ville dont je vous parlais tout à l'heure, père de famille, ancien notaire s'il vous plaît, et, dans son ministère comme en dehors, entouré d'une estime qui suffirait aux ambitions les plus exigeantes. S'il faut aller plus loin, je le crois, et d'après ses vers mêmes, ennemi né de toutes les banalités; et c'est là sans doute ce qui l'aura poussé sur le chemin du Parnasse. Un notaire est de toutes les noces, et sa part y est réglée d'avance. Mais celui-ci, sans dédaigner le moins du monde, — oh ! certes non ! — l'accolade traditionnelle, a, de bonne heure, tenu à y ajouter quelque chose. Il a hasardé un couplet; puis le succès venant et l'amitié y mettant sa douce contrainte, peu à peu, de contrat en contrat, c'est-à-dire de dessert en dessert, le couplet s'est fait chanson, et la chanson volume. Et c'est effectivement le *toast aux époux* qui revient le plus souvent et qu'on voit revenir avec le plus de plaisir dans ce petit recueil.

Digitized by Google

Toast aux époux !... *à l'épouse* devrais-je plutôt dire. Est-ce simple galanterie professionnelle ? Serait-ce parce que le montant des honoraires — et naturellement aussi l'empressement de l'officier ministériel — se calculent d'après le chiffre de la dot ?... Je cherche, à dessein, vous le voyez, parmi les explications les moins vraisemblables pour ôter tout motif à la jalousie du conjoint ; mais ce qu'il y a de positif, c'est que dans ces divers toasts, on l'a remarqué, le pauvre mari n'a que la part congrue. — « Il se dédommagera bien, tout à l'heure ! » semble dire le gai tabellion. Et, en attendant, tous ses empressements, tous ses vœux, ses anacréontiques escarmouches prennent pour objectif le jeune et frais corsage si bien fait..... pour inspirer un poète.

Cette source, cependant, n'est point la seule. Il faut tout dire, puisque ici nous cherchons, médecin indiscret, les causes d'une maladie, de la *diathèse vermineuse* ; M. Léo Genin avait un voisinage aimable mais dangereux. Comme il le dit lui-même,

> A deux pas, côte à côte avec mon héritage
> Se présente à la vue un modeste cottage.
>
> . . . . . .
>
> C'est la maison qu'Horace aurait bâtie en France.
> Aussi c'est au poète au génie immortel,
> A notre ami Ponsard, qu'appartient ce castel.

Ne voyez-vous pas d'ici comment la chose se fit, comment le malheur arriva ? Entre voisins de campagne, on s'emprunte tant de choses ! Aujourd'hui, c'est le chariot, demain, c'est la monture..... Un jour, en passant, le cher notaire aura vu Pégase tout sellé sous la remise ; et..... le voilà parti !

Quoi qu'il en soit, M. Genin me plaît, me séduit, indépendamment de tous les autres, par un attrait pour moi irrésistible. Comme le pacifique héros de Goldsmith, « je suis, de mon naturel, aussi curieux d'un visage satisfait que d'autres le sont d'une médaille bien frappée ou

Digitized by Google

d'une aile de papillon bien nuancée. » Le bonheur, à moi — et ceci se vérifie presque toujours — me fait supposer le mérite. Donc, à voir un galant homme, au seuil de la vieillesse, traduisant en tendres ou gais refrains les sereines impressions que lui donnent ses enfants et ses amis, sans trouver contre les travers et les vices de l'époque plus d'une toute petite goutte de fiel, je me dis que bien certainement il ne garde pas tout pour lui; que ce bonheur promet d'être réciproque; et je m'attache d'autant à l'œuvre qui va m'initier à un état de l'âme, si rare à contempler, si doux à partager.

Jusqu'à quel point ce chantre du foyer a-t-il échappé au sort néfaste du poète bourgeois ? Lisons :

M. Léo Genin, nous le savons, est surtout inspiré par les événements de famille. Son fils part pour Paris; et le père, l'*Indicateur* en main, le suit de ses vœux inquiets, de station en station :

Essayons de lancer ma pensée après lui;
C'est toujours un moyen d'atténuer l'ennui.
Alerte, mon esprit, détalez, et rapide,
D'un bond, ayez raison de la vapeur humide !

Rien n'est à remarquer entre Vienne et Lyon.
A Mâcon, il s'arrête et descend de vagon;
Je le vois aborder la plaque ruisselante,
Empressé de grossir sa cascade fuyante.

Minuit sonne, à Dijon, pour le vin renommé,
Il cherche à rafraîchir son pharynx enflammé;
Je l'entends, effaré, crier d'une voix sourde :
« Imbécile, étourdi, je n'ai pas pris ma gourde ! »

A Tonnerre, endormi, je vais en faire autant :
L'esprit surexcité se calme et se détend;
J'ai peine à soulever ma pesante paupière,
Je lui souris encore et souffle ma lumière.

Morphée, assistez-nous, procurez bonne nuit
Au fils sur sa banquette, au père dans son lit.

Digitized by Google

Plus tard, c'est sa fille qui va le quitter, et l'*auteur* (vous voyez que je parle la langue notariale) l'*auteur* mettant dans un toast ému, avec tout ce qui le navre, tout ce qui le console, s'écrie, après l'éloge bien mérité du nouveau fils qu'il s'est choisi :

Honneur à maître Pierre entrant dans la famille;
C'est mon homme, ou plutôt c'est celui de ma fille !

Deux mots à celle-ci, pour clore ce discours :
Toujours la bonne humeur, la bonne humeur toujours !
Jamais de front voilé par un épais nuage ;
Rien ne plaît au mari comme le gai visage,
Miroir de l'âme aimante, indice du bonheur,
Plat du jour conjugal, de piquante saveur,
Qu'il faut, chaque matin, chaque soir, à chaque heure,
Lui servir en tous lieux, surtout en sa demeure.

Echange adroitement, sans crainte de pécher,
La vertu qui l'agace et peut l'effaroucher,
Contre quelque défaut présumé sympathique ;
Ce sera de la bonne et sage politique.

Les amis, je l'ai dit, partagent avec ses enfants le don de faire vibrer la lyre de notre poète. Ecoutez l'exorde du toast à un magistrat quittant le siége de Viénne pour un fauteuil dans le même ressort.

« Monsieur le Président,

Un décret souverain, contre-signé Baroche,
Vous assigne la ville où fleurit la brioche.
Le ministre, assuré que vous n'en ferez point,
Confie à vos talents le siége de Bourgoin,

Quant aux retours attendris sur le passé, à ces doléances trop familières aux sénescents, vous en retrouverez à peine la trace dans ces confidences d'un vrai philosophe. A chaque page, à chaque vers, s'y révèle et s'y réveille le souvenir consolateur par excellence, celui du temps bien employé. J'y retrouve avec bonheur l'écho d'une sensation

Digitized by Google

de jeunesse qui jadis me fut aussi vive à moi-même, celle qu'apporte le modeste pécule fruit du premier travail :

O délire ! O transport ! J'écoute, après trente ans,
Bruire dans mon gousset mes premiers vingt-cinq francs,
Argent par moi gagné, légitime salaire
Venant récompenser mes instincts de notaire ?

Les petits événements de la ville et du jour ne laissent jamais indifférent notre barde prêt à toute occasion. Glissons sur ces menus détails de la chronique locale, dont l'intérêt s'évapore toujours plus qu'à moitié en passant la barrière. Je demande grâce, toutefois, pour une seule strophe. Il s'agit d'une *cavalcade de bienfaisance.*

Après avoir décrit pittoresquement les splendeurs du cortége, l'affluence des spectateurs endimanchés, le philantropique entrain des chevaliers-quêteurs, « Allez, dit-il,

Allez, quêtez, belle jeunesse,
Dieu guide et soutient votre effort ;
Mais, sachez bien, quoi qu'il paraisse,
Tout n'entre pas au coffre-fort ;
La pièce d'or, la pièce blanche,
Des gros sous la lourde avalanche,
Pêle-mêle y ruisselleront.
Le gai propos, le fin sourire,
Le doux regard où l'on peut lire,
Nos beaux quêteurs les garderont.

Je m'étais bien promis de laisser le lecteur seul juge du mérite des citations ; mais il me pardonnera, je l'espère, de recommander tout particulièrement celle-ci à son attention. Je n'hésite pas, quant à moi, à mettre la pensée et l'expression de ce dizain au niveau des plus délicates et des plus suaves que je connaisse.

Tel que vous apparaît jusqu'ici ce moraliste, cher lecteur, vous devez être désireux de le voir aux prises avec les opinions, les usages, les passions, les modes modernes. Cette perspective vous fait venir l'eau à la bouche, n'est-il pas vrai ? Et le morceau vous affriande d'autant

Digitized by Google

plus, heureux habitués de la *Revue du Lyonnais*, que l'ordinaire un peu épicé de Paul Saint-Olive vous tient, sur ce chapitre, en goût et en appétit. Vous voulez savoir si la cuisine de Romestang vaut celle du quai Saint-Clair ?... Eh bien! à table! La chère est saine et sans arrière-goût; et je n'ai, pour les empressés convives, qu'un regret, c'est que la place qui m'est accordée ne me permette de leur faire déguster ces produits-là que sur échantillons.

Stigmatisant d'abord la plaie de notre époque, l'*indifférentisme* de la jeunesse, « j'ai vu, dit-il à propos de nos beaux rejetons oisifs,

J'ai vu des lauréats diplômés, forts en thème,
Toucher, insoucieux, à l'âge de trente ans,
Sans avoir su gagner le prix d'nn cure-dent.

Ailleurs, certains messieurs fabricants d'hémistiches,
Porteurs de longs cheveux ou d'énormes barbiches,
Prétendent réformer les peuples et les mœurs
Pour avoir régenté trente ignobles claqueurs;
Ils ont tant fait parler les géants historiques
Qu'ils sont tout imprégnés de leurs vertus civiques;
Si bien que des lauriers conquis à l'Odéon
Les font marcher de pair avec Napoléon.

Eclectique par tempérament, d'ailleurs, il n'affiche point ses convictions; on les devine à peine au choix de ses amis. Mais la *pose*, en toute question, lui répugne et l'offusque. On peut toujours régler sa conduite sur ses principes, n'est-il pas vrai, même sur l'absence de certains principes:

Mais à quoi bon la goinfrerie,
Dans un salon d'hôtellerie,
Avec annonce au *Moniteur*
Des jours et lieux de la bombance?
C'est faire acte de libre-panse
Et non point de libre-penseur.

Sur la question *Théâtre* il est résolûment de l'école de son illustre compatriote, de son ami Ponsard. Et il est

Digitized by Google

certain que, après s'être nourri de cette pure et salubre littérature, lorsqu'on se hasarde à toucher pour dessert à quelques unes de nos primeurs courantes, quand on descend de Lucrèce, par exemple, à certaines études plastiques de l'adultère en action, on ne comprend que trop cette exclamation virulente :

Le poète, jadis d'une sévère main
S'appliquait à sonder les plis du cœur humain :
Du cœur, entendez-vous ? Oh honte ! oh turpitude !
C'est plus bas que se porte aujourd'hui son étude !

Lisez enfin, sur un sujet où vous ne pouvez manquer d'être avec lui en communauté de sentiment et d'indignation, lisez le récit de son aventure chez une modiste. Il accompagnait dans un magasin en renom, une de ses parentes, qui se montrait quelque peu difficile dans le choix d'un chapeau. La jeune dame, ce me semble, avait assez mal profité des leçons de son cousin sur le luxe, car vingt articles déjà gisaient rebutés, lorsque soudain,

« Si madame essayait, » nous dit, de sa voix claire,
La modiste entr'ouvrant un carton ficelé,
« Cet article nouveau, couleur *Paris brûlé* ;
« C'est la teinte à la mode ! » A ces mots, je l'avoue,
La rougeur indignée est montée à ma joue ;
Infamie et dégoût ! Voilà qu'un teinturier
Confisque à son profit le sinistre brasier,
Le reflet infernal de la guerre civile ;
C'est pour teindre un chapeau qu'a flambé la grand'ville !

Revenons à de plus calmes images. Juvénal sait, selon l'inspiration, se faire J.-B. Rousseau ou Despréaux. Voici la fin d'un *hymne au soleil*, qui a déjà heureusement inspiré un compositeur bien fait et bien placé pour saisir la pensée intime du poète :

Le mineur, exilé dans la fosse profonde,
Aborde en frémissant l'antre béant et noir ;
Il regrette, au départ, la lueur qui l'inonde,
Le bleu du firmament et la brise du soir.

Digitized by Google

Pour nous, gais laboureurs, enivrés de lumière,
Fouillant à ciel ouvert nos champs avec amour,
Servons d'écho joyeux à la nature entière,
Et chantons le soleil, dieu bienfaisant du jour.

Je termine par quelques extraits de deux pièces qui ont, je l'avoue, toute ma sympathie, *la Gère* et la *Robe de velours*.

La Gère est une petite rivière naissant tout près de Vienne, et qui, dans la dernière partie de son cours, est largement utilisée par les industrie locales. Voici comment M. Léo Genin nous raconte et ses égarements et sa punition.

Cédant à l'ardeur juvénile,
Plus encore à l'esprit du temps,
Trop tôt, pour aborder la ville,
La Gère abandonne les champs ;
Car elle échange, la pauvrette,
Sa course libre et guillerette,
A l'ombre des hauts peupliers,
Contre le collier de misère
Qui la retiendra prisonnière
A la merci des usiniers.

Dès lors plus de répit pour elle,
Mais le heurt, le choc, les ressauts ;
Son geolier brutal la morcelle,
L'entrave dans mille canaux.
Là-bas, confiante et timide,
Elle épandait son flot limpide
Sur la verdure ou les cailloux ;
Ici, captive et frémissante,
On voit l'esclave rugissante
Blanchir d'écume ses verroux.

Vain désespoir, rage inutile,
Il lui faudra, soir et matin,
Pour nourrir et vêtir la ville,
Tourner la meule du moulin,
Extraire du grain la farine,

Digitized by Google

Tisser et fouler la ratine,
Marteler l'acier et le fer
Et puis, quand l'œuvre est terminée,
Quand elle a gagné sa journée,
Le Rhône l'entraîne à la mer.

Quant au dernier morceau, il ne suffit plus seulement de lire, pas même d'admirer : *intelligite et erudimini!* Ce n'est pas sans trembler, toutefois, que je l'insère dans un journal de Lyon, de cette ville qui semble avoir pris pour devise : *Tout pour soi et tout pour soie.* Risquons-le, cependant. S'il a contre lui notre Chambre de commerce, sans doute le clan des maris, si intéressé au succès, saura bien créer en sa faveur une utile diversion :

Hier, je vous ai vue en robe de velours,
Céline ; c'est trop tôt ! les frivoles amours
Luttineront longtemps votre gentil corsage
Et les effaroucher, à mon sens, est peu sage.
Dorlotez bien plutôt ces sylphes inconstants,
Ces joyeux compagnons de notre gai printemps,
Acolytes zélés de la belle jeunesse,
Et qui déserteront quand viendra la vieillesse !

Qui donc vous a poussée à flétrir sciemment
Votre fleur juvénile en son plus frais moment,
A tailler votre robe en plein drap mortuaire,
A vous ceindre le flanc d'un lugubre suaire ?
. . . . . .
. . . . . .

Aussi, comme on dansait à cette époque heureuse,
Sans souci d'enrayer l'élan de sa danseuse,
D'empêtrer dans sa queue un imprudent talon
Et de la clouer vive au parquet du salon !

Je ne suis pas le seul à déplorer la perte
Du mouvement facile et de l'aisance alerte ;
Notre vœu, sur ce chef, sera longtemps déçu !
Le vent est au cocasse, au bizarre, au cossu,
On brûle d'éblouir, de primer, de paraître,
Et, depuis ce matin, la traîne a crû d'un mètre.
Je permets d'endosser la robe de velours

Digitized by Google

Quand on a cinquante ans, de robustes contours,
Les aplombs empâtés et les tempes de neige ;
Le noir vous amincit, vous lime, vous allége ;
C'est un palliatif dans lequel on a foi.
J'approuve et je comprends son légitime emploi
Contre le bourrelet qui fait saillir la hanche,
Le sein trop dilaté visant à l'avalanche
Et le ventre massif débordant le pourpoint ;
Il faut la martingale à ce rude embonpoint.
La robe de velours, à cet effet propice,
En frein riche et solide accomplit son office.

Céline, un simple mot : Vos cheveux sont-ils blancs ?
Pesez-vous cent kilos ? Sentez-vous sur les flancs
L'ouate grassouillette en précoce abondance ?...
Vous me répondez : Non. Eh bien, donc, patience !
Reléguez votre robe au fin fond du placard ;
Qu'elle y repose en paix. Vous l'aveindrez plus tard
Quand on vous saluera du nom de douairière
Et quand je puiserai dans votre tabatière.

J'ai été un peu prodigue de citations, chers lecteurs, mais je compte sur votre indulgence. J'espère même quelque chose de mieux ; car le peu de rimes que je viens d'extraire de QUELQUES RIMES représentent tout ce que vous aurez de ce charmant recueil. Apollon, cette fois, est demeuré libre de tout pacte avec Mercure ; en d'autres termes, ce volume ne se trouve pas dans le commerce. Ecrit sans façon, sans suite, au hasard des événements de l'année, au souffle des inspirations de l'esprit ou du cœur, il n'était point destiné à franchir le cercle des familiers. Si j'ai abusé en votre faveur de la communication gracieuse que M. Genin m'en a faite, remerciez-moi, je crois y avoir droit; mais que cela n'aille pas plus loin. L'excès de votre reconnaissance éventerait mon indiscrétion ; car après l'œuvre, c'est l'auteur, n'est-ce pas, que vous voudriez connaître ? Or, malgré son humeur hospitalière, il me pardonnerait difficilement peut-être de lui amener, à l'improviste, tant d'amis.

P. DIDAY.

Digitized by Google

Les Visions. — Elnoidès, petits poèmes. — Par tous Pays, deux volumes de nouvelles, par Germain Picard, de Villefranche; Paris, chez Cournol, passage du commerce, 3.

Nous avons l'an dernier, rendu compte ici d'un volume de petits vers de M. Germain Picard. Pour se relever de nos critiques, l'auteur a voulu nous montrer qu'il sait écrire les grands vers, quand bon lui semble ou tout au moins à ses heures d'inspiration.

C'est à ses heures, précisément, par fascicules et sans éditeur, que M. Picard publie *les Visions*. Nous avons, de la sorte, sous les yeux, deux poésies: *La foi, l'espérance, la charité*. — *Eva*, et des sonnets.

Il y a de beaux vers dans la première pièce dédiée à Lamartine. *Eva* est un épisode, d'une courtisane faite avec l'âme d'une honnête fille et le poète stigmatise, là, les séducteurs de cette sortie véhémente:

Honte à qui, se glissant au foyer de famille,
Flétrit par ses discours un cœur de jeune fille!
Honte au lâche qui jure un amour éternel
Et viole, en riant, son serment solennel!
Honte à qui, sans remords, apporte l'adultère
Dans le lit des époux, et, dans le cœur d'un père,
Creuse au doute, qui tue, un abime profond!
Séducteurs d'atelier, séducteurs de salon,
Honte à vous, dont la bouche égoïste et parjure
Jette un cœur innocent en proie à la luxure!
Honte! Car vous semez le malheur sur vos pas:
La femme qui faillit ne se relève pas!

M. G. Picard travaille dans un milieu mauvais, c'est-à-dire à Paris. « C'est le cœur et le cerveau de la France », mais le pays, particulièrement depuis 1871, s'inscrit en faux contre cette définition qui le calomnie et donne une juste idée seulement de la modestie des habitants de cette commune. La chaussure, la plus nette à l'arrivée, ne peut sans se souiller, fouler l'asphalte de Paris. Nos écrivains qui s'y naturalisent, perdent de même leur naïveté, leur originalité et nous servent ordinairement des études inspirées de leur nouvelle résidence, c'est-à-dire des vices d'une multitude relativement minime et de passions incomprises du surplus des Français. Voilà pour le fond. Pour la forme, ils perdent trop souvent de vue les traditions classiques, et, notamment ils cultivent en poésie, l'enjambement, le hiatus et les hémistiches défectueux. M. G. Sicard à quelques vers ainsi un peu faibles:

Celui pour qui j'ai tout perdu: ma bonne mère, etc.

Ce n'est point le reproche que nous ferons à notre compatriote pour son poème d'Elnoïdès, sujet de pure fantaisie, conçu, conduit, écrit dans un plan supérieur. C'est une

Digitized by Google

révolution dans une cité de la Grèce antique. La manière de l'auteur devait donc être large, archaïque. Elle l'est, mais sans le priver des grâces romantiques, par lesquelles les poètes contemporains, de Musset, Brizeux et les méridionaux Jasmin, Mistral, ont rendu la poésie séduisante, avenante, populaire à tous. Les vers d'Elnoidès ont cette simplicité; mais à l'antique, sans rien de trivial ni de familier. Ils se soutienent tour à tour dans le genre descriptif et des narrations animées comme les combats au milieu des rues, du second livre de l'Enéide. Qui ne sait cependant que le style noble et surtout majestueux, est doublement difficile. Il nous apparaît comme ces belles routes tracées en merveilleux cordons d'une hauteur vertigineuse, tour à tour au sein des bois, aux flancs des montagnes, au-dessus des rivières et où le voyageur finit par marcher toujours au même niveau et avec la même sécurité, au bord des précipices. Nous ne pouvons faire des citations pour justifier ce jugement. Tout le poème y passerait. Mais les hommes de goût le liront, sans arrêt, sans fatigue.

Après l'avoir fait, réfléchissant à la destinée littéraire de M. G. Picard, je suis resté convaincu qu'il écrirait plus, mieux et des choses infiniment meilleures, s'il fût demeuré dans son pays natale. Lutèce est la Dalila d'Octave Feuillet. Trop de poètes croient que cette courtisane verse le philtre de l'inspiration. Dès qu'elle les tient elle leur coupe les ailes et les rejette terre à terre, sur ses trotoirs. Mieux vaut mille fois au poète la vie de famille, les traditions de son berceau, à Brizeux la Bretagne, à Mistral les mûriers de Maillane, à Marsangy la Loire de Clamour. Nos sites n'ont rien à envier aux autres.

Le Beaujolais, précisément, à fait les frais de quelques nouvelles, dans le recueil de prose que M. G. Picard publie aussi par livraisons non périodiques, sous ce titre: *Par tous Pays*. Chacun de ses petits volumes est un bouquet d'historiettes et de contes. Les gens impatients des dénoûments se plairont à cette lecture; car le journal a ses exigences et beaucoup de ces récits ont dû se grimer en nains pour entrer dans ses colonnes. C'est du reste au physique seulement que ces nouvelettes peuvent paraître court-vêtues. La morale de l'auteur ne prête pas à la critique. Il professe et défend les grands principes. Une préoccupation politique ou sociale s'est même fait jour, en ce sens, dans son livre de 1872. Confesseur de la Commune, échappé au sort des otages, il a sans fiel raillé les radicaux, dans deux pièces. Le *colonel Gredinet* est un officier supérieur de la garde nationale de Montmartre. La *mairie de St-Boniface*, qui rappelle l'*humour* d'A. Karr dans les *Révolutions de Pirmasentz* est l'épopée d'un Rabagas de bas étage, à la campagne.

Jules Rambaud.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

On dirait une accalmie dans le ciel, aussi les oiseaux s'empressent-ils de chanter.

Tous les jours conférences et sur les sujets les plus divers ; à toutes foule nombreuse, auditeurs empressés et attentifs; Mme Ernst agite, Mme Cellini calme. MM. Heinrich, Nogués, Vallée et autres enseignent, instruisent et moralisent. On dirait un réveil de l'imagination, une renaissance des lettres. Oh ! si la politique pouvait se taire un instant !

— L'Exposition de la Société des Amis-des-Arts est-elle belle ou non? Question oiseuse qu'on fait chaque année et à laquelle on répond suivant ses lunettes ou ses amitiés. Elle n'est pas nombreuse, mais la plupart des artistes lyonnais y sont représentés. Ceux mêmes qui sont absents ne nous ont ni oubliés ni dédaignés. Ils sont à Vienne.

— En échange des trois belles copies du *Caravage* par Perrin, d'*Annibal Carrache* par Garnier et du *Sodoma* par Giacometti qui ornaient notre musée, nous avons reçu du Gouvernement :

L'*Aurore*, statue en marbre par Schœnewerk;
La *Nuit*, statue en marbre, par Pollet;
Saint-Vincent-de-Paul, buste en marbre, par Oliva.

Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.

— M. A. Périn, l'ami et le collaborateur d'Orsel, a offert à notre musée six très-belles études de ce maître si éminemment lyonnais.— Le génie d'Orsel le portait plus vers l'école d'Ombrie ou de Florence que vers celle d'Ornans. Nous l'en félicitons et nous voudrions le voir suivi par la jeune génération de nos artistes trop soucieux du faire, pas assez de la pensée.

— Le Conseil municipal a alloué 3,000 francs à la Société de topographie historique de Lyon qui, dans ce moment, fait graver et publie un plan de la ville au XVIe siècle. Ce travail sera composé de 25 planches de cuivre de 34 centimètres sur 44.

Une somme de 35,000 a été votée le 19 décembre pour subvenir aux frais des médailles et des diplômes destinés aux exposants et aux coopérateurs de l'Exposition.

— La nouvelle Société de l'Exposition universelle pour 1873 est dans les meilleures conditions, et tout lui fait espérer un succès que n'a pas eu sa devancière.

— Grâce au zèle et au dévouement de M. le curé de Saint-Bruno, ainsi qu'aux générosités des RR. PP. de la Grande-Chartreuse, la belle église des Chartreux de Lyon est achevée. S'aidant des plans anciens tout en s'inspirant de lui-même, M. Sainte-Marie Perrin a fait le portail qui manquait. Cette œuvre est pleine d'originalité et de goût, et fait honneur à l'habile crayon du jeune architecte.

— L'histoire locale nous a donné ce mois-ci un curieux et savant ouvrage : *Etude sur la genèse des patois et en particulier du roman et du patois lyonnais*, par le Dr Monin, l'*Histoire du château de Varey en Bugey*, par M. Aimé Vingtrinier. Lyon, chez Auguste Brun, rue du Plat, 13, et l'*Obituaire de Saint-Thomas en Forez*, suivi de l'histoire de ce prieuré, par L.-Pierre Gras, secrétaire de la Diana. Jolie brochure in-8o, avec titre à deux couleurs, encadrement, lettres ornées et plan.

Digitized by Google

— C'est le 18 février que commencera la vente de la célèbre galerie de tableaux et de gravures de M. Alexis.

— Les Révérends Pères Chartreux ont envoyé 5,000 francs pour la reconstruction de l'église des Charpennes détruite, en 1856, par l'inondation.

— M. Emile Guimet a loué pour quinze jours la salle Ventadour. à Paris, orchestre compris, pour y faire entendre un *Oratorio* de sa composition dont on fait le plus vif éloge. Après Paris viendra certainement le tour de Lyon, mais quand ?

— Un décret en date du 15 décembre déclare d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer de l'avenue de l'Archevêché à Saint-Just.

— Les travaux de la ligne de Lyon à Montbrison sont menés avec activité ; le tunnel de Loyasse, qui a près de 1,500 mètres, et qui ne traverse que le roc vif, est percé. Dans la nuit du 22 au 23 janvier courant, les deux escouades, du levant et du couchant, se sont rencontrés au centre de la montagne.

— A Saint-Germain-au-Mont-d'Or, des travaux exécutés par la Compagnie du chemin de fer ont mis à découvert une grande quantité d'ossements d'animaux anté-diluviens : éléphants, rhinocéros, bizons, cerfs, espèces éteintes ou retirées sous d'autres latitudes. La plupart de ces débris sont venus enrichir notre musée. Une magnifique tête de rhinocéros a été apportée ces jours-ci.

— Le nouveau Cirque des Célestins est achevé. L'ouverture en était vivement réclamée par les habitants de cette pauvre place délaissée.

— Le 25 janvier est décédé subitement, à Villeurbanne, l'excentrique directeur des luttes lyonnaises, le fameux Rossignol-Rollin, une célébrité en son genre.

— Le *Courrier de l'Ain*, né malin, comme tous les Français et spirituel comme quelques-uns, en énumérant les suicides et les assassinats dont notre bonne ville est le théâtre, disait l'autre jour :

> Le bois le plus obscur et le moins fréquenté
> Est auprès de Lyon un lieu de sûreté.

Hélas ! le nombre des crimes n'a pas diminué, au contraire. A côté des fous qui tirent des coups de pistolet dans les vitres du Télégraphe et des vandales qui mutilent les sculptures de Saint-Georges, nous avons les parricides qui tuent père, mère et sœur. Chaque jour est marqué par quelque nouveau crime, et nous sommes civilisés !

— La ville de Bourg a vu son musée, déjà précieux, enrichi de douze nouveaux tableaux offerts par le gouvernement. On remarque surtout les toiles signées Antoine Coypel, Benedetti Lutti et Van Loo.

— Le 1er janvier, une statue colossale de la sainte Vierge, due à des artistes lyonnais, a été inaugurée à Saint-Claude sur un des pics du mont Chabot Le savant et vénérable évêque de Saint-Claude a officié en présence d'une foule immense accourue de toutes les montagnes. Jamais la pittoresque petite ville n'avait vu tableau pareil.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

—

ALGER.

De ma fenêtre, sous la branche
Que fait plier l'or du fruit mûr,
Je vois sourire Alger la blanche,
Entre deux infinis d'azur.

Quel frais sourire ! La lumière
Avive d'un reflet nacré
Son front dont la blancheur altière
Tranche sur l'espace azuré.

Lorsque Vénus sortit de l'onde,
La vague pensait, en quittant
Les pieds de la merveille blonde,
Ne plus revoir rien d'aussi blanc.

Mais sous la baguette enchantée
D'une *Djennïa* du Sahel,
Un jour Alger, splendeur lactée,
Naissait entre l'onde et le ciel.

Le bleu, le blanc, couleurs charmantes,
Sous son soleil se mariant,
Lui faisaient des armes parlantes
D'azur, écartelé d'argent.

Digitized by Google

L'Orient répandait sur elle
Tous ses parfums, toutes ses fleurs,
Conviant la vague rebelle
A cette fête des couleurs.

Et la mer, à son tour charmée,
Pour la garder des vents de feu,
Entourait la ville embaumée
De son immense nimbe bleu.

Hugues BERTHIN.

L'ARCHÉOLOGUE.

A M. Lacroix, archiviste du département de la Drôme.

O vous qui devenez un Mécène à Valence,
Le pays vous devra de la reconnaissance
Pour vos doctes travaux et vos nobles élans ;
Erudit, vous avez encouragé ma lyre,
Et c'est ce souvenir qui maintenant m'inspire
Quelques accents naïfs, sincères, mais tremblants.

Le pauvre oiseau chanteur trouble votre silence,
Ce beau silence d'or précieux aux savants,
Êtres favorisés qui cherchent la science
Comme nous cherchons, nous; la musique des vents,
Les fleurs au doux parfum, la riante verdure,
Les coteaux ravissants que baigne le soleil,
Tous les charmants attraits de la belle nature,
Dont le cadre superbe est l'horizon vermeil.

Mais vous, Archéologue, oh ! vous êtes poète,
Quand vous rajeunissez des souvenirs lointains,

Digitized by Google

Et d'antiques manoirs où passa la tempête,
Des vieux tombeaux perdus sous les tons argentins
De la blonde Phœbé, compagne des ruines,
Et des temples si grands et si majestueux
Qu'ils semblent pleins encor de ces splendeurs divines
Qu'en des siècles de foi rêvaient nos bons aïeux.

N'êtes-vous pas poète, alors que votre plume
Fait sortir de l'oubli tant de riches trésors ?
C'est l'amour du pays qui vous guide; il allume
En vous le vif désir de rappeler les morts,
Et les créneaux moussus, parlant de leur courage,
Les remparts d'autrefois, ces témoins des hauts faits,
L'art gothique si pur, doux legs du moyen-âge,
Ces fiers chefs-d'œuvre enfin que les hommes ont faits.

Car souvent l'on dirait qu'il faut la main des anges
Pour denteler ainsi ces murs audacieux,
Ou que des séraphins, avides de louanges,
En ont tracé le plan en descendant des cieux.
Le style byzantin, moins svelte, a ses merveilles,
Vous ne l'oubliez pas, car vous n'oubliez rien ;
Et vous vantez les fleurs des plus humbles corbeilles,
L'oiseau qui chante ici, Monsieur, le sait fort bien !

O vous qui devenez un Mécène à Valence,
Le pays vous devra de la reconnaissance
Pour vos doctes travaux et vos nobles élans ;
Erudit, vous avez encouragé ma lyre,
C'est pourquoi maintenant j'ai voulu vous écrire
Quelques vers qui s'en vont vers vous un peu tremblants.

Adèle Souchier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Fin) *

GRAVEURS.

Vibert (1) (Victor), né à Paris en 1799, mort à Lyon, en 1860, membre de l'Académie de Lyon.

Si un artiste étranger mérite d'être considéré comme Lyonnais, à coup sûr c'est Vibert. Nous avons déjà dit quel fut son dévoûment pour l'école de Lyon lorsqu'il eut été appelé à y fonder l'enseignement de la gravure, et quelle étroite amitié l'unit à nos artistes lyonnais Orsel et Bonnefond : nous n'avons à parler ici que du graveur.

Elève de Pauquet, puis de Hersant et de Richomme, Vibert avait, en 1828, remporté le grand prix de gravure. Il était déjà connu par la gravure de la *Leçon de basse de viole*, d'après Netscher. D'ailleurs ce qu'était son habileté de main, la finesse et la pureté de son dessin, on le peut juger par les dessins executés à Rome pendant la première année, d'après la dispute du *Saint-Sacrement* et qui font partie de la collection de dessins possédée par le musée lyonnais. On est frappé, lorsqu'on considère les

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) *Eloge de Vibert*, par Martin-Daussigny. — *Histoire monumentale de Lyon*. IV, p. 160.

Digitized by Google

dessins postérieurs, la *Résurrection des enfants sur le corps de saint Philipe*, d'après la fresque d'Andrea del Sarto au cloître de l'Annonciade, le *Jugement de Salomon* et la *Vierge à l'œillet*, d'après Raphaël, on est frappé disons-nous du changement qui s'est fait dans la manière de l'artiste.

Il avait d'abord sacrifié à ce qu'on appelait le coloris en gravure ; mais sous l'influence d'Orsel et après l'étude approfondie des œuvres des peintres primitifs à Assise et à Florence, il abandonna, pendant les dernières années de son séjour en Italie, toute prétention à la couleur, « il « simplifia considérablement sa manière, et, renonçant « tout à fait à l'obscurcissement des clairs, il eut pour « but de joindre l'agrément d'Albert Durer à la simpli- « cité de travail de Marc Antoine ; à son retour de Rome, « frappé des beautés qu'il remarque dans le tableau *le* « *Bien et le Mal* qu'Orsel venait d'exposer au Louvre et « peut-être mieux disposé qu'un autre, par ses fortes « études, à comprendre que cette œuvre, résultat des mé- « ditations de l'artiste éminent qui avait eu sur son talent « une si heureuse influence, renfermait toute une régé- « nération de la peinture murale, il sollicita de son ami « la faveur de graver ce tableau et d'appliquer à cette « traduction les réformes qu'il se proposait d'apporter « dans la gravure au burin, réformes qui consistaient à « ne plus voir dans les tailles qu'un moyen d'exprimer le « plan perspectif et comme la coupe des objets qu'il avait « à rendre. Cette planche fut le travail qui, avec les soins « donnés à ses élèves, remplit sa vie pendant plus de « vingt ans (1) ».

Nous ne répétons pas les éloges qui furent faits de cette

(1) *Eloge de Vibert*, par M. Martin-Daussigny.

Digitized by Google

magnifique estampe ; son succès, en Allemagne surtout, a été général.

Le *portrait de Masaccio* exécuté à Rome, quelques planches d'après Orsel, faites pour le monument que M. Perrin élève à son ami (1), le portrait de *Jacquard*, gravé d'après Bonnefond, complètent la liste des gravures que Vibert a terminées. Il avait commencé à graver la *Vierge à l'œillet*, d'après son dessin, et *la Mère du Sauveur*, d'après la fresque d'Orsel, lorsque la mort l'a privé de montrer toute l'expérience qu'il avait acquise par son long travail sur le tableau d'Orsel.

A nos expositions de Lyon nous avons quelquefois admiré de charmants portraits au crayon finement et élégamment modelés : est-ce qu'un de ces souvenirs de Vibert ne viendra pas orner notre galerie lyonnaise?

Saint-Eve (2) (Jean-Marie), né à Lyon le 9 juin 1810 et non dans le Jura, comme quelques biographes l'ont dit par erreur, mort le 4 septembre 1856.

Vibert comprit que la réforme tentée par lui était trop radicale, et son enseignement trop opposé à l'enseignement académique lorsqu'il vit Saint-Eve, un de ses meilleurs élèves, excellent dessinateur, échouer au concours du prix de gravure en 1838, passer deux années à l'école de M. Richomme, et, en 1840, remporter le grand prix. « Saint-Eve avait appris de M. Richomme a revêtir le « savoir d'une enveloppe agréable et avait acquis, sous la « direction de l'illustre graveur parisien, cette douceur et « cette suavité de burin qui font le charme de ses ou- « vrages. »

(1) Le recueil des gravures représentant l'œuvre d'Orsel.

(2) *Notice sur Saint-Ève*, par M. Charles Fraisse. — *Histoire monumentale de Lyon*, IV, p. 160.

Digitized by Google

Ce n'est donc pas la doctrine de Vibert qui a triomphé avec Saint-Eve; mais ce que celui-ci conserva de ses premières études c'est l'amour du vrai, c'est le sentiment que l'on doit toujours chercher « à perfectionner son style « et son dessin par l'étude attentive de l'antique et des « maîtres les plus célèbres. »

Les envois que Saint-Eve fit de l'Italie ont tous été remarqués : en 1844, il avait terminé la gravure du *portrait d'Andréa del Sarto*, tête pleine de vie et d'expression; en 1848, il exposait la *Poésie*, d'après Raphaël, et la *Vierge de Foligno*. Après son retour, en 1851, il exposa la *Théologie*. Le *portrait de Fogelberg*, sculpteur suédois, est son dernier ouvrage. Il avait, en 1853, accepté du gouvernement la mission de reproduire la *Charité* d'Andréa del Sarto, tableau qui est au Louvre, mais il n'en put faire que le dessin (1).

Il a fait pour la *collection des Vierges de Raphaël*, ouvrage publié par Furne et Perrotin, la *Vierge au donataire*, gravure considérée comme la meilleure du volume. « La nature de son talent appelait Saint-Eve à repro- « duire Raphaël, aussi est-ce à ce grand peintre qu'il « a donné ses préférences, et il l'a traduit avec un rare « bonheur. »

Nous avons vainement cherché le nom de Saint-Eve dans le Musée lyonnais. Ne verrons-nous pas se grouper autour de Vibert tous ces brillants dessinateurs et ces maîtres graveurs dont Lyon sera fière de citer un jour les noms dans son histoire de la gravure du dix-neuvième siècle?

Soumy, né en 1831, au Puy-en-Velay (Haute-Loire), mort à Lyon en 1863 (2).

(1) Ce dessin a été gravé par M. Salmon.
(2) Voir *Gazette des Beaux-Arts*, tome XVIII.

Digitized by Google

Après avoir étudié la peinture avec M. Guy et la gravure avec Vibert, Soumy partit, en 1852, pour Paris. Il suivit les cours de M. Henriquel Dupont et, par un concours très-remarqué, remporta, en 1854, le grand prix de gravure. Pendant son séjour à Rome, il fit deux belles gravures : le portrait de François Ier, d'après le Titien, une tête d'homme d'après le Giorgione, des dessins d'après Michel-Ange et Raphaël, et peignit la belle tête de femme qui est au Musée de Marseille. A son retour, il fit quelques vignettes religieuses, grava d'après M. Chifflart la *Morte, Hamlet et Ophélia, Othello et Desdémone ;* peignit quelques portraits et quelques paysages. Mentionnons encore une suite de douze lithographies, *Motifs d'études*, représentant des types d'enfants, d'hommes et de femmes.

La maladie et les chagrins conduisirent Soumy au suicide, au moment où une œuvre considérable lui était confiée par Flandrin, la reproduction des fresques du chœur de Saint-Germain-des-Prés.

Soumy possédait toutes les ressources de l'art du graveur, et il se servait du burin comme d'un pinceau, cherchant à exprimer ce qu'il sentait sans se faire l'esclave d'aucune convention.

Il préférait la peinture à la gravure parce que celle-ci n'est qu'un art d'imitation : les portraits qu'il a peints ont un grand charme et sont modelés avec soin. On avait beaucoup remarqué, à l'Exposition de 1863, deux délicieuses figures d'un dessin large et élégant, d'un coloris doux et harmonieux.

ARCHITECTES.

Cochet (Claude-Balthasar), né en 1760, mort en 1835, membre de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

Cochet, élève de Dagourre et de Brogniart, eut le grand prix de Rome en 1783. La Révolution le trouve à Lyon : il compose le dessin et dirige la construction du rocher figurant le temple de la Concorde, au milieu du camp fédératif de Lyon, le 30 mai 1790 (1) ; quelques années plus tard (2), il élève un arc de triomphe sur le Pont-de-Pierre en honneur de Bonaparte ; en 1814, il est nommé professeur d'architecture à l'Ecole de Lyon et occupe cette chaire jusqu'en 1824. On cite de lui la loge maçonnique de la Parfaite Harmonie, dont la décoration intérieure était empruntée aux temples grecs : la nef était formée de douze colonnes d'ordre corinthien ; le sanctuaire circulaire offrait une coupole à compartiments soutenue par six colonnes d'ordre dorique à demi-saillantes (3). Il s'est occupé de la restauration de l'Hôtel-de-Ville et du Palais-de-Justice et a fait des projets qu'il a soumis à l'Académie de Lyon.

Il a décrit le monument funèbre et religieux qu'il construisit dans la plaine des Brotteaux en mémoire des Lyonnais morts au siége de 1793 : c'est une petite église à trois nefs précédée d'une construction bizarre qui, de face, a le profil d'une pyramide. Il a publié un grand ouvrage intitulé : *Muséum astronomique, géologique et zoologique*, suivi d'un traité des mosaïques, des stucs et des enduits. Enfin il a écrit une notice sur Loyer et un mémoire sur l'architecture des frontons.

Flachéron (4) (Louis-Cécile), né en 1772, mort en 1835, membre de l'Académie de Lyon.

(1) Il y a une grande gravure représentant ce camp fédératif, dans la collection Coste.

(2) Voir *Bulletin de Lyon*, 19 nivôse an X.

(3) Voir *Bulletin de Lyon*, 10 nivôse an XIV.

(4) *Biographie universelle*.

Digitized by Google

Longtemps architecte de la ville, Flachéron a exécuté et surveillé de nombreux travaux, mais n'a rien eu à faire de remarquable. Faut-il en effet citer la tribune circulaire soutenue par des colonnes, qui a été construite dans la salle du Change transformée en temple protestant? Ou le bâtiment ajouté à l'église Saint-Nizier et renfermant la sacristie?

Gay (1) (Joseph-Jean-Pascal), né en 1775, mort en 1832.

Élève de Grognard pour le dessin et de Cochet pour l'architecture, Gay, après l'époque révolutionnaire, vint à Paris. Il y suivit l'école de Leroy, puis celle de Percier et de Fontaine. Il obtint quelques travaux de M. Denon, directeur des Musées et des médailles, entre autres la composition de la médaille du sacre de Napoléon.

Nommé professeur à l'Ecole de Lyon, en 1807, et en même temps architecte de la ville, il fut chargé d'une bonne partie des travaux qui s'exécutaient alors dans Lyon. Il a fourni le dessin de l'autel de la chapelle de la Sainte-Vierge à Saint-Nizier; celui du maître autel de l'église Saint-Just (2). C'est lui qui transforma en une salle pour le Musée les cellules de l'ancien couvent de Saint-Pierre. Au concours deux fois renouvelé par la Chambre de commerce pour le bâtiment de la Condition des soies (3), il vit son projet adopté. Il fut chargé par

(1) *Revue du Lyonnais*, II, 128.

(2) La partie inférieure du maître autel ressemble à un ancien tombeau : le coffre est sillonné de cannelures ondées et verticales, ayant au centre pour tout ornement le monogramme du Christ. N'oublions pas de signaler, à Saint-Just, le charmant baptistère construit sous l'inspiration du curé d'alors, M. Boué.

(3) Rue Saint-Polycarpe. Il y a de l'unité dans l'ensemble; une belle porte cintrée, encadrée de marbre noir donne entrée dans l'édifice : l'entablement qui le couronne est d'un profil élégant.

Digitized by Google

la ville de la construction de la Halle aux grains, en 1811, et de la Caserne de la gendarmerie (1), en 1833, lorsque le couvent des Augustins où celle-ci était installée fut pris pour l'Ecole de La Martinière.

Rappelons que Gay a fait de nombreux dessins de médailles et de jetons.

Savant distingué, archéologue, connaissant parfaitement la théorie de son art, doué d'imagination, Gay avait toutes les qualités pour réussir.

Il y a dans les cartons de la bibliothèque, Coste une collection de plans, signés par M. D'Herbouville, en 1806, et dans lesquels Gay avait étudié la reconstruction du Palais-de-Justice.

Tibière (2) (Jean-Marie-Gabriel), né en 1758, mort en 1822.

Nous n'avons pas parlé, dans la biographie de Gay, de la construction des façades de Bellecour. Elles furent cependant élevées sous la direction de Gay, mais d'après les dessins de Tibière qui se plaignit vivement de cette préférence.

Tibière était élève de Decrénice. Sa première construction à Lyon est une manufacture d'indiennes faite, en 1786, pour MM. Picot et Fazy, de Genève; ce bâtiment, qui a une jolie façade du côté du Rhône, sert aujourd'hui de manufacture pour les tabacs.

Lorsqu'en 1800 il fut question de la réédification des façades de Bellecour, Tibière étudia des plans qu'il transmit au ministre de l'Intérieur et qui furent adoptés

(1) Cette caserne, construite par Gay de concert avec Hotelard, architecte de la ville, est au coin de la rue Sala et de la rue Saint-François-de-Sales.

(2) *Revue du Lyonnais*, IV, 217.

Digitized by Google

avec de légères modifications (1) ; c'est une construction de bon goût et d'un bon effet.

Quelques travaux exécutés hors de Lyon et l'édification de quelques maisons complètent l'œuvre de Tibière.

Pollet (2) (Jean), né en 1795, mort en 1839.

Après avoir reçu les notions de son art à l'école de Cochet, Pollet qui avait un goût prononcé pour l'architecture religieuse, parcourut la France afin d'étudier et de comparer les monuments du style ogival. A son retour, il reçut, en 1825, la mission de restaurer notre belle église de Saint-Nizier. Il travailla à cette restauration de 1825 à 1828, l'interrompit pendant quelques années, puis la reprit en 1835. Dans l'intervalle de ces travaux, Pollet partit pour l'Italie. Il eut à son retour, en 1830, l'occasion d'appliquer ce qu'il avait étudié dans les églises byzantines italiennes ; on lui confia la restauration de l'église d'Ainay. Quelques travaux à l'hospice de la Charité, des églises construites hors de Lyon (3) ou restaurées, des châteaux réparés, des maisons bâties, etc., attestent l'activité et la vie bien remplie de notre architecte.

Son œuvre principale à Lyon c'est la restauration de Saint-Nizier (4) ; il a fait le maître-autel en marbre blanc derrière lequel est une rampe élégante ; la balustrade évidée qui entoure le chœur, les stalles et les boiseries du chœur, les chapelles latérales de Sainte-Philomène et de

(1) Voir pour les détails, *Lyon ancien et moderne*, II, article sur les façades de Bellecour. Les changements principaux furent de substituer, dans le corps central, des pilastres à des colonnes. et de supprimer les petites fenêtres qui devaient être au-dessus du rez-de-chaussée.

(2) *Revue du Lyonnais*, X, 115.

(3) L'église de Tarare, par exemple.

(4) Voir *Lyon ancien et moderne*, II, article Saint-Nizier.

Digitized by Google

Saint-Louis-de-Gonzague. Si on peut avec raison reprocher à Pollet certains détails qui sont lourds, disgracieux, il faut cependant lui savoir gré des efforts qu'il a faits pour conserver une certaine unité de style, une certaine harmonie entre ce qu'il créait et le beau vaisseau qu'il réparait. Il faut encore lui tenir compte de l'idée qu'il a eue de donner à chaque chapelle latérale le style de l'époque où vivait le saint auquel la chapelle est dédiée (1).

Couchaud (2) (André), né à Genève en 1813, mort à Lyon en 1849.

Élevé à Lyon, Couchaud commença ses études d'architecture a l'école de M. Chenavard ; il les termina à Paris sous la direction de M. Labrouste. En 1838, il partit pour la Grèce. Auprès des monuments antiques, il fut touché de la beauté que l'art grec devenu chrétien avait su donner aux églises ; il recueillit de nombreux matériaux, et à son retour, en 1840, publia *Les églises byzantines en Grèce*, ouvrage orné de 37 planches avec texte explicatif, et qui comprend l'histoire de l'art byzantin chrétien depuis le quatrième siècle jusqu'à la conquête de Constantinople par les Turcs. Il retourna en Grèce en 1842 et ne revint définitivement qu'en 1845.

Il fit avec M. Chenavard les dessins qui nous conservent l'église de l'Observance (3) ; il prépara un projet de reconstruction de l'église Saint-Pierre ; et commença l'église de Saint-Paul-en-Jarrest qu'il ne put terminer.

(1) Ainsi, la chapelle de Sainte-Philomène et Sainte-Blandine est de style byzantin ; la chapelle de Saint-Louis de Gonzague est de style renaissance.

(2) *Eloge d'André Couchaud*, par M. Martin-Daussigny.

(3) Ces dessins ont été gravés et publiés, en 1846, par la Société académique d'architecture de Lyon.

Digitized by Google

Esprit cultivé, archéologue distingué, Couchaud avait voyagé avec fruit. Il savait beaucoup, et il avait amassé une prodigieuse quantité de dessins et d'études. Tout faisait présager pour lui une brillante carrière d'artiste lorsque la mort le surprit.

SCULPTEURS.

Chinard (1) (Joseph), né en 1756, mort en 1813.

Après avoir appris le dessin à l'Ecole gratuite que dirigeait Nonnotte, Chinard passa quelque temps dans l'atelier du sieur Blaise (2). Il est, en 1780, chargé par les chanoines de Saint-Paul d'exécuter les évangélistes pour pendentifs du dôme de l'église Saint-Paul. Avec le prix de ce premier ouvrage, il part pour Rome où il demeure de 1784 à 1789, faisant des copies d'après l'antique. Dans l'année 1786, il se présenta au concours de sculpture qu'avait ouvert l'Académie de Saint-Luc, et remporta le premier prix ; un artiste romain était classé le second, et un artiste prussien le troisième : Le sujet était *Andromède et Persée*.

Il quitte Rome en 1789, appelé par l'intendant du Dauphiné pour l'exécution d'un monument à ériger à Grenoble en l'honneur de Bayard ; mais la Révolution éclate et le projet échoue. Nous ne suivrons pas Chinard dans ses pérégrinations de Lyon à Rome et de Rome à Lyon, ni

(1) *Revue du Lyonnais*, I, 471. — *Notice lue à l'Académie*, en 1814, par Dumas. — *Histoire monumentale de Lyon*, III, 215.

(2) *Blaise* Barthélemy, né à Lyon en 1738, et mort à Paris en 1819, fut membre associé de l'Institut; il a fait le mausolée du comte de Vergenne qui est dans l'église de Versailles, plusieurs bustes, et les deux bustes de saint Etienne et de saint Jean-Baptiste, qui sont dans notre cathédrale de Saint-Jean.

Digitized by Google

dans les épisodes de sa vie agitée de 1789 à 1800. Nous le retrouvons membre de l'Athénée de Lyon qui vient d'être reconstituée, membre correspondant de l'Institut, et, en 1807, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale de dessin ; sa réputation est faite, il est choyé, il est honoré.

Les bustes du général Desaix, de Mesdames Récamier et Verninac, de Napoléon, de l'impératrice Joséphine, d'Eugène Beauharnais, de la princesse de Lucques, le mettent au premier rang des portraitistes ; il se distingue par la délicatesse du ciseau, la hardiesse d'exécution et la pureté de goût. Le dernier buste qu'il ait fait à Lyon est celui du comte de Bondy. Une gracieuse allégorie, *l'Amour sur les flots*, exposée en 1802, *Niobé frappée par Apollon, Phryné sortant du bain*, statue exposée en 1810, *le Carabinier* (1) exposé en 1811 et la statue du *général Cervoni*, dont le modèle en plâtre fut exposé en 1812 (2), attestent la facilité, l'habileté de ciseau, la poétique imagination de notre sculpteur.

Chinard, incarcéré en 1793, eut l'idée de sculpter en prison une statuette représentant la Justice près de laquelle se réfugie une colombe qui traîne un lien brisé, et de faire placer cette œuvre, rapidement modelée, sur le bureau de ses juges : le Tribunal révolutionnaire se laissa émouvoir, et donna la liberté au sculpteur.

Le Musée de Lyon possède le groupe en terre-cuite de Persée et Andromède, le groupe de l'enlèvement de Déjanire, la statuette de Chinard par lui-même ; dans la salle de la Bibliothèque est un bas-relief fait en 1808 (3)

(1) Cette statue orne l'arc-de-triomphe de la place du Carrousel, à Paris.

(2) Cette statue était destinée au pont de la Concorde.

(3) C'est un projet de décoration pour un arc-de-triomphe que la ville de Bordeaux avait élevé à Napoléon.

Digitized by Google

et représentant Minerve distribuant des couronnes aux vertus, aux talents et au courage militaire, allégorie de l'institution de la Légion d'honneur.

Dans l'église Saint-Nizier est une statue de saint Pothin qui n'est pas heureuse. Enfin on retrouve au parc de la Tête-d'Or le buste de l'abbé Rosier qui, en 1812, avait été inaugurée au Jardin-des-Plantes.

La verve de Chinard et sa facilité le désignaient à l'Administration municipale pour la direction des fêtes. Aussi pendant la République voit-on Chinard appelé à faire une déesse de la Liberté pour la fête de la Fédération (1); sous le Consulat il élève, pour un feu d'artifice, un arc de triomphe dédié à Bonaparte pacificateur (2); sous l'Empire il dirige les travaux de décoration de l'entrée de Napoléon et de Joséphine (3).

Lemot (4) (François-Frédéric), né à Lyon en 1771, mort à Paris en 1827.

La vie de Chinard s'est écoulée tout entière dans sa ville natale; celle de Lemot fut brillamment remplie à Paris.

Élève de l'Ecole gratuite des arts et métiers à Paris,

(1) Voir *Histoire monumentale de Lyon*, III, 83.

(2) Voir *Bulletin de Lyon*. 25 nivôse an X. L'arc-de-triomphe était surmonté du char du dieu de la guerre traîné par quatre coursiers dont un génie bienfaisant calmait l'ardeur.

(3) Voir *Bulletin de Lyon*, 23 germinal an XIII, et *Histoire monumentale de Lyon*, III, 204. Un grand arc-de-triomphe d'ordre dorique, décoré de bas-reliefs très-soignés, avait été élevé sur le chemin de la Boucle; il était surmonté d'un aigle portant le buste de l'empereur; au-dessus de la porte principale, une grande statue représentant la ville de Lyon offrant d'une main les clefs de la cité et tenant de l'autre un gouvernail.

(4) *Notice* lue à l'Académie de Paris, le 4 octobre 1828, par Quatremère de Quincy; *Histoire monumentale de Lyon*, III, 242.

Digitized by Google

Lemot est remarqué par Dijoux dont il devint l'élève à quinze ans. En 1790 il remporte le grand prix de sculpture, et part pour Rome. Obligé de quitter l'Italie au moment de la Révolution, il prend part aux travaux éphémères mais grandioses auxquels donnaient lieu à Paris les fêtes de la République. « Il y contracte le goût de la « grandeur, c'est-à-dire la faculté d'embrasser les rap- « ports essentiels des objets et d'y subordonner les acces- « soires, de tout rapporter au but principal, de savoir « choisir le but capital de tout sujet et de forcer ainsi « notre esprit de s'y concentrer (1). »

La statue de *Léonidas*, exécutée pour la Chambre des pairs, celle de *Lycurgue* et de *Numa Pompilius* pour la Chambre des députés, la tribune de la Chambre où sont sculptées en bas-relief deux excellentes figures ; *la Législation* et *la Renommée ;* le grand bas-relief dont est décoré le tympan du fronton de la colonnade du Louvre, tels furent les titres de Lemot à l'Institut. Il y fut reçu en 1805 en remplacement de Julien (2).

Citons encore parmi les œuvres de Lemot, une *Hébé*, la statue de *Murat*, le buste colossal de *Jean Bart*, la belle statue équestre de *Henri IV*, placée sur le Pont-Neuf à Paris, et la statue de Louis XIV, élevée sur notre place Bellecour.

Par la science de la composition, par l'élégance de son exécution, par la noblesse de son style, Lemot doit être considéré comme un des meilleurs sculpteurs du siècle.

Legendre-Héral (Jean), né à Montpellier, en 1796,

(1) Quatremère de Quincy. *Notice* sur Lemot.

(2) Rappelons que Julien, né à Saint-Paulien, près du Puy-en-Velay, ne saurait être regardé comme complétement étranger à Lyon. Il a été l'élève de Perrache père et de Guillaume Coustou.

Digitized by Google

mort à Meaux en 1852, membre de l'Académie de Lyon.

C'est par la grâce, la pureté et la morbidesse du ciseau que brille Legendre-Héral, l'un des plus féconds de nos sculpteurs. Venu très-jeune à Lyon, élève de Chinard, professeur de sculpture à l'Ecole de Lyon de 1818 à 1843, il appartient incontestablement à l'histoire lyonnaise.

En 1819, il expose *Le Jeune lutteur;* en 1820, *Léda, Jeanne d'Arc, Eurydice piquée par un serpent*; en 1823, *Silène ivre.*

Notre Musée possède : la *Léda*, l'*Eurydice,* statues signées de Rome 1821 ; le *Silène;* et la statue colossale de *Minerve pacifique*, statue exécutée à Paris en 1841.

En parcourant nos églises, on trouve à Saint-Just les statues de *saint Just* et de *saint Irénée* et deux bas-reliefs qui ornent la façade; à Saint-Irénée les statues de *saint Jean* et de *saint Paul*; à la cathédrale, les statues de la *Vierge* et de *saint Jean*, et la chaire exécutée d'après les dessins de M. Chenavard; à Saint-Paul, le maître-autel et les évangélistes.

Le bas-relief de la façade de l'Hôtel-de-Ville, représenant *Henri IV à cheval,* a été exécuté en 1828; il est d'une belle exécution. Citons encore le bas-relief qui est au-dessus de l'entrée de la salle des Pas-Perdus au Palais-de-Justice.

Legendre-Héral a fait de nombreux bustes, entre autres ceux de *G. Coustou*, de *Philibert Delorme* et de *Puget*, commandés pour le Louvre ; ceux du docteur *Eynard*, de *Poivre*, de *Grognard*, de *Bernard de Jussieu*, du comte *Faye de Sathonay*, de *Coustou* qui font partie de la galerie des Lyonnais célèbres : le travail est toujours soigné, et il y a beaucoup de vérité dans le caractère des têtes. Nous mentionnerons, en terminant, parmi les œuvres de

Digitized by Google

Legendre-Héral, la jeune fille au papillon exposée en 1842 sous le nom de l'*Éveil de l'âme*, et la statue de *Turgot* exécutée en 1843 pour la Chambre des pairs.

Marin (Joseph-Charles) (1), né à Paris en 1773, mort à Paris en 1834.

Entre Chinard et Legendre-Héral se place comme professeur de sculpture à l'Ecole de Lyon, Marin, élève de Lemot, et sculpteur plein de goût.

En 1810, Marin avait exposé *Une baigneuse*, charmante étude qui eut grand succès ; en 1812 il remporta le grand prix de sculpture ; à Rome, il fit le *Télémaque assis sur la peau d'un lion*, composition (2) qui lui valut d'être admis à l'école de Saint-Luc ; en 1819, il reçut la commande de la statue de *Trouville* destinée au pont de la Concorde et placée aujourd'hui à Versailles. A Rome, l'église de Saint-Louis, l'Académie de France, plusieurs galeries particulières ont des œuvres de Marin : on lui reconnaissait un ciseau gracieux et de la pureté dans le dessin.

Foyatier (3) (Denis), né près de Feurs (Loire), en 1793, mort à Paris.

Après avoir étudié à Lyon sous Marin, Foyatier alla à Paris, suivit l'école de Lemot, puis partit pour Rome, en 1822, et y demeura jusqu'en 1827. Il avait une merveilleuse facilité et comme un don inné pour la sculpture ; enfant de la campagne, il n'avait aucune éducation.

Pendant son séjour à Rome, il fit cette belle étude inspirée par l'Achille antique et devenue célèbre sous le nom

(1) *Biographie universelle.*
(2) Cette statue est à Fontainebleau.
(3) *Biographie universelle.*

Digitized by Google

de *Spartacus* (1); elle fut exposée à Paris en 1827 en même temps qu'une délicate figure nommée *Amaryllis*. En 1831, parut *la Jeune fille au chevreau;* en 1833, *l'Athlète Astydamas,* groupe colossal; en 1834, *la Siesta*, remarquable par la délicatesse des chairs.

On cite encore de lui l'abbé *Suger* et *le Régent* exécutés pour Versailles, *Cincinnatus* qui est aux Tuileries, une statue équestre de *Jeanne d'Arc* qui est à Orléans.

Foyatier était membre de l'Institut lorsqu'il mourut.

Le Musée de Lyon a une étude de *Bacchante* signée de 1835, une reproduction de la délicieuse idylle la *Jeune fille au chevreau;* enfin le buste de *Louise Labé* qui fut exposé en 1828, et le buste de Lemot.

Une grande habileté d'exécution assurait à Foyatier le succès dès qu'il travaillait le nu ; il ne réussissait pas les personnages drapés, comme on peut en juger par la statue de Jacquard, élevée place Sathonay, et par celle du major Martin que l'Administration lui avait également confiée.

Vietty (2) (Jean-Baptiste), né à Amplepuis en 1787, mort à Lyon en 1842.

Érudit, archéologue et en même temps artiste, Vietty a gaspillé ses belles facultés dans une vie pleine d'agitation ; il avait successivement étudié la peinture sous Hennequin à Paris, la sculpture avec Chinard à Lyon. Obligé d'entrer au collége de Roanne comme professeur de dessin afin de gagner sa vie, il écrivait en 1812 : « La

(1) On assure que Foyatier ne songeait pas le moins du monde à Spartacus, et que ce fut un de ses amis qui baptisa l'étude qu'il avait faite : cela n'ôte rien au mérite de l'exécution. La statue en marbre de Spartacus n'a été exposée qu'en 1831, c'est le modèle en plâtre seulement qui parut en 1827.

(2) *Revue du Lyonnais*, 1842.

Digitized by Google

« longue habitude des revers m'a donné une espèce d'in-
« dolence dans les arts : N'ayant jamais pu, faute
« d'argent, poursuivre mes études, obligé à Paris de faire
« le décorateur, chez Chinard le tailleur de pierre,
« à Roanne le maître d'école, je m'abandonne à mon
« sort » En 1817, on le retrouve à Paris, toujours inconstant, toujours se créant des ennuis imaginaires. En 1820, il entreprit une statue, *La nymphe de la Seine;* l'Administration lyonnaise lui en ayant fait la commande d'après le modèle qui fut exposé en 1822, il trouva moyen de ne la finir qu'en 1828. Dans l'intervalle il modela un Homère en 1824, et écrivit le texte qui devait accompagner le travail de M. Rey sur les antiquités de Vienne.

En 1828, il fut attaché à une expédition de savants en Grèce; mais sans résultat, car il en revint plus malade d'esprit et ne produisit plus rien.

Sa nymphe est au Musée ; elle atteste un beau talent.

Nous mentionnerons, en finissant, le sculpteur *Charles*, mort très-jeune (1), dont on trouve le nom dans les travaux décoratifs de l'entrée de la duchesse d'Angoulème en 1814 (2) et qui a exécuté la statue de la reine *Ultrogothe* placée sur la façade de l'Hôtel-Dieu (3).

Et *Perrier* (4), originaire de Saint-Jodard, mais élève de l'Ecole de Lyon, qui s'était adonné à la sculpture religieuse; il y a de lui dans l'église Saint-George, *Une Vierge avec l'Enfant Jésus*. C'est de lui qu'est la statue

(1) Il est mort fou.

(2) Voir *Journal de Lyon*, 4 août 1812.

(3) L'autre statue, celle de Chilpéric, a été faite par Prost, sculpteur lyonnais, contemporain de Charles.

(4) Né en 1820, mort en 1866.

Digitized by Google

monumentale en pierre placée sur la route qui domine la ville de Vienne (Isère).

Nous avons conduit l'histoire des beaux arts à Lyon jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle ; résumons-la en analysant brièvement la marche de l'art pendant chaque époque.

Au treizième siècle, les événements politiques tiennent une grande place et semblent seuls occuper l'esprit public ; de l'importance des pouvoirs oppresseurs créés par le régime féodal nait le réveil des désirs de liberté ; les Lyonnais revendiquent leur indépendance contre l'archevêque renfermé dans le château de Pierre-Scize et contre le chapitre de Saint-Jean qui occupe les cloîtres fortifiés de Saint-Jean et de Saint-Just. De grands spectacles viennent de temps en temps arrêter la guerre civile ; le passage des Croisés que les rois de France guident vers l'Orient, le concile général tenu en 1245 par Innocent IV et celui tenu en 1274 par Grégoire X apportent à Lyon les échos des grandes questions politiques et religieuses qui passionnent l'Europe ; mais ces trêves sont de courtes durées et elles n'ont aucune influence sur le développement des beaux-arts qui n'ont que des manifestations rares et accidentelles.

Au quatorzième siècle, les préoccupations commerciales dominent ; Lyon semble chercher dans le commerce une diversion aux fléaux qui reviennent périodiquement la frapper, la peste noire, les famines, etc. En même temps on assiste à l'établissement pénible du pouvoir municipal entravé par des influences que l'annexion du Lyonnais au royaume de France a irritées. Rien ne caractérise encore le réveil du sentiment des arts au milieu du matérialisme sensuel qui règne. Cependant l'arrivée des Cordeliers et des Jacobins donne naissance à des constructions nou-

Digitized by Google

velles ; et l'établissement de plusieurs négociants florentins à Lyon met dans la population un élément favorable aux arts.

Au quinzième siècle, l'ordre s'établit, la richesse s'accroît, les relations avec l'Italie deviennent plus importantes et plus suivies ; au milieu de la civilisation qui se développe les beaux-arts prennent place ; le style ogival tertiaire marque brillamment son passage à Lyon.

Mais les artistes lyonnais sont enchaînés dans la corporation et sont avant tout gens de métier. Aussi, au seizième siècle, malgré un mouvement scientifique et littéraire très-brillant déterminé par l'imprimerie florissante, les beaux-arts ne prennent pas le développement auquel on devait s'attendre. Les artistes, séduits par les formes charmantes que l'art passionné de la renaissance italienne multiplie, se contentent de les répéter pour satisfaire aux demandes du luxe et de la mode ; ils ne s'élèvent pas, faute d'éducation préalable, aux grands principes qui ont fait arriver les sculpteurs et les peintres italiens à la perfection ; pour les comprendre il eût fallu qu'ils allassent en Italie, et les succès de ceux qui ont en effet étudié l'art antique et les maîtres modernes à Florence et à Rome prouvent que l'intelligence et le sentiment artistique ne manquaient pas aux artistes Lyonnais. Néanmoins le seizième siècle est remarquable par les efforts de l'architecture pour lutter contre les souvenirs de l'art ogival et traduire les tendances nouvelles, par les succès de la gravure sur bois cultivée comme auxiliaire de l'imprimerie ; par l'établissement à Lyon de plusieurs artistes étrangers dont le talent apprécié forme le goût du public et dont les productions deviennent comme un enseignement des progrès réalisés par les écoles italiennes et par l'école flamande.

Digitized by Google

Il y avait là les prémisses d'une rénovation. Aussi, au dix-septième siècle, le mouvement artistique se produit-il avec éclat. Les liens de la corporation se détendent, et l'artiste a une individualité ; mais comme l'éducation artistique est toujours impossible à Lyon, c'est vers l'Italie que se précipitent les artistes. Malheureusement, les principes enseignés par les maîtres du seizième siècle étaient oubliés à cette époque ; on ne songeait qu'à plaire aux yeux et on ne s'attachait qu'à l'ordonnance et à l'aspect ; au lieu d'étudier Raphaël et l'antique pour apprendre à chercher dans la nature la beauté de la forme et de l'expression, la plupart des artistes se laissaient séduire par le talent facile et brillant de Pierre de Cortone, par le mécanisme élégant de Bernin, par le faire de convention qui règne dans les écoles où la fantaisie est prise pour directrice. L'art lyonnais reçoit donc une influence directe des systèmes en vogue en Italie. Il est encore influencé par la prépondérance qu'exercent sur les beaux-arts, dans toute la France, les peintres officiels attachés à la cour. Enfin les artistes étrangers qui, dans leur passage à Lyon. reçoivent quelques commandes ajoutent à la variété des productions qui manifestent l'art lyonnais au dix-septième siècle. En présence d'une grande animation artistique, de travaux considérables en architecture, en peinture, en sculpture et en gravure, des succès nombreux pour les artistes lyonnais qui cédant à l'attraction de Paris vont y exercer leur art, d'une certaine élévation de style dans les représentants de l'art lyonnais soit à Paris, soit à Lyon, il faut reconnaître que c'est là la plus belle époque de l'histoire des beaux-arts à Lyon.

L'influence que la centralisation artistique a donnée au goût de nos rois et de leur cour devint désastreuse au dix-huitième siècle ; la dépravation des mœurs entraîne

Digitized by Google

la dépravation du goût, de la couleur et du dessin ; les beaux-arts à Lyon, comme dans toute la France, sont envahis par le style Pompadour ; les artistes se plongent dans un monde fantaisiste qui n'appartient ni au monde idéal ni au monde réel. Un seul art échappe à la décadence et résiste dans une certaine mesure au torrent : c'est l'architecture. Et grâce aux architectes, l'Académie de Lyon devient le refuge des bonnes traditions de l'art ; on y disserte sur les principes vrais du beau et on les proclame dans d'excellents discours que nous sommes heureux de rencontrer comme des protestations contre les théories mises en pratique.

Toutefois, lorsqu'au dix-neuvième siècle, la réaction préparée par Vien et par David ramène les beaux-arts vers l'antiquité, on n'accepte pas à Lyon l'engouement pour l'art grec. On se préoccupe peu de l'idéal quand on est commerçant ; or, c'est le commerce qui appelle et favorise les arts, leur demandant de venir en aide à l'industrie. Si en dehors de cette application utile, la peinture cherche à produire des tableaux, elle se voit obligée, à cause du milieu dans lequel elle vit, de s'adresser à une bourgeoisie essentiellement réaliste ; ce ne sont plus les lignes, l'expression, les types à créer qui la préoccupent, c'est le séduisant fini des détails et ce sont les effets de lumière ; elle se fait art d'imitation servile et de trompe-l'œil. Une heureuse révolution, vers le milieu du siècle, ramène le goût de la grande peinture à Lyon ; et c'est l'Italie qui, encore une fois, inspire cette réforme. Quelle en sera la durée ? portera-t-elle tous ses fruits ? les arts seront-ils appelés à se développer dans une société avide des plaisirs de l'intelligence et des pures jouissances de l'âme ? Nous finirons en formant des vœux pour qu'il en soit ainsi.

Digitized by Google

Nous sommes en effet au terme de la route que nous nous étions proposé de parcourir. Nous n'aurons pas réussi, nous le sentons, à tracer dans notre rapide travail un tableau complet des beaux-arts lyonnais ; pour faire connaître un artiste, il faut étudier longuement chacune de ses œuvres et y chercher le reflet de sa vie. Mais quelque imparfaite que soit cette étude, elle renferme des matériaux qui pourront être utilisés un jour; et nous nous réjouissons de l'avoir entreprise, car elle nous laisse des souvenirs pleins de charmes que nous évoquerons souvent.

Et nos hæc olim meminisse juvabit.
Et ces vieux souvenirs nous charmeront un jour.

E. Pariset.

Digitized by Google

PREMIÈRE TRADUCTION FRANÇAISE

DES ÉPITRES D'ANGE POLITIEN

ET DE SES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

PAR UN CHANOINE DE SAINT-PAUL DE LYON

EN 1682.

> The numerous correspondents of Politian, form a constellation of learned men whose histories, as intimately connected with that of the revival of letters, are deserving of more minute research than has perhaps hitherto been bestowed upon them.
>
> GRESWEL, Memoirs of A. Politianus.

Ce n'est pas un inconnu qui vient se présenter aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais*, avec ces savantes lettres. Politien, leur auteur, a fait l'objet d'une étude fort attachante, lue en 1861 à la Société littéraire de Lyon par le regretté M. Chastel, et insérée dans ses annales de 1862. Celles de 1871 mentionnent (p. XLVI du Compte-Rendu) une traduction de quelques lettres de Politien, et des notes biographiques sur ce célèbre précepteur de Léon X. Je viens les compléter par des indications bibliographiques relatives au même sujet; elles emprunteront tout leur intérêt à quelques particularités peu connues de notre histoire locale, et aux noms lyonnais qu'elles mettront en lumière.

Un appréciateur éclairé des œuvres de Politien, Bernard de La Monnoye, frappé de l'importance de sa correspondance latine, s'étonnait que dans un siècle si fécond en traducteurs, ce recueil n'eût pas trouvé le sien. Il est vrai qu'au XVIIe siècle, la langue latine seule employée entre ces *correspondents*, loin d'être pour leurs lettres

Digitized by Google

une sorte de linceul d'où il fallût les tirer pour en faire valoir les trésors, en assurait au contraire la diffusion. Ainsi, Montausier, l'heureux époux de la belle Lucie d'Angennes, qui faisait un grand cas des lettres d'Ange Politien, en avait toujours des exemplaires qu'il donnait volontiers aux savants qu'il honorait de sa puissante amitié.

Nous lisons dans les mélanges de Vigneul Marville qu'un abbé de Chavannes « auquel il fit ce *régal* » lui dit, en le remerciant, que cet auteur avait été loué dans une épitaphe d'être un ange d'une espèce extraordinaire qui n'ayant qu'une tête, avait trois langues :

Politianus hoc tumulo jacet, Angelus unum
Qui caput, et linguas, res nova, tres habuit.

M. de Montausier qui ne trouvait jamais rien de bien, à sa fantaisie, répondit à l'abbé que c'était là l'éloge d'une femme et non pas d'un homme. « Cela serait vrai, Monsieur, répartit l'abbé, si le poète avec trois langues, avait donné trois têtes à Ange Politien (1).

Voici, du reste, en quels termes, quarante ans plus tard, Bernard de La Monnoye recommandait cette œuvre dans le *Ménagiana :*

« Les lettres d'Ange Politien, et les réponses qu'on y a faites, recueillies en un volume divisé en douze livres, mériteraient fort, par l'abondance des bonnes choses qu'elles contiennent, qu'un habile homme, qui aurait du loisir, entreprît de les traduire, et d'y ajouter des commentaires propres à éclaircir les endroits obscurs, et surtout l'histoire des sçavants de ce temps-là (2). »

(1) Dom d'Argonne, *Mélanges*, Paris, 1725, t. IIe, p. 182.)

(2) *Menagiana*, tome Ier, p. 137, éd. de 1729. Ces douze livres contiennent 257 lettres, *soit* 141 de Politien et 116 qui lui sont adressées. D'après la *Biogr. univ.* d'Hoefer, c'est un des documents les plus intéressants et les plus instructifs à consulter pour l'histoire littéraire de ce temps. (V. l'art. Politien.) Les correspondants de Politien, ceux du moins dont il a publié les réponses, sont au nombre de trente-six.

Digitized by Google

Ce n'est pas dans notre pays que ce conseil a été entendu; mais en Angleterre, en Allemagne et en Italie où Lod. Dolce, Ott. Mencken et Will. Greswel se sont emparés avec succès de l'idée de notre compatriote La Monnoye, tandis qu'on a pu dire qu'en France, sa voix était restée sans écho. Cette indication est rigoureusement exacte; mais avant La Monnoye, dont le *Ménagiana* parut en 1715, un pieux et savant Lyonnais, dignitaire du chapitre de Saint-Paul, avait traduit les deux premiers livres de ces épistres, et la Sylve du même auteur, intitulée : Ambra. Il aurait sans doute achevé de faire passer dans notre belle langue du XVIIe siècle les dix autres livres de cette correspondance, et le reste des œuvres latines du même écrivain, sans l'événement tragique qui causa sa mort le 30 du mois d'août 1704. Cette catastrophe qui faillit coûter la vie à un autre Lyonnais digne de mémoire, est ainsi rapportée par le survivant, l'illustre Claude Brossette (1),

(1) Claude Brossette, né en 1671, à Theizé, seigneur de Varennes et de Rappetour, échevin de Lyon en 1730, fondateur de la Bibliothèque de la ville de Lyon, et son premier conservateur, était fils d'Anthoine Brossette et de Anthoinette Fornas. Il eut deux frères jésuites et une sœur, Thérèse Brossette, mariée, vers 1685, avec Claude Sain, dont le fils, noble Anthoine Sain, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, agrégé au collége des médecins de Lyon, fut inscrit, sans réserve, au registre des *nommées*, le 14e août 1710, et épousa Marie Chorel par contrat, reçu Michon, notaire, le 7 juin 1721. Paul Sain, né de ce mariage, fut conseiller-secrétaire du Roy au Parlement de Dijon, en 1762, seigneur de la Couz, Montfalcon, Chaley, Saillans et la Bertinière, en 1767 — baron de Senevas, Saint-Romain-en-Jarrest, Chagnon, Valfleurie et dépendances, le 12 juillet 1769. Il avait épousé, le 9 janvier 1753, Jeanne Bruyset de Sainte-Marie. De ce mariage sont nés : 1° André-Paul Sain-Rousset, baron de Vauxonne, ancien maire de Lyon; 2° Pierre-Jacques Sain de Manévieux, qui comparut à l'assemblée de la noblesse du Lyonnais en 1789 ; 3° Andrée-Claudine Sain de La Couz, mariée à Gauthier de Murnand, officier d'artillerie sous Louis XVI. Claude Brossette épousa, le 20 juin 1706, Marguerite Chavany. Il en eut deux fils et deux filles.

Digitized by Google

dans une lettre adressée à Boileau, son ami, en septembre de la même année :

« J'étais, dit-il, avec le chantre d'une des principales églises de Lyon, et nous nous entretenions sur un pont de bois que l'on vient de construire sur la Saône. On avait élevé sur ce pont un grand ouvrage de charpente, composé de huit ou dix grosses poutres de sapin, longues de quarante pieds chacune, en forme d'arcs-boutants, qui soutenaient cet ouvrage. Le chantre et moi nous étions depuis un moment au milieu de ce pont, et environnés de cette machine élevée par-dessus, quand tout à coup elle se détacha du pont, et se renversa dans la rivière avec un bruit épouvantable. Le chantre en fut écrasé sur la place, à mes côtés, et moi, par une espèce de miracle, j'en fus garanti sans aucun mal. La Providence me réserve sans doute pour quelque chose de meilleur. Quoi qu'il en soit, voilà pour moi un grand sujet de méditation.... »

Cizeron-Rival qui rapporte cette lettre (1), nous fait connaître dans une note le dignitaire du chapitre de Saint-Paul (2), dont il s'agit ici. C'est Louis de Chavannes de

L'un des fils épousa Marguerite-Françoise Pestalozzi, sœur du célèbre médecin de ce nom ; l'une des filles fut mariée à Robert de La Bâtie. (Cizeron-Rival, *loc. cit.*)

(1) Tome II, page 50.

(2) Ce chapitre comprenait trois dignitaires : le chamarier, le chantre et le sacristain-curé. Les chanoines primitivement fort nombreux furent, en 1337, limités à dix-huit. L'illustration personnelle de ses dignitaires, dit M. Meynis, dans *Les anciennes églises paroissiales de Lyon*, — contribuait à augmenter l'éclat qui environnait le chapitre ; la plupart de ces dignitaires appartenaient aux plus nobles familles de la province. C'est ainsi qu'à dater de 1193, on trouve sur la liste des chamariers de Saint-Paul, Humbert, fils de Guy II, comte de Forez, Jean d'Albon, Louis de Villars, Charpin, Guillaume Palmier, Benoît Buatier, Odon de Varissan, Cropet et Dominique Périchat qui laissa une riche bibliothèque ; Pierre de Villars, depuis, archevêque de Vienne en 1560, Pierre de Gondy qui fut archevêque de Paris, Mathieu de Varey, de Bellièvre, Chavannes de Rancé, de Laurencin, etc.

Digitized by Google

Rancé de Gletteins, escuïer, seigneur de la Ray, prestre, docteur en théologie, chanoine et chantre de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, lequel fut précisément le traducteur inédit des deux premiers livres des Épistres d'Ange Politien, et des autres productions latines, dont j'ai parlé en commençant ce travail.

Un mot d'abord sur la famille illustre à laquelle il appartenait.

Le sieur de Quincarnon, dans son ouvrage intitulé : *La fondation et les antiquités de la Basilique collégiale, canoniale et curiale de Saint-Paul de Lyon*, etc. (1), dit au chapitre des *Capitulans illuminés par la naissance ou par les vertus ou par les sciences* (page 66) : Louis de Chavannes de Rancé-Gletteins, aujourd'huy 1682, chantre de cette église séculière et collégiale, porte : d'azur, au croissant d'argent. Devise : *Crescit et implet.*

Ce n'est pas là exactement la devise des seigneurs de Rancé, qui par allusion, sans doute, au croissant contenu dans leurs armes, avaient écrit autour de leur écusson : *Crescendo virtus augetur.* Mais le dignitaire ecclésiastique qui nous occupe était bien en effet issu de la maison de Rancé-Gletteins, de la branche de Chavannes, dont je dois donner à présent la généalogie, d'après Guichenon et les Mazures de l'Ile-Barbe ; on verra que loin d'être ici un hors d'œuvre, elle se lie intimement aux notes bibliographiques que j'ai annoncées, à cause du sort subi par son manuscrit dans la famille de notre traducteur capitulant.

C'est au xve siècle qu'on voit paraître dans l'histoire du Beaujolais les seigneurs de la maison de Rancé. L'un d'eux, Philippe de Rancé, trésorier de Beaujollois, fut au nombre des députés de la duchesse de Bourbon à l'as-

(1) Lyon, sans date, in-12. M. Monfalcon a donné, en 1846, une nouvelle édition de cet ouvrage rarissime, tirée seulement à vingt-cinq exemplaires pour la collection des bibliophiles lyonnais.

Digitized by Google

semblée qui eut lieu à Vimy (Neuville), le 19e aoust 1425 pour régler ses différents avec le duc de Savoye, pendant la captivité du duc Jean, fait prisonnier de guerre des Anglais, à la funeste journée d'Azincourt. Son fils, Michel de Rancé était, en 1446, procureur-général du sire de Beaujeu, en toute sa terre, et, en cette qualité, prit part à une assemblée convoquée à Villars le 1er may 1446, d'après Guichenon, pour juger de la prétention du duc de Savoye sur plusieurs places de la Dombes (1). Après eux Jean et Philibert remplirent successivement l'office de trésoriers généraux. Louvet (2) en cite trois au nombre des échevins de Villefranche, enfin, l'un de ces derniers reçut en Dombes, pays qui dépendait alors de la même souveraineté, le fief de Gletteins, son château, le domaine (*dominium*), et y fonda, à la fin du xve siècle, une maison bientôt divisée en deux branches, reconnaissant pour chefs, Philippe et Étienne de Rancé, tous deux fils de Jean de Rancé-Gletteins et de dame Armande d'Annonay, vivant en 1481. Les aînés ne durèrent pas au-delà des dernières années du xvie siècle, et leur fin fut aussi tragique, que leur existence avait été brillante. Aubret la raconte en ces termes, dans le troisième volume de ses mémoires pour servir à *l'Histoire de la Principauté de Dombes*, page 453 (3) :

(1) A l'assemblée de Villars parurent en qualité de députés du duc de Bourbon, les susnommés seigneurs d'Arbain, de Saint-Lager et de Chanains, Bastier et Balarin, Guillaume Baudet, maître des eaux et forêts de Beaujollois, Michel de Rancé, procureur-général, Jean de Rancé, trésorier-général, et Philibert de Sotizon. (*Hist. de la souver. de Dombes*, t. Ier, p. 269, manuscrit de la Bibl. de Lyon.) *Ed. Guigue*, p. 257, 269.

(2) *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolois*, par Pierre Louvet de Beauvais... Lyon, Daniel Gayet, 1671, pet. in 8o. Ce petit volume, devenu rare, est fort recherché, dit Brunet, dans les provinces qui touchent au Beaujolais. Il a 104 pp., plus 5 feuillets contenant les armoiries de la ville, et celles des magistrats auxquels il est dédié, le titre et l'épitre. On y trouve une liste des échevins de Villefranche depuis l'an 1376.

(3) Manuscrit publié par les soins de M. Guigue, le savant élève de

Digitized by Google

« Le duc de Savoie ne tenant pas le traité qu'il avait fait avec le Roy, le 27 février 1600, par lequel il s'était obligé de relâcher à Sa Majesté le marquisat de Saluces ou la Bresse, S. M. vint à Lyon et y arriva le 8 juillet. Il y eut encore quelques pourparlers de paix ; mais le Duc de Savoie voulant amuser le Roy, parce qu'il attendait du secours des Espagnols, le Roy ayant connu son intention, ne voulut pas se laisser amuser plus longtemps et déclara la guerre à ce duc, et la commença le 6 août, et le 12, M. le maréchal de Biron eut pris Bourg-en-Bresse. Notre prince suivit Sa Majesté dans ce voyage et le servit dans cette guerre qui n'eut pas de longues suites. Un capitaine appelé *Tourbes* ayant été coucher chez le seigneur de Gletteins, dans son château, l'y assassina et vola (1). Ce crime étant des plus graves, l'on en informa; et ayant des preuves suffisantes, le procureur-général du Prince fit demander un *pareatis* à S. M., pour arrêter cet assassin dans ses Etats et dans ses troupes. Le Roy accorda cette permission, étant à Chambéry, le 12 septembre. Ensuite de

l'École des Chartes, à qui nous devons déjà la 1re édition de l'*Histoire de la souveraineté de Dombes*, par le chevalier Guichenon. Trévoux, in-4°, 1863 ; l'Obituaire de Saint-Paul, la Topographie historique de l'Ain et un grand nombre d'autres excellentes publications relatives à nos provinces.

(1) Gletteins est un chasteau situé dans le pays de Dombes à l'opposite de la ville de Villefranche, la rivière de Saône entre deux, lequel a été possédé longtemps par des gentilshommes qui en portaient le nom et dont la race est finie. Les seigneurs de Rancé succédèrent à ceux-là; le duc de Bourbon, prince de Dombes, qui avait confisqué cette terre pour devoirs non faitz et non payez la leur ayant donnée, ils en jouirent jusques environ l'an 1590, auquel le dernier de ces Rancé fut assassiné dans sa maison avec tout ce qui s'y rencontra. Le seigneur de Rappetour, son gendre, luy succéda, et ses enfants en jouissent. Ils sont du nom et des armes de Varennes, et nous en donnons la généalogie entière en son ordre. Gletteins : Losengé d'or et de gueule. (*Table des Maisons nobles qui ont donné des religieux au monastère de l'Isle-Barbe*, p. 13, éd. par Rivoire en 1846, in-4°.)

Digitized by Google

cette permission, ce capitaine fut arrêté en Savoie, conduit dans les prisons du Parlement, qui le condamna à être roué vif ; ce qui fut en 1601. Le pré où l'exposition fut faite est appelé encore à présent le pré de la Roue. Il fut exécuté à Trévoux (1). »

Aubret commet ici, sur la date de cet événement, une erreur que tous les historiens de Dombes ont répétée après lui. Le Laboureur n'y est point tombé, et reporte la mort du dernier de ces *Rencé* à l'an 1590. (*Loc. cit.*, note 8.)

Ce qui prouve l'exactitude de cette dernière date, c'est un arrêt du Parlement de Dombes du 1er avril 1592, rapporté par Aubret lui-même, tome III, p. 418.

Alexandre de Rancé, dont il s'agit dans cet arrêt, était le frère de la victime du capitaine Tourbes. Mais comme il appartenait à l'Église, étant aussi chanoine de Saint-Paul de Lyon, il était par là incapable de posséder cette seigneurie de Gletteins, à cause du service de guerre auquel elle était assujettie (2). Yves de Rancé, son autre frère, était mort en la guerre des Flandres, sous le duc d'Anjou, à la suite du duc de Montpensier (3). Les deux filles issues du mariage de Philibert de Rancé avec Anthoinette de Gaspard, furent donc déclarées ses héritières : l'aînée, Anthoinette de Gletteins, porta partie de ce fief audit seigneur de Varennes-Rappetour (4), gentilhomme lyonnais,

(1) *Dombes*, t. Ier, p. 36.

(2) En 1466, le duc Jean II de Bourbon avait fait sommer frère Guillaume de Varas, religieux de Saint-Benoît, acquéreur de Gletteins que lui avait aliéné Michel de Rancé, de mettre ce château hors de sa main, et de le remettre à une personne qui pût servir dans les guerres, ce que ce religieux n'ayant pas fait, les gens du duc avaient saisi cette terre. Aubret, III, 65.

(3) Guichenon, t. II, page 423 du manuscrit des PP. Jésuites de Lyon.

(4) Varennes-Rappetour, fief en Lyonnais, paroisse de Theizé, passa, vers 1710, à Claude Brossette, ci-devant nommé, p. 109. Voir sa lettre à Boileau, sous la date du 15 août 1710, à ce sujet. L'acte de foy et hommage est aux archives du département du Rhône, c. 626 — 39, sous la date du 23e janvier 1722.

Digitized by Google

son mary ; et Catherine de Gletteins, sa sœur, l'autre partie au sieur de Montmelas en Beaujollois. Cependant les enfants et héritiers dudit sieur de Varennes possédèrent Gletteins jusqu'à la fin du siècle dernier. » Le Laboureur a donné leur généalogie, dans les *Mazures de l'Isle-Barbe* (1), auquelles nous allons encore avoir recours, pour étudier le sort de la branche cadette des Rancé, d'où sortit le premier traducteur d'Ange Politien.

En déroulant, au premier volume de son savant ouvrage, les fastes de l'illustre maison de Montd'or, issue du Paladin Roland, le prévôt de l'Isle-Barbe, qui ne voyait rien au-dessus d'elle pour l'antiquité, dans nos Provinces, s'exprime ainsi à la page 169 (2) : « Estiennette de Mont-

(1) T. II, p. 626.

(2) Conf., additions et corrections. Chavannes, fief sçitué riere la paroisse de Courzieu, province de Lyonnois, était entré dans la maison de Montd'or par l'alliance de Jeanne de Marzé, fille d'Etienne de Marzé, seigneur de La Tour de Chavannes, veuve de Jean de Tholigny, remariée le 26 juin 1467, à Jean de Montd'or, père d'Antoine II. Il passa à la maison de Rancé, le 3 février 1544, comme il est dit ci-dessus. Christophle de Rancé-Glettins, mort vers 1670, le laissa sans doute à sa veuve Marguerite de La Garde, en lui substituant pour héritier, Jean de l'Or de Niergues, seigneur du Coing, car nous voyons aux archives du Rhône, — bur. des finances, — à la date du 11 juillet 1671, dénombrement par Marg. de La Garde, veuve de Christophe de Gletteins, — et à la date du 1er décembre 1681 — Jean de l'Or, seigneur du Coing et des Chavannes, héritier substitué de Messire Christophe de Gletteins-Rancé. En 1717, Jean de la Roue, propriétaire par succession de Chavannes et Triamen (*Trianon sic*), demande d'être reçu à hommage. Enfin, son successeur, François de la Roue, écuyer, seigneur dudit lieu, laisse une succession en deshérence, vers 1746. Une saisie réelle est introduite par Claude-François de La Garde, (sans doute de la famille de Marg. de La Garde, veuve de Christophle de Rancé-Glettins). Elle est suivie d'une sentence d'adjudication en faveur du sieur Le Rat, qui prend le nom de Chavannes, le 2 août 1746. Sa femme, Marguerite Piégay vend le 24 octobre 1752 ladite seigneurie de Chavannes et Triamen à Odet Gazanchon, de la paroisse de Hauterivoire, moyennant la somme de trente-trois mille livres, et le 4 mar

Digitized by Google

d'or fut mariée, le 3 février 1544, à Estienne de Rancé de Glettins, à laquelle Estiennette, Anthoine II de Mont-d'or, son père, donna la terre de Chavannes en toute justice, à la charge que ledit Estienne de Rancé porterait le nom et les armes de Chavannes. D'eux sont sortis par degrez Christophle de Chavannes de Rancé de Gletteins, seigneur de Chavannes, La Garde et Aubigny, et Barthélemy de Chavannes de Rancé de Gletteins, conseillier ordinaire de Son Altesse Royale Mademoiselle d'Orléans, gouverneur de la ville et chasteau de Thoissey. Ils portent escartellé, le 1er et 4e d'azur, au croissant d'argent, pour *Rancey* (*sic*); au 2e et 3e de gueules, au sautoir d'or, qui est *Chavannes*. Devise : *Resistendo virtus augetur.* » Troisième variante, pour le dire en passant, de la devise de cette maison.

Pour compléter ces rapides indications de Le Laboureur, il faut recourir maintenant à Guichenon qui, dans la deuxième partie de l'histoire de la Souveraineté de Dombes, pag. 31, donne la notice suivante sur le dernier des seigneurs de Chavannes de Rancé, nommé dans le passage *des Mazures*, ci-dessus transcrit.

LIV. Barthélemy de Chavannes, écuyer, seigneur de la Rey, a eu l'office de conseiller, de Jean-Claude Charbonnier, seigneur de Crangeac, par résignation, le 12 septembre 1648. Il fut reçu ensuite avec lettres de dispenses d'âge, du 18 décembre suivant. Il est encore conseiller au conseil de S. A. R. Mademoiselle.

Jean de Chavannes, écuyer, seigneur de Ronzières, son père, était fils de Jacques de Chavannes, écuyer, seigneur

1753, Odet Gazanchon de Chavannes est admis à foi et hommage. Ses héritiers possèdent encore le château et la terre de Chavannes dont ils portent le nom ; l'un d'eux est avocat à Lyon, et un de ses cousins, notaire à Genay. Il ne faut pas confondre Christophle de Rancé-Gletteins dont il est question plus haut, avec son neveu des mêmes nom et prénoms, qui épousa Marie-Anne de Digoine du Bourg.

Digitized by Google

de la Brosse et de la Valsonnière (1), fils d'Etienne de Rancé de Glettins, seigneur de Chavannes et d'Etiennette de Montd'or.

Louvet ajoute (2) que ce magistrat était encore, en 1671, doyen des conseillers et syndic du Parlement de Dombes ; il ne fut remplacé qu'en 1673, et conserva jusqu'à sa mort. advenue le 5 avril 1694, le titre de conseiller-doyen honoraire du Parlement.

Nous voici donc arrivés au Chantre de cette église séculière et collégiale de Saint-Paul de Lyon, son fils, dont parle Quincarnon, en 1682, pour le citer au nombre des capitulans illuminés par la naissance ou par les vertus ou par les sciences (3), et Brossette, en 1704, pour raconter à

(1) La Valsonnière , fief dans la paroisse de Saint-Genis-l'Argentière, passé dans la maison de Beck, par le mariage de Jean-Baptiste de Beck, écuyer, avec Anne de Rancé de Gletteins. le 20 juin 1631. (Guichenon.)

Ronzières, maison-forte, domaine et rente noble, qui s'étend ez-paroisses d'Affoux, Saint-Forgeux et Saint-Marcel, pour lesquels il y eut avœu et dénombrement du 14 mars 1539, par Louis Arod, écuyer, et damoiselle Isabeau Gaste , sa femme. De leur mariage est né : Jean Arod , qui épousa Barbe de Signoles, et en eut pour enfants : 1° Jean-Jacques Arod, seigneur de Montmelas, marié en 1592 à Catherine de Rancé-Gletteins (Aubret, III, 418); 2° Isabelle Arod, mariée à Jacques de Rancé-Gletteins, auquel elle porta en dot la seigneurie de Ronzières, passée depuis, par mariage, dans les familles de Costart, et Simonnet de Ronzières, dont il y a, aux archives du Rhône, divers actes de foy et hommage des 20 juillet 1671, 19 août 1720 et 16 septembre 1767. — Bureau des finances.

(2) Tome , p. 110 du manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Lyon, contenant l'histoire du Beaujolais, attribuée à Pierre Louvet.

(3) Je le trouve encore nommé dans les circulaires de l'intendant d'Herbigny, en date du 24 juillet 1697, demandant dans chaque paroisse les noms des gentilshommes y demeurant, et ceux des fiefs, s'il y en a. Le curé des Sauvages, Geneste, répond sous la date du 20 d'août 1697, à la première question : « Il n'y a que messire de Chavannes de Rancé, chanoine et chantre de l'église de Saint-Paul de Lyon. » — A la seconde question : « Il n'y a que le fief de la Rey qui appartient à messire de Chavannes, ci-devant nommé. » (Mémoire de l'intendant d'Herbigny, cahier des circulaires, aux archives départementales du Rhône).

Digitized by Google

Boileau sa mort tragique; ce *très-digne prestre* était alors âgé de cinquante ans environ, d'après son acte de décès; il fut inhumé dans la cour de la chapelle de la Sainte-Trinité, scise en l'église de Saint-Paul (1). On sait que par respect pour la tradition qui attestait la consécration miraculeuse de cette basilique, on n'enterrait pas dans ses nefs, mais seulement dans les chapelles et dans le cloître. D'après une délibération du Chapitre, rapportée par Severt (2), de mémoire d'homme on ne se souvient pas que personne ait reçu la sépulture dans l'intérieur de l'église Saint-Paul.

Pour trouver d'autres traces du passage en Beaujolais des descendants de la famille de Rancé, il faut maintenant nous transporter dans la petite paroisse des Sauvages, au-dessus de la montagne de Tarare, où le fief de la Rey se trouve situé (3).

(1) En présence de Barthélemy Gayot, prêtre, docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Paul et prieur de Terney (*sic*), de Pierre Gayot, très-digne prêtre, d'Hugues de Fromantes et de Pierre Baudry, ses parents et amis.

N'est-ce pas plutôt Ternand, dont le prieuré appartenait à messire Barthélemy Gayot, des seigneurs de la Rejasse, de la Claire, etc? Quant à Hugues de Fromentes, ce doit être Hugues d'André, dont on lit aux archives du Rhône l'acte de foy et hommage pour Fromentes, château et fief dans la paroisse de Saint-Didier au Mont-d'Or, sous la date du 19 mars 1671. Il avait été échevin de Lyon, en 1658. La chapelle de la Sainte-Trinité, hors des murailles de l'église de Saint-Paul, était destinée à l'inhumation des chanoines, qui y célébraient alternativement. On y trouva pourtant les tombeaux de deux secrétaires du Roy, Jean-Baptiste du Lieu et Jérôme Lentillon, conseiller. C'est celle qui servait de nos jours au dépôt des morts, ajoute l'auteur de *Lyon ancien et moderne*, où je puise ces indications. Je dois ajouter qu'aujourd'hui c'est un dépôt ou magasin de chaises, loué malheureusement à un particulier qui occuppe aussi la cour peuplée de tombeaux.

(2) *Hist. eccles. de Lyon*, p. 356 et 357.

(3) Il ne faut point le confondre avec celui du même nom, situé dans

Digitized by Google

Je le trouve nommé pour la première fois dans une commission donnée le 4 avril 1459, par André Porte, lieutenant du sénéchal de Lyon, conformément à la déclaration de Charles VII, de 1455. Il y est dit que le sire de Beaujeu « se faisait reconnaître les fiefs de l'Eglise de Lyon, sçavoir ceux de Francheleins, de Lurcy, de Corcelles, de Diost, de Barbarel, de la dixme de Marlieu, outre la rivière de Saône, et de Chastillon-d'Azergues, du Bois-d'Oingt, de Grézieux, de la Rey, de l'Argentière, de Bagnols en deça de la Saône, dont les seigneurs avaient toujours reconnu d'être vassaux de l'Eglise de Lyon, et que voulant défendre l'Eglise de Lyon, qui était de fondation royale et qui est sous la sauvegarde du Roy, il ordonnait de faire défenses aux seigneurs supérieurs de faire reconnaître leurs fiefs, à peine de cinquante marcs d'or, ou autre plus grande à encourir envers le Roy, en cas de contravention ; et en cas d'opposition, il ordonne que ces seigneurs seraient assignés par devant lui. Ce qui fut la même année. »

Le procès qui s'en suivit devant Guillaume Becey, procureur du Roy à Lyon, d'abord, puis devant la Cour royale du bailliage de Mâcon, nous montre que le seigneur de la Rey était alors noble Philippe de Blods, dont la famille a donné des religieux au monastère de l'Isle-Barbe ; ce qui fournit à l'auteur *des Mazures* l'occasion d'écrire dans sa *Table des Maisons nobles* (1) : « La maison de la Rey qui a eu des biens à Tarare et dans le Beaujollois, estoit fort bonne en effect, elle a eu alliance avec celle de

la paroisse de Saint-Galmier en Forez, qui appartenait à la famille Staron jusqu'en 1789.

Celui dont il s'agit ici est placé dans la carte 21e de l'atlas de M. de Bombourg, près du bourg de Ronno, à la source d'un ruisseau qui descend à Amplepuis, le plus au nord de ses trois affluents.

(1) P. 22 et 23 de l'édition donnée à Lyon, en 1846. Conférez l'article Roche-Baron, p. 23.

Digitized by Google

Roche-Baron (1) ..... illustre en son tronc et en ses branches. Ceux de Beaujollois sont cadets de la Roche-Foucault (*sic*) (2), à qui Roche-Baron est echeu par alliance avec les derniers Roche-Baron Chalencon. »

Philippe de Blods exposa au bailly de Mâcon, sénéchal de Lyon, que dans sa terre de la Rey, scituée en-deçà de la Saône, il avait plusieurs noblesses en toute juridiction, haute, moyenne et basse, et plusieurs hommes qui luy étoient subjects et justiciables immédiats, qui avoient toujours été francs et exempts de toute taille, dons et autres tributs envers tous autres que luy ; — qu'il était dans cette possession depuis l'an et jour, 5. 10. 20. 30. 40. 50. 60. et plus de cent ans, etc., etc. (3).

Le jugement de cette instance fut sans doute favorable aux prétentions du sire de Beaujeu, car Louvet (4) nous apprend qu'en 1539, c'est-à-dire quatre-vingts ans plus tard, Philippe de Blods IIe du nom, petit-fils de l'appelant, fournit le 24 février, avœu et dénombrement pour les cens, rentes, servis et droits à lui dus en la paroisse des Sauvages. Il est vrai que le Roy François Ier, après la disgrâce de Charles, duc de Bourbon, connétable de France, ayant mis les pays de Dombes, et de Beaujollois sous

(1) Par le mariage de Gabrielle de la Ray avec Geoffroy de Roche-Baron, vers 1557, *Mazures*, II, 512.

(2) De cette branche est issu François de La Rochefoucault, marquis de Rochebaron, commandant pour le Roy dans la ville de Lyon, provinces de Lyonnois, Forest et Beaujollois, vers 1764. Il épousa, cette année même, Marie-Anne-J. de Foudras. V. Lachesnaye, des Bois, art. La Rochefoucault ; l'on voit par l'art. de Le Laboureur que Rochebaron avait passé deux fois par des alliances féminines, avant d'arriver aux la Rochefoucault : 1° par le mariage d'Antoinette de Rochebaron avec Claude des Serpents ; 2° par celui de Catherine des Serpents avec Louis de la Rochefoucault, comte de Laurec, aïeul de François.

(3) Mém. Mss. d'Aubret, III, 17.

(4) Louvet. *Hist. de Beaujollois*, Mss. de la bibl. de Lyon. 539.

Digitized by Google

sa main (1), il est difficile de savoir en quelle qualité, il exigeait l'hommage ; mais ce qui peut nous fixer à cet égard, c'est qu'au siècle suivant, le fief de la Rey étant passé à la famille de Chavanes de Rancé, par le mariage de Jean, sieur de Ronzière, avec la dernière de la maison de Blods (2), ce nouveau seigneur, dont le fils devint plus tard conseiller au Parlement de Dombes, fit à son tour prest. de foy et hommage, le 22 mars 1639 (3), à S. A. R. Gaston, duc d'Orléans, à qui le Roy avait donné la tutelle et garde noble royale de Mademoiselle, sa fille, héritière du Beaujollois et de la Dombes.

Quoi qu'il en soit, les registres paroissiaux, conservés aux Sauvages, font connaître d'une manière non interrompue la suite de ces seigneurs depuis 1671, date du plus ancien de ces registres, jusqu'en 1787, qu'ils s'éteignirent dans la famille de Fontebrune, dont les descendants leur avaient été substitués. Nous verrons bientôt comment cette substitution, contenue au testament de Mathieu de Chavannes de Rancé en 1729, et le procès qui s'en suivit, en 1787, amenèrent la publication des deux livres d'Epistres d'Ange Politien, traduits par le chantre du chapitre de Saint-Paul, dont Claude Brossette nous a transmis le souvenir dans sa correspondance avec Boileau (4).

(1) Ils ne furent rendus à Louis de Bourbon, 1er duc de Montpensier, que par la transaction du 27e de septembre 1560, enregistrée au Parlement de Paris, par arrêt du 25e de juin 1561.

(2) V. Laroche-Lacarelle. *Hist. du Beaujolais*. T. I, Vo Sauvages.

(3) Le manuscrit déjà cité de Louvet indique, prr erreur du copiste, la date de 1539.

(4) Elle a été publiée sur les manuscrits originaux, par M. Auguste Laverdet, avec une introduction de Jules Janin. Première édition complète et en partie inédite. Paris, Techener, 1858, in-8, avec six fac-simile. La collection de lettres et autres pièces autographes, que reproduit ce volume curieux, a été acquise au prix de 4,000 francs à la vente Ant.-Aug, Renouard, en 1854. L'édition donnée par M. Laverdet a entièrement effacé, dit Brunet, celle de Lyon, 1770, 3 vol. in-12, publiée par Cizeron-Rival, laquelle n'est ni aussi complète ni aussi exacte que celle-ci.

Digitized by Google

D'après ces registres, Barthélemy de Chavannes de Rancé habitait encore la Rey et la maison-forte située proche l'église paroissiale des Sauvages (1), le 20 may

(1) Des vestiges en subsistent encore dans le clos du presbytère. Le curé actuel, le respectable M. Cognet, dont la nomination remonte à 1829, en a vu tomber la tour de l'entrée, qu'on appelait le Fort.

Barthélemy de Chavannes, eut de son mariage. (10 juin 1649. Mortier, notaire), avec Marie Mettare, fille de Pierre Mettare, conseiller du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, en 1650, onze enfants, dont voici les noms :

1 Pierre, né le 14 avril 1650, en la paroisse de Sainte-Croix de Lyon.
2 Marie, 20 septembre 1651, même paroisse.
3 Louis, 1654, chanoine de St-Paul de Lyon, mort le 30 août 1704.
4 Anne, 6 may 1655, en la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin.
5 Marie-Catherine, 25 octobre 1656, même paroisse.
6 Hugues, 30 avril 1658, filleul d'Hug. de Pomey, seigneur de Rochefort, prévôt des marchands en 1660.
7 Mathieu, 22 janvier 1660, marié à Elis. de Roemer, mort en 1729.
8 Marguerite, 24 juin 1663, filleule de Jean de Mont-d'Or, seigneur d'Oyrieu.
9 Christophle, 16 juin 1669, marié à M. A. de Digoine du Bourg.
10 Marie-Françoise, 22 juin 1669 (née 16 avril 1666).
11 Barthélemy, 27 octobre 1671, capitaine, marié à Benoite d'Honoraty.

On lit dans les registres du Parlement des Dombes déposés aux archives de Bourgogne, à Dijon, sous la date du 23 décembre 1658 : Messieurs du Parlement saluent Leurs Majestés à Lyon, ainsi que Monsieur, frère unique du Roy, Monseigneur le chancelier de France, Séguier, et Monseigneur le cardinal Mazarin, premier ministre. Ce jour, 23 décembre 1658, la Cour s'étant assemblée au Palais, sur les onze heures du matin, où étaient MM. de Sève-Laval, premier président; Chapuis, second président; Amiot, Pillehote, maîtres des requêtes; de Bernoud, de Rochefort, Philibert, Cholier, de Chavannes, Cachét, de Pradel-Autherin, Mallet, Bollioud, conseillers; Cholier et Rhonet, avocat et procureur généraux; Penet, secrétaire et greffier, est allée saluer Leurs Majestés, ce qu'elle a fait en robes rouges et debout, les huissiers marchant devant eux, en robes noires, avec leurs baguettes; les harangues prononcées par M. le premier président, dont la teneur suit :

Au Roy, à la Royne, etc.

Son Altesse Royale étant aussi à Lyon avec Leurs Majestés, s'est tran-

Digitized by Google

1671. Il avait épousé, le 10 juin 1649, Marie Mettare, fille de Pierre Méttare, conseiller du Roy, maison et corone de France, et de ses finances. De ce mariage étaient nés onze enfants, parmi lesquels je signale notre chanoine, le traducteur, et son frère, Mathieu de Rancé, qui devint plus tard lieutenant-colonel au régiment de Savigny, chevalier de Saint-Louis et commandant du deuxième bataillon de milice du Lyonnois. Ce dernier se maria, vers 1698, avec une noble allemande, Marie-Elisabeth de Rœmer, fille d'un officier général rhénan, commandant la citadelle de Dusseldorf, capitale du duché de Berg, alors sous la domination des comtes palatins. Mathieu fut, en 1704, l'héritier de son frère Louis de Chavannes de Rancé, prêtre, docteur en théologie et chanoine de Saint-Paul, et il recueillit dans la succession peu opulente de ce dignitaire ecclésiastique, le manuscrit de la traduction, qu'il avait entreprise, des œuvres latines d'Ange Politien, avec des commentaires propres à éclaircir les endroits obscurs, et l'histoire des sçavants du xve siècle. Bien que ce manuscrit portât la date de 1682, la conformité de son titre avec le passage du *Menagiana* édité seulement en 1715 par Bernard de la Monnoye (1), m'a fait penser que cet érudit pourrait bien

portée dans sa souveraineté de Dombes, et a fait sa première entrée dans la ville de Trévoux; où elle a été saluée et complimentée par son Parlement et tous les corps de la Souveraineté ; la harangue prononcée par son premier président. Le 20 décembre 1658, S. A. R. a pris le plaisir de la chasse dans les plaines et environs de Vimy dans le franc-Lyonnois (Neuville-l'archevêque). Barthélemy de Chavannes avait alors 32 ans. Il mourut le 6 avril 1694, et fut inhumé dans la chapelle des pénitents de Saint-Marcel, à Lyon.

(1) Voici ce passage, reproduit ici, pour qu'on puisse faire la comparaison qui m'a frappée : « Les lettres d'Ange Politien et les réponses qu'on y a faites, recueillies en un volume divisé en douze livres, mériteraient fort, par l'abondance des bonnes choses qu'elles contiennent, qu'un habile homme, qui aurait du loisir, entreprît de les traduire, et d'y ajouter des commentaires propres à éclaircir les endroits obscurs, et surtout l'histoire des sçavants de ce temps-là. » *Menagiana*. T. Ier, p. 137.

Digitized by Google

en avoir emprunté l'idée au chanoine lyonnais. Quelle coïncidence frappante aurait amené sous la plume de ces deux savants des idées et des membres de phrase presque identiques, s'ils ne s'étaient communiqué non-seulement leur pensée, mais la forme même qu'elle avait revêtue dans leur esprit. Or, ici, la priorité appartient à notre compatriote, et l'auteur des *Noëls bourguignons* (1) est devancé de plus de trente ans. Le *Menagiana* de La Monnoye ne parut, en effet, comme je l'ai dit, qu'en 1715 ; mais il est juste d'ajouter qu'il était sur le chantier depuis longtemps.

Dès l'année 1693, Bayle écrivait à l'abbé Nicaise « Le *Menagiana* corrigé sur les avis de M. de La Monnoye, sera quelque chose de bon. Personne ne pénètre comme lui les fautes les plus imperceptibles. » (Lettre 115.) Le passage cité ne peut donc être antérieur à 1682, puisque la première édition dont parle Bayle est de 1693. — Du reste, La Monnoye nous apprend lui-même, dans une lettre du 6 d'octobre 1715, la date de sa traduction de la première des lettres de Politien, insérée à la fin du premier volume du *Menagiana*, et qui s'y trouve précédée d'un avis où il semblait promettre une traduction entière de cette correspondance, accompagnée de ses commentaires. Un savant de ses amis lui ayant demandé si ce projet serait bientôt exécuté, voici ce que M. de La Monnoye lui répondit à la date ci-dessus rapportée : « Vous n'êtes pas le seul, monsieur, qui m'ait demandé si j'ai traduit et commenté toutes les lettres de Politien? Je le voudrais bien. Ce seroit un ouvrage de conséquence, que dans un âge aussi avancé qu'est le mien, je ne suis plus en état d'entreprendre. *Ce fut un peu avant mon départ de Dijon*, que je traduisis et

(1) La Monnoye, né en 1641, fut à la fois, poète, critique et philologue. On estime surtout ses *Noëls*, qui ont fait l'objet d'une notice de M. Mignard, en 1856. Ils sont écrits dans le patois bourguignon et furent publiés pour la première fois en 1701, sous le nom de Guy Barozai.

Digitized by Google

commentai la première de ces lettres. J'en vins ensuite à la seconde, que j'ai traduite, mais sans notes. *Hic terminus hæret.* »

Ajoutons que la traduction de cette seconde lettre n'a jamais été imprimée. Or, ce que La Monnoye ne croyait plus pouvoir entreprendre, en 1715, (il avait alors soixante-quatorze ans) il l'avait essayé huit ans auparavant, car c'est en 1707, qu'après avoir quitté Dijon, il vint s'établir à Paris. (Voir *Mémoires historiques sur la vie et les écrits de feu M. de la Monnoye;* par M. Rigoley de Juvigny. p. 53.) Il y avait alors trois ans que le chanoine de Rancé était mort, laissant aussi son œuvre interrompue ; mais en tout cas, antérieure comme conception et comme exécution à celle de l'auteur du *Menagiana.* Je n'ai trouvé d'ailleurs aucune trace de correspondance entre ce dernier, et Louis de Chavannes de Rancé.

En comparant la traduction de la première épitre, contenue dans ce recueil, à celle du chanoine lyonnais, il est impossible de ne pas reconnaître deux travaux très-différents, et dont le meilleur, j'ose le dire, n'est pas celui de La Monnoye.

Toutefois cette entreprise si bien conçue ne fut pas poussée plus loin que la fin du deuxième livre d'épitres, sur les douze que contient l'ouvrage, en y joignant la première lettre du livre III, et l'une des Sylves d'Ange Politien, intitulée *Ambra.* Il paraîtra curieux d'apprendre maintenant comment la traduction de ces deux premiers livres et du poème d'*Ambra*, a vu le jour à la fin du siècle dernier, dans une publication où leur auteur n'est pas même nommé.

J'ai dit que Mathieu de Chavannes de Rancé, par son testament de 1729, avait créé une substitution au profit de l'aîné des enfants mâles à naître de son fils Barthélemy, et de l'aîné des enfants mâles du dit aîné, et toujours d'aînés en aînés, jusqu'à l'infini ; et ceux-ci venant à décéder sans postérité, en faveur de l'aîné des enfants mâles à naître de sa

Digitized by Google

fille Marie-Ferdinande de Chavannes de Rancé, qui épousa par contrat du 16 avril 1733, messire Jacques Goussard de Fontebrune, escuyer, fils de messire Louis Goussard de Fontebrune, conseillier du Roy, trésorier-payeur des gages au Parlement de Bourgogne, et de dame Marie de Thoridenet.

Cinquante-huit ans plus tard, la condition mise par le testateur à la clause de substitution, venait à se réaliser en 1787, par le décès de son petit-fils Guillaume de Chavannes de Rancé, fils de Barthélemy IIe de Rancé-Glettins, seigneur de la Rey, aide-major au bataillon de Forez; et de dame Pétronille de Mazille de Vaubresson.

Guillaume, quoique marié, en 1776, avec Madeleine du Perray, ne laissait point d'enfants, et sa veuve se mit en possession du fief de la Rey, qui lui fut disputé par le petit-fils de Marie-Ferdinande de Rancé, dame de Fontebrune, son neveu à la mode de Bretagne.

Edmond de PIELLAT.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LES ANOBLIS DE L'AIN

De 1408 à 1829.

SUITE (1).

102. Paris, mai 1657. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à Jean Bozon, gendarme du roi, né en la ville de Belley (2). Armes décrites au registre : *d'or, à trois chevrons d'azur.*

103. Paris, mai 1657. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à François de Quiny de Glana, capitaine au régiment de Lyonnais, fils de Charles de Quiny, capitaine, tué à Saint-Mihiel, et neveu de Guy de Quiny, tué devant Flessingue, et d'Honoré de Quiny, anobli en juin 1646, et mort sans postérité de blessures reçues en Flandre (3). V. n° 82.

104. Lyon, décembre 1658. Lettres de noblesse accordées à Samuel Guichenon de Painessuit, avocat au présidial de Bourg-en-Bresse, historiographe de France et de Savoie, comte palatin, chevalier des ordres des SS. Maurice et Lazare, auteur de l'*Histoire de Bresse et de Bugey* et de l'*Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, fils de Grégoire Guichenon, médecin de Châtillon-les-Dombes, et de Catherine Chossat. Samuel

(1) Voir la livraison de décembre 1872.

(2-3) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en janvier 1668 et en novembre 1667.

Digitized by Google

Guichenon, marié trois fois, n'eut d'enfants ni de la première, ni de la troisième femme ; de la seconde, nommée Claudine Polliac, il eut un fils, Antoine-François, mort sans postérité, et trois filles, dont deux décédées en bas âge, et une troisième, Antoinette, mariée, en 1678, à Jean-Joseph Jacob, écuyer, seigneur de la Costière, capitaine au régiment de Piémont. La descendance de cette dernière existe encore. (1). Armes : *de gueules, au sautoir d'or, engoulé de quatre têtes de léopard de même mouvantes des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard de gueules.*

105. Fontainebleau, juillet 1659. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à Pierre Milliers, lieutenant de cavalerie, originaire de Belley (2). Armes décrites au registre : *d'azur, au sautoir d'argent.*

106. Toulouse, novembre 1659. Lettres de relief de noblesse accordées à Jean-François Aymon de Montépin, gendarme de la garde du roi, qui avait été induement compris au rôle des tailles de Bresse. V. n°s 71 et 96.

107. Paris, janvier 1661. Lettres de noblesse accordées, pour services militaires, à Jean de Granges de Belmont, écuyer de la grande écurie du roi, demeurant à Seyssel en Bugey (3). Armes figurées au registre : *de gueules, bretté, vairé de sable et d'argent au chef d'or.*

(1) N° 35. V. *Samuel Guichenon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance inédite*, par M. Jules Baux, archiviste de l'Ain, chevalier de la Légion d'Honneur, officier des SS. Maurice et Lazare, apud., *Revue de la Société littéraire de l'Ain*, 15 juin 1872.

(2) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en février 1679.

(3) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en septembre 1667 et en novembre 1666.

Digitized by Google

108. Paris, avril 1662. Lettres de noblesse accordées à Etienne Berton de Flassé de Villard, conseiller du roi au présidial de Lyon. Les armoiries ne figurent pas au registre (1).

109. Paris, 25 avril 1662. Lettres de relief de noblesse accordées à François Tardy, conseiller aux bailliage et siége présidial de Bourg-en-Bresse, arrière-petit-fils de Claude Tardy, notaire, et descendant de Jacques-Marc Tardy, anobli en 1437. V. nos 3, 114 et 144.

110. Paris, avril 1664. Lettres de noblesse accordées à Jean Garon de Chastonay, conseiller du roi, élu en l'élection de Bourg-en-Bresse. Armes décrites au registre : *d'azur, à trois croisettes ancrées d'or et un besant d'or posé en abîme.*

111. Paris, 30 août 1671. Lettres de relief de noblesse accordées à Claude-Henriette Dubois, veuve de Claude Desbois, avocat au Parlement, et fille de feu Jean Dubois de la Servette, écuyer, et d'Elisabeth de Choiseul, laquelle avait dérogé par mariage. V. n° 37.

112. Versailles, 24 mars 1672. Lettres de relief de noblesse accordées à Claude et à François d'Escrivieux, issus d'une ancienne et noble famille de Bresse, et petits-fils d'un procureur à Mâcon. La famille d'Escrivieux, alliée aux Guérin, Charpy, Pise, Dormy (1597), Mercier, Fournier, Siraudin (1603), Charnay, Chandon (1601), etc., était divisée en trois branches : 1° les seigneurs de Charbonnières, connus depuis 1549 et fondus dans les d'Escrivieux de Genot ; 2° les seigneurs de Malques,

(1) Ces lettres, révoquées en 1664, furent confirmées en septembre 1667 et en novembre 1666.

Digitized by Google

issus de Reymond d'Escrivieux, anobli en 1609 (v. n° 60), représentés actuellement en Bresse ; 3° les seigneurs de Genot, connus dès 1515, éteints. A cette dernière branche, appartenaient Claude et François d'Escrivieux, *de cujus*, fils de Charles, écuyer, sieur de Genot, et arrière-petits-fils d'Antoine, dont l'aïeul, Charles d'Escrivieux de Genot, avait été maître des requêtes du roi Louis XI. Armes : *d'argent, au chevron de gueules ;* alias *d'or au chevron d'azur* (1).

113. Saint-Germain-en-Laye, août 1672. Lettres de relief de noblesse accordées à Balthazarde de Forcrand, veuve de Jacques de Lilias, châtelain de Montréal en Bugey, arrière-arrière-petite-fille de noble Barthélémy de Forcrand de Coyselet, laquelle avait dérogé par mariage. Armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

114. Versailles, 23 avril 1686. Lettres de relief de noblesse accordées à Claude Tardy, avocat au bailliage de Bresse, frère de François, mentionné a l'article 109. V. n°s 3, 109 et 144.

115. Versailles, mars 1698. Lettres de noblesse, pour services rendus à l'Etat, accordées à André Balme, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Bugey, ancien conseiller secrétaire de la cour du Parlement de Metz, ancien premier syndic général du pays de Bugey. Armes : *tiercé, en fasce, au 1er de gueules au lion léopardé d'or ; au 2me d'azur à la gerbe de blé d'argent ; au 3me de sable à un mont aussi d'argent.* V. n° 128.

116. Versailles, décembre 1698. Lettres de noblesse accordées à Etienne Tamisier, juge visiteur des gabelles

(1) V. Arcelin, loc. cit., page 168.

Digitized by Google

du Lyonnais au département de Bresse, fils d'Etienne Tamisier, lieutenant criminel à Bourg-en-Bresse, père de Jean-Louis Tamissier, aide-major d'infanterie, et aïeul de Charles-Emmanuel Tamisier, lieutenant de cavalerie. Armes : *coupé, au 1er d'or à la rose de gueules; au 2me de gueules au crible d'or, à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, brochant sur le coupé.*

117. .... janvier **1700.** Lettres de noblesse accordées à Charles-François Favier, conseiller et avocat du roi aux bailliage et siége présidial de Bourg-en-Bresse. Armes : *d'azur, à cinq besants d'argent posés en sautoir.*

118. Fontainebleau, 24 août **1711.** Lettres de dispense d'un degré de service, pour acquérir la noblesse, accordées à Antoine Cortois, conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, ancien procureur du roi au bailliage de Belley. Antoine Cortois-Humbert, baron d'Attignat, mort le 18 octobre 1728, était fils de Claude-Gaspard Cortois de Curtafey et de Marie Trocu de la Coste; il avait épousé Anne Guillaume, dame de Quincey, dont elle reprit de fief le 7 juillet 1729, fille de Gabriel Guillaume,(1) écuyer, seigneur de Pressigny et de Quemigny, substitut du procureur général près le Parlement de Bourgogne, et de Denise Le Belin, d'où deux filles religieuses à Saint-Julien de Dijon et trois fils : 1° Claude-Antoine, dont nous allons parler; 2° Anne-Barthélemy, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dijon, mort sans

(1) La famille Guillaume, qui existe encore, est originaire d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).

Digitized by Google

alliance; 3° Gabriel, co-seigneur de Quincey, évêque de Belley, né en 1714, mort en 1791. — Claude-Antoine Cortois-Humbert, seigneur de Charmailles, co-seigneur de Quincey, conseiller au Parlement de Bourgogne, s'unit à Anne de Mucie et en eut : 1° Barthélemy Cortois de Quincey, conseiller au Parlement de Bourgogne, né en 1733, mort en 1799 sans alliance; 2° Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore, évêque d'Alais, puis de Nîmes, député aux Etats généraux; 3° Gabriel Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, archevêque de Besançon, pair de France, décédé en 1823; 4° Antoine Cortois de Charmailles, maréchal des camps et armées du roi, marié à Adelaïde-Thècle-Julie Mesnard de Chousy. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au rinceau de lierre de sinople, mis en fasce; au chef cousu d'or chargé d'un aigle de sable*, qui est de Cortois : *aux 2 et 3 de gueules, à deux lions léopardés d'or, à une seule tête, mis en chevron, et une étoile d'argent en pointe*, qui est d'Humbert.

119. Marly, novembre 1712. Lettres de confirmations de noblesse accordées, pour perte de titres, à Guillaume de Quinson, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, et à ses cousins François, Jean-François et Pierre-Joseph de Quinson, officiers de cavalerie, issus d'une ancienne famille à laquelle appartenaient N... de Quinson, lieutenant général, et Jean-François de Quinson, capitaine de cavalerie. Armes décrites au registre : *d'hermine plein*. V. n°s 50 et 63.

Digitized by Google

LOUIS XV. — 1715-1774.

120. Paris, 15 décembre 1716. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Marie-Anne de Druays, veuve de Charles de Chausy de Rivoire, président au présidial de Bourg-en-Bresse, laquelle avait dérogé par mariage, étant issue de Claude-Marie de Druays, baron de Béost et seigneur de Franclieu (1) et de Claude-François Druays de Franclieu, maintenus en 1667 et 1668. V. n° 66.

121. Paris, septembre 1719. Lettres de reconnaissance de noblesse accordées à Gabriel Déodati, possessionné dans le pays de Gex, arrière-petit-fils de Pompée Déodati, originaire de la ville de Lucques. Armes : *parti, au 1er de gueules au lion d'or ; au 2me fascé d'or et de gueules.* Devise : *Deus dedit.*

122. Versailles, mai 1723. Lettres de noblesse accordées à Claude-Charles Reydellet de Chavagnac, chevalier de Saint-Louis, brigadier d'une compagnie des chevau-légers de la garde du roi, issu d'une famille ancienne du Bugey, et petit-fils lui-même d'un garde du roi. V. n° 122.

123. Versailles, février 1767. Lettres de noblesse accordées à Louis-Gaspard Fabry, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Gex, issu d'une ancienne famille de ce pays (1). Armes figurées au registre :

(1) Claude-Marie de Druays de Franclieu avait épousé Anne Bouchaud ; son frère, Ferdinand, était seigneur de Dananches. V. *Ban et arrière-ban du bailliage de Bresse, en 1693 et 1694*, par René de Saint-Mauris, apd. *Revue historique et nobiliaire*, novembre-décembre 1872, p. 513.

Digitized by Google

d'argent, au lion d'azur accompagné de trois étoiles de gueules. V. n° 100.

124. Versailles, novembre 1768. Lettres de réhabilitation de noblesse pour Jacques-Hyacinthe Bernard de Pelagey. V. n°s 14 et 18.

125. Versailles, janvier 1769. Lettres de noblesse pour Claude-François Passerat de la Chapelle, médecin en chef des troupes du roi dans l'île de Corse, en récompense de son zèle et de ses services. V. n° 90. Un de ses descendants, Gabriel, fils de Gabriel-Claude-Honoré Passerat de la Chapelle, propriétaire, et de Claire Doudé, a épousé, le 16 février 1832, Jeanne-Louise-Marie de Montherot, et en a eu : Gabrielle, religieuse de la Retraite ; 2° Paul-Honoré, marié à Mademoiselle de Boissieu ; 3° Jean-Marie-Henry, époux de Mademoiselle Carrelet de Loisy ; 4° Joseph-Ernest, marié à Mademoiselle de Boissieu.

126, Versailles, janvier 1771. Lettres de reconnaissance de noblesse accordées à André Gallatin, ex-premier syndic de Genève; à Jean-Louis Gallatin, premier lieutenant au régiment des gardes suisses ; à Abraham Gallatin, trésorier de la chambre des blés à Genève, et à Jean Gallatin, capitaine d'infanterie, tous issus de Jean Gallatin, possessionné en Michaille, en 1455. Les armoiries ne figurent pas au registre.

LOUIS XVI. 1774-1792.

127. Versailles, juillet 1778. Lettres de noblesse accordées à Louis-Dominique Vincent, avocat en Parlement

(1) Sa fille épousa le baron Girod (de l'Ain). V. n° 132.

Digitized by Google

et premier syndic général honoraire du Tiers-Etat de la province de Bresse, père de N... Vincent, président au présidial de Bourg-en-Bresse, et de N... Vincent, officier du génie (1). Armes : *d'argent, à deux palmes de sinople passées en sautoir ; chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.* Les Vincent de Montache, conseiller au Parlement de Bourgogne, appartenaient à une autre famille.

128. Marly, mai 1781. Lettres de noblesse accordées à Anthelme Balme de Sainte-Julie, lieutenant général au bailliage de Bugey, petit-fils d'André Balme, anobli en 1698, comme nous l'avons vu. Armes fixées au registre: *écartelé, aux 1 et 4 de gueules au lion d'or coupé d'azur à une gerbe aussi d'or, liée de même ; aux 2 et 3 de sable à un rocher d'argent.* V. n° 115.

NAPOLÉON 1er. 1804-1815.

129. ... 1808. Lettres patentes conférant le titre de baron de la Contamine à Marie-Nicolas Fournier, évêque de Montpellier, le 8 décembre 1806, aumônier de S. M. l'Empereur, membre de la Légion d'Honneur, né à Gex, le 27 décembre 1760, mort à Montpellier le 29 décembre 1834. Armes : *d'azur, à un croissant d'argent montant, d'où sortent cinq épis de blés de même, au comble de gueules chargé à dextre de trois étoiles en fasce d'azur, et à senestre du quartier de baron évêque* (2).

130. ... 1808. Lettres patentes conférant le titre de

(1) Famille représentée par les Vincent de Lormet.

(2) *De gueules à la croix alaisée d'or.* V. Henri Simon, *Armorial de l'Empire français.* Paris, 1812.

Digitized by Google

baron de Mercey à Etienne Legrand, général de division, commandant de la Légion d'honneur, gouverneur de Bayreuth, né à Pont-de-Vaux, le 18 mars 1755, mort à Paris, le 11 mai en 1828, à 73 ans. Armes : *d'azur, à la tour crénelée d'or accompagnée à dextre et à senestre de deux étoiles de même, et surmontée en chef à dextre d'un casque d'or, franc quartier de baron militaire* (1).

131. 26 avril 1808. Lettres patentes de chevalier de l'Empire accordées à Jean-Anthelme Brillat-Savarin, député en 1787, président du tribunal de Bourg, juge en cassation, né à Belley, le 1er avril 1755, mort le 1er février 1826 (2). C'est le spirituel auteur de la *Physiologie du goût* (3). Armes : *d'or, à la fasce de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef de trois roses au naturel et en pointe de deux losanges de sable* (4). V. n° 148.

132. 26 avril 1808. Lettres patentes de chevalier de l'Empire, accordées à Jean-Louis Girod, maître des comptes à Paris, né à Gex le 11 juillet 1753, mort le 20 août 1839. Jean-Louis Girod, châtelain du bailliage

(1) *De gueules à l'épée haute en pal d'argent.* V. Henri Simon, *loc. cit.*

(2) Un membre de la famille Brillat, François Brillat, commissaire national près le tribunal civil de la Côte-d'Or, et fils d'un notaire de Lagnieu, épousa à Dijon Jeanne-Claude-Françoise Larché, veuve de Jean-Claude Bichot, procureur au Parlement, et sœur du premier président baron Larché.

(3) La famille Savarin portait, si je ne me trompe, *d'azur à la fasce ondée d'or accompagnée de trois roses de même posées deux et une.*

(4) Nous devons communication de ce blason à M. A. Georgel (d'Elbeuf), l'un des plus aimables et des plus savants collaborateurs de la *Revue historique et nobiliaire.*

Digitized by Google

de Gex, devint maire de cette ville, en 1780, puis président du tribunal de Nantua, député de l'Ain au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens, secrétaire et président du Corps Législatif, membre du Collége électoral du Léman et de l'ordre de la Légion d'Honneur, maître des Comptes puis député en 1818. Le 12 juin 1809 il fut investi du titre de *baron de l'Empire* avec érection d'un majorat volontaire de 5,000 fr. composé d'immeubles au territoire de Gex. M. Girod (de l'Ain) avait épousé Mlle Fabry, fille de Louis-Gaspard Fabry, subdélégué de l'Intendance de Bourgogne, au département de la ville de Gex, (1) et en avait eu, entre autres, trois fils 1° Amédée, baron Girod de l'Ain, préfet de police en 1830, président de la Chambre des députés en août 1831, ministre de l'instruction publique en 1832, pair de France en octobre 1832, grand-croix de la Légion d'Honneur, marié à Mlle Sivard de Beaulieu, né à Gex le 10 octobre 1781, mort à Paris le 27 décembre 1847; - 2° Gabriel, mort en 1846, officier de marine, chevalier des ordres de Saint-Louis, et de la Légion d'Honneur; 3° Jean-Marie Félix, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, député de Nantua de 1832 à 1842. — Armes : *tiercé en bande d'or d'azur et de sable au chevron d'argent brochant sur le tout, surchargé d'une fasce de gueules à la croix de la Légion d'Honneur d'argent*. A ce blason, on ajouta, en 1809, un franc-quartier de baron membre de Collége électoral (2).

A. ALBRIER.

(1) Voyez n° 123.

(2) *Franc quartier de gueules à la bande de chêne d'argent posée en bande.* V. Henri Simon, *loc. cit.*

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LE

BONHEUR DE Me BENOIT-NICOLAS DUFLOT

AVOUÉ.

I

Me Benoît-Nicolas Duflot était fils d'honnêtes boutiquiers. Il n'avait par eu le goût de continuer le petit commerce paternel et visait plus haut. Il avait des inclinations littéraires et songeait au barreau. Sa position de fortune ne le mettant pas à même d'y entrer de plein-pied, il chercha une autre voie et, à l'exemple de plus d'un qui de l'humble profession de *Pion* sont devenus des illustrations modernes, il commença par là. Il parvint au titre d'avocat. Il le fut dans la petite ville de S..... où son talent, relativement supérieur, ne tarda pas à le mettre au premier rang. La Révolution de 1830 arrivant, dont il fut naturellement un des ardents champions, il devint maire de la ville. Son ambition fut grande. L'habit de préfet lui donna des vertiges de désir. Il eût du reste été tout aussi capable que beaucoup d'autres de remplir ce brillant emploi. Il avait toutes les vanités, sauf une seule dont il était trop éloigné, la vanité nobiliaire. Selon lui, toute la noblesse était morte depuis 89, et tout ce qui semblait tenir du passé, sous ce rapport, n'était pas *vrai*. M. Duflot serait certainement arrivé haut si la nécessité ne l'eût fait renoncer aux emplois plus honorifiques que lucratifs, sa famille devenant plus nombreuse, il se fit avoué à X.....

Pendant sa phase d'illustration comme maire, il y avait

Digitized by Google

dans sa ville la famille d'un vieux militaire qui n'avait rien que de belles filles. La beauté de celles-ci les avaient introduites dans le monde. M. Duflot fut épris de l'une d'elles et l'épousa. Il l'aimait ; mais l'aima-t-elle ? Dieu le sait. La jeune fille, courtisée par de beaux galants, qui ne voulaient pas en faire « leur femme » fut fort heureuse de donner sa belle main à M. Duflot. Mais elle avait tâté des hommages ; elle éblouit le pauve avocat et en lui apportant en dot sa beauté, elle apporta dans le ménage une vanité égale à celle du mari, le besoin du luxe de l'éducation moderne, belle éducation de pension : recherche outrée de toilette et d'ameublement, soif insatiable d'argent, pas de religion, pas de principes et ne rêvant dans une condition modeste que la grandeur entrevue.

M. Duflot n'était pas laid, mais il n'était pas beau. Plutôt grand que petit , d'un blond allant presque au rouge, commun de nature, sa mise était irréprochable, au point de vue du tailleur ; ses habits, sa coiffure, ses gants, sa chaussure, ses cannes, son linge, tout cela était parfait et son langage d'une effroyable pureté grammaticale. Il prenait (comme sa société) tout cela pour la distinction suprême.

Mme Duflot, elle, était très-jolie, d'une figure très-fine, d'un teint charmant, d'un enbonpoint convenable, mais pas de marbre et qu'elle ne craignait pas de montrer au bal, assez tremblottant. Si elle eût été simple et naturelle, elle aurait été beaucoup plus près du bon genre qu'elle voulait avoir ; mais elle était d'une insupportable minauderie. Elle se donnait mille grâces, parlant comme un enfant, disant légèrement *no, no,* pour non ; *ze* ne veux pas, pour *je* ne veux pas et semblait toujours regarder amoureusement ceux qu'elle ne dédaignait pas. Mais sous cette enveloppe de précieuse, elle était volontaire et altière : per-

Digitized by Google

suadée de son mérite et grâce à sa beauté, infaillible, surtout pour son pauvre mari.

Mlle Renée Duflot tenait de papa et de maman : plus de papa que de maman pour la taille et la figure, plus de maman que de papa pour le caractère. Élevée, toujours par vanité, dans une pension où s'élevaient alors à Paris les jeunes filles destinées à être un jour de grandes dames, Mlle Renée en avait tous les goûts, toutes les idées, toutes les libertés d'allure et de sans-gêne religieux. Sans être belle, elle était très-attrayante, devait être très-vive au plaisir, mais elle était d'un imperturbable aplomb et aussi vaniteuse, avec plus de hardiesse, que les auteurs de ses jours. Si elle a vécu dans le monde, elle a pu avoir et devait les satisfaire, de nombreux amours : si elle a vécu dans une position moyenne, elle a dû se jeter dans la dévotion. Dans tous les cas, son mari n'a pas dû avoir *toutes ses joies*, et il n'a pas été maître chez lui. Je me souviens que mon rudiment disait, quand nous étions en septième, — tel père, tel fils. — Il aurait pu dire avec autant de justesse : Telle mère, telle fille.

II

M. et Mme Duflot, qui ne sont plus du petit monde, ont deux salons : le petit et le grand. L'étude d'avoué se trouve dans un quartier voisin et jamais un malotru de clerc ne met les pieds dans l'appartement de Madame. Monsieur et Madame sont dans le petit salon : Madame en peignoir élégant pas très-fermé ; Monsieur en robe de chambre à ramage et à glans d'or, véritable robe de chambre de préfet..... (Le rêve !)

MADAME DUFLOT.

Mon ami, notre fille est prête à marier :
C'est le point pour lequel il faut tout oublier.

Digitized by Google

Elle est digne, à mon gré, d'être une grande dame,
Partout où nous allons, elle se montre femme
A régner sans partage, et je me promets bien
Qu'elle ne sera pas pour un homme de rien.
Vous avez dépensé beaucoup d'argent pour elle,
Elle est charmante, et c'est plus encor qu'être belle.
Vous avez deux amis sur qui j'ai mis les yeux,
Après tout, seuls ici, ce qu'il y a de mieux.
Le général d'abord, c'est lui que je préfère ;
Mais si le colonel est mieux fait pour vous plaire,
Eh bien ! du colonel je me contenterai,
Si tel est votre choix, je m'y conformerai.

MONSIEUR DUFLOT.

Ma chère, vous allez, ce me semble un peu vite,
Vos amis et les miens, tous deux ont du mérite,
Mais.....

MADAME DUFLOT.

Monsieur, pas de mais..... Ne vous l'ai-je pas dit ;
Je vous trouve souvent dans vos goûts trop petit ;
Et si je n'avais mis mes soins à sa culture,
J'aurais souffert souvent de votre humble nature.
Je veux un mariage au-dessus du commun ;
Je le veux à tout prix ; il faut m'en trouver un.

MONSIEUR DUFLOT.

Oui, c'est bien entendu, votre envie est la mienne,
Si ce n'est qu'à cela qu'entre nous la paix tienne,
Rien ne la troublera. Mais.....

MADAME DUFLOT.

Quoi ! toujours un mais ;
Rappelez-vous donc bien que je n'en veux jamais.
Vous deviez pour toujours en perdre l'habitude ;
Si vous y tenez tant, gardez-les pour l'*Etude*.
Vous hésitez? Eh bien ! je veux qu'après demain
L'un de ces deux messieurs ait demandé la main

Digitized by Google

De ma fille. — Demain nous dînons tous ensemble,
C'est une occasion naturelle, il me semble,
De les déterminer. — Je veux les éblouir,
Je ne veux pas ainsi dans le doute languir;
Et je n'ai pas nourri ma plus chère espérance,
Pour la perdre à la fin par votre indifférence.
Je vais tout commander sans regarder les prix;
Je veux qu'ils soient tous deux de mon luxe surpris.....
Vous, tâchez d'être bien; oubliez la boutique
D'où vous êtes sorti..... Vraiment, quand je m'applique
A faire de ma fille un trésor de beauté;
Quand un charme nouveau chaque jour apporté,
Attire tous mes soins pour l'embellir encore,
Vous lui donneriez, vous, un mari de pécore?
Non, monsieur, ma Renée est un morceau de roi,
Que je ne garde pas pour un autre Benoit.
Je ne suis plus enfant, et je sais bien en somme
Ce qui, chez une femme, affole un galant homme,

Et quand, comme Renée, on est faite et soignée,
Des parfums les plus fins chaque soir impreignée,
Dans le bain le plus doux mise chaque matin;
Chemises de batiste et robes de satin,
Ce n'est pas avocat, avoué, ni notaire,
Pour être son mari — qui feront mon affaire.
Mais assez. — Pauvre ami, je vous ai confondu.
En bavardant ainsi, trop de temps j'ai perdu.....
Mes ordres à donner, le menu, ma toilette,
Et celle de Renée..... Allons! je serai prête.

III

MONSIEUR DUFLOT. (Seul.)

Mon Dieu! mon pauvre père, à voir pareil dîné,
M'aurait cru cousu d'or, ou m'aurait cru damné! —

Digitized by Google

Certes, j'étais bien sûr du bon ton de ma femme,
Mais je n'aurais pas cru, j'en jure sur mon âme,
Qu'elle trônât ainsi. Jamais la dignité
N'avait, comme hier soir, rehaussé sa beauté ;
A la table d'un roi, la plus haute princesse
N'eût pas fait les honneurs avec tant de noblesse....
Cela me coûte cher, il est vrai. Mais, ma foi,
Tant pis pour les clients, la clarté de la loi
Me fera rembourser.....

(Un domestique entre et remet à M. Duflot des lettres, des journaux, des dossiers.)

.....je ne puis pas le croire,
Déjà des fournisseurs je reçois le mémoire.....
(Il les jette et ouvre les lettres.)
Et voilà mes amis qui partent tous les deux !
Ma femme ! vais-je oser reparaître à ses yeux ?
Ils partent ! Ils sont loin. Le colonel qu'elle aime
Moins que le général, mais voudrait tout de même,
N'a pas plus demandé ma fille avant qu'après
Ce superbe dîner — Par ma foi, je suis frais.....
Il faut bien cependant que je revoie Adèle,
Elle ne s'attend pas à ma triste nouvelle ;
Ah ! je n'ai jamais vu briller comme hier soir,
Ses yeux, pour moi si durs, de triomphe et d'espoir.
Mais, la voilà qui vient..... je ne suis pas tranquille.....
Je serais mieux, vraiment, à cent pieds sous la ville ;
Je vais être mené d'une belle façon !
Je sens jusqu'à mon cœur se glisser le frisson.
Comment vais-je m'y prendre..... Elle paraît joyeuse ;
Oh ! comme en sa tournure, elle est majestueuse !.....
Quelle déception !.....

MADAME DUFLOT.

Eh bien ! mon cher ami,
Nous n'avons pas, je crois, fait la chose à demi.
Tout était ravissant, le dîner, la soirée ;

Digitized by Google

Mieux que jamais encor, notre fille parée,
Dont j'avais fait tenir le corset aussi bas
A peu près que le mien, -- pour qu'elle ne fût pas
Aux yeux de ces messieurs provinciale, sotte,
Comme fille de rien, pudibonde et dévote;
Vous-même, mon ami, n'avez eu cette fois,
Rien qui rappelât trop le modeste bourgeois.....
Ah! je ne saurais pas d'ennui pareil au nôtre,
Si de ces deux messieurs nous n'avons l'un ou l'autre....

MONSIEUR DUFLOT.

Oui, tout s'est bien passé : très-bien, vous l'avez dit;
Mais nous avons, hélas! fait fiasco, comme on dit.
Dans vos brillants filets vous n'avez rien pu prendre,
Et j'allais, à l'instant, tout triste, vous l'apprendre.
La garnison s'en va..... sans que le colonel
M'ait fait une ouverture — et par le sort cruel,
Le général reçoit un ordre qui le presse;
Et, comme son ami, le voilà qui nous laisse.....
Sans avoir dit un mot..... Enfin, c'est fait pour nous.....
Votre but est manqué.....

MADAME DUFLOT.

J'apprends cela de vous?
Quoi! ma fille vient d'être à l'instant délaissée,
Et je ne vous vois pas l'âme plus oppressée!
Allez, pour me calmer, il me faut du repos.....
Votre sotte présence augmente encor mes maux,
Vous m'irritez les nerfs jusques à la colère.....
Donnez-moi de l'argent,..... de vous je n'ai que faire,
Pour autre chose..... Allez! Allez! mais allez donc;
Jamais, à m'obéir, vous ne fûtes moins prompt;
Ne comprenez-vous pas que je veux être seule (elle sort)?

MONSIEUR DUFLOT. (Seul.)

Qu'ai-je fait d'épouser une telle bégueule!
Moi, qui l'ai tant aimée!.... Ah! peut-être un seul jour

Digitized by Google

Je n'ai pas sur son cœur conquis un peu d'amour !
Et pourtant je l'ai prise..... au bord de la misère,
Quand les nobles galans ne voulaient que lui plaire,
Et trouver auprès d'elle un moment de plaisir ;
Moi, de la pauvreté, j'ai voulu la sortir ;
Et voilà maintenant comment elle me traite !
Que je fut sot, mon Dieu ! mais la bêtise est faite ;
Si je m'en mords les doigts, je sais que mon devoir,
Quand ma fille est nubile, est de la bien pourvoir....
Mais comment, mais de qui? surtout quand le temps presse
Et de plus qu'elle est fille, hélas! d'une diablesse.
J'y pense..... Et son cousin ? Ce n'est pas le Pérou...
Mais nous ne sommes pas des Bourbons après tout.
Réussirai-je ? Hélas ! mon cœur ému palpite
En songeant d'en parler à la pauvre petite
Qui n'a pu que rêver colonel, général,
Préfet, fortune, honneurs et tout le bacchanal ;
Les bals l'hiver, les eaux l'été, les amourettes ;
Que sais-je? les amours, les beaux.... ah! les coquettes!
Mais il le faut; voyons. On ne perd pas son temps
Quand on doit s'occuper du bien de ses enfants.....
Ah ! la voici qui vient. C'est Dieu qui me l'envoie,
Par ma foi, chaque jour sa beauté se déploie.

IV

MONSIEUR DUFLOT. — RENÉE.

Ma Renée, il me faut un moment d'entretien.....
Mets-toi là, près de moi ; parlons peu, parlons bien.
Je le ferai d'abord le premier, comme père,
Tu répondras après, hein ?..... Petite commère,
Pourquoi te le cacher ? Ta mère, comme moi,
Tu le sais, tous les deux, nous sommes fiers de toi.
Ta figure n'est rien , quoiqu'elle soit charmante ;
Mais partout où tu vas, tout le monde te vante ;
Et te voilà tantôt arrivée à vingt ans.

Digitized by Google

De trouver un mari ne serait-il pas temps?
Ecoute : j'ai jeté les yeux sur un jeune homme
Laborieux, rangé, bon, pas trop laid — en somme
Digne de mon enfant et digne aussi de moi,
Bien qu'il soit du commerce et point homme de loi.

RENÉE.

Négociant, papa? mais je ne suis pas faite
Pour un mari chez qui l'on vient pour faire emplette.
Maman aimerait mieux, je crois, un général,
Un colonel, que sais-je? ou bien quelque amiral.
Jamais en pension, mes meilleures amies,
A propos de maris, jasant comme des pies,
N'auraient jamais pensé jeter les yeux si bas.
Un marchand! mon papa, ne plaisantes-tu pas?

(Dans la société de M. et Mme Duflot, les enfants tutoient leurs parents qui sont fort honorés de cette familiarité.)

MONSIEUR DUFLOT,

(A part.) Je me l'étais bien dit. (Haut.) Ma chère amie, écoute;
La vérité, parfois, cruellement nous coûte.
Mais il faut à la fin qu'on entende raison
D'abord, moi, je suis né de fort humble maison,
Et Jupiter n'est pas des aïeux de ta mère.
Un prince, un duc et pair, ne sont pas notre affaire.
Je ne plaisante pas — je te le jure bien.

RENÉE. (Avec humeur.)

Maman.....

MONSIEUR DUFLOT.

Maman, maman. Ta mère n'y fait rien.
Je suis bon... oui, trop bon. Mais, s'il le faut, pour maître
A ta mère, à la fin, je me ferai connaître.....
Je veux uniquement m'adresser à ton cœur,
Te bien persuader que je veux ton bonheur,
Et toucher le bon sens dont ta petite tête
A bien sa bonne part. — La paix est-elle faite?.....

Digitized by Google

Oui. — Causons donc, alors, et parlons sagement.
Des amours généreux ce n'est plus le moment.
Les hommes de nos jours, c'est une loi commune,
S'informent avant tout de ce qu'est la fortune,
Ils en veulent beaucoup, et moi j'en ai fort peu.
La cruelle qu'elle est va comme le beau jeu,
Sans savoir où, souvent, et les plus belles filles
Ne sont, en notre temps, bonnes que pour les grilles,
Si le père ne peut les doter largement.
L'or peut seul, en mari, transformer un amant.
Et moi je n'en pourrai point donner à mon gendre,
Si ce n'est ta beauté, tes yeux et ton cœur..... tendre,
(A part.) Pourvu que toutefois, tu veuilles l'attendrir.
Cependant — près de toi, tu vois souvent venir
Quelqu'un qui t'aime bien, qui, s'il t'avait pour femme,
Mettrait à tes genoux et son cœur et son âme,
Et qui serait pour toi, ce que je fus, hélas,
Pour ta mère..... Est-ce que tu ne devines pas ?
Ton cousin ?

RENÉE.

Mon cousin? C'est à rester muette !
Lui qui, pour tout savoir, sonne de la trompette ;
Qui n'a jamais quitté ce malheureux pays,
Qui n'a point, comme moi, pris les goûts de Paris ;
Lui qui, selon maman, ferait un domestique
Parfait.....!

MONSIEUR DUFLOT. (A part.)

Je m'attendais à pareille réplique :
Maudite vanité, voilà bien tes leçons !
(Haut.) Allons, petit démon, voyons, réfléchissons,
Vous me paraissez bien un peu trop dédaigneuse ;
L'attente vous rendrait meilleure raisonneuse.
Mais nous sommes pressés et je veux aujourd'hui
Que vous me disiez non ou vous me disiez oui.

Digitized by Google

RENÉE.

De mon oncle, eh bien ! tiens, papa, je le confesse,
Je préfère vraiment rester toujours la nièce,

MONSIEUR DUFLOT,

Voilà bien les enfants ! Si ton cousin ne sait
Bien mettre sa cravate et choisir son gilet,
En revanche, il commence à faire sa fortune.
Première qualité. — Mais il en a plus d'une.
Il te vaut par le sang et jamais en dédain
Il ne prendra le jour heureux de son hymen.....
Si tu ne deviens pas générale ou préfète,
Tu n'en seras pas moins une personne honnête,
Et jamais devant toi, ton modeste mari,
De ton père, du moins, ne pourra faire fi.....
Ah ! si je te donnais vingt mille francs de rente,
Je crois que ma chanson serait bien différente.
Mais ce que je gagnais, je l'ai tout dépensé,
Tant il fallait toujours pourvoir au plus pressé.
Ta mère..... Mais c'est fait ! Voyons donc ma Renée,
Par des rêves d'enfant ne sois pas entraînée.
Faisons la sourde oreille à notre vanité,
Mettons tout bonnement les songes de côté.....
Qu'en dis-tu, mon enfant ?

RENÉE.

Que je t'aime bien, père.
Que ce que tu voudras, je suis prête à le faire ;
Et que, puisqu'il le faut.

MONSIEUR DUFLOT, (Avec joie.)

..... Réfléchis, cependant.
Je t'ai parlé, Renée, en conseiller prudent.
C'est à toi de peser ce qu'il est de justesse
Dans mon idée. — Allons, un instant je te laisse,
Et pour prendre un parti, j'attendrai que ton cœur
Se soit décidé seul.

(Il sort.)

Digitized by Google

RENÉE. (Seule.)

Pétrus n'est pas la fleur
Des hommes que je vois. Il est commun, sans grâce ;
Son nez, ses yeux, sa voix, sentent la piètre race ;
Et s'appeler Pétrus, par dessus le marché !
Comment mon pauvre père en est-il entiché ?
Pétrus ! en vérité, c'est par trop ridicule,
Pourquoi pas Joannès, pourquoi pas Trasybule,
Pourquoi pas Claudius ? vraiment, ailleurs qu'ici,
Il n'est pas d'être humain que l'on appelle ainsi ;
Et puis, rien, rien de rien, de bonne compagnie.
Ce serait à pleurer..... non, c'est mieux que j'en rie,
Le futur n'est pas beau, mais je crois que papa
N'était pas autrefois plus riche en ce sens là ;
Et maman cependant, maman qu'on dit si belle,
Maman l'a bien aimé..... je puis faire comme elle.....
(Elle semble réfléchir et reprend,)
Quand je dis que maman l'a bien aimé, j'ai tort ;
Je crois que son amour n'a pas été bien fort.....
(Après un silence.)
On peut donc n'avoir pas d'amour en mariage ?
Or, si ce n'est l'amour qui mène le ménage,
Si l'on peut s'en passer, — je ferai dans le mien,
Comme j'ai vu maman le faire dans le sien.....
En maris complaisants papa doit se connaître,
Bien qu'il me dise à moi que l'époux est le maître ;
Je vois bien qu'il se trompe, et que seule maman
Mène de la maison tout le gouvernement.
Papa, lui, pour puissance a de garnir la caisse,
Et je vois que maman fort peu moisir la laisse.
Cela m'irait assez, si je faisais ainsi,
Et si j'étais chez moi seule maîtresse aussi.
(Avec un sourire.)
J'ai de l'esprit... pour deux, j'ai de l'aplomb pour quatre,
Et je n'ai pas des flancs vraiment pour me les battre

Digitized by Google

A chercher un mari, quand le ciel m'en offre un.
Le célibat trop long serait bien importun.....
Peut-être est-ce mon bien. — Me voilà décidée
Et ma gentille main va donc être accordée.....
Cette petite main dont on serait jaloux,
Avec un anneau d'or, cousin, elle est à vous !
.....
.....
(Elle soupire.)
C'est dommage pourtant..... Un chaton de comtesse
N'aurait pas, au regard, déparé sa finesse.....
(avec tristesse.)
A quoi vont me servir désormais mes talents,
Si je reste en province avec tous ces parents ?
Le bon sens à papa n'est pas venu trop vite,
Les trente mille francs dont j'ai causé la fuite,
Mieux que tout mon savoir aujourd'hui serviraient ;
Et mes yeux au cousin pas plus n'en déplairaient.
Mais on ne revient pas, quand une chose est faite.
Reprenons ma candeur et tenons-nous bien prête ;
Quand mon papa viendra, je veux lui dire un oui
Dont il va demeurer, j'en suis sûre, ébloui.
Je suis comme maman, d'humeur récalcitrante,
Mais je veux, cette fois, en fille obéissante,
Passer où l'on voudra..... Le fonds n'y perdra rien ;
Et si je me soumets c'est que je le veux bien.....
Mon cher petit cousin, nous conclurons l'affaire,
Mais attendez-vous bien qu'en fille de ma mère,
Je saurai vous mener — ma foi, tambour battant.
Et si de votre sort vous n'êtes pas content.....
De quelque beau galant on peut être l'amie.
Dans le ménage, enfin, vous serez la fourmie.
Vous aimez le travail, moi j'en profiterai,
Vous vous enrichirez, moi je dépenserai.....
Oui, c'est bien décidé, me voilà plus tranquille,
Je ne resterai pas, sans argent, vieille fille,

Digitized by Google

Et de mille plaisirs je vais nourrir l'espoir,
Si papa, cependant, allait ne plus vouloir ?
Maman ne voudra pas, c'est une chose sûre ;
Mais moi qui ne veux pas attendre d'être mûre,
Je voudrais que papa fût enfin, aujourd'hui,
Dans son hardi projet, ferme et maître chez lui.
Je prévois entre eux deux une guerre complète ;
Mon papa saura-t-il une fois tenir tête ?
Que je suis incertaine..... Ah ! Dieu ! je les entends,
Et d'aller me cacher à peine ai-je le temps.

(Elle s'échappe.)

VI

MONSIEUR ET MADAME DUFLOT.

MONSIEUR DUFLOT,

Oui, j'ai bien réfléchi ; j'ai pesé mes affaires,
J'ai laissé s'envoler les brillantes chimères ;
Dans le vrai, cette fois, je me suis enfoncé ;
De mes illusions le temps s'est effacé ;
Je mets l'orgueil après le bien de ma famille,
Adèle, j'ai promis la main de notre fille.

MADAME DUFLOT.

(D'un ton hautain.)

A qui, monsieur, à qui ?

MONSIEUR DUFLOT.

Sans doute, comme moi
Vous aurez remarqué l'amour de franc aloi
Que Pétrus, mon neveu, montre pour sa cousine ;
C'est lui dont j'ai fait choix, (d'un ton ferme) n'en faites pas la mine !
De m'obéir un jour vous aurez la bonté.

MADAME DUFLOT.

(Avec ironie.)

Et de mon agrément vous n'avez pas douté ?

Digitized by Google

(D'un ton superbe et haussant les épaules.)
Cela ne sera pas !

MONSIEUR DUFLOT.

Cela sera, madame.
Renée a censenti, Pétrus l'aura pour femme.

MADAME DUFLOT.

C'est trop fort ! non, monsieur, Pétrus ne l'aura pas.
Je n'accepterai point un gendre pris si bas.....

MONSIEUR DUFLOT.

Pris si bas ! mon neveu ! Madame, êtes-vous folle ?
Vos refus sont perdus, j'ai donné ma parole ;
Je m'étais assuré de ma fille d'abord,
Et nous avons été tous deux bientôt d'accord,
Ainsi.....

MADAME DUFLOT.

(Avec emportement.)
Cessez, monsieur, cette plaisanterie ;
Par vos raisonnements votre fille étourdie,
Mélangeant le futur, le père, le neveu,
Comme on veut à vingt ans, ne sait ce qu'elle veut.
Et me braver ainsi passe toute démence !

MONSIEUR DUFLOT. (Tristement.)

Après tantôt trente ans, de tant de complaisance,
Adèle, je suis las. (Avec fermeté.) Cette fois, la raison
Etant certes pour moi, — maître dans ma maison,
L'affaire se fera comme je l'ai conclue.

MADAME DUFLOT. (Avec dédain.)

Ce pauvre homme, je crois, prend en plein la berlue.....
Monsieur, moi j'y veux mettre un refus absolu.

MONSIEUR DUFLOT.

(D'un ton ferme et net.)
Dans ma vie une fois, eh bien ! j'aurai voulu.

Digitized by Google

Je vais agir sans vous..... tout est prêt, le notaire
Qui n'a pas plus que moi le bonheur de vous plaire,
Est mandé pour ce soir et fera le contrat ;
Puisque vous le voulez, je soutiens le combat,
Et vous offre à jamais ou la paix ou la guerre.

MADAME DUFLOT.

(D'un ton de fureur concentrée.)

Faites, faites, monsieur, ce que vous voulez faire,
Vous êtes maître. Allez, vous avez le pouvoir.
Je ferai, moi, ce que je crois de mon devoir.
Ouvrez votre maison ; invitez ;..... je vous jure,
Qu'aucun des invités ne verra ma figure.
Je m'enferme chez moi, vous ferez vos honneurs,
Et j'ensevelirai mon dépit et mes pleurs.....

(M. Duflot fait un geste, elle continue.)

Ah ! si de me montrer vous osiez me contraindre,
J'irais, mais sans vouloir ni sans pouvoir rien feindre
De mon juste courroux et de tout mon ennui,
Je me contenterais de mon bonnet de nuit,
Car je ne me sais point d'assez vile toilette,
Pour de pareilles gens, pour une telle fête.

MONSIEUR DUFLOT.

Quand je devrais agir de force, vous viendrez,
Et convenablement, madame, vous mettrez.
Insultez-moi, c'est bien ; bravez-moi, je le passe ;
Mais, devant le public, au moins faites-moi grâce ;
Selon tous vos désirs, dédaignez mon neveu ;
Mais songez que Renée est victime en ce jeu.

MADAME DUFLOT.

Eh bien ! mon lit, monsieur, me servira d'excuse ;
Mon absence, du moins, dira que je refuse,
Comme une pauvre femme, hélas ! peut refuser ;
Mais pour que je vous cède, il faudrait me briser !
Mari, fille, neveu, belle-sœur et beau-frère,

Digitized by Google

Toute la parenté, je la voudrais sous terre,
Entendez-vous ?

MONSIEUR DUFLOT.

J'entends, j'ai trop bien entendu ;
Puisqu'il en est ainsi, mon bonheur est perdu.
Mais vous réfléchirez, je veux le croire encore.

MADAME DUFLOT.

Réfléchir ! mais vraiment, monsieur, je vous adore ;
A ma soumission vous ai-je habitué ! . . . . .

MONSIEUR DUFLOT.

(Avec désespoir.)
Oh ! Pourquoi le travail ne m'a-t-il pas tué !
Pourquoi de vos enfants ai-je pris tant de peine,
Et contre tant d'amour, vous pourquoi tant de haine ?
Quand de mon humble toit vous passâtes le seuil,
Qui m'eût fait pressentir un si funeste orgueil ! . . . . .

MADAME DUFLOT.

Je ne céderai pas, malgré la comédie ;
De moi vous n'avez plus besoin, elle est finie.
Je vous laisse . . . . .
(Elle sort.)

VII

MONSIEUR DUFLOT.

(La regardant sortir, et avec amertume.)
Partez ! . . . . . Ah ! je me doutais bien
Que ce ne serait pas une affaire de rien ,
Que la faire fléchir ! Mais j'avais espérance
Que le cœur gagnerait enfin sur l'arrogance ;
Rien n'y fait. — Attendons . . . . . Il ne faut qu'un moment,
Et peut-être aura-t-elle un meilleur mouvement . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

VIII

MONSIEUR DUFLOT.

Non, ce cœur vaniteux n'a point eu de tendresse,
Et jusques à la fin me dédaigne et me blesse ;
Des plus sombres regrets je m'arrête repu ;
Adèle, entre nous deux, tout lien est rompu.....
Du plus constant amour, vingt ans, je l'ai chéric,
Je le gardais toujours à sa beauté mûrie ;
J'ai tout sacrifié, mes plaisirs et mes goûts ;
J'étais de son bonheur uniquement jaloux,
Je riais de sa joie et pleurais de sa peine,
Je marchais à ses pieds, je la servais en reine.....
Et mon œil, désormais ne voit qu'avec effroi.....
Mes enfants ..... Ses enfants ! S'ils n'étaient pas de moi ?
Qu'est-ce d'être infidèle à l'homme qu'on méprise,
Et qu'on n'aima jamais ! Oh ! mon cerveau s'y brise !
Où puis-je m'appuyer ?
Dieu, ce nom vénéré,
Je ne l'ai jamais vu par Adèle honoré.
Elle le méconnaît, jamais par la prière,
Le soir, ou quand du jour revenait la lumière,
Je n'ai pu contempler ce beau front incliné.
Où donc fus-je, ô mon Dieu, par mon cœur entraîné,
Quand je me laissai prendre à son riant visage,
Et lui tendis la main au moment du naufrage ?
Car c'est moi, c'est moi seul qui de la pauvreté,
Pour son caprice, hélas ! jusqu'au luxe emporté,
Ai fourni tout l'argent qu'elle, par la fenêtre,
A jeté sans avoir en rien l'air de connaître
Tout ce qu'il me coûtait de peine à ramasser.
Malheur au jeune fou qui se laisse enlacer
Par ces démons charmants qui, sous des traits de femme,
Ne cachent qu'égoïsme et vanité dans l'âme !

D'Rewer.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Le page du baron des Adrets. — Roman historique; par M. Antonin Thivel. Seconde édition. Lyon, 1872, in-8.

S'il fut jamais un titre vénérable et sacré, c'est celui d'historien, c'est-à-dire de juge, de dispensateur du blâme et de l'éloge, de punisseur des crimes, de vengeur du faible ou de l'innocent opprimé.

Mais combien d'hommes sont dignes de ce titre et de ce nom? combien tiennent la balance juste et droite? combien rendent des jugements que la postérité maintiendra?

Souvent, trop souvent, celui qui tient la plume voit avec les yeux de sa nation, juge d'après les intérêts de son pays, flétrit un vaincu malheureux, et glorifie un impudent que la fortune a jeté par hasard sur un char de triomphe.

Aux yeux des Grecs sauvages et cruels, qui égorgeaient leurs esclaves trop nombreux, les Perses, opulents et civilisés, étaient abâtardis et corrompus.

Aux yeux des Romains, les Corses étaient de déplorables serviteurs qui se tuaient quand on leur demandait une chose infâmante.

Les Gaulois étaient des turbulents qu'il fallait contenir d'une main ferme; César était le type des héros. Vercingétorix révolté n'était bon qu'à faire périr dans un cachot.

Les Francs trouvaient les Saxons des scélérats dignes du glaive; les Sarrasins, qui ont laissé Grenade et Cordoue, sont, sous la plume de nos vieux chroniqueurs, de vrais suppôts de Satan; et, de nos jours, les Grecs modernes n'étaient-ils pas des héros chrétiens? les Turcs des despotes et des bandits? les Italiens nos amis, nos alliés, nos frères? et les Autrichiens de cruels oppresseurs qu'il fallait jeter dehors?

A qui ouvre un livre, il est difficile de deviner si on lit une page de vérités ou de mensonges et, en effet, peut-on croire sérieusement qu'il soit possible de couper une pierre avec un rasoir, ou que les éléphants dorment appuyés contre un chêne et qu'il suffit, pour s'en emparer, de scier l'arbre sans les réveiller? L'arbre tombe, ainsi que l'éléphant et comme ce dernier ne peut se relever, rien n'est plus simple et plus commode que de le tuer dans cette position critique et désavantageuse.

Digitized by Google

Les historiens ayant fait de telles excursions dans les jardins des poètes et des romanciers, il n'est pas étonnant que les romanciers et les poètes se soient précipités sur les domaines de l'histoire.

Les anciens ne se sont pas gênés, les modernes encore moins. Victor Hugo, Dumas et leurs amis ont couvert de ridicule et de honte les plus grands noms, pour se donner, par contre, le plaisir de glorifier et d'encenser les plus tristes êtres dont nos chroniques aient gardé le souvenir.

A notre époque, où les études sérieuses sont d'une digestion trop difficile et trop lourde, le roman fleurit avec un rare succès. Walter-Scott, Cooper, Mayne-Reid ont ouvert la porte à Ponson du Terrail et consorts et, ma foi, tout y a passé.

On n'est plus tenu même de connaître l'histoire, la géographie, les mœurs et les coutumes d'un peuple. Pourvu qu'on étonne et qu'on amuse cela suffit. Jamais on n'a été mieux disposé à redire avec le bon Lafontaine :

> Si Peau d'âne m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

Pas de journal aujourd'hui qui ne serve à ses lecteurs un feuilleton pour la confection duquel le savoir d'un collégien n'ait été largement suffisant.

Voici cependant une œuvre qui, pour être de la famille des romans, n'en est pas moins beaucoup plus proche parente de Quentin Durward que de la Femme de feu.

Le Page du baron des Adrets n'est pas exempt du péché originel. Il y a bien, par ci par là, des aventures peu ordinaires ; le terrible baron des Adrets se livrant à un aventurier et faisant, avec lui, de la magie dans les souterrains de l'île Barbe ou dans le palais du Louvre, me semble jouer un rôle un peu léger, mais on ne peut refuser à ce joli volume, qui vient de paraître à Lyon, une attention que la presse, les yeux toujours tournés vers Paris, ne lui a pas encore assez sérieusement accordée.

En attendant que les grands journaux s'en occupent, nous allons esquisser l'histoire que M. Antonin Thivel a brodée, en y intercalant les personnages les plus connus de nos malheureuses guerres de religion.

Une jeune fille d'une des vieilles familles du Lyonnais, sacrifiée en faveur d'un frère qui doit rester unique héritier des biens paternels, est mise dans un couvent du Dauphiné. Les Huguenots s'emparent du couvent et l'incendient. Un soldat prend pour sa part la jeune fille, qui est délivrée et sauvée par le baron des Adrets qu'elle implore.

Digitized by Google

Le général lui fait donner des habits d'homme et en fait son page et son secrétaire.

Il l'amène à Lyon, où les Huguenots règnent par la terreur. La jeune fille emploie son influence à calmer et modérer les passions brutales du vieux soldat, tout étonné de sentir une place vulnérable dans un cœur qu'il croyait solidement bronzé.

La description de Lyon au XVIe siècle a été traitée avec beaucoup d'habileté par M. Antonin Thivel, qui s'est plu à faire revivre tous les grands personnages de cette époque féconde.

Louise Labé, Pernette du Guillet, Clémence de Bourges jouent un rôle important à côté de Blacon, un des plus élégants et des plus dignes capitaines de la rude armée huguenote, de Montbrun, le rival de Beaumont, de Mandelot, de Maugiron, du célèbre abbé de Savigny, le digne et vénéré d'Albon, de Saint-Victor, le défenseur de Thizy, de Jean de Tournes, l'imprimeur. Avec une délicatesse et un patriotisme dont on doit lui savoir gré, M. Thivel venge Louise Labé des calomnies dont quelques historiens l'ont couverte et il la montre intelligente, ferme, dévouée et toujours prête à se sacrifier pour ses amis.

A une époque aussi désolée que celle-là, ce n'était pas seulement la vie qui était exposée, l'honneur était aussi mis en jeu, et en voyant le capitaine Louis, comme on appelait la belle et vaillante cordière, monter à cheval et chevaucher jour et nuit, plus d'une langue se déchaînait, plus d'un brocard se lançait sans que le populaire se demandât si, dans ces équipées, il était question d'une aventure galante ou d'un sublime et magnifique dévouement.

Tous ces personnages si divers s'agitent et se remuent dans des tableaux émouvants et passionnés. C'est la prise et la destruction de la célèbre et magnifique église des Machabées, dont le récit est fait avec vigueur et coloris, le siége de Thizy, qui ressemble à un poème avec ses épisodes et ses peripéties, la prise de Saint-Galmier, de Feurs, de Montrond, c'est surtout la prise de Montbrison et la description des affreux massacres qui la suivirent. Pour cette partie de son livre, M. Antonin Thivel, après s'être nourri des meilleurs auteurs et avoir consulté les documents les plus authentiques, semble avoir emprunté la plume de Walter-Scott pour peindre, pour reproduire la férocité du général, la magnanimité des victimes.

Puis rassasié de sang, honteux, voyant devant lui la postérité prête à flétrir son nom, désavoué par Condé, remplacé dans son gouvernement, trompé dans ses espé-

Digitized by Google

rances à la cour, le vainqueur des catholiques, le ravageur du Lyonnais et du Forez s'affaisse, s'assombrit et s'efface. L'énergie disparait, le génie guerrier s'éteint; et, tandis que le Page du baron retrouve sa famille et donne sa main au vaillant Blacon qui l'aime, Beaumont quitte l'armée, le monde, les grandeurs et se réfugie dans une obscurité tellement profonde que ses coreligionnaires et ses amis eux-mêmes le crurent mort.

Comme dernier épisode, comme tableau suprême, l'auteur nous peint le farouche huguenot revenu au catholicisme, enfermé dans son château du Dauphiné, et recevant tous les ans, clandestinement, son ami fidèle Blacon de Forêts et son ancien page, aujourd'hui jeune et belle femme, tous deux heureux, tous deux dévoués, tous deux amenant à leur ancien général une petite famille gracieuse, aimante et souriante, dont la présence réjouit le cœur du vieux soldat.

Le Page du baron des Adrets ne paraîtra donc pas à nos lecteurs une œuvre banale et vulgaire. L'histoire est rigoureusement respectée, les lieux sont bien décrits, et c'est là un des mérites de l'auteur; les caractères sont fermes et bien tracés; l'époque entière est largement et fidèlement représentée. Il faut du courage à un auteur pour étudier un siècle, une époque, une ville, des personnages, afin de rester digne et consciencieux, tandis que tant d'autres cherchent simplement à être amusants, avec ou sans vérité. En écrivant son livre, M. Antonin Thivel a voulu nous faire connaître une époque agitée, brûlante et, dans tous les cas, digne du plus vif intérêt.

La première édition, tirée à petit nombre, était un essai; l'essai a réussi. La seconde édition, plus considérable et plus châtiée, refondue et imprimée avec soin, est digne d'être offerte aux archéologues, aux bibliophiles et aux simples curieux. Que ce soit un encouragement pour l'avenir et que M. Thivel suive hardiment une carrière où il a des modèles, mais où, dans ce moment, il trouvera, malheureusement, peu d'imitateurs.

Joseph Balme.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Rien de nouveau dans notre bonne ville.

Nous avons toujours un maire et un préfet, des secrétaires et des adjoints, des conseillers municipaux et des bureaux, le tout faisant aller nos petites affaires leur petit bonhomme de chemin.

Nous avons un hiver dans les prix doux. Quelquefois un peu de soleil et quelquefois un peu de froid ; rien de trop.

Les conférences fleurissent ; il est encore des gens qui désirent apprendre et s'instruire, surtout quand l'entrée est gratuite. Celle qui a eu le plus de portée est celle que M. Berlioux a donnée sur les voyages du Dr Livingstone à travers l'Afrique centrale. M. Berlioux, qui a fait un livre si remarquable sur l'esclavage, a captivé ses auditeurs en parlant du célèbre voyageur anglais, qui cherche à détruire à sa source un des fléaux de l'humanité. L'esclavage est une honte autant qu'un malheur. En poursuivant sa tâche à travers un pays que, dans notre ignorance, nous regardons comme un désert de sable à peine habité, Livingstone trouve des forêts profondes, des lacs immenses, des contrées d'une fertilité inouïe. L'Afrique physique est réhabilitée ; reste à l'Afrique morale à s'élever au niveau de ses sœurs.

De ce côté, nous n'avons à nous vanter que médiocrement. Nous avons toujours à Lyon un joli petit contingent de crimes et de délits. Un peu de civilisation et de moralité ne seraient pas hors de saison.

Quant au savoir, la *Revue Deux Mondes* nous apprend que Crémieu, les Abrets et le lac de Paladru sont dans le Bugey, et, l'autre jour, un Parisien croyait que la Cour d'Aix était sur les bords du Bourget, à quelques kilomètres de Chambéry. On en sait autant à Tombouctou.

Si nous savons peu, ce n'est pas faute de lieu de réunion ; il est vrai que ce ne sont pas des écoles.

Un de nos confrères a eu l'idée de compter les lieux de distraction qui existent dans notre ville. Il a trouvé 15 théâtres, savoir :

Le Grand-Théâtre, les Nouveautés, le Gymnase. Puis le théâtre de la rue Magneval, situé dans cette rue, n° 3 ; le théâtre de Ste-Blandine, dans la rue de ce nom, n° 7; le théâtre de la Croix-Rousse, grande rue de Cuire, 4 le théâtre de Société, rue Lebrun, n° 9; le théâtre Noël, rue de la Pyramide, n° 3 ; le théâtre du Cercle gaulois, rue du Bœuf, 34; le théâtre du Cercle des familles, quai Pierre-Scize, n° 75; le théâtre des Quatre Colonnes, à Saint-Just ; le théâtre des Montagnes gauloises, rue Saint-Georges, n° 120; les Folies-Lyonnaises, rue Basse-du-Port-au-Bois, et la Crèche que nous allions oublier.

En outre, nous avons cinq cafés-guignols, deux grands cafés chantants et une vingtaine d'établissements où l'on danse.

— Quelques hommes d'élite se sont réunis pour créer une Société de géographie à Lyon. Jamais création ne viendra plus à propos.

— Nous avons perdu, le 12 février, un de nos savants les plus aimés, les plus illustres, M. Claude Jourdan, doyen honoraire de notre Faculté des sciences, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle, professeur à notre Ecole des Beaux-Arts.

— Le 18 a commencé la vente de la précieuse galerie de M. Alexis. Le public amateur se presse aux vacations et les prix auxquels montent certains objets, montrent combien ce zélé collectionneur avait eu la main heureuse dans ses choix.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

—

A M. AIMÉ VINGTRINIER

Qui m'a demandé de collaborer à la *Revue du Lyonnais*.

SONNET.

Je suis dans votre ville un oiseau de passage,
Qui chante ses douleurs et compte ses instants ;
Demain s'achèvera mon pénible voyage,
Et ma lyre sans voix dormira pour longtemps.

Poètes inspirés par un noble courage,
Que sont à vos concerts mes débiles accents ?
La gloire, les succès, voilà votre partage
Quand l'oubli de la tombe est le sort que j'attends.

Ne me demandez rien. Ma plainte solitaire
En s'adressant à Dieu n'a plus d'écho sur terre,
Ma muse est défaillante, et la mort veille auprès....

J'irai chercher ma place en silence dans l'ombre,
Pour vous les jours brillants et pour moi la nuit sombre.
Moissonnez des lauriers..... Il me faut des cyprès.

Mme E. Guelle.

LA RUCHE.

Sous le chaume, une avide main
A pillé la ruche vermeille ;

Digitized by Google

En proie aux terreurs de la faim,
Qu'elle est triste la pauvre abeille !

Volant de coteaux en coteaux,
Visitant les bois et la plaine,
Elle avait pétri ses gâteaux ;
De miel d'or la ruche était pleine.

La main du maître a tout brisé ;
Son doigt, fouillant à l'aventure,
Par l'avarice électrisé,
Au couvain même a fait injure.

Puis les orages sont venus,
La tourmente, l'autan, la neige ;
Qu'ils étaient tristes, froids et nus
Ces abris que la pluie assiége !

Faut-il succomber et mourir ?
Non, comptons sur la Providence ;
Je vois le Printemps accourir
Avec les fleurs et l'espérance.

C'est le soleil ! Prends ton essor,
Pauvre abeille, reprends courage ;
Dans chaque fleur au doux trésor,
Plonge ton aile et ton corsage.

Refais et ta cire et ton miel,
Butine au loin dans la prairie ;
Profite des douceurs du ciel,
Sans craindre des vents la furie.

Et toi qui guettes cet essaim
Bourdonnant sous l'épaisse treille,
Maître, attends l'automne prochain,
Et sois moins dur pour ton abeille.

Aimé VINGTRINIER.

24 Février 1873.

Digitized by Google

LES ANOBLIS DE L'AIN

De 1408 à 1829.

(FIN (1)

133. 2 août 1808. Lettres patentes conférant le titre de baron de l'Empire à Claude-Joseph Armand, colonel du 22e de ligne, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Bourg-en-Bresse le 19 novembre 1764, mort au même lieu le 21 janvier 1840. Le baron Armand, qui se distingua surtout à Wollin, Dantzick, Heihberg et à Friedland, fut successivement soldat au régiment de la couronne en 1782, lieutenant au 3e bataillon de l'Ain le 14 septembre 1792, capitaine adjudant-major le 12 décembre suivant, chef de bataillon auxiliaire le 12 août 1799, chef de bataillon titulaire au 2e régiment d'infanterie légère et chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juin 1804, officier de la Légion d'Honneur en 1806, colonel au 22e de ligne la même année, baron avec une dotation de 4,000 fr. en 1808, commandant de la Légion d'Honneur le 22 décembre 1809, chevalier de Saint-Louis le 13 janvier 1815 et colonel de la garde nationale de la ville de Bourg en 1830. Armes : *d'azur au dextrochère d'or mouvant du flanc senestre de l'écu tenant une bannière aussi en pal accompagnée à dextre et à senestre de deux palmes d'argent; franc-quartier de baron militaire brochant au 9e de l'écu* (2).

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) *Galerie militaire de l'Ain*, apd *Revue de la Société littéraire, histo-*

Digitized by Google

134..... 1808. Lettres patentes conférant le titre de comte à Martin Lejéas, ancien conseiller en l'élection de Bresse, sénateur, chancelier de la 6e cohorte de la Légion d'honneur, né à Paris, le 16 octobre 1748, d'Antoine Lejéas, bourgeois de Paris, et de Marie-Anne Carpentier, mort au château d'Aiserey (Côte-d'Or), le 18 décembre 1831. Bachelier de l'Université de Dijon en 1767 et avocat au Parlement en 1769, M. Lejéas devint seigneur de Sathonnette (1), conseiller en l'élection de Bresse, secrétaire du roi en 1789, maire de la ville de Dijon (1800-1802), questeur du Corps Législatif, sénateur le 19 août 1807, officier de la Légion d'Honneur, commandant de l'ordre de la Réunion, pair de France (2) et maire d'Aiserey. Le comte Lejéas qui avait deux frères, — l'un évêque de Liège et baron de l'Empire, et l'autre chanoine de Grenoble — avait épousé Philiberte Naigeon et en avait eu une fille, la duchesse Maret de Bassano, et deux fils, le baron Antoine-Louis Lejéas, receveur général, et le comte Antoine-Martin Lejéas, directeur des contributions indirectes, chevalier de la Légion d'Honneur et maire d'Aiserey. Ce dernier, mort le 16 janvier 1858, était né le 27 novembre 1778 à Montluel en Bresse (Ain) et avait épousé Claude-Françoise-Catherine-Caroline Dornier; son fils, le comte

rique et archéologique de l'Ain, juin 1832, p. 145. Cette précieuse galerie est due à la plume si fine et si précise du savant M. Dufay, chevalier des ordres de la Légion d'Honneur et des saints Maurice et Lazare d'Italie, membre de plusieurs Sociétés savantes.

(1) Sathonnette, commune de Saint-Maurice-de-Beynost, arrondissement de Trévoux (Ain).

(2) Il reçut alors confirmation de son titre de comte avec création de majorat (24 décembre 1825).

Digitized by Google

Ernest Lejéas, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil général de la Côte-d'Or, s'était uni à sa cousine, Marie-Louise Maret de Bassano. Armes : *de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent placées à côté l'une de l'autre : franc-quartier de comte sénateur* (1).

135. ..... 1808. Lettres patentes conférant le titre de baron de l'Empire à Jacques-Pierre-Marie-Louis-Joseph Puthod, général de division, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Bagé-le-Châtel, le 28 septembre 1769, mort à Libournes (Gironde), le 31 mars 1837. Soldat au régiment de la Couronne en 1785, M. Puthod était capitaine en 1789 et adjudant-général lors de la campagne de Belgique ; chargé, en 1793, du recrutement dans la Côte-d'Or, il devint général de brigade en 1801, commandant du Haut-Rhin en 1806 et général de division en 1809. Gouverneur de Maestrick, il battit complètement, le 31 mai 1813, la garde royale prussienne, enleva Breslau, mais fut fait prisonnier à Lawemberg, le 29 août de la même année. Rentré en France en 1814, il se rallia aux Bourbons et devint vicomte et inspecteur général de la 5e division militaire. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Armes : *Coupé au 1er parti d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre étoiles de même et de gueules au signe de baron militaire : au 2e de gueules au chevron d'or posé à dextre senestré d'un lion contre-rampant d'argent* (2). V. n° 136.

(1) Franc-quartier qui est *d'azur à un miroir d'or en pal autour duquel se tortille et se mire un serpent d'argent ;* ce franc-quartier a été supprimé en 1825. V. *Nouveau Manuel complet du blason*, par Jules Pautet du Rozier. Paris, Rozet, 1854, p. 205.

(2) Nous devons communication de ces armoiries à l'obligeance de M. Alcide Georgel, d'Elbeuf.

Digitized by Google

136. 28 janvier 1809. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de l'Empire à Claude-Marie-François Puthod, avocat général, frère du précédent et père de M. Puthod, avocat à la Cour d'appel de Paris, préfet du département de l'Ain au 4 septembre (1). Le chevalier Puthod a publié : *Discours sur l'amour de la justice*, 1813 ; *Observations en réponse à ceux qui ont entrepris d'inspirer aux Français l'amour du Gouvernement ou de tout autre que celui de* 1830 (2). Les armoiries conférées à M. Puthod nous sont inconnues (3). V. n° 135.

137. 28 janvier 1809. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de l'Empire à Pierre-Marie Bernard, capitaine adjudant major, député, maire de la ville de Bourg-en-Bresse, membre du conseil général de l'Ain, né à Bourg, le 25 décembre 1777, mort au même lieu le 9 décembre 1839, fils de Jean Bernard, conseiller au bailliage de Bourg-en-Bresse, botaniste distingué et ami de Commerson, et petit-fils de Jean-François Bernard de Bondillon, conseiller en l'élection de Bourg. Le jeune Bernard, en sortant du collége de sa ville natale, entra à l'École polytechnique comme préparateur de chimie, passa ensuite dans les gardes de la Convention, devint secrétaire du général Joubert en 1799, aide de camp du général Puthod, capitaine adjudant-major et chevalier de la Légion d'Honneur en 1807. Nommé maire de Bourg en 1814, puis

(1) V. Lettre de M. Milliet, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, secrétaire de la Société littéraire de l'Ain, 18 janvier 1873.

(2) V. Lettre de M. Aimé Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais*, vice-président de la Société littéraire de Lyon, 10 novembre 1872.

(3) On trouve, en Bourgogne et Bresse, Puthod : *d'or vêtu d'azur au croissant du champ*; en Savoie, Puthod : *de gueules au sautoir d'argent accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un trèfle aussi de même en pointe.*

Digitized by Google

membre du Conseil général de l'Ain, il fut élu député en 1830. Une place de sa ville natale porte son nom. Le chevalier Bernard, marié à Emilie Soëncke, d'une ancienne famille de magistrats de la ville libre de Dantzig, a laissé deux fils, dont l'un, M. Charles Bernard, est député à l'Assemblée nationale (1). Armes inconnues.

138. 15 août 1809. Décret impérial conférant le titre de baron avec dotation au général Claude-Charles Aubry de la Bouchardérie, né à Bourg en Bresse le 25 octobre 1773, tué à Leipsick le 10 novembre 1813. Fils de Nicolas Aubry, ingénieur en chef des ponts et chaussées des provinses de Bresse et Bugey et de Mlle Gauthier des Iles, Claude-Charles Aubry entra, le 10 mars 1792, comme élève sous-lieutenant à l'École d'artillerie de Châlons-sur-Marne, en sortit le 1er septembre suivant comme lieutenant en deuxième et devint lieutenant en premier, le 15 avril 1793, capitaine au 6e régiment d'artillerie à cheval, le 1er août suivant, capitaine commandant le 23 frimaire an II, directeur de l'artillerie du corps d'expédition de Saint-Domingue en 1801, major le 23 mai 1803, colonel du 8e d'artillerie à pied le 29 octobre suivant, chevalier de la Légion d'Honneur le 19 frimaire an XII, officier du même ordre le 14 juin 1804, chef d'état-major de l'artillerie de Masséna en 1809, général de brigade le 7 juin de la même année, directeur de l'École d'artillerie d'Alexandrie en 1810, commandant de l'artillerie du 2e corps de la grande armée en 1812, commandant de la Légion

(1) V. *Galerie militaire de l'Ain*, par C.-J. Dufay, 15 octobre 1872, p. 294.

Digitized by Google

d'Honneur (1), constructeur des ponts d'Ems (1809) et de la Beresina, général de division et comte de l'Empire (2). Blessé à Leipsick, il mourut, quelques jours après, à l'âge de 40 ans (3). Armes : *Coupé au 1er parti à dextre d'argent à l'épée en bande de sable, la pointe en haut, accompagnée de deux têtes de maure de même, à senestre des barons militaires ; au 2me de sable au pont de trois arches d'or soutenu d'une rivière d'argent et sommé d'un lion naissant d'or* (4).

139. 19 août 1809. Décret impérial accordant une dotation de 10,000 fr. au général Maupetit, né à Lyon et créé un an auparavant (19 mars 1808) baron de l'Empire. Entré fort jeune au service, en 1792, comme sous-lieutenant au 9e de dragons, Maupetit fut blessé à Marengo de coups de sabre à la tête et d'un coup de feu à la jambe droite. Atteint de neuf coups de baïonnette à Vertingen en 1805, et laissé pour mort sur le champ de bataille, il devint général de brigade, fit la campagne de Biscaye, puis celle de Benovente contre les Anglais, s'empara de Zamora et fut appelé au commandement de la province de Salamanque puis à celui du département de l'Orne où il mourut en 1813. Il était commandant de la Légion d'Honneur et chevalier de la Cou-

(1) Le 18 juin 1812.

(2) Le 21 novembre 1812 ; le général mourut avant d'avoir pu retirer les lettres patentes de comte.

(3) V. *Galerie militaire de l'Ain*, par C.-J. Dufay, mars 1872, p. 30. Un général *baron* Joseph-Charles Aubry d'Arancey, mort le 22 septembre 1835, a été président du collége électoral de l'Ain. M. Dufay le croit originaire de Vitry-le-Français. V. Lettre du 18 janvier 1873.

(4) V. *État présent de la noblesse française*. Paris, Bachelin-Deflorence, 1868, p. 174. Le général avait un frère, Jacques-Louis Aubry, capitaine d'infanterie, et deux sœurs, Mesdames Ardict et Duparc de Peigné.

Digitized by Google

ronne de Fer. Son neveu et héritier, le baron Christophe Maupetit, propriétaire à Jujurieux, président du Conseil d'arrondissement de Nantua en 1868 et époux de Louise Ludivine Gaulthier de Coutance, a eu deux filles dont l'une, Marie, née le 14 mars 1846, s'est unie le le 6 mars 1866 à Paul d'Allemagne, officier de cavalerie, petit-fils du général baron Dallemagne. Armes : *d'azur à la tour crenelée de trois pièces d'or, ouverte, ajourée et maçonnée de sable, adextrée d'un soleil rayonnant d'or cantonné en chef; franc-quartier de baron militaire brochant au 9e de l'écu* (1).

140. 29 septembre 1809. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de l'Empire à Pierre-Marie Bellaton, commandant du 1er de chasseurs à pied de la garde impériale, officier de la Légion d'Honneur, né à Ambronay en Bugey le 29 octobre 1762, mort à Saint-Clément près Mâcon, le 2 août 1834. Bellaton fut successivement soldat au 1er de Champagne le 1er février 1782, caporal le 11 mai 1785, sergent le 26 octobre 1788, sergent-major le 1er janvier 1791, sous-lieutenant en 1792, lieutenant le 26 juin 1793, capitaine le 25 novembre 1978, capitaine commandant du 1er régiment de chasseurs à pied de la garde impériale, chef d'escadron de gendarmerie et chevalier de Saint-Louis le 1er novembre 1814. M. Bellaton a laissé un fils, le chevalier Jean-Baptiste Bellaton, chef d'une des principales maisons de fabrique lyonnaise. Armes : *tiercé en bande d'or de gueules et d'azur, l'or à l'épée haute en pal de sable accompagnée de deux étoiles d'azur : le gueules au signe des chevaliers de l'Empire, et l'azur à la pyramide*

(1) V. *État présent de la noblesse française*, p. 1067.

Digitized by Google

d'argent maconnée et ouverte à senestre de sable (1).

141. 19 décembre 1809. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de l'Empire à Pierre-Antoine Pinchinat, chef de bataillon au 45e de ligne. Armes : *d'argent au chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires accompagné en chef de deux bombes enflammées d'azur et en pointe d'un léopard de sable surmonté d'une étoile d'azur* (2).

142. .... 1810. Lettres patentes accordant le titre de baron de l'Empire à Louis Costaz, préfet de la Manche, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut d'Égypte, né à Champagne en Bugey, le 17 mars 1767, mort en février 1831. Armes : *coupé au 1er parti d'or et de gueules, l'or à la fleur de lotus de sinople et le gueules au signe de baron préfet qui est une muraille crénelée d'argent surmontée d'une branche de chêne de même ; au 2me de sinople au cheval cabré et contourné d'argent senestré d'une houe égyptienne d'or* (3). V. 145.

143. 9 mars 1810. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de l'Empire au chef d'escadron de gendarmerie Claude-Joseph Dagallier, né à Bagé-le-Châtel le 9 mars 1762, mort à Étampes le 16 août 1837. A la famille du commandant Dagallier appartenaient Thérèse-Charlotte Dagallier, femme de Vivant Duroussin, avocat en parlement, député de Saône-et-Loire à l'Assemblée Législative, et aïeule de Théodore-Michel Vernier, offi-

(1) V. *Galerie militaire de l'Ain*, livraison du 15 octobre 1872, p. 284.

(2) Nous devons communication de ce blason à l'obligeance de M. Alcide Georgel (d'Elbeuf).

(3) Nous devons aussi communication de ces armoiries à la bienveillance de M. A. Georgel.

Digitized by Google

cier de la Légion d'Honneur, ancien maire de Dijon, ancien député de la Côte-d'Or au Corps Législatif et ancien conseiller d'État (1); François Dagallier, inspecteur des forêts, époux de Jeanne Champagne; Edme-Désirée Dagallier mariée à Pierre-Jean-Baptiste-François Arnollet, membre de l'institut d'Égypte, ingénieur en chef de la Côte-d'Or de 1805 à 1830 (2); et Émile Joseph Dagallier, ancien premier président de la Cour de Caen, conseiller à la Cour de Cassation. Armes : *d'azur à la fasce cousue de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée de trois clochettes* 1 *et* 2 *d'or en chef et de trois coquilles* 2 *et* 1 *d'argent en pointe* (3).

144. 10 juillet 1810. Lettres patentes conférant le titre de chevalier de la Carrière à Jean-Philibert-Antoine Tardy, président du tribunal de Bourg en Bresse, député au Corps législatif, maire de Pont-de-Veyle, né en cette ville le 27 décembre 1741. Fils d'Antoine-Marie Tardy, avocat en Parlement, et d'Anne-Marie Monneret, le chevalier de la Carrière, dont la postérité est éteinte, avait épousé Jeanne-Marthe, fille de Pierre de Marie, écuyer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de Marie Luisard de Chasse. Armes : *d'argent au pin terrassé de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent; bordure de gueules du tiers de l'écu, chargé au*

(1) Fidèle à la religion du malheur, M. Vernier avait regardé comme un devoir sacré de se joindre au long cortége d'amis accompagnant à sa dernière demeure S. M. l'Empereur Napoléon III.

(2) V. *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne*, par M. A. Albrier, apd. *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*. Chambéry, A. Bottero, 1873. t. XIII.

(3) Vte Lettre de M. A. Georgel, janvier 1872.

Digitized by Google

deuxième point en chef du signe des chevaliers légionnaires (1). V. n° 3, 109 et 114.

145. 16 décembre 1810. Lettres patentes accordant le titre de baron de l'empire à Mgr Benoit Costaz, évêque de Nancy, le 22 octobre 1810, né à Champagne en Bugey, le 27 février 1761, mort le 13 mars 1812. Armes : *Coupé au 1er parti d'or à la fleur de lotus de sinople et de gueules au signe des barons évêques; au 2me de sinople au cheval cabré et contourné d'argent senestré d'une houe égyptienne d'or* (2) V. n° 142.

146. 6 avril 1811. Décret impérial conférant le titre de baron de l'Empire et le rang de général de brigade à Jean-Pierre Baillod, chef d'état-major de la 14e division militaire, né à Songieu, arrondissement de Belley, le 20 août 1771, mort à Valognes (Manche) le 1er mars 1853. M. Baillod fut successivement soldat au 11e bataillon de l'Ain le 22 septembre 1793, capitaine onze jours plus tard, chef de bataillon le 31 janvier 1800, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juin 1804, adjudant-commandant et officier de la Légion d'Honneur, le 8 juin 1807, commandant de la Légion d'Honneur le 23 avril 1809, chef d'état-major de la 14e division militaire le 20 août 1810, général de brigade le 6 avril 1811, chef d'état-major au corps d'observation sur l'Elbe le 18 janvier 1813, chevalier de la Couronne de Fer le 30 septembre suivant, commandant du département de la Manche, chevalier de Saint-Louis le 30 jan-

(1) V. Lettre de M. Octave de Viry (mars 1872), dévoué et modeste savant de Roanne, dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'occupent aujourd'hui d'études généalogiques et nobiliaires.

(2) Lettres de MM. A. Georgel (janvier 1872) et Dufay (18 janvier 1873).

Digitized by Google

vier 1815, lieutenant-général honoraire le 1er novembre 1826, député de la Manche en 1830. Le général baron Baillod, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, avait épousé, le 20 janvier 1802, Mlle Nathalie Gillard dont il eut cinq enfants (1). Armes inconnues.

147. 29 mars 1813. Décret impérial conférant le titre de baron de l'Empire à Claude Dallemagne, général de division, commandant des ordres de la Légion d'Honneur et de la Couronne de Fer, chevalier de Saint-Louis, vice-président du Corps Législatif, né à Peyrieu, près de Belley, le 8 novembre 1754, mort à Nemours (Loiret) le 25 juin 1813. Fils de Balthazard d'Allemagne (*sic*), et de Marie La Salle, Claude d'Allemagne ou Dallemagne (2), soldat au régiment de Hainaut, le 24 décembre 1773, et caporal peu de temps après, devint sergent, le 10 octobre 1779, sergent-major le 16 mars 1786, sous-lieutenant le 15 septembre 1791, chevalier de Saint-Louis le 10 juin 1792, lieutenant au 50e de ligne le 19 du même mois, capitaine des grenadiers le 25 septembre suivant, adjudant général le 27 décembre 1793, général de brigade le 3 nivose an II, général de division le 15 août 1796, général en chef de l'armée de Rome en 1798, inspecteur général de la 21e division militaire le 8 août 1799, membre du Corps Législatif, commandant de la 25e division militaire le 21 mars 1809, chevalier de la Légion d'Honneur le 26 novembre 1803, commandant du même ordre le 14 juin 1804, et commandant de la Couronne de Fer en 1807. Le général baron

(1) *Galerie militaire de l'Ain*, par M. Dufay, livraison du 15 août 1872, p. 224.

(2) La véritable orthographe du nom paraît être d'Allemagne (Archives

Digitized by Google

Dallemagne laissa de Mlle Gaudet deux fils : l'aîné mourut en 1820 sans alliance, le second, Claude, né en 1804, décédé en 1867, avait épousé Marie-Françoise-Ermance Jullien de Villeneuve d'où 1° Abel baron d'Allemagne, marié, en 1860, à Marie de Mayol de Lupé; 2° Paul d'Allemagne, officier de cavalerie, époux, en 1866, de Marie Maupetit ; 3° Julien d'Allemagne, marié, en 1864, à Marie-Thérèse Dumolard de Bonvi ler; 4° Léon d'Allemagne, époux, en 1861, de Camille Mornay.

Les armoiries que les biographes attribuent à la famille du général Dallemagne ne doivent pas être exactes, les voici néanmoins : *Coupé en chef au 1er d'azur à la tour d'or ouverte ajourée et maçonnée de sable* (1) *surmontée de trois étoiles d'argent, au 2e de gueules à l'épée d'argent ; en pointe d'or au pont de sable terrassé de sinople* (2) Devise : *Tout à ma patrie* (3).

148. 14 août 1813. Lettres patentes conférant le

du ministère de la guerre) ; toutefois le général ayant toujours écrit et signé sans apostrophe sous la République et l'Empire, cette orthographe a acquis caractère historique. (V. *État présent de la noblesse française*, p. 581.)

(1) Cette tour rappelle la *forteresse d'Ehrenbreitstein*, rendue entre les mains de Dallemagne en 1797.

(2) Ce *pont de sable terrassé de sinople* évoque le souvenir du passage du pont de Lodi, par Dallemagne, en 1796, sous le feu de l'ennemi et le sabre en main.

(3) V. *Notice sur la vie et les campagnes du général Dallemagne*, par M. Dufay. Bourg, Milliet-Bottier, 1867, p. 33 et 82 ; *État présent*, p. 580. Si nous ne nous trompons le blason décrit ci-dessus doit avoir été délivré sous la Restauration ; l'Empire aurait blasonné *Coupé au 1er parti d'azur et de gueules, l'azur à la tour d'or ouverte ajourée et maçonnée de sable surmontée de 3 étoiles d'argent, le gueules au signe de baron militaire ; au 2e d'or au pont de sable, terrassé de sinople.*

Digitized by Google

titre de chevalier de l'Empire à Marie-Frédéric Brillat-Savarin, colonel du 134e de ligne, né à Belley le 30 décembre 1768, mort le 4 octobre 1836. Armes : *d'azur au chevron cousu de gueules du tiers de l'écu chargé du signe des chevaliers légionnaires accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'une grenade allumée de même* (1). V. n° 131.

149. 14 septembre 1813. Lettres patentes conférant le titre de baron de l'Empire à Georges Albert, commandant des grenadiers à pied de la vieille garde, officier de la Légion d'Honneur, né à Saint-Maurice d'Echazeaux, près Treffort, le 18 juin 1776, mort à Cornod (Jura), le 17 janvier 1855. Soldat au 10e bataillon du Jura, puis lieutenant le 10 août 1792. Albert fut nommé capitaine des grenadiers, le 7 brumaire, an v, chevalier de la Légion d'Honneur le 14 avril 1807, officier du dit ordre le 5 juin 1809, chef de bataillon le 24 juin 1811, chevalier de l'ordre de la Réunion le 9 août 1813, colonel du 1er régiment des tirailleurs de la jeune garde le 3 janvier 1814, maire de Cornod, membre du Conseil d'arrondissement, colonel de la garde nationale, président du comice agricole, etc. Sa fille avait épousé M. Reydellet, sous-préfet de Nantua, décédé à Cornod en 1856 (2). Armes inconnues (3).

(1) V. Lettre de M. A. Georgel, janvier 1872.

(2) V. *Galerie militaire de l'Ain*, par M. Dufay, liv. 15 avril 1872, p. 78.

(3) Nous retrouvons à l'instant les armoiries accordées avec le titre de baron de l'Empire à Claude-Joseph Buget, né à Bourg-en-Bresse, le 10 septembre 1770, mort à Perpignan, le 2 octobre 1839, grand-oncle de notre ami et collègue, M. Adrien Arcelin. Armes : *d'azur, à la main ailée de carnation, mouvant du côté dextre de l'écu et tenant un sabre d'argent à la poignée d'or ; franc-quartier de baron militaire*. Nous rappellerons ici

Digitized by Google

Louis XVIII 1814-1824

150 ..... 1816. Lettres de noblesse accordées à M. Picquet, président à Bourg-en-Bresse, père sans doute de Claude-Joseph-Ambroise Picquet, maréchal de camp, né à Bourg-en-Bresse, le 4 avril 1780, mort à Paris, le 18 octobre 1855 (1).

151. 13 janvier 1818. Lettres patentes conférant le titre de baron à Louis-Athanase Rendu, procureur général près la Cour des Comptes, commandeur de la Légion d'Honneur, né à Paris le 27 juin 1777, mort à Ennery (Seine-et-Oise), le 4 janvier 1861. Originaire de Lancrans, canton de Collonges, arrondissement de Gex, la famille Rendu se divisa en plusieurs branches. L'une d'elle a donné un président de la Chambre des Comptes de Genevois à Annecy en 1657, un aumônier de l'évêque de Genève à Annecy en 1734, un évêque d'Annecy, mort en 1859 (2), etc. A une autre branche appartenait Sébastien Rendu, notaire royal et greffier au bailliage de Clermont-en-Beauvoisin. Ce Sébastien

que des lettres patentes du titre de baron ont été concédées à Mgr Claude André, évêque de Quimper, en 1805, membre du Chapitre impérial de St-Denis, né à Montluel en 1743 ; au général Bouvier des Eclaz, né à Belley, en 1757 ; à Jules-Frédéric-Amédée Laguette de Mornay, mort en 1845, etc., etc.. Nous ignorons les blasons à eux accordés.

(1) V. *Catalogue de la noblesse des colonies et des familles anoblies ou titrées sous l'Empire, la Restauration et le Gouvernement de Juillet*, par L. de *La Roque et E. de Barthélemy*. Paris, Dentu, 1865, p. 81.

(2) Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy, né à Meyrin (Ain) en 1789, mort en 1859, portait *d'azur à 2 gerbes d'or croisées et surmontées d'une croix d'argent*. Il était cousin de la célèbre sœur Rosalie Rendu. V. Lettre de M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie, janvier 1872.

Digitized by Google

Rendu laissa de Marie Crépin un fils Sébastien-Louis qui suit :

I. Sébastien-Louis Rendu, né en 1730, notaire royal à Paris, épousa : 1° Anne Bourdin et en eut un fils, Pierre-Sébastien Rendu, qui se fixa à Tonnerre, 2° en 1769, Marie Gillet dont il eut :

II. Louis Athanase Rendu, procureur général, baron le 13 janvier 1818, né à Paris en 1777, mort à Ennery en 1861, marié le 19 mai 1801 à Anne-Marie Garnier, fille du procureur général de ce nom, baron de l'Empire, d'où sept enfants trois filles et trois fils. L'un d'eux, Théodore, né le 2 thermidor an x, mort le 12 janvier 1861, époux de Mlle Vallot, est père du baron Athanase-Louis Rendu, né le 12 mai 1834, marié, en 1863, à Mlle Combe-Siéges, dont une fille, Justine-Marie Rendu.

II Ambroise-Modeste-Marie Rendu, commandeur de la Légion d'Honneur, inspecteur-général et grand trésorier de l'Université, né à Paris le 25 octobre 1778, mort à Ennery le 12 mai 1860, père de quatre enfants dont deux fils, Ambroise, avocat au Conseil d'État, décédé à Vichy en 1864, et Eugène, inspecteur de l'Université.

II. Armand-Louis Rendu, né à Paris le 18 novembre 1779. mort à Paris vers 1830, laissant trois enfants ; Armand, décédé avoué à Paris, Madame de Mas-Latrie et la baronne Richerand.

II. Achille-Louis Rendu, né le 10 août 1781 à Paris, mort en cette ville en 1863, père de trois enfants : un fils, Victor, inspecteur général de l'agriculture, et deux

Digitized by Google

filles (1). Armes : *d'azur à la fasce d'argent chargée d'un croissant de sable accosté de deux étoiles de même, accompagné de trois gerbes d'argent deux en têtes et une en pointe* (2).

152. 31 août, 1819. Lettres patentes conférant le titre de baron à Antoine-Dominique Auriol, écuyer, avec majorat volontaire de 5.000 fr. composé de biens sis dans l'arrondissement de Trévoux. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un oiseau du même* (3).

153. 13 novembre 1819. Lettres patentes accordant le titre de baron à Alphonse Valentin du Plantier, lieutenant de hussards. Un de ses parents, Victor-Auguste Valentin du Plantier était, en 1868, attaché au ministère de l'intérieur. M. Valentin, conseiller au Parlement de Dombes en 1751, eut deux fils, l'aîné, lieutenant général au présidial de Bourg en Bresse, a été préfet du Nord (4), le second, capitaine de frégate, a été le père de Joannès-Erhard Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour de Paris, membre du Conseil général de l'Ain, maire de Trévoux, et officier de la Légion d'Honneur. Armes : *Coupé de gueules et d'or à cinq besants en sautoir de l'un en l'autre* (5).

(1) V. *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne*, par M. A. Albrier. Nous nous proposons de publier un jour une étude généalogique aussi exacte que possible sur la famille Rendu ; nous prions donc nos amis et collègues de vouloir bien nous communiquer tous les renseignements qu'ils pourraient avoir sur cette maison.

(2) V. Lettre de M. baron A. Rendu, 15 mars 1872.

(3) V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1860, p. 397.

(4) M. Valentin du Plantier, préfet du Nord, a été conseiller d'Etat et baron de l'Empire. Nous ignorons quelles étaient les armoiries à lui cédées par Napoléon Ier.

(5) V. *Armorial des Dombes*, par d'Assier de Valanches.

Digitized by Google

CHARLES X, 1824-1830.

154. 26 février 1825. Lettres patentes conférant le titre de vicomte à Louis-Pierre Bellet de Tavernost, écuyer, baron de Saint-Trivier, ancien conseiller au Parlement de Bourgogne, avec majorat composé du château de la Tourette (Rhône). M. Bellet de Tavernost, né à Trévoux le 20 octobre 1760, mort à Lyon le 31 janvier 1831, avait épousé, le 19 mai 1797, Bonne-Marie, fille de Jean-Pierre-Philippe de Lacroix de Laval, chevalier d'honneur en la Cour des Monnaies de Lyon, et de Catherine-Elisabeth Robin d'Orliénas, d'où un fils œnologue distingué. Le vicomte Bellet de Tavernost était fils lui-même de François-Elisabeth Bellet de Tavernost, baron de Saint-Trivier, avocat général honoraire au Parlement de Dombes, et de Marie-Judith Duplessis de Labrosse, petit-fils de M. Bellet de Tavernost, chevalier d'honneur au Parlement de Dombes, et arrière-petit-fils de Nicolas Bellet de Tavernost, premier président en la même cour. Armes : *d'azur à la bande d'or chargée d'une aigle de sable posée dans le sens de la bande* (1).

155. 28 octobre 1826. Lettres patentes accordant le titre de baron de Lange à Antoine-Jean-Marie Ducret de Lange, écuyer, avec majorat composé de la terre de Lange, canton de Bagé-le-Châtel. M. Ducret de Lange, mort le 21 décembre 1868, était conseiller général de l'Ain et chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur. Il était fils de Jean-Marie Ducret de Larvolo, écuyer, sei-

(1) V. *Histoire du Parlement de Bourgogne*, par S. des Marches. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1851, in-fol.

Digitized by Google

gneur de Lange, capitaine de cavalerie, et d'Anne-Louise Vitte, et petit-fils d'Antoine Ducret, conseiller du roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Dôle. Armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de trois trèfles, et en pointe d'un croissant du même.*

156. Octobre 1829. Lettres patentes conférant le titre de baron à Balthazard-Anthelme Richerand, chirurgien-adjoint de l'hôpital Saint-Louis membre de l'Académie de médecine, né à Belley le 4 février 1779, mort à Paris le 23 janvier 1840. M. Richerand devait constituer un majorat pour rendre son titre héréditaire : ne l'ayant pas fait en temps utile, son fils aîné dut solliciter du gouvernement impérial des lettres patentes confirmatives de ce titre de baron héréditaire (1861). Armes : *de gueules, au portail de l'Hôpital Saint-Louis d'argent maçonné de sable surmonté de deux plumes d'or posées en sautoir.* Support; *deux griffons ailés.* Devise : *Mérite et dévouement* (1).

A. ALBRIER,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

(1) V. *Armorial des médecins et chirurgiens titrés depuis* 1808, par A. Georgel, apd. *Revue historique et nobiliaire*, octobre 1869, p. 460.

Le travail que nous venons de publier sur les *Anoblis de l'Ain de* 1408 *à* 1829 est loin d'être complet, nous devons le reconnaître. Nous avons donné les renseignements que nous avions entre mains purement et simplement ; nous reviendrons, du reste, bientôt sur l'époque contemporaine dans nos *Anoblis de la région lyonnaise au XIXe siècle.* (*Ain, Rhône, Loire, Isère*). Qu'il nous soit permis dès aujourd'hui de faire appel à la bienveillance et à l'extrême obligeance de nos lecteurs ; les renseignements qu'ils voudront bien nous communiquer seront les bienvenus.

Digitized by Google

PREMIÈRE TRADUCTION FRANÇAISE

DES ÉPITRES D'ANGE POLITIEN

ET DE SES CONTEMPORAINS ILLUSTRES

PAR UN CHANOINE DE SAINT-PAUL DE LYON

EN 1682.

SUITE (1).

> The numerous correspondents of Politian, form a constellation of learned men whose histories, as intimately connected with that of the revival of letters, are deserving of more minute research than has perhaps hitherto been bestowed upon them.
>
> GRESWEL, Memoirs of A. Politianus.

Il faut dire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que le fils issu du mariage de Ferdinande avec Messire Jacques de Fontebrune, Nicolas-Jean-Louis, né en 1735 aux Sauvages, avait épousé, en 1760, Rose-Aimée Gaulne de Gaudinière et de la Fayolle, d'une noble famille du Forez, qui avait fourni des dignitaires à l'Eglise, aux armées et à la robe. Son aïeul était conseiller du Roy élu en l'élection de Roanne, sous le règne de Louis XIV ; son oncle, garde du corps du Roy, et sa tante, prieure de Beaulieu (2).

Du côté des mères, cette maison appartenait à ce qu'il y avait de plus ancien dans les trois provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais. Au XIIIe siècle, saint Louis,

(1) Voir la précédente livraison.

(2) Guillien, *Recherches histor. sur Roanne et le Roannais*, publiées par Alph. Coste, p. 343. V. aussi d'Auriac, *Armorial de la noblesse de France*, volume V, vo Gaulne.

Digitized by Google

après avoir confisqué la justice de Lyon, pour mettre fin aux querelles du chapitre et des bourgeois, avait nommé pour viguier son quatorzième ayeul, Girin ou Gleyrin d'Amplepuy, de la maison des sires de Beaujeu. Le rôle que joua, sous Philippe-le-Hardi, ce chef de la justice à Lyon mérite d'être rapporté. D'après le P. Ménestrier (1), le Roy n'eut pas plustôt appris l'élection de Pierre de Tarentaise qui mettait fin à la vacance du siége de Lyon, qu'il envoya deux de ses conseillers pour remettre à l'archevêque élu l'administration de la justice, qu'il tenait saisie, et que ledit archevêque avait réclamée. Mais le chapitre prétendit en retenir la moitié. Sur quoi, y ayant eu quelques contestations, les députés firent ouïr plusieurs témoins pour s'instruire des droits et des prétentions du chapitre sur cette partie de la justice séculière. Girin d'Amplepuis qui exerçait pour le Roi l'office de viguier, se trouva présent à l'interrogatoire que l'on fit sur l'administration de la justice.

« Les commissaires demandèrent au doyen de Lyon et à maître Guillaume de Varey, procureur du chapitre, si lorsque les gens du Roy vinrent à Lyon pour tenir la cour séculière (2) que tenait l'évêque d'Autun en qualité d'administrateur, le chapitre était saisi d'une partie de la justice et de la juridiction séculière. A quoy le doyen et le procureur du chapitre répondirent, en présence d'un notaire apostolique, que le chapitre n'avait point de tribunal séparé, mais qu'il était en possession de la moitié de la justice et de la juridiction séculière, à laquelle il n'avait jamais renoncé, prétendant s'en servir en temps et lieu. Sur cette déposition et sur celle des témoins requis par l'archevêque élu, il fut dit que la pleine authorité de mère et mixte impère appartenait à l'archevêque, et que

(1) *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, pag. 383, et preuves, 17.

(2) En 1270.

Digitized by Google

l'évêque d'Autun, en qualité d'administrateur, l'avait tenue aux mesmes droits de faire exercer la justice et la jurisdiction dans la ville de Lyon, tant par luy mesme que par la cour du sénéchal de Lyon qui était *une*. Après quoy les députés déclarèrent que la justice et la jurisdiction séculière appartenaient à l'archevêque élu, et la lui remirent pour la tenir de la même manière que l'évêque d'Autun l'avait tenue, en qualité d'administrateur, durant la vacance du siége.

Cependant Girin d'Amplepuis, qui exerçait l'office de viguier, se leva, avant que les députés eussent achevé de prononcer en faveur de l'archevêque élu ; il demanda qu'on lui donnât copie de la déposition des témoins produits de la part de l'archevêque, disant qu'il étoit prest de prouver que les dépositions de ces témoins étoient fausses, et qu'il avoit en main des raisons pour établir que lorsque l'évêque d'Autun administroit l'archevêché, et que les gens du Roy se saisirent de la justice, c'étoit un autre que l'évêque qui exerçoit la juridiction de mère et mixte impère, comme il estoit prest de faire voir par une cédule qu'il avoit entre les mains, et qu'il disoit en contenir les preuves. Il présenta cette cédule aux députez qui refusèrent de la prendre, et répondirent que ce n'étoit pas pour cela qu'ils avoient été envoyés, et qu'ils ne vouloient s'appliquer qu'à s'acquitter fidèlement de la commission qui leur avoit été donnée. »

Sur cette réponse évasive, l'acte de remise fut passé le 16 février l'an 1272 (1) ; il amena l'éloignement de Girin d'Amplepuis. Quoi qu'il en soit, sa fille Alix reçut pour appanage, sinon la terre d'Amplepuis, comme le dit un peu légèrement le généalogiste Lachesnaye des Bois (2), tout au moins des censes, rentes, servis, et dixmes en ladite paroisse, et les porta en dot à Peronnin de Foudras, dont

(1) Ce dut être 1273, l'année commençant à Pâques.

(2) *Dict. de la noblesse*, article Foudras, degré IV.

Digitized by Google

le fils Jean fut fait prisonnier par les Anglais à la journée de Poitiers (1); sa femme, Jeanne d'Ogerolles, vendit pour sa rançon, à grâce de réachat, à Gaufredy de Saint-Jean, damoiseau, les dixmes de la paroisse d'Amplepuis pour prix de deux cents florins de bon or (2).

Antoine Ier de Foudras, leur fils, épousa Jeanne de Varey, en 1378, et de ce mariage vint Guichard de Foudras, marié à Lyonnette de Sallemard, et grand-père de Sibille de Foudras qui épousa Antoine de La Mure, sur la fin du xve siècle.

J'ai à peine besoin de parler de cette nouvelle maison de La Mure, rameau des La Mure de Lyon, séparé en 1269 (3), et qui a réuni tous les genres d'illustration. Les lettres, la noblesse, le courage militaire, les dignités ecclésiastiques y avaient compté de dignes représentants (4); l'historien du Forez, Jean-Marie de La Mure, chanoine de Montbrison, devait y ajouter un nouveau lustre. Il fit son héritier Noël de La Mure, seigneur de Biénavent et de Changy, qui n'eut d'autre enfant que Marguerite de La Mure, mariée le 22 janvier 1708, à Jean-Ignace Gaulne, seigneur de La Fayolle, auquel elle portait le château de Changy et le reste du patrimoine de son antique maison. Les membres de cette famille ajoutèrent le nom de de La Mure à leur nom patronymique; et la prieure de Beau-

(1) 17 septembre 1356.

(2) Lachesnaye des Bois, *loc. cit.*, Ve degré.

(3) Ceux de Forez les reconnaissent pour parents, dit Le Laboureur; mais ils ne font pas voir en quelle manière. Ils portent de sable, à trois fasces d'or, escartelées d'azur, à trois croissants d'argent. *Table des maisons nobles*, etc., page 20.

(4) L'un des membres de cette famille s'était allié à celle d'Ant. Du Verdier, l'auteur de la *Prosopographie*, de la *Bibliothèque française*, etc.— Un autre de La Mure avait épousé la fille d'Antoine de La Val, géographe du Roi, capitaine de son Parc-les-Moulins, et l'historien des ducs de Bourbon, etc. V. Renon, *Chronique de N.-D. d'Espérance de Montbrison*, p. 493.

Digitized by Google

lieu (1), Mme Gaulne de La Mure, éleva auprès d'elle sa gracieuse nièce Rose-Aimée, qui devint, en 1760, l'épouse de Nicolas-Jean-Louis de Fontebrune, héritier substitué des Rancé de Chavannes de Glettins. Cette dame le fit revivre dans une belle et nombreuse postérité, où se mêlaient les sangs les plus illustres de nos trois provinces, et qui présentaient, aux preuves de noblesse, les quartiers suivants : Rancé, Montd'or, Marzé, Chavannes, Gletteins, Digoine, Roëmer, Fontebrune ; — Gaulne, La Mure, Foudras, Varey, Sallemard, Gayardon de Grezolles, La Val et Beaujeu-Amplepuis.

Le fils puîné, destiné à Malte, Jean-Louis-Benoît de Fontebrune, chevalier de Rancé, fut précisément celui qui disputa devant le parlement le fief de La Rey et l'héritage de Guillaume de Chavanne de Rancé, à sa veuve Madeleine Du Perray.

C'est dans ce procès que nous allons retrouver le manuscrit de la traduction d'Ange Politien, sortant de sa longue obscurité, pour devenir le prix des bons soins donnés par un archiviste érudit, à une procédure en droits seigneuriaux, intentée à la veille de la Révolution qui allait les abolir.

Je dois expliquer d'abord que du mariage de Ferdinande de Rancé avec messire Jacques de Fontebrune étaient

(1) Beaulieu, situé dans la paroisse de Riorges, s'appelait Montchotard ; lorsque l'archevêque Humbauld y fut appelé pour le visiter, et donner son approbation à cette fondation, il en trouva la situation si agréable, par la découverte qu'on fait de la plaine de Roanne de dessus le tertre qui y est, que, par la sentence même de son approbation, il lui donna le surnom de Beaulieu, et dès lors ce surnom devint son nom mesme. Au nombre des prieures, Lamure, auquel est emprunté ce détail, cite nobles et religieuses dames : Philiberte de Saint-Romain, Jeanne de Bourdeille, Françoise de Montd'or, Adrianne de Roches, Noneiade de Chartres, Péronnelle Du Poyet, Anthoinette de Damas, Gilberte des Serpens, Claudine de Crémeaux, Anthoinette de Thélis, etc., p. 54. *Antiquités du dévot Prieuré des dames religieuses de Beaulieu*, M. DC. LIV.

Digitized by Google

nées plusieurs filles : l'aînée épousa, à Lyon, le 23 novembre 1751, André Suleau, gentilhomme picard, dont le dont le neveu François-Louis Suleau (1) a joué un rôle si tragique dans la journée du 10 août 1792. Accouru aux Tuileries au premier rang des défenseurs de Louis XVI, il se vit entouré par la multitude, et bientôt, malgré une héroïque résistance, massacré par des assassins auxquels l'avait désigné Théroigne de Méricourt (2). Suleau était, en 1787, avocat aux conseils du Roy, et en cette qualité fut chargé de la procédure de son jeune parent. Elle suivit son cours sur l'instance d'un jurisconsulte lyonnais, Bonaventure Morel, alors procureur-fiscal-général de la juridiction laïque de l'archevêché de Lyon, devenu plus tard conseiller à la Cour d'appel de cette ville, quand les grands corps de magistrature furent rétablis en 1800 (3).

Celui-ci, en qualité de curateur de Jean-Louis-Benoît Goussard de Fontebrune, alors mineur et demandeur, requérait contre Madeleine Du Perray, se disant dame de La Rey, défenderesse, que la substitution contenue au testament de Mathieu de Chavanne de Rancé fût déclarée ouverte au profit dudit Jean-Louis-Benoît, par le décès de messire Guillaume de Chavanne de Rancé, son oncle à la mode de Bretagne, et ce faisant, la défenderesse condamnée à se dessaisir et départir de la terre et seigneurie de

(1) Né à Grandvilliers le 29 août 1758, et non en 1757, comme le dit la *Biogr. univ.* d'Hoëfer, par erreur. Il était fils de Nicolas-Antoine-Victor Suleau, frère d'André Suleau, et de Marie-Jeanne Fortin. (Acte communiqué par M. le Maire de Grandvilliers.)

(2) Pour le rendre plus odieux sans doute, elle l'appelait à haute voix l'abbé Suleau.

(3) Voir le discours prononcé sur sa tombe par le Premier Président Vouty, le 22 floréal an XIII, et son éloge par M. Mollard, extrait du *Bulletin de Lyon* du 25 floréal an XIII, n° 68. V. aussi les savantes études de M. le conseiller Fayard sur les *Anciennes juridictions lyonnaises*, pages 212 et 263. Son frère aîné, Pierre Morel, né à Lyon en 1723, était membre de l'Institut. Il figure au tome LXXIV de la *Biographie universelle*, p. 370.

Digitized by Google

La Rey, censes, rentes nobles, servis et droits y attachés, comme étant des biens sujets à ladite substitution, etc.

Suleau, obligé de produire, à l'appui de cette demande, les titres généalogiques de son jeune client, le mit en rapport, pour compléter son dossier, avec un de ses compatriotes fort versé dans les matières héraldiques, qui paraissent lui avoir été assez étrangères. Je veux parler de l'abbé Coupé. Ce fécond écrivain, Picard de naissance, était venu jeune encore à Paris, et à vingt-cinq ans, s'était élevé au poste de professeur de rhétorique au collége de Navarre (1). Huit ans plus tard, étant devenu précepteur du prince de Vaudemont de la maison de Lorraine, il conduisit son élève en Allemagne, en Suisse et en Italie, et à son retour à Paris, fut nommé censeur et conservateur des titres généalogiques à la Bibliothèque royale. Remplissant ces fonctions depuis neuf années, il put prodiguer au noble plaideur, dont Bonaventure Morel était le curateur, les trésors de son érudition héraldique et mettre rapidement en état les pièces principales de son dossier, retiré du cabinet de Suleau (2), pour passer dans celui de l'avocat Denis de La Rivoire, son parent.

Ces bons soins méritaient une récompense, et aucune ne pouvait égaler, pour le savant abbé Coupé, l'hommage d'un manuscrit, déjà vieux de plus d'un siècle, tel que celui dont le jeune chevalier de Fontebrune avait recueilli le legs, comme une épave de la succession prête à lui échapper. On comprend qu'il s'agit de l'œuvre incomplète du bon chanoine de Saint-Paul, contenant la traduction des Épîtres d'Ange Politien et du poëme d'Ambra.

Coupé ne manqua point de l'agréer, en se promettant de l'éditer plus tard, après l'avoir achevée. Mais les événements disposèrent autrement, et du procès, et du manus-

(1) En 1757.

(2) Il était parti pour un voyage aux iles Du Vent et à Saint-Domingue, d'où il ne revint qu'en 1789.

Digitized by Google

crit. Deux années ne s'étaient pas écoulées que la Révolution française fit entendre ses premiers grondements ; la procédure du jeune héritier des Rancé sombra dans la tourmente, et lui-même, de retour à Lyon, y prit part au terrible siége qui devait couvrir de sang et de ruines notre malheureuse cité. Il y fut frappé mortellement à la redoute du Pont-Morand dans la fatale journée du 29 septembre 1793, et mourut dans sa trentième année, entre les bras de sa mère, le 1er octobre suivant (1). Quant à l'abbé Coupé, il avait vu, dès 1792, ses fonctions devenir inutiles, et s'était retiré à Fontainebleau, où il composa entre autres ouvrages, ses *Soirées littéraires*, qui parurent en vingt volumes in-8o, à Paris, de 1795 à 1801.

En ouvrant le tome neuvième, paru en 1797, on lit de la page 31 à 149, les deux premiers livres des *Lettres d'Ange Politien*, et la 1re lettre du livre IIIe traduites pour la première fois du latin. On retrouve dans l'œuvre du traducteur resté anonyme, toutes les qualités de son modèle, un style souple, fécond, énergique, coloré; Coupé ne s'en attribue pas le mérite, mais il omet d'en faire connaître l'auteur, et de nommer soit le chantre de Saint-Paul, soit le procès de son petit-neveu. Il supprime aussi les commentaires propres à éclaircir les endroits obscurs et l'histoire des savants du XVe siècle, qui devaient former la partie la plus précieuse du manuscrit; enfin, il se borne à dire en finissant : « Je pourrai quelque jour donner la suite de ces lettres intéressantes. Mais je passe en ce moment à d'autres choses qui ne le sont pas moins. »

Ce projet n'a jamais été exécuté, et ce ne fut pas faute d'insistance de la part des héritiers du chanoine de Saint-Paul. En effet, la sœur du chevalier de Rancé avait

(1) Son père lui a survécu jusqu'en 1820, et un frère puiné, engagé dans les ordres, jusqu'en 1834. En lui s'est éteinte, quant aux mâles, la famille Goussard de Fontebrune.

Digitized by Google

épousé, en 1791, le célèbre Jean-Marie Morel de Fontebrune, auteur de la *Théorie des Jardins*, chantée par Delille. Ce savant aimable (1), comme l'appelle Coupé, lui avait adressé des reproches de ce qu'il n'avait pas traduit le reste des lettres d'Ange Politien, et tout au moins livré à la même publicité les commentaires et la traduction de la sylve du même auteur, intitulée : *Ambra*.

L'infatigable compilateur lui répondit que ce goût pour les vieux savants, qui est aussi le sien, n'est pas celui de tout le monde, et qu'il se voit forcé de varier, lorsqu'il aimerait bien mieux donner de la suite aux grands morceaux. Cependant, pour le contenter, il lui promet d'insérer dans le dixième volume, et sans nommer son correspondant à cause de sa modestie, la traduction de l'*Ambra* d'Ange Politien, qui est faite sans doute pour plaire à tout le monde. » (2).

Ce jugement de l'abbé Coupé n'est pas aventuré, car l'*Ambra* est un des chefs-d'œuvre de cette école de la Renaissance, groupée autour des Médicis. Il doit son origine aux leçons que Politien fit sur Homère (3), et fut prononcée en présence de tous les illustres de l'Italie à l'ouverture de son cours public. Des femmes célèbres assistèrent aussi à la lecture de cette sylve latine, et la critique la plus sévère a ratifié l'enthousiasme que fit naître le poème le plus achevé peut-être, et le mieux inspiré du brillant professeur. « Ambra, dit Heeren (4), était le nom d'une des villas où Laurent de Médicis se plaisait à

(1) Voir *Discours sur la vie et les œuvres de J.-M. Morel*, par de Fortair. Paris, 1813, in-8°. Delille a fait à son œuvre de nombreux emprunts, déguisés sous le voile de la langue poétique.

(2) *Soirées littéraires*, tome X, page 235.

(3) Ang. Politiani Sylva, cui titulus Ambra, in poetæ Homeri enarratione pronunciata. Les trois autres poèmes sont intitulés : *Nutritia*, *Rusticus*, et *Manto*.

(4) *Histoire de la littérature classique au moyen-âge*, traduction de M. Chastel dans les *Mémoires de la Société littéraire*, 1862, page 15.

Digitized by Google

séjourner, lorsqu'il cherchait un délassement aux affaires de l'Etat. Toute la pièce consacrée à la louange d'Homère, commence par une assemblée des Dieux, dans laquelle Thétis se plaint à Jupiter de ce qu'il ne se soit encore rencontré aucun poète qui ait chanté dignement les hauts faits de son fils Achille; Jupiter lui dit qu'il en viendra un, suivant ses désirs. Homère naît, grandit par les soins des Dieux, et célèbre les hauts faits que notre poète passe en revue.

La traduction de Louis de Rancé fut insérée par fragments dans le dixième volume des *Soirées littéraires* (1), paru en 1798, et l'abbé Coupé n'y fut déterminé, comme il l'avoue, que pour la présenter à son public en guise de préparation à la traduction de l'Odyssée, qui devait entrer bientôt dans sa compilation.

Mais est-ce bien là tout ce qui était dû au génie de la Renaissance, à celui d'Ange Politien et à l'œuvre fatalement interrompue de notre compatriote du chapitre de Saint-Paul? Je ne l'ai pas pensé, lorsque j'ai entrepris moi-même d'achever la traduction de la plus intéressante des correspondances littéraires, j'ai cru m'acquitter à la fois d'un devoir envers les lettres, la famille et la patrie lyonnaise, en reprenant l'œuvre du chanoine de Rancé, qui pour avoir passé modestement en ce monde savant du XVIIe siècle, n'en mérite pas moins la place que je voudrais lui rendre par cette notice, parmi les Lyonnais dignes de mémoire.

Edmond de PIELLAT.

(1) Pages 235 à 249. J'ignore si la traduction de Louis de Rancé était complète et comprenait les quatre sylves.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

Un problème d'archéologie lyonnaise.

CHAPELLE DE SAINT-EPIPOY

En parcourant l'*Obituarium ecclesiæ Sancti Pauli*, dont la publication est due à M. C. Guigue, mon attention s'arrêta sur une charte qui contient un accord intervenu, en 1189, entre les chanoines de Saint-Jean et ceux de Saint-Paul, au sujet de la chapelle de Saint-Epipoy, *ecclesiæ Sancti Epipodii*. Les premiers se désistèrent en faveur des seconds de tous les droits qu'ils avaient sur cette chapelle, moyennant une redevance annuelle payée par le Chapitre de Saint-Paul.

Cette lecture éveilla chez moi le désir de faire des recherches sur l'existence de cet ancien oratoire, dont les divers historiens lyonnais indiquent la position au-dessous du rocher de Pierre-Scise. Je mis bientôt mon projet à exécution et je me dirigeai vers le susdit rocher. Arrivé à sa base, je montai à gauche par un petit chemin très-rapide, et, après une médiocre ascension, j'atteignis une maisonnette dont un des habitants travaillait en dehors. Je lui fis part de mes recherches, et il me dit qu'en effet sur le quai, au-dessous de ma station, il existait encore une fontaine d'eau de source, dite de *Saint-Petit-Pois* (sic), et qu'en montant dans la maison n° 20 je trouverais peut-être quelques restes relatifs à mes recherches. Il m'indiqua un escalier intérieur aboutissant, de la montée où je me trouvais, sur le quai de Pierre-Scise, au n° 19. En effet, une fois arrivé en bas, je remarquai une borne fontaine ayant deux robinets, dont l'un

Digitized by Google

était alimenté par l'eau du Rhône et l'autre par une eau de source provenant de la montagne. C'était bien la fontaine de *Saint-Petit-Pois*, et j'étais sur la voie d'une découverte.

J'entrai donc dans l'allée de la maison n° 20, et, après avoir gravi une vingtaine de marches, je me trouvai dans une cour oblongue, terminée parallèlement par une construction d'une grande simplicité, une espèce de hangar. Je remarquai en face de l'escalier une ouverture à plein cintre dont la porte me fut ouverte, et l'intérieur pouvait bien en effet avoir la forme d'un oratoire ; mais malheureusement ces restes antiques sont transformés aujourd'hui en deux cabinets d'aisances. Ce positivisme est peu agréable aux yeux des archéologues. Cependant cette utilisation me fournira peut-être une aide pour la résolution du problème archéologique qui fait l'objet de mes recherches ; mais, avant toute discussion à ce sujet, je commencerai par quelques détails sur l'histoire de saint Epipoy, ou saint Epipode (1).

Sous le règne de Marc-Aurèle, de 161 à 180, une violente persécution s'éleva contre les chrétiens, et ce fut alors que saint Pothin, évêque de Lyon, souffrit le martyre, vers l'an 177, ainsi qu'un assez grand nombre de ses coréligionnaires, dont l'histoire nous a conservé les noms. Parmi les confesseurs de la foi chrétienne, se trouvaient deux jeunes gens, Epipoy et Alexandre, élevés par des parents distingués, *Epipodius et Alexander, à clarissimis parentibus instituti.* La conformité d'idées religieuses en avait fait deux amis dévoués, qui s'exhortaient à rester fidèles à leur foi nouvelle. Lorsque la persécution eut atteint toute sa férocité, ils se retirèrent secrètement dans l'humble logement d'une chrétienne, la veuve Lucie, qui demeurait au-dessous du rocher de Pierre-Scise. Ils y restèrent cachés environ un an, lorsqu'enfin, un agent très-alerte, *inquisitor sagax*, pénétrant dans leur étroite ca-

(1) *In codd. Remigiano et Colbertino scribitur semper Ypipodius ; in martyrologio Flori, Ypipodius ; in homilia sancti Eucherii, Ephiphodius.* (D. Ruinart, *acta sincera.*)

Digitized by Google

chette, leur fit sentir la rudesse de sa main en les arrêtant. Epipoy, cherchant à s'enfuir, perdit une de ses chaussures, que la sainte veuve Lucie garda comme un trésor précieux ; et, en effet, la légende prétend qu'avec cette relique elle opérait des miracles.

Saint Epipoy fut le premier martyrisé, et comme le peuple en émeute demandait qu'on le lui livrât, afin de le mettre en pièces, le gouverneur, craignant une sédition, fit aussitôt trancher la tête au fidèle chrétien, qui persistait dans sa foi religieuse, et, le surlendemain, saint Alexandre subit le même sort. Cette cruauté de la multitude qui, déjà l'année précédente, s'était déchaînée avec une véritable férocité, lors du martyre de saint Pothin, inspire à M. Monfalcon les réflexions suivantes, qui sont parfaitement de circonstance : « Quels que soient les temps « et les lieux, la populace, abandonnée à ses fureurs, est tou- « jours la même. Pendant la période de la civilisation la plus « avancée, comme aux âges de barbarie, elle procède toujours « avec la même cruauté..... Déchaînée contre les chrétiens, la « multitude les chassa des bains publics et de leurs maisons. « Elle les poursuivit dans les rues, sur les places publiques, « dans tous les lieux où elle espérait les atteindre. En un mo- « ment, tous ceux qui étaient désignés comme disciples du « Christ furent assaillis par une populace furieuse, injuriés, « frappés, jetés dans des prisons infectes, jusqu'au jour de leur « condamnation. » Rien n'est plus vrai : la populace obéit à ses passions, et se révolte toujours contre la raison et la modération. Quand nous sommes témoins aujourd'hui des massacres et des incendies opérés par la Commune de Paris, on n'a pas le droit de se croire sur la route du progrès ! rien n'est changé et l'horizon social est bien obscur.

Le supplice et la constance de saint Epipoy et de saint Alexandre laissèrent une profonde impression au sein de la société chrétienne qui continua secrètement ses pratiques religieuses (1).

(1) Saint Epipoy fut martyrisé le 22 avril, et saint Alexandre, son

Digitized by Google

Ce fut alors qu'un jeune homme, appartenant à une famille distinguée, *natu nobilis*, et souffrant beaucoup de violents accès de fièvre, eut une vision dans laquelle il reçut le conseil d'aller consulter la veuve Lucie qui possédait la chaussure du martyr saint Epipoy. Il alla donc la voir; mais elle lui répondit qu'elle ne connaissait rien en fait de médecine; cependant elle ne nia pas que, possédant la dépouille du martyr, elle avait opéré plusieurs guérisons. Comme le malade souffrait beaucoup de la soif, elle lui offrit une coupe d'eau, *hospitalem calicem salutis porrexit*, et aussitôt la fièvre fut éteinte; en sorte que ce retour à la santé, en dehors de la science humaine, ne put s'attribuer qu'à une intervention miraculeuse. La source, qui avait servi à cette boisson, resta célèbre, et passa pour avoir une propriété anti-fébrile. Elle devait cette vertu, dit-on, à ce fait que la chaussure de saint Epipoy était tombée dans le réservoir qui recevait l'eau de la montagne, et alimente encore l'extrémité du quai actuel de Pierre-Scise. Dom Ruinart, qui raconte ce fait de la guérison de la fièvre par la boisson d'un verre d'eau, ne donne pas d'autre explication, et ne parle pas de la chute de la chaussure dans le réservoir de la fontaine (1). Ce détail m'a été raconté par la propriétaire de la maison du quai de Pierre-Scise, n° 19, dont le père avait été en possession d'un bref pontifical affirmant la propriété hygiénique de cette source, et l'attribuant à la susdite immersion de la chaussure du saint martyr. Ce bref, prêté à diverses personnes, a été égaré et l'on a fait de vaines recherches pour le retrouver; en sorte que l'on ne peut donner ni la date de cette pièce, ni le nom du pape qui l'a signée. Le puits qui fournit l'eau à la fon-

compagnon, le 24 du même mois, sous Marc-Aurèle, en l'an 177. (Nivon, *Voyage au Saint Calvaire*, 1731.)

(1) Ne serait-il pas possible que la légende relative à la vertu de la chaussure de saint Epipoy provint de la terminaison de son nom propre, ποδὶς, qui signifie chaussure? Les légendes reposent souvent sur des bases solidifiées par l'imagination, et il suffit d'un mot pour leur donner naissance.

Digitized by Google

taine existe encore dans la maison précitée, nº 19, et l'on comprend que le propriétaire ait pu avoir entre les mains la bulle pontificale susdite.

La guérison du jeune homme dut avoir lieu peu après l'exécution des saints Epipoy et Alexandre; car, d'après Surius et saint Grégoire de Tours, la pieuse veuve Lucie mérita aussi la couronne du martyre. Tous les historiens sont d'accord pour nous apprendre que les deux jeunes amis furent inhumés dans la grotte de Saint-Jean, devenue la crypte de Saint-Irénée, laquelle possède encore deux chapelles sous leur vocable (1); mais il est naturel que la demeure de la sainte femme, qui leur avait fourni l'hospitalité, restât en vénération dans le quartier de Pierre-Scise, et l'on ne doit pas s'étonner si la piété des fidèles voulut conserver un souvenir de ces trois saints personnages, par la construction d'un oratoire sur l'emplacement qui avait servi de retraite aux deux célèbres martyrs (2).

Pour utiliser cet oratoire on l'adjoignit à une recluserie d'homme; et d'après l'abbé Aimé Guillon, il existait encore en 1797 (3). La tradition prétend que ce fut saint Eucher, évêque de Lyon

(1) M. Sarsay, qui vient de faire restaurer les restes de la chapelle de Saint-Loup, dans l'Ile-Barbe, me communique la note suivante : « Indépendamment de la chapelle et de la recluserie de Saint-Epipoy, il existait encore dans l'Ile-Barbe, avant la révolution, une crypte célèbre « dédiée aussi à saint Epipoy, et fondée par les chrétiens échappés à la « persécution de l'empereur Sévère. Le saint prêtre Pélerin y célébrait « les saints mystères, en l'an 218, et dirigeait les nouveaux chrétiens, « qui menaient une vie sainte sous le nom d'anachorètes. »

(2) Dom. Ruinart, *Acta martyrum sincera et selecta.* — Grégoire de Tours, cap. 64. — Meynis. *Les grands souvenirs de l'Eglise de Lyon, les saints Martyrs de Lyon.* — Monfalcon. *Histoire de Lyon*, p. 177. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. 1er, p. 455. — Nivon, *Voyage au saint Calvaire*, 1731.

(3) Cette date, de 1797, est celle de la publication du livre de l'abbé Guillon : *Lyon tel qu'il était* : « Dans la rue de Pierre-Scise subsiste encore la chapelle de Saint-Epipoy, qui a servi à une recluserie de ce « nom. »

Digitized by Google

dans le ve siècle, qui établit les premières recluseries au sein de notre ville (1). Cette institution peut paraître assez singulière : les reclus de l'un et de l'autre sexe s'enfermaient volontairement pour le reste de leur vie. Chaque cellule ne devait avoir que dix pieds de hauteur et autant de largeur ; il fallait qu'elle fût placée près d'une chapelle, afin que le reclus, au moyen d'une ouverture pratiquée dans sa sellule, pût entendre la messe. Losqu'un pénitent s'était ainsi dévoué à la réclusion, il ne lui était plus permis de sortir, et l'évêque, qui l'y renfermait avec certaines cérémonies, scellait la porte et y apposait son cachet. Il paraitrait cependant que tous les reclus n'étaient pas soumis à un emprisonnement aussi exagéré ; car on lit dans l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury, « qu'ils pouvaient « avoir au-dedans de leur réclusion un petit jardin pour prendre « l'air et planter des herbes. » (L. LIV, chap. 21.) Ce privilége, ainsi que je l'expliquerai plus loin, avait été probablement accordé aux reclus de Saint-Epipoy.

Je ne comprends pas comment la vie était possible dans de semblables conditions, et cependant on cite plusieurs de ces pauvres fanatiques qui ont eu des existences excessivement prolongées. Le 5 octobre 1403, Agnès de Rochier, fille d'un riche marchand de Paris, qui demeurait dans la rue Tibautodé, se fit recluse, à l'âge de 18 ans, à la paroisse de Sainte-Opportune, et mourut dans sa cellule, âgée de 98 ans et parconséquent en 1501 ; ce qui prouverait qu'au commencement du XVIe siècle les recluseries n'étaient pas entièrement supprimées, ou que du moins les reclus avaient l'obligation d'y achever leur existence. Cochard prétend que cette clôture extraordinaire a cessé d'avoir lieu au commencement du XVIe siècle. (*Arch. hist. et stat. du Rhône*, I, page 408. — Le *grand vocab. français.*) M. de Lagrevol, dans sa notice sur saint Avite, parle d'un barbare, nommé Léonien, converti au christianisme,

(1) L'expression de *recluserie* est parfois remplacée par celle de *reclusière*. Le P. Ménestrier parle de la chapelle de Sainte-Madeleine, « ancienne reclusière, qui sert d'église aux religieuses du Verbe-incarné. » P. 370.

Digitized by Google

dans le Ve siècle siècle, et qui, durant quarante ans, fut reclus au fond d'une étroite cellule, soit à Autun, soit à Vienne. Malgré ces quelques exemples de longévité, plusieurs conciles se crurent obligés d'interdire cet *abus*.(P. de Lumina. *Hist. de l'Eglise de Lyon*, l. Ier, chap. V.)

Il existait à Lyon un certain nombre de recluseries de l'un et de l'autre sexe. Les hommes se renfermaient dans celles de Saint-Barthélemy, Saint-Irénée, Saint-Marcel, Saint-Hilaire, Saint-Clair, Saint-Sébastien, Saint-Martin-de-la-Chana, Saint-Epipoy, Saint-Eloy, Saint-Cosme, Saint-Marcel, Saint-Alban, Notre-Dame-de-la-Saunerie, Saint-Vincent, devenu paroisse. Les femmes avaient pour elles Sainte-Madeleine, Sainte-Marguerite, Sainte-Hélène. Brossette nous apprend que de son temps, 1711, les recluseries de Saint-Clair, Saint-Sébastien, Saint-Cosme et Saint-Epipoy, subsistaient encore en chapelles. (*Eloge de Lyon*, p. 78. — P. de Lumina, *l'Eglise de Lyon*, p. 65.) Il paraitrait que parfois certains reclus étaient remplacés par des pénitentes. Ainsi, je rencontre dans l'*Obituarium sancti Pauli* une *Raimua inclusa Sancti-Epipodii*, et une *Sina inclusa Sancti-Vincentii*. Cet obituaire est un nécrologe du XIe au XIIIe siècle, qui contient aussi quelques pièces relatives au chapitre de Saint-Paul.

Une de ces chartes nous apprend qu'en 1189 les chanoines de Saint-Jean cédèrent à ceux de Saint-Paul tous les droits qu'ils avaient sur la chapelle de Saint-Epipoy, moyennant une redevance annuelle, *in una pensione decem solidorum et in una libra ceræ*, et ces derniers furent chargés de desservir la susdite chapelle. Cet accord est fait sous les auspices de *Joannes primæ lugdunensis Ecclesiæ humilis sacerdos*, Jean de Bellesme, archevêque de Lyon. Dans cette pièce, l'oratoire en question est qualifié de célèbre, *memoratam ecclesiam ;* ce qui prouve qu'à cette époque, on en faisait l'objet d'une dévotion spéciale. Si j'emploie l'expression d'oratoire, c'est qu'en effet ce n'était pas autre chose. L'almanach de 1750 s'exprime ainsi en parlant des recluseries : « Elles étaient originairement des oratoires, joignant lesquelles étaient bâties des cellules. »

Digitized by Google

Ainsi que je l'ai dit, derrière la maison n° 20, et à la hauteur d'une rampe, on rencontre une cour oblongue, bordée du côté de la colline par une construction qui n'est qu'un véritable hangar. En face de l'escalier qui donne accès dans cette cour, on remarque, au centre de ce hangar, l'ouverture d'un caveau à plein cintre, dont voici la mesure : largeur de l'entrée et de l'intérieur 2m 27 ; profondeur 3m 57 ; ce qui donne une surface de 8m 10. La hauteur totale, y compris le rayon du cintre, est de 2m 88. Cet intérieur, adossé contre la colline, n'a aucune autre ouverture que celle de son entrée, et se termine par un mur vertical. Au milieu se trouve un pilastre qui soutient la voûte ; mais qui sert simplement de division à deux cabinets d'aisances placés dans ce caveau, que je soupçonne avoir été l'oratoire accompagnant la recluserie de Saint-Epipoy. Cet établissement, destiné aujourd'hui *ad stercoreas sordes* semble confirmer l'opinion, douteuse il est vrai, que j'émets sur son ancienne destination : en effet, le reclus renfermé dans la cellule qui joignait la petite chapelle ou l'oratoire, devait nécessairement avoir près de lui le moyen de donner écoulement à certaines matières intestines, qui ne pouvaient pas s'accumuler dans son étroite prison. On aura donc ensuite profité naturellement de cet antique et indispensable exutoire, pour l'approprier aux besoins des nouveaux habitants, successeurs des reclus.

Ce qui semble assigner une assez haute antiquité à cette espèce de caveau, c'est un cippe romain d'un mètre de hauteur, encastré dans le montant qui supporte un des côtés de l'entrée, à droite de l'observateur, et dont la base encore visible repose sur le sol actuel. La construction qui accompagne ce caveau, et que j'ai qualifiée de hangar, n'a aucun caractère et remonte probablement à une époque postérieure aux recluseries. En effet, la chapelle de Saint-Epipoy avait été fortement endommagée pendant les troubles de 1562, et elle fut restaurée, en 1583, pour servir à « l'habitation et demeure d'un paouvre hermitte, » (*Invent. des arch. comm.*) je ferai remarquer qu'ici le mot *reclus* est remplacé par *ermite*; ce qui semble indiquer une modifica-

Digitized by Google

tion dans la règle des recluseries ; car l'ermite avait, je crois, le droit de sortir de son logis.

Maintenant voici le problème que je livre au jugement de mes lecteurs. Ce petit intérieur serait-il l'oratoire qui accompagnait ordinairement la demeure des reclus ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la chapelle de Saint-Epipoy était située en cet endroit. En effet, la propriétaire de la maison voisine, n° 19, m'a communiqué un acte de vente de cet immeuble, daté de 1707, dans lequel il est dit : *maison joignant la chapelle de Saint-Epipoy*. Dans un acte de vente antérieur, 1640, il est question de la recluserie de Saint-Epipoy. Tous les plans du Lyon ancien placent ladite chapelle au même endroit ; mais ils la mettent généralement sur la rue de Bourgneuf, et non pas derrière les maisons qui bordaient cette rue. Ces plans manquent d'exactitude, et ce qui le prouve c'est que dans le grand plan du XVIe siècle, dont le P. Ménestrier a donné une réduction peu complète, on la voit figurée derrière les bâtiments qui bordent la rue, du côté de la colline (1). D'ailleurs, ce qui prouve le peu de précision de ces divers plans, c'est qu'ils ne sont pas d'accord entre eux. Les uns représentent la chapelle avec un clocher ou un clocheton du côté de Vaise, les autres du côté de la ville (2).

Il est à présumer que l'humble demeure de la veuve Lucie n'existait probablement pas sur la voie publique ; car alors il eût été difficile qu'elle pût servir de refuge secret aux deux martyrs précités. Elle était donc en retrait sur la pente de la colline, comme le petit bâtiment que je suppose être un souvenir de la recluserie de Saint-Epipoy, et devant lequel, ainsi qu'on peut le constater sur le grand plan sus indiqué, avait été construite une maison donnant sur la rue. Ce bâtiment faisait probable-

(1) M. C. Brouchoud, dans l. *Salut public* des 5 et 6 décembre 1872, a donné d'intéressantes explications sur ce plan de 1554, dont la *Société de topographie historique de Lyon* a entrepris la publication, au moyen de 25 planches gravées, dont l'ensemble représente une surface de quatre mètres carrés, marges non comprises.

(2) Sur le grand plan du XVIe siècle le clocheton est du côté de la ville.

Digitized by Google

ment partie de la prébende de Saint-Epipoy, et celui que nous voyons aujourd'hui me paraît contemporain du siècle dernier (1).

Voici la description que l'on trouve de tout ce tènement dans les actes de vente des biens nationaux : « Le 10 novembre 1791, « il sera procédé à la vente d'une maison, chapelle de Saint-« Epipoy et petit jardin, à Pierre-Scize, n° 95, ci-devant pos-« sédés par le prébendier de Saint-Epipoy..... les bâtiments « dans quatre corps de logis, entièrement séparés les uns des « autres, et une grande cour fort élevée au-dessus du niveau « de la rue, ayant en tout 5,900 pieds de superficie, compris le « petit jardin.....

« L'adjudicataire aura, en outre, les décorations qui sont dans « la chapelle, pourvu qu'elles ne soient pas réclamées par les « citoyens du canton. Quant à la cloche, il sera tenu de la faire « transporter à l'Hôtel de la Monnaie (2).

« Les bâtiments de cette prébende resteront assujettis, comme « par le passé, à la fontaine publique, dont le robinet est à l'exté-« rieur sur la rue. L'adjudicataire ne pourra se refuser de donner « passage nécessaire pour faire toutes les réparations et entre-« tien de ladite fontaine, dont les tuyaux, réservoirs et conduits « ne font point partie de cette vente, et sont exceptés pour « utilité publique (3). »

Ainsi qu'on le voit par cet acte de vente, la prébende de Saint-Epipoy était bien située au-dessus de la fontaine qui coule encore aujourd'hui sur le quai de Pierre-Scize. Nous retrouvons, en

(1) On m'a dit qu'il existait au-dessus de la porte de cette maison une inscription ; mais le rez-de-chaussée étant entièrement recouvert de boiseries, il est impossible de s'assurer de ce détail et de constater le style de ce soubassement, dont la forme pourrait donner un indice sur l'époque de la construction. Cette maison a trois étages et treize croisées de façade.

(2) Ce détail sur la cloche prouve que l'oratoire devait avoir un clocher ou au moins un clocheton.

(3) Cette vente faite à J.-François Tour, pour le compte et d'ordre est de François Revol, négociant, rue de Bourgneuf, au prix de 8,000 livres. Le 7 décembre suivant, Revol rétrocéda à Tour, négociant, place de l'Herberie, cette acquisition au même prix.

Digitized by Google

outre *la cour élevée au-dessus du niveau de la rue*, et en montant toujours, nous nous transportons dans le *petit jardin* dominant le bâtiment qualifié par moi de hangar. Ce jardin se compose de deux très-étroites terrasses superposées, dont la surface est effectivement très-restreinte.

Le problème que je soumets à l'attention des archéologues lyonnais n'est pas facile à résoudre ; car Cochard, dans sa description de Lyon de 1817, s'exprime ainsi : « Près de Pierre-« Scize, était la recluserie de Saint-Epipoy, élevée au lieu même « où ce saint s'était retiré pour échapper à la persécution et où « il avait été découvert. Les protestants eurent aussi dans « ce quartier un temple qui fut démoli en 1572. Il ne reste plus « de vestiges de ces édifices. » Il se pourrait bien qu'il y eût quelque exagération dans cette absence de tout vestige et que l'auteur n'eût pas exploré minutieusement les détails intérieurs de ce vieux quartier. On comprend que l'erreur des plans de Lyon, qui placent sur la rue la chapelle susdite, ait pu empêcher Cochard d'aller fouiller les intérieurs des maisons. Le grand plan du XVIe siècle, dont j'ai parlé plus haut, n'était pas encore connu, et ne fut découvert qu'en 1840, au fond d'une armoire de l'Hôtel-de-Ville, sous l'administration de M. Terme.

Dans l'acte de vente des biens nationaux, il est dit que les bâtiments vendus consistent en quatre corps de logis séparés les uns des autres, et je me demande si l'on ne peut pas les classer de la manière suivante :

1° La maison sur le quai ; 2° celle de l'intérieur de cour, où se trouve l'oratoire supposé et que j'ai qualifié de hangar ; 3° deux autres petites habitations supérieures, ayant accès dans le jardin, divisé en deux parties par des terrasses supperposées? On peut se demander s'il n'y a pas exagération de logements pour une recluserie? mais il faut se rappeler que depuis fort longtemps les reclus n'existaient plus et qu'ils avaient été remplacés par des prébendiers. La prébende était une rente annuelle, établie en considération du service auquel un ecclésiastique avait été attaché ; un droit de percevoir certains revenus *en argent ou en fruits* (*Dict. de théol.* 1756).

Digitized by Google

La grande maison de treize croisées de façade, qui borde le quai, n'aurait été probablement reconstruite que dans l'intention d'augmenter le nombre des locataires, et par conséquent d'assurer des revenus à la prébende. Elle me paraît, en effet, dater du siècle dernier, et le prébendier avait peut-être établi sa demeure dans une des deux petites maisons, accostées d'un jardin, lesquelles dominent le susdit hangar? Je n'ai pas eu l'heureuse chance de récolter des documents affirmatifs sur cette question, que je soumets simplement à l'examen des archéologues lyonnais, ainsi que l'ensemble de tout ce qui peut se rattacher à l'histoire de saint Epipoy. J'espère que de nouvelles recherches aideront à résoudre le problème, et je serais satisfait si les amateurs des vieux souvenirs locaux pouvaient s'intéresser à la question que je leur propose.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

REVUE DRAMATIQUE

Festival du Chatelet. : Le *Feu du Ciel*, orientale symphonique de M. Emile Guimet, paroles de Victor Hugo (1).

J'ai assisté cette semaine à une apparition plus intéressante, à mon sens, que celle de *Marion Delorme*, reprise au Théâtre-Français, et où l'avenir de l'art est plus engagé que dans le retour de ce drame, quelque grandes beautés qu'il renferme. J'ai hâte de vous en parler, de vous signaler un musicien de vrai et grand mérite, dont le nom vous est inconnu aujourd'hui, et en qui, je vous le dis, vous saluerez demain un maître.

Comme je fis sa connaissance, ce fut bien inopinément. Je m'apprêtais à aller dimanche au Concert-Populaire, où M. Saint-Saëns devait faire entendre, par l'intermédiaire de M. Sarasate, un grand concerto de violon, et M. Gouvy, produire une symphonie qui renferme, paraît-il, d'excellentes choses. J'avais dans ce but renvoyé à huitaine le Conservatoire, dont le programme comprenait sans doute d'admirables œuvres, mais de ces grandes œuvres qui peuvent attendre le compte-rendu et planent au-dessus de l'intérêt d'actualité. Le sort en a décidé autrement. La veille du dimanche, jour consacré, comme le savent mes

(1) Nous empruntons au *Journal de Paris* le compte-rendu de l'œuvre magistrale si applaudie dernièrement à Londres et non moins vivement hier à Paris, de notre compatriote, collaborateur et ami M. Emile Guimet. Nous remercions le critique parisien d'avoir été juste envers un jeune artiste étranger aux camaraderies parisiennes, et nous retenons ce mot : « j'ai hâte de vous signaler un musicien de vrai et grand mérite, dont le nom vous est inconnu aujourd'hui, et en qui je vous le dis, vous saluerez demain un maître. » A. V.

Digitized by Google

lecteurs, à ces intéressantes auditions, M. Emile Guimet m'adressait la partition de ce qu'il nomme une *orientale*, symphonique, le *Feu du Ciel*. Cette grande composition écrite sur les vers où Victor Hugo raconte, dans un style biblique et admirable, la destruction de Sodome et de Gomorrhe, devait s'exécuter le lendemain au festival du Châtelet.

Je jetai les yeux sur la partition, et le charme ne fut pas long à opérer. La pensée de M. Guimet, bien que riche et nourrie, a une carrure et une franchise qui la rendent immédiatement accessible. Dès les premières mesures de l'introduction, qui présentent, dans leur sonorité et la plénitude de leurs accords, une grandeur imposante, je vis que j'étais en face de *quelqu'un*. A mesure, enfin, que j'avançais dans mes faciles découvertes, je me sentais de plus en plus attiré vers l'auteur du *Feu du Ciel*, trouvant en lui ce *feu* qui vient aussi du ciel comme la foudre, et que, pour cela, on nomme *sacré*. Et voilà comment, parti pour le Cirque, je suis entré au Châtelet.

Je ne l'ai pas regretté, et comme mon devoir envers vous est de vous faire connaître les évènements artistiques importants, je puis dire que je n'ai perdu ni mon temps ni le vôtre. On sent tout aussitôt, dans le *Feu du Ciel*, une puissance de conception et de *rendu* qui étonne d'autant plus que le jeune compositeur a dû avoir bien peu d'occasions de s'entendre. Point de *ficelles*, point de mièvrerie : une expression simple, large, éminemment dramatique. Ce dernier point me touche beaucoup : rien, en effet, n'a plus d'importance, dans toute composition de chant et de déclamation, que le sentiment tragique et passionné qui est la vie même de l'œuvre, et dont trop de musiciens comtemporains se soucient peu, même au théâtre. Je ne sais quel a été le professeur de M. Guimet; mais le modèle sur lequel il a les yeux fixés est évidemment Meyerbeer. On retrouve quelque chose de la manière de ce compositeur dramatique incomparable dans l'orchestration du nouveau musi-

Digitized by Google

cien et dans l'emportement et l'ampleur de ses beaux chœurs.

L'auteur du *Feu du Ciel* est coloriste. Il fallait l'être dans un cadre où entre tour à tour la peinture de la mer, du désert et des douces campagnes égyptiennes, où le poète évoque les ruines colossales de Babel, et nous fait assister d'abord aux orgies de Sodome et de Gomorrhe, puis au déluge de feu sous lequel les cités coupables s'écroulent et disparaissent. Dans ces données bibliques et, par suite, orientales, le jeune compositeur n'a peut-être pas la couleur pittoresque de Félicien David, mais il *fait* plus grand, plus ample. Les tableaux aimables, le charme de la vie des pasteurs, le sentiment du bien-être où l'on se laisse aller sous la lumière de l'Orient, tout cela lui réussit; mais où je le vois nouveau, original, saisissant, c'est lorsque, avec le poète, il lance le feu céleste sur les villes maudites. Le chœur: *La nuée éclate!* est d'un effet étrange et très-puissant. On croit voir, à l'entendre, ce *Festin de Balthazar* de l'anglais Martins, où, sur des escaliers aux degrés innombrables, devant des entassements de palais, qui vont se perdant sous un ciel plein d'orage, on voit une foule aux habits de fête se ruer affolée, courir en se tordant les bras, et s'enfuir devant cette colère de Dieu à laquelle on n'échappe pas. Relisez, au reste, l'*Orientale* magnifique de Victor Hugo. Tout le coloris du poète est passé dans les accents du musicien.

Sans suivre pas à pas toute la partition de M. Guimet, ce qui m'entraînerait trop loin, j'en mentionne les pages principales. L'introduction (un peu longue et répétée : c'est le défaut général de l'œuvre) comprend des accords de cuivre de la plus grande beauté, un motif dans la manière orientale, gracieux et mouvementé, et un *cantabile* large et expressif. Dès ce morceau s'accuse la tendance *dramatique* du compositeur. Le chœur de début, plein de détails remarquables : *La voyez vous passer, la nuée aux flancs noirs?* marque ensuite, dans la façon aisée et

Digitized by Google

entraînante dont il se déroule, tout son art à manier les voix et à faire manœuvrer les masses chorales. Un superbe sentiment poétique, une phrase mélodique des plus larges signalent l'air de *la Mer*, écrit pour voix de baryton. Ecoutez-y se dérouler la pensée musicale sur ces vers :

La mer, partout la mer ! Des flots ! des flots encor !
L'oiseau fatigue en vain un inégal essor.

Elle s'étend ample et descriptive et semble planer elle-même sur l'immensité de la plaine liquide. Ce bel air, chanté par Faure, serait un vrai régal d'amateur.

Le duo de *l'Egypte* est un peu long, mais offre d'excellentes choses. Rien de charmant comme la phrase de ténor écrite sur les vers suivants :

L'Egypte ! elle étalait, toute blonde d'épis,
Ses champs bariolés comme un riche tapis,
Plaines que des plaines prolongent.

Il faut relever, comme un autre trait frappant du talent intelligent de M. Guimet, la manière dont il porte la voix sur le mot *prolongent*, pour mieux donner son effet à l'idée de l'écrivain.

Puis c'est le chœur consacré aux ruines de Babel, restes attristés d'une folie grandiose. Enfin, c'est l'*Intermède des villes maudites* qui commence par des airs de danse voluptueux empreints d'un grand caractère, et se termine par les mouvements échevelés de l'orgie furieuse. Ce morceau qu'on a fait bisser, et qui est des plus remarquables, se trouve coupé d'une phrase de violon, dont la suavité enivrante est une caresse pour l'oreille. Malheureusement, le presto qui le termine et figure l'orgie est d'une vulgarité fâcheuse et qui jette une ombre sur ce beau tableau. — J'ai déjà cité le grand récit qui vient ensuite: *La nuée éclate !* dont le chœur assume la plus grande partie. Il n'y a plus

Digitized by Google

après cela, que *le palmier,* chœur final, qui clôt avec une solennité sans emphase cette œuvre de grande valeur.

La partition du *Feu du Ciel,* dont j'ai relevé les principales qualités, marque chez son auteur une étude approfondie de la musique, non-seulement en ce qui touche la science, source où tout homme patient peut puiser, mais relativement à ce don, plus rare, d'agir puissamment sur les âmes et de connaître le point par où elles sont vulnérables. Le mouvement, la vie, la passion l'animent : et c'est pour cela que je salue en M. Güimet une future et brillante recrue pour l'opéra français.

Jules GUILLEMOT.

Journal de Paris, 17 Février 1873.

Digitized by Google

VIVE LA FRANCE!

—

NOUVELLE DAUPHINOISE

I

Il y a des villes et même des villages qui semblent vraiment prédestinés. Le joli bourg de C... avait pourtant la prétention de s'ennuyer sous son beau ciel méridional, — non pas qu'il eût l'audace de poser pour le spleen, cette maladie byronienne, bonne tout au plus pour les pâles insulaires, cousins-germains de John Bull, mais qui n'aura jamais droit d'asile à la campagne, car C... est admirablement situé.

Il s'endort et s'éveille au pied d'une gentille petite colline, chargée de verdure, entourée de haies charmantes, où les oiseaux sont en liesse du matin au soir, chantant à qui mieux mieux, et se passant fort bien de riches dilettanti, pour admirer leurs vocalises, mais heureux d'être écoutés par des marmots aux joues roses, aux grands yeux sauvages, qui, eux, ne connaissent pas le mal d'ennui, pas plus que *le mal d'amour*, du moins pour le moment.

Vive la gaité en sabots ou pieds nus, lorsque vient l'énivrante primavera! Saura-t-on jamais toute l'adorable insouciance de ces enfants élevés en pleins champs, se bousculant pour se caresser, se roulant dans l'herbe nouvelle, cueillant des mûres aux buissons, des jonquilles ou des pâquerettes dans les prairies, aspirant, de toute la force de leurs poumons juvéniles, l'absinthe de l'air balsamique, dévorant de longues tartines de pain noir et de beurre d'or, au milieu de ces frais éclats de rire qui retentissent comme une musique ingénue, gardant les chèvres légères, dont les yeux clairs et mutins les regardent comme pour les admirer!

Digitized by Google

Et les fermières qui les embrassent! Sont-elles jolies, les jeunes fermières, avec leurs cheveux blonds ou bruns, s'échappant en longues boucles de leur prison de mousseline, pour tenter l'œil du passant! Et comme elles chantent de naïves ballades, en travaillant sur leurs portes, ou en *donnant* aux poulets de leur basse-cour le mil réjouissant *qui s'échappe* de leurs mains un peu viriles, mais belles, malgré leur nuance rustique!

On rit le matin, on rit à midi, on rit le soir, et les paysans sont heureux, si le bon Dieu a béni les semailles, la moisson, les vendanges, si le soleil est brillant, l'azur limpide, ou encore, lorsque la pluie bienfaisante arrive, à son heure, en riches ondées. O le parfum de douce quiétude qui s'exhale de tout cela!

Village de C..., vous étiez impardonnable de vous ennuyer avec de pareils voisins, avec un si charmant entourage agreste! Mais c'étaient les édiles majestueux, M. le Maire et ses adjoints, c'étaient les gros bonnets de l'endroit qui donnaient le branle à cet ennui inconcevable. Ils n'avaient pourtant pas lu Bossuet, que je sache; ils ignoraient que l'aigle de Meaux a écrit : — « Un inexorable ennui est le fond de l'âme humaine. » — Certes, ce n'est que trop vrai, mais ces villageois n'avaient pu l'éprouver, avec leur enveloppe cuirassée et leurs nerfs inattaquables.

Aux alentours, tout était paisible, tandis que dans les rues du bourg et chez les notables, on pâlissait de langueur. Quand je dis *pâlissait*, j'excepte néanmoins les nez de rubis qui augmentaient en couleur de pourpre, précisément en raison de cette insurmontable mélancolie, car il fallait bien la noyer dans le liquide aimé de Bacchus.

— Mais la cause? la cause? me dira-t-on. Ah! voilà : le village de C... jalousait Montélimar, la Sous-Préfecture coquette, dont la gracieuse gare attire tout d'abord l'attention du voyageur, Montélimar qui, étant sur la ligne de Paris à la Méditerranée, a nécessairement des distractions

Digitized by Google

qui alléchaient beaucoup les bonshommes dont j'ai parlé. Là, on trouvait aussi des cafés plus brillants, sinon plus bruyants que ceux du bourg en question, car il s'y faisait pas mal de tapage, surtout depuis l'arrivée d'une manière d'esprit fort, petit rentier de l'endroit, ne doutant de rien, épris de son importance microscopique, et qui, étant allé à Paris, en racontait les innombrables merveilles aux badauds enthousiasmés. Hélas! point d'autres événements alors pour surexciter la grande verve de *ce monsieur*. Je me trompe : les petits journaux apportaient quotidiennement à C... une jolie fournée de crimes, et Troppmann, de hideuse mémoire, tenait alors le haut du pavé; — puis, venait le procès de Pierre Bonaparte, le bretteur; — puis, grand Dieu! le plébiscite! — et enfin, on en était là, lorsque... mais arrêtons-nous un instant, je vous prie, pour nous reposer un peu dans une tout autre contemplation.

II

Voyez-vous d'ici cette maisonnette bien simple, bien riante, ayant pour parure les arbres d'un jardinet voisin, qui lui font un rideau de feuillage? On s'aperçoit qu'elle est soignée comme une amie, du moins, pour ce qui concerne sa décoration champêtre. Quel délicieux fouillis d'accacias, de hêtres, de mûriers, de sureaux, autour d'elle! Les arbres croissent là, comme s'ils pouvaient sentir qu'ils sont aimés! un petit ruisseau transparent chante, auprès d'eux, sa chanson monotone, mais si pure! — Chut!... quelle ravissante voix de jeune fille se mêle au murmure de l'onde et des oiseaux babillards... Oh! vous allez me permettre d'écouter; cet organe me va au cœur... bien mieux, approchons-nous pour jouir d'un touchant spectacle...

Une bonnne femme, assez âgée, mais surtout infirme, perclue de tous ses membres, est assise dans un grand fauteuil devant la porte de la chaumière. Près d'elle, sur un banc de bois, la plus jolie fille de dix-huit ans travaille,

Digitized by Google

en exhalant sa voix d'ange. O l'adorable paysanne! mais c'est qu'elle a des traits fins, avec la carnation veloutée de son âge, avec de grands yeux bien doux, de la couleur des clochettes bleues qui prennent *le frais*, non loin du ruisseau; avec des cheveux d'un blond d'or qu'envierait une princesse. Il y a bien un nuage sur cette physionomie charmante, même lorsque la jeune fille chante si délicieusement, mais elle est garde-malade, sa mère souffre, et comme ses chansons appaisent les douleurs de la pauvre femme, Marguerite, la douce Marguerite est heureuse de les lui faire entendre.

C'est la perle blanche du pays, une fleurette odorante et cachée; c'est l'unique appui de la veuve. Tout son patrimoine consiste en cette maisonnette, en un petit enclos dont la récolte les nourrit, puis en quelque méchante somme placée à la ville voisine. Mais elle est riche de son âme, de son dévoûment, de son esprit naïf, de sa beauté hors ligne.

Vous me direz, sans doute : — c'est peu de chose, par le temps qui court. — Il y avait quelqu'un qui ne pensait point ainsi. C'était un fier beau gars de vingt-deux ans, unique héritier d'un propriétaire dont l'habitation annonçait parfaitement l'aisance. Il possédait les plus vastes champs de blé, les plus riches vignobles du pays.

Julien était assez grand, bien découplé; il avait un visage plein de franchise, de décision et d'intelligence, qu'illuminaient de manifiques yeux noirs.

Souvent, en passant devant la chaumière de Marthe, il apportait des douceurs à la pauvre infirme, les meilleurs fruits de son verger, les plus jolies fleurs du parterre. Ensuite, il lui disait tendrement :

— Bonne mère, embrassez-moi, s'il vous plait! — Ce qui se faisait tout de suite, comme on le pense bien. Alors Julien clignait de l'œil, afin de voir, à la sourdine, si la respectable femme ne lui dirait pas :

— Embrasse aussi Marguerite...

Digitized by Google

Marthe souriait et le jeune homme baisait le front de sa charmante voisine, puis, il le baisait de nouveau. Car on s'aimait depuis longtemps. Que dis-je? on s'était toujours aimé. Pas plus hauts que cela, ils avaient joué ensemble, avaient pleuré ensemble, s'étaient consolés dans le même sourire, et, au retour de l'école, le beau garçonnet ne manquait pas de s'arrêter devant la demeure chérie; il tirait par sa robe la jolie enfant, et lui disait, en la regardant jusqu'au fond de sa petite âme :

— Laisse-moi voir mon portrait dans tes yeux!

Ce naïf sentiment, éclos au milieu des grâces de l'enfance. avait grandi avec ces deux jeunes gens. Il était devenu un amour chaste, passionné. surtout du côté de Julien, qui admirait le dévoûment angélique de Marguerite pour sa mère. Lorsque les infirmités avaient accablé la veuve, il avait voulu avoir sa part de sollicitude; presque chaque soir, il décidait ses bons parents, qui l'adoraient, à quitter leur propre demeure, pour venir passer la veillée chez Marthe. Là, on se réunissait, apportant un peu de joie à l'humble maisonnette; on racontait les nouvelles, et le père de Julien, ancien soldat, qui avait combattu vaillamment en Algérie, faisait une éloquente description de ses campagnes; il traçait une image très-colorée, très-pittoresque des fils du désert et de cette terre conquise par la valeur française.

Julien écoutait son père avec une vive admiration; il eût envié le même sort, on le devinait bien, si deux grands yeux bleus et d'adorables cheveux blonds ne l'eussent retenu, pour ainsi dire, captif au village.

Mais ce qu'il y avait de touchant, c'est ce qui se passait à la chaumière, lorsqu'arrivait la *vogue* de l'endroit. Comme Julien savait que sa Marguerite était attachée, par les devoirs de l'amour filial, au fauteuil de la chère malade, il refusait d'aller danser avec la jeunesse du pays. En vain, ses camarades tâchaient de l'entraîner, faisant luire à ses regards mille séductions, il ne voyait que la

Digitized by Google

maisonnette vers laquelle son amour l'attirait invinciblement, pour tenir compagnie, ce jour là plus que jamais, à la jeune fille et à sa mère.

Ses parents, il faut bien le dire, eussent désiré moins d'ardeur dans cette affection, parce qu'ils avaient rêvé une riche héritière pour leur fils, mais comme ils n'avaient que cet enfant, qu'ils ne voulaient pas contrarier, et qu'en fin de compte, Marguerite était un vrai trésor qu'on ne pouvait s'empêcher d'aimer pour ses qualités charmantes et sa beauté suave, les braves gens s'étaient volontiers résignés à voir venir le moment où Julien leur parlerait de demander, en son nom, la main de sa jeune amie.

Quand des voisins fort complaisants, mais véritablement ennuyeux, qui se mêlaient toujours de vouloir faire des mariages, venaient leur dire : — Ah ! ça : nous connaissons un magnifique parti pour votre fils !

Ils répondaient, en hochant la tête : — Rien ne presse, rien ne presse; Julien saura choisir, il a assez d'esprit pour cela !

Et les importuns ne gagnaient que leur désappointement, qui amenait un sourire jaune sur leurs lèvres.

Comment ne trouverait-on pas qu'il est rare de voir tant de raison désintéressée à la campagne ? Mais les parents du jeune homme formaient une famille d'autrefois, une maison patriarcale, et leur cœur parlait haut, lorsqu'il s'agissait de leur enfant. Et puis, Marguerite était si gracieuse pour eux, sans arrière-pensée, car elle n'en pouvait avoir, avec son âme franche et naïve. Ils la considéraient, depuis longtemps, comme leur fille chérie ; ils aimaient aussi beaucoup la bonne Marthe ; leurs deux maisons n'en étaient qu'une.

Quelquefois, une jeune paysanne, petite brune très-éveillée, très-originale, mais pleine de cœur, et cousine de Marguerite, venait remplacer un peu cette dernière auprès de sa tante, afin qu'elle pût aller faire une promenade avec Julien, ce que la pauvre mère désirait beaucoup, dans l'intérêt de la santé de sa fille. Louise, tel était

Digitized by Google

le nom de la brunette, ne négligeait rien pour amuser la malade; elle avait même des chatteries enfantines qui faisaient sourire et de véritables soins dont on était ému. Alors, Marguerite, plus tranquille, se décidait à aller respirer l'air pur dans les champs accompagnée de son ami....

III

Qu'il faisait donc un temps délicieux, ce soir-là! On semblait renaître, après une journée accablante, car on était au mois de juillet. Le soleil, ce chaud partisan du décorum splendide, s'était couché indolemment dans un espace de velours et d'or, d'une richesse de tons à éblouir même un amant de la couleur. Pour les bonnes femmes superstitieuses, ce magnifique manteau rouge, dont les plis harmonieux flottaient autour de la couche aérienne du roi Phœbus, cette traînée de pourpre éclatante annonçait la guerre; — mais des amoureux ne songeaient point à cela; écoutons-les plutôt :

— Vois-tu, Marguerite, disait Julien, en s'avançant dans la campagne, je me trouve très-bien auprès de ta bonne mère; mais c'est le paradis, lorsque je suis seul avec toi!... Comme je t'aime! comme nous nous aimons, n'est-ce pas?... Oh! bientôt tu seras ma femme, et alors, quelle joie immense!... Je n'attends qu'une petite amélioration dans l'état de notre malade, pour qu'elle soit plus dispose le jour de la noce, et je prie mes parents de te demander, ma chérie! Ne seras-tu pas heureuse?...

— Oh! Julien!

— Je n'aurai qu'une volonté : la tienne! Je lirai tes moindres désirs dans ton regard!...

— Et moi donc, dit Marguerite, crois-tu donc que je ne devinerai pas tes pensées, pour me consacrer entièrement à ton bonheur, ainsi qu'à celui de ta famille, sans oublier ma pauvre mère?...

— Ah! tu te connais en dévoûment, cher ange; je serai fier de t'avoir pour compagne...

Digitized by Google

— Oui, mais avec ta fortune, tu aurais pu épouser une demoiselle de la ville...

— C'est cela ! une petite précieuse égoïste qui aurait un langage affecté, des manières pleines de prétentions, qui ne voudrait pas seulement s'asseoir sur nos chaises de paille, qui mépriserait mes parents !... Oh ! que non pas ! D'ailleurs, n'es-tu pas plus belle que toutes ces pécores à minauderie ? Ont-elles ta grâce, ta simplicité, ton sourire ? Leurs colifichets peuvent-ils remplacer ta fraîche robe lilas, que j'admire, le dimanche ? Ont-elles des cheveux d'or comme les tiens, et si soyeux qu'on les toucherait tout le jour, qu'on les baiserait à plaisir, — ainsi que je veux le faire en ce moment... — Possèdent-elles des yeux pareils à tes yeux bleus, dont il me semble ne jamais voir le fond, tant ils sont grands et magnifiques ? Non, non ! Ensuite, je ne puis aimer que toi, puisque mon cœur est ton bien ; personne ne te le volera !

— Pas même la mort... Une mort prochaine aurait-il pu ajouter.

Et ils s'embrassèrent, en se répétant ce mot si doux ; si suave : — Je t'aime !

Ils étaient joyeux ensemble, ces pauvres jeunes gens ; rien ne paraissait devoir troubler la sérénité de leurs beaux rêves ; l'avenir apparaît toujours si plein de charmes à ces existences de vingt ans ! Oh ! l'espérance ! quelle jolie berceuse ! et comme on se complait à l'écouter, cette sirène à l'enivrant sourire ! Ne médisons jamais d'elle ; hélas ! que ferions-nous, en ce monde, sans cette adorable et capricieuse amie ?...

IV

Deux jours après la promenade de Marguerite et de Julien, le père de ce dernier rentra, bouleversé et l'œil en feu, dans sa demeure.

— Vous ne savez pas la grande nouvelle ? dit-il à sa femme et à son fils.

— Nous attendons que tu nous l'apprennes.

Digitized by Google

— Eh bien ! je viens de lire le journal au café ; la guerre est déclarée contre la Prusse.

Julien s'élança sur le vieux sabre de son père, appendu à la muraille, le prit entre ses mains frémissantes, et s'écria :

— Nous nous battrons en braves, et s'il le faut, nous mourrons pour la France !

Et ses grands yeux noirs étincelèrent.

— Bien, mon fils, dit l'ancien soldat, avec des larmes d'orgueil ; j'étais ainsi à ton âge !

— Mais si l'on allait me prendre mon enfant, dit la pauvre mère, en entourant Julien de ses bras, car elle savait, qu'en cas de besoin, il était réservé pour la garde mobile.

— Ma mère, ne vous tourmentez pas !... Que voulez-vous ? On est homme, on fera son devoir !

— Sans doute, sans doute, dit le père, en tordant sa moustache ; mais les femmes, cela s'inquiète de rien ? Je suis bien allé à la guerre, moi, et j'en suis revenu. Pourtant, Dieu sais que je me battais crânement, à preuve que le maréchal Bugeaud me dit un jour :

— Mille bombes ! vous tapez dur ! Je suis content de vous, François !

Et Bugeaud s'y connaissait ; c'était un vrai troupier, un dur à cuire, un maître-homme, quoi !

Lorsque le soldat d'Afrique parlait du duc d'Isly, il était si long dans ses discours qu'il n'en finissait guère, surtout quand il était émotionné comme ce jour-là, mais nous abrégerons ses effets oratoires, par égard pour nos lecteurs.

Jeanne, la mère, embrassait tendrement son fils, avec je ne sais quelle crainte vague...

— Ce ne sera pas une guerre pour rire, continua le père François ; sacrebleu ! je voudrais y être, pour leur montrer que l'on sait encore tenir gaillardement un mousquet ! Julien, si tu m'avais vu dans les montagnes de la Kabylie, mon enfant ?

— Mais avait-on bien besoin de cette guerre, murmurait

Digitized by Google

la pauvre Jeanne ; il me semble que non. Ah ! Dieu ! que de sang va être versé !... Quel affreux bouleversement ! Et puis, dites-moi, quelle triste manière de tenir les promesses que l'on nous avait faites, avant... Comment appelles-tu ça, Julien ?

— Avant le plébiscite, ma mère.

— Oui, on nous parlait de paix !... Je n'aime pas un gouvernement qui trompe...

— Ta, ta, ta, tu te lances dans la politique, femme ! Au fait, tu as raison : un souverain doit avoir de la loyauté... Mais laissons cela — et vive la France ! Qu'elle soit victorieuse dans cette guerre !... Alors, je mourrai content.

— Julien répète-moi que mes pressentiments ne se réaliseront pas, disait Jeanne ; n'est-ce pas qu'il y aura suffisamment de soldats pour qu'on ne vienne pas t'enlever, cher enfant !...

— Oh ! l'armée est assez nombreuse ; on n'enrôlera point ces moutards ; — quoique Julien soit un fier luron déjà, s'écria le père.

V

Je ne dirai point par quelles alternatives d'espérances, de déceptions, de craintes terribles, nous passâmes à cette malheureuse époque tout enfiévrée de la guerre de 1870. Je n'aurais pas le courage de compter, une à une, toutes nos premières blessures, blessures faites à notre orgueil français, à notre patriotisme, à notre amour profond pour cette belle France trahie, qui nous devenait plus chère encore, comme une mère affligée, que l'on aurait voulu sauver avec la dernière goutte de son sang ! Heureux ceux qui sont morts pour elle ! La France tressaille encore à leurs noms !

Dans notre dénûment imprévu, nous manquions de soldats, de munitions, de tout ! Mais, quoi qu'on en ait dit, il y avait encore bien des courages, de ces courages français qui ne peuvent s'éteindre, de ces courages dauphinois aussi, qui ne peuvent mentir à leur race.

Digitized by Google

Julien avait son œil noir plein d'éclairs, quelque chose d'enthousiaste qu'on ne lui avait jamais vu jusque là. Il avait reçu l'ordre de partir pour le régiment de mobiles auquel il appartenait; deux jours encore, et il allait s'éloigner.

Les jeunes gens du pays se réunirent sur l'esplanade du village pour chanter *la Marseillaise*. Julien fut désigné pour entonner, de sa belle voix mâle, l'hymne retentissant de Rouget de l'Isle. Il arracha des larmes aux auditeurs, tant il sut mettre de chaleur émue, d'entrain patriotique dans cet élan sublime qui a traversé le siècle. Mais qui donc n'a jamais pleuré à cette vibrante harmonie? Qui donc pourrait rester froid à ces accents pleins de virile douleur et de consolant espoir?... Ah! cet espoir, pourquoi devait-il être déçu?...

Après avoir chanté ainsi, tous les jeunes gens qui se trouvaient là se tendirent la main en criant : — Vive la France! Elle peut compter sur nous!

Pauvre Julien! Il eût été heureux d'aller combattre, mais son cœur avait à se faire des violences terribles devant les larmes de sa mère et de sa fiancée. On pleurait jour et nuit dans la chaumière de Marthe ; les yeux bleus de Marguerite avaient presque perdu leur ravissant éclat, mais non leur adorable douceur. Qui dira les angoisses de la pauvre Jeanne? Son fils unique et bien-aimé allait partir et elle ne le reverrait peut-être pas!

Que de pauvres mères en étaient là, plongées dans un océan d'amertume que l'on ne pourrait sonder entièrement. Hélas! à cette triste époque, j'en vis pleurer, de ces pauvres mères, — une surtout, — et mon cœur se serra.

Quand Julien était auprès de Marguerite et de Marthe, comme devant Jeanne, il appelait à lui tout son courage; ne fallait-il pas leur en donner?

— Allons! disait-il, je vous connais bien ; vous ne voudriez pas, malgré votre douleur, me voir lâche et abattu! Ne pleurez donc pas! Je reviendrai...

Digitized by Google

— Qui peut le savoir? répétait la mère, avec des yeux rougis par les veilles ; ô mon Dieu! faites que la France soit sauvée et mon fils avec elle! Pitié! Pitié!

— Marguerite, disait tout bas Julien à la jeune fille, donne-moi une boucle de tes cheveux blonds; je la mettrai sur mon cœur, avec ta photographie et celle de ma mère, je les baiserai tous les jours!

Ces chers souvenirs, mouillés de larmes, formèrent le trésor du soldat, bien mieux encore que la somme très-ronde que le bon père François ne manqua pas de donner à son fils, avec sa bénédiction énergique, son embrassade attendrie, — entremêlées de citations militaires de ses campagnes d'Afrique. — Julien s'arracha des bras de sa mère, de Marguerite et de François, qui l'avaient accompagné à Montélimar, et pour ne pas les voir sangloter plus longtemps, comme aussi pour leur cacher sa propre émotion, il s'élança brusquement dans la direction où l'appelait son devoir.

VI

C'est avec un légitime orgueil que je constate que nos Dauphinois se sont souvenus de la bravoure de leurs pères, et qu'ils ont été cités parmi les mobiles qui se sont très-bien conduits. Que voulez-vous? *Noblesse oblige.* — Le duc de Lévis avait raison de le dire, et son bon sens devait lui faire comprendre dans ce mot : *Noblesse*, celle de l'âme surtout, que l'on soit plébéïen, ou appartenant à la caste patricienne. L'honneur, le courage, le dévoûment, l'intelligence, voilà les prémières distinctions. En Dauphiné, presque tout le monde est noble de cette manière.

Le 2me bataillon des mobiles de la Drôme, dans lequel avait été incorporé Julien, fut envoyé, le 8 septembre, à Paris, pour défendre cette ville, en prévision d'un siége. C'est de là que fut datée la première lettre du jeune homme à sa famille. On la porta immédiatement chez Marthe, pour la lire, la relire, la dévorer des yeux, et finalement pour la commenter avec tendresse. Les pauvres petites

Digitized by Google

mains de Marguerite tremblèrent en la touchant.. Il en l'avait point oublié ; il ne l'oublierait jamais !

Le soldat racontait que les Parisiens avaient tout d'abord bien accueilli les mobiles de province, — eux qui devaient leur reprocher, plus tard, d'être venu dans la capitale pour être un embarras de plus, « *et épuiser leurs vivres !* »

La missive de Julien réconforta un peu les parents et les amis, mais le 18 septembre, la voie postale fut fermée aux relations des départements avec la première ville de France. Oh ! la triste nécessité ! oh ! la cruelle barrière élevée entre ces pauvres cœurs qui gémissaient d'une absence pareille ! — Alors, on s'évertua à chercher des stratagèmes pouvant tranquilliser, autant que possible, les affligés. Les aérostats s'élancèrent dans l'espace, avec des millions de petites lettres transparentes, aussi précieuses que courtes ; puis, les charmants pigeons-voyageurs pleins d'adorable poésie, d'amour ingénu et de complaisance divine, furent invoqués comme des amis puissants; presque comme de célestes courriers, pour dominer, sans crainte, et de toute la hauteur de leur gentille mission, les phalanges compactes, les bataillons terribles de la race teutoniqne, et porter aux assiégés quelques lueurs d'espoir sur leurs ailes gracieuses. Mais chacun sait bien cela, et l'on s'en souviendra toujours.

Par un hiver exceptionnellement rigoureux, les mobiles de la Drôme campaient, sur la terre glacée, à Auteuil, à Montreuil-sous-bois, à Passy, enfin, aux environs de la capitale. Sous un air sibérien, pénétrant jusqu'aux os, leur faisant endurer des souffrances inconnues, ils sortaient, aux heures nocturnes, pour faire des reconnaissances, et veillaient, en braves sentinelles, autour des forts ne demandant qu'à se mesurer avec l'ennemi. Ils supportaient tout sans se plaindre, heureux d'avoir leur part des maux de la France, si rudement éprouvée, et rêvant de la délivrer enfin !

Mais revenons à la chaumière de Marthe. Un soir de

Digitized by Google

décembre, il faisait un froid à épouvanter même les loups; on se serrait autour de la vieille cheminée de pierre grise, où la flamme pétillait dans un feu joyeux.

— Mère, dit tout à coup Marguerite, cette chaleur me fait mal : la vue de ce foyer me déchire le cœur; je voudrais être dehors, à recevoir la neige sur mes épaules, ou à mourir sur sur la glace !...

— Pourquoi donc avoir de semblables idées ?...

— O mère, c'est qu'*il* doit endurer un froid si violent, *lui* !... tandis que je suis là installée bien chaudement !... il me semble que c'est mal de ma part, que c'est d'une âme égoïste, et je souffre !...

La pauvre enfant, penchant la tête sur les genoux de l'infirme, se mit à pleurer avec amertume.

— Marguerite, sèche vite tes yeux : voici la mère Jeanne: elle a bien assez de son chagrin, sans voir le nôtre; souris-lui donc, embrasse-la !

— Ah ! mes voisines, je n'y tiens plus ! penser que mon enfant couche dehors par un temps pareil ! Oh ! cela me torture ! Malédiction à ses boureaux ! Sans compter qu'on me le tuera !... Ah ! Julien, je ne le reverrai plus ! Comme il tarde de nous écrire !

— Mère Jeanne, ce n'est pas sa faute; vous savez bien que chaque fois qu'il peut nous adresser une lettre, il le fait, dit la bonne Marthe, mais les difficultés des transports, songez-y !

— Est-ce que je puis songer à quelque chose, sinon qu'ils m'ont pris mon enfant, *eux*, les Prussiens ? car je n'accuse pas nos Français, j'aime mon pays, et malgré mon désespoir, je sais qu'il fallait des bras pour le défendre... Mais quel sacrifice !... Encore, si j'étais sûre de e revoir !...

— Femme, ne t'inquiète pas ainsi, dit le père François, qui venait d'entrer ; en Afrique, j'ai échappé à bien d'autres dangers, vraiment ! et si nous n'avions pas cet hiver excessivement rude, les fièvres d'alors nous rendaient

Digitized by Google

jaunes comme des cadavres ; sans compter que nous rencontrions à chaque pas, ces chiens d'Arabes en embuscade qui, de leurs montagnes, tombaient sur nous comme des avalanches. Aussi, nous nous battions en lions enragés : il fallait voir! — Mais ce qui me plait, c'est que Julien aussi n'aime rien tant que la vie de soldat ; il nous le dit, dans sa dernière lettre. Ah ! il a mon sang dans les veines, et je suis fier de cet enfant ! Mais c'est égal, je donnerais tout ce que je possède pour l'embrasser bientôt, ajouta le vieillard, en tourmentant, comme d'habitude, sa longue moustache grise.

— J'irai demain à Montélimar, continua-t-il, afin de porter une dépêche, que l'on enverra aux Pigeons-Voyageurs ; nous verrons si cela lui parviendra. Marguerite a écrit bien des fois et moi de même, sans qu'il ait reçu une seule de nos lettres.

— Ah ! mon pauvre Julien ! comme il doit languir, dit Jeanne, il est si bon et il nous aime tant !

Ainsi se passaient toutes les soirées à la maisonnette de Marthe. Mais ce fut bien pire lorsqu'on apprit le bombardement de Paris. Les barbares ne craignaient par de lancer leurs obus sur cette splendide cité, qui appartient d'abord à la France, dont elle est l'orgueil, puis à l'univers entier, qui l'admire. — « C'était plus qu'un crime, c'était une faute. » — Comme disait Talleyrand ; c'était une tache qui restera indélébile sur le front des soudards assez téméraires pour profaner l'antique Lutèce.

Quelle nouvelle sinistre ! quelle épouvantable catastrophe ! A toutes les douleurs du patriotisme se joignirent les déchirements personnels. Les pauvres mères, les parents, les amis les fiancées qui avaient, là-haut un des leurs, croyaient entendre, à toute minute, le retentissement des engins de M. de Moltke, et ils en recevaient le contre-coup.

— Où est donc Julien, à cette heure ?... Puissent les boulets le respecter !... Ah ! cette pluie de feu ! si elle allait tomber sur lui !...

Digitized by Google

Et tant d'autres lamentations presque incessantes.

Marguerite perdait ses belles couleurs roses ; sa douce figure était extraordinairement amaigrie, à peu près diaphane ; le sourire ne venait plus effleurer ses lèvres ; et la nuit, pendant que sa mère dormait, elle passait de longues heures à prier, tâchant de conjurer la tempête déchaînée contre la France et contre l'ami de son cœur.

VII

Le soir du 19 janvier 1871, la température était si froide, si meurtrière, que l'on ne pouvait que trembler en pensant aux malheureux obligés d'affronter les rigueurs d'une nuit pareille.

Marthe, la malade, après s'être assoupie devant l'âtre, prit une crise terrible, en présence de Jeanne et de sa fille, une de ces crises qui semblent ne devoir pas faire grâce à ceux qu'elles étreignent.

Le médecin ! il faut un médecin ! s'écria Marguerite désespérée.

La maison était fort éloignée du village ; y aller, par ce temps affreux, surtout une jeune fille dont la santé était ébranlée, c'était s'exposer à la mort.

— Bonne Jeanne, gardez bien ma mère, je cours de ce pas chez le docteur !...

S'enveloppant de sa mante brune, l'enfant s'élança sur le chemin. Quand Jeanne voulut la retenir, il n'était plus temps ; elle avait disparu comme l'éclair.

Marguerite ne marchait pas, elle volait ; sa tête blonde, entourée de sa capuche, regardait le ciel de temps en temps pour le supplier de sauver sa mère. Elle allait, elle allait toujours, ne s'inquiétant pas du froid excessif dont le souffle apre la transperçait ; elle avait des ailes pour cette course folle et sublime tout à la fois !

De longues files de corbeaux passaient en croassant dans l'air glacial de la nuit ; la neige commençait à tomber à flots, et onze heures sonnaient au clocher du village,

Digitized by Google

lorsqu'elle atteignit la maison du médecin. Elle sonna vivement :

— Qui est là ?...

— Marguerite D... ma mère est mourante ; je viens chercher M. le docteur !...

— Comment ! c'est vous mamzelle Marguerite ! entrez donc ! mais monsieur est absent ; il a été appelé pour un malade en danger.

— Est-il bien loin ?

— A deux lieues d'ici...

— Ah ! grand Dieu !..

— Mais entrez donc, mamzelle ! Venez vous réchauffer, vous l'attendrez à la maison, Madame ne me pardonnerait pas de ne vous avoir pas retenue.

— Impossible, ma bonne Marthe ; je retourne chez ma mère ! Vous direz à M. le docteur de venir tout de suite, lorsqu'il rentrera !...

Cette fois encore, la noble jeune fille ne voulut rien entendre, et s'éloigna promptement.

Ah ! la terrible nuit ! La pauvre Marguerite ne voyait plus rien devant elle, tant la neige s'épaississait et lui voilait le chemin, mais son pieux instinct la guidait, et frémissante, avec un élan magique, elle s'avançait toujours ; elle devait être courageuse jusqu'à la fin. Mais un manteau de glace lui tombait dessus, et si plein d'héroïque chaleur que fût son dévoûment, des frissons mortels la saisirent dans une étreinte indescriptible ; en vain, elle voulut lutter, appelant à elle toute son énergie, les frissons redoublèrent, lui otèrent la respiration, arrêtèrent les battements de son jeune cœur... elle s'affaissa sur la neige, en appelant sa mère et Julien !... puis, elle s'évanouit.

VIII

— Que Marguerite tarde donc à venir ! disait Jeanne en elle-même, pour ne pas effrayer l'infirme ; s'il lui était arrivé quelque accident !... Je regrette bien qu'elle n'ait

Digitized by Google

pas voulu m'écouter ! Pourquoi faut-il que François n'ait pas été là, ce soir ! Je l'eusse envoyé, — lui, un homme ! chercher le médecin ; mais cette enfant, devenue si frêle depuis nos malheurs !... Ah ! je tremble !...

Marthe continuait à être bien mal, et ni sa fille, ni le docteur n'arrivaient. A tout instant, Jeanne allait regarder sur le chemin ; elle ne voyait personne... Une inquiétude profonde, quelque chose comme un triste pressentiment envahissait alors son âme.

— Marguerite ! Marguerite !...

Les heures s'écoulaient dans cette pénible attente.

— Viens-tu, Marguerite ? Ah ! mon Dieu !...

Et l'état de la malade qui empirait ! La pauvre Marthe appelait aussi sa fille ; elle s'étonnait de ne pas la voir auprès d'elle. Enfin, Jeanne était encore à quelque pas de la porte, lorsqu'elle aperçut la voiture du médecin.

Ah ! le voilà cette fois !...

Mais le docteur, un homme en cheveux blancs, qui avait vu naître Marguerite, qui l'avait caressée tout enfant, est grave, plus que d'habitude... de grosses larmes roulent sur ses joues... il fait un signe à Jeanne, en lui disant d'une voix saccadée :

— De la prudence !.. il est arrivé un grand malheur !... promettez-moi d'être aussi raisonnable que possible... n'allez pas crier !... vous pourriez tuer la mère !...

Alors, il soulève une couverture de voyage ; à la lueur de sa lanterne de route, il montre le visage pâle et endormi de Marguerite, étendue de tout son long dans la voiture...

— Portons-la, sans rien dire, sur le lit de sa chambrette.

Lorsqu'ils sont arrivés là, le bon docteur se met à frictionner l'enfant de toutes ses forces, lui fait avaler un cordial, en ouvrant ses dents serrées, la frotte encore vivement ; puis, il secoue la tête, soulève ses épaules d'un air découragé, prend la main glacée de la jeune fille, qu'il baise avec respect, et dit tristement :

Digitized by Google

— Je savais bien qu'il était inutile de chercher à la ranimer... elle est morte, hélas !...

— Morte !... est-ce possible ?...

— Oui, morte !... morte victime de son dévouement filial ! le froid rigoureux l'a tuée en chemin... je l'ai trouvée dans la neige... ce n'était plus qu'un cadavre !... Mais à présent, je cours vers la mère, pour remplir mon devoir.

Jeanne, à force de douleur, était comme une folle ; elle serrait dans ses bras le pauvre corps inanimé, qu'elle couvrait de baisers et de larmes.

— Ah ! Marguerite !... la fiancée de mon Julien !... morte !... il ne la reverra pas !...

Elle oubliait Marthe, l'infirme, elle oubliait tout, pour ne songer qu'à cette mort imprévue.

O Marguerite ! chère colombe envolée ! étiez-vous montée au ciel afin de prier pour la France ? Oui, priez, mon doux ange blond, car votre pays a besoin de vos suppliques. La neige a été votre blanc linceul, et votre touchant souhait d'amour s'est accompli : le froid qui faisait souffrir Julien vous a donné la mort, et le dévoûment a encore sanctifié ce trépas sublime !

IX

Tous les soins les plus empressés ne purent sauver Marthe que Dieu appelait heureusement auprès de sa fille. Deux cercueils sortirent de la maisonnette, le même jour ; jamais le Seigneur ne s'était montré aussi clèment. N'est-ce pas Fénelon qui a dit : — « Tous les amis devraient s'entendre pour mourir à la même heure. »

O cygne de Cambrai ! pourquoi cette douce parole n'est-elle pas une consolante réalité ? Pourquoi n'était-elle qu'un élan généreux de votre belle âme ? J'ai regretté plus d'une fois qu'il n'en fût pas autrement.

Le village entier voulut rendre un touchant hommage à Marguerite, en venant la voir sur son lit de mort. Elle était encore belle, belle d'une beauté céleste. Son pâle vi-

Digitized by Google

sage semblait sourire en rêvant ; ses cheveux d'or étaient répandus sur ses épaules, comme des rayons de soleil ; ses longues paupières paraissaient voiler ses yeux bleus pour un sommeil qui aurait dû avoir un réveil terrestre ; ses lèvres violettes étaient un peu entr'ouvertes, comme si elle eût voulu exprimer un dernier adieu à quelqu'un...

— C'est une jeune martyre de l'amour filial, disait-on, et l'on contemplait, à genoux, cette douce figure plus suave que jamais, sous le rayonnement que lui donnait sa mort touchante. Les jeunes filles émues, devenues sérieuses dans la grâce de leurs printemps, devant la couche funèbre de leur intéressante compagne, voulurent baiser ses cheveux blonds, sa simple couronne, sa robe blanche. Les mères s'associèrent à ces marques si sincères de regret et de douleur : N'était-elle pas morte pour sa mère?...

Il y avait de nobles cœurs, — car il y en a partout, — qui se disaient : — Pauvre Marguerite! Julien ne la reverra pas à son retour au pays!...

On plaignait le beau et fier jeune homme qui perdait une telle fiancée : — Lorsqu'il reviendra, après avoir bien souffert, il lui faudra souffrir encore davantage dans son amour!... Celle qui en était le digne objet est perdue à jamais pour lui! — Ah! Julien, vous ne verrez plus ces yeux bleus que vous adoriez ; vous ne toucherez plus ces cheveux dorés qui avaient enlacé votre cœur, mais moins encore que tant de qualités ineffables! Julien, vous n'êtes point là pour lui donner le dernier baiser, pour lui dire le mot suprême, ce mot qui devrait réveiller les morts, qui devrait redonner des battements au cœur d'un cadavre, ce mot divin qui résonne dans toutes les langues : — Je t'aime! — Julien! même au prix du douloureux *bonheur*, si je puis m'exprimer ainsi, de la triste consolation de revoir votre jeune amante sur le lit que lui a dressé la mort, vous ne voudriez pas quitter cette autre noble amante qu'on appelle la patrie, vous ne consentiriez pas à déserter le poste de l'honneur et du dévoûment militaire

Digitized by Google

pour venir vous agenouiller au chevet de Marguerite ! Ah! l'amour de la France, de la pauvre France déchirée l'aurait emporté encore sur un autre amour, si l'on vous eût fait cette proposition, car votre patriotisme était trop grand, trop saint, trop viril, trop plein d'abnégation pour se laisser tenter même par une affection aussi profonde, aussi puissante que celle qui vous attachait à la blonde enfant aujourd'hui endormie pour toujours !... Mais vous-même, Julien, où donc êtes-vous à cette heure?... Où donc, jeune homme êtes-vous?... Est-ce la vie ou la mort qui nous répondra?... Où êtes-vous encore, soldat dauphinois?... Ah ! vous semblez nous dire : — Qu'importe! vive la France !.. . . . . .

Avec beaucoup d'empressement attendri, on décora la bière de Marguerite avec des immortelles et des branches de verdure, car les épicéas, les ifs, les cyprès avaient été mis à contribution. Malgré le froid terrible, chacun voulut assister à ces doubles funérailles. La pauvre mère Jeanne et le bon père François menaient le deuil ; ils sanglotaient comme pour leur propre enfant et comme pour une sœur. Les autres assistants pleuraient à chaudes larmes ; c'est le plus beau panégyrique ; sans compter que le vénérable pasteur du village fit un discours, plein d'émotion naïve, sur la grandeur de ce drame héroïque qui venait d'enlever un ange à son pays natal.

IX

Maintenant, nous devons dire que les événements sinistres qui se succédaient alors en France désolaient le paisible bourg de C... ; il regrettait, comme on le pense bien, la monotonie des jours de calme, car on était de bons patriotes au village. Tous les regards se portaient sur Paris, dont on attendait la délivrance avec anxiété. N'avait-on pas l'espoir, — que dis-je? l'illusion — qu'il serait enfin vainqueur, dans quelques grandes sorties, demandées instamment, nous le savons bien, par nos mobiles dauphinois?...

Digitized by Google

Un combat douloureux se livrait dans le cœur de François et de Jeanne. Qu'allait-il se passer hors des murs de la capitale? Si cela devenait terrible, comme tout le faisait prévoir, leur enfant pouvait être atteint... et alors!...

O France trois fois chère! combien il faut t'aimer pour que tu puisses entrer dans la balance avec un fils, et la faire encore pencher en ta faveur! -

Depuis la mort de Marguerite, les deux vieillards ne vivaient pas; la douce créature aimée de Julien n'était plus là pour les encourager, pour leur donner des consolations, leur disant de sa voix charmante : — Si vous m'aimez un peu, prenez patience jusqu'à son retour!

D'ailleurs, ils étaient sans nouvelles de Paris, depuis longtemps, lorsqu'enfin on apprit qu'une véritable bataille avait eu lieu à Montretout, et que le feu ennemi avait fait bien des ravages parmi les nôtres, qui s'étaient, du reste, battus comme des lions, — je veux dire comme des Dauphinois.

Qu'était devenu Julien? se trouvait-il au nombre des blessés, ou... des morts? Qu'allait-on apprendre de lui bientôt?... Quelles heures, quels longs jours de poignante impatience, il fallut passer alors!

Le père François ne manquait jamais d'aller chez le docteur ou au café, pour lire le journal, afin de savoir si l'on avait des nouvelles de nos jeunes soldats; mais un jour, comme il souffrait beaucoup d'une jambe qui avait reçu une blessure en Algérie, il ne put s'acheminer vers les lieux où il pensait trouver quelques renseignements opportuns. Ce fut la mère Jeanne qui s'y rendit, avec un empressement que l'on devine. Devant les premières maisons du bourg, elle rencontra de ces odieuses commères qui, tout en faisant mine de vouloir garder un secret, ne désirent rien tant que de le révéler, surtout lorsqu'il s'agit de mauvaises nouvelles. Ce sont de véritables chouettes postées sur le chemin de la vie, pour être les avant-coureurs des désastres.

Digitized by Google

Ces mégères de triste augure prirent un certain air de compassion devant Jeanne, en la regardant jusqu'au blanc des yeux, et en murmurant, sur je ne sais quel ton de psalmodie lugubre :

— Ah! bon Dieu!... pauvre, pauvre Jeanne!...

— Qu'y a-t-il donc? s'écria l'infortunée, en tremblant.

— Oh! rien...

— Mais alors, pourquoi me parlez-vous ainsi?...

Et les villageoises de rentrer prestement chez elles, avec des figures mystérieuses.

Il en fut de même presque partout, lorsque la femme du maire, qui était une excellente personne, au-dessus de ses voisines, par la bonté, l'intelligence et une certaine éducation, eut pitié de Jeanne, la prit par la main, l'emmena dans sa demeure, et là, s'asseyant auprès d'elle, elle l'embrassa affectueusement en pleurant...

— Ah! mon fils est blessé!... s'écria la pauvre mère...

Son amie ne répondit que par un douloureux silence.

Le maire et le médecin venaient d'entrer avec le curé du village.

— C'est au ciel qu'il faut chercher votre enfant, ma bonne Jeanne, dit le pasteur avec beaucoup d'égards, Julien s'est montré bien courageux à Montretout; il a donné son sang et sa vie à la France!...

Je renonce à décrire ce désespoir maternel qu'aucun désespoir n'égale; un seul mot, un seul nom se faisait entendre au milieu des plus déchirants sanglots :

— Mon fils!... Julien!... Julien!...

Tous ceux qui étaient là pleuraient du fond de leur âme, car chacun avait aimé ce bon et noble jeune homme, l'enfant d'élite du village et des alentours, le plus beau, le meilleur, le plus intelligent, le préféré et l'orgueil de l'endroit.

La femme du maire voulut prendre chez elle la mère Jeanne, pour lui donner de tendres soins, pendant que son mari, le curé et le docteur iraient annoncer la terrible nouvelle au père François.

Digitized by Google

Celui-ci était assis dans un fauteuil, près de son feu, occupé à relire les petites lettres de Julien lorsque les visiteurs entrèrent :

— A la bonne heure! vous venez me voir, messieurs, dit-il gaiment, en leur tendant sa main loyale; mille bombes! soyez les bienvenus, et prenez place auprès de moi! j'ai des cigares à vous offrir, mais là, des bons, je vous jure!

Bientôt, apercevant leur air triste et embarrassé, il se troubla...

— Mon fils ?... que savez-vous de mon fils ?... on me cache quelque chose...

— Ami François, dit le docteur, Julien a été digne de vous!...

— Ah! je comprends... il a une blessure grave!...

— Plus que cela, hélas! mon vieil ami!...

— L'enfant est mort!... il est mort!.... cria-t-il d'une voix rauque qui fit frémir ses camarades... il est mort!... mais vive la France!... il a fait son devoir!...

Après cet effort sublime, le père reparut sous l'écorce du vieux soldat, et cet homme, qui ignorait les pleurs jusque-là, cet homme qui n'avait jamais tremblé, laissa tomber sa tête martiale sur le rebord de la cheminée antique; de grosses larmes inondèrent son brun visage. On entendait le bruit de sa poitrine haletante; c'était le choc de la plus violente douleur qu'eût éprouvée cet ancien guerrier; il faisait peine à voir.

Soudain, il se leva tout d'une pièce, et l'exaltation dans les yeux :

— Si je pouvais serrer son pauvre corps dans mes bras! dit-il; ah! ces maudits Prussiens me l'ont tué!... Pourquoi ne prenait-on pas son vieux père à sa place?... j'ai encore du sang dans les veines... je voudrais le venger!...

— On le vengera, père François, dirent ses amis, quelque jour, on le vengera, lui et la France!

— Pauvre chère France! s'écria le vieillard, j'aurais voulu mourir pour elle!... mais mon fils!... Ah! que va

Digitized by Google

devenir sa malheureuse mère? Elle ne résistera pas à cette immense affliction!...

X

Vers les derniers jours du mois de mars, les bourgeons éclataient sous les chaudes étreintes du soleil; les premiers parfums du printemps se répandaient dans l'air tiède; le pinson hasardait sa chanson joyeuse; la nature enfin sortait de sa longue léthargie pour reprendre sa vie embaumée, sa grâce ancienne et nouvelle, sa force radieuse, comme pour dire aux désespérés : — J'étais morte, mais je ressuscite; à plus forte raison, la France, qui n'a jamais été couverte d'un linceul, la France se relèvera! —

Dans la jolie petite cour de François et de Jeanne, on entendait les coqs, fièrement gaulois toujours, — ne se regardant point comme vaincus par la force brutale des loups étrangers, — on les entendait, dis-je, saluer de leurs vivats sonores ce réveil de la nature, au milieu de salutaires émanations champêtres.

Jeanne était assise près de sa fenêtre basse, et regardait tristement sans voir; son âme était ailleurs! on reconnaissait à peine son visage pâli. Depuis la mort de Julien, la pauvre mère s'en allait vers la tombe. François ne la quittait pas, dévoué à cette ombre chère que l'amour maternel devait tuer; — les mères souvent ne meurent pas d'autre chose.

Mais bientôt le chien de ferme aboie... On frappe à la porte.

— Entrez! crie le vieux soldat.

O terrible émotion! C'est un jeune homme en habit de mobile, à peu près de la taille du fils tant regretté... C'est un de ses anciens camarades du village voisin, un brave jeune homme digne de l'amitié de Julien; il a perdu un bras à Montretout... Il s'avance, triste et pâle, vers les deux vieillards...

C'en est trop, grand Dieu! et Jeanne, plus chancelante que jamais, se trouve mal et tombe dans les bras de son

Digitized by Google

mari... Après un prompt et tendre secours, elle revient à elle...

— Ah! dit-elle, tu l'as vu mort, n'est-ce pas, mon pauvre amputé?

— Oui, mère Jeanne, répond le jeune homme; je l'ai bien embrassé vivement pour vous tous!... Mais avant le combat, il m'avait fait promettre que, s'il succombait, je prendrais sur lui un papier qu'il portait toujours, à l'endroit du cœur... Le voici, tel que je l'ai trouvé; seulement, j'y ai ajouté une mèche de ses cheveux noirs, que je n'ai pas oublié de couper. Je venais de remplir ces devoirs d'ami, et j'avais bien placé son corps, ne pensant plus à moi-même, car je croyais la bataille finie, mais ces Prussiens nous faisaient une guerre si déloyale que... boum!... un obus attardé arrive, éclate et m'enlève un bras, comme vous voyez. Heureusement, j'avais déjà mis les chères reliques dans ma poche... Les voici :

— Pauvre Victor! au milieu de tes propres douleurs, tu pensais encore à nous!...

Le paquet de deuil fut ouvert... Il contenait une boucle soyeuse de cheveux blonds, — ceux de Marguerite! — Avec deux photographies représentant Jeanne et la jeune fiancée...

— Je n'attendais plus que cela pour mourir! dit la pauvre mère, en pleurant toutes ses larmes; mon fils!... mon Julien!... et elle baisait les cheveux noirs, puis, les cheveux d'or, et s'écriait :

— Dieu a réuni dans sa gloire ces deux cœurs d'anges! Ils s'aimaient trop pour les séparer!... Ils m'attendent!... Je veux partir!... Julien! tu m'appelles!...

Le vieux père François ne disait point au jeune homme :

— Raconte-moi la bataille.

C'était un signe évident de désespoir, pour qui connaissait le goût du villageois pour les faits d'armes. Mais l'orgueil paternel reprit tout à coup le dessus; il s'écria, avec une saisissante expression :

Digitized by Google

— Julien devait être courageux et admirablement beau sous la mitraille !...

— O voisin ! dit Victor enthousiasmé ; j'étais à côté de lui; j'aperçus son grand œil noir si vif qui rayonnait en me disant : — Jamais je n'ai été plus heureux ! Battons-nous en Dauphinois ! — Puis, dans la chaleur du combat, nous nous oubliâmes, mais je le vis tomber, je le soutins, et je puis vous dire que Julien, en expirant, a crié encore : — Vive la France !...

— J'en étais sûr, dit le vieux soldat, en se redressant, pendant qu'il essuyait, de son poing robuste, des larmes brûlantes sur ses joues sillonnées ; j'en étais sûr ! je le sens à mon cœur qui bat violemment !... Mais toi aussi, tu t'es bien conduit, Victor ! Que je t'embrasse encore de tout cœur ! Donne-moi la main qui te reste... Je veux la serrer dans les miennes...

Et le brave homme y glissa trois pièces d'or...

— Non ! non ! Je ne saurais accepter, monsieur François... Vous me faites injure !...

— C'est pour ta famille, mon ami, et voici pour toi, cher enfant... pour boire à la revanche du pays bien-aimé !... Entend-tu ? pour la revanche !...

— Oh ! certes ! si j'entends ! dit le jeune homme dont les dents claquèrent ; quel dommage qu'ils m'aient arraché un bras !... Mais c'est égal, si un jour... Je serais encore un clairon pour sonner la vengeance !...

— Bien ! mon gars ; c'est parler en homme, en Dauphinois, en Français !... Écoute, lorsque tu auras besoin de quelque chose, il faudra te souvenir du père de Julien !... Ne dois-je pas te tenir compte du legs filial que tu nous as apporté, et cette boucle de cheveux noirs, jointe à celle de notre chère Marguerite, ne vaut-elle pas tout un trésor ?

XI

Encore une belle journée de printemps ! le bleu du ciel est d'une sérénité admirable ; la brise murmure à peine ;

Digitized by Google

les ramiers roucoulent, en se penchant sur les toits que dore le soleil ; les petits oiseaux se poursuivent de branches en branches ; toute la nature est dans l'ivresse, faisant contraste, la cruelle! avec une scène d'une inexprimable mélancolie.

Quel est ce convoi qui passe dans les rues du bourg de C...? Il est suivi d'une foule nombreuse et sympathique. C'est le cercueil de la mère Jeanne que l'on porte; elle n'a pu survivre à la perte de son fils. Le père François, la tête basse, le dos courbé, est derrière le drap noir, ayant à côté de lui un soldat manchot que vous reconnaissez parfaitement. La vue de ces deux infortunes fait mal, et plus d'un gars serre les poings, en regardant ces victimes d'une guerre désastreuse.

Pauvre mère Jeanne! on l'a placée, au cimetière, à côté de la douce amie de Julien, de la charmante Marguerite, et toutes deux sont mortes à force de dévoûment et d'amour!

Depuis leur départ pour le ciel, le vieux soldat François est d'une tristesse dont rien n'approche; il ne parle plus de ses campagnes d'Afrique, ce qui est le dernier mot de l'amertume de son affliction. Seulement, il paraît sortir de sa torpeur, en recevant les visites du jeune infirme Victor, l'ami et le messager de Julien, qu'il protége très-affectueusement, et qu'il a institué son héritier. Souvent, il lui répète ces mots, en tremblant de tout son corps :

— N'est-ce pas qu'il était ardent à la bataille? N'est-ce pas qu'il était superbe à voir?...

— Oui certes, père, dit Victor, je m'en souviendrai toujours !...

— Tu es un brave garçon, et je t'aime.

Puis, le vieux François retombe dans son état de somnolence douloureuse.

J'ai oublié de dire qu'après la cérémonie funèbre de Jeanne, les jeunes gens du village entourèrent le mobile manchot et l'ancien soldat d'Algérie. Tous, comme au dé-

Digitized by Google

but de la guerre, et mieux encore, se tendirent la main, comme pour sceller un pacte.

— Nous vengerons Julien, Victor et tous les nôtres, s'écrièrent-ils ; nous vengerons surtout la France ! Nous le jurons en face du ciel ! Vienne le jour de la revanche et nous serons heureux !

. . . . . .

XII

La France en deuil se souvient et pleure. Que de jeunes fils tombés sur les champs de bataille ! Que de vaillants qui dorment leur dernier sommeil sous ces tertres disséminés un peu partout, mais ce qui est infiniment cruel, sur la terre étrangère, sur ce sol ennemi où le vent hurle plus âpre, leur envoyant comme des soufflets ironiques :

Ah ! nos pauvres morts exilés ! ils appellent leurs frères à la vengeance ; car la vengeance est sainte, elle est sacrée, entendez-vous ! et tout mort que l'on soit, on ne peut oublier sa patrie vaincue ! Écoutez donc ces voix sortant des cimetières improvisés, lors de nos sanglants revers. Elles disent, en pleurant :

— Préparez-vous à la revanche ! Élevez vos enfants dans la pensée d'un rendez-vous suprême entre deux nations, dont l'une, grande, chevaleresque, généreuse, ne doit point rester humiliée sous la rude main de l'autre, que nous nous abstenons de qualifier.

Courage, Français ! à l'œuvre ! l'épée des Gaulois est à vous, si vous voulez vous en servir, lorsque viendra le moment. Apprenez aux bras enfantins à manier les armes, en honorant le nom de la patrie !

Voilà ce que disent les morts, de leurs voix mélancoliques, et l'on rêve, l'on a des larmes dans les yeux, mais aussi, l'on espère. Ce n'est pas pour rien, croyez-moi, que ce mot si doux, si vraiment consolant *d'espérance* s'accorde avec le nom de la France adorée ! Mais le mot

Digitized by Google

légitime de *vengeance* va également de pair avec ce nom divin ! Non, cette remarque n'est point un enfantillage ; il y a des choses qui sont comme des pressentiments, et parce que nous ne sommes point un esprit fort, nous y croyons avec ardeur, laissant volontiers les sceptiques, avec leurs raisonnements froids, douter... même d'une mère ! Or, quelle mère que la France ! Plus elle est affligée, et plus nous lui devons un amour filial, passionné, plein de dévoûment !

O France ! je suis heureuse de te consacrer ces pages sur lesquelles mes larmes ont coulé, plus d'une fois ! — Au nom de ce beau Dauphiné qui m'est si cher, au nom de mes compatriotes, je te prédis une revanche éclatante.

Et vous, nos héroïques sœurs d'Alsace et de Lorraine qui, devant les soudards étrangers, arborez si courageusement les couleurs de la France, dans votre toilette féminine, ayez foi en la destinée de notre pays. La nation la plus loyale ne saurait tromper ; elle veut reconquérir ses deux belles provinces, belles surtout de leur attachement à notre sol. Oui, le moment viendra, où nos jeunes soldats, pleins d'émulation et d'enthousiasme, mais, cette fois, sûrs d'être secondés par le pouvoir, jetteront, à tous les échos du Rhin, ce cri chaleureux :

— Vive la France !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

PALÉONTOLOGIE

LE CROCODILE DE MONTMERLE (STENEOSAURUS BURGENSIS).

Il y a quatre ans environ, des ouvriers tirant de la pierre d'une carrière à Montmerle, hameau de la commune de Treffort, ramenèrent à la lumière, qu'elle n'avait pas revue depuis quelques centaines de siècles, une tête de crocodilien d'une dimension monstrueuse. Pas une dent ne manquait aux deux horribles mâchoires. Puis arrivèrent des membres énormes. Un d'eux, brisé, laissait voir ses moëlles qui n'avaient pas perdu leur couleur rosée : un chien eût essayé d'y mordre tant cela gardait de vie. A la forme de son museau, la bête effroyable semblait parente de ces petits caïmans de huit à dix pieds de longueur qu'on trouve dans les fleuves d'Amérique ; mais elle avait pu avoir des dimensions triples. Le propriétaire de la carriere (M. Chanut), donna le précieux fossile au musée de Bourg. Un savant lyonnais (M. Falsan), dénonça son existence à un confrère, M. Deslongchamps, professeur à la Faculté de Caen, lequel n'eut de paix qu'il n'eût obtenu de la mairie de Bourg que le saurien lui fût expédié contre un reçu. Il promettait de lui donner un état civil...

Au commencement de 1869, M. Deslongchamps manda que le monstre était unique en son espèce et qu'il lui fallait un nom. La Société d'Emulation fut consultée : le monstre fut baptisé *Steneosaurus burgensis*. Et nous n'en ouïmes plus reparler.

Récemment, la Mairie s'étonnant qu'une bête unique en son espèce et si bien nommée ne fit pas causer d'elle davantage, s'informa. M. Deslongchamps a répondu avec un louable empressement. Il conçoit mieux que pas un, il se surfait peut-être notre sollicitude à l'endroit du crocodilien, notre compatriote, il nous donne de ses nouvelles avec effusion. Je transcris :

« J'ai déjà eu bien des pièces paléontologiques à ma disposition, jamais je n'ai eu de telles difficultés à les dégager de leur gangue... » Celle qui enveloppe notre saurien et l'a si bien conservé « est un calcaire plus difficile à entamer que du silex.... et les os étaient friables ! jugez du travail !... Je ne pouvais donner un coup de ciseau ou de burin que les parties déjà dégagées ne fussent consolidées. Il m'a fallu du temps et des précautions inouies pour ne rien endommager.... L'extrémité du museau a été isolée, les deux mâchoires dégagées, avec leurs dents intactes. L'arrière-crâne mutilé a été restauré en stuc. Une série de vertèbres cervicales et dorsales, logées sous la tête dans une position incommode, m'a donné plus de peine que le reste. Toutes sont isolées maintenant, notamment la 1re et la 2e qui, dans le genre *steneosaurus*, sont (normale-

Digitized by Google

ment) soudées et montrent la grande différence qu'il y a entre les crocodiles actuels et ces anciens sauriens de la période secondaire. Je me presse de terminer, ayant le plus grand désir de faire connaître cette admirable pièce, unique, et qui sera la perle de votre Musée. Tous les géologues qui l'ont vue ont été stupéfaits de ses énormes dimensions et de sa perfection. M. P. Gervais m'a assuré qu'il n'a jamais vu de pièce qui puisse être comparée comme importance et comme beauté à cette merveille paléontologique. J'ose espérer que vous me pardonnerez d'avoir été long ; c'est absolument indispensable pour ne rien hasarder dans sa restauration... Dans l'état où est maintenant la tête du *Steneosaurus burgensis*, c'est par plusieurs milliers de francs qu'il faudrait l'estimer...»

Si quelques-uns sont tentés de sourire de l'enthousiasme de ce savant, qui tient un fait nouveau, tant pis pour eux ! Je le comprends et voudrais le partager. Je n'ai pas été frappé de la *beauté* du crocodile de Montmerle précisément. Mais il y aura profit pour nous et plaisir à revoir et à interroger ce témoin du commencement des choses. Pour comprendre ce que raconte silencieusement son rictus hideux, il n'y a pas besoin d'être savant. Les pires sourds, ceux qui ne veulent pas entendre, l'entendront eux-mêmes. Quand ce saurien était le propriétaire incontesté du Revermont, ce pays était une île basse, planté d'arbres étranges (de palmiers ? dont l'un est conservé), battue par de grandes eaux plus tièdes que nos mers et peuplées d'autres amphibies plus monstrueux encore. Le peuple crocodile vivait là d'une vie puissante, exempte d'inquiétudes, le ciel ne tombant pas, la mer étant profonde, la rive basse, couverte d'un sable fin, disposé à miracle pour recevoir ses œufs. Ces premiers nés du monde, créés pour jouir, laissaient au soleil le soin de couver leur progéniture : ils pensaient, ils devaient penser que l'astre était fait exprès pour cela. De l'homme, pas de nouvelles. M. l'abbé Bourgeois ne trouve ses traces que dans le terrain tertiaire. L'être chétif qui vivotte là est-il bien l'homme ? Le *Steneosaurus burgensis* n'y eût pas tant regardé et n'en eût fait qu'une bouchée...

Non. A l'âge tertiaire les continents sont éclos ; les grands sauriens se sont retirés devant les premiers mammifères, les premiers oiseaux, les premières fleurs.

Qu'on veuille bien ne pas là-dessus s'enquérir si je suis darwiniste, positiviste ou seulement naturiste. Je ne sais pas très-bien ce que c'est. La vie est courte ; les faits qu'il faut connaître se multiplient. Nous notons celui-ci et passons à un autre. JARRIN.

(Annales de la *Société d'Emulation de l'Ain*).

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

On disait : l'année de l'inondation, l'année de la disette, l'année de la guerre, l'année de la peste, l'année du grand hiver, on dira de 1873 : l'année des Conférences, elle ne l'aura pas volé.

Conférences partout et sur tous les sujets.

Jean Pic de la Mirandole trouverait à qui parler; ah ! mais oui ; celui-ci nous entretient de la vie et de la mort, celui-ci du Nil, cet autre de l'esclavage, celui-ci des droits de la femme, du beau langage, même de la contre-monnaie obligatoire et du comptoir terrestre.

Si vous y comprenez quelque chose à celui-ci, je vous en félicite.

Lancé dans cette voie, on ne s'arrête plus, car si beaucoup éprouvent le besoin d'écouter, bien plus encore éprouvent la démangeaison de parler. Cela promet pour l'avenir.

Mais, à ce métier, disait une conférencière célèbre, on amasse plus de gloire que de fortune. Tenons-nous le bien pour dit.

— La vente Alexis est terminée. Elle a produit près de 60,000 francs. A peine close, on a recommencé dans le même local la vente des tableaux appartenant à M. Perraton, sous la direction de M. Gazagne. Celle-ci n'a pas tenu ce qu'on espérait.

Puis bientôt, nous aurons la vente d'une galerie lyonnaise très-connue et dont on dit le plus grand bien.

— C'est le 16 que s'est fermée l'Exposition annuelle de la Société des Amis des Arts. La Société a fait de nombreux achats.

Pendant le cours de cette exhibition si aimée des Lyonnais, plusieurs tableaux d'un haut mérite ont été exposés aux vitrines de Dusserre. Guy avait un *Attelage de bœufs pris par l'inondation de la Loire*, d'un effet saisissant ; mais la toile que nous avons surtout regretté de ne pas voir au Salon, parce qu'elle était essentiellement lyonnaise et qu'elle était le seul tableau d'histoire de l'année, est celle que M. Chatigny a fait voir à quelques amis et qu'il a envoyée à Paris, sans en donner, comme il aurait dû, la primeur à notre ville. Elle est intitulée : les *Lyonnais dignes de mémoire*, et représente tous les Lyonnais célèbres depuis Plancus jusqu'à nos jours.

Nous félicitons M. Chatigny sous tous les rapports, mais nous le remercions surtout de ne pas avoir couvert sa grande toile d'une immense brasserie, ce qui aurait comblé de joie tous les amateurs qui, dans une toile, ne voient que le coup de pinceau.

Plusieurs concerts ont eu lieu et tous avec succès.

Moralité : l'amour des beaux-arts est encore ardent et vivace à Lyon.

— Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, ancien évêque de Belley, né à Lyon le 15 février 1804, est décédé à Aix le 28 février, à trois heures du matin.

— Après un concours des plus brillants et une lutte contre des rivaux redoutables, M. Daniel Mollière a été nommé chirurgien major de l'Hôtel-Dieu.

— Le jeudi 13 mars, la Société nationale d'Education a tenu sa séance publique annuelle au Palais-des-Arts. M. Ducurtyl, président, a fait le compte-rendu des travaux de la Société ; M. Million a lu un rapport sur le concours proposé en 1872 sur cette question : *Quels sont les meilleurs moyens de préserver la jeunesse du matérialisme et de l'irréligion?* M. Doucet a terminé par la lecture d'une jolie poésie nous portant aux temps bibliques et intitulé : le *Pardon*.

— C'est M. Brocard qui a été nommé Directeur des théâtres de Lyon.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

—

A MADAME AMÉLIE MOISSONNIER.

O bonne et douce créature,
Ange aimable et consolateur !
Le chef-d'œuvre de la nature
Est une femme au noble cœur.

Toute enfant vous l'avez comprise
Cette adorable vérité ;
Alors vous vous êtes éprise
De la sublime charité.

Est-il une pauvre existence
Gémissant sous un toit perdu ?
Le bonheur à votre présence
Par Dieu lui semble être rendu.

On vous appelle, on vous implore
De tous les côtés à la fois ;
Du malheur vous êtes l'aurore,
Aux méchants vous dictez vos lois.

Il semble qu'un ange nous garde
Et se penche sur nous des cieux,
Alors que votre âme regarde
Dans l'azur de vos beaux grands yeux.

Est-il une amère souffrance,
Est-il un désespoir aussi ?
Calme, et leur portant l'espérance,
Vous dites vite : Me voici !

« Confiez-moi vos pleurs, vos peines,
« O mes pauvres calomniés !

Digitized by Google

« J'ai pour vous le sang de mes veines,
« J'ai pour vous mes saintes pitiés.

« Je suis ardente, courageuse
« Et j'adore la vérité ;
« Son triomphe me rend heureuse
« Et je combats à son côté.

« Et pourtant je n'ai d'autres armes
« Que mon respect et mon amour
« Pour ceux qui répandent des larmes
« Et les dérobent au grand jour.

« Et Dieu m'accorde la victoire
« Quand je lutte pour le malheur ;
« Dans l'ombre rayonne ma gloire
« Et dans l'ombre fleurit mon cœur. »

A ces soins donnés aux tristesses
Gémissant comme des roseaux,
Vous joignez encor des tendresses
Pour les fleurs et pour les oiseaux.

Votre voix les chante avec grâce
Ces êtres ravissants et doux;
Les oiseaux suivent votre trace,
Les fleurs parfument vos genoux.

Oh ! vous remplissez, noble femme !
Un sacerdoce triomphant :
Dieu, là-haut, veille sur votre âme,
Comme on veille sur son enfant.

Quand vous arriverez, tranquille,
Au seuil bleu de l'éternité,
Il vous ouvrira cet asile,
En couronnant votre bonté.

Il remplira vos mains si belles
De tous vos bienfaits d'ici-bas,
Et votre mort sera de celles
Dont on ne se console pas.

Maria CELLINI,
Professeur de littérature à la Sorbonne pour la Société philothecnique.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ANCIEN HOPITAL DE LA QUARANTAINE

OU DES PESTIFÉRÉS DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS.

I

Epidémies antérieures au XVIe siècle ; incertitude sur la nature de quelques-unes.

Les archives de Villefranche n'apprennent rien, les historiens disent peu de chose sur les grandes épidémies qui ont visité le Beaujolais avant le XVIe siècle.

Les souvenirs laissés par les contemporains se bornent, le plus souvent, à quelques indications vagues et sommaires, qui ne permettent guère d'apprécier nettement la nature et la gravité du fléau.

Les noms de *peste* et de *contagion*, donnés alors indifféremment à toutes les maladies épidémiques et contagieuses qui ont causé une grande mortalité, sont de peu de valeur pour le diagnostic.

La *peste noire*, la *mort noire* du XIVe siècle fait exception à cet égard, et ses caractères sont décrits d'une manière trop précise, pour qu'on puisse méconnaître la peste bubonique (1).

Cette épidémie pénétra-t-elle à Villefranche? Il est douteux que notre pays ait échappé au fléau qui traversa deux fois la France en peu d'années, et emporta dans certaines

(1) V. Gallus, Fracastor, Sprengel, Guy de Chauliac.

Digitized by Google

villes les trois quarts, dans d'autres les neuf dixièmes et même la totalité des habitants.

D'après les conjectures de M. Péricaud, appuyées sur une inscription funéraire qui porte la date de 1348(1),cette peste aurait causé à Lyon une grande mortalité. Comme dans les épidémies postérieures, Villefranche a presque constamment reçu la peste de Lyon, on ne peut guère douter qu'il en fut de même en cette occasion.

En 1420, une grande peste ravagea Villefranche, Belleville, Thoissey et Montmerle. Marie de Berry, femme de Jean de Bourbon, alors prisonnier des Anglais, depuis la bataille d'Azincourt, qui gouvernait les états de son mari, remet, à cause de la peste, la ferme entière du péage de Belleville à celui qui l'amodiait, au profit de cette ville.

En 1435, le roi Charles VII vint faire son entrée à Lyon. Cette même année, une cruelle famine survint, par suite des dévastations de la guerre, et, après elle, une grande peste et mortalité dont souffrirent beaucoup la ville et tout le plat pays.

En 1468, la peste se déclare dans la Dombes, à Villefranche, à Anse, sur les deux rives de la Saône. A Villefranche, on fit des barrières pour empêcher toute communication des habitants avec les pestiférés. Le duc de Bourbon paya une partie de cette dépense.

En 1493, le roi Charles VIII qui passait par Lyon, s'en allant faire la conquête de Naples, et qui y fit un long séjour, « ayant pris si grand goust en la bonne grâce des dames de la ville, qu'oubliant son dict voyage, il ne pensa plus qu'à les festoyer » fut chassé de la ville par la peste qui s'y déclara au milieu de l'été, « et en des maisons de ses plus favorisés (2) » Quelle était la nature, l'origine de ces épidémies? Avaient-elles débuté dans le pays, ou venaient-elles de contrées éloignées ?

(1) Péricaud. *Notes et documents.*

(2) Claude de Rubys. *Supplément à l'histoire de Lyon.*

Digitized by Google

Tout ce que l'on peut admettre comme probable, d'après les savants les plus autorisés, Ozanam, Marchal, c'est que, dans la plupart des cas, il s'agit bien de la *peste bubonique*, et que cette maladie a été aussi fréquente en France qu'elle le fut en Egypte et en Turquie, jusqu'à une époque récente.

Si quelques épidémies de nature différente ont été confondues sous le même nom, elles n'ont pas une gravité moindre, causent le même effroi et provoquent les mêmes mesures.

Cette confusion, d'ailleurs, n'était pas alors toujours aussi facile à éviter qu'on pourrait le croire.

A Venise, en 1575, les médecins de la ville n'étant pas d'accord sur le caractère d'une affection pestilentielle qui s'était déclarée, le Sénat fit appeler deux médecins célèbres de l'Italie, Merourialis et Capo-di-Vaccas, qui déclarèrent, en présence du doge, que la maladie n'était pas contagieuse. Cependant le mal prit bientôt après une telle force que dans l'espace d'une année, plus de cent mille personnes, y compris les médecins non contagionistes, en furent les victimes (1).

A la fin du siècle dernier, L. Frank constate qu'en Egypte même, des médecins ont cru avoir guéri de nombreux malades de la peste confondant cette maladie avec la fièvre bilieuse et le typhus pétéchial (2).

Dès le xve siècle, on voit s'établir en Europe le système des quarantaines, introduit en 1403, avec l'usages de lazarets, par les Vénitiens. Il est appliqué successivement à Marseille et à Lyon et l'on trouve des traces de son emploi à Villefranche dans l'épidémie de 1468.

Au commencement du xvie siècle, par la généreuse initiative d'un de ses bourgeois, la capitale du Beaujolais possède à son tour un lazaret.

(1) Larrey. Projet de rapport communiqué à la commission de l'Académie de médecine, 1825.

(2) L. Frank. *De peste, dyssenteria et ophtalmia ægyptiaca.* 1820.

Digitized by Google

II

Donation de Guillaume de Ponceton, en 1522. — Peste de 1520 à 1523. — Hôpital provisoire en cabanes. — Règlement pour le temps de peste. — Démêlés et accord avec les habitants de Béligny en 1537. — Construction de l'hôpital des pestiférés en 1545. — Mise en ferme de l'hôpital.

Le 24 avril 1522, en présence de maître Sébastien Cropet, notaire, Guillaume de Ponceton, procureur général du Beaujolais et bourgeois de Villefranche, donne à la ville « une terre contenant deux *bichonnées* ou environ, sise dans la paroisse de Belligny, joignant le rivière de Morgon de Vent (au midi), le Pont-Bechet au couchant, le chemin tendant du dict pont à la grange Campet, aussi au couchant, la terre de Dalmès au nord, et la terre (en blanc dans l'original, — c'est la terre de Foncraine) au levant. » (1)

L'acte ne mentionne pas les intentions du donateur sur la destination du terrain, mais elles ne sauraient être douteuses. La peste régnait alors à Villefranche, et, aussitôt en possession du terrain, l'administration communale se hâta d'y établir des abris en planches, des cabanes pour les malades expulsés de la ville et les étrangers repoussés de ses portes.

Pour subvenir à tous les frais d'installation, à la nourriture et au traitement des malades, à la garde des portes, le trésor communal avait peu de ressources ; et la ville, sans aucun bien patrimonial, était réduite au produit de ses impôts. Forcée d'emprunter, des échevins, de riches bourgeois, Pierre Guerreins, François de Grant-Riz, François de Chastenay lui font, de leurs deniers, les avances nécessaires.

Le registre de la Chambre des comptes, pour l'année 1524, fournit sur la durée de l'épidémie et sur les mesures employées contre elle quelques indications assez précises

(1) Le texte original est en latin.

Digitized by Google

quoique sommaires. « Plus est deu à Jehan Bachelard du Brouillard, pour avoir gardé la porte de Belleville, à la première année de la peste que fust l'an 1520, pour deux moys. . . . . 30 sols.

« Plus est deu à Thiennet Montbellet, pour avoir gardé la porte de Fayette, durant l'espace d'une année, appoincté avec luy à . . . . . 5 livres.

« Plus est deu à Léonard Poyet, charpentier, pour comptes faicts avec luy le 6 de janvier 1523, tant pour avoir faict les cabanes au pont de Pont-Bechet, les barrières de la porte de Fayette, le pont de la porte d'Anse et la tour de la porte des Cordeliers ; et lui est deu, pour fin de compte, la somme de . . . . . 64 livres, 19 sols, 3 deniers.

« Plus est deu à Philibert Duperray, pour reste de la garde de deux moys que feu son père garda la porte de Belleville pour les pestifereux ; rabattus quatre sols cinq deniers qu'il devoit, luy est deu de reste . . . . . 25 sols 7 deniers.

« Plus est deu à Barthélemy de Sarmoise, pour avoir gardé la porte de Belleville l'espace de cinq sepmaines pour les pestifereux ; luy a esté promis . . . 18 sols 9 deniers. »

Le premier article de ce compte nous apprend que l'épidémie a débuté en l'année 1520 et s'est prolongée, sans doute avec des alternatives de déclin et d'activité, comme il arriva dans les épidémies subséquentes, jusque dans l'année 1523, où elle paraît avoir eu sa plus grande intensité avant de disparaître tout à fait. Cette dernière conjecture est d'autant plus probable que, vers la même époque, une épidémie terrible et subite éclatait à Trévoux et forçait les officiers de justice à transporter précipitamment leur tribunal à Beauregard.

D'après des documents puisés par M. Jules Baux dans les archives de la commune de Bourg, la peste régna également dans cette ville de 1521 à 1524.

En juin 1522, les syndics ayant appris, qu'à la suite de dévotions faites à Notre-Dame, la peste avait subitement cessé en Italie, à Saragosse et à Toulouse, arrêtèrent qu'on

Digitized by Google

employerait dans cette ville les mêmes moyens pour obtenir du ciel la cessation du fléau. La peste cessa bientôt après si complètement que l'on vida la *maison de peste* et les cabanes construites autour en raison du grand nombre des malades. Elle revint pourtant en 1523, dura toute l'année et ne disparut qu'en février 1524.

De rigoureuses mesures avaient été prises par les magistrats pour prévenir l'extension du fléau ; mais ils montrèrent en même temps une ignorance incroyable des règles les plus élémentaires de l'hygiène. En juin 1523, les syndics et les commissaires de santé ordonnent :

« Que ceulx qui seront trouvés morts de la peste, que l'on les face encevelir de nuyt et en l'église plus prochayne de leur domiciie et habitacion » (1).

Par une étrange contradiction, les gens suspects de maladie doivent quitter la ville *sous peine d'être pendus et étranglés*, tandis que les cadavres des pestiférés sont entassés dans les églises.

A Villefranche, des mesures sévères étaient également prises pour écarter la contagion, comme le prouvent les gages payés par la ville aux gardiens des portes.

Pour compléter et expliquer ce premier document, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire quelques articles d'un ancien réglement empruntés au livre du P. Maurice de Toulon :

« L'un des principaux soins que doivent avoir les magistrats et les consuls, lorsqu'il est question de préserver une ville de la peste, c'est de bien régler les portes, afin que rien n'entre de suspect. Or, pour donner un bon ordre aux portes, il y faut commettre des députés et des gardes ou portiers. Pour les députés, ce sera aux supérieurs de faire un état des principaux habitants de la ville, de toutes conditions, et de les obliger partout d'aller faire garde aux portes, selon l'avis et le pouvoir qui leur en sera donné.

(1) Jules Baux, *Notice sur l'église de Notre-Dame de Bourg.*

Digitized by Google

Et en faudra bien quatre à chaque porte qui soient des personnes de considération.

Outre cela, il faudra deux gardes ou portiers ordinaires gagés par la ville, qui veilleront continuellement sur tout ce qui sortira ou entrera par les portes.

Le devoir des députés sera de juger l'entrée des personnes qui se présenteront, de bien voir et examiner les bulletins de santé qu'ils porteront, comme aussi en prendre garde au bétail et aux marchandises de toute nature.

Les magistrats et consuls donneront ordre qu'il n'y ait que certaines portes des villes ouvertes, et auprès y aura un petit logement pour les députés ; et sera nécessaire, avant que les survenants abordent les maîtresses portes, de faire une hutte à l'entrée de faux-bourgs, ou aux avenues des grands chemins, avec des barrières, et y tenir des gardes pour examiner ceux qui se présenteront, et en faire le rapport aux députés qui enverront quelqu'un pour reconnaistre si besoingt est.

C'est une coutume observée de tout temps, lorsqu'il y a des villes empestées, que de bailler des billets ou bulletins de santé à ceux qui partent des lieux sains pour avoir entrée aux autres, et des certificats pour les marchandises au même effet (1). »

Manget déplore que cette mesure soit rendue souvent illusoire par la complaisance ou la corruption des greffiers commis à l'expédition des bulletins ; et aussi par l'avarice des marchands qui achètent à bon compte des marchandises provenant de pays suspects ; et, pour les vendre, dissimulent leur origine, hasardant, pour gagner, et leur vie et la sécurité des villes.

Comme les amendes et la confiscation infligées aux délinquants ne suffisaient pas toujours pour les effrayer, une estrapade était dressée près du corps de garde pour y appliquer ceux qui étaient convaincus de faux bulletins, ou

(1) *Le Capucin charitable*, par le P. Maurice de Toulon.

Digitized by Google

qui, venant de lieux infectés, étaient entrés sans avoir *raisonné*.

Ce médecin ajoute : « La coutume établie et observée de tout temps, durant la contagion, est d'ordonner la quarantaine aux personnes qui sortent des villes infectées, comme aussi aux meubles et aux marchandises que l'on transporte ; et s'il étoit besoin, on les pourra parfumer (les meubles) avec la fumée du romarin, du genièvre, de la sabine, de l'encens, de la poudre, ou autres bois ou drogues que l'on avisera. »

Après cette brève exposition des mesures préventives, il nous reste à signaler un moyen, considéré comme infaillible, pour voir si la peste est imminente par la corruption de l'air : « *C'est de mettre un pain chaud tout ouvert, ou de la chair chaude au bout d'une pique, durant vingt-quatre heures, en un air relevé, et donner l'un et l'autre, par après, à deux chiens différents ; car, si l'air est infect, les chiens mourront, et s'il ne l'est pas, ils n'auront aucun mal.* »

Cette croyance était un reflet des théories médicales alors en vogue.

Débarrassés du fléau, les habitants se mirent en mesure de remplacer les légers abris précédemment élevés pour les pestiférés, par une construction durable.

En 1536, par ordre des échevins, les travaux furent commencés pour édifier le nouvel hôpital. Mais aussitôt des réclamations nombreuses s'élevèrent contre cet inquiétant voisinage, et les habitants de Béligny avec leur curé, soutenus par le seigneur du *Molin-au-comte*; Jean de la Bessée, et par les doyens et chapitre de Saint-Jean, s'opposèrent formellement à l'exécution du projet.

Les habitants de Béligny obtiennent du roi François Ier des lettres patentes portant défense aux échevins de Villefranche de « ne jamais faire et construire la dicte maison en la dicte terre ; » les curés et habitants de Béligny « offrant toutes foys, comme ils disoient, monstrer ailleurs

Digitized by Google

plusieurs places plus commodes et moins dommageables que la dicte terre pour faire et édifier la dicte maison et hospital des pestifereux. »

Ces lettres patentes sont adresssés au sénéchal de Lyon chargé d'en assurer l'exécution. Cependant, malgré les puissants appuis des habitants de Béligny, les échevins de Villefranche obtiennent le renvoi de cette affaire devant le bailli du Beaujolais, au lieu du sénéchal de Lyon dont ils niaient la compétence.

Enfin, en 1537 fut conclue, entre les parties intéressées(1), une transaction aux termes de laquelle il sera loisible aux échevins de reprendre les travaux de construction de l'hôpital des pestiférés à Pont-Bechet, sous conditions : « que le dict hospital sera clos tout autour de bonnes murailles, haultes de dix à douze pieds, laquelle (*sic*) ne sera aulcunement percée, fors pour donner jour à la chapelle, du costé de matin et du costé de vent (sud), aussi sera percée de larmiers, esguyers, retraicts et deux portelles regardant sur la rivières parce que les murailles de ce costé serviront de closture, et, des aultres costés, les murailles ne toucheront aux chambres. » Que les échevins « ne se pourront aulcunement servir du dict hospital, sinon en temps de peste et,(en) temps sain, demeurera ledict hospital clos, sinon qu'ils y pourront mestre ung concierge pour le garder de ruyne. »

Ces difficultés aplanies, les travaux furent repris avec activité et, dans les premiers jours de juillet 1537, Pacquet Boysson, *charreton* de Villefranche, par le commandement de messieurs les échevins, amène sur les lieux tous les matériaux nécessaires, y compris les bois et les tuiles. (On peut présumer, d'après cela, que l'entreprise était peu avancée quand les gens de Béligny s'insurgèrent con-

(1) La propriété du *Molin-au-comte* avait passé par vente, en 1537, de Jean de la Bessée à noble Claude de Baronnat, escuyer, seigneur de Buxy, juge d'appaux du Beaujolais et de Dombes.

Digitized by Google

tre elle.) Tout à coup les travaux s'arrêtent, sans doute faute d'argent, et il n'en est plus question jusqu'en 1542. En cette année, la ville ayant recueilli plusieurs legs faits par des habitants de Villefranche, entre autres par Claude Campet, qui légua 500 livres « pour être employées à l'édification de l'hospital des pestifférés, » les échevins achètent plusieurs pièces de terre joignant l'emplacement qu'ils possédaient déjà, et indispensables pour donner une étendue suffisante aux dépendances de l'hospital.

Ils acquièrent d'abord, au prix de 25 livres, de Pierre et Benoist Alachüe père et fils, une terre d'une *bichonnée*, près Pont-Bechet, longeant au nord le chemin de Villefranche au Moulin-au-comte.

La même année, ils signent un « contrat de vente, d'une terre contenant deux *bichonnées*, où est enclavé un jardin de Guillaume Pelletier, assis au Pont-Bechet, au prix de 50 livres tournoys, passé par Pierre Adam *corduanier* de Villefranche et Benoite, sa femme, au proffit des habitants de Villefranche, jouxte le chemin tendant de Pont-Bechet à Beauregard, de soir, etc. »

Enfin l'emplacement jugé nécessaire est complété en 1543 par « contract d'échange faict entre MM. les échevins de Villefranche et Guillaume Pelletier, sçavoir : mes dicts sieurs ont donné au dict Pelletier une partie de leur terre par eux acquise de Pierre et Benoist Chüatton (précédemment dénommés Alachüe) père et fils, et le dict Pelletier, en récompanse, leur a donné un jardin et partie d'une terre, le tout près Pont-Bechet, en datte du premier apvril 1543. Ce jardin est situé jouxte le chemin allant de Villefranche au *Molin-au-comte.* »

Ces arrangements terminés et les échevins ayant *leur pré carré;* les travaux furent repris, au commencement de mai 1543, sous la surveillance de maistre Loys Cler, docteur en médecine, lors échevin.

L'hôpital, commencé en 1537, ne fut terminé, après tant

Digitized by Google

de vicissitudes, qu'en l'année 1545, comme on le voit par le compte suivant :

« . . . . . Plus payé au dict Julián, charpentier, la some de dix livres, pour fasson de deux portes du dict hospital, et aussy pour le boys de peuplier qu'il a forny pour fasson des deux portes, comme appert le 19 novembre 1545 . . . . . 10 livres.

Plus le dict Loys Cler a payé à (en blanc) le clostier maréchal de Villefranche, la some de deux livres quinze sols, en déduction des gros clous qu'il a forny pour fasson des deux portes de l'hospital le (en blanc) novembre 1545, cy . . . . . 2 livres 15 sols. »

Cependant l'hôpital ne fut définitivement clos de murs et en état de recevoir des malades que l'année suivante.

Ainsi parachevé, l'établissement formait un grand bâtiment rectangulaire, long d'environ 150 pieds et large de 60.

La façade sud longeait le Morgon et de ce côté formait clôture, la façade nord ouvrait sur le jardin.

A l'extrémité orientale de l'édifice se trouvait la chapelle.

Au-delà du jardin s'étendait au levant un vaste préau, où l'on dressait des cabanes en planches, lorsque l'hôpital était insuffisant pour recevoir tous les malades. Ces cabanes étaient construites habituellement pour une seule personne, comme on le verra plus loin, d'après les comptes de recouvrements faits par la ville.

Tout ce terrain était complètement entouré de hautes murailles percées seulement d'un portail et d'une petite porte contiguë, en face du chemin conduisant à la ville.

L'hôpital avait un cimetière particulier, il nous a été impossible d'en déterminer l'emplacement. Le seul titre qui le mentionne ne permet pas de trancher la question. Il est peu probable cependant que ce cimetière fût situé dans l'enceinte des murs.

L'administration du nouvel établissement fut confiée aux recteurs de l'hôpital de la ville qui la conservèrent jusqu'à sa suppression.

Digitized by Google

Lorsque le retour de la peste nécessitait l'ouverture de l'hôpital aux malades, l'administration intérieure était remise, comme dans celui de la ville, et sous la surveillance des recteurs, à un *hospitallier* ou économe, après qu'il avait été *vériffié de prudhommie suffisante* et avait fourni caution.

Louvet, dans son histoire manuscrite du Beaujolais, dit que la chapelle était desservie par les Capucins. Comme l'établissement de cet ordre à Villefranche ne date que de 1615, ces fonctions étaient sans doute remplies auparavant par les moines Augustins établis depuis 1239, par Sybille de Flandre, dame de Beaujeu, dans l'hôpital de Roncevaux (1).

L'hôpital achevé, la peste ne venant pas, un fermier y est installé conformément aux conventions passées avec les habitants de Béligny, comme le prouve l'accord suivant :

« Du dymanche quatriesme jour d'aoust 1560, à Villefranche, et audevant des eschevins de la ville, a esté baillé et remis, les honorables Jehan Maynard, Claude Chappuis, Jehan Gillet et François Bernard, eschevins du dict Villefranche, la maison, propriété et tous autres appartenances de l'hospital maintenant appellé des *pestifereux*, assis en la paroisse de Belligny, pour en disposer le temps et terme de troys années ; convenu pour le jour de la feste Marie Magdeleine, de l'année passée, et finissant à ce jour ; à la charge que, s'il advenoit le cas de malladie en ville, en ceste affaire le fermier la laissera, et, ce faisant, ne pourra que ce soit en causer. Et de plus, dans les chambres, ne pourra tenir *bestal.* »

(1) Cet hôpital était situé hors des murs, à deux cents pas de la porte de Belleville ; il fut détruit en 1562 par le fait de la guerre civile. Dévasté par les huguenots, il fut ensuite rasé par Tavanne, chef des catholiques, pour faciliter la défense de la ville.

Digitized by Google

III.

Peste de 1564. — Lacune inexplicable dans les archives de la Ville. — Grande mortalité à Lyon et à Villefranche. — Utilité de la peste, d'après Rubys. — Famine et épidémie de 1573.

Jusqu'en 1564, l'histoire ne mentionne aucun événement qui permît d'utiliser le nouvel hôpital; mais au mois de juin de cette année, la peste, qui sévissait à Lyon depuis le renouveau du printemps, fut apportée à Villefranche où elle s'étendit rapidement (1).

« Cette épidémie fut à Villefranche sur la fin de juin, au moyen de la sœur de Jean Bordelle, qui vint de Lyon malade de la peste, et commença par le serviteur de Claude Chappuis, apotiquaire, qui la servit; et en peu de temps fit de grands progrès jusqu'en juillet, aoust et septembre; et moururent plus de deux mille personnes. »

Les archives de la ville sont malheureusement muettes sur ce désastre. Le registre de l'Administration communale concernant cette époque et comprenant une période de 79 ans, de 1488 à 1567, n'existe plus et ne figure pas dans l'inventaire; et celui de la chambre des comptes, qui est évidemment bien complet, avec les feuillets soigneusement numérotés, présente, dans la comptabilité, une lacune de plus de dix-neuf mois; comme si, dans cet intervalle, tous les actes de la vie régulière de la cité avaient été suspendus.

La première pièce comptable qui suit cette lacune est un « Estat des frais faicts pour l'entrée du roy (2) en ceste ville, en juin 1564 »; mais, chose extraordinaire, dans les règlements de compte des années suivantes, aucune men-

(1) Louvet. *Histoire manuscrite du Beaujolais.*

(2) Charles IX, qui, récemment déclaré majeur à l'âge de treize ans, s'en allait à Lyon, pacifier cette ville.

Digitized by Google

tion n'est faite de mesures et de dépenses occasionnées par la maladie.

La seule mesure connue prise contre le fléau est celle qui résulte de la lettre adressée, le 13 juillet 1564, par le duc de Montpensier, au bailli de Beaujolais, lui enjoignant « d'entretenir exactement la propreté de la rue par laquelle les pères Cordeliers ont accoustumé de passer, allant en procession à l'église parroissiale. Défendant à toutes personnes de tenir en la dicte rue immondices, ordures, bêtes et sang; ni faire autre chose qui cause incommodité, puanteur ou infection. »

Cette rue, actuellement la rue de la Sous-Préfecture, alors très-étroite et longée par la rivière, était occupée dans toute son étendue par des bouchers, des tripiers et des tanneurs, qui la rendaient particulièrement malpropre et infecte.

L'ordonnance du duc était donc bien justifiée, mais vraiment trop insuffisante.

Si les archives de la ville sont muettes, nous trouvons dans les historiens du temps des indications suffisantes pour apprécier la gravité du mal.

D'après Rubys, il mourut à Lyon, de bon compte fait bien soixante mille personnes. Et le furieux ligueur ajoute : « Ce fut une curée que Dieu envoya pour purger la ville d'une infinité de vermine que les protestants y avoient attirée de diverses parts pour fortifier leur party, lequel demeura d'autant affoibli, car ils mouroyent à tas, se meslant sans discrétion, sous prétexte de leur prédestination turquesque..... Cette peste si échauffée commença à se refroidir environ la Toussaint et prit fin durant l'hiver. »

La proportion des morts ne fut pas moindre à Villefranche, qui alors ne renfermait pas quatre mille habitants et en perdit deux mille.

L'hôpital de la Quarantaine put-il être utilisé en cette circonstance? S'il ne fut pas détruit comme ceux de la Maladière et de Roncevaux, il dut cependant être laissé en

Digitized by Google

fort mauvais état par les troupes du baron des Adrets, qui, deux ans auparavant, avaient campé dans son voisinage.

Quoi qu'il en soit, l'hôpital est remis en ferme, et, le 8 *février* 1569, il est amodié à honorable François Aiguetan, recteur de l'hôpital, avec les chambres étant au circuit des murailles, et toutes les terres qui en dépendent, fors et excepté le cimetière ci-devant béni.

En 1573, à la suite de la famine, une épidémie se répandit dans le Beaujolais et y causa une mortalité considérable. D'après Louvet, presque toute la population de Beaujeu succomba.

Les conditions dans lesquelles cette maladie se développa et se répandit, indiquent assez clairement le typhus. En effet, à la même époque, une affection épidémique, appelée *malsdinat*, est signalée dans le Velay, en proie à la même famine, à la suite de laquelle beaucoup de malades restaient sourds et perdaient leurs cheveux (1). Ces symptômes sont caractéristiques.

IV.

Peste de 1581 à 1587. — Opinion des médecins sur la nature du fléau. — Précautions des habitants de Lyon contre ceux de Villefranche. — Election d'un voyeur; office de ce fonctionnaire.

Une période de dix-huit années s'est écoulée sans qu'il fût question d'aucune épidémie, lorsque vers la fin de l'hiver de 1581, des nouvelles alarmantes arrivent de Lyon au sujet de la peste qui venait d'y reparaître, et une assemblée a lieu au commencement d'avril pour aviser aux mesures à prendre.

« Du dymenche 2 apvril 1581, a esté faict assemblée de ville pour délibérer sur le bruit que court de la contagion

(1) Le D. Vissaguet. *Mémoire sur les épidémies de peste au Puy.*

Digitized by Google

tant pour le faict de la garde et entrée des circonvoisins que pour estre hommes suffisants pour faire les trettes et passepots pour ceulx de ceste ville de Villefranche et aultres non venans de lieulx suspects et dangereux; aussi de mettre des notables à chascune porte avec soin de recognoistre ceulx qui se présentent aux dictes portes pour voir leurs billets et passepots et certifficats.

Laquelle assemblée a esté criée à son de trompe par les carrefors de ceste ville par le trompette juré de la dicte ville.

A esté ordonné, sur la requeste des gens du roy, et pour adviser à la contagion, que deffenses seront faictes à tous de laisser aller aulcuns pourceaulx (1) dans la ville, aussi de tenir les rues nettes chascun à l'endroit de sa maison, tant la Grand-rue que les rues traverses, et de ne jeter aulcun immondice; et que défenses seront aussi faictes à tous les habitants estant en garde, de ne laisser entrer aulcune personne, de quelle condition ou calité que soit, venant de Lyon, suspect de la contagion; ou aulcunes autres personnes suivant le grand chemin, qu'il n'apporte la lettre certifficat de la dicte commission de santé du lieu dont ils seront partis. Et quant aux foreins et estrangiers venant devers Lyon, qu'il aye passeport bon et suffisant requis.

Et encore de ne lasser entrer aulcun paouvre, mendiant et aultres courreurs estrangiers. Et seulement néanmoins, ceulx du pays de Dombes et Bresse, ne sont compris en la dicte ordonnance, et ensemble que seront recogneus vrayment ne venir de lieulx suspects et dangereulx. Et ordonne, pour l'exécution des dictes ordonnances, à tous manans et habitans de ceste ville, de faire la garde en personne, suivant ce qu'il en sera commandé, sinon qu'ils

(1) Dans quelques villes, il était de plus ordonné à tous les habitants de se défaire de leurs chiens et de leurs chats en les mettant hors des murs, ainsi que les pigeons et les lapins, si mieux ils n'aimaient les faire tuer.

Digitized by Google

fussent mallades ; et ce à poyne d'ung escu d'or applicable aux paouvres, ou aultrement comme il sera advisé. Et seront les dictes ordonnances publiées par tous les carrefours et rues traverses de la dicte ville, aux fins que nul n'en prétende cause d'ignorance. »

Claude de Rubys signale, au début de cette épidémie, l'apparition d'un fléau bien étrange au milieu d'une ville :

« Sur le commencement de l'été (1581) se vit à Lyon une telle multitude de ceste vermine que nous appelons chenilles, qu'en plusieurs endroits de la ville les murailles des maisons en estoyent toutes noires, et les couverts et les cheminées si pleines, qu'elles tomboyent dans le pot qui bouillait sur le feu, si on ne se donnoit garde de le tenir bien couvert; mais elles disparurent tout en un instant et ne sceut-on ce qu'elles devindrent. Cette corruption présagea la grande peste d'où la ville et le pays furent puis affligés tout le long de l'esté (1). »

Dr L. Missol.

(1) D'après Burel, historien du Velay, cité par M. le Dr Vissaguet dans un très-intéressant mémoire sur les épidémies de peste dans la ville du Puy, pareille calamité se montra dans ce pays en 1580, et la famine s'ensuivit. Les chenilles firent tellement de ravages que les pauvres laboureurs n'eurent d'autres remèdes pour les chasser que les fulminations et censures ecclésiastiques et excommunications. *Par ce moyen, les dictes chenilles s'en retournèrent en quelque lieu désert.*

En même temps, la peste régnait dans la province, et s'y montra par intervalle de 1580 à 1587.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DISCOURS DE L'ESTOC

ET GENEALOGIE

DES

COMTES DE VINTEMILLE (1) PALEOLOGUES & LASCARIS

PAR LE SIEUR DE VINTEMILLE

Conseiller au Parlement de Bourgogne.

AVANT-PROPOS

Le *Discours de l'estoc et genealogie des comtes de Vintemille, Paleologues et Lascaris* n'a jamais été imprimé. Pierre Palliot, Louis Jacob, Dominique Robert, au dix-septième siècle, Baillet, de Colonia et les continuateurs de Moréri, au dix-huitième, en font mention dans leurs écrits et déclarent y avoir puisé divers renseignements ; mais le manuscrit original a disparu. Il n'en existe plus, à notre connaissance, que deux copies : l'une se trouve à la Bibliothèque nationale (Départ. des Mss., Fonds latin, n° 12905, autrefois fonds Saint-Germain français, n° 1400) ; nous l'avons consultée pour écrire la vie de Vintimille (2) et décrite aux pages 83, 84 et 105 de notre ouvrage : elle a été faite pour un neveu de Jacques de Vintimille, Prosper, et augmentée de documents qui ne concernent que celui-ci.

(1) L'usage a prévalu d'écrire *Vintimille*, mais nous maintenons l'ancienne orthographe.

(2) *Vie de Jacques comte de Vintimille, conseiller au Parlement de Bourgogne, littérateur et savant du seizième siècle*, d'après des documents inédits (Orléans, Herluison, 1865, in-8°). La *Revue du Lyonnais* a reproduit cette biographie dans ses numéros de décembre 1866 et janvier, février, mars et avril 1867.

Digitized by Google

L'autre appartient à M. de Laplanche, propriétaire du château de ce nom dans la Nièvre, qui nous l'a très-obligeamment communiquée ; elle est due à Philibert de la Mare, conseiller au Parlement de Bourgogne, lequel, au dix-septième siècle, avait projeté d'écrire une vie de Vintimille et réuni des documents pour cet objet. Plus correcte que la précédente, elle est dans un état matériel moins satisfaisant et fort endommagée par l'humidité. Nous avons mis à contribution pour établir le texte de Vintimille ces deux copies, surtout la seconde, dans laquelle l'ancienne orthographe a presque toujours été respectée.

Quant à la date de l'ouvrage, on peut la fixer avec certitude à l'année 1576. « Dieu m'a donné une fille, dit Vintimille en finissant, de laquelle je voy sortir de la lignée pour ma consolation. » Or, d'une part, Jeanne de Vintimille, fille unique du docte conseiller, avait épousé, vers 1575, Melchior Bernard de Montessus, gouverneur de la citadelle de Châlon, comme le prouve une lettre de congratulation (1) écrite à Vintimille le 28 novembre 1575, par Madeleine de Savoie, veuve du connétable Anne de Montmorency ; et de l'autre, on voit par la préface de ces mémoires que leur auteur les composa à la demande de Maclou Popon, conseiller au Parlement de Bourgogne, son ami, auquel ils sont dédiés. Or, l'on sait que Popon mourut au mois de mars 1577, après une maladie de plusieurs mois.

Vintimille, en envoyant cet écrit à Popon, lui avait enjoint de le détruire ; il ne voulait pas que ses descendants en fissent vanité ; peut-être aussi craignait-il d'y avoir consigné quelques erreurs. « Il avait décrit lui-même, dit le P. Dominique Robert, sa généalogie, qui ne se trouve pas entièrement conforme à ce que j'ai vu dans la table généalogique des seigneurs de Caravonica ; aussi dit-il que, lorsqu'il la dressa, c'était suivant ce que sa mémoire lui en pouvait fournir. » Tel qu'il est cependant, ce *Discours*, recueilli par des mains pieuses après la mort de Popon, nous a paru mériter d'être conservé : il contient plus d'une particularité intéressante pour l'histoire d'une maison illustre, et aussi plus d'un enseignement ; il reflète sans prétention la physionomie, assurément peu commune, de son auteur et nous introduit avec une bonhomie pleine de charme jusque dans sa familiarité.

Ludovic de Vauzelles.

(1) M. de Laplanche en possède une copie ancienne.

Digitized by Google

DISCOURS DE L'ESTOC

Et genealogie des comtes de Vintemille, Paleologues et Lascaris, par le sieur de Vintemille, conseiller au Parlement de Bourgogne.

A Monsieur Popon,

conseiller au mesme Parlement.

Plusieurs se sont plaincts à moy de moy mesme, et vous plus que nul autre, tresfidele et cordial amy, de ce que i'ay voulu vivre jusques à present comme en tenebres en ma maison privée, me contentant d'un mediocre estat en honneste pauvreté, sans aspirer aux dignitez et faveurs de Cour, et encores plus que ie n'ay faict cognoistre en public le lieu et la race dont ie suis sorty et les gestes vertueux dont mes maieurs se sont faicts grands et remply leurs maisons de biens et d'honneurs, subiets, clienteles et amys. Vous m'avez maintes fois remonstré que les biens temporels, faveurs et marques de fortune ne nuisent point, ains aydent aucunement en la felicité que l'on cherche en ce monde selon la tradition des Peripatetiques, et que l'obiect que l'on se propose devant les yeux d'ensuivre la trace de ses maieurs, incite grandement les hommes aux belles et loüables entreprises ; à ce propos vous m'avez amené l'exemple et l'authorité de ce grand Themistocles, lequel disoit que les trophées de Miltiades ne le laissoient point dormir et lui donnoient un merveilleux aiguillon au desir qu'il avoit de se rendre illustre et chercher une pareille ou plus grande loüange ; que i'avois par experience cognü que le peu qui en estoit venu à la notice des grands de la noblesse

Digitized by Google

et renom de mes progeniteurs, m'avoit aydé à parvenir à prosperité et m'avoit secouru en adversité, et qui plus est, garanty d'une extreme ruine, qui m'estoit par mes envieux preparée. Que si ces considerations n'estoient suffisantes à m'esmouvoir à ceste gloire, ou que la splendeur des tiltres des maieurs ne m'incitoit à suivre leurs vestiges, à tout le moings que i'eusse esgard à ma posterité, laquelle ie ne devois frauder de ce qui luy est deu et que par droict ie ne luy peulx oster, à sçavoir l'honneur et le nom de ses ancestres, les tiltres et armes de sa race et les autres dons de nature qui la tiennent apparentée et alliëe és grandes maisons, tant en France qu'en Italie et ailleurs. Et combien que les gentilshommes de Bourgogne avec lesquels ie me suis allié fussent bien certains de l'ancienneté et noblesse de ma maison, si est-ce qu'eux ny mes enfans n'estans par le menu informés de ces genealogies estrangeres, ne pouvoient autre chose dire, sinon que du costé paternel i'estois issu des comtes de Vintemille, et du costé maternel, des Paleologues, empereurs de Constantinople, chose qui n'est suffisante pour contenter les esprits des ieunes gens, qui desirent sçavoir particulierement le discours de l'estoc et fortune de leurs maieurs, à fin que par là ils puissent estre incitez à les suivre és actes genereux et à fuir les occasions des adversitez où aucuns d'eux ont esté oublieux. Et m'avez aussi par plusieurs autres raisons requis et prié, voire coniuré par les liens de nostre amitié, de vous faire entendre particulierement les discours des maisons de Vintemille, Paleologues et Lascaris, de leurs vies, mœurs et alliances, à fin de laisser ce thresor, sinon en public, du moins à vous et à ma maison et posterité. A fin qu'en figurant comme en un tableau les mœurs et conditions d'iceux, les enfans de nos enfans s'en puissent resiouir et conformer leur vie aux

Digitized by Google

actes plus illustres et dignes d'estre pris pour exemples. A ces belles raisons et exhortations, trescher amy, vous sçavez la response que ie vous ay faicte, comme des mon jeune aage i'avois loüé, choisy et appreuvé la sentence de Chilo Lacedemonien, λάθε βιώσας, et la vie d'Aglaves Psophidius, qui fut iugé sage par l'oracle d'Apollo pour n'estre iamais sorty d'un petit jardin qu'il labouroit, aymant mieux la vie privée et incognüe que la publique et active, et que me voyant eschappé d'un naufrage et orage tresdangereux de la prise de Rhodes par les infideles et reduict à une incertitude de vie, ne sçachant où ficher le pied, apres avoir consumé mes jeunes ans à tourner la pierre de Sisyphe par infinis voyages par mer et par terre, ie m'estois caché en ce nid que Dieu m'avoit preparé pour passer le reste de mes iours en tranquillité d'esprit, sans chercher autre chose que la vertu, que ie tiens avec les Stoïques le seul but de la felicité. Je vous mettois aussi au devant que la memoire des anciennes richesses et grandeurs des ancestres, apportoit plus de tristesse et douleur que de plaisir et contentement, quand on est reduict en pauvreté, voire que le rapport et publication de ses grandeurs en une personne estrangere responde à mespris et moquerie, et n'adiouste-t'on pas foy à un homme qui se dit estre sorty de si grand lieu, s'il n'a de quoy paroistre en rang de prince, ou s'il n'est accommodé de quelque faveur extrordinaire, ou par faicts d'armes, ou par actes singuliers et remarquables entre les hommes. Que si bien Themistocles aiguillonné par les victoires de Miltiades, ne pouvoit dormir et que par l'exemple d'iceluy, il se soit rendu illustre et acquis le nom de tressage capitaine en la deffense des Perses, ie n'avois pourtant occasion de perdre le sommeil, en ce que ie n'estois en mesme estat qu'il estoit et

Digitized by Google

que les moyens qu'il avoit me défailloient : tellement que si bien ie me propose devant les yeux le comte Guido ou Jean de Vintemille, Michel Paleologue ou Theodore Lascaris, qui ont faict choses loüables en leur temps, n'ayant autre moyen ie n'advanceray non plus que celuy qui faict des chasteaux en Espagne, ou qui songe en veillant, tant pour n'estre né à cela, que pour n'avoir esté accompagné de bonne fortune en toutes mes actions ; et n'estois de ceux qu'elle avoit aymez et exaltez jusques aux cieux. Que si i'avois senty quelque faveur des grands en consideration de consanguinité ou alliance, qu'ils m'ayent aydé en la bonne fortune et secouru en la mauvaise, ie recognois le tout de la bonté de Dieu, qui a eu pitié de mes longues adversitez et m'a donné moyen de faire quelque service agréable aux grands, lesquels n'ont esté ingrats en mon endroict quand ie les ay requis de me mettre soubs les aisles de leur protection ou me preserver d'une calomnie. La plus grande considération est celle de la posterité, à laquelle on ne doibt cacher ce qui est à eux et que on ne leur peult oster comme venant à eux par leurs ancestres. Mais vous sçavez que ie vous ay donné deux raisons au contraire. L'une prise sur l'exemple de Stilphon, recité par Plutarque, lequel donna tous ses biens à ses amys, sans rien laisser à ses enfans, et comme il fut repris de ceste rudesse et cruauté, respondit que si ses enfans estoient vertueux, ils en acquereroient plus par la faveur de Dieu que luy-mesme n'en avoit ; mais s'ils estoient vitieux, il ne vouloit qu'ils se peussent prevaloir de son bien pour mal vivre. Aussi serois-ie bien marry que mes enfans s'armassent de mes moyens, ne que peussent employer la faveur des grands qui me sont ou parents ou amys pour estre vitieux ou dissolus, sçachant bien que s'ils ayment la vertu, Dieu ne

Digitized by Google

leur manquera iamais. L'autre, qui est la principalle, c'est que i'ay tousiours estimé les tiltres specieux et tant recommandables parmi les hommes, estre plains de vanité, servant plus à la destruction qu'à l'edification de l'ame, d'autant que l'esprit de l'homme s'amusant à ces fumeuses ambitions et peintures de ses maieurs, oublie plus souvent Dieu et s'addonne plus à suivre les honneurs et faveurs de Cour, qui n'est que l'escorce, que la vraye pieté et vertu, qui est la moelle et l'interieur de ces personnes illustres. Vous sçavez ce que dit le psalmiste au 49 :

Aucuns se sont à leurs thresors tenus,
Se faisans forts de leurs grands revenus;
Mais nul ne peult faire son frere vivre,
N'offrir à Dieu rançon qui le delivre.
Et toutefois tout le discours qu'ils font,
C'est qu'à iamais leurs maisons dureront,
Que leur logis et places de leur nom
De fils en fils porteront leur renom.
Leur train ne tend qu'à folle vanité.

Le reste du psalme enseigne que tous ceux qui mettent leur courage en ces choses vaines et transitoires, se perdent eux mesmes et sont du tout insensez :

Il n'est plus homme, ains aux bestes ressemble,
Desquels meurt ame et le corps tout ensemble.

Il n'y a doute que ces soucis et vanitez donnent une infinité d'afflictions aux esprits qui suivent le monde, rongeans leur cœur par ambition, convoitise, orgueil, mespris et envie, tellement qu'il n'est possible d'aymer Dieu et ces choses ensemble. Or, ma part, comme i'estime la loüange sordide provenant de la bouche d'autruy, aussi ai-ie pensé qu'elle seroit telle sortant de la mienne propre, et ay mieux aymé me tenir comme en tenebres caché soubs une mer d'oubliance, que de faire sonner en

Digitized by Google

moy ce que i'ay tousiours reprouvé en autruy. Cela est proprement un apast de ieunes gens, invention et corruptelle du monde, lequel avec la chair et le malin esprit corrompt et renverse les sainctes apprehensions de l'ame, et l'empesche de monter à la contemplation des choses celestes. Et d'autant que ces fumées et vanitez nous touchent de pres, d'autant plus servent-elles à corrompre et infester nos mœurs et nous desvoyer du sentier de vertu. C'est ce qui m'a faict jusqu'à present, non-seulement espargner à publier, mais quasi ensevelir d'une perpetuelle oubliance le discours et memorial de mes progeniteurs, estimant que telle curiosité ne pourroit estre utile ny à moy ny aux miens, sinon d'un aiguillon et allumette de vaine gloire. Voylà pourquoy ie vous ay tousiours faict entendre que la vie privée et paisible m'estoit plus agreable que splendide et turbulante, et que par le moyen d'icelle i'esperois acquerir ceste tranquillité d'esprit, contentement de soy mesme, serenité de pensée, franchise de soucy, liberté de conscience, avec un perpetuel loisir et volonté de ne penser à autre chose qu'à Dieu. En quoy i'estime que gist toute la felicité de l'homme. Et quant au discours de la vie, mœurs, faicts, armes et alliances de ceux dont ie suis descendu, que ie ne voulois ny entendois en laisser à mes enfans ny à ma posterité aucune enseigne, peinture, monument ny tableau, me contentant de leur avoir monstré le chemin de vertu, et donné le moyen de cognoistre Dieu et sa loy, sans leur laisser aucune marque de vice et deshonneur. Mais quant à vostre particulier et ce que m'avez requis et prié de vous donner un brief memoire des noms et qualitez de mes progeniteurs, encores que ie sçache bien que cela ne vous peult de rien servir, toutefois considerant que pour la prudence, la pieté dont vous estes remply, vous n'en pourrez faire vostre profit, ains

Digitized by Google

prendre cela comme une histoire vulgaire et prophane, i'ay bien voulu condescendre à vostre volonté, comme à celuy à qui je ne puis ny dois refuser aucune chose, à la charge et condition que vous me gratifierez en une priere que ie vous fais, à sçavoir qu'apres avoir sceu et couru une fois ceste genealogie, vous ne la communiquerez à personne ny mesme à mes enfans propres, ains en ferez un present à Vulcan, à fin que nul d'eux se puisse servir de ces vanitez et fumées en ce monde tant vitieux et corrompu.

DISCOURS DES HOMMES ILLUSTRES DE LA RACE DES COMTES DE VINTEMILLE, PALEOLOGUES ET LASCARIS.

I. La cité de Vintemille, assise sur un promontoire ou cap de mer en la coste Ligustique, que l'on nomme la rive de Gennes, est une tresnoble et illustre cité, qui se nommoit iadis, du temps des Romains, Entemelion, autrement Inganni Entimelii, de plus ancienne fondation que la ville de Rome, selon que Strabon et Ptolomée et mesme Tite Live le temoignent. Elle fut vaincüe et reduicte soubs la puissance des Romains, du temps de la troisiesme guerre punique, par Lucius Æmilius Paulus, proconsul, lorsqu'il fit la guerre et subjugua toute la province appellée Ligurie, laquelle fut ainsi appellée d'un roy nommé Lygistus, fils de Phaeton, qui premier regna en ceste region, et s'estand depuis la riviere Maira pres de Nice, separant l'Italie des Gaules, jusques au Var, fleuve pres de Pise, au port de Lyvorne, et contient plus de deux cent miles de long. Ceste cité a tousiours esté à l'obeissance des Romains jusques au temps de Valentinian, empereur, lorsque les villes et provinces se sont peu à peu distraictes du ioug de l'empire romain, et

Digitized by Google

se sont, les unes rendues libres en forme de républiques, les autres ont pris des ducs, rois ou comtes pour les gouverner. Entre lesquelles celle de Vintemille a esté regie et gouvernée par comtes, seigneurs, non seulement de ladite cité, mais de plusieurs autres terres et chasteaux de la Ligurie. De vous reciter qui fut le premier comte de Vintemille, et par quel moyen il parvint à ceste grandeur, il m'est impossible ; d'autant que ie n'en ay rien veu par escrit, estant la chose presque obliterée par antiquité. Si est-ce qu'il y a pres de douze cens ans, du temps de Constantin, empereur, que Dieu favorisa tant un comte de Vintemille, qui pour lors vivoit, qu'il voulut la fille d'iceluy, nommée Guye ou Gueta, estre colloquée en mariage à un grand prince du païs de Syrie, pour en faire naistre et reluire au monde ce grand anachorete sainct Anthoine. Aucuns tiennent qu'elle fut ravie par les corsaires sarrazins voltigeans la coste de Gennes, ainsi qu'elle se pourmenoit sur le rivage de la mer avec ses damoiselles; autres disent qu'elle fut conduicte en Syrie par vœu et devotion du pere, et que par inspiration divine, le mariage fut accordé pour apporter ce miroir de saincteté au monde. Ce sainct Anthoine, comme les saincts autheurs le tesmoignent, estant remply d'un esprit de pieté, abandonna les biens et richesses paternelles pour choisir la vie contemplative, et, pour y parvenir, se retira és deserts d'Egypte, le mesme temps que vivoit le sainct hermiste Hilarion, où il vescut jusques à l'aage de cent et cinq ans, et receut tant de dons et graces de Dieu, que, de son vivant, il fit infinies preuves de sa saincteté. Et, après son deceds, plusieurs miracles l'ont tesmoigné : tellement que son renom est espandu par tout le monde, non seulement parmy les chrestiens, mais aussi parmy les infideles. Depuis il est venu en telle

Digitized by Google

reverence que plusieurs temples ont esté construicts sous son nom et un ordre de religieux estably, portans le tiltre et l'habit de moine de sainct Anthoine, ayans maisons, églises, cloistres, et revenus suffisans pour leur entretenement; et s'en voist encore aujourd'huy, non-seulement en l'Europe, mais aussi en Asie et Affrique doüez et rentez par les roys et princes et republiques emües de ses miracles et de la charité qui s'exerce par les disciples et sectateurs d'iceluy. Les plus devots chrestiens tiennent que ce sainct personnage a obtenu ceste grace, que tous ceux qui requerroient ses intercessions envers Dieu seroient preservez et guaris de toutes maladies portans feu et Istiomene (1), que l'on appelle communement le mal Sainct-Anthoine; et se trouve escrit és chroniques dudit Ordre, que pour donner tesmoignage du lieu dont ce sainct estoit sorty, tous ceux de la race des comtes de Vintemille, leurs hommes et subiects sont exemps de ce mal, et que ceux qui en sont entachez és autres provinces, venans à Vintemille ou és maisons desdits comtes, en sont guaris tout aussy tost qu'aucun d'eux a faict ses prieres à Dieu par l'intercession de sainct Anthoine, chose si claire et approuvée par toute la coste de Gennes, que nul n'en doute, et est tenue pour notoire.

II. Or, depuis ce temps là, les comtes de Vintemille ont tousiours prosperé et multiplié, non-seulement en biens et honneurs, mais aussi en lignée, tant en la coste de Gennes qu'en autres provinces. Ceux qui se tenoient en la cité et forteresse de Vintemille, principalle marque de leur nom, tenoient cour ouverte et faisoient de grands faicts d'armes par mer et par terre, et ont faict bastir et construire de

(1) Esthiomène ou dartre rongeante, appelée par Galien Ἐσθιόμενος ἕρπης.

Digitized by Google

grands et forts chasteaux en divers lieux, et pour tesmoignage de leur piété, ont basty et fondé des eglises, tant soubs le nom de sainct Anthoine, qu'ils ont tousiours eu en grande veneration, qu'autres saincts qui se voyent espanchez par toute la coste de Gennes. Et d'autant qu'ils se virent multiplier en grand nombre, à fin de conserver le tiltre de leur maison, firent un statut, confirmé par l'empereur, que les biens feodaux de leur maison ne tomberoient iamais en filles, mais la succession iroit de masle en masle perpetuellement, demeurans tousiours les principalles places et chasteaux aux aisnés. Or estans lesdits comtes multipliez en si grand nombre de mesme vertu et courage, aucuns d'eux prirent volonté de chercher fortune ailleurs. Par ainsi il s'en trouva pour un coup dix freres et cousins germains de mesme nom, et presque de mesme aage et faculté, qui se mirent à suivre les roys de Naples et de Sicile, où ils firent de grands faicts d'armes, tant contre les Sarrazins que les Turcs, et s'arresterent, les uns à Naples, les autres en Sicile, où ils acquirent grands biens, seigneuries et chasteaux; dont les descendants sont encores auiourd'huy puissants et tiennent plus de cent mille ducats de rente. A l'exemple de ceux-cy il y en eut d'autres en bon nombre qui firent un iect devers la Provence et pays de Venisse, et se mirent au service des roys de France, comtes de Viennois et de Provence, et firent si bien qu'ils y acquirent grands biens et honneurs et y establirent leur siege pour leurs enfans et posterité, où ils florissent encores auiourd'huy et y possedent de grands biens à Ollieoules et Tourves. Autres ont tourné leurs voiles contre la Grèce et vers les empereurs de Constantinople, où ils ont si bien monstré leur vertu et grandeur de courage et se sont faicts si puissants, qu'ils sont entrez en l'alliance des empereurs et emporté les

Digitized by Google

plus grandes dignitez de l'empire. Il y en a eu qui ont passé jusques en Espagne, Flandres et Angleterre, et y ont estably leur siege et maisons, pour eux et leur posterité, et ont eu, les uns bonne, les autres adverse fortune. Le plus grand nombre d'iceux demeura en la coste de Gennes et se ramagea à l'entour de Vintemille, aucuns d'eux à Tenda et à la Briga, autres en la vallée d'Oneglia, et par long temps ont tenu et possedé la comté de Vintemille, celle de Tenda, la seigneurie de la Briga, Oneglia et villages en despendans, Serrzano, Varachio, la seigneurie du Maro et quatre chasteaux en despendans, le Cunio, Aurigo, Luzinasco et Caravonica, la forteresse de Petralata, Luzana, Mendalica, Montegrosso, Carpaxio, Larzeno, Triora, Ressio et autres terres du long de la mer, jusques à Gennes, et autres en terre ferme par la vallée de Rodon jusques au mont Apennin, que l'on nomme la Penna. Ceux-là ont aussi faict des grands faicts d'armes soubs les roys d'Espagne contre les Sarrazins et Mores, et y ont acquis tant d'honneurs, de biens et faveurs, que le roy Alphonse de Castille print à femme la sœur du comte de Vintemille, en l'an 930 : le fils duquel comte, nommé le comte Guido de Vintemille, fut chef de son armée contre les Sarrazins, et y alla accompagné de trois de ses fils, le premier desquels, nommé Conrad, estoit destiné pour estre comte de Vintemille ; le second, nommé Odo, luy devoit succeder au marquisat des Alpes maritimes ; et le troisiesme, Roland, en la comté de Luzane et des monts de Carfifiane, comme il appert par un testament qu'il fit en l'an 954, allant à son entreprise, où il appelle ledit Alphonse, roi d'Espagne, son oncle, et nomme Anthoine, son frere, gouverneur en Piedmont pour l'Empereur, Thomas, comte de Savoye, frere de sa femme nommée Léonor, et Guaymond, mar-

Digitized by Google

quis de Montferrat, et Tanguier, comte de Valence, ses nepveux, tous chefs de grandes et illustres maisons. Ledit comte Guido fonda l'eglise et monastere de Saint-Michel pres de Vintemille, avec un hospital et une chappelle à l'honneur de sainct Anthoine, pour recevoir tous estrangers et malades, les nourrir et panser jusques à entiere guarison; et pour ce faire donna de grands biens et revenus aux religieux et prieur dudit monastere, retenant ce lieu pour sa sepulture et de ses enfants, avec une reserve à ceux de sa posterité d'y pouvoir habiter tant que bon leur sembleroit. Ce testament est encores auiourd'huy au thresor de ladite eglise et registré és registres de l'Evesque dudit lieu, dont i'en ay un extraict mentionné en l'inventaire des tiltres que i'ay laissez à Cunio et mis en garde és mains du seigneur Jean-Francesco de Vintemille, sieur de Caravonica, mon cousin. Quelques temps apres, les successeurs dudit comte augmenterent leur seigneurie sur la rive de Gennes et se firent seigneurs de la vallée d'Oneglia, de la seigneurie de Petralata et terres en despendantes; puis passerent outre et occuperent un port de mer pres de Gennes, nommé Varascio, qui depuis fut comblé par les Gennois, et contre les montaignes se firent seigneurs de la comté de Tende et de la Brigue, et se trouverent si puissants, qu'ils eurent une guerre contre le comte de Provence qui pour lors regnoit, nommé Remond Berengier, en la personne duquel fut estaincte la race des comtes de Provence, et ladite comté tranferée és roys de Naples, environ l'an 1250, auxquels lesdits comtes de Vintemille se rendirent feodaux, et mesme aux roys Louys et Jeanne de Naples, comtes de Provence, à la suyte desquels ils acquirent honneur et reputation.

III. On tient que la maison de Vintemille et celle de Lascaris se sont ioinctes et unies ensemble par un tel

Digitized by Google

moyen : Du temps de l'empereur de Constantinople, nommé Alexius, un ambassadeur grec de la maison de Lascaris, fort grand et illustre en la Nastolie et en Grece, proche parent de l'Empereur, fut envoyé vers le roy de France pour traicter de certaines alliances et confederations pour la guerre qui s'y dressoit lors contre les Turcs. Cest ambassadeur fut honorablement receu par le comte de Vintemille, et pour ce qu'il tomba en quelque maladie, il fut traicté et pansé si humainement par la comtesse, qu'en peu de temps il vint en convalescence, et tant pour l'amitié qu'il avoit conçüe de la bonne grace de la fille dudit comte que pour la recognoissance de la charité et hospitalité par luy receue de ceste maison, il demanda ladite fille en mariage, laquelle on fit pour le commencement difficulté de luy accorder, ne voulant ledit comte, et encores moins la comtesse, souffrir que leur fille s'esloignast si fort, que d'aller à Constantinople, païs lointain et different de langue, mœurs, ciel et complexions. Enfin, ledit sieur Lascaris, vaincu d'amour et de gratitude, promit de laisser ses grandes faveurs et fortunes qu'il avoit en Grece, et avec les biens et thresors qu'il pourroit amasser, venir habiter en Provence, pourveu qu'on luy accordast la fille. Ce qui fut faict : car ledit Lascaris s'en retourna en Constantinople rendre compte de son ambassade à l'empereur, et combien qu'il fust en espoir de parvenir à grande fortune, d'autant que, peu apres, Theodore Lascaris, son cousin germain, parvint à l'empire de Grece, si est-ce qu'estant memoratif de sa promesse, un an apres, ayant amassé de grands thresors, retourna vers le comte de Vintemille et espousa sa fille ; puis prit sa demeure en Provence, en une maison forte qu'il fit bastir, appellée Castelnovo, pres de Nice, et vouloit que ses enfans portassent le nom de Vintemille

Digitized by Google

Lascaris, comme tous ceux de cette race le portent encores auiourd'huy. A ceux-cy est tombé en partage par succession de temps, la comté de Tende et de la Brigue et autres seigneuries, que ledit comte de Vintemille avoit en Provence. Et combien qu'ils fussent parents et liés d'une grande amitié, si est-ce que leurs successeurs eurent quelque querelle et dissention pour l'authorité; tellement que le comte de Vintemille eut guerre contre ceux de Tende, pour s'estre montrez rebelles et ne l'avoir voulu recognoistre pour seigneur. Tellement qu'apres les avoir assiegez et combattus, il les subjugua environ l'an 1354. Depuis, la premiere et ancienne alliance s'est derechef unie et conioincte entre ces deux maisons, et quasi de fils en fils par mariages ont renouvelé et continüé la premiere union : combien qu'il y a d'autres seigneurs en Provence du nom de Vintemille, qui sont de l'ancienne race, mesme les seigneurs d'Ouliol et de Tourves pres de Marseille, et autres dont ie n'ay point de cognoissance. De ceste maison de Lascaris il y en a eu plusieurs qui se sont faicts grands en faict de guerre ; autres se sont addonnez aux sciences. Mesme du temps de Petrarque et la belle Laurette, environ l'an 1348, un nommé Louys de Lascaris des comtes de Vintemille et de Tende et de la Brigue, estoit non-seulement vaillant aux armes, mais aussi estoit reputé tresdocte en toutes sciences et mesmement en poësie. Il fut chef d'armée pour la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, contre les Bretons et Anglais et les chassa hors de Provence. D'autre costé, il laissa quelques œuvres faictes de sa main, estimées entre les doctes, et mourut environ l'an 1376. Les comtes de Vintemille ont flory grandement en honneur au service des roys, et en leurs maisons ont tousiours esté magnifiques, et tenu cour ouverte de grand

Digitized by Google

nombre de gentilshommes, et avoient des navires et galeres en bon nombre, avec lesquelles ils faisoient de grandes expeditions en Levant, ayans des gens à Constantinople et à Capha et en Egypte, et grand nombre d'esclaves, tant pour le service de la maison que pour armer et equiper leurs galeres : et se trouva l'un d'eux si puissant qu'il fit la guerre aux Gennois pour une iniure qu'il pretendoit luy estre faicte, et les deffist en bataille navalle, et occupa le port de Savonne, et avec l'ayde des marquis de Carretto et autres ses parens, ravagea toute la coste, et prist plusieurs vaisseaux jusques dedans le port de Gennes, tellement qu'il les contraignit à faire paix et accord avec luy. Mais quelque temps apres, comme il se fust trop elevé pour ses heureux succez, il tomba en dissention avec un sien frere Manuel, lequel par despit s'alla rendre aux Gennois, et leur vendit sa part de la seigneurie de Vintemille, puis leur donna avis de recommancer la guerre au comte, et assieger la cité par mer et par terre ; ce qu'ils firent, et avec une grosse armée firent tant par l'espace de trois ans qu'ils prindrent la cité et reduisirent le comte dedans la forteresse, où il mourut; et des lors la cité de Vintemille fut occupée par eux et annexée à la seigneurie de Sainct-George. Et quant à ceux de la race de Vintemille, ils demeurerent en la iouyssance des autres biens qu'ils tenoient és lieux de Tende et de la Brigue et en la vallée d'Oneglia et seigneurie du Maro, dont il y en a quatre branches qui jouyssent encores auiourd'huy de partie desdites terres : à sçavoir, ceux du Cunio, d'Aurigo, de Caravonica et Luscinasco, sauf et reservé que le comte de Tende s'est rendu maistre et seigneur de la seigneurie du Maro et Petralata, des l'an 1450, depuis lequel temps ceux de l'ancienne race se sont tousiours plaincts de ceste usurpa-

Digitized by Google

tion. Car combien que Guillaume des comtes de Vintemille, seigneur du Maro, eust donné sa fille unique audit comte de Tende de la maison de Lascaris et iceluy investi de ladite place, si est-ce que les vrays comtes de Vintemille pretendirent, comme ils pretendent, que ladite seigneurie du Maro et autres ne pouvoient sortir de leur famille masculine, ayans en leur puissance le tiltre de l'infeodation de l'empereur Frederic, avec le statut ancien de la maison, confirmé par infinis contracts, par lesquels il estoit dit que les biens nobles et feodaux ne pourroient estre vendus ny alienez, sinon aux masles de l'ancienne race, avec prohibition expresse de laisser tomber lesdits biens en filles. Laquelle dispute concerne les quatre branches pour le regard du Maro et Petralata et vingt-quatre villages qui en despendent. Mais pour le regard du Cunio, le seigneur Alexandre des comtes de Vintemille, mon pere, avec les seigneurs Marc, Charles, François et Augustin, chevaliers de Rhodes, ses freres, en eurent une particuliere dispute, en l'an 1510, contre le seigneur Honorato de Lascaris, lequel avoit espousé Andriette de Vintemille, fille unique d'Anthonio des comtes de Vintemille, et par ce moyen eut à son partage les portions d'iceluy és terres du Cunio, Larzeno, Carpaxio et Sainct Bartelemy, et en a jouy de son vivant, selon que ses enfans Anthonio et Tiberio les tiennent auiourd'huy. Mais ledit Alexandre et ses freres pretendoient que lesdits biens estans feodaux de l'Empire n'ont peu ny deu sortir de la famille ancienne, et mesme des masles, auxquels, par le statut ancien ils estoient affectez avec prohibition de ne laisser tomber lesdits fiefs en quenouïlle, dont il y a plusieurs tiltres en nostre maison, selon l'inventaire que j'en ay faict.

De Vauzelles.

(*A continuer*).

Digitized by Google

LA SAINTE-CÉCILE.

Société de chant sacré. — Grand concert de la 2me année.

Il n'y a pas deux ans, deux jeunes gens de notre ville, MM. P... et V..., eurent l'idée de fonder à Lyon une société musicale composée d'hommes, de dames et de demoiselles. Ils voulaient que les membres en fussent pris parmi les personnes les plus distinguées, et que la musique sacrée fût la seule qu'on exécutât.

Tous ceux à qui ils s'adressaient les engageaient à renoncer à leur idée, que l'on disait impraticable, impossible.

Ils ne se découragèrent pas, organisèrent d'abord un comité de fondation dans lequel ils eurent soin de faire figurer des catholiques, des protestants, des juifs, non seulement pour étendre leurs moyens d'action, mais pour que l'on vît bien que tout esprit de parti devait être écarté ; contrairement à ce qui se fait malheureusement trop souvent en pareille occurrence, la musique devant être le seul but.

Ainsi préparé, le travail d'organisation ne présenta plus de difficultés sérieuses. On fit un règlement, on nomma un directeur, on chercha un local. En quelques jours, on avait plusieurs centaines d'adhésions, et, au bout de trois mois d'études, la société exécutait, dans la grande salle de la Bourse, *la Création*, de Haydn, et *Galia*, de Gounod.

Un an après, hier 29 mars 1873, *la Sainte-Cécile* donnait son second concert, qui a été un véritable événement musical.

Je demande la permission de suivre pas à pas l'intéressant programme qui a été offert au public distingué qui se pressait dans la vaste salle, et de faire part des vives impressions que j'ai ressenties.

Mais avant, deux mots sur l'aspect général de la solennité.

Le temple somptueux qu'on a élevé à l'*agiotage* resplendis-

Digitized by Google

sait d'éclats inaccoutumés, de même qu'il devait retentir de sons harmonieux auxquels ne l'ont pas habitué les vociférations discordantes de MM. les agents de change. Une profusion de lustres éblouissants s'alignaient en rang, tout comme des volontaires d'un an, et l'estrade des exécutants qui occupait la moitié de l'immense vaisseau, était décoré d'azalées fleuris, de palmiers et de plantes exotiques ; les chanteurs et les musiciens de l'orchestre étaient comme plongés en un nid de verdure et de fleurs ; il semblait que ces habiles amateurs eussent voulu ne pas s'apercevoir qu'ils avaient des auditeurs attentifs, et le public paraissait être venu indiscrètement entendre gazouiller les gracieux oiseaux qui remuaient dans ce grand nid. — Je ne parle que des dames, bien entendu.

Et puisque je les tiens sous ma plume, je me permettrai de faire observer que quelques toilettes n'avaient pas tout-à-fait le mysticisme requis en pareille occasion ; il y avait çà et là des costumes roses, lilas tendre, ponceau, verts ou rouges.

Les quêteuses (car il s'agissait d'œuvres de charité), étaient en grande toilette ; les commissaires, en cravate blanche, étaient nombreux et bien stylés. Tout avait un grand air et disposait au ton élevé qu'on allait prendre.

L'orchestre ouvrit la séance par l'ouverture : *La dédicace du Temple*, de Beethoven. J'avoue que je n'ai pas retrouvé dans ce morceau le célèbre auteur des Symphonies. Serait-ce une œuvre de sa jeunesse ? Ordinairement, Beethoven expose simplement ses idées, puis il les grandit en les développant, les élève en les enchevêtrant, les échauffe en les combinant et obtient le dramatique et le grandiose avec des éléments en apparence restreints. On croirait entendre un bonhomme qui vous dit une naïveté, et, pour l'expliquer, s'élance dans les considérations esthétiques les plus relevées. Il y a un moment où, comme dans les vieux contes, le nain devient colosse, le rat devient lion. Or, on dirait que dans cette ouverture, l'auteur a négligé de déployer ses ailes, ou que, trop faible, il n'a pu leur donner leur envergure ordinaire. En somme, j'ai été fort désappointé de ne point rencontrer le roi fauve que je m'attendais à trouver.

Digitized by Google

Il faut dire que l'orchestre était un peu étouffé par la masse des chanteurs qui le cachait. On n'entendait que les premiers violons et les contre-basses. Je crois qu'une autre année, il sera bon de mettre les chanteurs cinquante centimètres plus bas, afin qu'ils n'arrêtent pas au passage les ondes sonores parties de l'orchestre.

Après ce morceau, les chœurs, sous l'habile direction de leur zélé professeur, M. Holtzem, ont entonné un mottet de Vittoria, auteur espagnol du XVIe siècle. Cette œuvre, composée au moment où l'humanité se régénérait dans les arts et les sciences, où l'Espagne était dans toute la splendeur que lui avait créée Charles-Quint, a un souffle d'inspiration religieuse et une saveur toute archéologique. On pense, en l'entendant, à ces immenses cathédrales de Burgos, Séville, Tolède, où les musiciens, cachés par de hauts jubés, font de l'harmonie au pied des autels sans être vus des assistants ; la phrase musicale s'élève du sanctuaire avec les fumées de l'encens, pendant que les rayons du soleil descendent des ogives ; tout est mystère dans ces offices, et le croyant, prosterné sur la dalle, pense écouter un suave dialogue entre les hommes et les anges. Ce mottet de Vittoria est un chef-d'œuvre, et *la Sainte-Cécile* l'a interprété avec des nuances parfaites et un goût irréprochable.

Un excellent chanteur a dit un air de Haydn, avec accompagnement de chœurs et d'orchestre. Il a fait preuve non-seulement de talent, mais de science vocale.

Les contemporains de Haydn lui reprochaient de faire de la musique sacrée trop gaie. — « Je ne vois pas, disait-il, pourquoi je serais triste en pensant à Dieu. » Je dois constater que dans le morceau qui a été chanté, il n'y avait pas l'excès de gaîté qui lui était habituel.

Puis est venu un *Kyrie* de Rinck, très-sonore, simple et grand, facilement chanté.

Et, pour terminer la première partie, l'*Ave Maria*, de Cherubini, parfaitement rendu par une des chanteuses de la Société dont la voix splendide et le style sobre ont été vivement applaudis. Ce morceau me paraît manquer du caractère religieux ;

Digitized by Google

on pourrait y adapter des paroles d'opéra, et il ne serait nullement déplacé sur la scène ; je suis même étonné que le fameux contre-pointiste ait écrit un accompagnement aussi maigre.

Enfin, nous arrivons à l'*Elie*, de Mendelsshon, qui remplissait toute la seconde partie.

On avait eu soin d'imprimer sur les programmes tout le texte de la traduction française de l'oratorio, ce qui a été d'un grand secours pour les auditeurs. Ils ont pu voir quel était la contexture du sujet choisi par le musicien.

Elie, envoyé par Dieu, annonce que les eaux tariront pendant un an dans Israël. Consternation des Hébreux. *Obadja* leur donne le conseil d'avoir recours à la prière :

Dieu se donne au cœur sincère
Qui le cherche et qui l'espère
Avec ardeur,
Qui l'invoque en sa prière ;
Dieu cède au cœur
Plein de ferveur.
Ah ! quand pourrai-je ouvrir la paupière
Aux rayons si doux de sa lumière ?
Ah ! quand pourrai-je, loin de la terre,
M'abreuver de l'eau qui désaltère,
De l'eau qui régénère !
Toi que j'espère,
Viens, Seigneur, et m'éclaire.

Ces vers de mirliton laissent supposer qu'on a mis en musique un Dictionnaire de rimes.

Mais le peuple est découragé.

Les anges interviennent et conseillent à Elie de fuir un pays où l'on prie si mal et où l'on boit si peu.

Ici, la scène change, sans qu'on s'en doute, et le poète nous transporte chez la veuve de Sarepta. La pauvre femme vient de perdre son fils :

J'ai pleuré la nuit entière
En implorant le Seigneur.
Ah ! je n'espère

Digitized by Google

Qu'en ta prière ;
Pitié ! pour une mère !

Le prophète s'empresse de ressusciter l'enfant.

ELIE.

Oh ! Seigneur, permets encore que sa paupière
S'ouvre à la lumière !

LA VEUVE.

Malheureuse mère !
Rien, plus rien sur terre.

ELIE.

Oh ! Seigneur, permets encore que sa paupière
S'ouvre à la lumière !

LA VEUVE.

Que vois-je ?... A sa prière,
Mon fils a revu la lumière !
Il est vivant !

ELIE.

Dieu le rend à sa mère.

Toujours le Dictionnaire des rimes qui va son train.

La scène change encore. Elie va trouver le roi et lui explique que la sécheresse est survenue parce qu'il se livre au culte de Baal. Là-dessus, le peuple demande un concours entre Elie et les prêtres de Baal. Les prêtres sont vaincus, et le peuple, rendant sa confiance à Elie, lui demande de l'eau.

Enfin, l'orage arrive, et avec lui, la pluie bienfaisante. Alors le poète, dans un accès de lyrisme, change la page de son Dictionnaire de rimes, et s'écrie :

Gloire au Seigneur,
Suprême Consolateur,
Divin Bienfaiteur !
Les eaux bondissent
En sa faveur,
Et les sources jaillissent !
Les flots grossissent
Avec fureur !

Digitized by Google

Gloire au Seigneur !
Remplis dans leur profondeur
Les fleuves mugissent,
Les eaux bondissent
Pour louer Dieu Sauveur !
Nos voix s'unissent,
Gloire au Seigneur !
Suprême Consolateur !
Gloire au Seigneur
Dans sa grandeur !
Gloire au Seigneur !
Il est notre bienfaiteur !

Mais j'ai hâte de passer à la musique.

Pas d'introduction. Quelques accords de cuivre, et aussitôt Mendelsshon entre en matière en donnant la parole à Elie, qui annonce la sécheresse. Puis une fugue superbe commence, haletante et saccadée ; le motif essoufflé se traîne à travers l'orchestre, ondule comme un serpent sur le sable sec, s'anime, se complique de ses propres enroulements, et dans le désordre des développements, exprime les tourments d'Israël.

Vient un chœur splendide, tout plein d'idées et de passion, travaillé avec art, et très-bien rendu par la Société. Après un récitatif, arrive un duo en tierces pour deux sopranos, accompagné par un petit dessin persistant du chœur sur les mots :

Grâce, Seigneur, entends-moi !

Ceci est une perle, et je ne crois pas qu'on puisse le dire d'une manière plus saisissante et avec plus de charme qu'on ne l'a dit hier.

Tout ce début de l'ouvrage est magnifique, c'est vraiment *génial*, comme disent les Allemands. Quand on a écrit cela, on est Mendelsshon, et c'est tout dire.

Ce qui vient ensuite m'a paru plus terne. Est-ce que l'inspiration du compositeur s'est lassée ? Est-ce que quelques voix se sont trouvées insuffisantes, ou que ces parties de l'ouvrage ont été moins étudiées ? Je ne sais. Mais à partir de ce moment, je

Digitized by Google

n'ai plus senti ce souffle véhément qui venait de m'emporter dans les régions éthérées qu'habite le génie.

Il y a eu pourtant un moment où je me suis parfaitement rendu compte de ce que je ressentais. Je veux parler de la scène entre Elie et la veuve. Ce duo a été fort bien chanté, et les solistes chargés de ces rôles, ont fait ressortir les beautés de certaines phrases ; mais l'émotion, le dramatique, ont manqué. L'enfant a été ressuscité sans qu'on s'en aperçoive. Si le texte du programme n'était venu mettre au courant de la situation, personne ne s'en serait douté. Le miracle s'est opéré tranquillement là-bas, sur l'estrade, au milieu des eucaliptus et des bananiers sans qu'on entrevoie rien de plus singulièrement prodigieux qu'une bonne leçon de solfége.

Quand nous arrivons à la scène des prêtres de Baal, c'est autre chose. La vie revient dans l'orchestre et dans les chœurs, c'est une résurrection digne du prophète. L'originalité des mélodies, la puissance des rhythmes et le mouvement qui anime tout nous dénotent une réelle inspiration.

Hélas ! à part quelques détails très-bien compris, la fin se traîne de nouveau jusqu'au chœur final, vibrant et grandiose.

Il me semble que cet ouvrage a dû être fait trop vite, et que lorsque l'idée a fait défaut à l'auteur, il a toujours été de l'avant, comptant sur son talent. C'est malheureusement le faux calcul que font trop de compositeurs, et le nombre en est rare de ceux qui savent attendre, et se soumettent aux caprices de la muse.

Je ne puis quitter la plume sans féliciter les administrateurs de la Société de leur courage, de leur persévérance et de l'intelligence qu'il mettent dans toutes leurs organisations.

M. Holtzem tient vaillamment la baguette ; c'est à ses efforts constants, non-seulement dans les répétitions d'ensemble, mais dans les leçons de détail que l'on doit les magnifiques résultats que tout le monde a applaudis.

Quant aux exécutants, ils ont tout pour bien réussir : l'intelligence musicale, une bonne volonté à toute épreuve, un sincère désir de bien faire. Il y a parmi eux de grands musiciens

Digitized by Google

et d'excellentes musiciennes qui entraînent et dirigent ceux qui les entourent et leur transmettent la chaleur de leur propre talent. Ah! les bonnes leçons de musique que l'on reçoit là! Comme on apprend à dire, à phraser, à poser la voix, à s'effacer à propos et se mettre en relief quand il le faut, à faire concourir tous les efforts vers un but unique: la bonne exécution.

En somme, *la Sainte-Cécile* progresse et grandit, et ces débuts si éclatants qu'on pourrait les prendre pour les résultats d'une longue expérience, font augurer que le talent et la prospérité de la Société iraient toujours en augmentant, si il était possible de faire mieux que la perfection.

Emile GUIMET.

Lyon, 30 mars 1873.

Digitized by Google

JEAN-PIERRE BRUYÈRE, RELIEUR

L'intelligence a cela de magnifique et de divin qu'immatérielle et par conséquent immortelle, elle communique des parcelles de sa vertu à tout ce qui la touche ou l'approche. L'architecture, la peinture, la sculpture, la musique immortalisent leurs serviteurs, et non-seulement comme le compositeur, l'exécutant habile devient célèbre, mais le fabricant d'instruments lui-même, lorsqu'il veut ou qu'il sait sortir des ornières du métier, peut confier son souvenir aux soins attentifs de l'histoire, certain d'avoir son nom buriné aussi profondément que pas un.

La mosaïque, la verrerie, la gravure, l'orfévrerie, la céramique ont le même privilége, et ce serait un enfantillage peut-être de rappeler les noms des Stradivarius, des Amati (1), des Derhode (2), des Cellini, des Ballin (3), des Palissy, des Germain (4), des Mathiole (5), des Audran et des Nanteuil.

Le livre, à la tête de tous, a le précieux mérite de prodiguer la gloire et la célébrité. Non-seulement l'auteur qui l'écrit verra son nom à l'abri de l'oubli, comme Homère ou le Dante, mais celui qui l'imprime, comme Gutenberg, Alde, Elzévir, Bodoni, Didot, Mame, Perrin ; celui qui le relie comme Bauzonnet, Duru, Padeloup, Bozérian, Simier, Bradel; celui qui le collectionne ou qui l'aime, comme La Vallière, Peignot, Quérard, Brunet, Nodier; enfin celui qui le détruit. Le magnanime calife Omar pour avoir été sur le trône à l'époque où les soldats d'Amrou ont brûlé le peu qui restait de la malheureuse

(1) Facteurs d'instruments. — (2) Peintre sur verre. — (3) Orfévre-graveur. — (4) Ciseleur-graveur. — (5) Mosaïste.

Digitized by Google

bibliothèque d'Alexandrie, malgré ses vertus, malgré son éloignement, son alibi, qui devait garantir son innocence, l'a bien appris à ses dépens.

A Lyon, car c'est de notre ville que nous devons nous occuper exclusivement, le livre a donné des auteurs célèbres, des imprimeurs fameux, des collectionneurs illustres, et parmi ces derniers Grolier, Adamoli, Rast, Ruolz, Coulon, Brolemann, Yemeniz, Coste, Cailhava ; enfin des relieurs dignes d'être opposés aux artistes de tous les lieux et de tous les temps.

Si, ce qui est probable, Grolier a fait relier à Lyon tous ou quelques-uns de ses admirables volumes aujourd'hui sans prix, il est douloureux de ne pouvoir proclamer le nom des artistes de génie qui lui ont prêté leur concours. Force, élégance, goût, richesse, ils ont tout prodigué; malheureusement leur modestie leur a fait perdre toute la gloire à laquelle il avaient si justement droit.

Les bibliothèques célèbres de Lyon, les collections Coste, Yéméniz, Brolemann, Cailhava, toutes aujourd'hui dispersées, pouvaient, sous le rapport des éditions précieuses et des vêtements hors ligne, rivaliser avec les plus belles; leurs livres habillés par les Bozonnet, les Capé, les Kœhler, les Duru, brillaient comme des bijoux; mais Paris n'avait pas le monopole de leur fournir ces splendides reliures. La plupart ne venaient pas du dehors, c'était à Lyon qu'elles étaient nées; c'était à Lyon que nos bibliophiles passionnés avaient trouvé un artiste digne d'eux et capable de satisfaire largement à leurs désirs les plus dispendieux, les plus élégants, les plus difficiles.

Pendant trente ans, Jean-Pierre Bruyère, qui eût brillé d'un éclat européen et qui eût acquis gloire et fortune s'il eût voulu habiter Paris, pendant trente ans Bruyère a travaillé modestement, simplement, seul, dans sa famille, à Lyon, prodiguant les richesses de son imagination et de son goût, produisant des chefs-d'œuvre pour les érudits lyonnais qui le connaissaient et l'appréciaient, et admiré

Digitized by Google

seulement au loin des célébrités de la bibliographie qui avaient su le découvrir au fond de sa province, malgré le silence des journaux et de la réclame qui n'ont du bruit, on le sait, que pour ce qui se démène et s'agite dans le tourbillon parisien.

C'est de cet homme digne, honnête, modeste, que nous allons esquisser la vie ; nous aurons peu à dire, son existence entière s'étant passée à Lyon, entre les soins de sa famille et les travaux de son atelier.

Bruyère naquit, le 20 ventose an XII, place Confort, 65, dans un des pavillons de ces bâtiments qui furent plus tard la Préfecture. Sa famille était originaire de l'Ardèche ; son grand-père était venu s'établir à Lyon et y avait vécu de travail et d'économie. Son père, Jérôme Bruyère, apprit l'état de relieur et, s'étant marié, monta, en 1802, un modeste atelier que, par son zèle et ses soins, il fit prospérer; ce fut là que deux ans après, Jean-Pierre naquit. Le commerce reprenait; sous la puissante main qui gouvernait la France, toutes les carrières se rouvraient, toutes les industries prenaient un nouvel essor. Le mouvement littéraire n'était ni moins vif ni moins actif que le mouvement commercial. Lyon, qui faisait disparaître ses ruines, relevait ses monuments et, en même temps, reconstituait ses bibliothèques bien délaissées, et se reprenait à lire, exercice bien oublié. Les vieilles familles revenues ne se contentaient pas des petits journaux qui paraissaient deux fois par semaine; il leur fallait de bons ouvrages qui pussent consoler et fortifier l'esprit. L'atelier de la rue Confort se trouva bientôt trop à l'étroit et, pour suffire aux demandes, Jérôme Bruyère s'établit presque en face, à l'angle de la place, précisément à l'endroit où la rue Childebert est ouverte aujourd'hui.

Les vieillards seuls, les vieux Lyonnais se rappellent cette antique place des Jacobins, cette place de Notre-Dame de Confort, de forme triangulaire, dont un angle était à l'ouverture de la rue Saint-Dominique, un autre à

Digitized by Google

l'entrée de la rue Mercière et le troisième entrait dans la rue Confort. Les échoppes des marchands de fruits et de légumes couvraient la place ; c'était le centre, le cœur de la cité, dont la rue Saint-Dominique et la rue Mercière étaient les artères les plus actives. Les vastes parapluies des revendeuses, grands comme des tentes et s'ouvrant autour d'un mât fiché en terre, donnaient à ce carrefour l'aspect le plus pittoresque et le plus original. La foule venant de la Guillotière ou de Perrache se pressait, se coudoyait avant de s'engager dans la longue et étroite rue où se vendaient presque exclusivement la mercerie et la librairie. C'était ce dernier voisinage que le père Bruyère avait cherché, c'était la clientèle des Perisse, des Rusand, des Gentot qui avait fixé son choix et sa sagacité heureuse ne reçut jamais de démenti.

Ce fut donc entre deux rames de papier que le berceau de Jean-Pierre fut placé ; ce fut entre un coupoir et une presse à satiner qu'il grandit. A cette époque, on avait moins d'ambition qu'aujourd'hui ; le fils respectueux et soumis ne croyait pas déroger en suivant la carrière paternelle. Dès qu'il eut quitté les vêtemens de l'enfance il fut décidé sans conteste que le jeune Bruyère serait relieur.

Mais aussitôt qu'il put se rendre utile, le jeune apprenti montra un goût, une adresse, une précision dans ses travaux qui les firent remarquer. Dès qu'il put donner son avis, il montra de l'éloignement pour l'à peu près, fort suffisant pour les ouvrages vulgaires ; il appréciait ce qui était beau et bien. Sans autres modèles que les livres anciens dont il admirait l'ornementation, la solidité et le fini, sans autre guide que son goût pur, il donna aux livres de l'atelier un cachet qui fut bien vite apprécié des connaisseurs.

Au moyen-âge, la reliure des manuscrits et plus tard des ouvrages imprimés, reflétait l'élégance des grandes dames et des grands seigneurs. L'artiste, pour plaire,

Digitized by Google

était tenu à des études sérieuses qui élevaient et agrandissaient son esprit. Nous ne pouvons croire à la supériorité intellectuelle et morale du raisonneur moderne sur les créateurs de cathédrales et de châteaux, les imagiers, les tisseurs d'étoffes, les imprimeurs, les forgerons, les fouilleurs de pierre ou de bois dont les chefs-d'œuvre sont venus jusqu'à nous. Trop souvent l'quvrier sait tout de naissance; il ne veut rien apprendre, rien étudier; ce qu'ont fait les anciens est méprisable; qui commande est un ennemi; le travail, le saint travail lui-même est un esclavage, un joug à secouer et à briser. Le bonheur, la vie, c'est le *far niente* à la brasserie, c'est le jeu, l'immoralité, l'ivresse et la dégradation.

Un jeune Lyonnais fait prisonnier par les Prussiens écrivait, en présence de la honte et de l'anéantissement de sa patrie, combien il regrettait ses cartes et sa bouteille. Du reste il s'amusait. Quel chef-d'œuvre attendre de ces abâtardis ?

A cette époque de ténèbres qui commence je ne sais où et qui se termine à 1789, les ouvriers typographes savaient le latin et lisaient le grec. Aujourd'hui, que la lumière s'est faite, on ne saurait croire l'aplomb et l'ignorance qui règnent dans la plupart des ateliers.

Nous faisions observer à un compositeur que son épreuve était chargée de corrections et entre autres qu'il n'avait pas mis de capitale à Jérémie.

— Monsieur, répondit-il avec assurance, il y a eu plus de six mille écrivains depuis le commencement du monde; je ne puis pas savoir leur nom à tous.

Tel n'était pas l'homme vénérable qui nous occupe.

Quoique ouvrier, quoique travailleur, Bruyère était austère, digne et fier. Il obéissait au devoir, il l'aimait. Sa délicatesse était sans accommodements, son honneur sans flexibilité. Son chagrin, son ennui de toute sa vie a été de ne pas trouver dans ses compagnons, ses apprentis, ses ouvriers la même conscience délicate, la même noblesse

Digitized by Google

de sentiments, la même conformité de goût. Surchargé d'ouvrage, de loin en loin il prenait des aides, puis bientôt dégoûté et découragé, il les renvoyait avec tristesse et se résignait à tout faire par lui-même, sûr du moins qu'au prix de sa peine et de sa sueur, le livre sorti de son atelier serait digne de porter son nom.

En 1835, il se maria, et comme tout n'est pas peine et douleur dans la vie, il eut la bonne chance de trouver une compagne intelligente, adroite et vaillante qui le comprit, le soutint et le seconda. Dès lors, la maison Bruyère eut une réputation qui ne fit que grandir. A mesure que la famille augmentait, l'aisance arrivait et le digne couple vit affluer les commandes d'art et de luxe que lui seul pouvait exécuter à Lyon.

Quand la journée était finie, que l'heure du repos avait sonné, Bruyère, au lieu d'aller s'enfumer dans une tabagie, lisait, étudiait entouré de sa femme et de ses enfants. Il consultait les ouvrages qui avaient traité de son art; il comparait la reliure monastique des premiers âges à la reliure fleurie et sensuelle de la Renaissance ; les œuvres niellées, chargées d'ornements et de pierreries aux gauffrages prétentieux et lourds de l'Empire et de la Restauration; puis, entraîné sur cette pente rapide, il se livrait à l'étude enivrante de l'archéologie, de l'orfévrerie, de la numismatique, et de cette passion est résulté une collection modeste mais précieuse d'armes, et de bijoux, ornement de son atelier, et surtout uu médailler, son amour et sa joie, moins remarquable par le nombre que par le choix et la rareté des pièces; c'était là son trésor digne d'être présenté et qu'il présentait aux connaisseurs même les plus difficiles.

S'inspirant des maîtres italiens qui eux-mêmes s'étaient inspirés des maîtres arabes, alors que la Péninsule asiatique était le foyer des lumières et que l'empire des Califes était le refuge de la science et des arts, Bruyère fit pour son propre compte, prodigue comme un grand

Digitized by Google

seigneur, une série de reliures où il déploya tout son art. Après avoir travaillé pour la reine d'Espagne, le roi Victor-Emmanuel, le vice-roi d'Egypte et tant d'autres, Bruyère voulut travailler pour lui. Rien ne l'arrêta, rien ne lui coûta. Les maroquins les plus précieux, les cuirs de Russie les mieux choisis, les fers les mieux gravés, les dessins les plus purs, les soins les plus minutieux, le travail le plus fini, tout fut consacré à l'embellissement de quelques éditions rares qui lui appartenaient, puis la grande Exposition universelle de 1855 arrivant, Bruyère voulut sonder l'opinion publique; il envoya une caisse à Paris.

Il fallait être bien hardi, simple relieur de province, sans protecteur, sans camaraderie, sans journaux, pour oser mettre les produits de son art en lutte avec les œuvres éblouissantes et prônées des maîtres de la capitale. Qui pouvait entrer en parallèle avec les Bauzonnet, les Capé, les Duru, les Kœhler? Aussi y eut-il un étonnement général à l'aspect de cette vitrine qui fut bientôt assiégée par les curieux. Les journalistes s'en émurent, les esprits indépendants osèrent louer celui qu'ils ne connaissaient pas, et le résultat fut pour Bruyère que ne patronait ni député, ni pair de France, et qui n'avait que son mérite à lui tout seul, le résultat fut la grande médaille d'argent de première classe; triomphe superbe, éclatant pour qui connaît le monde et les habitudes de Paris.

Après la terrible inondation qui faillit, l'année suivante, anéantir Lyon, la préfecture du Rhône voulut offrir à l'Empereur une collection de photographies rappelant et le fléau, et les désastres, et les visites de l'Empereur lui-même aux inondés. Ce recueil, splendide comme exécution, précieux comme souvenir, était un monument de la reconnaissance des Lyonnais; il devait être digne et de la ville qui l'offrait et du souverain à qui il était offert. Bruyère fut chargé de la reliure. Sur ce livre, grand in-folio, l'artiste jeta des abeilles, l'encadrement était d'une rare

Digitized by Google

pureté. Du reste grave, austère dans sa richesse, maroquin rouge, tranche dorée, le volume révélait un artiste consommé ; il eut le plus grand succès et la Préfecture, digne appréciatrice, ajouta ses remerciments et ses félicitations à la rémunération du célèbre ouvrier.

Mais voyez la contradiction, quand il fallut présenter le splendide volume aux Tuileries, on jugea inopportun d'annoncer que ce magnifique vêtement sortait d'un atelier de province ; le nom de Bruyère ne fut pas prononcé, et si la reliure fut admirée, l'habile artiste à qui on la devait, n'en reçut d'en haut aucune récompense.

L'antique place des Jacobins devait être démolie, transfigurée, pour devenir l'élégante place de l'Impératrice, aujourd'hui elle a repris son nom ; la maison qu'habitait Bruyère devait tomber sous le marteau ; non sans regrets notre artiste quitta le modeste logement où il avait été visité par le bonheur et par la gloire ; il descendit ses quatre étages et prit, en 1861, un appartement dans une des plus belles positions de Lyon, à l'entrée de la place Montazet, aujourd'hui devenue le beau cours de l'Archevêché. Il avait élevé une nombreuse famille, gardé jusqu'à l'extrême vieillesse et entouré des plus tendres soins un père et une mère vénérés ; sa tâche était remplie. Entouré de l'estime de ses compatriotes, connu désormais au loin, riche de cette modeste médiocrité qui suffisait à ses besoins, Bruyère voulut à son tour goûter un peu de repos. Sans quitter ses travaux, il se donna le plaisir, cher à tous les citoyens, d'avoir sa villa. Il loua une petite campagne à Saint-Irénée, aux portes de Lyon, et désormais moitié travailleur, moitié rentier, il partagea ses journées entre cet atelier si connu et la petite maison où son goût élégant et pur se faisait sentir partout. Plus libre, dès-lors, on le rencontrait dans nos rues, promenant sa figure intelligente, fine et railleuse au milieu de la foule, causant avec quelques amis de son art si aimé ou des événements si assombris, et, bon citoyen,

Digitized by Google

comme excellent travailleur, gémissant de l'abaissement de la France, dont il ne prévoyait pas de sitôt le relèvement.

Ce repos qu'il avait si bien mérité fut court, ce calme acheté par une vie de labeurs et de vertus ne fut pas de longue durée. C'est le sort de la plupart des industriels et des travailleurs de tomber quand ils s'arrêtent. Bruyère voyait son nom cité dans toutes les ventes de bibliothèques célèbres, il avait l'aisance et la sécurité, sa femme l'entourait de tendresse et d'amour ; rien ne sémblait plus lui manquer, c'est quand il n'avait plus qu'à jouir que la mort l'a frappé.

Ses derniers moments ont été dignes de sa vie.

Vaincu par la maladie, ayant rempli tous ses devoirs, objet d'estime comme d'affection, entouré des soins les plus tendres et les plus dévoués, il s'est éteint, le 24 juin 1870, dans sa petite campagne, au milieu d'une tristesse universelle et laissant dans les arts à Lyon une place vide pour laquelle nous ne lui voyons pas de successeur.

Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

LES FOUILLES DU TUMULUS DE MACHEZAL

(Loire).

Dans le numéro du mois de décembre 1863, de la *Revue du Lyonnais*, je signalais à l'attention des archéologues l'existence d'un tumulus celtique, au sommet de la montagne de Tarare, à 11 kilomètres de cette ville, et sur le territoire de la commune de Machezal, dans les termes suivants :

« Ce monticule formé d'un amas de terre et de pierres roulées est situé à peu de distance des limites des départements du Rhône et de la Loire, entre les hameaux de la Chapelle (1) et de Pin-Bouchain et à 500 mètres environ de la route de Lyon à Paris par le Bourbonnais.

« La forme parfaitement conique de cette éminence, l'absence de rochers dans les éléments qui la composent, sa situation sur le penchant d'une colline et non loin d'un ruisseau, tout porte à croire qu'elle est bien l'œuvre des hommes. Et cette opinion acquiert encore un degré de certitude de plus, en présence d'une dépression, assez peu naturelle du terrain, que l'on remarque tout près de là, et qui semble indiquer l'endroit

(1) La Chapelle de Sienne. — Ce hameau, compris autrefois dans les limites du Beaujolais, dépend de trois communes (Joux, les Sauvages et Machezal). C'est là qu'à son retour de Provence, en 1536, François Ier rencontra Jacques V, roi d'Écosse, qui venait lui demander la main de Madeleine de France, sa fille aînée. Ce mariage fut célébré le 1er janvier 1537. (Martin du Bellay. *Mémoires*, p. 431. — De Serres, *Invent. de France*, III, p. 996.)

Digitized by Google

précis où furent empruntés les matériaux de ce grossier monument.

« A sa base, ce monticule mesure une circonférence de 100 mètres environ. Sa hauteur est de près de 10 mètres. Quant à la longueur de ses versants, elle varie de 14 à 18 mètres. Une ceinture de grosses roches du côté de la vallée, ainsi que l'existence d'un bois taillis sur tout son pourtour ont prévenu les éboulements et nous expliquent comment ce cône factice a si bien conservé sa forme primitive.

« La situation de cette éminence et ses diverses conditions topographiques ne nous permettent pas d'hésiter longtemps sur sa destination... C'est là évidemment un de ces tumulus qu'élevaient les peuples celtiques pour perpétuer le souvenir d'un événement remarquable ou pour honorer la sépulture d'un chef national. Qui sait ? Peut-être cette tombe gauloise renferme-t-elle quelque monument précieux pour l'histoire du pays des Ségusiaves. Espérons qu'un jour des fouilles exécutées avec soin viendront, en nous révélant la véritable destination de ce monticule, mettre au jour ces trésors inconnus..... »

Les recherches que j'appelais de tous mes vœux, en 1863, ont été effectuées au mois de décembre 1872. Dire qu'elles ont été faites avec soin et intelligence, serait un peu hasardé. Déjà, à diverses reprises, plusieurs amis de la science archéologique avaient essayé de s'entendre à cet égard avec le propriétaire du terrain. Mais toujours on avait eu à se heurter contre son mauvais vouloir ou des prétentions exagérées. Avait-il eu connaissance de la note reproduite en partie ci-dessus et pris trop à la lettre les derniers mots qui la terminent ? Je l'ignore. Mais assurément l'idée que ce monument renfermait des richesses réelles a seule dirigé les fouilles, que l'on vient d'exécuter au moyen d'une tranchée pratiquée au centre du monticule, dans le sens de l'est à l'ouest. Il va sans dire que les trésors, convoités par l'ignorance, étaient absents. Mais la science archéologique n'a pas moins à faire son profit des découvertes mises au jour par des travaux exécutés dans un but qui n'avait rien de scientifique.

Digitized by Google

Et d'abord les objets trouvés dans ce tumulus ont confirmé de tout point sa destination funéraire. Quelques morceaux de gros ossements calcinés, les débris d'un vase grossier en terre non vernissé, une terre noire mélangée de cendre et de charbon, derniers restes des corps déposés sous ce monticule, ne laissent aucun doute à cet égard.

Ces traces d'incinération ne permettent guère de faire remonter ce grossier monument à une époque antérieure à la conquête de la Gaule par les Romains, car les observations faites dans le Morbihan semblent établir que, dans les tumulus de l'époque celtique, on ne trouve aucune trace d'incinération, tandis qu'au contraire ceux de l'époque gallo-romaine ne renferment que les gros ossements qui n'ont pu être consumés entièrement par le feu (1).

D'un autre côté, la découverte d'un fer de lance fort oxidé, trouvé à côté d'un fer à cheval et d'une pointe de flèche barbelée, aussi bien que l'absence de tout instrument en silex, confirment pleinement cette opinion sur l'époque probable, où fut élevé ce monument.

Le fer à cheval mérite une mention particulière. En 1867, la Société polymathique du Morbihan signalait aussi une découverte semblable faite en Bretagne. Ces découvertes sont rares, en effet; néanmoins l'ensemble des observations faites soit en France, soit en Suisse, dans des tombelles appartenant certainement à *l'âge de pierre*, a permis de conclure, depuis longtemps déjà, que les Celtes ont eu l'usage de ferrer les chevaux, avant même qu'il fût connu des Grecs et des Romains (2).

Jusque-là, pourtant, les objets découverts dans le tumulus de Machezal n'offrent rien qui les distingue de ceux qui ont été retrouvés dans des monuments de même nature. Mais il en est autrement de la disposition du tombeau lui-même. Ce tombeau consistait, en effet, dans une enceinte rectangulaire, formée de quatre murs en pierres sèches, et présentant une surface de

(1) *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1864.

(2) *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1867.

Digitized by Google

huit à neuf mètres carrés. Cette dimension, peu ordinaire de la chambre sépulcrale, permet de croire qu'elle a servi à l'inhumation de plusieurs guerriers morts, sans aucun doute, sur le même champ de bataille. Car tout démontre que l'inhumation a dû être faite en une seule fois. Et en voici la raison : ce tombeau en pierres sèches, d'un faible volume, n'offrait qu'une solidité insuffisante ; aussi l'avait-on enveloppé d'un autre mur de cinquante centimètres, d'épaisseur bâti en pierres granitiques de petit appareil, mais entièrement vitrifié à l'extérieur.

Ce mode de construction résultait ici de circonstances toutes locales. On ne trouve point, dans le voisinage du monument qui nous occupe, ces grands blocs de pierre réguliers, qui forment ailleurs la chambre des *Dolmens* renfermés dans les tombelles gauloises, et il eut été difficile dans un pays montagneux et desservi par des chemins tout primitifs, d'amener d'un point éloigné des matériaux de grande dimension.

Cette nécessité de suppléer ainsi au défaut de solidité d'un appareil de faible dimension, que ne relie aucun ciment, nous explique l'usage fréquent de la vitrification chez les peuples celtiques. On donnait, de la sorte, à certaines constructions et surtout aux remparts des oppidums une dureté et une cohésion complètes. Ces monuments ne sont pas très-rares en France, et il en a été observé sur les points les plus divers du territoire. M. Viollet-Leduc signale ainsi « à 28 kilomètres de Saint-Brieuc « une enceinte ovale composée de granit, d'argile et de troncs « d'arbres, qu'on est parvenu à vitrifier en mettant le feu au « bois, après avoir enveloppé le retranchement de fagots » (1). On a décrit aussi les murs vitrifiés de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Sainte-Suzanne, dans le département de la Mayenne. Il en a été de même de ceux de Peran, dans les Côtes-du-Nord et du vieux manoir de la Courbe près d'Argentan (Orne) (2).

Mais les découvertes les plus nombreuses des murs vitrifiés ont été faites en Écosse, où ils forment des châteaux entiers ;

(1) *Dictionnaire raisonné de l'architect. française.* V°. *Enceinte.*
(2) *Congrès archéolog. de France*, 29e session, p. 77.

Digitized by Google

d'où l'on a conclu que cette méthode était particulière à la race celtique (1).

L'ancien pays des Ségusiaves a fourni également des exemples de ce mode de construction. M. le docteur Noëlas, membre correspondant de la Société littéraire de Lyon, signalait ainsi, en 1868, et décrivait dans tous ses détails, l'ancien fort vitrifié de Chatelux, situé à quelques centaines de mètres seulement de Saint-Alban-les-Eaux, en Forez (2).

A tous ces monuments nous pouvons ajouter aujourd'hui le mur de revêtement du tombeau intérieur que renfermait le tumulus de Machezal. Malheureusement le mobile qui dirigeait les auteurs des fouilles ne permettait guère de le voir conserver. Pour pénétrer au centre du monument et pousser leurs recherches jusqu'au bout, ils ont détruit, mais non sans peine, cette chambre sépulcrale si remarquable, et il n'en reste plus actuellement que quelques débris rougis par le feu et fortement soudés entre eux par l'effet de la vitrification. Mais c'est la première fois, je crois, que l'on a rencontré une construction vitrifiée dans un tumulus gaulois. Ce monument m'a donc paru digne d'être signalé à l'attention publique, car c'est une des découvertes les plus curieuses que l'on ait faites depuis longtemps dans le domaine de l'archéologie celtique.

A. VACHEZ.

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, III, 1809, p. 399.

(2) *Revue Forézienne*, 2e année (1868), p. 9.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

DU TRANSPORT DES BLESSÉS CHEZ LES ANCIENS D'APRÈS LES POÈTES GRECS ET LATINS, par M. J.-E. PÉTREQUIN, etc. (*Anvers*, Buschmann, 1873).

Voici un écrit lyonnais qui nous vient de Belgique. L'auteur en a fait hommage à la *Société de médecine* d'Anvers, dont il est membre, et qui s'est empressée, non sans raison, de l'insérer dans ses *Annales*. C'est évidemment un fruit de nos malheurs. Que les chirurgiens militaires cherchent les meilleurs procédés pour transporter les blessés recueillis sur le champ de bataille, c'est un de leurs premiers devoirs ; aussi, soit en Algérie, soit en Crimée ou en Italie, ont-ils réalisé, sur ce point, d'importants progrès. Mais il était peu vraisemblable, il y a trois ans, qu'un pareil sujet pût occuper les veillées d'un grand médecin d'une grande ville comme Lyon, absorbé par les soins d'une clientèle toute civile.

Il a fallu pour cela que la guerre pénétrât jusqu'au cœur de notre France ; que plusieurs de nos cités subissent les horreurs d'un siége ; que Lyon en fut menacé ; que tous nos médecins fussent transformés tout-à coup en chirurgiens d'ambulances. On sait quel dévoûment ils ont tous déployé dans cette tâche que leur imposaient les épreuves de la patrie. Les plus jeunes étaient aux armées. M. Pétrequin, avec plusieurs de ses honorables confrères, organisait à Lyon les ambulances de siége, en vue du prochain investissement de la place que tous jugeaient inévitable. Nous devons déjà, à cette vocation nouvelle, une remarquable *conférence* qui, prononcée à Lyon devant tout le personnel des ambulances et les médecins de la garde nationale, a été publiée à Paris par l'*Union médicale* dans son numéro de février et mars 1872. M. Pétrequin y étudie sous toutes leurs faces la question théorique et la question pratique du transport des blessés.

Digitized by Google

Mais, en ces tristes jours d'attente, nous nous en souvenons tous, les heures étaient lentes, pesantes, douloureuses. Pour en alléger le poids, il fallait s'imposer un travail qui arrachât forcément la pensée aux inquiétudes du moment. M Pétrequin imagina de chercher ce qu'avaient fait les anciens pour le transport des blessés. Sur ce point, non sans quelque surprise, il trouva les historiens muets. Hérodote, Thucydide, Tite-Live, Tacite, ces grands raconteurs de combats et de massacres, ne nous montrent nulle part des blessés recueillis, sauvés, guéris. M. Pétrequin alors se tourna du côté des poètes, et là il trouva d'abondants renseignements. Il est vrai de dire que dans les poètes ce sont seulement les chefs, les héros, les rois, que nous voyons emportés loin du combat par leurs compagnons d'armes lorsqu'une blessure a paralysé leur courage. Des soldats blessés, pas un mot. La chirurgie militaire y est plus qu'aristocratique; elle ne laisse point encore prévoir notre charité ni même notre philanthropie moderne.

M. Pétrequin n'a demandé aux anciens que ce qu'ils pouvaient lui donner. Il a glané à travers tous les poètes de l'antiquité (il les connaît tous, et à fond) les moindres indications sur les soins donnés aux héros blessés, et il a constaté jusqu'à sept procédés pour les emporter hors du champ de bataille. Qu'on nous permette de reproduire, en l'abrégeant, cette curieuse revue : 1° sur les armes ; par exemple, sur des piques formant brancard ; 2° sur le bouclier ; 3° sur les épaules ; 4° à bras-le-corps ; 5e sur un cheval, 6° sur un char, 7° enfin, sur une litière, quelle qu'en soit la forme. Le savant écrivain reproduit les passages des poètes où tout cela est décrit ; il les commente, il en discute le vrai sens, souvent altéré par les traducteurs ; il les éclaire par des comparaisons avec les passages analogues des poètes modernes. C'est une excellente leçon de littérature. Mais en même temps le praticien, qui accompagne toujours le littérateur, discute au point de vue chirurgical la valeur de ces divers procédés ; il en montre les inconvénients, et en tire, pour la pratique, d'utiles observations.

Nous ne ferons à cette savante et intéressante dissertation

Digitized by Google

qu'une légère critique; c'est que M. Pétrequin ait cru devoir parfois prendre trop au sérieux des descriptions tout entières écloses de l'imagination du poète, et qui n'ont aucun fondement réel. Il y a là vraiment un excès de confiance. Ah! pour Homère cette confiance n'est que justice. Homère, on n'en saurait douter, a vu des combats, et il les a décrits tels qu'il les a vus. Un ami de M. Pétrequin, un savant illustre, enlevé il y a quelques mois au collége de France, M. le docteur Daremberg, a montré que les blessures et les opérations chirurgicales décrites par Homère sont d'une exactitude irréprochable, même aux yeux de la médecine moderne. Mais ce qui est vrai pour Homère ne l'est point pour Virgile, encore moins pour Stace, pour Lucain, pour Silius. Italicus, vrais hommes de lettres, qui ont écrit dans leur cabinet, qui n'ont vu les combats, comme les tempêtes, que dans les livres de leurs devanciers, dont ils imitaient, de confiance, les descriptions, en cherchant à les rajeunir par des exagérations, et quelquefois par des inventions bizarres. Lucain, par exemple, décrit un guerrier atteint d'une flèche qui s'est implantée dans l'orbite gauche et lui a transpercé l'œil. Il est déjà couvert d'autres blessures. N'importe; rompant lui-même tous les muscles qui attachent le globe sanglant, il arrache sans émotion (*intrepidus*) la flèche et l'œil qu'elle tient suspendu; il les foule aux pieds l'une et l'autre :

> Ille moras ferri, nervorum et vincula rumpit,
> Affixam vellens oculo pendente sagittam
> Intrepidus, telumque suo cum lumine calcat. (VI. 214.)

M. Pétrequin qui se moque justement de ce ridicule et impossible héroïsme, n'a-t-il pas été quelquefois un peu indulgent pour des descriptions moins absurdes sans doute, mais non moins fantaisistes?

Qu'il permette encore à un professeur de littérature ancienne de discuter le sens qu'il attribue à un vers d'Horace. C'est le fameux vers de l'*Art poétique* (361) *Ut pictura poesis erit.* M. Pétrequin l'entend (comme beaucoup d'autres, du reste) en ce sens, que la poésie peint par les mots comme la peinture par les

Digitized by Google

couleurs ; qu'elle nous donne, comme la peinture, une représentation exacte des réalités. Cette idée est juste en elle-même. Mais si l'on se reporte au texte d'Horace, on verra qu'il dit tout autre chose. Le voilà avec la vraie ponctuation :

> Ut pictura poesis : erit quæ, si propius stes,
> Te capiat magis ; et quædam, si longius abstes ;
> Hæc amat obscurum, volet hæc sub luce videri.

C'est-à-dire qu'il en est des poésies comme des tableaux, dont quelques-uns veulent être vus de loin, les autres examinés de près, et, comme on dit, à la loupe. Par exemple, les grandes pièces de la *Légende des siècles*, de M. Victor Hugo, sont comme des décorations de théâtre. Ne les examinez pas de trop près, vous y verriez trop de fautes de dessin ou de couleur ; à distance elles sont d'un grand effet. Au contraire, les petites pièces de M. Sully-Prudhomme, comme le *Vase brisé*, supportent et réclament l'examen le plus minutieux. C'est de la peinture à la Meissonnier.

Ce qui ressort de cette solide et curieuse étude, c'est combien l'antiquité était loin de nous pour le respect de la vie humaine, pour la sollicitude à l'égard de ceux qui souffrent, pour ce sentiment si profondément enraciné dans nos cœurs depuis le christianisme, que le soldat blessé n'est plus un ennemi, qu'il n'est plus qu'un frère. Les poètes anciens nous montrent partout les prisonniers et les blessés massacrés sans pitié par l'ennemi vainqueur. Ceux même de l'armée qui triomphe ne sont pas mieux traités, heureux quand on les achève par compassion en leur épargnant une longue agonie sur le sillon où ils sont tombés. « Nulle part, dit M. Pétrequin, on ne reconnaît une inspiration de ce sentiment généreux, de cette noble vertu dont le christianisme est venu doter l'humanité ; je veux parler de la charité dont le Christ, dans la parabole du Samaritain, a présenté le type à la fois plein de simplicité et de grandeur. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est de cette parole auguste que procèdent les grands dévoûments et les véritables progrès accomplis en fait de philanthropie. C'est pourquoi l'antiquité n'avait rien à comparer avec nos ambulances modernes. Quoique nous soyons encore

Digitized by Google

fort loin de la perfection relative à laquelle il est permis d'aspirer, cependant il a fallu bien des siècles pour arriver au point où nous sommes : tant le bien est lent à produire ses fruits dans le monde ! »

Nous n'ajouterons rien à cette éloquente conclusion. Souhaitons seulement que la religion divine, d'où émanent ces nobles sentiments, ne s'affaiblisse jamais dans les cœurs. Il y a malheureusement des gens qui la haïssent, qui la calomnient, qui cherchent à la chasser de nos sociétés modernes dont elle est l'âme et la vie. Ils se croient ou du moins ils se proclament le progrès. Le travail de M. Pétrequin vient à propos pour montrer, sur un point particulier, que l'application de leurs doctrines, si jamais elles venaient à triompher, serait le retour à la barbarie.

H. HIGNARD.

OBITUAIRE DE SAINT-THOMAS EN FOREZ, SUIVI DE L'HISTOIRE DE CE PRIEURÉ, par L.-Pierre GRAS, secrétaire de la Diana.

L'auteur de l'*Obituaire* est déjà connu dans notre contrée par plusieurs publications qui ont pris place dans toutes les bibliothèques foréziennes. Il appartient à cette école nouvelle de savants qui s'applique à rétablir l'histoire de notre province, en remontant aux sources authentiques, et en dédaignant les fantaisies de la pure imagination. La *Revue forézienne* qui, nous l'espérons, reprendra bientôt, en renaissant, le rang qu'elle avait conquis dans la presse provinciale, a publié, sous la direction de notre compatriote, de nombreuses pièces qui toutes intéressent, à un haut degré, notre pays. *L'Obituaire de Saint-Thomas* y aurait certainement pris place. La disparition de la *Revue* nous a valu une publication séparée et peut-être aussi les développements qu'ont pris, sous la plume de l'auteur, les études accessoires de la publication principale. Au lieu d'un texte savamment restitué et de notes généalogiques, nous avons une étude complète qui, en dehors du vieux nécrologe, contient des détails remplis de

Digitized by Google

charme sur la commune de Saint-Thomas, sur le prieuré de ce nom et son histoire depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle, C'est-à-dire pendant cinq cents ans.

On sait ce que c'est qu'un *obituaire*. C'était une sorte de calendrier où l'on inscrivait la date de la mort des personnages plus ou moins marquants des monastères et des églises paroissiales. Cette espèce de registre était tenu comme un mémorandum des décès survenus et de la date de ces décès. Elle servait principalement à rappeler les messes, offices et prières dans la paroisse où la chapelle à titre de fondations pieuses et d'aniversaires.

L'*Obituaire* de Saint-Thomas en Forez a été recueilli et copié pour la première fois par La Mure, comme annexe d'une *Histoire de l'insigne parcelle de la vraie Croix dans le dévot couvent des religieuses de Saint-Thomas en Forez*, histoire que le bon et savant auteur se proposait d'écrire et dont le manuscrit n'a pas été retrouvé, si toutefois il a jamais existé autrement qu'en projet ; M. L. P. Gras doute même qu'il ait jamais été écrit.

Nous inclinons à croire que la précision des indications contenues dans le seul titre est une preuve concluante de l'existence du manuscrit lui-même et pouvons supposer, sans invraisemblance, que cet opuscule a été simplement perdu.

Le livre de notre compatriote contient d'abord une courte notice sur le bourg et la commune de Saint-Thomas, ainsi que sur le château de la Garde qui en dépendait.

Le bourg de Saint-Thomas est situé sur une colline peu élevée, entre la butte volcanique de Saint-Romain-le-Puy qui domine la plaine et la butte de Montsupt qui s'élève plus à l'ouest, au pied des montagnes du Soir, et paraît avoir la même origine comme elle a la même conformation.

Le château de La Garde, bâti sur l'emplacement d'une ancienne maison forte, a appartenu longtemps à une famille de ce nom. Depuis le commencement du XIVe siècle, il a passé à la famille Du Vernet qui l'a possédé jusqu'en 1641, puis aux De Fay de La Tour-Maubourg, issus du Dauphiné et sans doute parents par alliance des Du Vernet. C'est par suite de cette acquisition que cette branche de la famille des De Fay vint s'établir à La Garde.

Digitized by Google

Les registres paroissiaux, conservés en la mairie de Saint-Thomas, mentionnent la naissance, dans cet obscur village, de Jean-Hector de Fay de Latour-Maubourg, devenu en 1757, maréchal de France. L'acte de naissance est rapporté par M. Gras avec les incorrections et l'orthographe fautive du curé illétré qui l'a rédigé. Mais au moment où l'enfant, né à La Garde, atteignait ses hautes destinées, sa famille n'était déjà plus en possession de cette demeure seigneuriale. Le fief avait été vendu à Jean Estival, ex-consul de Lyon, et quelques années après, il était acquis par Etienne-Marie Javelle, président en l'élection de Montbrison, et passa, par la voie de l'hérédité, à son fils, lieutenant criminel à Montbrison, qui en fit hommage, en 1782, à la veille de l'effondrement complet des priviléges féodaux. La Garde, devenue une propriété privée, et laissée par le dernier possesseur à sa femme, née Jourjon et originaire de Saint-Etienne, est encore de nos jours le patrimoine de cette dernière famille, jusqu'à ce que l'inconstance des choses humaines l'ait fait passer en d'autres mains.

Après une courte notice sur Saint-Thomas et sur La Garde, l'auteur reproduit l'*Obituaire*. Voici le titre donné par La Mure à ce document :

OBITUAIRE DE SAINT-THOMAS
OU
EXTRAIT DES PRINCIPALES CURIOSITÉS
QUI SONT DANS LE TRÈS-CURIEUX KALENDRIER
ET OBITUAIRE
DU PRIEURÉ DE RELIGIEUSES DE SAINT-THOMAS
EN FOREZ.

On pourrait croire que ce document donne le tableau chronologique des décès survenus parmi les personnages qui y sont relatés, mais n'oublions pas qu'il s'agit tout simplement d'un calendrier annuel commençant en janvier, finissant en décembre et destiné à rappeler les services pieux, les offices mortuaires et les prières dues aux bienfaiteurs. L'obituaire renferme bien les quantièmes et les services. Il omet le millésime, de telle sorte

Digitized by Google

que, comme le fait remarquer notre commentateur, le jour du décès peut s'appliquer à telle année ou à telle autre, à tel siècle ou à un siècle suivant. Le pieux rédacteur de l'obituaire tenait à savoir qu'à telle kalende, à telle date il avait une messe, un office, une prière, et, cette énonciation faite, il s'inquiétait peu des informations chronologiques et généalogiques, que devaient plus tard y chercher les curieux. Il résulte, de ces omissions volontaires, une confusion qui impose aux chroniqueurs et aux historiens une tâche ardue.

Pour rétablir un certain ordre dans ces souvenirs, muets en apparence, il faut une connaissance profonde de l'histoire générale du pays, profiter des informations que fournissent les cartulaires, les archives, rapprocher les témoignages qu'ils donnent de ceux de ces témoins trop discrets. Telle est la tâche remplie par L. Pierre Gras. Chaque mois du calendrier est suivi de notes explicatives qui suppléent au mutisme du texte et viennent porter la lumière dans ces ombres, qui font connaître l'identité, la filiation des personnes, nommées souvent, seulement par leur nom de baptême. Grâce à ce patient labeur qui aboutit parfois à des indications sommaires, après de longues et pénibles recherches, l'*obituaire* cesse d'être une lettre morte et aride et fournit de précieux renseignements pour l'histoire générale.

Les études du jeune savant forézien ne se sont pas bornées à ces indications. A la suite de l'obituaire, il a pu consacrer tout un chapitre aux principaux bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Thomas, presque tous rappelés dans ce document, et, au premier rang desquels se placent les comtes et comtesses de Forez, depuis Guy Ier du nom jusqu'à Guy VI, en y comprenant Hermengarde de Sully, seconde femme de Guy IV.

Viennent ensuite les archevêques et évêques, les abbés, les prieurs, au nombre desquels se distinguent les prieurs de Saint-Romain-le-Puy, patrons directs du monastère de Saint-Thomas, enfin les prieures, de cette illustre maison. La seule nomenclature, par ordre de date, de ces diverses abbesses, a dû certainement coûter à l'auteur plus d'une veille. Elle occupe à peine une page et demie dans le résumé de son travail.

Digitized by Google

Nous voilà arrivé à la partie la plus intéressante de l'ouvrage, pour le commun de nos lecteurs du moins : il s'agit de l'histoire du prieuré depuis le XIIIe siècle, date de sa fondation, jusqu'au XVIIIe, époque de sa fin. C'est en l'année 1206 que le comte Guy II, de Forez, d'accord avec son fils Reynaud, archevêque de Lyon, fonda le monastère dans la riante contrée où il devait subsister, cinq siècles durant, avec des fortunes diverses. Depuis l'origine de cette maison religieuse, où devaient se succéder tant de filles nobles des premières familles de nos pays, fut l'objet de la constante sollicitude de nos seigneurs. Nous les voyons à l'exemple de Guy II, qui lui avait donné six sétérées de terre, un bois sur le bord de la rivière et un pré acquis de Guy de Marchiaut, doter à l'envie le monastère. Guy IV lui concède une rente annuelle de cinquante-deux quartes de sel, à percevoir, une chaque semaine, sur la leyde du marché de Montbrison. Cet exemple des comtes était suivi par divers personnages importants, notamment par Bertrand et Jarenton d'Ecotay.

Bertrand, partant pour la croisade contre les Albigeois, fit l'abandon de la moitié de la dîme ecclésiastique qu'il retenait, dit-il, *au péril de son âme*, (c'est-à-dire indûment et au préjudice des légitimes bénéficiaires). Son frère en fit autant. L'auteur a soin de donner les textes les plus importants de ces donations.

Grâce aux largesses des comtes, de plusieurs de leurs grands vassaux et de dames nobles et pieuses, le monastère pouvait devenir bientôt un prieuré et recevoir dix-neuf religieuses dont sept sœurs converses. On l'appela dès lors Saint-Thomas-les-Nonnains. Il ne cessa de prospérer depuis cette époque comme l'atteste le Terrier que possède la bibliothèque de la ville de Saint-Etienne. La première reconnaissance contenue dans ce recueil est du 17 mai 1466 ; la deuxième date de 1483.

Le prieuré a vu passer ainsi, dans ses cloîtres, pendant l'espace de plusieurs siècles, des nonnains sans nombre, appartenant à toutes les familles riches ou titrées de la province et des pays voisins, jusqu'au jour où il dvait subir le sort de tout ce qui existe en ce monde passager. Brûlé au XVe siècle, par quelques bandes de malandrins sans doute, il fut rebâti, grâce aux libéra-

Digitized by Google

lités de la famille de Jacques de Bouthéon, dont la sœur Isabelle fut prieure de Saint-Thomas pendant quatorze ans.

Plusieurs parentes du célèbre amiral paraissent, d'ailleurs, avoir habité le prieuré de Saint-Thomas, ce qui a inspiré à M. Broutin l'observation suivante dans son *Histoire de la ville de Feurs* : « Ainsi une petite fille de l'amiral de Coligny priait « humblement dans un des cloîtres du Forez que son père, à la « tête des protestants, avait pillé et saccagé en 1580. »

Le rapprochement est au moins singulier. Mais ce n'est pas une circonstance pareille qui a jeté le plus grand lustre sur le prieuré. L'abbaye de Saint-Thomas devait son renom, depuis longtemps, à la donation qui lui avait été faite par un enfant de la province, Guy de Pressieu, simple prêtre qui, parti en Orient, pour je ne sais quelle croisade, rapporta de son pèlerinage une parcelle de la vraie Croix, dont il fit hommage, en 1251, au couvent, et qui resta sous la sauvegarde des religieuses jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, date de sa suppression.

M. L. P. Gras rapporte, d'après les documents authentiques, la lettre d'envoi de la précieuse relique, lettre écrite en langue d'oïl. Il donne, en outre, la description du reliquaire. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire ces documents intéressants et sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage qui les contient. Il en est de même pour la description fidèle et le plan du couvent aujourd'hui disparu et dont il reste heureusement de nombreux vestiges. Les lecteurs curieux de notre histoire y trouveront en outre les détails circonstanciés de la dispersion des dernières religieuses et du partage de la précieuse relique. Pour nous, il nous reste à remercier M. L. P. Gras de sa publication nouvelle et à souhaiter qu'il veuille bien continuer son œuvre d'exploration, satisfait si nous avons pu donner une faible idée de son travail de bénédictin.

(*Mémorial de la Loire.*) Pierre DELISLE.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES A FOURVIÈRE.

Nous empruntons au *Courrier de Lyon*, cette étude archéologique faite sur le chantier de la nouvelle église de Fourvière :

« Les gelées ont fait suspendre les travaux de maçonnerie, arrasés du côté de l'abside, au-dessus du niveau des fondations. Mais l'activité de cette grande et belle entreprise s'est reportée sur les fouilles des autres parties de l'édifice, qui avaient été laissées en retard, telles que la nef et la façade, dont les fondations sont maintenant creusées presque partout à la profondeur voulue. Le sol de la crypte est aussi à peu près nivelé à la hauteur qu'il doit avoir.

« Cet immense remaniement de terrain sur le plateau, qui portait autrefois le Forum de Trajan, n'a peut-être pas donné tout ce qu'en attendait l'archéologie, mais il a produit cependant de nombreuses et intéressantes découvertes. Nous en avons déjà signalé quelques-unes ; voici les plus récentes :

« On a encore déterré une quarantaine d'énormes blocs de pierre de taille blanche de Seyssel, portant les traces des crampons de fer qui les reliaient ensemble, mais sans autres inscriptions que quelques sigles ou lettres de maître ouvrier. A côté de ces simples pierres, on a aussi trouvé une douzaine de blocs de marbre de Carrare ou de Paros, taillés en corniches, cimaises ou architraves assez sobres d'ornementation.

« Les plus riches moulures de perles d'oves et de feuillettes d'architrave composite se remarquent sur un gros bloc de pierre blanche.

« Le plus beau morceau de marbre blanc qu'on ait déterré est jusqu'à présent une superbe base de colonne ionique, de près d'un mètre de diamètre et très-finement profilée, qui donne une haute idée de l'édifice dont elle faisait partie.

« Presque toute la partie des citernes romaines qui s'étendaient sur l'emplacement de la future basilique, a été détruite à grand renfort de mines, malgré l'excessive dureté de cette construction en beton plus solide que le granit. La façade est assise précisément sur le fond de ces bassins qui est presque de niveau avec l'aire de la crypte.

« En faisant partir deux coups de mine pour élargir les fondations de la tour gauche de cette façade, les ouvriers ont découvert, parmi

Digitized by Google

les morceaux de débris, de cendres et de ruines qui remblayaient la citerne romaine depuis une douzaine de siècles, un admirable fragment de chapiteau corinthien, en pierre blanche, présentant une des volutes d'angle, avec deux feuilles d'acanthe du meilleur style est d'une parfaite conservation.

« Nous ne dirons rien des innombrables morceaux plus petits, de poteries moulées, de marbres sculptés, de petits bronzes, de grosses briques et de conduites d'eaux que l'on remue à pellée, comme si ces ruines du Forum de Trajan avaient été pilées à plaisir. Mais nous devons citer encore la découverte faite ces jours-ci dans les fouilles d'une des tours du transept de gauche, d'une grande griffe d'aigle en bronze, brisée au milieu de la jambe.

« Quelque intéressantes que puissent être ces diverses trouvailles, elles sont, en somme, infiniment moins curieuses à observer que le sol même des fouilles.

« Il semble avoir été bouleversé par les plus effroyables et les plus bizarres convulsions volcaniques, à voir ses massifs monstrueux de maçonnerie antique mis à nu, ses piliers, ses gros blocs de pierre amoncelés en désordre, ses couches multiples de cendres, de charbon, de poteries et de déblais, qui sont aussi tourmentées que si elles avaient subi une douzaine de soulèvements géologiques.

« Ce n'est que du côté des citernes, qui paraissent n'avoir jamais éprouvé de vicissitudes, depuis leur construction primitive par le triumvir Marc-Antoine. que l'on retrouve le sol naturel d'alluvion argileuse mêlée de cailloux. Partout ailleurs, ce large plateau montre les traces de deux mille ans d'effroyables dévastations, aussi clairement que les couches des montagnes indiquent les révolutions de la terre.

« Cela fait rudement rêver, car nous ne sommes pas au bout. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

LE BARON RENÉ DE VAUXONNE

Le 25 mars dernier, la commune de Vaux (Rhône), accompagnait à sa dernière demeure, un homme de bien, son ancien maire, M. le baron de Vauxonne. Aucun nom ne doit, mieux que le sien, trouver sa place dans la *Revue du Lyonnais,* car il appartient surtout à nos anciens souvenirs municipaux. Fils d'un ancien maire de Lyon, qui répara ses ruines après la Terreur, M. le baron de Vauxonne avait continué les traditions de sa famille. Aucune question locale ne l'avait trouvé étranger à sa solution, et il a consacré une grande partie de sa longue existence à l'administration des communes de Vaux et de Gleizé qui l'avaient successivement choisi pour maire.

La haute faveur acquise au nom respecté de son père l'avait fait admettre, bien jeune encore, en qualité de page, dans la maison impériale.

Après de fortes études, il entra dans les rangs de la magistrature et remplit les fonctions du ministère public dans le ressort de la Cour de Lyon. Sa santé, en l'éloignant du parquet, le laissa tout entier à son goût pour la carrière administrative, où il a rendu d'importants services. Il a été longtemps président du conseil d'arrondissement de Villefranche, et reçut, en 1860, la croix de la Légion d'honneur. Les revers de la France ébranlèrent sa santé et remplirent de douleur patriotique ses dernières années. L'un de ses fils, tombé glorieu-

Digitized by Google

sement sur le champ de bataille de Gravelotte, l'autre enfermé dans Belfort, avec nos jeunes mobiles jusqu'à la conclusion de la paix, continuaient noblement les traditions d'une maison lyonnaise, dévouée depuis le XVIIe siècle au service de son pays. Son nom est écrit trop souvent dans notre histoire locale, pour qu'il nous fût possible de le passer sous silence devant le nouveau deuil qui vient l'affliger.

Sur sa tombe, l'un de MM. les maires du canton de Villefranche a prononcé, au nom de ses collègues, le discours suivant, où se trouvent retracés les travaux administratifs de M. le baron de Vauxonne :

Messieurs,

Comme ancien collègue de M. le baron de Vauxonne, dont nous regrettons tous si vivement la perte, je viens en mon nom personnel, et, je crois pouvoir ajouter, au nom des maires du canton de Villefranche qui ont eu l'honneur de le connaître pendant les longues années qu'il a administré les communes de Gleizé et de Vaux, lui dire un dernier adieu.

Ma voix serait trop impuissante pour retracer la vie de M. le baron de Vauxonne qui fut toute remplie de bons et salutaires exemples.

Qu'il me suffise de dire qu'il employa son temps et sa fortune à doter les communes de Gleizé et de Vaux, de bonnes voies de communication, d'établissements d'utilité publique et de bienfaisance qui passeront à la postérité et seront là pour attester sa passion pour le bien public.

Là ne se bornait pas sa sollicitude, elle s'étendait sur tous ceux qui allaient auprès de lui pour lui demander aide et protection.

M. le baron de Vauxonne laisse pour tous ses anciens administrés le souvenir impérissable de sa bonne et vigilante administration, et pour les administrateurs un modèle à suivre.

Digitized by Google

Si les quelques paroles d'adieux que je viens de prononcer sur la tombe de M. le baron de Vauxonne peuvent être de quelque adoucissement auprès de sa famille, qu'elle reçoive ici publiquement les condoléances de toute cette population qui est venue accompagner son bienfaiteur.

Au revoir, M. le baron de Vauxonne, goûtez dans le repos éternel, les délices réservées aux âmes qui ont passé sur cette terre en faisant le bien.

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIE

DES NOMS DE LIEUX DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

—

Il y a plus de huit siècles, qu'un certain seigneur de Varenne, en querelle avec l'abbé de Savigny, construisit un petit château-fort, sur une montagne de la commune actuelle de *Saint-Romain-de-Popey* (Saint-Romain de la montagne).

Cette construction, faite sur le territoire de l'abbaye de Savigny, occasionna une guerre locale où le sire de Beaujeu et l'archevêque de Lyon prirent part. La montagne sur laquelle le petit fort fut construit, démoli, réédifié et rasé de nouveau, prit le nom de *Mont blocus* (mont du fortin), aujourd'hui *Montbloy*. Cette forme *blocus* est la traduction latine du germain *bloc-hauss* (fortin), qui est redevenu en usage dans le langage militaire, surtout depuis nos guerres d'Afrique. Comme vous le voyez, les vieux mots ressuscitent comme les vieilles modes et pour beaucoup de choses l'humanité semble tourner dans le même cercle.

Si les eaux, sous diverses formes, ont dénommé un grand nombre de localités, les montagnes, les monts, les vallées, les balmes, les côtes, les molards, les combes, les creux, les gorges, les ravins, etc., etc., ont aussi apporté à la topographie départementale un grand nombre d'appellations.

Le *Mons* latin, a donné *Mont*, le *Mont*, et uni à d'autres mots *Mont-Alant* (Sainte-Catherine) *monte lentement; Montaplan* (Valsonne), *monte doucement. Montat, Montey. Montey* (Cublize, Grandris); *Mont-briant* (Glaizé); *Moncet* (Tarare); *Mont-chanin* (mont-chien) à Quincié, Beaujeau, Montrotier.

On dit encore aujourd'hui *il fait un temps de chien*. Nous avions à Lyon la rue *Bourchanin* (Burgus caninus), *chanin* en patois lyonnais signifiait *vilain, laid, froid, désagréable*. Nous avons *Mont-Chatel* (Bagnols), *mont du petit château*; *Mont-Cher-*

Digitized by Google

vet (Amplepuis, les Sauvages); *Mont de la Chèvre* ou *du Chevrier*; *Monteiller*, *Montelier*, *Monteillet* signifient *petit mont Mont du Tilleul*; *Mont-Muy* (Collonges, Cogny, Marcilly, Cuires); *Mont-Sec*, *Mont-Ferrat* (mont ferré); *Mont-Fera* (mont de la bête sauvage); *Mont-Fort*, *Mont-Bel*, *Beaumont*, *Montragier* (mont défriché); *Chaumont* (mont chauve, stérile, nu); *Armont* (ardu mont); *Ermont* (inculte mont); *Gramont* (grand mont); *Montfriol* (mont froid); *Montmelas*, commune du canton de Villefranche; *Mont de Melara* (mons melardi), ce Melard était sans doute un Burgonde ou Frank, comme les Bernard, Girard, Bouchard, Richard, Allard, du moyen-âge. Quant à l'étymologie *Mont Noir* (mons melas) de composition hybride latine et grecque, elle peut être vraie et indiquer la nature boisée du lieu actuel de Montmelas alors couvert de pins; *Montroman*, commune du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset, en latin *Mons romanus*, indique le séjour des Romains d'une manière plus spéciale; en effet, on voit encore les restes des aqueducs qui servaient à conduire à Lugdunum les eaux de l'Oréjol qui ne tarit jamais. *Montrotier*, commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, se nommait primitivement *Saint-Martin-des-Dangers*. Au XIe siècle, les abbés de Savigny y firent construire un château de garde, puis un prieuré, celui-ci s'appela *Prieuré du Château* (Prioratus castelli). Le château, vu sa position, fut nommé *Castrum Montis-Rotrerii* (château du mont du Rotier). Le Rotier est un cours d'eau qui est entré dans la formation du nom *Mont-Rotier* aujourd'hui *Montrotier* (prononcez Mon-Trotier, comme *Mont-Trichard* pour *Mont-Richard*, *Mon-Triboud* pour *Mon-Riboud*, *Mon-Trond* pour *Mont-Rond*.

Le mot *montagne* a formé *Montagny*. *Montagneux* (lieu de la montagne), le mot *côte*, si commun dans la nomenclature topographique sous les formes *la côte*, *les côtes*, *aux côtes*, *aux grandes côtes*, désignent encore d'une manière spéciale des vignobles de la commune d'Ampuis, nommés *Côtes rôties brunes*, *Côtes rôties blondes*, *côtes ferrées*, etc. La commune de *Saint-André-la-Côte* doit son nom à sa situation au sommet d'une montagne; on l'appelait jadis *Sanctus Andreas la Costa*. Nous avons encore

Digitized by Google

la côte Lorette (Saint-Genis-Laval), *côte du Gier* (Saint-Andéol), *côte vieille* (Saint-Martin-en-Haut), *côte rouge* (Saint-Symphorien), *côte du py* (côte de la montagne) et de Valsonne. Le *crêt*, du latin *crista* (crête, cime), dénomme plus de cinquante localités du département avec un nom propre à sa suite ou tout autre substantif; nous avons le *crêt bancillon* (Valsonne), *crêt David* (Veaux, Quincié, Marchampt), *crêt de la garde* (Saint-Apollinaire), *crêt berchu* (crêt ébréché), *crêt des fées*, *crêt des fayards* ou des *fayes*, *crêt du pin*, *du loup*, *crêt de la grôle* (crêt du corbeau), etc., etc.

Le mot latin *vallis* au singulier et *valles* au pluriel a donnné naissance aux *val*, *vals* et *vaux* qui désignent certaines localités du département comme *St-Genis-la-Val* (Saint-Genis-la-Vallée) chef-lieu de canton; *Valsonne* (vallée de la Saône); commune du canton de Tarare; les communes de *Vaux* (les vallées) canton de Villefranche; de *St-Laurent* de *Vaux* (St-Laurent-des-Vallées) canton de Vaugneray; *Vaux-en-Velin*, jadis simplement *Vaux*, du canton de Villeurbanne. La commune de *Vaugneray*, chef-lieu de canton, dérive du latin *Vallis nigra* déformé en *Vallis neyra*, *Valneray*, enfin *Vaugneray* (la vallée noire), en considération de sa nature boisée dont il reste encore de nobles débris en chênes et châtaigniers

De *Val* dérivent encore *Malval* (mauvaise vallée tortueuse) *Vallières* (terres de la vallée) *Valessard* (vallée défrichée, etc.)

G. Debombourg.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Un jour, un homme a dit : La force prime le droit.

Eh bien ! nous déclarons à notre tour que, ce mois-ci, la politique a primé l'étude, la science et les arts, et que l'intelligence a été complètement éclipsée par les préoccupations administratives. On ne peut parler plus prudemment de questions qui nous sont interdites.

La mairie centrale a été remplacée par six mairies et le préfet a pris seul les rênes du gouvernement.

Lyon sera régi désormais à l'instar de Paris. Du reste, pas la moindre agitation dans la rue.

Dans une de ses dernières séances, celle du 28 mars, le Conseil municipal a voté l'acquisition de la collection d'histoire naturelle de M Guyrand, de Saint-Claude, complément précieux pour notre musée qui prend dès lors une importance hors ligne. Déjà, le 18, il avait donné autorisation au maire d'acquérir divers objets d'art pour les musées de Lyon, notamment une collection de portraits photographiques des artistes lyonnais, commençant à Philibert Delorme et continuant jusqu'à nos jours ; une statue en bronze exécutée par M. Delhomme et ayant obtenu une médaille d'or à l'exposition, enfin une vue du Mont-Blanc, peint par M. Sortet ;

Puis une autre autorisation d'acquérir pour les archives de la ville, au prix de 1,174 f. 95 c. des dessins et de lavis d'une exécution habile et appréciée, représentant des vues de Lyon à une époque ancienne et provenant de la vente Alexis. Cette dernière acquisition avait été faite à l'instigation de la Commission des bibliothèques et des archives. On remarquait parmi ces œuvres d'art le projet des bas reliefs dessinés par Epinat pour les façades de Bellecour.

Enfin l'approbation d'un excédant de dépenses pour les travaux de réparation exécutés au Palais-des-Arts, salle du Musée.

Ne sortons pas de la politique sans annoncer que nous avons perdu deux députés par la démission de M. de Laprade et la mort de M. Morel ; que la nouvelle administration municipale a été installée le 14 avril, et que le 15 M. Cantonnet a quitté la préfecture du Rhône administrée désormais par M. Brunel, secrétaire général ; M. Deloncle reste chargé des services municipaux.

Digitized by Google

— M. Gobin, ingénieur des ponts-et-chaussées, connu sous les meilleurs rapports dans notre ville, a été nommé ingénieur en chef de la voirie.

— M. Mulsant, le savant entomologiste, a reçu la nomination enviée de membre correspondant de l'Institut.

— M. l'abbé de Saint-Pulgent, d'une famille aimée et vénérée de nos pays, a été nommé curé de Saint-Irénée où il continuera les traditions de vertus et en même temps d'amour de la science et de l'art qui distinguaient son prédécesseur, M. Boué, de regrettable mémoire. Nous félicitons la ville de cette précieuse acquisition.

— La date officielle de la réouverture de notre Exposition est fixée au 31 mai. Les bâtiments étant en parfait état, les installations seront promptes et faciles.

— M. Danguin, le directeur actuel de nos théâtres, a obtenu la direction de Lille, dans des conditions meilleures que celles qu'il avait à Lyon.

Le nouveau directeur, M. Brocard, a engagé, dit-on, M. Joseph Luigini comme chef d'orchestre, MM. Luigini fils et Lapret comme violons solos.

Des artistes éminents auraient traité pour la campagne qui va s'ouvrir. Une troupe italienne nous aiderait à passer l'été.

— On organise une Société de tir, dont les bâtiments seraient construits le long du Rhône, au-dessus du pont du chemin de fer de Genève et parallèlement au Grand-Camp.

— M. de Laprade a reçu ces jours derniers de S. M. l'empereur du Brésil les insignes de commandeur de l'ordre de la Rose du Brésil.

— Le tirage au sort de la Société des Amis des Arts, et la distribution des récompenses ont eu lieu le 22 avril.

— L'Église de Lyon a perdu M. l'abbé Vincent, curé de Saint-Pierre de Vaise, chanoine d'honneur de la Primatiale, décédé le 8 avril au milieu de regrets universels. Prêtre excellent, lyonnais dévoué, il fit partie de la Commission envoyée à Rome pour plaider la cause de la liturgie lyonnaise. Malheureusement sa voix ne fut pas entendue. Sa parole et sa plume étaient toujours au service de notre chère cité. Né à Givors, le 20 février 1801, curé d'Irigny en 1835 et de Vaise en 1843, sa vie s'écoula en faisant le bien. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1865. Les trois vicaires-généraux, MM. Pagnon, Gouthe-Soulard et Thibaudier, lui ont rendu les derniers devoirs.

— Puis M. l'abé Faivre, l'aumônier si populaire de l'armée de Lyon, dont la charité et le zèle avaient fait un type du prêtre-apôtre, est décédé à Ameyzieux, près Artemarre, le 13 avril, après une maladie dont le germe avait été pris dans notre malheureuse campagne du Jura.

Digitized by Google

— M. Pierre Frédéric Dorian, député de la Loire, ancien ministre des travaux publics, est mort à Paris le 14 avril. Il était né le 24 janvier 1814, à Montbéliard, Doubs.

— Enfin les arts ont à regretter M. Guillaume Bonnet, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Lyon, décédé le samedi 26 avril, dans son domicile, rue du Plat, 4, dans toute la force de son âge et de son talent. Le docteur Gérard a publié sur sa tombe un discours qui est une biographie complète. Nous la reproduirons dans notre prochain numéro.

— La vente des bibliothèques et des œuvres d'art se continue à Lyon avec un entrain qu'on ne nous connaissait pas. Dans notre première livraison, nous parlerons des livres qui ont paru ce printemps et à la tête desquels nous devons mettre la *Topographie historique de l'Ain*, par M. Guigue, grand et précieux ouvrage, le plus important sur nos provinces depuis Guichenon.

Ce volume, dictionnaire des communes, hameaux, paroisses, prieurés, châteaux, montagnes, rivières de la Bresse et du Bugey, s'ouvre par une histoire claire et concise de la province depuis les époques préhistoriques jusqu'au temps actuel. A la fermeté du style, à la précision des détails, on reconnait l'historien sérieux qui ne marche que pièces en mains.

Dans un tout autre genre, la bibliographie lyonnaise s'est enrichie d'une *Etude générale des maladies régnantes observées à Lyon de* 1864 *à* 1873, par le docteur Fonteret. Inutile d'appuyer sur l'importance de pareils travaux ; ce volume de 500 pages nous tient, jour par jour, au courant de la santé de la ville. C'est la première fois qu'une étude aussi longue et aussi régulière a été faite. C'est un exemple pour les autres villes ; le succès doit encourager l'auteur à continuer.

A. V.

— Rectification. — La notice sur la chapelle de Saint-Epipoy, insérée dans la *Revue* du mois de mars dernier, contient, page 196, une erreur de calcul : Agnès de Rochier, qui se fit recluse le 5 octobre 1403, à dix-huit ans, et qui mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-huit, ne succomba pas en 1501, mais en 1483, et par conséquent cela prouve que les recluseries existaient seulement encore à la fin du xve siècle, et non pas au commencement du xvie.

P. S.-O.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

FORTUNÉ LAYRAUD

PEINTRE DAUPHINOIS ET GRAND PRIX DE ROME

Touristes, qui passez dans ce pays sauvage (1),
Regardez longuement l'agreste paysage,
Puis, venez contempler un spectacle nouveau ;
En respirant le thym, en cueillant la bruyère,
Mettez-vous sur ce bloc décoré par le lierre,
Caressez en passant le sémillant troupeau.

Ah ! ce pays possède une gloire inconnue,
Sous une chrysalide enfantine, ingénue,
Un front prédestiné, marqué du sceau divin ;
Cela peut se trouver au fond d'une chaumière,
Sur le bord d'un taillis recevant la lumière
Et la douce chaleur du souriant matin.

Le rossignol joyeux semble vous faire escorte,
Il chante avec transport, de sa voix la plus forte,
Et la fauvette dit ses secrets en plein air ;
C'est qu'ils ont admiré plus d'une fois, peut-être,
Le troupeau bondissant près de son petit maître,
C'est qu'ils ont entendu la clochette au son clair.

Avez-vous vu le jeune pâtre
Dessiner dans le fier vallon,
Sans jamais se laisser abattre
Par le soleil ou l'aquilon ?

Brave ! petit bonhomme artiste,
Le Dauphiné doit te bénir !

(1) La Roche-sur-Buis (Drôme).

Digitized by Google

Va, sous ton air rêveur et triste,
Moi, je vois poindre l'avenir !

Giotto fut pastoureau de même,
Aimant l'art avec passion,
Noble enfant, comme ton cœur l'aime,
Dans sa sainte adoration !

Sais-tu que l'horizon splendide
Est plus éblouissant à voir
Qu'un palais, pour ton œil avide
Des beautés du jour et du soir ?

Ton sceptre naïf, ta houlette
Se trouve unie à ton crayon ;
Travaille, de ta main brunette,
Pendant que chante le grillon.

Travaille, car Dieu te regarde,
Le Dieu qui sourit aux enfants !
Oui, le Roi des bergers te garde
Du haut de ses cieux triomphants !

Reproduis, sur la pierre dure,
Tes moutons, les prés, le rocher,
Fais le portrait de la Nature,
Pour lui plaire et pour la toucher.

A genoux !.. ta première amante,
C'est *Elle*, ô gars, tu le sais bien,
Ah ! c'est la Nature charmante,
Et l'art sera votre lien !

Lorsqu'arrive l'heure du somme,
Quand tout repose autour de toi,
Rêve la gloire, petit homme,
Rêve, plein d'ardeur et de foi !

Rêve, Layraud ! vois-tu ton crayon qui se change
En un pinceau brillant, convoité par un ange,
Tant il sera viril, puissant, audacieux !...
Vois ton pays qui prend intérêt à ta cause,

Digitized by Google

Qui t'envoie à Paris !... merveilleux songe rose,
Ne lui semblez-vous pas venir tout droit des cieux ?

. . . . . .

C'est l'heure de la lutte, et combien il vous aime,
O sueurs d'où provient un triomphant baptême,
Labeurs intelligents, soucis de tous les jours !
Dauphinois ! c'est ainsi que la gloire se gagne,
Il faut de fiers travaux à qui veut pour compagne
La gloire ! cet aimant des plus nobles amours !

Mais voici le grand jour pour l'artiste et pour l'homme,
Son vrai talent lui vaut le premier prix de Rome,
Ville de Léon X, tu l'as donc couronné !
Ah ! nous applaudissons à cette récompense ;
Notre province en est dans la réjouissance :
Layraud, ce beau laurier revient au Dauphiné !

Adèle SOUCHIER.

FABLES DE LA FONTAINE MISES EN CHANSONS (1)

LA CIGALE ET LA FOURMI

Chante, Cigale bien-aimée,
Chante pendant les soirs d'été ;
Par une brise parfumée
Ton chant si doux m'est apporté.
Jadis Athènes t'a choisie
Comme un emblème gracieux,
Emblème de la poésie,
Ce langage digne des dieux !

Ainsi que toi, le jeune Homère
Charmait et les rois et les cours,
Mais l'abandon et la misère
Vinrent attrister ses vieux jours.
En voyant une porte heureuse
Il disait : « J'ai froid et j'ai faim ! »

(1) Paroles d'Aimé Vingtrinier, musique d'Henry Baudin, en vente chez Bourguignon.

Digitized by Google

Mais la Fourmi n'est pas prêteuse,
Et nul ne lui donnait du pain.

Chante, Cigale bien-aimée,
Élève ta voix vers les cieux ;
Par toi la campagne embaumée
Charme le cœur comme les yeux.
Si tu souffres de la froidure,
Si pour toi l'hiver est mortel,
Songe au maître de la nature
Qui fit le génie éternel.

LE CHÊNE ET LE ROSEAU

Le Chêne, un jour, dit au Roseau :
« Pour vous j'accuse la nature.
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête.
Quand mon front au Jura pareil
Brave les vents et le soleil,
Tout est pour vous choc et tempête. »

« — Merci, répondit le Roseau,
Mais le vent n'est pas redoutable.
Le choc le plus épouvantable
Me fait pencher le long de l'eau ;
Je plie et ne romps pas. Vos branches
Auraient plutôt besoin d'appui,
Car je vois venir aujourd'hui
La plus rude des avalanches. »

En effet, voici que du nord
Accourt la tempête en furie;
Le Roseau penche ; l'Arbre crie,
Lutte, mais cède sous l'effort ;
Et quand eut cessé le tonnerre,
L'un se redressa mollement,
L'autre, étendu comme un géant,
Pour jamais resta sur la terre.

Digitized by Google

ARCHEOLOGIE

RECHERCHES

SUR

LES QUATRE GRANDES VOIES ROMAINES

DE

LUGDUNUM (1)

PAR

M. A. D'AIGUEPERSE

ANNOTÉES PAR M. A. VACHEZ

Au moment où l'on va s'occuper dans toute la France de reconstituer la géographie de notre vieille Gaule, l'étude préliminaire à laquelle on doit d'abord se livrer, est celle qui nous fera connaître les anciennes voies romaines, tracées et exécutées par les conquérants avec cette haute in-

(1) Cette étude, écrite en 1858, pour la Commission de la topographie des Gaules, a été retrouvée récemment dans les papiers de M. d'Aigueperse. Bien que, depuis cette époque, il ait été fait de nouvelles recherches sur ce sujet si digne d'intérêt, nous avons cru utile de publier ce travail où nous retrouvons les qualités éminentes de l'auteur d'*Une visite à Gergovia* et des *Recherches sur l'emplacement de Lunna*. Personne ne s'est dégagé, plus que M. d'Aigueperse, de l'esprit de système et des illusions de l'antiquaire; personne n'a jeté une plus vive lumière sur les problèmes archéologiques qu'il traitait avec tant de netteté et de science. Aussi les notes que nous avons jointes à la publication de cette œuvre posthume n'ont-elles pour but que de confirmer les appréciations si justes de l'auteur et de signaler à la Commission de la Carte des Gaules de nouveaux points de repère pour le travail qu'elle poursuit avec tant de zèle.

A. Vachez.

Digitized by Google

telligence et ce caractère de grandeur qui distinguaient les œuvres du peuple roi. Sur nos 86 départements, celui où ce genre d'étude présente le plus d'intérêt, est incontestablement le département du Rhône, puisque c'est de là que partaient les quatre grandes voies romaines qui sillonnaient la Gaule.

C'est à Agrippa qu'on en fut redevable, Agrippa, à qui Auguste dut les victoires qui lui assurèrent l'Empire et qui se montra encore plus grand dans la paix que dans la guerre : il dota Rome d'une foule de monuments magnifiques, dont quelques-uns subsistent encore, notamment ses aqueducs et surtout le Panthéon, l'un des plus beaux et des mieux conservés des chefs-d'œuvre que la ville éternelle puisse montrer à l'antiquaire. Après avoir délivré la Gaule de l'invasion des hordes germaniques, ce grand homme s'occupa de la policer, et, pour lui faire aimer le joug que César lui avait imposé, il lui apporta la civilisation romaine. Il pensa que le meilleur moyen pour atteindre ce but était de favoriser les communications entre les différents peuples dont elle se composait, mais surtout avec Rome et l'Italie.

Strabon (Lib. IV, *in fine*) nous apprend qu'Agrippa choisit Lugdunum comme un centre d'où partaient quatre grandes voies romaines qui traversaient la Gaule dans différentes directions et jusqu'à ses extrémités.

La première se dirigeait vers la Saintonge et l'Aquitaine (*ad Santones et Aquitaniam*); la seconde vers les bords du Rhin (*ad Rhenum*); la troisième, vers l'Océan et les pays de Beauvais et d'Amiens (*ad Oceanum et Bellovacos et Ambianos*), et la quatrième, vers le territoire de Narbonne et le rivage de Marseille (*in agrum Narbonensem littusque Massiliense.*

La première, *per Cemenos montes ad Santones et Aquitaniam.* Strabon a évidemment confondu les montagnes d'Auvergne avec les Cévennes (*Cemenos montes*). La route, en traversant cette dernière chaîne, outre les difficultés

Digitized by Google

qu'elle y aurait rencontrées, aurait eu le grave inconvénient de s'écarter considérablement de la ligne droite. Bergier (L. 1er c. 29), l'a entendu comme nous, et il traduit *Cemenos montes* par *montagnes d'Auvergne*. Il faut donc admettre que cette route devait suivre, à peu de chose près, la direction de celle de Lyon à Bordeaux par l'Auvergne.

Elle devait sortir de Lugdunum par les hauteurs de Saint-Irénée et de Saint-Just, où l'on a découvert tant de tombeaux romains. Sidoine Apollinaire (Epist XII, L. 3) raconte qu'en se rendant à Clermont (*pergens urbem ad Avernam*) il vit du haut d'une colline des malfaiteurs qui détruisaient le tombeau de son aïeul Apollinaire, préfet des Gaules. Il résulte de l'ensemble de la lettre que cette scène se passait aux portes de Lugdunum (1).

Nous ignorons si cette voie romaine traversait les montagnes d'Iseron, route la plus directe, ou si elle passait par l'Arbresle, en remontant la vallée de la Brevenne (2). Mais

(1) Voir la note du P. Sirmond sur cette lettre.

(2) La direction de cette route par Iseron semble avoir été adoptée par la Commission de la topographie des Gaules qui propose Duerne, comme station intermédiaire entre Lyon et Feurs (V. les *Voies romaines en Gaule*, par Alex. Bertrand, p. 20). Mais la route d'Iseron et de Duerne n'a été ouverte qu'au siècle dernier. De plus, un examen attentif, fait sur les lieux mêmes, indique que l'ancienne route d'Aquitaine suivait le tracé suivant : De la porte de Saint-Irénée elle se dirigeait vers le pont d'Alaïs et Grézieu la Varenne, d'où elle gagnait Saint-Bonnet-le-Froid, où nous voyons passer, au VIIIe siècle, le cortége qui transportait de Lyon à Clermont les reliques de saint Bonnet, évêque de cette dernière ville. Elle traversait ensuite le village de Courzieu, au-dessous duquel on remarquait encore, il y a quelques années, un pont antique fort étroit jeté sur le ruisseau. De là elle se dirigeait vers la Brevenne, qu'elle traversait au hameau de la Giroudière, situé à deux kilomètres de Brussieux. Enfin, au-delà de ce point, elle passait successivement à la Bourdelière, près de Saint-Laurent-de-Chamousset et à Saint-Clément-des-Places, d'où elle gagnait Feurs par Saint-Martin-Lestra et Saint-Barthélemy-l'Estra. Montaigne nous apprend qu'il suivit cette route à son retour d'Italie : « Le mercredi 15 de novembre 1581, je

Digitized by Google

nous la retrouvons d'une manière à peu près certaine à Saint-Martin-Lestra, et à Saint-Barthélemy-Lestra où est placé le relai de poste.

Ce nom de Lestra ou d'Estrée, qu'on retrouve assez souvent dans diverses localités traversées par des voies romaines, a toujours paru, aux yeux des antiquaires, provenir de *via strata, route pavée*. Cette conjecture acquiert un nouveau degré de certitude, en ce que la route sur laquelle nous nous trouvons, conduit de Lyon à Feurs (l'ancien *Forum Segusiavorum*) et que c'est bien la même que celle indiquée sur la carte de Peutinger entre ces deux villes. Le chiffre de XVI lieues gauloises a été évidemment altéré par les copistes (2) ; mais cela ne change rien à la véritable direction de la voie romaine. Quant à la question de savoir si cette voie antique, en sortant de Feurs, se dirigeait sur Clermont, (*Augustonemetum*), en passant par Roanne (*Roidomna*) et Vichy (*Aquæ Calidæ*), comme semble l'indiquer la carte de Peutinger, ou si elle suivait une ligne plus directe en remontant la vallée du Lignon

« partis de Lyon après disner, et par un chemin montueux, vins coucher « à la Bordelière, cinq lieues, village où il n'y a que deux maisons.... » Au surplus, le tracé de cette voie antique est indiqué fort nettement dans la carte de Cassini (Conf. Aug. Bernard. *Descript. du pays des Ségusiaves*, p. 153. Baron Raverat. *Autour de Lyon*, p. 364, 370, 425 et 444.)

A. V.

(1) Le chiffre XVI est erroné, en effet, si on l'applique à toute la distance de Lugdunum à *Forum Segusiavorum*; car cette distance est de plus de seize lieues gauloises. Aussi a-t-on supposé, pour trancher la difficulté, qu'il devait exister une station intermédiaire entre ces deux villes. Cette opinion nous paraît très-plausible. Mais nous n'admettons pas néanmoins l'avis de la Commission de la topographie des Gaules qui propose de placer cette station à Duerne. Car cette localité n'était point située, comme on l'a vu par la note précédente, sur la voie romaine de Lyon à Feurs. (Conf. A. Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 152. *Les voies romaines en Gaule*, par Alex. Bertrand, p. 20.)

A. V.

Digitized by Google

et passait par Boën et Thiers, cette question est étrangère au département du Rhône dont nous nous occupons, Nous pensons, néanmoins, que, à moins d'obstacles à peu près insurmontables, les Romains préféraient presque toujours le tracé qui se rapprochait le plus de la ligne droite (1).

La seconde voie romaine d'Agrippa se dirigeait vers le Rhin (*ad Rhenum*). La carte de Peutinger ni l'*Itinéraire* d'Antonin n'en font aucune mention; mais on ne peut rien en conclure. D'Anville a constaté l'existence d'un grand nombre de voies antiques qui se trouvent dans le même cas. Quant à celle qui nous occupe, nous pourrions nous contenter de l'assertion si positive de Strabon. Mais nous en retrouverons bientôt d'autres preuves dans un instant. Elle devait sortir de Lugdunum par le plateau de la Croix-Rousse; car il n'y a pas encore un siècle, et des vieillards me l'ont attesté, que la route de Strasbourg et de Genève sortait de Lyon par le sommet de la montée de Saint-Sébastien et la place des Bernardines. Au lieu de cette belle route, bordée de maisons et qui sort par la porte

(1) L'opinion de M. d'Aigueperse est d'autant plus fondée que, si l'on fait passer cette route par Roanne et Vichy, on lui fait parcourir une distance de cent lieues gauloises entre Feurs et Clermont, tandis que la route directe n'offre qu'un parcours de quarante lieues gauloises. Mais on n'a pas pris garde que l'on pouvait, de Feurs, se rendre à Clermont par trois routes différentes. La première passait par Moind (*Aquæ Segestæ*), la seconde par Roanne et Vichy, et la troisième par *Vorogium* (Vollore), où l'on a retrouvé une colonne milliaire, portant le nom de l'empereur Claude, et indiquant une distance de *trente-un mille pas*, de Vollore à *Augusto-Nemetum* (Clermont). Cette dernière était la plus directe. Elle passait à Julieu (*Juliacum*), la Bouteresse, Boën, Vollore, Billom et Pérignat, d'où elle gagnait Clermont. C'est la direction qui semble la plus vraisemblable à M. d'Aigueperse. La Commission de la Topographie des Gaules ne s'est occupée que de la seconde. (V. Alex. Bertrand. *Les voies romaines en Gaule*, p. 20. — Aug. Bernard. *Description du pays des Séguziaves*, p. 147.) A. V.

Digitized by Google

de Saint-Clair, il n'existait qu'un simple sentier impraticable pour les voitures.

La voie romaine remontait la rive droite du Rhône. Notre honorable confrère, M. Fournet, nous a appris qu'il en existe encore des débris sur la commune de Neyron. Ce sont des restes de constructions extrêmement dures qui attestent la solidité que les Romains mettaient dans tous leurs ouvrages d'utilité publique. On sait, en effet, que les voies romaines reposaient sur trois couches successives de maçonnerie et de béton qu'on distinguait par le nom de *statumen*, de *rudus* et de *nucleus*. Il résulte également du rapport de M. Fournet que cette voie antique se dirigeait sur Montluel, ce qui concorde parfaitement avec ce que nous trouvons dans un mémoire de l'abbé Belley, inséré au volume 31e de l'Académie des inscriptions et belles lettres (p. 276-277). Nous citerons textuellement :

« La seconde voie d'Agrippa, qui conduisait de Lyon au « Rhin, traversait le pays des Séquanais par Besançon, « par Mandeurre et arrivait au Rhin dans la Haute-Alsace « au dessous de la ville de Bâle. Cette route avait environ « 200 milles de longueur. Guichenon, dans son *Histoire de « Bresse* (p. 13), parle de cette voie et dit qu'elle passait « par Montluel. On reconnait le passage de cette route au « lieu nommé *Estrée* dans la Bresse. Le P. Dom Jourdain, « bénédictin et d'autres savants de Franche-Comté, qui ont « recherché les antiquités de leur pays, ont retrouvé « plusieurs vestiges de cette ancienne voie jusqu'à Besan- « çon. La suite, depuis Besançon par Mandeurre, est con- « nue jusqu'au Rhin par les Itinéraires (1). »

(1) Cette voie romaine est celle sur laquelle les erreurs ont été les plus grandes. On ne peut, en effet, admettre un seul instant qu'on dût se rendre de Lyon à Genève en passant par Vienne et Bourgoin, comme le propose la Commission de Topographie des Gaules. (V. Alex. Bertrand. *Les voies romaines en Gaule*, p. 37). Depuis longtemps, la véritable direction de cette route a été indiquée par un savant conscien-

Digitized by Google

J'ajouterai que, d'après César, le vaste territoire des Séquanes touchant d'un côté au Rhône et de l'autre au Rhin, la voie romaine, après avoir franchi leurs frontières, pouvait, sans en sortir, atteindre les rives du Rhin.

La troisième route d'Agrippa conduisait *ad Oceanum et Bellovacos et Ambianos*, à l'Océan par le territoire de Beauvais et d'Amiens. Le point où elle atteignait l'Océan était *Gessoriacum* (Boulogne sur mer). La carte de Peutinger et l'Itinéraire sont d'accord sur ce point; mais ils diffèrent entre eux sur quelques autres. Il nous suffira de savoir que tous les deux font passer cette route par Mâcon, Châlon, Autun, Auxerre et Troyes. Nous n'avons à nous occuper que de la partie comprise entre Lyon et Mâcon. Mais, hâtons-nous de le déclarer, sur toute l'étendue de l'ancienne Gaule, il n'existe pas une seule portion de voie romaine qui ait soulevé d'aussi nombreuses difficultés et d'aussi longues discussions que celles auxquelles a donné lieu la voie antique qui reliait jadis les deux villes de Lugdunum et Matisco. Le procès durait depuis trois cents ans. En 1844, on le crut enfin terminé, mais en 1853, la découverte imprévue d'une ville gallo-romaine, exhumée par suite des travaux du chemin de fer, a semblé remettre tout en question.

Nous allons exposer sommairement les éléments du procès et les phases diverses par lesquelles il a passé. La

cieux, M. de la Teyssonière. Après avoir gravi la côte Saint-Sébastien, elle se dirigeait de Lyon sur Miribel et Montluel, où elle se divisait en deux branches. La première traversait l'Ain à Chazay, et passait par Lagnieu, Briord, Groslée, Belley et Seyssel, où elle franchissait le Rhône, pour suivre la rive gauche du fleuve jusqu'à Genève. L'autre branche se dirigeait de Montluel sur Villars, où l'on en a retrouvé des restes sur une longueur de deux kilomètres, au Plantey ; elle est encore appelée dans le pays *Chemin des Romains*. De Villars, cette route se dirigeait sur Tossiat, Ceyzériat et Coligny, d'où elle gagnait Besançon. (V. de la Teyssonière, *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, I, 134. — Auguste Bernard. *Description du pays des Ségusiaves*, p. 158. A. V.

Digitized by Google

carte de Peutinger, qui est beaucoup plus ancienne que l'Itinéraire, ainsi que l'a prouvé le savant Mannert, le d'Anville de l'Allemagne, ne place entre Lyon et Mâcon qu'une station sous le nom de *Ludna* à 21 lieues gauloises de la première, et à 19 de la seconde. L'Itinéraire partage la distance entre les deux villes en trois parties égales de dix lieues gauloises chacune et place deux stations, la première, en partant de Lyon à *Assa Paulini* (Anse) et la seconde à *Lunna*. On voit que ces deux documents diffèrent complètement sur la position des stations intermédiaires, et pourtant, chose remarquable, ils s'accordent parfaitement entre eux sur la distance totale entre les deux villes, qui est de 30 lieues gauloises, soit 45 milles romains. Hâtons-nous d'ajouter que ces chiffres sont d'une exactitude hors de toute contestation, puisqu'ils concordent d'une manière remarquable avec la distance actuelle qui est de 66 kilomètres et demi. Il n'en subsiste pas moins entre ces deux documents une différence tellement tranchée, qu'elle n'est point de celles qu'on peut expliquer par une erreur de chiffres, genre de solution si souvent employé par d'Anville, mais tout à fait inadmissible dans cette circonstance.

Au XVIe siècle, le géographe Josias Simler, ne s'attachant, comme on le faisait de son temps, qu'à de prétendues analogies de noms, sans s'inquiéter de la position ni des distances, déclara que Cluny était l'antique *Lunna*. Il alla même plus loin et soutint qu'au lieu de *Lunna* ou de *Ludna*, il fallait lire *Clunia*, dans la Carte comme dans l'Itinéraire. Son opinion, tout étrange qu'elle était, fut presque généralement adoptée (1). Au XVIIe siècle, le savant

(1) Ce qui est encore plus étrange, c'est que nos anciens géographes se soient égarés sur les traces d'un géographe suisse qui, sans aucun doute, n'avait point vu les localités dont il parlait. Pour trouver la vérité, il suffisait d'ouvrir les *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, de notre vieil historien Paradin, contemporain de Josias Simler, qui écrivait ce qui suit en 1573 : « Belleville en Beaujolois, que les antiques nommoyent Luna

Digitized by Google

Adrien de Valois, réfuta Simler, mais ne fit qu'entrevoir la vérité en proposant tout à la fois Belleville et Beaujeu. Au XVIIIe siècle, d'Anville qui avait d'abord, et avec raison, adopté Belleville, se rétracta dans sa notice des Gaules et proposa Lancié, situé à plus de 6 kilomètres et demi au nord. Enfin, au XIXe siècle, M. Walkenaër (1) proposa Saint-Jean-d'Ardière placé à environ 1,500 mètres de Belleville. C'était se rapprocher beaucoup de la vérité.

Jusqu'alors la question n'avait été traitée que dans le cabinet des savants qui s'en étaient occupés. Pour la première fois, en 1844, elle fut examinée sur le terrain même. On y mesura les distances, on consulta les vieux titres et les traditions du pays et on se procura ainsi des lumières et des éléments de conviction qui avaient eté négligés jusqu'à ce jour.

La première difficulté consistait à faire un choix entre les chiffres de la carte et ceux de l'Itinéraire. La carte plaçait Ludna à 16 lieues gauloises de Lyon et à 14 de Mâcon. Ce point tombait entre Villefranche et Saint-Georges de Reneins à peu près au lieu nommé les *Tournelles de Flandre*, mais sur ce point *on ne trouvait aucun vestige qui pût faire supposer qu'il y eût jamais existé non pas une ville, mais même un village*. Et pourtant, neuf ans plus tard, en 1853, une ville gallo-romaine sortait des entrailles de la terre au point désigné. Mais ignorant alors ce que l'avenir devait nous révéler, il fallut bien renoncer à chercher de ce côté une solution satisfaisante et voir si l'Iti-

« ou Lunna, comme il appert par l'Itinéraire et voyager de l'empereur « Antonin. » (p. 407). — C'est ainsi, faute d'avoir consulté un auteur qui travaillait sur les lieux mêmes, puisque les *Mémoires de l'Histoire de Lyon* furent écrits à Beaujeu, que les savants des deux derniers siècles se sont fourvoyés à plaisir. Tant il est vrai que les études d'archéologie locale ne peuvent se faire seulement dans le cabinet et loin du pays qu'elles concernent. A. V.

(1) Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules, 2 vol. in-8°. Paris, 1839.

Digitized by Google

néraire ne la fournirait pas. Une fois qu'on fut entré dans cette voie, la tâche devint facile, toutes les difficultés s'aplanirent et une concordance parfaite se rencontra sur tous les points.

Nous avons vu que suivant l'Itinéraire, Lunna devait se trouver aux deux tiers de la distance de Lyon à Mâcon, c'est-à-dire à 44,333 mètres de Lyon et à 22,167 de Mâcon. D'après les recherches faites sur les lieux, on a acquis la certitude qu'avant 1767, la route de Paris traversait Belleville en suivant la même direction que la voie romaine, circonstance que M. Walkenaer a ignorée, ce qui l'a induit en erreur. Or, en appliquant à la route actuelle, qui est parallèle à la voie romaine, les mesures de l'Itinéraire, on a trouvé que le point cherché tombait précisément à la hauteur de Belleville, à 166 mètres seulement au nord du centre de cette ville, légère différence qui s'explique par les chaussées modernes faites sous Louis XIV et qui ont rendu la route actuelle plus courte que la voie romaine. La question de chiffres était donc tranchée. Pour compléter la démonstration, il ne restait plus qu'à prouver que Belleville, en dépit de son nom tout moderne, occupe l'emplacement d'une ville gallo-romaine. Cette preuve se trouve dans les médailles, les statuettes et les mosaïques qu'on rencontre assez fréquemment en fouillant le sol dans son enceinte et tout alentour, car l'ancienne ville parait avoir été bien plus étendue que la ville actuelle. Une troisième preuve résultait d'une autre voie romaine dont nous parlerons dans un instant et qui s'embranchait avec l'autre, leur point de jonction étant la position de Belleville. Ajoutons enfin que les traditions du pays venaient confirmer encore ces conclusions après tant de preuves accumulées. M. Walkenaer avait eu raison de dire qu'il regardait la question comme définitivement jugée. Mais un incident tout à fait imprévu est venu remettre tout en question.

Au mois de mai 1853, les ouvriers du chemin de fer de Paris à Lyon, en creusant une tranchée profonde, non loin

Digitized by Google

et un peu au nord des *Tournelles de Flandre*, mirent à découvert les ruines d'une ville gallo-romaine dont personne jusqu'alors n'avait soupçonné l'existence. Plusieurs traces d'incendie annonçaient qu'elle avait péri par le feu. On y trouva un très-grand nombre de monnaies anciennes dont quelques-unes étaient gauloises et la plupart romaines. Ces dernières se composaient de quelques consulaires dans une très-minime proportion et d'impériales dont la suite s'arrêtait à Philippe l'Arabe, mort en 249. La ligne des constructions dont on a constaté l'existence devait avoir un développement de 1,400 mètres de longueur et s'étendre le long de la voie romaine dans la direction du sud au nord. Il est vrai que dans le milieu, et par suite de l'abaissement du sol, les travaux du chemin de fer se trouvent en remblai sur ce point et la tranchée s'est arrêtée pour reprendre un peu plus loin. Il n'est donc pas possible aujourd'hui de savoir ce que recèle la portion de terrain que recouvre la chaussée. Mais il serait bien difficile de supposer qu'il y eût solution de continuité entre des constructions si rapprochées. Or, celles situées à 40 mètres au sud de la borne kilométrique n° 37, et formant l'extrémité méridionale de la ville exhumée, ne seraient qu'à 80 mètres (1) au nord du point indiqué par la carte de Peutinger, c'est-à-dire à 16 lieues gauloises de Lugdunum. Cette différence est tout à fait insignifiante et d'Anville qui en a écarté de bien plus considérables ne s'y fût pas arrêté un instant. Ainsi cette ville gallo-romaine trouvée au point indiqué par la carte, justifie complètement ses chiffres qu'on a crus si longtemps erronnés. Comment croire, en effet, qu'ils étaient faux dans le détail lorsqu'on était forcé de reconnaître que leur total était d'une justesse incontestable ? Ces ruines sont donc celles de la station de Ludna, indiquée par la carte à qui l'on doit une réparation.

(1) Voir les calculs un peu longs, p. 14 à 18, des *Nouvelles et dernières recherches sur l'emplacement de Lunna.* (*Revue du Lyonnais*, 2e série, XIV, 379).

Digitized by Google

Mais alors il faut donc déposséder Belleville, donner un démenti à l'Itinéraire et contredire l'opinion de M. Walkenaer? Non, sans doute, il faut tâcher de concilier ces deux autorités, ce qui est peut-être moins difficile qu'on ne pense. Voici donc comment les choses ont dû se passer :

Agrippa, créateur tout à la fois de la carte célèbre et de la voie romaine sur laquelle nous opérons, avait fixé la première station à partir de Lugdunum à *Ludna*, au lieu même où l'on a retrouvé ses ruines en 1853. Cette station unique avait l'avantage de partager la distance de Lugdunum à Matisco en deux parties à peu près égales, sans excéder les forces d'un piéton ordinaire. Aujourd'hui, on en a jugé de même, puisque la seule étape entre Lyon et Mâcon est Villefranche. Au point indiqué par les chiffres de la carte, on découvre les restes d'une ville gallo-romaine; dont on est bien forcé de reconnaître l'identité. Par une de ces catastrophes si communes dans les Gaules au IIIe siècle, époque de guerres civiles et étrangères, cette ville est détruite. La série des nombreuses médailles trouvées dans son sein, nous annonce que cette destruction a dû avoir lieu de l'an 250 à 260. Or comme on n'a pas même essayé de rebâtir cette ville, il faut de toute nécessité admettre que pour la remplacer on a transféré la station sur un autre point, en conservant toujours le même nom, puisque nous le retrouvons dans l'Itinéraire avec une légère modification, *Lunna* au lieu de *Ludna*. Ce n'est pas la première fois qu'un nom de ville a été transféré à une ville voisine, témoin la célèbre Capoue.

Maintenant quelle est la position où l'on a dû établir la nouvelle station ? C'est incontestablement Belleville, dont nous avons énuméré les titres aussi nombreux que décisifs; mais comme il avait l'inconvénient d'allonger beaucoup trop l'étape de Lugdunum à Lunna, on partagea la distance en deux parties égales, en établissant une nouvelle station à *Asa Paulini* (Anse), petite ville qui devait exister antérieurement. Et voilà comment l'ordre de station se trouva complètement changé dans *l'Itinéraire d'Antonin*, dont la

Digitized by Google

création est bien plus récente que celle de la carte d'Agrippa, ainsi que Mannert l'a démontré.

En adoptant cette explication, toutes les difficultés disparaissent ; la *Carte* et *l'Itinéraire*, jusqu'alors inconciliables, ont tous les deux raison, mais à des époques différentes.

Enfin la quatrième voie romaine conduisait dans le territoire de Narbonne et sur les côtes de Marseille (*in agrum Narbonensem littusque Massiliense*). On pourrait d'abord se demander : Cette route existait-elle sur la rive droite ou sur la rive gauche du Rhône ? Nous pensons que ces deux routes existaient simultanément, mais que celle de la rive gauche devait être la plus fréquentée et la plus courte. Voici quelles sont nos preuves : Nous trouvons dans le bel ouvrage de M. de Boissieu la belle colonne milliaire de Solaise qui est encore en place et porte le chiffre romain VII, ainsi que le nom de l'empereur Claude (1). Deux autres colonnes milliaires de Constantin sont également citées comme ayant été trouvées l'une à la Guillotière, l'autre à Vienne, à 50 mètres environ du Rhône. Ainsi ces trois colonnes appartiennent à la route de la rive gauche.

Mais on peut citer comme appartenant à la rive droite la colonne milliaire portant le nom de Maximin, et trouvée à Ampuis, d'où elle a été apportée au Musée, où elle figure

(1) Voici le texte de cette inscription :

TI. CLAVDIVS DRVSI F.
CÆSAR AVGVST.
GERMANICVS
PONT. MAX. TR. POT. III
IMP. III. COS. III P. P.
VII

Digitized by Google

encore aujourd'hui (1). La position de cette colonne à Ampuis semble prouver que la voie romaine de la rive droite se prolongeait bien au-dessous de Vienne.

(2) L'inscription de la colonne milliaire d'Ampuis est ainsi conçue :

IMP. CA	
VERVS MA	« L'empereur César-Lucius Verus
AVG. GERM.	« Maximus, Auguste, germanique,
MAX. A	« souverain-pontife, exerçant la puis-
TRIB IMP V	« sance tribunitienne, proclamé gé-
T IMP A CI	« néral, vainqueur pour la cinquième
MA P	« fois.
MAX V I M	« Caius Julius Verus Maximinus,
C IVL VERVS MAX	« très-grand, sarmatique, très-grand,
MAX SARM MAX	« nobilissime...
NOBILISSIM	...Mille pas.
M P	

Cette borne milliaire, d'après Cochard (*Notice sur Ampuis*, p 4), fut trouvée à Ampuis sur les bords du ruisseau et de la route. Après avoir longtemps servi de pilier de justice, elle fut employée, après la Révolution, comme support d'une planche jetée sur ce ruisseau. En 1807, Cochard la signala à M. d'Herbouville, préfet du Rhône, qui la fit transporter au Musée lapidaire, où elle porte le n° 188. (Portique XXIII.)

Ajoutons que l'inscription de cette pierre donne lieu à deux observations :

1° Les distances y sont comptées par *milles*, tandis que sur quatre autres colonnes milliaires, trouvées à Moind et à Feurs (Loire), et portant aussi les noms de l'empereur Maximin et de son fils, elles sont indiquées par lieues gauloises. C'est qu'Ampuis faisait partie de la province Viennoise, où l'on suivait le système romain, tandis que dans les pays de la Gaule celtique, on avait conservé l'ancienne manière de calculer les distances, comme nous l'apprend la Table de Peutinger : *Lugdune caput Galliarum, usque hic leugas.*

2° Les colonnes milliaires au nom de Maximin sont assez nombreuses. Faut-il en conclure que ce prince, à moitié barbare, avait donné une grande impulsion aux travaux de restauration des routes romaines ? Nous ne le pensons pas. Tout ce qu'on peut en induire, c'est que certains travaux, commencés par Alexandre Sévère, furent continués forcément sous le règne de son successeur. Et ceci est confirmé par la découverte

Digitized by Google

Ces divers monuments suffiraient donc à la rigueur pour établir la coexistence des deux routes ; mais comme on pourrait soutenir que la colonne d'Ampuis a pu être transportée d'ailleurs, nous aurons recours à d'autres preuves qui, ajoutées aux autres, doivent dissiper tous les doutes.

La carte de Peutinger ne nous montre, il est vrai, que la route tracée à la gauche du Rhône avec le chiffre de XXI milles pour la distance de Vienne à Lugdunum. Mais l'Itinéraire d'Antonin nous donne formellement deux routes de Vienne à Lyon ; l'une de XXIII milles (ce qui est évidemment une erreur de chiffre), l'autre de XVI, *per compendium*, c'est-à-dire par la voie abrégée. Nous n'entrerons pas en discussion sur ces chiffres, qui ont le défaut d'être à peu près impossibles, surtout le dernier, qui a néanmoins pour lui la triple autorité de la Carte, de l'Itinéraire et de Sénèque (1), à moins d'adopter la solution de d'Anville, qui n'est guère satisfaisante. Mais, quoi qu'il en soit, l'Itinéraire n'en prouve pas moins qu'il existait deux routes pour aller à Vienne et par suite dans le midi, dont l'une plus courte que l'autre. La plus courte était sur la rive gauche, ainsi que le prouve la carte de Peutinger ; une autre preuve résulte de l'inspection des lieux. Cette voie romaine, comme la route moderne, devait tout naturellement être tracée en ligne directe sur les plateaux du Dauphiné, sans s'assujettir à suivre les courbures du Rhône. Tandis que sur la rive droite, la route resserrée partout entre les hauteurs et le fleuve, était forcée de suivre tous ses contours et par conséquent, devait être plus longue. Il suffit de jeter les yeux

faite à Montdouilloux (Haute-Loire), d'une pierre milliaire portant le nom d'Alexandre Sévère, sur la même route où l'on a retrouvé les colonnes d'Usson, de Moind et de Feurs. — V. Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, supplément, p. 13.

A. V.

(1) V. la note de M. de Boissieu, p. 365, et M. d'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 704-705.

Digitized by Google

sur la configuration de notre pays et des contrées voisines, pour n'avoir pas le moindre doute à cet égard (1).

Après les quatre voies romaines mentionnées par Strabon, et dont une est double, il nous reste à parler d'une cinquième que nous avons été le premier à signaler en 1844. Aucun auteur n'en fait mention. La Carte et l'Itinéraire sont également muets sur son compte ; mais son existence n'en est pas moins certaine. D'Anville a constaté qu'un grand nombre de voies romaines se trouvaient dans le même cas.

C'était une de ces routes secondaires que les Romains nommaient *compendia*, parce qu'elles abrégeaient les distances. Elle partait et part encore de l'intérieur de Belleville pour se rendre à Autun par Cluny et par conséquent suivait une ligne beaucoup plus directe en traversant les montagnes du Beaujolais et du Mâconnais. En sortant de Belleville, elle se dirige au nord-ouest sous le nom de *Chemin ferré*. Chose remarquable, c'est d'après Bergier, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, le nom qu'on donne en Belgique aux anciennes voies romaines (2). La route

(1) L'existence de la voie romaine conduisant de Lyon à Narbonne, en suivant la rive droite du Rhône, est incontestable. Elle a été signalée depuis longtemps, et notamment par nos anciens historiens lyonnais, Menestrier (*a*) et Colonia (*b*), et aujourd'hui encore, il est facile d'en retrouver les restes dans la partie comprise entre Givors et Vienne. Cette route commençait à la porte de Saint-Just, et passait à Fontanière, à Saint-Genis, à Millery, qui doit probablement son nom à quelque pierre milliaire placée sur son territoire. De là, elle gagnait Givors, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Ampuis, Condrieu, etc. « La route actuelle, récemment ouverte, « dit le baron Raverat, a remplacé l'antique voie narbonnaise, qui sui- « vait toutes les inflexions du sol, et dont quelques tronçons, la plupart « envahis par les broussailles, *apparaissent encore çà et là.* » (*Autour de Lyon*, p. 286 et 287). Conf. Aug. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 164. A. V.

(*a*) *Hist. civile et consul.*, p. 33.

(*b*) *Hist. littéraire*, I, p. 63.

(2) Histoire des grands chemins de l'empire romain. L. 3, C. 54.

Digitized by Google

traverse ensuite les communes de Saint-Jean-d'Ardiere et de Villié et à partir de ce point, elle est connue sous le nom de *Chemin des Romains ;* nous l'avons vue citer sous ce nom dans des titres fort anciens. Après avoir franchi la montagne d'Avenas, elle descend à Ouroux, passe par Saint-Mamert, Saint-Jacques-des-Arrêts, Germolle et suit la vallée de la Grône en se dirigeant sur Autun. L'avantage qu'avait cette route d'être plus courte, la fit préférer dans le moyen âge par les voyageurs allant de Paris à Lyon et réciproquement. Nous pouvons en rapporter deux preuves assez remarquables. La première nous est fournie par le monument si connu sous le nom d'*Autel d'Avenas*, qui rappelle l'offrande d'une église faite à Saint-Vincent par un roi de France qu'on croit être Louis le jeune. L'inscription donne une date (12 juillet), qui doit être celle du passage de ce prince. Comment croire qu'un roi de France serait allé chercher un misérable village perdu dans les montagnes, si la grande route ne l'y avait conduit tout naturellement ? Nous trouvons la deuxième preuve dans le journal de Guillaume Paradin ; il nous apprend que François de Mandelot, gouverneur de Lyon, sous Charles IX, *revenant de la Court*, avait couché à Ouroux, d'où, en suivant toujours la même route, il était allé le lendemain dîner au château de l'Ecluse, situé au bord de cette ancienne voie romaine, à un kilomètre environ au nord-ouest de Belleville et de là s'était rendu *au gite* à Villefranche. Ceci se passait en octobre 1573. Ce n'est que bien plus tard et lorsque l'usage des voitures a prévalu qu'on a préféré la route par Mâcon et Châlon, quoique plus longue, et l'autre s'est trouvée abandonnée. Aujourd'hui on a fait *un chemin de grande communication*, qui en emprunte une grande partie; mais Avenas ne voit plus depuis longtemps les rois ni les gouverneurs traverser son maigre et sauvage territoire.

A. D'AIGUEPERSE.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ANCIEN HOPITAL DE LA QUARANTAINE

OU

DES PESTIFÉRÉS DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

Suite (1).

Le 17 juillet, les échevins font observer de nouveau à l'assemblée des notables que la ville de Lyon est toujours en proie au *mal contagieux de peste*, et qu'il est à propos de redoubler de précautions, quoiqu'il ait plu à Dieu, jusqu'ici, de préserver la ville.

En conséquence, l'assemblée décide :

« Qu'il ne sera permis en la dicte ville aller, venyr, ny fréquenter en la ville de Lyon; à poyne, à celluy habitant de la dicte ville de ce prins, de quarante sols, et, despassé la première sepmaine que finit sabmedy prochain, à poyne de dix escus d'amende; et déclarant tous inhibitions et deffenses pour ce faictes à tous hostes, taverniers et cabarretiers en la ville, recepvoir aulcun des dicts habitants ny aultres en leurs demeures; et aussy aux dicts habitants, de les fréquenter, à poyne de troys escus et ung tiers d'amende. »

En même temps sont confirmées les ordonnances déjà publiées au sujet des pourceaux, et un dernier délai de huit jours est accordé aux récalcitrants pour en purger la ville, « à poyne de troys escus et vingt sols d'amende. »

La même amende est édictée contre les gardes des

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

portes qui auraient enfreint les ordonnances sur l'entrée des étrangers.

Toutes ces sages mesures ne parvinrent pas à préserver la ville.

Dans une assemblée des notables, du 16 septembre 1582, ceux-ci consentent à ce que huit d'entre eux soient désignés par les échevins pour employer le reste de l'argent prêté à la ville par divers particuliers pour secourir les indigents atteints de la peste.

Quels furent les ravages du fléau? rien ne le dit. On ne sait rien non plus sur sa durée cette année. Des services que rendit l'hôpital, il n'est pas même question. Toute la prévoyance des habitants paraît s'être bornée aux mesures d'isolement les plus rigoureuses.

Quant aux secours médicaux, on peut juger de ce qu'ils étaient à Villefranche, en voyant ce qui se passait à Lyon à la même époque. Les plus habiles médecins de la ville, assemblés pour préciser la nature du mal et instituer un traitement, se bornèrent à discuter s'il provenait de l'influence maligne des astres ou de la colère de Dieu, et ne parvinrent pas à conclure (1).

Il ne restait donc que des secours religieux à offrir aux misérables *infects*, mais le clergé séculier ne pouvait suffire à cette tâche accablante; il fut secondé par les religieux de plusieurs ordres, et parmi eux les relations contemporaines citent, pour son dévouement infatigable, le jésuite Edmond Auger.

(1) D'après Laurent Joubert, chancelier de l'université de Montpellier en 1574, et l'un des plus savants hommes de son temps, la cause de la peste : « *est une vapeur maligne et arsenicale formée en l'air par les mé-* « *langes des vapeurs de la terre pourries et corrompues, attirées en l'air* « *par la force des constellations, et par la rencontre des astres mauvais et* « *antipathiques à l'esprit vital.* »

Pour produire cette lumineuse explication, le savant chancelier a combiné la théorie des Iatrochimistes avec celle des Astrologues.

Digitized by Google

D'après M. le docteur Monfalcon, la peste reparut à Lyon quatre ans après. Si le fléau abandonna Lyon durant cet intervalle, il ne disparut pas du pays et y séjourna six années, comme on en verra les preuves. Au lieu de s'éteindre complètement après son déclin, la peste se cantonne sur certains points où elle couve sourdement pour se répandre de temps à autre, à l'improviste, sur la contrée.

Cette situation se prolongea de 1581 jusqu'à la fin de 1587, comme le montrent les constantes alarmes de l'administration communale.

On trouve dans le registre des décès, à la date de 1583, cette note :

« Nota. Despuys la fin du moys de septembre le présent registre a cessé ; pour doubte de la contagion, jusqu'à la Sainct-Martin. »

L'inscription des décès a donc été suspendue pendant six semaines.

Immédiatement après, vient l'acte de décès suivant :

« Le douziesme de novembre alla de vie à trespas maistre Anthoine Mascarron, apothicaire de Villefranche, et a esté escevely au cœur de la grande esglise, et audevant le grand houstel de la dicte esglise. »

On peut s'étonner, après les rigoureuses mesures précédemment prises, d'une telle infraction aux règles les plus élémentaires de l'hygiène, et commise par la volonté d'un adepte de l'art médical.

L'année suivante, une assemblée tenue au milieu de l'été, nous montre encore la peste en pleine activité dans la ville.

« Dans l'assemblée du 18 juin 1584, a esté proposé par le dict sieur Homan, à cause l'augmentation de la contagion dans la ville de Villefranche, et que les gens sis en l'*hospital neuf* (1) de la dicte ville atteints de la contagion,

(1) Nom que l'on donnait indifféremment, avec celui de *la Quarantaine*, à l'hôpital des pestiférés.

Digitized by Google

et que la plus grande partie est perdu (*sic*) par faulte d'estre servins ; et que, pour ce faire, deux cyrurgiens auront esté mandés de la ville de Lyon en ceste ville, pour visiter et médicamenter les mallades. »

A cette observation, le sieur de Baronnat, un des recteurs des hôpitaux, répond que les malades en question ne sont pas entièrement dépourvus de secours, et que « les playes de ceulx qui sont atteints de la dicte contagion sont couvertes, et qu'il y a un serviteur appellé Gros-Jean que les pense et médicamente. »

On reconnait ici clairement les signes de la peste bubonique et les larges plaies laissées par les charbons et les bubons ulcérés.

Cette nouvelle attaque du fléau ne fut pas moins sérieuse que la précédente, car nous trouvons, à la date du 15 mai 1585, que le sieur de la Praye, un des *anciens* de la ville, commis à l'administration des secours, rend compte, pardevant les élus, « de ses despens et fournitures se montant à la somme de sept cens soixante deux escus, pour la contagion de peste qui a pullullé pendant l'esté (de 1584) en la dicte ville ; attendu qu'elle a esté affligée en ses maisons de la dicte contagion et faict grand despens, pour l'espace de six mois, pour la nourriture de ses nécessiteux qui ont esté atteints. »

Vers la fin de l'année 1584, la peste a disparu de la ville mais non de la contrée, et la sécurité n'est pas revenue. En effet, le dimanche 16 janvier 1585, un des échevins représente : « A cause que il a entendu que, en aulcun lieu de la paroisse de Pomyers et aultres lieulx, il y a quelques personnes que sont mortes de la contagion, ainsy qu'il là oui dire de daulcuns ; est accorder aux dicts portiers, pour le dict moys advenyr, à chascun ung escu et demy, ainsi que plus amplement sera advisé par la dicte assemblée, pour éviter que pourront advenir en ceste ville ; et le dict moys advenu et despassé, congédier en après les dicts pourtiers, sinon que, pendant et durant icelle moys, il ad-

Digitized by Google

vinst quelque désastre en ceste ville ; que Dieu ne veuille. »

Au printemps nouvelles alarmes.

« Le lundy 25 mars 1585, a esté remonstré, par les dicts sieurs eschevins, qu'il seroist en besoingt garder les portes de la dicte ville, tant pour le soubson des gendarmes et bruits de guerre que l'on creint s'acheminer en ces quartiers ; aussi la contagion de peste que est en quelques villages circonvoisins de ceste ville de Villefranche. Et a esté résollu, par les susnommés, qu'il sera proclamé à son de trompe, par les carreforts de la dicte ville, de faire vuyder les pourceaulx dans troys jours hors de la dicte ville, à poyne de troys escus vingt sols d'amende, de confiscation des pourceaulx (1) pour estre applicable aux paouvres ; que tous les fumiers sis es murs d'icelle seront enlevés hors la ville dans ung moys, et le dict moys passé, sera permis, à qui bon semblera, prendre et enlever les fumiers et les fâire prendre pour les emmener en leur héritaiges. Et seront condamnés les propriétaires des dicts fumiers, par faulte de les avoir enlevés le dict moys, en cent sols d'amende applicables comme dessus aux paouvres. »

(1) Ces animaux si souvent proscrits étaient-ils alors une cause bien réelle d'insalubrité, et ne rendaient-ils pas les même services que les chiens errants dans les villes turques, et les vautours Urubus dans celles de l'Amérique intertropicale ?

Il n'existait alors à Villefranche aucun service permanent pour la propreté des rues. Les ordonnances municipales rendues jusqu'en 1722, lors de la dernière apparition que fit la peste, et l'accord de la même époque avec David Mercier, granger de M. de Saint-Fons, n'eurent qu'une application temporaire, limitée à la durée du fléau. Ce service ne parait définitivement établi qu'à la date du 25 novembre 1730, à la suite du contrat passé avec Benoit Burdin, voiturier, « pour qu'il enlève, dans la Grand-rue, et dans celle des Frères et des Fayettes, une fois chaque semaine, les boues qui seront accumulées sur un des coins du pavé royal, à mesure qu'elles y seront portées par les soins des propriétaires, pour être conduites hors de la ville, dans les endroits convenables, autres que dans les chemins, moyennant la somme de 120 livres. »

Digitized by Google

Ces ordonnances renouvelées sans cesse contre les pourceaux, témoignent de la mauvaise grâce des habitants à les exécuter. On ne peut pas attribuer cette résistance seulement à leur incurie. Dans ces temps de trouble, les bestiaux, laissés hors des murs, couraient grand risque d'être enlevés par les maraudeurs; et *le soubson des gendarmes que l'on creint s'acheminer dans ces quartiers*, donnait à penser aux propriétaires et les rendait rétifs.

A l'approche de l'été, les alarmes et les précautions ne ralentissent pas.

Dans l'assemblée du 19 mai 1585, les échevins proposent : « de continuer, pour raison de la garde des portes de la dicte ville, à cause de la contagion qui est pour le présent aux villages circonvoisins de la dicte ville. »

Le reste de l'année s'écoule sans que la peste paraisse avoir fait sa rentrée, et enfin la ville respire. Ce ne fut pas pour longtemps.

L'année suivante, à la fin de l'hiver, l'implacable fléau reparaît avec plus de violence que jamais, et cette fois accompagné de la famine.

La peste reparaît en même temps à Lyon où elle se montre avec des allures capricieuses familières à toutes les grandes épidémies, mais qui n'avaient pas encore été signalées dans ses précédentes invasions.

« Le plus grand progrès qu'elle fit pour lors, ce fut es couvents des Cordeliers, de Saint-Bonaventure et en celuy des Célestins où ne demeura quasi personne. Mais au surplus de la ville, elle ne fut pas trop véhémente ni trop contagieuse (1). »

Elle ne montra pas cette clémence à Villefranche, et le danger paraît avoir été plus terrible qu'il ne le fut jamais. Mais, en même temps, l'activité et le dévouement des citoyens se haussent à la grandeur du péril.

Le dimanche, septième jour de mars 1586, M. de La Va-

(1) Claude de Rubys.

Digitized by Google

renne, un des échevins, au nom de ses collègues, ayant proposé à l'assemblée des notables de délibérer sur les mesures nécessitées par le retour de la peste : « A esté résollu, à la pluralité des voix, que dénombrement sera faict des paouvres qui sont en ceste ville, pour estre nourris en leurs maisons par les bourgeois que auront moyens ; et pour le regard des estrangiers, seront mys hors la ville, et commandement sera faict aux portiers des quatre portes de ne les laisser entrer.

« A pareillement esté résollu de continuer les portiers et de nourrir les pestiffereux que n'auront moyen, des aumosnes et rentes deues à l'hospital. »

Le vingt du mois d'avril, les échevins décident que des visites seront faites dans les maisons pour reconnaître et expulser les étrangers qui sont entrés dans la ville et y séjournent sans moyens de vivre. Qu'il sera défendu aux habitants de recevoir aucun étranger, sans en avertir les échevins. De plus, les habitants seront avertis que ceux qui ne voudront soigner ni coucher les pauvres envoyés chez eux, feront porter la nourriture à l'hôpital, où ces pauvres seront logés.

La semaine suivante, ces dispositions sont encore aggravées. Les étrangers indigents, entrés dans la ville sans permission, seront expulsés sans retard, ceux qui ont moyen de vivre seront mis à l'hôpital; enfin les hôpitaux, pour le présent, ne laisseront sortir personne, de crainte de propager la contagion.

Ces mesures sont confirmées à plusieurs reprises dans le courant de l'année. Une décision du 17 septembre 1586 nous montre qu'à cette époque la peste ne paraît pas près de s'éteindre : « A esté résollu qu'on mettra ung *hospitallier* à l'hospital neuf de la dicte ville pour ayder à servir les pestiffereux aux despens de la dicte ville; et ayant faict serment aux sieurs eschevins, il compte pour provision la somme de quarante escus. »

Le 5 juin 1587, une convocation des notables nous ap-

Digitized by Google

prend qu'elle sévit encore avec activité. S'est-elle perpétuée dans la ville. depuis l'année précédente, ou rallumée à quelques foyers couvant dans les environs ? Ce qui est certain, c'est que Lyon, qui avait toujours jusqu'ici dispensé la peste à ses voisins, en est actuellement exempt et se garde à son tour de Villefranche.

« A esté remonstré par les sieurs eschevins, par la voix du sieur Mabiez l'un d'eulx, que la sepmaine passée fust faict assemblée en la maison commune de Lyon, par laquelle assemblée fust conclud qu'on ne laisseroit entrer personne de ceste ville au dict Lyon à cause de la contagion et du présent ordre que on y met ; aussi que par la dernière assemblée faicte en la maison de cette ville, fust conclud que les dyzeniers auroient à se donner garde de ceulx que seroient mallades et le rapporter tous les jours aux eschevins pour y mettre ordre. »

En même temps, toutes les ordonnances portées les années précédentes sont remises en vigueur et de nouvelles prescriptions sont ajoutées aux anciennes. Les idées d'hygiène personnelle commencent à naître et viennent donner plus d'efficacité aux mesures élémentaires d'une exclusion absolue et impitoyable des malades et des suspects.

A esté, conclud et résollu entre les sus nommés (notables) de ne laisser entrer personne aux tavernes à poyne de dix escus d'amende contre chascun de ceulx qui y iront et contre chascun hoste.

« Aussi, que l'on nommera quatre notables de la dicte ville pour assister avec les sieurs eschevins, pour le faict de la contagion, lesquels notables ont esté nommés des personnes que s'ensuyvent : et premièrement à la porte de Belleville et au quartier de la Polaillerie, sieur François Joral ; au quartier de l'Esglize, honorable Mathieu Faure ; au quarteron de Presles, honorable Benoist Porte ; et au quarteron de la Boucherie, honorable Hinbert Espinay.

Digitized by Google

Item, que l'on fera ung rolle sur les habitants de la dicte ville pour avoir argent ou bien bled pour la nourriture des paouvres qui n'auront moyen de vivre ; et que ceulx que seront au dict rolle, seront contreincts chascun pour les sommes.

A esté aussi résollu que deffense seront faictes aux vendeurs de fruicts de vendre aulcuns fruicts à cause de la contagion, à poyne de confiscation des fruicts et de cinq escus d'amende. Et pareillement, que la porte de Fayette (que donne accès à l'hôpital des pestiférés) sera fermée jusqu'à ce que l'on advisera, laquelle sera ouverte deux fois par jour pour la commodité de ceulx qui en auront de besoing.

En oultre, qu'il sera proclamé par les carrefours de ceste ville, que deffenses sont faictes aux manans et habitants des paroisses de ne entrer en ceste ville, scavoir : ceulx que seront atteints et soubsonnés de contagion, et les aultres sans avoir des billettes ; et à faulte de ce faire, que y entreront en seront repoussés. »

A ce moment, un nouveau fonctionnaire fait son apparition.

« ... Les sieurs échevins, par la voix du sieur Mabiez, l'ung d'iceulx, a dict et remonstré (*sic*), à cause de la contagion que pullulle en ceste ville, il seroit de besoingt de commettre en personne quelque bourgeois et habitant de la dicte ville pour servir de *voyeur* en la dicte ville, jusqu'à ce qu'il plaira à Dieu appaiser la dicte contagion. Seront requis les habitants sus nommés, volloir bien suivre leur advis, et savoir quels gaiges sont accordés à celluy que sera nommé..... Et finalement les sus-nommés sont de mesme advis, et trouvent bon prier le sieur Nadal volloir accepter la charge ; qu'il s'en acquitteroit bien, comme l'a dict le cydevant eschevin susnommé. »

Le sieur Nadal, paraît-il, n'accepta pas les dangereuses fonctions qu'on lui offrait ; car la semaine suivante, « a esté résollu que les sieurs eschevins choisiront et nom-

Digitized by Google

meront entr'eux une personne de la dicte ville pour servir de *voyeur*, et se donner garde de la contagion ;... et, sur le champ, les sieurs eschevins ont nommé, pour *voyeur*, maistre Veran Gilliquin. »

Le *voyeur*, qui ailleurs portait le titre de *capitaine de santé*, remplissait un emploi important et périlleux. Voici, d'après Manget, quelles étaient ses attributions :

En premier lieu, les magistrats et les conseils doivent faire élection d'un capitaine de santé qui soit homme courageux, vigilant et non corruptible, parce que de la fidélité de sa conduite dépend la santé publique ; c'est l'exécuteur des résolutions du conseil de santé ; c'est lui qui rapporte l'état du dedans de la ville et du dehors ; c'est lui que l'on commet aux visites des morts, avec les médecins et chirurgiens, et à veiller sur les quarantaines des hommes et des marchandises. Il faut qu'il guide les *corbeaux* lorsqu'ils portent les malades et les morts, et qu'il rapporte au conseil l'état des infects, des malades et de ceux qui meurent, tant de la ville que des hôpitaux, et ce, sur les avis que les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les hospitaliers et les gardes lui en donnent. Outre ce, il faut qu'il aille souvent à la campagne pour la vérification des malades et des morts qui sont aux lieux voisins et pour les transports des meubles et marchandises. Tant y a, que cette charge est fort pénible et dangereuse, et c'est l'un des principaux et des plus nécessaires officiers de la santé. C'est pourquoi il lui faut donner de bons gages et lui taxer ses vacations lorsqu'on l'enverra en visite.

A dater de ce moment, l'épidémie paraît s'éteindre, et il n'en sera plus question pendant près de dix ans. On voit la rigueur des mesures défensives aller toujours croissant, durant cette douloureuse période de six années qui correspond à l'époque la plus troublée des guerres civiles. La malheureuse ville lutte en désespérée contre le fléau qui la dévore. La mortalité dut être grande, et, quand elle fut

Digitized by Google

délivrée, sa population singulièrement réduite. Dans quelle proportion ? rien ne le fait connaître (1).

Ces calamités suspendaient à peine la lutte des partis qui recommençait, le danger passé, avec acharnement.

La majorité des habitants tenait pour la ligue, et, durant la longue période des troubles religieux, les expulsions d'habitants, pour cause d'hérésie, ne furent pas rares. Nous n'en citerons qu'un exemple :

« Le vendredy 25 octobre 1590..... a aussy esté remonstré, par le dict sieur de Lapraye, aux diots sieurs eschevins, que le médecin qui est en ceste ville, demande quelque pension pour son entretien, *à quoy a esté résollu qu'il sortira de la dicte ville pour estre soubsonné hérétique.* »

On peut s'étonner d'un pareil arbitraire et de voir, presque au lendemain d'une longue et cruelle épidémie, l'unique médecin de la ville chassé sur le simple soupçon d'hostilité au parti dominant.

Pour comprendre cette mesure, il faut savoir que les *Réformés* de Villefranche étaient considérés comme trâmant sans cesse contre la sûreté de la commune avec ceux du dehors. Cette inquiétude reparaît fréquemment dans les délibérations du corps de ville.

Deux mois après cette exécution, le 23 décembre, les échevins renouvellent le serment à la *Saincte Union* entre les mains du duc de Nemours.

V.

Peste et disette de 1596.

Villefranche devait revoir encore une fois la peste avant la fin du siècle, mais le fléau paraît n'avoir fait cette

(1) La peste régna également dans le Vélay durant toute cette période où elle est signalée par les historiens du pays, Médicis et Burel, sous les noms de *fièvre caussonne*, de *Malezaut*. (Mémoire du Dr Vissaguet).

Digitized by Google

fois qu'une courte apparition et n'avoir atteint qu'un petit nombre de personnes.

Le 24 novembre 1596, le sieur Magny, échevin, remontre à l'assemblée qu'il y a quelque soupçon de contagion dans la ville, et que la maison appartenant à Anthoine Guitan, forgeron, passe pour être infectée de peste. Sur son avis, les résolutions suivantes sont prises :

Les dicts sieurs eschevins, avec un bourgeois de la dicte ville, s'en yront visiter les maisons de ceste ville pour sçavoir et recognoistre les estrangiers qui y sont et feront vuyder à ceulx qu'il cognoistront estre de besoingt.

Deffenses sont faictes aux bourgeois et habitants de la dicte ville de ne louer leurs maisons à des estrangiers sans, au préalable, en advertir les sieurs eschevins; et est pour adviser aux accidents et malheurs que sont advenus cy devant et adviennent ordinairement, à payne, contre les contrevenants, de répondre de leurs propres et privés moyens.

Et pour le regard de la dicte maison pestiférée, à Anthoine Guitan, forgeron, a esté résollu que l'on fera sortir tous ceulx que sont dans la dicte maison soubsonné; et aussi que l'on fera sortir les meubles y estant, en l'hospital neuf hors la ville.

D'advantage, l'un des habitants en la dicte ville, pour le soubson de la contagion que l'on ha estre en sa maison, sera exhorté, de la part des dicts sieurs eschevins, de se retirer avec sa femme, enfant et mesnage hors la dicte ville, pour quelque temps, et que la ville l'assistera de ce quelle pourra, et ou il ne vouldra sortir par amitié, on le fera sortir par force, aussi que aultres que l'on pensera en avoir fréquenté la maison pestiférée, que les dicts sieurs eschevins leur feront vuider la ville.

A aussi esté résolu, pour ce que la contagion est survenue en ceste ville, que les dicts sieurs eschevins feront retirer les paouvres estrangiers que sont retirés en la dicte ville, chascun en leur lieu; leur ayant, au préalable,

Digitized by Google

donné l'aumosne, et est en conséquence de l'arresté donné naguères par messeigneurs des Grands Jours de Lyon.

« Et pour le regard des paouvres de la dicte ville, qu'ils seront mys en l'hospital de Ronceval hors de la dicte ville; et affin que ils puissent vivre, sur les servis establis par les dicts sieurs eschevins sur tous les bourgeois et habitants de ceste ville, pour les nourrir durant tout le temps qu'il sera de besoing, ensemble les autres paouvres qui seront en l'hospital neuf surprins de contagion; estant enjoinct, à chascun bourgeois habitants de la dicte ville, de nourrir les paouvres que leur seront désignés à la forme de billettes faictes et signées par les recteurs de la dicte ville.

« Et affin que aulcuns paouvres estrangiers ne puissent entrer par cy après en ceste ville, a esté résollu que les quatre portes de la dicte ville seront gardées par les quatre portiers et auront gages par chascun moys et, pour les deux portiers des portes d'Anse et de Fayette, la somme de ung escu trente sols, et les aultres deux portiers des portes des Frères et de Belleville, chascun à la somme de ung escu. »

Cette visite de la peste fut de courte durée, quoiqu'elle fût venue accompagnée de la disette. Dans l'assemblée du 2 février 1597, il n'en est plus fait mention et l'on ne s'inquiète que de mettre ordre à l'invasion des mendiants dans la ville « attendu la multiplicité qui y est infinie du peuple des estrangiers. »

La peste ne reparaît plus sous le règne de Henri IV et la plus grande partie du règne de Louis XIII qui donnent à la France, sinon une paix continue, du moins une tranquillité relative auprès de l'affreux chaos dans lequel elle se traînait depuis plus de trente ans.

Cette période de repos fut aussi une ère de prospérité et d'activité intellectuelle pour Villefranche, qui crée une imprimerie en 1605 et un collége en 1610.

Dr L. Missol.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DISCOURS DE L'ESTOC

ET GENEALOGIE

DES

COMTES DE VINTEMILLE PALEOLOGUES & LASCARIS

SUITE (1)

IV. Je sçais que vous desirez sçavoir la genealogie des comtes de Vintemille depuis le comte Guido, qui fit une belle expedition contre les Sarrazins; mais il m'est impossible pour le present, d'autant que les tiltres anciens de nostre maison sont en la puissance de mon frere, au Cunio. Bien vous reciteray-ie ce que en ay peu retenir par memoire, à la charge de l'augmenter, quand i'auray moyen de voir lesdits tiltres. Il me souvient avoir veu l'investiture faicte en Raymond et Philippin comtes de Vintemille des dixmes qu'ils prenoient sur les villages de la vallée d'Oneglia, reservans la quarte partie à l'Esglise, de l'an 1155. Mais ie n'ay plus de souvenance par qui elle fut faicte, et me semble qu'elle estoit causée sur les voyages et entreprises qui se faisoient par les chrestiens sur les infideles. Ces deux freres moururent à la guerre, et laisserent chascun deux enfans. Raymond eut Lanfranc et Rinaldin, lesquels eurent leur partage en ladite vallée d'Oneglia, és terre du Maro, Cunio et Carpaxio. Philippin eut Rogier et Symon, lesquels eurent Petralata et Luzinasco, avec autres villages en despendans. Ceux-cy

(1) Voir la précédente livraison

Digitized by Google

eurent beaucoup d'enfans, dont ie ne suis memoratif. Lanfranc eut un fils nommé Manfroy, entre plusieurs autres, lequel delaissa un fils nommé Philippe, et ce Philippe un Philippin des comtes de Vintemille, auquel advint le partage du Cunio et autres terres. Il obtint droit de regale des marquis de Gravesane en la terre de Rescio par tiltre de l'an 1230. Depuis, il donna toutes les terres qu'il avoit au Cunio à ses subiects et leur divisa les feux et maisons, en payant seulement une mesure de païs appellée un star de froment et trois minettes de spelte, par contract passé en l'an 1281. Ce Philippin eut trois fils, Lanfranc, Jacques et Obert, lesquels eurent lignée; mais elle fut inutile et sans hoirs, tellement que le tout vint à un autre Philippe, fils de Rogier, lequel delaissa huict fils, Manfroy, Philippe, Manuel, Jean, Guillaume, Gergesio, Obert et Henry. Ceux-cy furent investis par l'Empereur de Petralata haulte et basse et Patarine, et de Vilars, et receurent la fidelité de leurs subiects ; puis firent un accord avec Philippin, leur oncle, que les biens feodaux ne pourroient estre alienez ny transferez hors de leur famille, 1301. De tous ces freres, il n'y eut que Manfroy, le premier, qui demeurat au Cunio, et eut quatre enfans. Quant aux autres freres, Jean, Manuel et Guillaume allèrent chercher leur fortune en Sicile et s'arresterent en la ville de Saca. Obert, apres avoir affranchy ses hommes de Larzeno, à condition que s'ils mouroient sans enfans, ils peussent disposer de la moitié de leurs biens, et l'autre moitié appartiendroit audit seigneur, il se retira à Triore, où il edifia une esglise, et passa le demourant de ses iours en devotion. George et Guillaume moururent sans hoirs ; Philippe receut l'infeodation de l'Empereur, tant en son nom que de ses freres, de tous les biens qu'ils avoient en l'an 1311, et investit Guillaume

Digitized by Google

Bonfils, de Triore, des dixmes qu'il y avoit en l'an 1314. Et auparavant avoit acheté les biens et seigneuries appartenans à Jean Lascaris et un droit qui fut faict sur luy et sur tous ses biens en l'an 1306. Pierre-Alphonse, fils aisné de Manfroy, duquel seulement il fault parler, sans faire mention de ses freres, Philippin, Jean et Petrin, les quels allerent chercher leur fortune aupres des roys de Naples et de Sicile, fut puissant et redouté, estant grand seigneur en ces vallées, et principalement des seigneuries de Maro, Cunio, Petralata, Carpaxio, Larzeno, Montegrosso, Borget, Mendalica, Canet, Villatale, Stronao et autres terres : il eut de grands differends avec la seigneurie de Gennes, et prit le lieutenant general des Gennois, nommé Vinciguerra en toute la rive, prisonnier, avec plusieurs soldats et citoyens de la ville, pour quelque tort qu'il pretendoit lui estre faict. Il fit reedifier le chastel du Cunio, qui auparavant avoit esté ruiné par les Gennois. Il deceda en l'an 1398, delaissant quatre enfans, Guillaume-Pierre, Jean, Dominic et Anthoine. Ce Guillaume-Pierre fut surpris en guerre par Jean de Campofregoso, capitaine des Gennois, et mené à Gennes, où il fut contrainct de faire accord avec eux et leur laisser quelques terres, mesme le Cunio, qui derechef fut ruiné par eux, en l'an 1438. Depuis, Marc, son fils, fut remis en ses biens, et reprit le chastel de Cunio, qu'il reedifia, et confessa le tenir de la communauté de Gennes, et eut lettres du duc de Gennes pour estre luy et sa posterité citoyens de leur republique, et aussi pour rentrer en la iouyssance de ses terres, et que ses subiects luy portassent obeissance, ce qui fut faict. Par son testament il renouvela le statut ancien de la succession des masles és biens feodaux, et ordonna que les enfans masles du nom et race des comtes de Vintemille succederoient en ses biens avec

Digitized by Google

prohibition d'aliener. Son frere André et un nommé Rogier furent chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Hierusalem à Rhodes, et moururent combattans contre les Turcs. Jean, le second fils de Pierre-Alphonse, acheta les terres de Ceva et Lavina, de Manuel des comtes de Vintemille, pour deux mille florins d'or, et eut deux enfans, Pierre-Anthoine et Dominic. Ce Pierre-Anthoine pour quelque differend qu'il eut avec ses cousins, s'en alla habiter à la Plesbe du Teico, et n'eut qu'une fille, nommée Andrioria, qu'il donna en mariage à Louys de Lascaris de Castelneuf, pere d'Honorat de Lascaris, d'où sont venus les differends de nostre maison. Dominic, le troisiesme fils de Pierre-Alphonse, eut trois fils, Pierre, Charles et Theodore : le quatrième fils dudit Pierre-Alphonse, nommé Anthoine, se retira à la Brigue, pour quelque depit qu'il eut contre les siens, et n'eut qu'une fille, nommée Neapoline, et prohiba qu'elle ne peust aliener ses biens, sinon és comtes de Tende et à ceux de Lascaris ; (ce qu'elle fit contre le statut et prohibition de ses maieurs, tellement que la plus part de ses biens furent transferez à ceux de Lascaris (1). Charles s'en alla à Naples, au service des roys, où il acquit grands biens, honneur et authorité. Le fils aisné de Dominic, nommé Pierre, apres avoir eu plusieurs differends et procez avec Theodore, son frere, demeura seigneur du Cunio et autres terres pour la moytié avec ledit Theodore, lequel neantmoins retenant encore quelque dent de laict contre son cousin Pierre, se voyant n'avoir enfans, ne le voulut instituer heritier, mais delaissa tous ses biens à Marc de Vintemille, son autre cousin, auquel il substitua Honorat de Tende, ce que toute-

(1) Ce membre de phrase ne se trouve que dans le manuscrit de Paris.

Digitized by Google

fois il ne pouvoit faire; mais Symon, fils dudit Marc, voyant que lui et Galbert, son frere, n'avoient point d'enfans masles, institua pour ses vrays heritiers les enfans de Pierre, ses cousins germains : ainsi le bien retourna en la droicte ligne dont il estoit sorty. Ce Pierre fut grand justicier, et purgea ses terres de voleurs, larrons, meurtriers et gens dissolus, et vescut longuement en prosperité avec Leonor de Carretto, de laquelle il eut cinq enfans, Dominic, Lazare, Rogier, Philippe et Guillaume-Pierre. Ce Dominic resista virilement aux entreprises de Margueritte, comtesse de Tende, laquelle, en vertu des alienations et substitutions faictes par aucuns des comtes de Vintemille, s'estoit emparée de la seigneurie de Maro et Petralata, et par mesme moyen vouloit occuper les portions de la seigneurie du Cunio à elle laissées par le testament d'Anthoine et de Neapoline, sa fille, et appella à son secours la seigneurie de Gennes, de laquelle il se disoit citoyen et bourgeois, s'estant allié à Hieronime Spinola, l'un des principaux gentilshommes de ceste seigneurie, et demoura en la possession de ses biens. Philippe et Guillaume-Pierre se retirerent à Gennes, où ils establirent leur demourance et y moururent, comme aussi firent Pierre, Baptiste et Jean, leurs enfans. Rogier fut chevalier de Rhodes, et Lazare religieux de l'ordre des freres prescheurs à Tabia; lequel avant qu'aller audit Tabia, ayant longuement demeuré à Gennes, fit proclamer par la ville que tous ceux qui pretendoient leur estre deub quelque chose par ses parents des comtes de Vintemille, se retirassent à luy dedans six mois, et il leur satisferoit : ce qu'il fit, et acquitta environ douze cens florins d'or des debtes de ses parents, puis alla passer le demourant de ses jours en sa religion, preschant ordinairement és villes avec reputation.

Digitized by Google

V. Dominic des comtes de Vintemille estant demeuré seul du monde, eut six enfans, Alexandre, Marc, Jean-Baptiste, Barthelemy, François et Augustin : les trois d'iceux, Marc, François et Augustin furent chevaliers de Rhodes, et si la memoire ne me fault, il y en avoit encore un premier de tous nommé Charles, qui fut aussi chevalier comme eux. Barthelemy se fit prestre et a vescu pres de cent ans, homme grand et fort à merveille, et eut un bâtard nommé le More, vaillant soldat fort et agile de sa personne, qui a combattu et a esté vainqueur quatre fois en champ clos, puis s'estant mis à courir fortune par mer, fut tué par les corsaires, en une rencontre pres de Sardaigne. Jean-Baptiste eut deux enfans, et fut infortuné ; car le premier d'iceux, nommé Raphael, apres avoir longuement voyagé par plus de dix ans, en Levant et Occident, comme il retournoit en sa maison, devant que d'y entrer, se noya en passant le torrent au-dessoubs de Cunio, s'estant enflé par quelques soudaines pluyes ; et le second, nommé Symon, s'addonna aussi à voyager, et fut tué en querelle par un Turc en Constantinople. Quant à Alexandre, mon pere, voyant le païs destruict par les seditions excitées à Gennes par les Adornes et Fregoses, qui tour à tour ravageoient toute la coste de Gennes, et sa maison volée et bruslée, et peu de seurté à demeurer en icelle, fit voile en Grece, et se retira à Rhodes, où quatre de ses freres estoient chevaliers et pourveus de charges honorables en la Religion soubs le grand maistre de Carretto, qui fit de grandes choses en son temps, et pour luy estre parent et allié procura audit Alexandre le mariage de l'arcondesse Senasti, tresnoble et riche dame en l'isle de Lango, descendue de la race des Paleologues, empereurs de Constantinople. Ceste bonne fortune luy fit negliger son bien ancien et les querelles et diffe-

Digitized by Google

rends de ses parents du Maro et du Cunio, et generalement de tout l'Occident ; car il lui sembloit avoir trouvé un illustre et tresassuré repos de sa fortune en l'une des plus puissantes isles de Grece, où sa femme avoit de grands moyens, s'estant de nouveau rallié avec la noble ligne des Paleologues, dont il sçavoit ses ancestres avoir esté conioincts par le moyen des Lascaris, il y avoit plus de trois cens ans, et des biens temporels et faveurs des grands plus qu'il n'en avoit en toute la coste de Gennes ; mesme qu'en la Religion de Rhodes il avoit beaucoup de parens et amys, dont il pensoit mieux establir et asseurer sa fortune. Et ce qui plus luy donnoit de contentement estoit que de ce mariage il se vid pere de deux fils et une fille, combien que sa femme fut aagée et vefve d'un seigneur de ce païs là ; et avoit trois filles, l'une nommée Castrophilaca, l'autre Dianosodena, et la troisiesme Christodulina, par lesquelles neantmoins il esperoit accroistre et agrandir ses faveurs, amitiez et supports. Mais Dieu luy monstra bien quelque temps apres, comme il faict à tous, qu'il ne fault point prendre pied és choses temporelles ni se fonder és biens terriens et faveurs de ce monde ; car, en l'an 1522, les Turcs commencerent une furieuse guerre contre la chrestienté, soubs la conduicte de Solyman Othoman, fils de Selim, estans les Princes chrestiens en divorce et guerres intestines ; tellement que l'isle de Rhodes et celle de Lango furent prises par les Turcs, tous ses biens et thresors ravys, le grand maistre de Carretto mort, et son successeur Lisle Adam chassé avec peu de chevaliers ; ses freres partie occis, partie en exil avec les autres ; luy, mort à la guerre, sa vefve et ses enfants fugitifs et vagabonds avec les reliques de la Religion, contraincts de rechercher les vieilles brisées en Occident, dont ils estoient sortis. Voila que c'est de la varieté et inconstance

Digitized by Google

de ce monde, et combien sont vaines les esperances de ceux qui s'y fient. Ceste religion de Saint Jean de Hierusalem fut longtemps vagabonde en Candie et de là en Sicile et à Viterbe, pres de Rome, du temps du pape Adrian ; de là elle se rendit à Nice, où elle fit seiour durant que les ambassadeurs d'icelle estoient à supplier les Princes chrestiens de la secourir et luy donner lieu et place pour s'arrester et reprendre ses forces pour combattre contre les Turcs. En fin, l'an 1528, l'Empereur Charles le Quint leur donna l'isle de Malte pour y habiter et la ville de Tripoly pour secours, où depuis le grand maistre et chevaliers se sont fortifiez et deffendus contre les Turcs. Telle fut la fortune dudit Alexandre de Vintemille, lequel, entre les grands services qu'il fit à la Religion l'ayant rendue debtrice envers luy de six mille escus en ses necessitez, il employa ses biens et sa personne pour icelle, tellement qu'il y perdit la vie, et delaissa Marc et Jacques fort petits avec Perretine leur sœur, en la garde de ses freres chevaliers pour les conduire en sa maison paternelle de Cunio. Mais la fortune commune de la Religion les tint longuement vagabonds par la mer ; et qui voudra bien peser ceste adventure, trouvera qu'il y a bien dequoy remarquer le iugement de Dieu et l'instabilité des dispositions humaines, et principalement en la personne de ladite Senasti, vefve dudit Alexandre, mon pere ; car elle estoit desià fugitive avec ses parens de la ville et païs de Constantinople occupez par les Turcs, et pensoit s'estre mise en seurté à Rhodes et en l'isle de Cos, que nous appellons Lango, où elle se tenoit avec les siens, ayant recueilly de grands thresors et bagues que ses maieurs luy avoient laissez, et neantmoins par ceste seconde guerre des Turcs, elle fut derechef contrainote de souffrir un nouveau exil, et sortir denuée de tous biens, avec ses deux

Digitized by Google

fils et sa fille, d'une belle maison, pour chercher par mer un pauvre lieu où elle peust ficher son pied, courir par la Grece, Sicile, Italie et Provence, et enfin venir à Malte, en païs et region incogneus, de diverses langues, mœurs et conditions, sans avoir autre secours de vie, sinon ce qui lui estoit donné et administré par ladite Religion. Toutesfois, ayant confiance en Dieu, elle porta ses afflictions patiemment, et a vescu sainctement et en devotion à Malte jusques en l'an 1533, qu'elle deceda, apres qu'elle eut logé et marié sa fille Perretine à un gentilhomme rhodiot de noble et ancienne race, nommé Theodore. Et vient icy à noter que la bonne dame donna un certain iour pour la solennization des nopces, qui fut le XX de iuing en ladite année 1533, disant que ce mesme iour elle debvoit mourir. Et advint que, selon sa volonté, les nopces furent solennizées ledit iour, et apres qu'elle leur eust donné sa benediction, prenant cela pour une consolation de ses miseres, alla de vie à trespas et fut conduicte par toute la Religion et mise en sepulture en la mesme esglise en laquelle, le mesme iour, sa fille avoit receu la benediction du sainct mariage. Si cela fut casuellement ordonné ou bien par quelque esprit prophetique qui fust en elle, je ne le sçaurois asseurer; si est-ce qu'aucuns chevaliers d'honneur et de vertu ont tesmoigné en plusieurs lieux que ceste bonne dame avoit predit à ceux de la Religion plusieurs choses qui leur sont advenües, et par l'austerité de vie dont elle usoit, œuvres charitables et consolations qu'elle donnoit aux affligez, elle avoit acquis une reputation de saincteté et a servy de miroir et d'exemple à toutes les Grecques estans de son temps à Malte. Je ne veux oublier de dire qu'apres que les reliques de Rhodes furent transportées à Malte, le grand maistre et le conseil de la Religion voulurent donner la croix et l'habit de

Digitized by Google

chevalier, tant à mon frere qu'à moy, encores que fussions pour lors fort ieunes; mais la bonne mere ne le voulut iamais, disant que la fortune de ses enfants tendoit ailleurs et en autre païs, et que leur lignée viendroit un iour à quelque prosperité, s'asseurant que Dieu ne les abandonneroit point, et qu'ils trouveroient un iour un lieu de repos avec honneur et contentement. Voylà comme ceste bonne dame termina ses iours, apres avoir eu de grandes afflictions. Le fils aisné d'icelle, nommé Marc, a senty en sa premiere ieunesse les travaux de l'exil de Rhodes par mer et par terre, suivant la fortune de la Religion, sous la faveur de François et Augustin de Vintemille, ses oncles, qui tenoient bien honneste lieu en icelle, et en compagnie de ladite arcondesse Perretine, sa sœur. Il fut pourveu de l'estat de grand viscomte à Malte, condition assés penible, mais belle et honneste pour le service de la Religion (1). Depuis, se voyant sur l'aage, vint à la rive de Gennes, au Cunio, en la maison paternelle, et s'estant marié avec Thomassine di Galeani, gentil'femme de la ville de Vintemille, a eu deux fils, Alexandre et Prosper, qui sont encores fort ieunes et viendront avec le temps et l'ayde de Dieu à quelque bon faict. Quant à ma fortune, ie n'en veux rien escrire, veu que vous la sçavez aussi bien que moy.

VI. Or, d'autant que cy dessus i'ay faict mention d'aucuns de ceste race des comtes de Vintemille qui ont

(1) La charge de grand viscomte de Malthe est portée par un séculier; le grand maistre y pourvoit, et cette charge consiste à mettre à exécution les ordres du grand maistre et du conseil, tenir la main à ce que l'isle vive en seurté, arrester les malfaiteurs et prendre soin qu'on lui face les gardes sur les costes; mais sans aucune jurisdiction sur les chevaliers et leurs domestiques, si ce n'est par ordre du grand maistre et du conseil. (Note manuscrite de Ph. de la Mare.)

Digitized by Google

pris leur routte du costé de Naples et de Sicile, où il y a plusieurs maisons portans le nom et tiltre de Vintemille, ie veux bien vous contenter en cela de vous en toucher un mot, à fin que vous ne soyez en doute si ce sont deux races portans un mesme tiltre, ou bien s'ils sont descendus d'une mesme tige. En premier lieu il est certain que les uns et les autres portent mesmes armes, l'escu pointu à l'antique d'or et de gueusle, que nous tenons tous estre les anciennes armes de la maison de Vintemille. Il est vray que le comte Guido allant contre les Sarrazins prit un lion d'argent sur le champ de gueusle de son escu, ledit lion couronné droit et combattant avec une espée nüe en une des mains, que l'on dit luy avoir esté donné par le roy Alphonse d'Espagne, son oncle, pour la vaillance dont il usa aux expeditions de guerre; lesquelles armes sont demeurées aux comtes de Vintemille jusques à present, combien qu'aucuns d'iceux n'usent que des armes pleines anciennes. Je sçais bien que ceux de Lascaris, depuis l'alliance prise avec nous, y mettent aussi le lion, mais c'est sans espée et sans couronne. Il est tout notoire qu'à Naples il y a une maison de gentilshommes appellée Imperiali, fort ancienne et alliée avec ceux de Vintemille de Sicile, lesquels ont esté fort renommez en faict des armes. S'ils sont descendus du comte Guido de Vintemille, lequel s'intitule *Guido imperialis comes Vintimillii*, ou bien que ledit comte fust venu de Naples, je ne le sçaurois expliquer. Tant y a que les uns et les autres ont acquis grand renom et grands biens par leurs vertus et ont esté aymez et honorez des roys qui les ont receus en leurs alliances. Æneas Silvius, pape, recite en la Cosmographie d'Europe, que Jean de Vintemille, Sicilien, fut un grand capitaine. Il donna sa fille en mariage au despote d'Ac-

Digitized by Google

carnanie, qui est une region de la Dalmatie entre l'Espire et Brosse; et comme les Turcs luy eussent faict une cruelle guerre, il donna secours à son gendre fort vaillamment, et avec peu de gens deffit et tua grand nombre de Turcs, tellement que ledit despote demeura paisible possesseur tant de son royaume que de tout l'Espire, que nous appellons auiourd'huy la Bossina. Il recite aussi les grandes victoires qu'il eut pour le roy Alphonse de Naples, comme il deffit les armées de la reine Isabelle, femme de René de Lorraine, print Capoüe et Accerse, et comme il fut choisy capitaine general de l'armée papalle, contre tous ses adversaires, où il fit de grands exploicts et acquit une loüange de tressage, fidele et vaillant capitaine. Jovianus Pontanus, au livre de la guerre de Naples, raconte par le menu les aficts et vertus de ce Jean de Vintemille et de deux de ses freres, personnages de grande authorité et prudence, et comme ils rompirent les entreprises et trahisons qui se faisoient contre le roy Alphonse et son fils Ferdinand, dont ils furent grandement prisez plus pour la fidelité que la force, ayans par prudence rompu le party contraire, qui estoit le plus fort. On recite de ce Jean de Vintemille qu'il donna une merveilleuse preuve de sa valeur, lorsque le roy Alphonse accorda de parlementer avec ses ennemys, au milieu des champs, entre Naples et Capoüe, à condition qu'il n'y auroit que douze personnes d'une part et d'autre : car il resista ce qu'il peust à ceste forme de parlementer comme dangereuse et pleine de trahison pour sa personne, declarant par courroux qu'il ne s'y vouloit trouver, à fin de luy donner occasion de rompre ce desseing. Toutesfois quand il vid que par raison et prieres il ne le peust gaigner, il s'y trouva avec deux de ses freres seulement, et comme il vid que les delegués des ennemys du roy ti-

Digitized by Google

roient leurs discours et propos en longueur pour donner loisir à deux cens chevaux, qui estoient en un bois et embuscade, de s'approcher du lieu où l'on parlementoit, lesquels tost apres furent veus et aperceus venir à bride avallée pour surprendre le roy, il cogneut que c'estoit faict de luy, s'il n'y donnoit remede : si se rua avec fureur et colere contre les delegués qui là estoient et en tua deux, et chassa les autres de telle roideur qu'ils n'eurent moyen d'attendre leurs secours ny executer leur entreprise, et se mirent en routte tirant vers ceux qui estoient sortis de l'embuscade, et les chassant et battant avec deux des siens, fit teste de telle façon à ceux qui venoient, qu'il donna loisir au roy de se sauver. Puis voyant que le roy estoit assés loing, il se retira aussi de vitesse apres luy si dextrement qu'il ne peut estre pris ny offensé. Le roy cogneut lors sa faulte de n'avoir creu ce vaillant capitaine et le remercia infiniment, l'appellant son pere et qu'il ne tenoit sa vie que de luy ; et depuis luy fit tous les honneurs qu'il peut et n'executa plus rien qui fust d'importance sans son conseil. Il s'est depuis veu de vaillants capitaines et soldats qui ont faict grandes preuves au service des roys d'Espagne tant par mer que par terre et ont rendu leurs maisons illustres ; tellement que Dom Symeon de Vintemille acquit le tiltre de Stratigo de Messine pour estre hereditaire de sa maison. Ce mot signifie gouverneur de la ville. Ses enfans, en grand nombre, sont seigneurs de plusieurs terres et chasteaux, mesme du marquisat de Gieraschio pres de Palerme, qui vault quarante mille ducats de rente. Il y en a pres de quarante maisons nobles de ce nom espanchées çà et là par la Sicile et Calabre, possedans de grands biens et en bonne et honorable reputation.

De Vauzelles.

(*A continuer*).

Digitized by Google

DE LA VÉRITÉ [1]

I

L'erreur raffinée n'est qu'une docte ignorance qui suit le savoir comme l'ombre suit le soleil. L'ignorance ne sait pas ; l'erreur raffinée sait mal, et elle est moins excusable que l'ignorance, parce que, convaincue qu'elle sait, elle ne peut apprendre.

Il est peu d'écrits qui ne mentent par ignorance, par raffinement de science, par intérêt, par esprit de parti, par dogmatisme scientifique, par scepticisme philosophique, par doctrinarisme, par esprit d'affirmation ou d'insinuation, par réticence, par faux systèmes, par morcellement, etc., etc. Il y a, sous prétexte de vérité, mille formes pour le mensonge.

Dieu ne connaît pas le mensonge ; l'homme ne connaît presque pas la vérité, ou ce qu'il connaît, sous ce titre, n'est que l'histoire plus ou moins fardée de ses erreurs.

Nous étudions la nature à tâtons, à travers la nuit des mystères, et nos recherches, ainsi que l'écrit Bâcon, peuvent être appelées nocturnes.

« Qui paye perd, dit légèrement Madame de Sévigné, et les « louanges sont des satires, quand elles peuvent être soup- « çonnées de n'être pas sincères : toutes les choses du monde « sont à facettes. » (2).

Au fond, pourtant, comme c'est par un acte de la raison que nous démontrons l'incertitude de la raison, cela prouve et notre raison et son aptitude à trouver, jusqu'à certain point, le vrai : c'est assez dire combien ce *certain point* de vérité que nous pouvons atteindre nous permet peu d'orgueil et d'intolérance.

Insistons pourtant, et disons que l'homme qui se sent naturellement doué de raison agit invincivblement d'après cette

(1) Cette étude est la première de celles où M. Dubois-Guchan, continuant un livre déjà connu, l'*Esprit de mon temps* au point de vue *moral*, poursuit sa pensée dans un livre nouveau : l'*Esprit de mon temps* au point de vue RELIGIEUX.

(2) Lettre à Bussy, 29 mai 1677.

Digitized by Google

notion naturelle. N'en discutons donc plus ; l'homme est raisonnable, ou du moins, capable de raison ; mais qu'il soit modeste ! Les vérités auxquelles il prétend sont grandes, et sa raison est petite.

La recherche du vrai nous est laborieuse : on ne devine pas la vérité, on la trouve, et ce n'est qu'en cherchant bien qu'on la trouve. La vérité a ses fantômes, ses fictions, et tout ce qui tient lieu d'elle et n'est pas elle.

On dit à tort que la discussion ne mène à rien et qu'elle ne profite à personne. Selon moi, toute discussion profite : s'il est vrai qu'elle ne produit pas la soumission de l'un des contradicteurs à l'autre, elle opère au moins sa conviction, cela est immense ; car si l'on ne proclame pas une vérité que l'adversaire inflige en quelque sorte, on s'empare pourtant de cette vérité pour son profit personnel, et pour prendre sa revanche à la première rencontre. C'est qu'en effet, celui qui a tort le sent, quoi qu'il s'en taise ; que, ce que son orgueil repousse, sa conscience l'accueille ; et que le battu d'hier ne manquera pas, demain, dans une discussion pareille contre un autre contradicteur, de le battre par le même argument qui l'a vaincu lui-même ; j'en appelle à l'expérience.

Il est des temps où tout homme qui ose être vrai en politique, en religion, en morale, est hué et même livré aux bêtes ; mais quand Fontenelle écrivit que, s'il avait la main pleine de vérités, il ne daignerait pas l'ouvrir, il montra toute la différence qu'il y a entre un philosophe et un honnête homme.

II

Toutes les notions nécessaires pour la pratique de la vie sont dans la conscience des hommes ; cela est si vrai, que les formules philosophiques les plus transcendantes, si on les dépouille de leur jargon, aboutissent à quelques banalités populaires. Je ne dis pas que l'homme nait avec la possession de tout ce qu'il doit savoir, mais qu'il a le germe de tout ce qu'il lui est bon de savoir, et que ce qu'il y joint artificiellement est fort

Digitized by Google

mêlé. J'ajoute que l'éducation ne donne pas tout ce qu'elle promet, et qu'il y a telle éducation qui ôte plus qu'elle ne donne.

Les notions de conscience préexistent à tous les raisonnements et leur survivent. Malgré les Pyrrhoniens, nous croyons à l'existence des corps parce que nous les voyons, et à la liberté morale parce que nous la sentons. Je définis les notions de conscience : une évidence intime qui s'impose à l'âme.

La conscience est à la fois un contrôle pour notre raison et un juge pour nos passions. Il n'y a qu'une conscience en nous, seulement elle a deux fonctions ; par ces deux fonctions, elle paraît double, mais elle est une, et nous le savons bien, car nous ne la trouvons jamais contradictoire. — La coutume et l'éducation déteignent sur notre conscience ; elles ne la suppriment pas, mais elles la perfectionnent ou la faussent.

On dit que la brute ne fait ni bien ni mal parce qu'elle ignore, et que le tigre est innocent. L'homme-tigre n'est jamais innocent, parce qu'il ne peut ignorer qu'il n'est jamais permis à l'homme d'être un tigre.

Toute vérité de conscience se reconnaît à plusieurs signes : elle est évidente pour tous, elle est permanente, elle est universelle, elle remonte à l'origine des choses. Ce qui la démontre surtout, c'est qu'elle résulte de l'affirmation désintéressée de tout homme. Si tout homme peut dire : Je suis spirituel, je suis bon, je suis généreux, son affirmation n'en est pas moins sans valeur puisqu'elle est intéressée ; mais s'il dit : Je suis méchant, je suis injuste, cet aveu qu'il fait contre soi tient à une vérité de conscience, car quel intérêt a-t-il à cet aveu, sinon d'être vrai ? Qu'un homme sentant qu'il est libre de faire tel bien ou tel mal dans telle circonstance se proclame libre sans intérêt et même contre son intérêt, il affirme une vérité de conscience ; il obéit à un sentiment inné. En somme, je n'ai pas moins le sentiment de ma liberté morale et de ma responsabilité que je n'ai le sentiment de ma faim et de ma soif : je ne sens pas mieux l'un que l'autre, et je ne prouve pas mieux l'un que l'autre, parce que le sentiment *est*, et ne se démontre pas.

Les preuves judiciaires, en matière criminelle, sont presque

Digitized by Google

toutes de sentiment, c'est-à-dire morales ; en d'autres termes, dues à la connaissance des passions et de leurs effets. La justice du jury est autant de sentiment que de raison ; pour qu'un pareil juge comprenne, il faut le remuer, et on le convainc moins qu'on ne l'émeut ; danger si l'on veut, mais fait bien notoire.

III

Les notions de conscience reposent sur les impressions individuelles et sur leur conformité avec les impressions générales ; sans cela chacun prétendrait avoir une conscience à soi, et, pour excuser ce qui est universellement condamné, dirait : Ma moralité ne relève que de ma conscience ; je ne pense pas comme vous et vous ne pensez pas comme moi, c'est pour cela que nous agissons diversement. Mais que deviendrait la morale publique avec ce système ? — La conscience publique est une conscience collective à laquelle, il semble que la prétendue conscience privée devrait céder ; expliquons-nous : il arrive à la conscience publique, comme à la conscience privée de mentir, ou plutôt, ce qui se dit, la conscience publique, ne l'est pas, et ce qui s'appelle conscience privée, n'est qu'un prétexte ; mais ce mensonge apparent ne change rien au fond ; car ni la conscience publique, ni la conscience privée ne nous mentent quand nous les faisons mentir pour les autres, et c'est pourquoi elles ne sauraient se contredire. Je tiens d'ailleurs compte des natures difformes ou imparfaites qui ont leurs lois et leur destinée comme les monstres : mais si l'on constate les monstres, on ne les explique pas.

Les notions de conscience sont donc tout à la fois personnelles, universelles, de tous les temps ; et de plus, elles sont indélébiles, comme inhérentes à la nature indelébile de l'homme ; ce sont là leurs signes.

Le sentiment de la liberté est une notion de conscience que la servitude obscurcit, mais n'éteint pas ; le sentiment de l'égalité est du même ordre ; l'esclave des Antilles s'ouvre la veine pour montrer que le sang du nègre n'est pas moins rouge que celui du blanc. En parlant d'égalité, je ne l'entends que de ce senti-

Digitized by Google

ment que l'équité naturelle consacre, car l'inégalité physique des hommes est telle qu'il serait puéril de la démontrer ; comment le nain pourrait-il se prétendre physiquement l'égal d'un colosse ? Comment un blanc et un noir pourraient-ils prétendre à l'identité des couleurs ? Et tout le reste est semblable.

Le christianisme a perfectionné la charité sociale en l'étendant aux douleurs des hommes ; mais tous les peuples ont connu cette portion de la charité « l'hospitalité » qui subvient à de pressants besoins.

Quant à la gloire et à la grandeur, « ce n'est ni l'erreur ni « la vanité, dit Bossuet, qui ont inventé ces noms magnifiques ; « au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés si nous n'en « avions porté le fond en nous-mêmes. » (1) C'est qu'en effet, l'homme a nommé la gloire parce qu'il se sentait grand, comme il a nommé la modestie parce qu'il se sentait petit ; il s'est élevé comme il s'est abaissé, par une notion, par un sentiment de conscience ; car ici, notion et sentiment se confondent.

Dès qu'un pyrrhonien m'affirme qu'il doute de tout, je confonds son pyrrhonisme en affirmant qu'il doute ; et, par cette affirmation qui me suffit, je l'écrase. S'il me nie l'existence des corps et si je le frappe ou le pince, il se fâche ; mais quand il se moque du sens commun, en niant le corps, je me moque de sa sottise, en pinçant le sien pour le convaincre. Qui vit jamais un pyrrhonien nier l'existence du corps jusqu'au supplice? qui vit même un pyrrhonien tellement mépriser la calomnie qu'il ne s'en prit pas au calomniateur ?

Un pyrrhonien se refuserait-il, au besoin, la police correctionnelle ou des représailles contre un insulteur ? Le pyrrhonisme n'est donc qu'un néant ; ce n'est qu'un jeu d'esprit de plus au sein de cette creuse philosophie qui ne vit que de jeux d'esprit.

La morale publique est le travail de la conscience générale déduisant, par la pratique de la vie, les conséquences correctes des notions du juste dont Dieu doua l'homme en le créant. — Les catastrophes sociales résultent de l'abandon des principes

(1) Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.

Digitized by Google

fondamentaux attestés par la conscience du genre humain ; car du saut dans les ténèbres, au saut dans l'abîme, il n'y a qu'un pas.

IV

De même que dans l'ordre physique il n'y a pas de vide, dans l'ordre moral tout se tient ; c'est-à-dire que le particulier tient au général, comme le général tient au particulier, en sorte que tout explique ou dément tout. Or, s'il est impossible de bien faire quelque chose que nous ne sachions tout, il ne nous est pas moins impossible de tout savoir. Nous sommes donc, quant à la vérité pure, dans cette double impossibilité : de tout ignorer ou de tout savoir, et notre raison n'obtient que des approximations. Ainsi donc, des à peu près, des demi-vérités, tel est le lot le plus riche de l'esprit humain.

On voit donc que toutes les portions du vrai sont solidaires. Elles le sont si bien que chaque fois qu'une vérité pénètre dans notre esprit, elle l'illumine sur plusieurs points de contact restés obscurs jusqu'alors : c'est qu'une vérité ne vient jamais seule, et que l'erreur elle-même est contagieuse, car toute erreur est grosse d'erreurs.

Il y a des vérités simples à l'infini, et des vérités complexes ou composées à l'infini ; il y a le rapport des choses entre elles comme il y a le rapport des rapports ; cela est sans fond. — Il y a même des vérités d'imagination si puissantes qu'on ne sait comment les réputer mensonge. Qui ne s'est dit cent fois qu'il est impossible que Paul et Virginie n'aient pas existé, ou que Clarisse Harlowe ne soit qu'un roman ?

L'erreur savante est une erreur compliquée et bien plus distante de la vérité que l'erreur simple, car c'est l'erreur qui progresse mathématiquement et grossit géométriquement, et dont un faux résultat enfante cent faux résultats ; c'est l'erreur de l'astronome qui calcule mal les sphères célestes ; c'est l'erreur de ceux qui veulent refaire la théologie, la morale, les sciences et même l'homme, lequel échappe à l'homme.

Dans la recherche du vrai, toute solution fait naître de nou-

Digitized by Google

veaux doutes, si bien que, plus nous trouvons, plus il faut chercher.

Dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, la lumière peut nuire à la lumière : la physique appelle système des interférences celui dans lequel deux lumières peuvent produire les ténèbres, quand le choc de deux ondes lumineuses crée l'obscurité comme le choc de deux mouvements produit l'inertie.

Veut-on avoir le triste spectacle de la science choquant le bon sens et créant le doute le plus honteux pour l'esprit humain, qu'on médite les grands procès criminels. C'est là qu'on voit la science prouver que ce qui est évident ne peut pas être ; que c'est la victime qui est coupable, et que c'est l'accusé qui est innocent ; c'est là qu'on voit le doute se partager impartialement, je veux dire bêtement, entre la conscience et la science, entre le savant et la sagesse.

Quoique la justice ait construit une information minutieuse avec l'honnêteté qui fait sa gloire, avec les méthodes juridiques les plus parfaites, bien que la police ait vu et palpé, que d'autres témoins aient palpé et vu, ou du moins vu, eh bien ! malgré mille contrôles, on ne s'entend point sur ce simple fait : Maurice Roux avait-il les mains attachées en croix ou parallèlement ? — Et sur ce, creusez donc l'histoire des temps antiques ; scrutez les origines chrétiennes, ou approfondissez l'abîme du cœur humain ; moi je vous prie de me bien fixer sur ce point qui se passait hier et sur lequel se sont épuisés les jurisconsultes et les savants : Maurice Roux avait-il les mains attachées parallèlement ?

Et quel procès criminel n'a son mystère invincible à la science et, partant, né de la science ? Procès Lacollonge, procès Léotade, procès Castaing, procès Peytel, procès Marcellange, procès Lafarge, procès Lapomeraie, procès Tropmann, tous les procès.

Malgré toutes leurs précautions, leurs méthodes, leur publicité, leur contrôle sur des faits matériels particuliers, limités, précis, les tribunaux mêmes n'obtiennent qu'une vérité souvent suspecte, et il faut que ce qu'il y a de plus sacré sur la terre,

Digitized by Google

la justice, se contente d'une apparence de la vérité et n'en soit elle-même qu'une image, une fiction quand elle n'est pas, exceptionnellement, le mensonge ; car les réhabilitations, heureusement rares, qui obvient à ce mensonge, le prouvent.

Poursuivons :

On me reporte en Judée pour trancher sur des faits fort délicats qui s'accomplirent ou ne s'accomplirent pas, il y a deux mille ans, et moi je voudrais une histoire vraie du règne de Louis-Philippe qui régnait encore il y a vingt-cinq ans. Je voudrais une histoire vraie de la révolution de 1848 plus près de nous ; où les trouver ? Je connais là-dessus cinq histoires qui se contredisent, se réfutent et se traitent réciproquement d'imposture. Où est donc le vrai ?

Nous faisons en ce moment des enquêtes politiques sur ce qui est tout chaud, sur ce qui fume encore, sur ce que vingt mille personnes ont vu et sur ce que vingt mille contestent ; comment y voir clair ?

La calomnie est un clou qui entre tout naturellement par sa pointe, l'esprit s'ouvre pour la recevoir ; mais la vérité est un clou renversé que l'on veut faire entrer par sa tête, l'esprit se ferme pour la repousser.

Nos sophistes modernes disent qu'il ne faut pas juger des croyances religieuses par leur utilité ; cela prouve au moins que cette utilité les gène, et je serais tenté de m'arrêter là, car qu'y a-t-il de plus précieux que l'utilité d'une croyance ?

Les croyances importent peu, disent nos sophistes, attachons-nous aux faits qui les firent naître. Jésus-Christ est-il Dieu ? c'est un problème à part, c'est un problème spécial, distinct, qu'il faut juger en soi. Que nous importe qu'il soit utile d'appeler Dieu Jésus-Christ ? Vérifions s'il l'est : Tel est le langage des sophistes. — Je réponds que la vérification qu'ils demandent est devenue impossible et qu'ils ne la demandent que parce qu'ils la croient impossible ; je réponds qu'ils savent parfaitement que tous les éléments de contrôle ont péri (1), et qu'il faut

(1) Les principaux du moins ; les témoins des faits.

Digitized by Google

admettre ou rejeter la tradition par oui ou par non (1), sans la refaire avec cet esprit de subtilité, de scepticisme, de tâtonnements, de doutes, de probabilités, avec cet ensemble de misères scientifiques, d'explications niaises, de peut-être éternels, de fadeurs bucoliques, qui rendent de pareilles études plus fausses et plus frivoles que les romans de Monte-Christo et de Rocambole.

Ceux qui sont dans l'impossibilité de prouver pour renverser, se contentent d'insinuer pour détruire. Les plus faibles de tous les sophistes ce sont les insinuateurs ; mais ce n'en sont pas les moins dangereux, car qui insinue, empoisonne.

Il y a une histoire vraie ; il faut la chercher, comme Bossuet, dans les traditions patentes de l'humanité, dans ce qui nous est parvenu de main en main à travers les âges, dans ce qui a survécu de la vérité probable et la plus probable L'histoire conjecturale peut amuser celui qui l'écrit ou la parcourt, comme un jeu de cassetête distrait l'enfant qui ne sait comment tuer le temps les jours le pluie. Les historiens conjecturaux peuvent être amusants, mais ils sont stériles ; il est surtout rare qu'ils ne torturent et ne faussent le peu de vérités historiques qu'ils remuent au profit de leur fantaisie.

Le courage et la logigue n'ont rien de commun. On en croit des témoins qui se font tuer, dit Pascal. Pourquoi ? Pourquoi croire spécialement à leur témoignage ? Je conviens que le sentiment de la vérité donne du courage : mais je nie que courage et vérité soient choses semblables. Confondez-les ; et l'erreur vous montrera ses martyrs : les musulmans, en effet, meurent pour leur foi comme les chrétiens ; les protestants, comme les catholiques. Des épicuriens sont morts non moins généreusement que des stoïciens.

Ne connaît-on pas d'intrépides criminels qui sont morts énergiquement en soutenant leur innocence sur le chevalet, sur le feu, enfin sur la roue ? Celui qui meurt pour son Dieu prouve sa conviction, il ne prouve pas son Dieu.

(1) Je parle ici en laïque, en penseur ; je renvoie à la théologie ceux qui veulent s'instruire plus à fond. Tout chrétien ne peut fournir la preuve que les sophistes en exigent, mais l'Eglise répond pour lui.

Digitized by Google

Nous perfectionnons chaque jour nos moyens scientifiques d'arriver au vrai ; mais les moyens contraires se perfectionnent aussi. Une fraude plus raffinée envahit nos méthodes perfectionnées et obscurcit d'autant ce que nous cherchons, si bien qu'il y a équilibre et que les proportions d'erreur et de mensonge se contre-pèsent. — Au fond, l'argumentation qui se raffine nous embrouille, et l'argutie ne s'étend pas moins que la logique. Les grandes lumières naissent surtout de l'honnêteté du cœur.

Quoi qu'on en dise, le véritable caractère d'une philosophie, c'est sa morale, et toutes les doctrines se jugent par leurs conséquences. Il y a fort longtemps qu'on répète que le bon arbre est celui duquel on obtient de bons fruits ; mais il y a fort longtemps aussi que deux et deux font quatre ; et le soleil et le monde et les astres sont aussi fort vieux. — Ce qui est nouveau n'est pas nécessairement le vrai.

Les vérités morales sont éternelles, et elles sont invariables parce qu'elles sont éternelles. — Elles peuvent se développer, elles ne peuvent, elles ne doivent jamais se contredire.

V

Que d'hommes éminents en tout genre, que d'hommes d'état particulièrement, qui, ne sachant pas le premier mot de la philosophie d'école ou d'académie, battraient à plate couture tous les philosophes du globe sur tout ce qu'il importe aux hommes de savoir pour être heureux ou moins malheureux !

La vérité ne procède pas toujours timidement et comme à tâtons ; elle a aussi ses audaces et ses grands hommes et il n'a pas fallu moins de témérité mentale à Descartes pour créer sa méthode philosophique, que de témérité militaire à Bonaparte pour innover dans la tactique. Mais la témérité des grands hommes n'intervient-elle pas pour renverser la sagesse des petits?

Et pourtant, par l'infirmité de tout ce qui est humain, le système de Descartes sera toujours bâtard ; car comment se dé-

Digitized by Google

pouiller de son éducation et de son temps pour recommencer sa vie et reconstituer d'emblée son entendement ? Est-ce que cela se peut ? est-ce que l'homme peut se transformer en un autre homme, n'être pas de son pays, de son siècle ? Est-ce qu'il peut retourner à ses langes pour recroître seul ? — Descartes a beau être grand, il n'en est pas moins faux dans sa grandeur, en ce sens, au moins, qu'il n'a pas pu tout ce qu'il a voulu pour être vrai.

La philosophie d'école est à l'art de connaître ce que la grammaire est à l'art d'écrire ; en effet, que d'excellents grammairiens ne sont que de sots écrivains, et que d'assez bons philosophes d'école constituent de pauvres penseurs !

La vérité scientifique est le lot de quelques esprits ; la vérité pratique est celui du grand nombre. Pour fonder la vérité pratique, c'est la masse de l'humanité qu'il faut consulter, car c'est elle seule qui a le droit de parler au nom des faits.

Mais, d'autre part, la vérité serait-elle un fruit de l'imagination comme du raisonnement, et naîtrait-elle de l'intuition comme de l'expérience ? Y a-t-il des vérités d'intuition, comme il y a des vérités d'expérience et de raisonnement ; et les jeunes grands hommes de génie peuvent-ils être grands autrement que par intuition, par illumination ? — Les grands hommes n'ont-ils pas plutôt le caractère de révélateurs que de penseurs ?

Si la révélation divine est l'une des sources du vrai, elle n'est pas tout le vrai; et Lamennais ne put soutenir que la seule révélation contenait tout le vrai, sans supprimer l'esprit humain. La révélation pose les prémisses, mais l'esprit humain tire les conséquences ; on ne peut pas plus ôter à l'homme les conséquences, qu'à l'esprit divin les principes.

VI

« Ce qui est vrai en Espagne, dit Mallebranche, est faux en France ; ce qui est vrai à Paris, est faux à Rome ; ce qui est certain chez les Jacobins, est incertain chez les Cordeliers ; ce qui est indubitable chez les Cordeliers, semble une erreur chez

Digitized by Google

les Jacobins. Les Jacobins se croient obligés de suivre saint Thomas et pourquoi? C'est souvent parce que ce saint docteur était de leur ordre. Les Cordeliers, au contraire, embrassent les sentiments de Scott, parce que Scott était Cordelier (1). » Que cela fut vrai et que Mallebranche eut raison! mais que cela reste vrai même de notre temps! Nos Cordeliers politiques ne combattent-ils pas, avec leur Scott, nos Jacobins politiques qui s'abritent sous leur saint Thomas ? Qu'y a-t-il de changé dans ce qui fut autrefois, que les noms ? Je me trompe, l'objet même a changé ; on ne s'échauffe plus sur la religion, mais sur le gouvernement: et qui possède le vrai sur un sujet sur lequel les Cordeliers mentent selon les Jacobins, et les Jacobins selon les Cordeliers ?

Leibnitz veut qu'en scrutant la vérité d'une idée, on en constate la possibilité pour apprécier si elle n'implique pas quelque contradiction substantielle, c'est-à-dire une impossibilité (2) ; cela est bien vague. Mallebranche veut qu'on s'efforce de renverser une idée avant de l'admettre, pour mieux constater sa force, et cela est aussi sensé qu'imparfait ; car cela ressort surtout de la dialectique qui ne nous apprend rien sur l'induction. Mais comment remonter aux principes et reconnaître le vrai des principes ? C'est le secret à chercher et à découvrir.

Je sais bien que pour s'assurer de la vérité d'un principe, il faut l'appliquer, et que, pour le bien appliquer, il faut l'essayer, le contrôler sous toutes les formes qui lui sont propres, et dans tous les cas qu'il embrasse naturellement ; je reconnais que le principe qui subit avec succès cette épreuve est probablement vrai ; mais c'est la difficulté de l'épreuve qui me touche. J'ai bien peur qu'un principe qu'il faut ainsi vérifier ne soit longtemps incertain.

Comme preuve de l'existence des corps, nous avons l'assentiment général, ou mieux, l'assentiment universel ; et non seulement nous savons par cet assentiment, conforme à nos perceptions personnelles, qu'il y a des corps, en général, mais nous

(1) *De la recherche de la vérité*, 3-6.

(2) Supposons, par exemple, un cercle : s'il a les conditions du carré, ce n'est plus un cercle, car le carré exclut le cercle.

Digitized by Google

savons que tel corps particulier considéré comme un volume, comme poids, comme matière, comme essence, comme couleur, comme forme extérieure, existe. Qu'on pose un carré de marbre blanc sous mes yeux, tout l'univers dira comme moi que c'est là un carré de marbre blanc ; il en sera de même d'un fruit, d'une fleur, d'une herbe, d'une motte de terre. Les sciences exactes sont le produit de cette certitude matérielle ; la nature des choses le veut ainsi. Il n'en est pas de même des sciences morales : dans les premières, l'esprit et les sens contrôlent ce qui est tangible ; dans les secondes, l'esprit seul contrôle ce qui est intangible ; or, les sens diffèrent peu, et ce qu'ils contrôlent est contrôlé par tous les hommes ; mais l'esprit des hommes est fort variable, et il s'en faut que ce qu'un esprit contrôle pour soi, il le contrôle pour tous. Combien donc les matérialistes se trompent quand ils veulent régir l'esprit, par les lois qui régissent la matière, et ce qui est intangible comme ce qui est tangible !

Je lis dans tel manuel de philosophie que Descartes créa la certitude de l'évidence. Qu'est-ce que la certitude de l'évidence ? certitude et évidence se confondent, à cela près que l'évidence est le comble de la certitude, et que la certitude est inutile là où l'évidence, qui lui est supérieure, existe. Prouver l'évidence, c'est l'obscurcir ; vous voulez me démontrer la certitude de ce soleil que je vois, de cette mer qui s'agite sous mes regards, vous m'en faites presque douter. Ce que je vois, je l'affirme parce que je le vois : j'ai d'excellents yeux et vous m'offrez de médiocres lunettes, merci !

En somme, la probabilité morale n'est qu'une simple vraisemblance, et n'est pas le vrai ; et ce que nous appelons certitude morale n'est qu'une conviction plus ou moins intime du vrai, d'après un ensemble de probabilités qui ne sont pas le vrai ; si bien que sans la révélation, nous manquons de criterium dans l'ordre moral. Je l'ai déjà dit : dans l'ordre moral, Dieu seul pose les prémisses, l'homme se borne à déduire, et l'homme ne déduira jamais sa morale que de la religion.

S'il y avait des critères certains pour vérifier les principes du

Digitized by Google

vrai dans l'ordre moral, on n'en discuterait plus ; on ne différerait que sur les conséquences de ces principes, et même cela serait difficile, car il y a de grands logiciens ; mais c'est le critère des principes qui nous manque, et voilà pourquoi l'on dispute. Comment les vrais croyans ne disputent-ils jamais sur leurs principes, savoir leurs dogmes ? C'est qu'ils ont leur critère. Lequel ? L'Ecriture, et pour les cas douteux, l'Eglise, cet interprète infaillible de l'Ecriture. Hors de là, tout fait question, tout est individuel, capricieux, arbitraire, là comme ailleurs. Je poursuis : point d'unité dans la conscience publique sans une morale commune ; point de morale commune sans une autorité morale qui s'impose à tous, dans tous les points délicats de la vie ; comme aussi, point d'autorité morale sur l'homme, au nom de l'homme ; donc, nécessité d'une autorité supérieure à l'homme, savoir, Dieu ; donc, nécessité du sentiment de l'autorité divine, inspirant l'homme dans les détails de la vie terrestre, savoir, le prêtre recommandant à l'homme, au nom de Dieu, la religion d'où découle la morale. Ce réseau est invincible ; je défie nos sots matérialistes de le rompre ; ils n'y opposeront que des mots, par impuissance manifeste de trouver des choses ; mais qu'est-ce qu'un matérialiste, qu'un homme qui a plus de souci d'un caillou que d'un astre ?

VII

De l'incertitude de la raison naît la nécessité de l'expérience, c'est-à dire du témoignage éternel des hommes, car la conscience individuelle s'affermit par la conscience collective des peuples. Enfin, de l'incertitude de la vérité, naît la nécessité de l'autorité qui la remplace ou qui, du moins, la supplée quand elle s'éclipse.

Il y a des vérités qu'on n'obtient que comme on gravit les montagnes, en tournant l'obstacle. Pour monter à la vérité, il faut souvent escalader, et quelquefois descendre.

L'esprit humain peut, relativement au vrai, se placer dans l'une des quatre conditions qui suivent : — Ne reconnaître d'au-

Digitized by Google

tre autorité que lui-même et tout donner à la philosophie, c'est-à-dire, à la secte qu'il adopte ; c'est le rationalisme ; — il peut ne reconnaître que l'autorité divine et tout donner à la révélation et à la théologie, c'est le mysticisme ou l'exagération du christianisme ; — l'esprit humain peut croire que l'homme est apte à la vérité qui lui importe pour régler sa vie et qui a deux sources, savoir, l'esprit de l'homme inclus dans la philosophie, l'esprit divin, l'esprit de révélation, inclus dans la théologie ; c'est là le dogme chrétien (1). — Viennent ensuite les sceptiques absolus qui affirment comme vrai « que rien n'est vrai » et qui, si rien n'est vrai d'après eux, ne peuvent même pousser ce triste cri : que « rien n'est vrai », car comment savent-ils que rien n'est vrai ?

Quand je me suis démontré, par l'étude, mon impuissance d'atteindre à certaines connaissances, je ne sais pas plus, mais je sais mieux. La douleur de mon doute a cessé ; je sais enfin qu'il est des choses que je ne puis savoir, qu'il faut que j'ignore, et qu'il est inutile que je cherche : c'est un repos, c'est même une science relative que de savoir qu'on ne peut savoir.

Entre le mystère, ou l'obscurité complète attachée au mystère, et la vérité, — ou la lumière complète attachée à la vérité, — il y a quelque chose de mixte, appelé la connaissance, qui n'est qu'une lumière relative au-dessus des ténèbres complètes du mystère, mais inférieure à l'éclat surnaturel de la vérité complète ; ce provisoire tout humain est notre lot ici bas, il faut s'y soumettre.

Le doute et le mystère sont les accessoires de la vérité, ils en sont presque le complément, tant ils y adhèrent : qui ne sait pas ignorer et qui ne sait pas douter n'est pas propre à trouver la vérité.

Saint Augustin nous dit très-pittoresquement : « Plusieurs voies mènent à la vérité ; la première, c'est l'humilité ;

(1) Quand saint Clément d'Alexandrie appelait la philosophie un don divin, il ne l'entendait que de la philosophie chrétienne s'exerçant dans le cadre que le christianisme lui abandonne ; car la philosophie qui attaque Dieu ne vient pas de Dieu.

Digitized by Google

la seconde, l'humilité ; la troisième, l'humilité (1). » Puis ce grand esprit ajoute : « Je suis devenu un fidèle parce ce que je crois ce que j'ignore ; et je sais précisément, par ce que je sais que j'ignore, ce que j'ignore. »

Un miroir ne réfléchit pas l'objet qu'on lui oppose si son cristal ne se combine avec l'étain, l'argent, l'or ou tout autre métal fait pour retenir l'image de cet objet ; il en est de même de l'image du vrai. Elle ne se fixe que dans des esprits doublés d'une solide sagesse et d'une vertu consistante (2).

Il y a deux instruments solidaires de la vérité, une raison saine et un cœur droit ; car le trouble du cœur, d'où sortent les passions et leurs orages, atteint l'esprit pour le troubler à son tour ; les peuples ne sont plus sages dans leur décadence, et même ils ne sont plus clairvoyants, parce que, bien que leur vue soit plus perçante, ils ne regardent pas du bon côté ; de tels peuples ont perdu leur orientation : cela est très-grave.

La vérité consiste dans la connaissauce de ce qui est, privilége plus spécialement réservé à Dieu. Elle consiste aussi dans a connaissance de ce qui n'est pas, faculté moins particulièrement refusée à l'homme. A force de chercher ce que Dieu se réserve, les sociétés en décadence perdent ce que Dieu leur réservait.

« L'acte n'est pas droit, disait Sénèque, si la votonté n'est droite ; et à son tour, la volonté n'est droite que si l'âme, d'où la volonté procède, est droite. » — Plus tard, saint Hilaire répéta Sénèque plus simplement. « Il faut, dit-il chercher la vérité avec simplicité et s'y tenir avec probité (3). » C'est en effet par là que le peu de vérité que l'homme peut trouver, s'obtient et profite.

E.-P. DUBOIS-GUCHAN.

(1) Epit. 56.
(2) Premier sermon de la Trinité.
(3) Epit. 85, Hil. ad const, I-IV.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

CALENDAU, poème provençal, par MISTRAL, avec la traduction en regard.

La *Revue du Lyonnais* est pleine de sympathie pour toutes les gloires nobles et pures. C'est pourquoi je m'empresse de lui dire que je viens d'admirer une magnifique et royale fleur, éclose au beau soleil de la Provence, dont elle a le rayonnement, le vif éclat, la richesse d'élite, avec cette autre auréole que donnent le patriotisme et le génie.

Cette fleur splendide a un lien fraternel avec une adorable rose blanche, toute parfumée de charme et d'amour, qu'on appelle *Mireille. Mireille !* ce nom évoque les souvenirs délicieux de cette ravissante idylle, d'une grâce exceptionnelle, couronnée par l'Académie française et par l'admiration des connaisseurs les plus distingués et les plus délicats. Eh bien ! la douce *Mireille*, si jolie, si aimante, si ingénue et si malheureuse dans sa fin prématurée, a pour compagnon de gloire un vaillant héros du nom de *Calendal*.

C'est une œuvre très-brillante aussi que cet autre poème de l'illustre barde de la Provence. Quel souffle mâle et fier, quelle puissante vibration, quel courant large et vraiment épique passent dans ces pages, dans ces tableaux dont le vigoureux coloris est d'une originale et magique beauté, dont la touche est ample, virile et gracieuse à la fois !

Mistral peint en amant cette belle Provence, toute fière de son poète et des lauriers dont il la couronne. On sent qu'il a un véritable culte pour sa patrie. Que dis-je ? on le voit clairement, à chaque vers, à chaque aspiration du célèbre félibre. Avec amour, il fait hommage à sa terre natale de ses labeurs, de son tuth, de ses accents, en un mot d'une symphonie qui doit la bercer avec délices dans son légitime orgueil de mère.

Le poème de Calendal commence admirablement, pour se con-

Digitized by Google

tinuer et finir de même. C'est d'abord une belle invocation à l'âme de la Provence, dont voici la dernière strophe :

.....

Amo de longo renadivo
Amo jouiouso et fièro e vivo
Qu'endihes dins lou brut doù Rose et doù Rousau !
Amo di séuvo armouniouso
E di calanco souleiouso
De la patrio amo piouso,
T'apelle ! encarno-te dins mi vers prouvençau !

« Ame éternellement renaissante, âme joyeuse et fière et « vive, qui hennis dans le bruit du Rhône et de son vent ! âme « des bois pleins d'harmonie et des *calanques* pleines de soleil, « de la patrie âme pieuse, je t'appelle ! incarne-toi dans mes « vers provençaux ! »

O Mistral, comme vous êtes exaucé ! le Génie de la terre des troubadours est en vous mille fois ; il vous inspire, il vous anime, il vous fait triompher dans cette langue imagée et pittoresque, dont vous connaissez tous les secrets mélodieux.

Le héros du poème en question est un beau jeune homme, pêcheur de Cassis, ville sur la Méditerranée. Un de ses aïeux était consul, et son père, qui ne manque pas de savoir et d'expérience, a été nommé prud'homme. Ce dernier lui disait souvent :

— « Siegues umble emé l'umble e mai fier que lou fier ! »
« Sois humble avec les humbles et plus fier que les fiers ! »—
Ce qui est tout simplement sublime. —

Calendal a certes profité des leçons paternelles. Il est plein de courage, d'intelligence et de cœur. Son âme est toute dévouée à une blonde amie qu'il adore et dont il a fait la découverte au sommet du mont Gibal, où elle habite, dans une grotte. Cette idéale et charmante jeune femme passe, aux alentours, pour la *fée Estérelle*, un être fantastique, ainsi nommé à cause du mont *Estérel*, que l'imagination populaire croit hanté par ce mystérieux et légendaire personnage.

Mais faisons un peu connaissance avec les deux beaux amou-

Digitized by Google

reux. Nous les trouvons assis sur une roche, en face d'un ravissant paysage, et le fier pêcheur, aux yeux noirs, se plaint à son amante :

E lou jouvent dis à la bello :
— Jamai lebraut ni paloumbello
Alassè coume tu lou cassaire... ai counquist,
Per t'agrada, fourtuno e glòri,
Ai fa tripet, tripet-pelòri,
E de iéu, paure tantalori,
Fugis sèmpre que mai lou sounge tant requist !

« Et à la belle le jeune homme dit : — « Jamais levraut ne « palombe ne lassa comme toi le chasseur..... J'ai conquis — « pour te plaire — fortune et gloire, j'ai fait l'impossible, j'ai « fait rage, et de moi, pauvre songe-creux, de plus en plus « s'éloigne le songe poursuivi ! »

. . . . . .

Alor, de si dos man, la femo
Curbant sa caro e si lagremo
Je vèn . — As moun amour, res que tu noun m'es ren
E sies aqueu que desirave...
Ah ! de s'avé sarié trop brave !
Mai perquè fau que l'on s'entrave
Chasco fes qu'au bonur, li bras dubert courren ?

« Alors, de ses deux mains, la femme, voilant son visage et ses pleurs, lui parle ainsi : « Tu as mon amour ; nul autre que « toi ne m'est rien ; — tu es celui que je désirais... — Ah ! « ce serait charmant que de s'avoir ! — mais pourquoi faut-il « chopper à quelque obstacle, chaque fois qu'au bonheur nous « courons les bras ouverts ? »

Calendal, ivre de joie, après cet aveu, demande à son amie, pour prix de ses travaux et de son dévoûment, quelque chose qu'elle ne veut pas accorder... il promet de la conduire à l'autel.

— O malo astrado que me ligo :
Adounc faguè la bello amigo,
Noun se poù !... E vai-t'en ! au noum de Diéu, vai-t'en !
Sara pas di qu'en tartarasso

Digitized by Google

Ague fini la noblo raço
Di blanc faucoun ! Soulo e paurasso
Resten ! mais libro e puro e feroujo resten !

« O étoile maligne qui m'enchaîne ! lors s'écria la belle amie, « cela ne se peut !... Et va-t'en, au nom du ciel, va-t'en ! Il « ne sera pas dit qu'en vil engoulevent ait fini la noble race « des blancs faucons ! Seule et pauvre restons ! mais restons libre » et pure, mais sauvage restons ! »

En ped, esmougudo, auturouso
S'éro aubourado l'amourouso
Tant nourrido, en-lio mai dos torco de péu blound
An couronna tant bello testo ;
Talos dos branco de genesto
Rousso de flour. Mai de tempesto
Auriè, rén que sa caro, esclargi l'Aguieloun.

« Debout, émue, altière s'était levée l'amante. Nulle part, non, « jamais, deux torsades si drues de cheveux blonds n'ont couronné « si belle tête : telles que deux branches de genêt, rousses de « fleurs. Mais de tempêtes — aurait son seul visage éclairci « l'aquilon. »

Le jeune amoureux se désespère ; il fait d'amers reproches à son amie ; il l'accuse de l'avoir trompé et d'être vraiment la terrible fée *Estérelle*, malfaisante pour les hommes. Dans son exaltation, il prend un de ses pistolets pour se tuer, mais elle l'arrête vivement en se jetant à son cou. Ils pleurent, se tenant embrassés. Calendal la supplie de lui révéler la cause de son refus. Alors, dans un déchirement inexprimable, très-bien rendu pourtant par le poète, la jeune femme s'écrie : — « Je suis « mariée ! »

Grand étonnement et profonde douleur de Calendal. Il lui demande instamment qui elle est.

La solitaire le conduit à sa grotte, le fait asseoir, et lui raconte son histoire. Cette blonde et radieuse *Estérelle* n'est point une fée, mais c'est la dernière descendante des princes des Baux. Elle dit, avec un charme ineffable, tout le prestige qui

Digitized by Google

entourait autrefois ses aïeux, d'une antique race provençale. Mais les temps sont, hélas! bien changés. Seulette, avec une nourrice dévouée et quelques serviteurs, elle habitait le manoir d'Aiglun, dans le site le plus agreste. La jeune fille aimait à chevaucher, à mener une vie indépendante et fière, dans toute la fleur de sa beauté si pure et de sa confiance si naïve, qui devait bientôt être trompée !

Un soir de violent orage, un cavalier frappe à la porte du châtelet. Il demande un abri contre la tempête, et aussitôt, on lui accorde une hospitalité cordiale. C'est le comte Séveran, un aventurier, un mécréant audacieux qui ose parler hardiment à la jeune princesse. Bref, c'est l'oiseau de proie fascinant la colombe; la pauvrette se laisse prendre, elle qui, jusque là, s'était montrée difficile avec les plus beaux noms des jeunes seigneurs de Provence, et voici qu'un jour, le vieux manoir des Baux voit se célébrer un mariage étrange, qui doit faire pleurer de honte les nobles ombres des aïeux d'Estérelle.

Mais, au beau milieu du festin de noce, apparaît un vieillard en cheveux blancs et en haillons. On se moque de lui, on le repousse... Il est, dit-il, le père du comte Séveran, et veut parler à son fils. Ce dernier le renie d'une manière infâme. Alors le pauvre vieillard s'adresse à sa charmante et innocente bru... il la prévient qu'elle est unie à un effronté brigand !...

Tout cela est raconté d'une manière saisissante et fort dramatique. Estérelle, désolée, prend le parti de s'enfuir sur le mont Gibal, pour échapper à cet affreux époux de hasard. Elle est si touchante dans sa douleur, la pauvre désespérée, que l'on ne peut s'empêcher de s'intéresser à elle !

Calendal promet de la délivrer en tuant le comte Séveran.

— Ello replico : — Noun ! te prègue,
Ve, que lou sang jamais ennègue
Nòstis amour tant puro, ô Calendau !,.. moun Diéu !
Tis iue fan pòu ! — Si, fau que more !
— Noun se toujour vos que demore
Ta delicado emai ta sorre...
— More coume un quinau ! te tourne à dire, iéu.

Digitized by Google

Elle replique : « Non ! je t'en supplie ; Oh ! que jamais le « sang ne noie nos amours si pures, ô Calendal !... Mon Dieu ! « tes yeux effraient ! » — Il faut qu'il meure, oui ! » — « Non, « si tu veux que je reste à jamais ta mignonne et ta sœur .. » — « Et moi je te redis : comme un faquin il faut qu'il meure ! »

— Es un bandit, es un infame,
Es un... Et tu sabes que t'ame !...
Vole pas, moun ami, que devèngues bourréu !
A ta furour mete restanco...
Vole que rèste neto e blanco
La man que toque. — Blanco e franco
La gardarai : princesso, acò noun vos sie gréu !

« — C'est un bandit et un infâme ! et un... Et toi, tu sais » bien que je t'aime !.. — Je ne veux pas, mon bien-aimé, que « tu deviennes un bourreau ! — A ta fureur mets une digue... « Je veux qu'elle demeure nette et blanche, la main que je « touche. — Blanche et franche, princesse, je vous la garderai, « que cela ne vous pèse ! »

Calendal part aussitôt ; il veut, à tout prix, trouver le comte Séveran. Il n'est sorte de prodiges de vaillance, de miracles d'amour qu'il n'accomplisse pour plaire à son amante, pour grandir dans son estime et pour la sauver !

Du reste, chaque fois qu'il a revu Estérelle, elle a stimulé son ardeur, en lui parlant de leur noble amour et de ce que faisaient autrefois les troubadours et chevaliers en l'honneur de leurs dames.

Calendal est vainqueur dans les joutes ; ailleurs, il terrasse le fameux bandit Marco-Mau, l'effroi de la Provence, et entre autres prouesses, il abat toute une forêt de mélèzes superbes, sur la hauteur du mont Ventour. La dame de Montbrun, à qui elle appartenait, n'avait jamais trouvé de bûcherons capables de cet acte de hardiesse et de force. Calendal s'en charge, et il en vient à bout, après des efforts surhumains, dans le but d'être loué par son amie. La châtelaine de Montbrun veut le garder et le faire roi, mais Calendal s'écrie vivement :

Noun ! noun ! vivo Cassis, l'amour e lou pan brun !

J'aime beaucoup ce vers dans sa simplicité si fière.

Digitized by Google

Mais Estérelle blâme son amoureux d'avoir détruit la belle forêt des arbres sublimes. Elle lui cite encore, avec une douce autorité, les preux qui se sont distingués en amour, d'une autre manière. Elle veut Calendal *homme et gentilhomme* par ses actions, et, quelque moment, la blonde inspiratrice pleurera enfin de joie, lorsque son ami viendra lui dire qu'on l'a élu *prince de la jeunesse*, ce qui est un titre provençal décerné au plus intelligent et au plus brave.

Maintenant, amis lecteurs, je ne veux pas vous dire comment, après mille traverses, le courageux, et sympathique. Calendal trouve le maudit comte Sévéran au milieu de ses estafiers et de ses courtisanes; comment il lui raconte, pour le braver dans une sainte vengeance et avec une merveilleuse audace, ses faits et gestes pour l'amour d'Estérelle ; comment le comte, furieux de cette noble passion, veut perdre Calendal dans une orgie; comment le jeune héros, avec le souvenir de son amante, résiste à toutes les séductions; comment il est emprisonné, puis libre, puis vainqueur de l'infâme, après un siége épouvantable soutenu contre lui, qui brûle au milieu du propre feu allumé par ses acolytes, dans les arbres voisins de la grotte d'Estérelle, avec l'intention de la consumer, elle et son amant!... Ces deux êtres d'élite seront unis, car Dieu veille et récompense l'amour généreux.

Non! non! lecteurs, je ne vous dirai plus rien; j'ai assez défloré, avec ma prose pâle, cet éblouissant chef-d'œuvre, dont je ne vous ai donné qu'une faible idée. Il faut le lire, le relire; il contient de l'or en fusion, qu'il est impossible de vous montrer ici, pas plus que l'on ne peut saisir et reproduire la lumière de l'Orient, dans la splendeur que Dieu lui a donnée!

Calendal, c'est le triomphe de l'amour pur, c'est le génie et l'héroïsme, c'est le sentiment et l'adoration de la patrie dans sa plus haute acception. Certes, il est bien poète, ce beau pêcheur qui raconte si merveilleusement toute chose; à côté de descriptions magnifiques, il a des mots d'une grâce singulière et d'une originalité achevée.

Mais ce qui frappe surtout dans les œuvres de Mistral, c'est

Digitized by Google

que ce ne sont pas seulement des poèmes d'une beauté hors ligne, ce sont des monuments élevés à la gloire de la Provence. En effet, cette partie méridionale de notre pays est là, tout entière : Voyez la mer imposante ; voyez les myrtes, les orangers, les citronniers, les pins, les oliviers, les bruyères roses, les genévriers, les lauriers-tins, etc. ; voyez les montagnes audacieuses, les landes de la Crau, le désert de la Sainte-Baume, les villes renommées pour leur position enchanteresse ; assistez aux fêtes de cette province : Les joutes, *li maïo*, les pêches où affluent les *argentins*, les maquereaux, les thons, etc., les réunions des *Compagnons du Devoir* ou des ouvriers des différents pays. Ecoutez ces expressions pleines de hardiesse et de cachet local. Entendez le *vent-terral* qui gronde, le *Rousau* qui murmure ; entendez mieux encore, entendez les grands noms de la Provence, rappelés pieusement par l'illustre félibre !

Oh ! oui, je le répète, toute sa patrie est là. Saluez donc la Provence ! Mais saluez aussi le noble Barde qui l'a célébrée avec tant d'élan chevaleresque !

Son poème de *Calendal* est une des plus belles œuvres dont puisse s'honorer notre époque, et dont la France doive s'enorgueillir.

Mlle Adèle SOUCHIER.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

GUILLAUME BONNET, STATUAIRE.

La statuaire lyonnaise a fait une perte profondément regrettable dans la personne de M. Guillaume Bonnet, qui vient de mourir dans un âge peu avancé, laissant d'importants travaux inachevés, et qu'on avait surnommé le Michel-Ange lyonnais, qualification un peu ambitieuse sans doute, mais motivée par la nature de son talent, qui se complaisait dans la reproduction de la nature forte et vigoureusement accentuée.

Il y a peu de monuments élevés à Lyon, dans ces vingt dernières années, qui ne soient redevables de tout ou partie de leur ornementation sculpturale à cet artiste éminent. Parmi les plus remarquables de ses œuvres, nous citerons la fontaine monumentale des Brotteaux et les cinq statues, y compris la figure allégorique de la ville de Lyon, en marbre de Carrare, qui occupe le centre du groupe qui la surmonte ; les cariatides qui soutiennent le plafond de la salle de la Bourse, ainsi que les bas-reliefs du fronton ; la statue en bronze de M. le sénateur Vaïsse, qui, par suite des vicissitudes de la politique, n'a jamais été placée sur le piédestal qui l'attend encore sur le point le plus élevé du Parc de la Tête-d'Or.

Dans ces derniers temps, il avait exécuté la statue en marbre de la Sainte-Vierge, placée dans la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que le maître-autel de la chapelle élevée dans le voisinage. Nous croyons savoir que la mort l'a surpris avant l'entier achèvement de ce dernier morceau.

Le trait distinctif du talent de cet artiste, élève de notre école, c'est que, dans ses productions diverses, son goût inné pour l'ampleur des formes et la hardiesse des attitudes n'a jamais dégénéré en incorrection, et qu'il a toujours su allier à un rare degré le style classique dans toute sa pureté, avec la vigueur, l'originalité et le pittoresque de l'effet.

Il se recommandait, d'ailleurs, dans la vie privée, par la mo-

Digitized by Google

destie de son caractère, par la sûreté de ses relations. Si sa mort fait un grand vide dans le monde artistique lyonnais, dont il était un des membres les plus méritants et les plus estimés, il laissera des regrets non moins profonds dans les rangs de ses nombreux amis, qui ont pu apprécier les nombreuses qualités de son cœur, à l'égal de son intelligence et de l'habileté de son ciseau.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le discours prononcé sur la tombe de M. Guillaume Bonnet, notre grand sculpteur lyonnais, au nom de sa famille, par son ami,

J.-A. Gérard, D. M. P.

MESSIEURS,

Permettez à un ami de raviver, un dernier instant, quelques souvenirs de la vie de Guillaume Bonnet, devant cette tombe prête à engloutir pour jamais ce sculpteur réellement inspiré, cet artiste, aujourd'hui sûr de lui-même, dont le génie commençait à parcourir glorieusement la carrière que lui avait ouverte un travail surhumain.

Né à Saint-Germain-Laval, département de la Loire, dans une humble condition et condamné, avant l'âge, à des essais de professions manuelles incompatibles avec ses aptitudes au-dessus du vulgaire, il commençait à faire désespérer à sa famille de pouvoir lui trouver un emploi qui lui convînt, lorsqu'un frère de la doctrine chrétienne, frappé du cachet original qu'il savait donner, pendant ses heures de récréation, à des morceaux de bois taillés avec un méchant couteau, eut l'heureuse inspiration de l'employer à des travaux de sculpture élémentaire. Ces nouvelles occupations, conformes à ses goûts, captivèrent si bien son imagination, qu'il obtint des succès inespérés. D'où vint que le bon frère s'empressa de l'adresser à des patrons plus fortunés que lui.

Admis à l'école du palais Saint-Pierre, notre jeune élève s'y distingua de telle sorte que de l'atelier de M. de Ruolz, son nouveau protecteur, il courut à Paris s'inscrire à l'atelier de M. Rude en même temps qu'à l'école des Beaux-Arts. Là encore, comme

Digitized by Google

à Lyon, il sut se maintenir au premier rang et obtint bientôt le second grand prix de Rome. Il aurait, certes bien, concouru de grand cœur, l'année suivante, pour réparer ce qu'il regardait comme un échec et obtenir le premier prix, dont ses maîtres et ses juges eux-mêmes l'estimaient digne, s'il ne lui eût pas fallu travailler pour vivre.

Orphelin et forcé de se suffire seul, il consacrait le jour aux études sérieuses, sous l'œil des grands maîtres, et la nuit à des travaux manuels, à payer les menus frais de sa vie ordinaire. Aussi, pendant deux ans qu'il partagea la chambre et le lit de son condisciple et ami Lehmann, notre graveur si regretté, ne le vit-il presque pas, parce que, pour obéir à ces mêmes nécessités d'une vie besogneuse, l'un se couchait, alors que l'autre était sur le point de se lever, et encore s'empruntaient-ils mutuellement, pour les grandes visites, leur unique habit d'apparat, dont ils se faisaient une joyeuse loi de disposer alternativement dans les grandes occasions. Mais tous les deux, dans cette lutte cruelle, contre les privations et les labeurs sans sommeil, continuée au-delà des forces humaines, contribuèrent, en tarissant en eux les sources de la vie, à abréger encore leur trop court avenir.

Aussi, après deux maladies d'une gravité extrême, avons-nous vu notre courageux ami, dès les premiers symptômes de sa dernière affection, sous le coup de pressentiments funestes, supplier parfois, dans un silence éloquent, la puissance divine de lui accorder quelques jours encore pour lui permettre, au moins, d'ébaucher les grands travaux dont l'idée germait, depuis de longues années, sous son front monumental.

Qu'était-ce en effet pour lui, d'avoir obtenu, après un brillant concours, l'honneur de sculpter l'épée que la ville offrit à Castellane, d'avoir achevé nombre de médaillons, parmi lesquels se distingue, à sa tête, respirant une vie originale, celui de Mme veuve Picard, qui, avec une sollicitude toute maternelle, n'avait cessé de veiller sur sa première jeunesse ; d'avoir recréé, pour ainsi dire, les cariatides du pavillon gauche de notre Hôtel-de-Ville ; d'avoir sculpté deux des muses qui surmontent le fronton du Grand-Théâtre, ainsi que la plupart des statues qui ani-

Digitized by Google

ment nos fontaines publiques ; d'avoir été, enfin, décoré de la main de l'empereur, et sur le véritable champ de bataille de l'artiste, à l'occasion de l'inauguration du Palais du commerce, où se fait admirer son œuvre capitale ?

Ne devait-il pas, en raison même de ses succès antérieurs, avoir encore la noble ambition, après l'honneur d'avoir été admis au sein de l'Académie des sciences, des belles-lettres et arts de Lyon, de mériter par de nouveaux efforts, le titre, si envié, de membre correspondant de l'Institut ?

Ne lui serait-il pas donné par le divin Maître, le temps de terminer tant de travaux commencés ou presque achevés : Telles les cariatides si remarquables qu'il vient d'élever à la mémoire de Trimolet, un de nos peintres les plus distingués ; telle cette magnifique statue de la Vierge, destinée à surmonter l'autel de Notre-Dame de Lourdes, autel qu'il a conçu dans un style où la nature humaine est transfigurée en un type divin. Ne pourra-t-il pas, enfin, léguer à la postérité les bustes, si admirablement idéalisés sous son ciseau, de nos concitoyens dignes de mémoire et celui du docteur Gilibert, à la physionomie si spirituelle et si distinguée, et celui d'Arlès-Dufour, dont les traits, fortement caractérisés, accusent une âme assez rudement trempée pour pouvoir résister aux assauts incessants d'une vie agitée ?

Non, non ! dit la mort, tu n'iras pas plus loin. Assez de ces travaux admirables qui rappellent à la foule, sur le point de l'oublier, que si le corps est soumis à mes lois, l'âme s'y soustrait, et, comme une bulle d'air, surnage, immortelle, sur l'Océan des âges !

Ainsi en va-t-il être de son âme d'artiste, Guillaume Bonnet, notre grand sculpteur, à qui, dans ce suprême espoir, nous ne dirons pas « adieu ! » mais « au revoir ! » dans un monde meilleur ! ! !

L'ABBÉ VINCENT.

Notre dernière livraison contenait quelques lignes rapides sur M. l'abbé Vincent, le vénérable curé de Vaise, décédé le 10 avril.

Digitized by Google

Voici une courte notice nécrologique empruntée à la *Semaine religieuse* du 26 avril dernier. En louant le prêtre, elle se tait sur l'écrivain si dévoué à notre vieille liturgie lyonnaise. Nous imiterons sa réserve et nous ne révélerons rien de ce que le défenseur de nos anciennes coutumes a voulu pour le moment laisser dans l'ombre; la *Revue du Lyonnais* doit déclarer cependant que, fidèle à ses traditions littéraires, c'est surtout l'auteur de vaillants écrits qu'elle veut ici honorer.

M. Vincent était né le 20 février 1801, à Givors, d'une famille d'honnêtes commerçants; ses parents, d'une foi généreuse, ouvrirent souvent, pendant les mauvais jours de notre grande révolution, leur maison aux prêtres proscrits, sans calculer les dangers que pouvait leur attirer cette conduite courageuse. Plus tard, le curé de Vaise ne parlait jamais sans attendrissement de ce dévouement des siens, et il en racontait plusieurs traits charmants.

Le jeune Vincent fut d'abord destiné au commerce et envoyé chez un de ses frères qui dirigeait à Vienne (Isère) une importante fabrique de draps; puis à Lyon chez un autre de ses frères qui créait alors un grand commerce de mousselines et dont le nom est resté comme un symbole de loyauté, d'honneur et de délicate charité; mais, vers l'âge de dix-huit ans, un impérieux désir de commencer ses études afin de se consacrer à Dieu vint agiter ce jeune cœur.

Sa famille possédait dans la paroisse d'Échallas une modeste maison de campagne; ce fut au pasteur de cette petite localité, prêtre d'une éminente vertu et d'une exquise bonté, que s'ouvrit de son dessein le jeune Vincent. Il rencontra là tout à la fois un approbateur ardent pour sa vocation et un professeur empressé pour ses travaux. Les progrès furent rapides. l'esprit pénétrant et tenace du jeune homme facilitèrent singulièrement la tâche du maître.

Au bout de quelques mois, l'élève du bon curé d'Échallas venait à Meximieux, petit séminaire dépendant alors du diocèse de Lyon, achever ses études. Ses condisciples se rappellent encore ses succès. Après sa rhétorique, le jeune Vincent se faisait inscrire à Alix pour étudier la philosophie et l'éloquence sacrée. Son amour du travail était le même, ses progrès remarquables, facilités encore par un goût prononcé pour les hautes questions de la philosophie chrétienne. Ce goût ne s'est jamais éteint en lui; quelques semaines avant sa mort, il lisait avec plaisir les œuvres du vicomte de Bonald.

Ce fut aux Chartreux que M. Vincent se présenta pour suivre le cours de théologie. M. Mioland était alors supérieur de la maison des missionnaires; c'est de ce maître distingué, dont il aimait tant à rappeler la majestueuse bonté et les conseils toujours marqués au coin d'une raison éclairée et d'une piété profonde, qu'il reçut les saintes leçons qui le préparaient aux vertus ecclésiastiques. Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1828 et nommé économe à Alix le 26 septembre de la même année. A cette fonction, il joignit bientôt le titre de professeur d'éloquence sacrée; grâce à ce double emploi, M. Vincent pouvait mettre à profit une aptitude spéciale pour la comptabilité et l'ad-

Digitized by Google

ministration et produire les solides connaissances déjà acquises et qu'il accroissait par un travail incessant.

Les anciens élèves d'Alix peuvent dire le bien-être que leur procura l'habile gestion du jeune économe en même temps qu'ils doivent garder un doux souvenir de l'ardeur pleine d'entrain qu'il avait su leur communiquer pour le travail. C'est qu'en effet M. Vincent possédait deux grandes qualités pour l'enseignement, un amour du travail sans défaillance et en même temps un esprit net, lucide, analytique, qui résumait admirablement une question ou un livre. La chaleur communicative de cet esprit fut telle que M. le supérieur d'Alix, le prudent M. Bissardon, vint avertir le professeur d'éloquence de ménager un peu ses jeunes élèves. Le professeur ne crut pas devoir prendre pour lui ce sage avis et continua avidement ses labeurs commencés, mais bientôt sa santé fut compromise et il fallut songer à quitter le professorat.

L'abbé Vincent fut alors nommé curé à Irigny (4 novembre 1835) ; il apporta dans ce nouveau poste et dans ses fonctions curiales les deux qualités qui le distinguaient comme professeur : d'abord l'habileté d'administration, puis la solidité, la clarté et la science dans l'instruction de sa paroisse. Ces deux qualités si précieuses devaient inévitablement être remarquées et lui valoir une juste considération auprès de ses supérieurs. M. Pater ayant été appelé à la cure de Saint-Bonaventure, le jeune curé d'Irigny fut désigné pour lui succéder dans la cure de Vaise (8 décembre 1843). Une grande œuvre s'imposait à lui dès son arrivée, œuvre seulement indiquée par son prédécesseur : la construction d'une nouvelle église. L'entreprise ne se présentait pas sans de graves difficultés. Aucune ressource n'était à la disposition du curé ; la paroisse ne possédait pas de ces grandes fortunes qui permettent de compter sur d'opulentes souscriptions ; cependant la nécessité était impérieuse, le jeune curé le comprit, et, plein d'ardeur, il se mit résolument à l'œuvre, il sut et osa escompter largement l'avenir ; grâce à une réelle habileté d'administration, à une économie sévère, au concours généreux de ses paroissiens, sans avoir obtenu de la ville ou de l'État de riches annuités, l'église s'est construite ; à son moment, elle offrait un heureux spécimen de la voie nouvelle où entrait l'architecture religieuse ; elle reste encore un monument qui mérite l'estime des connaisseurs. Cette œuvre fut longue, mais, grâce au zèle de M. Vincent, elle s'est faite, et une partie de l'ornementation intérieure s'est réalisée.

En 1858, Mgr de Bonald, voulant récompenser le curé de Vaise de son dévouement et de ses sacrifices personnels pour son église, le nomma chanoine d'honneur. Cette distinction était méritée et fut universellement applaudie.

C'est qu'en effet M. Vincent jouissait parmi ses confrères d'une grande considération. Dans les assemblées, il était toujours remarqué par la manière nette, précise, dont il dégageait les questions, par la savante clarté avec laquelle il abordait la discussion ou exposait ses sentiments. Sa plume venait souvent au secours de sa parole, et dans un grand nombre de questions ses Mémoires ont exercé une décisive influence.

M. Vincent se tenait au courant de toutes les questions nouvelles qui surgissaient et pouvaient intéresser l'Église ou le diocèse. Son ac-

Digitized by Google

tivité alors ne reculait devant aucun travail pour s'éclairer, et ensuite il apportait à la défense de ce qu'il croyait la vérité une ardeur pleine de jeunesse et un réel courage s'il le fallait.

Lorsqu'il fut question d'introduire la liturgie romaine dans le diocèse, M. Vincent, par amour pour cette Église de Lyon qu'il chérissait d'une si profonde tendresse, prit une large part à la lutte, il fut un des députés envoyés à Rome pour plaider la cause lyonnaise. Le succès ne couronna pas cette démarche; le chef de l'Église, s'élevant à des considérations plus vastes, imposa l'unité de liturgie, tout en faisant de précieuses concessions à l'antique Église de Lyon.

M. Vincent, qui avait été nommé en 1865 chevalier de la Légion d'honneur, portait allégrement le poids de sa vieillesse, mais son ardeur pour le travail lui faisant illusion, il ne sut pas ménager cette santé que les ans affaiblissent toujours. Une pleurésie mit ses jours en danger au mois de janvier 1872. Après trois mois de souffrances, sa robuste constitution triompha de la maladie, mais ce ne fut qu'une guérison incomplète qui ne devait pas résister à une nouvelle secousse et aux rigueurs de l'hiver. En vain lui conseilla-t-on un séjour dans le midi, il s'y refusa. Un curé, disait-il, ne doit pas déserter sa paroisse; il crut même pouvoir reprendre quelques-unes de ses fonctions, mais il dut les cesser au commencement de cette année, une faiblesse croissante ne lui permettant plus même de quitter sa chambre. Au commencement du carême, le mal faisant de rapides progrès lui apprit qu'il devait se préparer à une mort prochaine. Cet homme si actif qui aurait pu rêver encore de longs jours, et qui, à ce moment, formait plus d'un projet pour sa paroisse, fut doux à la suprême messagère de la Providence; il la regarda venir, et élevant son cœur vers Dieu, il lui remit son âme le 10 avril au matin.

M. Vincent occupait une grande place dans le clergé de Lyon; ses relations étaient nombreuses, et tous ceux qui ont pu l'approcher savent avec quelle facilité gracieuse il exerçait l'hospitalité. Pour les pauvres, M. le curé de Vaise a su allier deux conditions qui devaient féconder ses œuvres, l'ordre et la générosité : l'ordre qui accroît les ressources et les empêche de s'égarer, et la générosité qui gagne les cœurs. Prêtre d'une simplicité antique, il ne connut pas l'entraînement de notre époque vers le bien-être, il ne convoita jamais le luxe et resta étranger à toute superfluité; il avait appris du divin Sauveur la loi du renoncement à son propre cœur, et tout ce qu'il se retranchait à lui-même était autant d'ajouté au budget de la charité.

La paroisse de Saint-Pierre de Vaise a prouvé, durant les quatre jours qu'il est resté exposé et surtout au jour de ses funérailles, combien elle estimait et aimait celui qui, durant trente années de sa vie, s'était dévoué pour elle.

Les obsèques ont été dignes du défunt. M. l'abbé Pagnon a présidé la cérémonie : M. l'abbé Gouthe-Soulard a bien voulu chanter la messe, et M. l'abbé Thibaudier a conduit au séjour du repos celui que tous voulaient honorer. Un nombreux clergé, une suite imposante de paroissiens recueillis et attristés montraient que tous appréciaient la grande perte que faisaient la paroisse et l'Église de Lyon.

P. F.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La Politique règne et gouverne, peut-être plus despotiquement que constitutionnellement; peut-être usurpe-t-elle jusqu'aux droits sacrés de la science, de la littérature et des arts; peut-être quelques esprits trouvent-ils qu'elle en prend trop et voudraient-ils la limiter, rien n'y fait. Il n'y en a que pour elle.

Un des poètes lyonnais les plus opposés à ses envahissements, un archéologue érudit qui n'a des yeux que pour son vieux Lyon, entraîné par l'exemple et la fatalité, a lui-même sacrifié à la reine du jour et a commis le quatrain suivant; que la postérité le lui pardonne :

La ville de Lyon, la seconde de France,
Conservera toujours sa rouge indépendance
Et, pour bien le prouver aux yeux du parti blanc,
Dans les élections elle a tenu son Rhône.

Du reste, nous n'avons ni préfet, ni maire, ni adjoints, ni conseillers municipaux..... eh ! bien, on vit quand même.

On vit, mais cela n'empêche pas de mourir.

La cité a perdu de nobles enfants : Bonnet le statuaire; l'abbé Vincent, digne prêtre, écrivain vaillant; le conseiller Durand, auteur de l'*Histoire de Jujurieux;* enfin le docteur Monin, l'aimable et savant auteur du *Bréviaire du médecin*, de la *Physiologie de l'abeille*, de l'*Origine du patois lyonnais*, et de tant d'autres ouvrages sur lesquels nous reviendrons prochainement, dans la notice que prépare à cet homme regretté une plume amie et plus compétente que la nôtre.

— Une Commission a été instituée par l'autorité préfectorale pour l'examen des projets dressés en vue de la reconstruction du théâtre des Célestins. Elle se compose de MM. Bossan, architecte; Chenavard, président d'honneur de la Société académique d'architecture; Delaoroix, membre de la Commission consultative des beaux-arts; Desjardins, architecte du diocèse; Echernier, architecte; Fabisch, directeur de l'Ecole des beaux-arts; Gobin, ingénieur, directeur des services de la voirie municipale; Hirsch, architecte en chef de la ville; Louvier, architecte du département; Savoye, architecte, et Clerc Tisseur, architecte.

— Le *Moniteur de Lyon*, par la plume de M. Bellin, relève, dans un de ses derniers numéros, quelques erreurs échappées à M. de Sugny, dans le Rapport présenté par lui à l'Assemblée nationale, au sujet de la défense de Lyon. Ce n'est point au XVIe siècle que l'immigration italienne vint apporter à notre ville l'industrie de la soie. Dès le XIVe siècle, les ouvriers en drap de soie arrivèrent en Provence, de là dans le Comtat, et au XVIe siècle, attirés par les nombreux priviléges que leur accordait Louis XI, ils se fixèrent à Lyon, dans le quartier Saint-Georges; à cette époque la Croix-Rousse n'existait pas.

Digitized by Google

Ce n'est donc point à la Croix-Rousse, comme le croit M. de Sugny, que les premiers métiers battirent. Les constructions, à cette époque, finissaient à la porte du Griffon. Tout l'espace compris entre le Griffon et le boulevard Saint-Sébastien était exploité en cultures. La Croix-Rousse était une ferme isolée comme la Gloriette. C'est seulement sous la Restauration que des constructions appropriées à des ateliers furent construites sur les Tapis.

— Le *Salut public* du 7 mai réédite, d'après la *Correspondance républicaine*, une charmante anecdote, bien connue d'ailleurs, d'après laquelle notre grand poète Lamartine aurait accordé, en 1848, un emploi au roi David, l'auteur des Psaumes.

La *Correspondance républicaine* ajoute que l'immortel roi hébreu avait été nommé préfet du Rhône, mais que ne s'étant pas rendu à son poste, il avait été *appelé à d'autres fonctions* et remplacé par M. Berger.

Le *Salut public* dit très-bien qu'il n'y a jamais eu de préfet du Rhône ni du nom de David, ni du nom de Berger. A notre tour, nous viendrons rectifier ce récit et rappeler que les petits journaux de 1849 qui avaient lancé cette anecdote, trop jolie pour n'être pas vraie, ne parlaient pas de Lyon, mais de Brême, et c'est sous le titre « Le roi David nommé consul à Brême » que l'histoire eut alors tant de retentissement et de succès.

— Notre compatriote lyonnais, M. Jules Baux, le savant historien de la Bresse, archiviste du département de l'Ain depuis plus de trente-cinq ans, vient, sur sa demande, d'être mis à la retraite; mais, ainsi qu'il le dit lui-même, sans renoncer aux travaux historiques qui ont honoré sa vie, et que sa verte vieillesse lui permet courageusement de continuer.

— Les travaux d'organisation de notre Exposition universelle s'activent et s'accentuent. Sans ressembler à celle de l'année passée, elle ne manquera ni d'intérêt ni d'importance pour notre ville chez qui elle ramènera un peuple d'étrangers et de voisins, curieux de voir les surprises que l'administration lui ménage.

— La maison Josserand vient de publier une *Vie de Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, premier supérieur des Missionnaires de Lyon*, par M. l'abbé Desgeorge, supérieur de la même Société, et un petit volume signé d'un autre nom éminemment lyonnais : *Petites Méditations à l'usage des enfants*, par Mme de Jussieu. Ce charmant ouvrage a toute l'élégance de style et le doux parfum d'ascétisme qui distinguent *Raison et foi*, le petit chef-d'œuvre d'un autre membre de cette famille célèbre, M. Alexis de Jussieu.

— Un bon symptôme est de voir nos bibliothèques municipales de plus en plus fréquentées. Elles sont d'ailleurs bien tenues, bien surveillées, et nous espérons qu'elles finiront par disputer notre jeunesse ouvrière aux délices de la brasserie et du cabaret.

— Nous nous trompions en vous disant que nous n'avions ni maire ni adjoints; nous avons six des uns et douze des autres. Ah! mon Dieu, oui. Quant au préfet, nous l'attendons. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

LE PARDON

C'était aux premiers temps de l'histoire du monde ;
La famille d'Adam, proscrite et vagabonde,
Sur la face du globe au loin se répandait.
Le grand aïeul vivait encore ; il attendait
L'Ange par qui toute âme est enfin consolée,
La bienfaisante Mort, tant de fois appelée.

Accablé sous le faix des siècles et des maux,
Vieux cèdre foudroyé dans ses plus chers rameaux,
Il avait tout perdu de sa beauté première.
Adam, jadis égal aux esprits de lumière,
Est courbé comme un arc et se traîne à pas lents
Et sa tête s'incline et ses cheveux sont blancs.
« Iaveh ! Iaveh ! — Quand donc viendra le terme ?...
« Pitié, Seigneur, pitié ! dit-il. — Puis il s'enferme
Dans l'immobilité lugubre du granit.
Vers l'implacable azur qui flamboie au zénith,
Puisque Dieu n'y vient plus, pourquoi lever la tête ?
Son asile aujourd'hui, c'est la terre muette.....
C'est elle qui l'attend et lui prépare un lit
Dans le silencieux refuge de l'oubli.

Quelquefois il évoque Eden et ses délices,
Les oiseaux qui chantaient, les fleurs aux frais calices,
Le matin de ses jours, si doux et si riant.....
Mais jamais son regard ne cherche l'Orient.

Digitized by Google

Il craint d'y voir encor la sanglante nuée,
Le glaive de l'Archange, et la porte obstruée
D'ardentes légions et d'épouvantements.
Le vieillard a gardé, parmi ses longs tourments,
De son bonheur perdu la plus douce parcelle,
Le meilleur des présents d'Elohim. Jamais celle
Qui fut l'os de ses os et la chair de sa chair,
Ne l'avait mieux aimé que dans l'exil amer.
Même aux jours les plus beaux des fêtes nuptiales,
Quand, au souffle léger des brises matinales,
Le couple heureux rêvait des ivresses sans fin,
Jamais pour son époux, beau comme un Séraphin,
Eve n'eut un baiser plus tendre et plus sincère
Qu'auprès du triste Hébron, témoin de leur misère.

Cet amour immuable, elle en avait vécu,
Mais lui s'était aigri de se sentir vaincu.
Depuis plus de cent ans un silence farouche,
Que nul n'avait osé rompre, scellait sa bouche.
Lorsque le père, au lieu de son fils bien aimé,
Un jour ne trouva plus qu'un corps inanimé,
Une chose sans nom, livide, ensanglantée.....
Pour jamais se brisa son âme épouvantée,
Sa raison s'égara..... L'infortuné, d'abord,
Ne comprit pas l'affreux mystère de la mort.
Peut-être ce n'était qu'un sommeil plus pénible,
Plus profond, qui pesait sur son fils insensible,
Et le réveil viendrait..... Mais tout espoir mourut,
Quand la Corruption hideuse enfin parut.
La mère en pleurs veilla le fruit de ses entrailles.....
Épouvantable veille!... On fit les funérailles.....
Et dans le sol creusé, sous les arbres épais,
Abel fut étendu dans l'éternelle paix.

Laissant l'Homme exhaler sa colère insensée,
La Femme s'inclina, mortellement blessée;

Digitized by Google

Tout un siècle passa sans calmer ses douleurs.
En vain l'enfant tardif, engendré dans les pleurs,
Seth, vertueux et bon, grandissait auprès d'elle.....
Au souvenir du mort la mère était fidèle.
Rien ne la consola ; jamais ce triste amour
Ne voulut accepter aucun dictame... Un jour
Elle se sentit faible... une langueur subite
S'empara de son être... Elle comprit bien vite
Que l'instant approchait du suprême repos.....
Elle ne quitta plus son lit d'herbe et de peaux.....
Un rayon merveilleux illuminait encore
Celle que salua, dans sa divine aurore,
Eden avec ses fleurs et ses hôtes ravis.....
Mourante, elle a gardé dans ses yeux allanguis
Son attrait infini, sa jeunesse immortelle
Et les ans ni les maux ne l'ont faite moins belle.

Un souvenir l'oppresse, invincible, étouffant.....
Qu'est devenu Kaïn, le criminel enfant ?...
Quel fleuve, quel torrent lava sa main rougie ?...
S'il vit encor, quel est l'antre où se réfugie,
Traqué par le remords, le fuyard pantelant ?...
Car elle n'a rien su depuis le jour sanglant.
Ce fut un soir d'été, dans les moissons nouvelles ;
L'un veillait ses brebis, et l'autre ses javelles.....
Un autel de gazon s'élevait au milieu ;
Le laboureur hâlé vint apporter à Dieu
Quelques gerbes sans choix, présent de l'avarice.....
L'autre, le doux pasteur, offrit en sacrifice
Des agneaux nouveau-nés, la fleur de son troupeau,
Et l'autel, s'allumant soudain comme un flambeau,
Dédaigna les épis et brûla les victimes.....
Et Caïn se vengea par le premier des crimes.
Abel, atteint au cœur d'un brandon furieux,
Exhala dans un cri son âme vers les cieux.

Digitized by Google

Son frère eut un moment de volupté farouche;
Même un cri triomphal s'échappa de sa bouche,
Pendant qu'il brandissait encor l'infâme épieu
« Homme, j'ai châtié l'injustice d'un Dieu!... »
Mais quand vint Iaveh, dans un coup de tonnerre,
Lui jeter cet appel : Qu'as-tu fait de ton frère?...
Le meurtrier fut pris d'une horrible stupeur,
Il n'osa pas s'enfuir au désert..... Il eut peur
De servir de pâture à quelque bête fauve.
« Pour d'innombrables jours, Kaïn, ta vie est sauve »
« Dit la voix..... Va parmi les tigres, sans effroi.....
« Vivre est le châtiment que j'ai choisi pour toi. »

Kaïn, le front marqué d'un signe d'infamie,
Prit sa route à travers la nature ennemie;
Les fauves respectaient le sombre voyageur;
Sur lui pesait le bras du Dieu fort et vengeur.
Sa race pullula comme un limon funeste,
Livrée aux noirs fléaux — guerre, famine, peste. —
Ses fils mouillaient en vain le sol de leur sueur,
En vain ils s'épuisaient dans un âpre labeur;
Rien ne venait à bien, ni bétail, ni semailles;
Quoi qu'ils fissent, la faim déchirait leurs entrailles
Et le père traînait, par les monts et les bois,
Comme un troupeau de loups, sa famille aux abois.

Un jour, errant ainsi de repaire en repaire,
Le malheureux revient vers le toit de son père.
Je ne sais quelle angoisse, excitant son retour,
L'avertit que sa mère atteint son dernier jour.
La voir adoucira son mal inguérissable.....
Il franchit le désert, arrive... et sur le sable,
Au seuil de la maison, s'affaisse en gémissant.
Adam qui l'aperçoit recule frémissant
Et s'éloigne, impuissant désormais pour maudire.
L'homme aux haillons poudreux demeure sans rien dire;

Digitized by Google

Il rampe peu à peu, craintif et haletant.....,
Et de la moribonde il s'approche... Il attend
Que ce regard éteint dans l'ombre le découvre...
En effet tout à coup la paupière s'entr'ouvre,
L'œil va droit à l'enfant, en songe deviné.....

Ce fut un faible cri : « Mon fils !... sois pardonné !... »
Suivi d'un cri plus fort, dont l'air au loin frissonne,
A la fois doux et rauque, un sanglot de lionne
Retrouvant ses petits qu'elle croyait perdus.
En vain vers le proscrit deux bras se sont tendus ;
Tremblant, épouvanté de son bonheur immense,
Il n'ose s'y jeter..... Il craint, dans sa démence,
D'être une fois de plus, hélas !... un assassin.....
Elle est là !... C'est assez de bonheur pour Kaïn.....
Il se couche à ses pieds, l'embrasse de sa vue....
Les sanglots font bondir sa poitrine velue ;
On dirait un roulis de flots; des yeux brûlés
S'échappe le torrent des pleurs accumulés.
Il ne se souvient plus de sa douleur passée....
Ève lui tend sa main défaillante et glacée,
Il y colle sa lèvre avec un long transport.....
La mère est consolée..... et l'Ange de la mort
Peut venir désormais la couvrir de son aile.....
Un sourire ineffable éclaire sa prunelle
Que l'on voit par degrés dans la nuit se plonger.....
Un frisson tout à coup l'agite, plus léger
Que le frémissement des brises dans les palmes
Et son dernier soupir monte dans les cieux calmes.

Ainsi se révéla l'infini maternel !
Ainsi, comme une fleur, naquit du sang d'Abel
La clémence, l'oubli de la vengeance amère.....
Le premier des pardons fut celui d'une mère.....

DOUCET.

Digitized by Google

L'OISEAU ET LE VOYAGEUR

L'OISEAU.

Sais-tu, bon voyageur, où ce vert sentier mène ?

LE VOYAGEUR.

Je l'ignore. Mais toi, bel oiseau, le sais-tu,
Toi qui, du haut de l'air, ton lumineux domaine,
Vois si loin ?

L'OISEAU.

Il conduit au vallon revêtu
Par la main du printemps de sa robe fleurie,
Au ruisseau dont l'eau fuit de prairie en prairie,
Au bois peuplé d'oiseaux, au champ comblé d'épis,
Au coteau d'où le pin comme un géant s'élance,
Au rocher que la mousse orne d'un frais tapis,
A l'air pur, au parfum, au repos, au silence :
Passant infortuné, c'est là que je naquis,
Que je demeure.

LE VOYAGEUR.

Oiseau, guide moi, je te suis.

A. PÉAN.

PATERNITÉ DU ROSSIGNOL.

Chantre ailé de nos bois, les accords de ma lyre
Ne peuvent exprimer et ne sauraient décrire
La splendeur de tes chants, tes airs si gracieux,
Prêtant un nouveau charme à ces aimables lieux.
Par tes sons enchanteurs, ta vive ritournelle,
Tu flattes dans le nid ta compagne fidèle ;
Tu chantes les plaisirs et de l'astre du jour,
Voltigeant sur l'ormeau, célèbres le retour.

Oh ! que j'admire en toi la tendre prévoyance !
Pour tes faibles petits quelle est ta vigilance !
Du fragile berceau courageux défenseur,
Tu sauras repousser le cruel agresseur.
En père soucieux, instruit par la nature,
Tu cherches tout le jour la féconde pâture ;

Digitized by Google

Et lorsque vient le soir, tes airs mélodieux
Préludent au repos par leurs accents pieux.

Par ton activité, par ton tendre ramage,
Au Dieu qui te créa tu rends un pur hommage ;
Dans tes brillants concerts ne l'oubliant jamais,
Tu chantes sa grandeur, sa gloire et ses bienfaits.
Ah! le bonheur pour toi du moins n'est point un songe;
La liberté, l'essor, les chants sont-ils mensonge
Comme tous les faux biens qui nous savent charmer ?
L'instinct te mène au vrai quand il te dit d'aimer.

Mme Amélie MOISSONNIER.

FABLES DE LA FONTAINE MISES EN CHANSONS

Musique de Henry Baudin.

LE LOUP ET L'AGNEAU

Près de la Saône au doux murmure,
Un agneau bêlait en courant ;
Un loup l'arrêta, lui disant :
— « Pourquoi troubler cette onde pure ? »
— « Ah! vous vous trompez, Monseigneur, »
Reprit l'agneau mourant de peur.

— « Pas plus de cœur que de cervelle !
L'an dernier, tu m'as menacé. »
— « Je n'existais pas, l'an passé,
Je suis de la saison nouvelle. »
— « C'est ton frère. » — Non, Monseigneur,
Je n'en ai point. » — Déjà menteur ? »

— Ah! pardonnez ! » — « Mais c'est étrange !
Ce gaillard est là, gras et gros ;
Je n'ai que la peau sur les os,
Ce n'est pas juste, et je me venge. »
Il l'étrangla sans grand effort
Le bon droit étant au plus fort.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

PREMIÈRE TRADUCTION FRANÇAISE

DES ÉPITRES D'ANGE POLITIEN

Et de ses contemporains illustres

PAR

UN CHANOINE DE SAINT-PAUL DE LYON, EN 1682

—

SUITE (1).

Il me reste à parler maintenant des éditions les plus importantes des œuvres latines d'Ange Politien, et spécialement de celle dont je me suis servi pour ma traduction. Dans la suite de cette étude bibliographique, je vais retrouver encore des savants qui ont honoré Lyon dès les premiers temps de la Renaissance des Lettres, et relié ses traditions à celles des écoles italiennes.

Le P. de Colonia, en rattachant le rétablissement des sciences à Lyon, à l'état florissant où s'y trouvèrent l'imprimerie et la librairie dans les XVe et XVIe siècles, dit avec raison : « C'est là un fait intéressant et domestique, un fait qui n'est point étranger à notre objet principal, puisqu'il regarde directement la littérature; et, par conséquent, il demande de nous quelques éclaircissements (2). »

Qu'il me soit permis de dire qu'il regarde plus directement mon sujet que celui du P. de Colonia, comme on va facilement en juger.

Au nombre des imprimeurs célèbres qui vinrent établir à Lyon l'art nouveau destiné à faire renaître, dans notre

(1) Voir la livraison de mars 1873.

(2) *Histoire littéraire de Lyon*, par le P. de Colonia. Lyon, 1730, t. II, p. 586.

Digitized by Google

cité, l'étude des lettres et des sciences, il faut placer au premier rang l'allemand Jean Treschel. Mettaire, dans ses Annales typographiques, lui assigne cette place, par deux motifs : d'abord, à cause de la date à laquelle s'ouvrit son imprimerie (1487) ; puis, par cette circonstance, que Thalie Treschel, sa fille, en épousant le savant Josse Bade, devint la mère d'une nation entière de nos plus illustres imprimeurs français, qui enrichirent l'Europe d'une infinité de beaux ouvrages (1). En effet, trois filles sorties de ce mariage épousèrent l'une Robert Etienne, l'autre Jean de Roigny, et la dernière Michel Vascosan, dont la fille fut mariée à Fédéric Morel, professeur royal, aussi connu par ses belles éditions que par son grand savoir. Le P. de Colonia se trompe, en ajoutant que Jean Treschel, père de Thalie, fut lui-même *le premier modèle et le père de l'imprimerie lyonnoise*, dont il jeta les fondements, vers la fin du XVe siècle, — que les Gryphes, les Dollet, les Roville, les de Tournes, les Cardon et les Frellon, perfectionnèrent, dans le XVIe, les Anisson et les Bruyset dans le XVIIe, et qui ne jettent pas moins d'éclat de nos jours, entre les mains qui en tiennent le drapeau, de Louis Perrin à Aimé Vingtrinier (2).

Nous ne pouvons oublier, en effet, qu'avant Treschel, Barthélemy Buyer avait établi dans sa maison l'imprimerie de Guillaume Le Roy, d'où sortit, le 15 octobre 1473, le premier livre publié à Lyon. Cet ouvrage, inconnu peut-être du P. de Colonia (car La Serna-Santander (3) est le premier qui en ait signalé l'existence), était le compendium

(1) Tacere non possum Joannem Treschel, natione Germanum, qui anno 1487, Lugduni officinam aperuit typographicam. Ex hujus filiâ, Jodoco Badio Ascensio in matrimonium datâ, orta est typographorum prosapia illustris.

(2) C'est malgré nous que notre nom se trouve cité ici au milieu d'un tel entourage. Nous en demandons humblement pardon à nos lecteurs.
A. V.

(3) *Dictionnaire bibliographique*, t. III. p. 497. Voir aussi *Bibliographical Decameron* de Dibdin, t. II, p. 215.

Digitized by Google

du pape Innocent III ; il fixe pour nous la date précise de l'introduction de l'imprimerie à Lyon, qui pourra célébrer, au 15 octobre prochain, son quatrième anniversaire séculaire. Que d'institutions n'ont pas autant vécu !

Quoi qu'il en soit, Treschel, venu quatorze ans plus tard, s'il ne fut pas le premier imprimeur lyonnais, mérite bien les titres que lui décerne l'auteur de l'*Histoire littéraire de Lyon* ; car il s'y attacha, comme correcteurs, deux savants qui ont été, pour notre cité, les premiers initiateurs de l'étude des humanités et surtout des lettres grecques, dont le goût s'était déjà répandu en Italie, d'où ils venaient l'un et l'autre.

Le premier est Janus Lascaris, et le second Josse Bade d'Asche, auquel est due la première et la meilleure édition des lettres de Politien.

Le séjour à Lyon de Janus Lascaris, et sa coopération aux travaux de Jean Treschel, ont été, ou passés sous silence, ou contestés dans des termes qui ne doivent qu'attirer plus vivement l'attention sur ce point de notre histoire littéraire. Le P. de Colonia n'en parle même pas, le savant M. Péricaud l'émet d'une manière dubitative, et d'autres érudits ont cru pouvoir le reléguer au nombre des traditions apocryphes. On doit donc ne se contenter, à cet égard, que d'une preuve sans réplique, et, dans le silence de notre histoire consulaire, avoir recours aux sources mêmes, c'est-à-dire aux livres sortis des presses de Treschel, témoins muets, mais irrécusables. Le nombre en est restreint; la bibliographie lyonnaise du xve siècle en cite trente-quatre, et la bibliothèque de Lyon n'en possède que six. Il faut recourir aux trésors de notre bibliothèque nationale et de celle de l'Arsenal, à Paris, qui, plus riche que la nôtre de nos propres richesses, contient, outre les quatre ouvrages cités par l'index de Laire, sous les dates de 1489 et 1496, trois livres des Canons d'Avicenne, expliqués par Jacques Despars, et imprimés à Lyon, en janvier 1498, soit 1499, nouveau style. L'impression de ce

Digitized by Google

livre, commencée par Treschel, et suspendue par sa mort, fut achevée par Clein. Il s'ouvre par une épître dédicative à Jacques Ponceau, médecin du Roi. Dans cette lettre, datée de Lyon, aux calendes de janvier 1498, Janus Lascaris déclare qu'il a servi de correcteur aux trois volumes imprimés par Jean Treschel, et, à moins de supposer que sa collaboration toute accidentelle fut bornée à cet ouvrage, il faut lui reconnaître la qualité d'honneur qu'il prend dans la suscription de cette Epître, ainsi conçue : Johannes Lascaris Rhyndacenus, in Treschelliana officina ἐπανορθώτης, correctorem vocant, Jacobo Ponceau, archiatro Regio, salutem plurimam dat.

Ce n'était point, d'ailleurs, le premier livre dont il corrigea les épreuves ; c'est à ce grand homme, sorti de l'illustre famille qui donna trois souverains à l'empire grec, que nous devons le Callimaque imprimé à Florence, en 1492, et l'Anthologie de 1494, l'édition princeps de cet admirable monument, dont Firmin Didot achevait d'enrichir sa grande collection, il y a deux ans, au milieu des angoisses de la guerre civile et étrangère (1).

Rien de plus vraisemblable, d'ailleurs, que le séjour prolongé de Lascaris à Lyon. On sait qu'il vint de Constantinople en Italie, après la chute de l'Empire, dont il fut, bien jeune encore, le témoin ; rien n'est plus touchant que ses paroles rapportées par M Villemain, qui terminent le récit de la mort de Constantin Dracosès : « Avec lui périt l'Empire, et la liberté et la civilisation, et les sciences, et tout ce qu'il y a de bon (2). »

(1) His scriptis, quum nostro volumini, propter belli primum germanici, posteà civilis et plus quam civilis, tumultum in publicum prodire per continuos menses non licuerit, *interim perlectis denuò stereotypis*, alia *addenda et corrigenda* comparata sunt, quæ infra subjicimus. — Septembri M. MDCCCLXXI. Ambrosius Firminus Didot, lectori, in Anthologiæ, vol. II, p. vj.

(2) Villemain, *Lascaris ou les Grecs au XVe siècle*, Paris, 1825.

Digitized by Google

Il vécut d'abord à Florence, à la cour de Laurent de Médicis, qui, plus tard, le renvoya en Grèce, à la recherche des anciens manuscrits dont il voulait enrichir la Bibliothèque Laurentine. Il en rapportait, en 1494, une grande quantité, notamment du mont Athos, qui fut, à cette époque, notre Sinaï littéraire; lorsqu'en mettant le pied sur le sol de la malheureuse Italie, il y vit la guerre rallumée par l'ambition de Charles VIII, et les Français maîtres de Florence, d'où les Médicis avaient fui. Mais il faut bien reconnaître qu'à ces initiateurs de la Renaissance dispersés par nos armes, le sort des combats préparait de légitimes successeurs. Charles VIII, Louis XII et François Ier allaient recueillir, non pas la succession de Naples ou de Milan, prétexte de ces tristes combats, mais celle du nom de pères et protecteurs des lettres.

Charles VIII accueillit aussitôt Janus Lascaris, et l'amena avec lui en France, où il s'arrêta d'abord à Lyon.

Nous ne pouvons passer sous silence cette seconde entrée du souverain qui, en fondant l'année précédente le couvent des Cordeliers de l'Observance, s'était montré vraiment, selon la judicieuse remarque de leur historien, le dernier roi du moyen âge et qui revenait du champ de bataille de Fornoue, accompagné de Lascaris et de Fauste Andrelin, digne du nom de premier roi de la Renaissance. Nous ne pouvons oublier que ces deux événements ont eu Lyon pour théâtre, et il ne sera pas de trop dans cette étude, d'aller chercher, aux sources, le récit contemporain de l'entrée du 7 novembre 1495. C'est le secrétaire de la reine Anne de Bretagne, maître André de la Vigne, *lequel il avoit commis à coucher et mettre par écrit ce présent voyage*, qui nous le fournira dans son naïf journal.

« Le samedy, septième jour de novembre, l'an 1495, le Roy alla dîner à Venissière (1) et coucher à Lyon... et est à sçavoir que de Lyon sortirent les manants et habitants,

(1) C'est Vénissieux qu'il faut lire.

Digitized by Google

pour l'accueillir ainsi qu'il lui appartenait. Premièrement les prélats, seigneurs, comtes et chanoines de Saint-Jean de Lyon, avec tous les autres chanoines, curez et prestres dudit lieu ; les quatre mendiants (1) et autres religieux, tous revêtus d'ornements somptueux, portant reliquaires, châsses, fiertes et autres précieuses reliques, etc...

« Après vinrent les gouverneurs de Lyon, tant de justice qu'autrement, accompagnez de grands et riches marchands, ensemble et de plusieurs autres ; et furent faire la révérence et la bienvenue au Roy, lequel étoit lors outre le pont du pont du Rhône, où il faisoit, pour son plaisir, courir la lance à deux ou trois de ses Mignons.

« Après sortirent tous les principaux enfants de Lyon, montez, bardez et accoutrez de chaînes, bagues, joyaux et autres singularitez, le mieux que l'on avoit jamais vu, et tous vestus et habillez de grands et larges sayons (2), l'un comme l'autre, lesquels il faisoit beau voir... La ville étoit tenduë, tapissée, garnie et accoûtrée le plus somptueusement qu'on avoit sçu faire, de grandes tapisseries et autres choses très-belles. La porte où le roi passa, et aussi par tous les carrefours par où il devoit passer, il y avoit des échaffauts, mystères et histoires, avec leurs dicts et sentences par écrit ; faits et compris d'entendement merveilleux.

« Item, en plus de cent endroits, il y avoit au travers des ruës des écussons pendant en l'air, à la mode d'Italie, environnez de gros chappelets de fleurs et autres verdures joyeuses ; dedans lesquels écussons étoient les armes mi-

(1) Ce sont les Franciscains, établis à Lyon en 1218, les Dominicains en 1216 ; les Carmes en 1303 et les Augustins vers l'an 1,000, sous le pontificat de Burchard II, le premier archevêque qui ait été souverain de Lyon. Ces quatre ordres y ont subsisté avec quarante autres cloîtres ou maisons religieuses jusqu'en 1790. Ils contenaient, en 1656, d'après Chappuzeau (*Lyon dans son lustre*, p. 75), 1635 religieux des deux sexes.

(2) Saye ou sayon, habit militaire, dérivé du latin *sagum*.

Digitized by Google

parties du Roy... Comme Roy de Hierusalem, de Naples, de Sicile et de France; et pardessus ledit écusson étoit la couronne du *Tiere* (1) impérial, magnifiquement faits. Ainsi entra le Roy... triomphant en victoire, glorieux en gestes, nompareil en magnificence et immortel en excellence. Ledit seigneur, en la compagnie dessusdite, fut mené au logis de l'archevêque de Lyon, costé Saint-Jean, auquel lieu l'attendoient la Royne, madame de Bourbon et plusieurs autres grandes dames, desquelles il fut accueilli en joye et liesse très-singulièrement. »

Le récit des fêtes qui suivirent peut nous donner une idée de la situation de notre ville, vers la fin du xve siècle, et j'y renverrais simplement le lecteur, si je n'avais à cœur de citer une petite pièce de vers latins *composez pour icelles joustes en grande singularité*, par l'un de ces Italiens que ramenait Charles VIII. Fauste Andrelin, dont la langue poétique renouait en France la tradition interrompue depuis Ausone, fut chargé des inscriptions qui devaient rappeler ces fêtes. D'après le continuateur de Monstrelet, le dit Roy Charles fit faire joustes et tournois à Lyon, les plus somptueuses que merveilles; et mesmement aux trois principaux endroits de ladicte ville, c'est à sçavoir en la Grenette, devant les Cordeliers, en la Juifverie et au Palais; esquelles joustes et tournois, icelui Roy Charles etoit tousjours le premier soy présentant en champ de bataille, là où il se porta tousjours vaillamment et de bon courage, et fit plusieurs bons coups d'épée, et aussi firent plusieurs seigneurs de France; et en mémoire d'icelles joustes furent faits et dressés trois piliers de pierre, ausquels sont encore à présent escrits aucuns vers en langue latine, composez pour icelles joustes, en grande singularité. »

Ces vers latins, au nombre de huit, furent gravés en caractères gothiques, sur un marbre placé au bas d'une de

(1) Tiare.

Digitized by Google

ces pyramides, et conservé jusqu'au siècle dernier dans la maison des Villars, où étaient depuis 1707, les filles de la Providence, à la montée Saint-Barthélemy.

Cette citation sera courte :

> Ne virtus langueret iners, dum bella quiescunt,
> Ipse armis totâ juvenes agitabat in urbe
> Karolus, et magni belli simulacra ciebat.
> Primus in adversas acies, postremus abibat.
> Tres stetit ille dies, donec se condat Apollo.
> Et minimâ quoscumque manu, sed pectore forti
> Pertulit, atque illi demum Victoria cessit.
> Virtutique sacrum manet hic per secla trophæum (1).

Andrelin suivit la Cour à Paris, mais le séjour de Lascaris dut se prolonger près de trois années, puisque nous le retrouvons, en 1498, dans l'imprimerie de Treschel, où il me paraît impossible de contester désormais son emploi de correcteur, que ne dédaignaient pas d'exercer alors les savants les plus illustres. On en pourra trouver la liste au chapitre VII, partie II, de l'*Origine de l'imprimerie*, par André Chevillier, Paris, 1694, in-4°.

Dans cette même imprimerie, un érudit, dont le rôle a été plus important encore dans notre histoire littéraire locale, remplissait les mêmes fonctions, à cette époque : j'ai nommé Josse Bade d'Asche. Si Lascaris forme le lien qui relia nos traditions à celles de la Grèce, Josse Bade les rattache plus directement encore aux écoles italiennes de la Renaissance ; de sorte qu'on peut dire,—*si profana licet componere sacris*,—que ces savants ont été pour notre ini-

(1) De crainte que le courage ne languît dans l'oisiveté, pendant la paix, Charles mettait sous les armes les jeunes gens dans toute la ville, et faisait le simulacre de la grande guerre. Le premier au front des armées, il les quittait le dernier. Il se tint de la sorte trois jours, jusqu'au coucher du soleil, et soutint chaque assaut de sa petite main et de son grand courage. Enfin la victoire lui demeura fidèle, et ce trophée reste consacré pour les siècles à son courage.

Digitized by Google

tiation littéraire, ce que les Pothin et les Irénée furent aux premiers jours du christianisme, pour l'évangélisation de notre cité. Tous ces noms rattachent directement Lyon, à la Judée, à la Grèce, à l'Italie, les mères et maîtresses de toutes choses.

Josse Bade, né en 1462, au village d'Asche (1), près de Bruxelles, alla de bonne heure en Italie, pour se livrer à l'étude des humanités et surtout des lettres grecques. Son maître fut le célèbre Guarini, qui attirait à Ferrare, autour de sa chaire de littérature, les plus fameux érudits de l'Italie, et même de toute l'Europe. Il y avait succédé, en 1460, à son père, que les éloges unanimes d'Æneas Sylvius, de Pogge, de Philelphe, de Valla, mettent au premier rang parmi ceux qui ont ranimé, au xve siècle, l'étude de l'antiquité. Il se montra digne de continuer son nom à l'Université de Ferrare, où il eut pour disciples, entre autres, Alde Manuce et les Giraldi. Ange Politien, qui a inséré plusieurs de ses lettres dans son recueil, l'appelle le plus célèbre professeur de son temps (2), et il en exerçait encore les fonctions en 1495.

Telle était l'école où se forma Josse Bade, et dont il apporta les leçons à Lyon en 1491. On voit qu'il n'y eut point d'interruption entre la première chaire, où furent enseignées les lettres grecques dans notre ville, et celle qu'avait fondée à Constantinople Emmanuel Chrysoloras, à la fin du xive siècle, — puisque Guarini, élève de son père qui avait étudié sous ce maître célèbre, nous avait envoyé son propre disciple, pour donner à nos aïeux, soit comme professeur, soit comme correcteur, la première initiation aux écrits des anciens. Il y ouvrit la première chaire de belles lettres en 1491, avant même que Simon de Pharès eût fermé celle d'astrologie, où Charles VIII vint l'entendre encore en 1495 (3).

(1) D'où son surnom d'Ascensius.

(2) Ep. XX, liv. I.

(3) Simon de Pharès, établi à Lyon, où il avait fait bâtir une maison,

Digitized by Google

Que le nom d'un tel homme soit aussi profondément oublié dans la ville qui lui doit cet enseignement, antérieur d'un demi-siècle à l'établissement de son premier collége, voilà ce que peuvent seules expliquer les tendances positivistes d'une époque, où la première place appartient aux faiseurs de révolutions, et aux manieurs d'argent !

Le P. de Colonia, qui a voulu rendre hommage à ce *docte du premier ordre*, comme il l'appelle dans son histoire littéraire de Lyon, ajoute « qu'il y mit dans le goût des humanités la jeune noblesse de cette ville, et qu'il lui expliquait publiquement les anciens auteurs (1). » Il m'a paru curieux de rechercher la confirmation de cette donnée un peu vague, dans les écrits de Josse Bade, et de leur demander le nom de ses disciples. Sur ce point, les investigations les plus minutieuses produisent de minces résultats. A peine ai-je reconnu, dans l'inscription de l'épître dédicatoire des savants commentaires qu'il imprima sur Valère-Maxime et Aulu-Gelle, les noms latinisés de La Mure, de Bellièvre et de Mont-d'Or. Mais, s'il faut renoncer, à connaître les disciples, c'est un nouveau motif de chercher à approfondir l'œuvre du maître, surtout dans le rapport qu'elle offre avec le sujet qui nous occupe.

Il n'est pas possible de douter un instant que Josse Bade, ait connu en Italie la correspondance de Politien, où son maître, Guarini, occupait une place importante, comme je l'ai fait remarquer. Ce qui vient confirmer cette opinion,

avec un grand cabinet contenant 200 volumes de livres singuliers, y enseignait publiquement l'astrologie judiciaire. Il fut pour cela interdit, en 1493, par l'archevêque de Lyon et arrêté par l'Official. Dom Liron, *Singularités historiques*, I, 314 et 315.

(1) La Caille nous apprend également que Badius, à son retour d'Italie, enseigna plusieurs jeunes gentilshommes à Lyon, expliqua publiquement les anciens poètes et composa et imprima quantité de bons livres chez Jean Treschel, imprimeur de Lyon, duquel il épousa la fille Thalie. *Histoire de l'imprimerie*, 1689, in-4°, p. 72, 73.

Digitized by Google

ce sont les quatre éditions données par lui ou sous sa direction, des épîtres d'Ange Politien, qu'il a enrichies de ses savantes notes.

La première, date de 1499, et fut imprimée chez Guillaume Le Bret, par les soins d'Antoine Koburger de Nuremberg. Dans l'épître liminaire qu'il lui adresse, Josse Bade assure qu'il a pris soin que l'impression ne différât presque en rien du manuscrit, comme l'en avait prié l'auteur lui-même dans sa lettre 75e (1). Ne faut-il pas conclure de ce passage que Politien, lui-même, lui avait confié l'impression de ses lettres, destinées à ne pas être publiées de son vivant. Ce qu'il y a de certain c'est que la première édition fut imprimée quatre ans après sa mort, en 1498, à Venise, par Alde Romain. Je regarde celle de Josse Bade, non pas comme la seconde, mais comme contemporaine (2). L'une, en effet, est datée de Venise, juillet 1498, et celle qui nous occupe, de Paris, février 1499. Elles ont été préparées sur deux manuscrits différents, et l'épître liminaire de Josse Bade serait incompréhensible, s'il n'avait fait que reproduire l'édition Aldine, publiée aussi par un des correspondants d'Ange Politien.

(1) Curavimus..... quod ipse in *lxxv* epistolâ precatur..... ut quam minimum ejus scripta quasi degenerent ab origine.

(2) Cette édition a été reproduite quatre fois au moins, en 1517, 1520, 1523 et 1526, in-4°, sous le célèbre Prœlum Ascensianum, avec des commentaires de François Sylvius, professeur d'éloquence et principal du collége de Tournay, à Paris, mort en 1530. La dernière est dédiée à Eustache de Croy, évêque d'Arras. Chevillier dit avoir vu un privilége, en date du 15 février 1518, donné à Josse Bade pour l'impression des ouvrages d'Ange Politian. *Origine de l'impr.*, 395.

Après celle-là, Sébastien Gryphe en donna quatre éditions à Lyon, en 1528, 1533, 1539 et 1546, in-8°.

Enfin une nouvelle édition in-12 parut à Hanau, en 1604, chez Guillaume Antoine, qui la dédia à Godefroy de Lauthern, *nobilissimo summœque spei adolescenti*. Elle a été reproduite à Amsterdam en 1642, in-12. Je n'en connais aucune autre depuis cette date.

Digitized by Google

Cette étude bibliographique nous a conduits jusqu'aux derniers jours du xve siècle, et tous les faits qu'elle embrasse se placent dans cette période décennale, de 1490 à 1500, qui, sera selon l'observation d'Hallam, à jamais mémorable dans l'histoire du genre humain. Il n'est peut-être pas indifférent de faire remarquer ici, que ce temps, où Lyon recevait la tradition de l'antiquité, et manifestait pour la science une passion plus enthousiaste et plus universelle qu'elle n'a peut-être jamais été depuis, voyait tout à la fois se clore le moyen-âge, et s'accomplir les événements générateurs de l'histoire moderne. La France devenue, par la réunion du dernier des grands fiefs, — la Bretagne, — une monarchie entière, absolue, au moment même où la conquête de Grenade fit de l'Espagne un royaume chrétien, s'était jetée sur l'Italie comme sur une proie, et en découvrant sa faiblesse politique, avait transmis ses arts et ses mœurs aux nations cisalpines. En même temps, Colomb et Vasco de Gama avait découvert deux mondes nouveaux, et ouvert à l'activité humaine, un champ qu'elle n'a pas achevé de parcourir. Il est douteux que l'histoire du monde chrétien présente une heure plus solennelle aux méditations du philosophe. Il était important de noter ce qu'elle a été pour notre patrie lyonnaise, et bien que ce fût dépasser les bornes d'une modeste étude bibliographique, je n'ai pas résisté au désir de placer dans son cadre le livre dont j'avais entrepris l'étude. Il ne me reste qu'à répéter pour ma justification les paroles du critique anglais Greswel, qui m'ont servi d'épigraphe : « Les nombreux correspondants de Politien forment une pléïade d'hommes illustres, dont l'histoire, intimément liée avec celle de la Renaissance des lettres, aurait mérité plus de recherches qu'on ne leur en a accordées jusqu'ici. »

Aussi n'est-ce pas d'une simple traduction que j'aurais conçu le projet. C'est toute une histoire dramatique, animée de la Renaissance des lettres et des arts, que j'aurais voulu entreprendre, en faisant vivre le lecteur au milieu de cette

Digitized by Google

pléïade, dont parle Greswel, et qui a rempli Florence et l'Italie de l'éclat de ses chefs-d'œuvre, pendant près d'un demi-siècle. Le nombre de ceux qui la composaient est assez important, pour qu'il faille, avant tout, guider le lecteur au milieu de ce *salon du* XVe *siècle*. Les *correspondents* de Politien, ceux du moins dont il a publié les réponses, ne sont pas moins de trente-six ; on y compte : un souverain-pontife, Innocent VIII ; le roi Jean de Portugal, auquel échut l'honneur de donner, au cap des Tempêtes, son nom de cap de Bonne-Espérance; les princes souverains de Florence, de Milan et de la Mirandole ; le cardinal de Pavie; le patriarche d'Aquilée, et trente autres dont les noms rappellent autant de grands écrivains et de chefs d'écoles, chers aux lettres et à l'humanité. C'est par leurs portraits que ce travail doit s'ouvrir : Placer dans leur cadre ces figures d'un âge, auquel le nôtre doit encore toute son éducation littéraire, c'est l'introduction obligée d'une traduction, telle que l'avait conçue La Monnoye, et que le chanoine de Rancé l'avait entreprise, dès 1682, sur les conseils du duc de Montausier. Ce sera le sujet d'une prochaine publication, s'il m'est permis d'espérer qu'au milieu des personnalités de ce siècle, les souvenirs étrangers à nos passions puissent encore trouver leur place.

Edmond de PIELLAT.

(*A continuer*)

Digitized by Google

DISCOURS DE L'ESTOC

ET GENEALOGIE

DES

COMTES DE VINTEMILLE PALEOLOGUES & LASCARIS

SUITE (1)

VII. Puisque i'ay cy dessus parlé de l'alliance des Lascaris avec la maison de Vintemille, il ne sera hors de propos de toucher un mot de l'autre branche d'alliance, qui est des Paleologues, aussi noble et ancienne que la premiere, à laquelle nostre maison est doublement alliée; car il se trouve qu'Alexius Paleologue espousa la fille d'Alexius Angelus, empereur de Grece, et son fils espousa Anne, fille de Theodore Lascaris, depuis empereur, et la fille du jeune Theodore aussi empereur, nommée Irenée, fut mariée à Jean comte de Vintemille, selon que recite Gregoras. Or, est-il certain par les histoires grecques que les races des Lascaris et des Paleologues ont tenu l'empire de Constantinople par plus de trois cens ans, dont il y a eu des empereurs vaillants et de grande pieté et prudence, combien que ie ne veux nyer qu'aucuns d'eux sont parvenus à l'empire par moyens illicites, selon que leurs vertus et selon que leurs richesses les ont rendus ambitieux, ou bien que le soupçon d'estre ruinez et l'envie des courtisans les a contraincts à faire des estranges entreprises. Theodore Lascaris fut heureux

(1) *Voir les précédentes livraisons.*

Digitized by Google

et vaillant : il chassa Alexius et vaincquit les Turcs en battaille, qui avec grande puissance vouloient restablir ledit Alexius ; et ne tint la victoire que de sa propre vertu : d'autant que Zatalites, prince des Turcs, se vint attacquer à luy et combattit vaillamment, de sorte que l'empereur fut rüé à terre ; mais ledit Theodore ne perdit point cœur ains se releva soudain et couppa les jarrets du cheval du Turc et le fit aussi tomber à terre, et lors il monstra si bien sa vaillance qu'il trancha la teste d'iceluy, et l'ayant faict porter par le camp au bout d'une picque, effroya tellement les Turcs qu'ils furent rompus et deffaicts; Alexius mesme pris prisonnier avec plusieurs autres seigneurs, auquel toutesfois il fit bon traictement. Le ieune Theodore eut une grande victoire contre les Bulgares, lesquels du depuis il receut en Grece, comme il fit aussi du despote de Thessalie nommé Michel le bastard. Il fut fort doux et humain et liberal en son regne, mais il eut quelque soupçon contre Michel Paleologue qu'il voulust aspirer à l'empire : cela fut cause que ledit Michel s'en fuit vers les Turcs, qui le firent capitaine general de leur armée, et vaincquit les Scythes en battaille. L'empereur depuis le rappella et le remit en ses biens, prenant de luy la foy qu'il luy seroit fidele et n'aspireroit à l'empire. Tost apres ledit Theodore abdicqua l'empire et se rendit moyne en une abbaye qu'il avoit bastie et fondée, delaissant un fils pupil soubs la tutelle de Massalon, lequel fut tué par sedition populaire. Et lors Arsenius, patriarche de Constantinople, par l'advis de tous, donna l'enfant et toute l'authorité et administration à Michel Paleologue, comme grand connestable de tresillustre maison, et outre ce bien aimé du peuple. Il avoit de grandes vertus qui le rendoient aymable à un chascun ; il estoit vaillant et liberal, eloquent, d'une carre auguste, belle et venerable, et d'un

Digitized by Google

esprit prevoyant et aïgu sur tous autres. Au commencement de son administration, il vaincquit Michel de Thessalie en battaille, et lors par les soldats il fut esleu empereur, et fit Alexius son frere, Cesar; lequel reprit Constantinople, qui s'estoit revolté, et y fit entrer son frere Michel comme empereur. Depuis se voyant derechef assailly par le roy Charles de France et les armées latines d'une merveilleuse puissance, il fit paix avec le pape et luy accorda plusieurs authorités et prerogatives sur l'esglise grecque, dont il commença à estre hay des siens, mesmes du patriarche Arsenius, qui le voulut interdire. L'empereur, pour s'asseurer, chassa le patriarche, mit plusieurs senateurs et gentilshommes en prison, rendit Jean Lascaris aveugle, qui estoit desià grand, et suscita Federic, roy de Sicile, contre les François. Il reprima les Gennois et donna sa fille en mariage au duc des Bulgares. Somme, il se meintint en son regne, et apres son deces Andronicus Paleologue, son fils, luy succeda; lequel consola Jean Lascaris aveugle et luy fit fort bon traictement. Il mit Porphyrogenete, son cousin germain, en prison, pour ce qu'il aspiroit à l'empire, et eut la fortune de guerre fort variable. Il eut ses enfans successeurs à l'empire de fils en fils, jusques à Constantin Paleologue, le dernier de sa race, qui fut tué à la prise de Constantinople par Mahomet le deuxiesme de la race des Othomans, l'an 1453; et ainsi deffaillit le plus bel empire et le plus noble qui fust oncques, à present occupé par les Othomans, princes des Turcs, selon que plus amplement on peult veoir par les histoires. Et par là on peult iuger quelle a esté la noblesse de ces trois maisons de Lascaris, Paleologue et Vintemille, tellement alliées et apparentées que plus ne pourroient estre. Apres la prise de Constantinople, tous les masles de la race des empereurs que l'on

Digitized by Google

peust apprehender furent mis au fil de l'espée, comme aussi tous les plus nobles du païs. Ceux qui purent eschapper, ensemble les femmes et filles du sang, se sauverent és isles prochaines et de là és autres païs et provinces tenües par les chrestiens. De tous lesquels ie ne vous pourrois dire ny les noms ny les fortunes, fors d'un nommé Constantin Lascaris et d'un autre nommé Janus Lascaris, qui furent grands personnages à Rome du temps des papes Sixte, Alexandre sixiesme et Leon dixiesme. Mesme que ledit Janus Lascaris fut ambassadeur du pape Clement VII vers l'empereur Charles le Quint, pour la delivrance du roy François. Les femmes, qui s'estoient retirées és isles se sont du depuis mariées, partie à des seigneurs françois, partie à italiens, retenans tousiours ceste maiesté du lieu dont elles estoient sorties, et les appelle-on encores auiourd'huy Arcondesses, c'est à dire princesses, combien qu'elles soient reduictes à petite fortune.

On raconte que les Paleologues ont esté quasi tous de grande stature, grand front, large barbe, ayans carre d'hommes de guerre, venerables, haultains, ayans tousiours la teste levée, le maintien auguste, la parole douce et neantmoins retenant sa grandeur, esloquens et gratieux envers un chascun, gens d'effect et de discours, de grande entreprise et negociation. Les Lascaris estoient plus petits, de moyenne stature, humains et courtois, amateurs des dames, soupçonneux, caults et fins, et aucuns d'eux plus devotieux et dissimulateurs. Ceux de Vintemille naturellement ouvers, simples, liberaux, non soupçonneux ny simulateurs, secourables à leurs amys, ne se deffians de personne, haultains de cœur et convoiteux d'honneur et de gloire, se contentans de leur fortune.

Mes oncles les chevaliers m'ont autrefois raconté que

Digitized by Google

frere Marc des comtes de Vintemille, chevalier de Rhodes, estant capitaine general de la Religion, rencontra par mer, avec ses quatre galeres, huict de celles des Turcs, lesquelles il attacqua si vivement, qu'il en mit deux à fond et en prit trois avec grande occision de Turcs ; mais il advint un malheur, que les Turcs en combattant mirent le feu en sa galere, qui fut arse et bruslée, et comme il se vid en danger, saulta dedans l'une des galeres des Turcs, en laquelle il fut tué, et neantmoins ses freres retournerent victorieux à Rhodes, menans les trois galeres turcques prises en ce combat. Ainsi il advient souvent qu'une belle entreprise, encores qu'elle soit heureusement executée, est quelquefois accompagnée d'une mauvaise fortune et d'un malheur qui ne se peult eviter.

Ceux de Vintemille de Sicile et de Naples sont apparentez et alliez de grandes maisons qui seroient malaisées à reciter ; mais ceux de la coste de Gennes, à la maison Doria, à celle de Spinola, Carretti, Grimaldi et Lomelini, à la maison de Tende et de Savoye par le moyen de dame Margueritte de Vintimillia Lascaris, dame de Vilars, de Tende et du Maro, mariée à Monsieur le mareschal de Savoye, qui de son temps fut recogneu en France, et a laissé Claude de Tende, gouverneur de Provence, et Honorat de Savoye, à present admiral de France, ses enfans, et dame Magdelene de Savoye, femme de feu monsieur Anne de Monmorancy, connestable de France, deux autres filles mariées aux comtes de Brienne et de Ligny. Il y a encores d'autres alliances dont ie ne suis pas bien informé, comme dans la maison de Joyeuse et marquis d'Urfé. Le comte Claude de Tende a eü deux fils, Honorat et Henry ; lesquels estans morts sans enfans, Renée de Tende sa fille esnée, vefve du feu sieur d'Urfé, bailly de Forests, a pretendu la succession que l'on es-

Digitized by Google

time de trente mille escus de rente. Mais ledit sieur admiral de Savoye pretend que par le testament de son grand pere tous les biens sont substituez aux masles, et que par consequent la succession luy apartient. Et ainsi a esté jugé, tant au parlement de Provence qu'en celuy de Thurin, au profit dudit sieur admiral, lequel en est jouyssant, et dit que la substitution est caducque en sa personne et de dame Henrye de Savoye sa fille, vefve de monsieur de Mompezat et à present femme de monsieur Charles de Lorraine, duc du Mayne, gouverneur du païs et duché de Bourgogne.

VIII. Au reste i'eusse volontiers passé soubs silence le discours de ma petite fortune, laquelle, pour avoir esté travaillée, laborieuse et incertaine, et fort dissemblable à celle de mes ancestres, ne meritte pas d'estre cognüe de vous. Toutesfois, puisque tant desirez et me pressez de la vous faire veoir, i'en toucheray quelques points, qui se peuvent dire sans pudeur : le demeurant sera commis aux vents et tenebres d'oubliance. Il se trouve peu de gens qui ayent eü la naissance pareille à la mienne, et fault bien qu'à ma geniture les astres ayent monstré leur vertu. Le pere Ligurien, la mere de Constantinople, la naissance en Lango, l'enfance à Rhodes, la puerilité vagabonde sur mer, l'adolescence instable sur la terre et la virilité reduicte en France, où elle a esté long temps incertaine de sa vie et mal asseurée de trouver repos. Vous sçavez comme je perdis mon pere à la guerre de Rhodes, estant encores enfant, et comme par mesme desastre, je fus privé par les Turcs de mon païs, mes biens, parents et maisons, et quasi des le berceau contrainct de courir la mer jusques en l'aage de dix ans, sans trouver lieu où ie me peusse arrester. Voylà comme Dieu nous donne la vie et nous sauve des dangers comme il luy plaist, et

Digitized by Google

contre toute esperance, nous meine et conduict en lieu où l'on n'a iamais pensé.

Estant les reliques de la religion de Rhodes à Viterbe et à Nice, mes parens chevaliers ne voulans ou ne pouvans pourvoir à ma nourriture, un chevalier lyonnois nommé George de Vauzelles, amy de mon feu pere, recognoissant quelques bons offices qu'il avoit receus de luy, me mena en France et m'entreteint comme son fils aux escholles de Lyon, de Paris et Thoulouze jusques en l'aage de vingt ans, qu'il me laissa aller sur ma foy chercher mon frere et mes parens en Italie, et me fit sentir le fruict de l'amitié qu'il avoit portée long temps auparavant à mon pere. On dit bien vray qu'il n'y a rien si beau que faire thresor de bons amys et qu'un bon cœur treuve quelquefois l'opportunité de monstrer qu'un bienfaict n'est iamais perdu. En cest aage de vingt ans et plus i'avois le cœur addonné aux lettres et aux armes, et ay couru les Universités d'Italie, et en mesme temps visité les villes où l'on faisoit la guerre, estant partie eschollier et partie soldat. J'ay aussi couru la coste de Gennes, et trouvé les brisées de ma maison paternelle, laquelle ne me venant à gré pour les humeurs des gens de ce païs là, ie retournay incontinent à Pavie pour achever mes estudes, et tost apres fis le voyage d'Algier soubs l'empereur Charles le Quint, et ayant traversé l'Espagne, ie me rangeay à la cour de France, où i'ay plusieurs fois tourné et changé de façon de vivre, selon que l'affection ou la necessité me commandoit. Icy ie vous puis confesser que i'avois passé trente ans, et changé plusieurs fois de profession avant que resoudre à laquelle ie me devois tenir ny en quel lieu mettre le pied pour m'arrester. J'ay voulu sçavoir plusieurs langues, m'applicquer non seulement aux lettres humaines et aux loix, ma principalle profession,

Digitized by Google

mais aussi à la musique, aux mathematiques, à l'architecture, à la peinture et poësie, à faire devises et pourtraicts de tableaux, tapisseries, verrierres et ornements de maisons et iardins des roys et princes, avec des inventions belles et rares, pour satisfaire à leurs desseings. En ceste incertitude i'ay demeuré long temps, non par faulte de courage, mais par deffault de moyens. Car quelque mal ou adversité qui me soit advenuë, ie n'ay iamais perdu le cœur, ains ay aspiré à meilleure fortune ; iamais ne pris plaisir avec les ignorants, ny conversé avec les plebeiens; volontiers me tenois és palais des roys, princes et grands seigneurs, et ay maintefois disné par cœur pour avoir leurs devis, et disputer avec les hommes excellents, fust en doctrine ou en faict de guerre. Ce courage me fit cognoistre au grand roy François, vray patron des bons esprits, lequel me commanda de luy translater de grec la Cyropedie de Xenophon. Ce que ie fis, et luy en donnay deux livres escrits de ma main devant qu'il mourust à Rambouillet. En mesme temps ie traduisis l'histoire grecque d'Herodian des empereurs de Rome, et le Prince et la Guerre de Machiavelli, Italien, que ie donnay à monsieur de Monmorancy, pour lors connestable de France; et pour monstrer que ie n'avois mal profité à l'estude des loix, ie fis imprimer les Digestes à Paris, corrigez sur les Pandectes florentines, et y adioustay mille bons passages que i'avois recueillys en Italie plus de dix ans devant que le duc de Florence donnast les vrayes Pandectes à l'impression. Et fis aussi plusieurs autres ouvrages de ma main, pour n'estre oysif et inutile, lesquels se trouveront és mains de mes amys. Le roy Henry II, auquel ie donnay la Cyropedie complette, me fit donner 400 escus, avec lesquels je me mis en ordre et me fis cognoistre aux princes et grands seigneurs. J'estois bien aymé [de messieurs les

Digitized by Google

cardinaux du Bellay et de Tournon (1) et] de messieurs les cardinaux de Lorraine et de Sens, de messieurs les ducs de Guise et d'Aumale, fort familier et domestique de messieurs de Rambouillet, pere et fils ; et depuis en la maison de feue madame la duchesse de Valentinoys, lorsqu'elle faisoit bastir en grande magnificence et somptuosité la maison d'Anet, en laquelle mes inventions, devises et poësies succederent si heureusement, que le roy Henry me donna l'office de conseillier en la Cour de parlement de Diion, premier fondement de mon repos. Depuis ie me suis rendu plus familier à feu monsieur le connestable et à messieurs ses enfans, par le moyen de madame Magdelene de Savoye leur mere, qui m'advouoit pour parent, et à plusieurs autres seigneurs ; à messieurs les chanceliers Olivier, Bertrand et de l'Hospital et autres gens doctes, desquels i'estois aymé et respecté, et par leur faveur i'ay executé de belles et honorables charges et commissions pour le service du roy, comme vous sçavez. Et parmy nostre compagnie, et en tout le païs, ie n'ay point acquis mauvais nom, soit dit sans envie, ains une reputation d'aimer la iustice, que i'espere continuer avec l'ayde de Dieu. Cela m'a servy, non pour aggrandir, mais pour asseurer ma petite fortune et le nid que i'ay trouvé pour me tenir à couvert le demeurant de mes iours, du quel i'ay esté seul promoteur et architecte. Dieu y a donné bon succez et accroissement. Je me veux loüer d'une chose, qu'estant content de peu, ie n'ay porté envie à personne et me suis estudié de faire plaisir à tous et desplaisir à nul, acquerir des amys et me ranger du party des bons, fuir les meschans et querelleux, estaincdre les inimitiés et

(1) Ce membre de phrase ne se trouve que dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

querelles et me rendre agreable et amy d'un chascun. Enfin Dieu m'a accompagné d'une femme vertueuse, avec laquelle i'ai vescu en ioye, doulceur et concorde, et m'a donné une fille, de laquelle je voy sortir de la lignée pour ma consolation. Des biens, il y en a peu ; mais à suffisance de ma vie. Il y en a assés de mes heritiers, s'ils s'addonnent à bien, et trop s'ils s'addonnent à mal (1).

Nous avons cy devant parlé d'Alexandre et Prosper qui estoient fort ieunes ; i'estime n'estre hors de propos de dire un mot de leur conduicte et fortune.

Alexandre s'adonna aux lettres et se dedia au service de Dieu et de son Esglise, estant chanoine, tant à Nostre Dame de Beaulne qu'à SainctLadre d'Autun, esglise cathedralle, où il a faict sa principalle demeure et gouverné plusieurs années avec beaucoup de prudhomie et integrité ce chapitre, ce qui le rendit grandement aymable à tous ceux de son corps ; quant à Prosper, son ieune frere, il estudia aussi iusques en l'aage de dix huict ans, auquel temps les guerres commençant en France, print les armes et se mit au service des princes de la maison de Lorraine, qu'il suyvit plusieurs années en diverses expeditions et voyages de guerre, tant és provinces de France que hors du royaume et desquels il a tousiours esté grandement aimé et chery ; et apres avoir servi long temps les branches de ceste tant illustre et royalle maison, il vint en Lorraine servir le tronc et le chef Henri II, pour lors duc, qui l'honora du tiltre et qualité de gentilhomme de sa chambre et de son conseillier d'Estat avec honorable en-

(1) Ici se termine l'œuvre de Vintimille : ce qui suit a été ajouté dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

tretenement, où quelque temps apres, aagé de quarante ans, il se maria avec honorée dame, dame Claude de Cornillion, pour lors vefve, yssue des premieres et plus illustres maisons de Savoye, avec laquelle il a vescu tousiours en tresgrande union, concorde et avec beaucoup de douceur. Mais Dieu ne les favorisant d'aucuns enfants de leur mariage, de trois filles qu'elle avoit il adopta la plus ieune, nommée Yoland, à laquelle il donna son nom et ses armes, pour tesmoignage indubitable de l'amour qu'il portoit à la mere et à sa dite fille, qu'il a choisye pour sienne, tant pour sa vertu, douceur et bon naturel, que pour l'esperance qu'il a qu'elle sera un iour comme le soustien et consolation de sa vieillesse et de sa chere femme, à laquelle il ne reste comme à luy autre desir que de la veoir mariée en quelque maison d'honneur et de qualité, comme ils esperent sera avec l'ayde et assistance divine et de sa glorieuse Mere. Pendant sa demeure en Lorraine, il a esté grandement bien veu et chery de son altesse son bon maistre, comme aussi de monseigneur de Vaudemont son frere, qui luy fit l'honneur de le demander à sa dite altesse pour eslever et estre gouverneur des personne et estat de Charles prince de Vaudemont, son fils aisné, et puis apres de son second, le prince Nicolas François, marquis d'Attonchatteau, lesquels il a nourrys, en sorte que leurs progenitors en ont eu du contentement, et toute la noblesse du païs, avec laquelle pour estre estranger il a tousiours vescu avec beaucoup d'intelligence et amitié. Son naturel a esté d'obliger et faire plaisir à un chascun et ne desobliger personne, amateur des bons et fort hayneux des meschants et vitieux, et ne s'est iamais pleu à la conversation des gens de peu, mais bien des vertueux et remplis d'honneur et n'a esté trop ardent aux honneurs et richesses de ce

Digitized by Google

monde, ains s'est contenté en sa condition mediocre.

Ladite Yoland de Vintemille mourut à Nancy le sixiesme de iuillet mil six cens vingt et un, aagée de dix huict à dix neuf ans, entre les unze heures et la mynuict. Dieu l'avoit douée de beaucoup de graces, tant du corps que de l'esprit, qui la rendoient grandement aimable à un chascun, outre une douceur, bonté et modestie extraordinaire qui l'accompagnoit et portoit à obliger un chascun et à ne desobliger personne, fust par sa langue ou par ses actions, qui estoient tousiours accompagnées d'une grande retenue. Ceste mort causa un extresme regret à son bon pere et à sa chere mere, qui l'avoient eslevée avec beaucoup de soing et de douceur, à ce portez par son bon naturel et par l'esperance qu'ils avoient qu'elle seroit le soustien et consolation de leur vieillesse. Mais Dieu en ordonna autrement, leur faisant paroistre que les affections et esperances attachées aux choses humaines resemblent aux glaces d'une nuict où il n'y a nulle certitude ny asseurance, et qu'en Dieu seul se trouve la fermeté, l'asyle à tous nos maux et les plus fermes et solides consolations. Car lors que ses pere et mere pensoient à la loger et marier en une maison honorable, Celuy qui est maistre de toutes les creatures la tira à luy et luy fit payer le tribut ordinaire, laissant une grande desolation dans la maison. Mais la belle et heureuse fin qu'elle fit, et comme d'une saincte ame, servit grandement à addoucir l'amertume de ceste perte. Elle receut tous ses sacrements, louant et benissant Dieu avec des paroles tirées du profond de son ame, qui consoloient infiniment ceux qui la visitoient et les gens d'esglise qui l'assistoient en ce dernier passage. En cinq iours elle communia deux fois, et à la derniere qu'elle receut ce divin et tresauguste sacrement pour viaticque, elle avoit le iour mesme faict

Digitized by Google

avec son confesseur un recueil de toute sa vie passée et receu de luy sa saincte benediction. Elle ne prenoit plaisir pendant quinze iours qu'elle fut reduicte au lict qu'à entretenir les gens d'esglise qui la visitoient souvent et de divers Ordres, prenant un extresme contentement de les ouyr discourir des choses divines et du royaume celeste, sans apprehension quelconque de la mort. Aussi avoit-elle esté tousiours infiniment charitable, aumolniere, craintive d'offencer Dieu et tresdevote à la Vierge, quell'asseura de voir accompagnée des anges, quasi en mourant, ayant la parole tousiours ferme, le iugement tresbon jusques au dernier soupir, finissant sa vie entre les bras d'un nommé frere Paulin cappuchin, que l'on tenoit estre sainct homme et avoir des grandes revelations de la Vierge, et du reverend pere Michel, superieur des reverends peres de l'oratoire de Jesus, homme de tresgrande pieté, doctrine et saincte vie, qui asseura n'avoir iamais veu, non plus que ledit frere Paulin, mourir personne plus en la grace de Dieu, et parainsi croire que son ame estoit allée droict au lieu de repos, où elle priera Dieu pour ses progeniteurs et cheres sœurs, qui ne pouvoient en leur indicible affliction recevoir une plus grande consolation que celle-là. Pendant sa maladie elle fit vœu que s'il plaisoit à sa divine Bonté de luy renvoyer sa santé par les prieres et intercessions du glorieux sainct François, qu'elle porteroit un an la robe et habit du dit sainct, auquel elle avoit comme au bien heureux sainct Bernard, une tres particuliere devotion. Estant morte, l'on l'habilla du dit habit, le visage descouvert, les pieds nuds et les mains ioinctes, entre lesquelles l'on luy mit un petit crucifix. Plus de vingt mille personnes luy furent donner de l'eau beniste, comme aussi les princes et princesses et toute la noblesse luy firent ce mesme honneur, qui asseurerent

Digitized by Google

tous n'avoir iamais veu une plus belle creature morte. son visage et ses mains, bien que grandement maigris par la longueur de sa maladie, furent remis par grace speciale de Dieu en leur premiere beauté, pour honorer ceste vierge qui avoit tousiours eu sa saincte crainte et passionement servy sa saincte et glorieuse Mere la Royne et Maistresse de toutes les Vierges. Elle fut enterrée le septiesme de iuillet, en l'esglise du Novitiat des reverends peres Jesuistes, aux neuf heures du soir, sans aucune pompe funebre; où il se trouva neantmoins à une heure si extraordinaire plusieurs miliers de peuple et force dames pour voir et honorer ceste servante de Dieu.

De Vauzelles.

Note de l'Éditeur. — Prosper de Vintimille et sa femme ne survécurent que quelques années à Yoland et furent inhumés auprès d'elle, en l'église du Noviciat des Jésuites de Nancy. Voici, d'après Philibert de la Mare (1), l'épitaphe qui fut mise sur leur tombeau :

D. O. M.

PROSPERE ADES HUC LECTOR.

Quis hic jaceam quæris? Prosper ille sum, ex antiquissima Vintimilliensium comitum, Palæologorum et Lascarenorum Impp. affinitate ac stemmate illustrissima familia, in Italia oriundus; qui in Gallia forisque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos, pace ac bello, addictissimus; stirpi ipsi Lotharenæ domus sereniss.° Henrico II inter nostros cubicularios honorifice carus, atque a publicis privatisque consiliis; optanti illustrissimo atq. excellentiss.° Principe comite Vademontano, lectissimis ejus liberis, ac spei publicæ flori gemino, Carolo Vademontano, hodie etiam Lotharingiæ ser.° duci; dein Francisco Nicolao, Principi Vademontano, appositus moderator, teneram eorum adolescentiam pie ac provide ex parentum et Reipubl. votis gubernavit. An XV domestica in re ducta uxore e Primaria inter Allobroges nobilitate, spectabili heroina Claudia Cornillionæa, in concordissima vitæ societate, nullis ex ea susceptis liberis, Yolandam ejus e priore toro filiam natu minimam, propriam gentilitii stemmatis ac nominis sui hæredem adoptarat. Trium, uno monumento, nomina hic vides, Prosperi, conjugis, natæ: Tribus bene precare et mortalitatis tuæ memor, pacem mortuis onato. Obiit anno Dei M. D. C. XXVII. die II febr. Ætatis LVII.

(1) Mss. de M. de Laplanche.

Digitized by Google

DU SURNATUREL

Un des points du christianisme vers lequel la philosophie incrédule dirige ses plus rudes attaques, c'est le surnaturel. Il n'y a pas à s'en étonner quand on considère la place fondamentale qu'il occupe dans le christianisme. La philosophie incrédule veut à tout prix anéantir le surnaturel, parcequ'elle est bien assurée qu'avec lui s'écroulera Dieu. De son côté, la théologie chrétienne fait appel à tous ses moyens pour défendre le surnaturel parce qu'elle est bien assurée que, si l'on remue cette base, toute religion disparaît. En effet, si on la dépouille du surnaturel, la religion perd son prestige divin. Ce n'est plus qu'un système plus ou moins ingénieux, élaboré pour les besoins du temps, un produit de fabrique humaine, bon, les circonstances passées, à être relégué dans le catalogue des vieilleries.

Qu'est-ce que le surnaturel ? Est-il possible ? Existe-t-il ? Les objections de la philosophie incrédule sont-elles de nature à l'ébranler ? Tout autant de questions qui s'imposent.

Et d'abord, qu'est-ce que le surnaturel ? Cette question serait très-complexe s'il s'agissait de l'examiner à fond et sous les faces diverses qu'elle présente dans la théologie. Mais, l'intérêt de la thèse que nous nous proposons de défendre n'exige point que nous parcourions les divisions du surnaturel qui se rapportent ou à l'économie de la foi ou aux extases de l'acétisme. De ces variétés du surnaturel, la philosophie incrédule s'inquiète peu. L'action invisible de Dieu dans les âmes, comme les mystérieux rapports des êtres de l'autre monde avec les êtres privilégiés de celui-ci, que des esprits dépourvus de la science humaine, saisissent parfois avec une merveilleuse facilité, échappent à l'intelligence des esprits superbes, qui n'admettent d'autre lumière que celle de la raison. S'ils en entendent parler, ils

Digitized by Google

répondront par un sourire moqueur ou un geste de pitié. Mais à coup sûr, ils ne sauront pas de quoi il s'agit. La vulgarité de leurs pensées terrestres les empêche même de soupçonner la région sublime où se passent ces phénomènes divins. Du reste, la philosophie incrédule s'est à peu près exclusivement attachée à ce surnaturel, que Dieu semble, dans les vues de sa sagesse, avoir mis à la portée de tous les êtres raisonnables, à ce surnaturel qui frappe les sens, à l'égard duquel les plus simples peuvent avoir une opinion, à ce surnaturel enfin qui accuse de temps à autre, au sein de l'ordre physique, l'intervention, nous ne disons pas de la Providence, puisque celle-ci se révèle chaque jour à tous les yeux par la régularité même de cet ordre, mais l'intervention d'une puissance exceptionnelle de Dieu.

C'est ce surnaturel dont nous nous bornerons à faire connaître la vraie signification. Quel est-il donc? Dirons-nous que c'est un pouvoir au-dessus de toute force créée? Nous exprimerons peut-être suffisamment la *causalité* du surnaturel, selon le terme de l'école, nous n'en indiquerons pas de même l'effet. Dirons-nous que c'est une dérogation aux lois de la nature? Nous mettrons bien en lumière l'effet du surnaturel, mais la *causalité* sera laissée dans l'ombre. Nous croyons donc qu'il faut lier ces deux éléments de définition dans la notion que voici : Le surnaturel est une opération exceptionnelle de Dieu, se manifestant contrairement aux faits connus de l'ordre naturel. Par exemple : Il est contraire aux faits connus de l'ordre naturel de prédire un futur contingent, de guérir instantanément une maladie incurable ; donc la prédiction d'un futur contingent, la guérison instantanée d'une maladie incurable, seront la manifestation d'une opération exceptionnelle de la puissance de Dieu.

Cette définition a l'inappréciable avantage d'être conforme à la notion que le plus grand des théologiens donne du miracle : « Le miracle, dit saint Thomas, est proprement ce qu'opère la seule puissance de Dieu, dans l'ordre naturel, par des effets ou des modes contraires à ce qui doit se faire. *Illa quæ sola virtute divina fiunt in rebus illis in quibus est ordo naturalis ad con-*

Digitized by Google

trarium effectum vel ad contrarium modum faciendi, dicuntur proprie miracula (1). » Elle a un autre avantage encore, celui de préciser le débat qui est entre nous et les incrédules, et d'écarter d'un seul coup toutes les questions secondaires qui pourraient embrouiller la discussion. En effet, allèguera-t-on un surnaturel qui serait le fait d'agents secondaires mais supérieurs à l'homme ? Notre définition n'en sera pas ébranlée, car, ou ces agents seront les intermédiaires de Dieu, et dans ce cas leur action sera le fait de Dieu même ; ou ces agents seront désavoués par Dieu, et dans ce cas, il faudra ranger leur action au nombre de ces prestidigitations par lesquelles les faux Christs et les faux prophètes s'efforcent de séduire la foule. Par cette définition encore, sont exclus du surnaturel tous les faits merveilleux qui ne seraient que le produit d'une vertu naturelle inconnue à l'expérience. Que de tels faits puissent être rares et étonnants, il n'y a pas lieu d'en douter, mais le rare et l'étonnant ne sont point synonymes de miraculeux.

Puisque le surnaturel en question contient nécessairement une dérogation aux lois de la nature, il va de soi que le surnaturel ne peut être le fait que de l'être souverain qui a créé les lois de la nature. Ce principe paraît si évident qu'il n'a même pas besoin de preuves, attendu qu'au législateur seul appartient le pouvoir de suspendre l'action de ses lois. Du reste, Dieu a pris soin de l'affirmer quand il dit au livre de l'Exode (2) : *Qui parmi les dieux est pareil à vous, Seigneur, qui opérez les merveilles?* Et dans le *Psalmiste* : *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui fait seul les merveilles* (3)? Et dans le prophète Isaïe : *Je suis le Seigneur, tel est mon nom, et je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni ma louange aux idoles* (4).

Le surnaturel étant de la sorte défini, vient notre deuxième question : Le surnaturel est-il possible ? Disons tout d'abord qu'il ne faut pas adresser cette proposition à ces philosophes

(1) Quest. 6, De potent. art.
(2) XV. v. 11.
(3) Psal. CXVXVI. 4.
(4) XLII, 8 et 9.

Digitized by Google

qui proclament l'éternité de la matière, nient l'âme et font de l'homme un produit successif et variable de je ne sais quelle métamorphose, se perdant dans la nuit des âges antérieurs. D'après ces philosophes, il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas d'avenir. La nature est une collection d'êtres divers, tout à fait indépendants d'une cause intelligente, en proie aux caprices d'une aveugle nécessité, errants dans un cercle fatal, soumis aux fluctuations d'un progrès indéfini, et devant arriver, de transformation en transformation, jusqu'à une perfection chimérique et qui passe toute idée.

S'il est inutile de discuter la possibilité du surnaturel avec des adversaires qui en renient l'unique et essentiel principe, nous sommes au moins dispensés de réfuter les ignobles absurdités sorties de leur cerveau. Mais, en passant devant eux, nous ne retiendrons pas le cri de l'indignation qui oppresse notre âme. Malheur aux savants qui ont donné le branle de cette aberration inouie des intelligences! Malheur aux savants qui, au lieu d'étudier le monde et l'homme à la clarté de la révélation, éteignent ce flambeau divin et se confient aux lueurs fallacieuses de leur prétendue science! En se fermant la source de la vérité, ils renouvellent le crime de ces philosophes, qui la retinrent captive. Aussi, la justice divine que saint Paul nous dit s'être révélée sur ces philosophes, en les livrant aux passions de l'ignominie, se révèle-t-elle sur ces modernes savants. Comment expliquer autrement l'étrange manie qui éclate chez eux de se ravaler, d'effacer de leur front le royal caractère dont Dieu l'avait sacré, de descendre des hauteurs de la dignité humaine dans les bas fonds de la création et de se classer parmi les animaux sans raison! Ces hommes, dans leur orgueil, ont voulu substituer leur science à Dieu, et Dieu, à son tour, pour se moquer de leur vaine science, les a puni par la folie : *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* (1).

Mais tous les adversaires du surnaturel n'appartiennent pas au troupeau d'Epicure. Il en est d'autres qui, en admettant un

(1) Rom. I.

Digitized by Google

Dieu créateur de toutes choses, refusent cependant à cet être souverain le pouvoir de suspendre, même un instant et pour un cas particulier, l'ordre par lui établi. Or c'est contre ces adversaires qu'il faut prouver la possibilité du surnaturel.

Peut-il y avoir un surnaturel? ou, en d'autres termes, Dieu peut-il faire des miracles? question identique à celle-ci : Dieu peut-il déroger aux lois qu'il a faites? J.-J. Rousseau y répond à sa manière : « Une telle question, dit-il, sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait trop faire d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il suffirait de l'enfermer (1). » Mais il serait peu séant et trop commode de se défaire de ses contradicteurs en les condamnant aux petites maisons; mieux vaut encore raisonner avec eux.

Dieu peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Et pourquoi pas? puisqu'il les a posées librement et qu'il était le maître d'en faire d'autres. S'il ne le peut, est-ce parce qu'une dérogation quelconque serait une violation de ces lois? Ou bien parce qu'elle serait dans Dieu une preuve de changement de dessein et d'inconstance? ou bien parce qu'elle porterait le trouble dans l'ordre constant et inaltérable de la nature qui est la plus forte démonstration de l'existence de Dieu et de sa providence?

La première de ces raisons est insoutenable. Qui dit violation dit, par là même, injure faite à l'autorité du législateur. Mais, dans le cas présent, il ne peut être question d'un pareil attentat, puisque c'est Dieu, le législateur lui-même, qui touche à son propre ouvrage. Qu'il y ait alors suspension de ses lois, à la bonne heure, mais violation, cela ne se conçoit pas.

La seconde raison n'est pas plus sérieuse que la première. Elle suppose que les lois physiques étant éternelles comme Dieu, la volonté de Dieu leur est invariablement enchaînée. Or, rien n'est plus faux. « Les lois physiques, dit Bergier, sont éternelles dans le sens que Dieu les a prévues et résolues de toute éternité; mais elles n'ont eu leur exécution qu'à la création du monde. Dieu a prévu de même et a résolu de toute

(1) *Lettre écrite de la Montagne.*

Digitized by Google

éternité les miracles ou les interruptions qu'il se proposait de faire à ces lois dans la suite des siècles. Il n'est donc pas vrai que Dieu, en faisant des miracles, ait changé de dessein ou de projet, qu'il soit inconstant ou inconséquent (1).

La troisième raison serait peut-être plus séduisante, mais elle n'a pas plus de solidité que les deux autres. Oui, l'ordre constant et inaltérable de la nature prouve que Dieu existe et qu'il modère toutes choses avec une infinie sagesse. Le ciel le raconte à la terre, et la terre, à son tour, le redit à l'homme, pour que celui-ci y réponde par des actes d'adoration et d'amour. Mais, il arrive, dans le cours des choses, certaines circonstances où ce témoignage de l'ordre constant et inaltérable, si lumineux qu'il soit, ne suffit plus à éclairer la créature raisonnable égarée dans la perversité de ses voies. C'est alors qu'éclate le miracle. Ce phénomène de l'ordre surnaturel, en manifestant, d'une manière exceptionnelle la divine puissance, agit plus énergiquement que la vue de l'ordre constant et inaltérable sur l'esprit humain, pour le soustraire à l'erreur ou le ramener au bien. Et voilà pourquoi nous voyons paraître le phénomène surnaturel quand Dieu veut frapper quelque grand coup d'autorité. Tel qui est capable de résister au spectacle grandiose de l'harmonie des mondes, cèdera devant le redressement d'un boiteux ; parce que l'influence du premier effet, diminue par l'habitude, tandis que celle du second grandit par l'exception. Au reste, l'apparition du surnaturel n'est jamais si fréquente et si générale qu'elle puisse porter le trouble dans la constance de l'ordre providentiel ; elle n'est qu'un fait local, rare et par là encore extraordinaire.

Quant à la difficulté de l'opération en elle-même, nous ne pensons pas qu'on puisse la mettre sérieusement en question. Dès l'instant que Dieu a posé les lois physiques dans toute la plénitude de sa liberté, qu'il aurait pu en faire de différentes ou même de contraires, quelle difficulté y aurait-il pour lui à y déroger dans un cas donné ? Un habile ouvrier,

(1) *Traité de la religion*, t. III, p. 379.

Digitized by Google

qui a inventé une belle machine, éprouvera-t-il plus de peine à en précipiter ou à en arrêter le jeu, qu'il n'en a eu pour la fabriquer? Quoi! l'être souverain qui tient en équilibre, dans l'espace, les milliers de globes que sa volonté créatrice y a jetés, serait impuissant à suspendre la chute d'un grâve ou le cours d'un ruisseau? Quelle idée rétrécie se formerait-on de l'auteur de toutes choses? Quand Dieu nourrit le monde chaque année à l'aide de quelques grains multipliés par la germination, ne fait-il pas un aussi grand acte de puissance que lorsqu'il nourrit cinq mille personnes avec cinq pains subitement multipliés entre les mains d'un thaumaturge? Pourquoi cependant applique-t-on le nom de miracle à ce dernier effet, tandis qu'on le refuse au premier? Saint Augustin répond (1) : « Ce n'est point parce que nourrir cinq mille personnes avec cinq pains est plus étonnant que nourrir le monde par la fécondité de la germination, mais parce que c'est plus rare. L'un est une exception, l'autre est le cours usité des choses. » Ainsi, la dérogation aux lois de la nature, n'est point l'effet d'une plus grande puissance de la part de Dieu, elle n'est que la manifestation extraordinaire de cette puissance. Mais, si Dieu peut déroger à ses lois, le miracle est donc possible, et s'il est possible, le surnaturel existe donc en principe. Nous allons voir qu'il existe en fait.

Quelle que soit l'époque où vous preniez l'histoire du monde, vous y trouvez établie la croyance aux opérations extraordinaires de la Divinité parmi les hommes, c'est-à-dire au surnaturel. Que les peuples soient restés fidèles aux traditions primitives, ou bien qu'ils s'en soient éloignés en les faussant par des fables, le fait n'en demeure pas moins général et identique. Non, ce n'est pas seulement sous la tente des patriarches, sur le sommet fumant du Sinaï et dans les inspirations des prophètes qu'il est question d'intervention divine, on la rencontre dans les livres sacrés des nations. Les annales des empires en enregistrent les exemples ; on les lit sur les murailles des temples de Memphis et de Thèbes, sur les stèles de l'antique Ninive. Les magnificences

(1) In Joan. tract. 24, n° 1.

Digitized by Google

de la poésie s'emparent de cette intervention, et elle devient le charme le plus attrayant de l'Epopée. Quel est, dans Homère et dans Virgile, quel est ce Jupiter tonnant au milieu de la querelle des Grecs et des Troyens, si ce n'est l'image de la Divinité se mêlant d'une manière merveilleuse aux affaires des humains?

Au dixième livre de son grand ouvrage de la Cité de Dieu, saint Augustin adressait aux païens qui repoussaient les miracles de l'Ecriture sainte, cet argument *ad hominem* : « Quiconque nie ces choses doit nier de même que les dieux aient souci des affaires humaines. Car, ces dieux n'ont pas cherché à établir leur culte autrement que par l'effet d'œuvres merveilleuses, comme le prouve l'histoire des nations : *Quisquis hæc dicit.... potest etiam dicere nec deos ullos curare mortalia. Non enim se aliter colendos esse persuaserunt, nisi mirabilium operum effectibus, quorum et historia gentium testis est* (1).

Les païens savaient bien le dire, et ils en étaient grandement fiers. Quand les apologistes objectaient les miracles du christianisme, ils se hâtaient de répondre que le paganisme n'était pas dépourvu de cette preuve et qu'il pouvait même la fournir abondamment. « Qu'est-il nécessaire, s'écrie Celse dans Origène, de ramasser ici toutes les prédictions faites en forme d'oracles, tant par les prophètes et par les prophètesses que par plusieurs autres personnes inspirées divinement, les voix miraculeuses sorties de l'endroit le plus secret et le plus sacré de nos temples, les diverses choses qu'on a apprises par l'immolation des victimes et par l'inspection de leurs entrailles, celles qu'on a découvertes par quantité d'autres signes merveilleux, les claires apparitions que quelques-uns ont eues? Le monde est plein de pareils exemples. On sait combien de villes ont été bâties ou délivrées de diverses maladies ou de la famine par les avertissements des oracles; combien d'autres, ayant négligé ces avertissements, ou les ayant oubliés, ont péri misérablement ; combien de colonies ont été fondées qui, pratiquant ce qui leur avait été recommandé, sont devenues florissantes ;

(1) De civit. Dei, lib. X, c. XVIII.

Digitized by Google

combien de princes, combien de particuliers ont eu de bonnes ou de mauvaises fortunes par la même voie ; combien de personnes affligées de n'avoir point d'enfants, ont vu remplir par là leurs désirs ; combien d'autres ont évité les effets de la colére des démons, ou, étant estropiés, ont été rétablis dans la première disposition de leur corps ; combien de gens enfin, coupables d'avoir violé le respect dû aux lieux saints, en ont été punis sur l'heure, les uns perdant l'esprit à l'instant, les autres découvrant leurs crimes cachés, les uns se tuant eux-mêmes, les autres tombant en des maladies incurables ; jusque là que l'on en a vu expirer à l'ouie d'une voix terrible sortie du fond du temple (1). »

Le païen Cécilius, dans Minutius Félix, allègue les mêmes choses. « Regardez, dit-il, ces temples des dieux qui protègent et décorent la grande cité romaine, ils sont moins riches par l'opulence des dons et la splendeur du culte que vénérables par la présence des divinités qui les habitent. C'est de là que des prophètes, divinement inspirés, annoncent les choses futures, donnent des garanties contre les périls, guérissent les malades, rendent l'espérance aux affligés, secourent la pauvreté, consolent le malheur. Nous voyons même les dieux pendant le sommeil, nous les entendons, nous les reconnaissons (2). » De pareils témoignages se retrouvent dans Athenagore, Tertullien, Arnobe.

On le voit, ce sont des mains chrétiennes qui nous ont conservé ces pièces justificatives de la croyance des païens au surnaturel. Et cette circonstance est loin d'en atténuer la valeur ; car les chrétiens n'ajoutaient aucune foi au surnaturel païen comme fait. Mais voici une pièce qui nous est arrivée directement du paganisme : C'est la *divination* de Cicéron, pièce doublement considérable et par les choses qu'elle renferme et par la renommée de son auteur. On a parlé diversement de ce livre. Nous l'envisagerons sous le point de vue qui touche à notre

(1) Contra Celsum, lib. VIII.
(2) Minutius Felix. pp. 18 et 19.

Digitized by Google

sujet. La première partie de l'ouvrage débute par cette assertion de Quintus Cicéron, frère de l'orateur : « *Vetus opinio est, jam heroicis ducta temporibus atque populi romani .. et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines Divinationem*. C'est une ancienne opinion qui remonte jusques au temps héroïques, et que le peuple romain partage avec tous les peuples, qu'il y a une divination parmi les hommes (1). »

A ce début succède un résumé historique, puis une longue série de faits merveilleux ; enfin, un exposé des raisonnements à l'aide desquels les stoïciens s'efforçaient d'établir le dogme de la communication de Dieu avec les hommes par le moyen de la divination. Il est vrai que Cicéron, lorsque son tour est venu de parler, réfute son frère et les stoïciens et se montre l'adversaire assez décidé du *surnaturel divinatoire*. Mais sa dialectique, bien qu'éloquente et habile, ne réussit pas à lui donner entièrement raison. Tant qu'il reste sur le terrain des faits allégués sans critique par Quintus, l'avantage est de son côté ; car, les fables qui avaient cours parmi le vulgaire, les supercheries des augures et des aruspices, lui fournissent une ample matière de légitimes plaisanteries. Mais, lorsque, changeant de medium, il attaque le principe même de la Divination, la faiblesse de sa logique devient visible. Cicéron ne voit que l'art des ministres des idoles ; sa raison si élevée est impuissante à le faire remonter à la source de la véritable divination, et pressé par les stoïciens, il va jusqu'à nier contre eux la prescience divine. Saint Augustin qualifie de détestable, sur ce point, l'argumentation du célèbre orateur. En effet, il ne se peut imaginer de manière plus déplorable de combattre une erreur que de lui opposer une erreur plus grande encore. Ici, l'évêque d'Hippone n'hésite pas à affirmer que les rêveries des astrologues sont moins insupportables que l'opinion d'un philosophe qui enlève à la divinité la prescience des choses futures; car, ajoute le saint docteur : « Admettre l'existence de Dieu et nier qu'il prévoit les choses futures, c'est une manifeste folie :

(1) Lib. I.

Digitized by Google

nam et confiteri esse deum et negare præscium futurorum apertissimà insania est (1). » Du reste, cette manière de se débarrasser des arguments des stoïciens, en mutilant la divinité, ne profite guère à Cicéron. Tout ce qu'il peut dire contre Quintus, n'infirme pas un seul instant l'assertion de son frère sur l'antiquité et l'universalité de la divination, et il est si malheureux dans le cours de la dispute, qu'il s'oppose lui-même à lui-même, par une contradiction vraiment indigne d'un si grand esprit. Ainsi, après avoir dit que deux augures ne peuvent se regarder sans rire, et que, si l'on doit travailler à étendre la religion, il faut s'efforcer aussi d'arracher toutes les racines de la superstition (2), il ne craint pas de déclarer que l'opinion du vulgaire et l'utilité de la république font un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures et l'autorité de leur collége (3).

S'il y a une conclusion à tirer de ce conflit d'idées à ce point discordantes, c'est celle-ci : Que les philosophes et les gens instruits doivent rejeter la divination comme une superstition indigne d'eux ; tandis que le Gouvernement doit la maintenir à cause du peuple. Mais cette opinion, bonne pour la politique d'un homme d'État à qui tous les moyens sont légitimes, ne prouve pas plus que la divination fût fondée sur la crédulité du vulgaire, que l'emploi de la religion par les gouvernements, comme instrument d'influence, ne prouve que la religion soit une invention des législateurs. En fin de compte, il reste acquis que, de tout temps, chez les Chaldéens, chez les Perses, chez les Égyptiens, chez tous les peuples de l'antiquité, dans la Grèce aussi bien qu'à Rome, la divination a été admise avec honneur et pratiquée.

Ce qui ressort de cette affirmation, ainsi que des autres témoignages cités sur les oracles et les prodiges, c'est qu'il est impossible que de telles choses n'impliquent pas l'existence du

(1) De civit. Dei, lib. v, c. IX.
(2) LXXII.
(3) XXXIII.

Digitized by Google

surnaturel. Il ne servirait à rien d'objecter que la divination, les oracles et les prodiges du paganisme n'étaient que des impostures. A ce point de vue, ce n'est pas nous qui les défendrons. Sans doute, si l'on regarde aux faits particuliers des oracles, des prodiges et aux pratiques de la divination, le mensonge était là. L'histoire du paganisme, à cet égard, n'est qu'un fastidieux ramas de faits controuvés, ridicules. D'ailleurs, comment de vaines idoles auraient-elles pu servir d'intermédiaire au pouvoir divin? Mais si ces faits étaient reçus de bonne foi par les peuples comme étant divins, ne produisaient-ils pas le même effet que s'ils l'avaient été réellement? Et la croyance générale à ces faits en était-elle moins la croyance au surnaturel? Ici, ce qui doit fixer notre attention, c'est plutôt le principe de la croyance populaire que le fait des prodiges mêmes.

Qu'est-ce qui inclinait l'esprit des peuples à croire aux oracles, aux prodiges, à la divination, sinon cette conviction intime que Dieu intervient quelquefois dans les affaires humaines autrement que par les voies ordinaires de sa Providence? Or, cette conviction intime, d'où pouvait-elle venir, sinon de ce sentiment profondément religieux qui, chez tous les peuples, avait survécu, comme un débris vénérable, au naufrage de la révélation primitive? Sinon de cette persuasion logique que si Dieu a fait l'homme, il doit exister, entre Dieu et l'homme, des rapports nécessaires de paternité et de filiation, qui obligent Dieu à s'occuper de l'homme, et, dans certains cas, à lui fournir des marques spéciales de sa puissance, de sa justice et de sa bonté? Sinon enfin, du souvenir traditionnel des grandes opérations divines? D'où il suit que la raison de la croyance des peuples aux oracles, aux prodiges et à la divination était indépendante du charlatanisme de l'erreur dans la pratique de ces choses.

Et si la croyance des peuples aux oracles, aux prodiges et à la divination n'avait pas sa source dans le principe indiqué, comment expliquer la permanence et la généralité de cette croyance? Par les préjugés? Mais, les préjugés ne sont ni permanents ni universels. Par la politique des législateurs? Mais, si la politique des législateurs se sert volontiers des croyances

Digitized by Google

religieuses que le hasard place sous sa main, elle ne les crée pas. Nous défions qui que ce soit de montrer que la politique ait jamais inventé une croyance religieuse. Encore une fois, si la croyance populaire aux oracles, aux prodiges et à la divination ne venait pas de cette conviction intime que Dieu doit intervenir quelquefois dans les affaires humaines autrement que par les voies ordinaires de sa Providence, cette croyance, que l'histoire nous montre identique chez les nations les plus barbares comme chez les nations les plus civilisées, devient une énigme inexplicable.

Et, ce qui achèvera de prouver que cette conviction était bien le principe sérieux et réel de la foi populaire aux merveilles de l'antiquité païenne, c'est la considération de ce que faisaient les hommes, en qui cette conviction avait été ruinée par la découverte que le charlatanisme des Aruspices et des Augures était la cause unique des merveilles qu'admirait le vulgaire. Que faisaient-ils ces hommes? Eh bien, ceux-ci, comme Cicéron, niaient les attributs de Dieu, désespérant de les concilier avec ce qu'ils voyaient; ceux-là, plus extrêmes, rompaient avec toute espèce de religion et se réfugiaient dans un scepticisme absolu. Les uns et les autres étaient conséquents.

Ici, une objection se présente : Quoi! dira-t-on, vous voulez justifier la croyance chrétienne au surnaturel, et vous appelez pour cela en témoignage la croyance païenne aux oracles, aux prodiges, à la divination? Mais ces faits ne produisant qu'un faux surnaturel, il s'ensuit que vous n'aboutissez qu'à une chimère, la preuve de la vérité par l'erreur.

Il semble, par ce que nous venons de dire, que cette objection a déjà reçu une solution satisfaisante, puisque nous avons montré que la croyance populaire aux oracles, aux prodiges et à la divination ne reposait pas sur le charlatanisme dont s'enveloppaient ces faits, mais bien, à l'occasion de ces faits, sur la conviction des peuples à une intervention extraordinaire de Dieu dans les affaires humaines. Toutefois, en se reproduisant sous ce point de vue, cette objection va nous fournir le moyen de rendre notre réponse plus complète et plus claire.

Digitized by Google

Certes, nous le répétons : ce n'est pas l'erreur payenne à l'endroit des oracles, des prodiges et de la divination que nous appelons en preuve du surnaturel chrétien, mais la vérité que le paganisme possédait sur ce point, en dépit des faussetés qu'il admettait. On ne saurait le nier, le système religieux du paganisme, si corrompu qu'il pût être, avait retenu plusieurs vérités fondamentales de la révélation primitive. Par exemple, il croyait à un Dieu rémunérateur et vengeur, aux récompenses et aux peines de l'autre vie, etc. Le surnaturel était du nombre de ces vérités échappées à la dégradation morale de l'homme. Et bien, cela posé, nous raisonnons ainsi : De même que nous pouvons à bon titre nous prévaloir de la croyance des païens à un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime, aux récompenses et aux peines de l'autre vie pour justifier notre propre croyance à ces vérités devenues chrétiennes; de même, nous pouvons, à égal titre, nous prévaloir de la croyance païenne au surnaturel, pour justifier la nôtre sur cet article. La vérité, malgré l'erreur qui s'efforce de la défigurer, garde toujours la force de son autorité.

Il y a plus : La présence d'une erreur suppose nécessairement l'existence d'une vérité opposée; par cette raison que le faux n'a pu s'établir sur un point qu'en y prenant la place du vrai. En conséquence de ce principe, ce serait mal raisonner que de dire : Il y a des faux dieux, donc il n'y a pas de vrai Dieu. Pour être logique, il faut dire au contraire : Il y a des faux dieux, donc il y a un vrai Dieu. De même, pour raisonner juste, dans la question qui nous occupe, il faut dire : De ce que le paganisme admettait un faux surnaturel, nous devons conclure qu'il existait un vrai surnaturel dont celui des oracles, des prodiges et de la divination n'était que la contrefaçon. Et là dessus, nous avons l'avantage de nous rencontrer avec un des plus grands penseurs modernes, ce qui n'est pas un médiocre appui pour notre thèse : « Ayant considéré, dit Pascal, d'où vient qu'il y a tant de faux miracles, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais; car, il ne serait pas possible qu'il y eût tant de faux miracles s'il n'y en avait de vrais. Car, s'il n'y avait jamais

Digitized by Google

eu de tout cela, il est comme impossible que les hommes se le fussent imaginé (1). »

Ainsi, bien avant que le christianisme apparût au monde, il n'y avait pas un coin de la terre où le surnaturel ne se trouvât en possession des esprits. Et, il existait si bien que le paganisme (et nous l'avons déjà montré), ne rencontra pas d'abord de meilleure défense contre son rival que le surnaturel. Incapable de lutter avec ses théories incohérentes et ridicules contre les doctrines si harmonieuses et si sublimes du christianisme, il se croyait son égal sur le terrain du miracle. Aussi, son plus grand soin était-il de se mettre en quête de prodiges et de thaumaturges.

Tout le monde connaît l'histoire de Simon le Magicien qui s'était fait en Orient une si grande réputation qu'on l'avait surnommé la *vertu de Dieu* (2). Appelé à Rome, ce charlatan y accomplit une série de prestiges que les auteurs ecclésiastiques ont rendus célèbres, et qui aboutirent à une catastrophe pour lui, grâce aux prières du prince des apôtres. Quelques années après, on fit grand bruit de certaines guérisons opérées, dit-on, par Vespasien dans la capitale de l'Egypte. Et il faut bien que de tels faits aient eu, à l'époque, un sérieux retentissement, puisque Suétone et le grave Tacite (3) n'ont pas dédaigné de les raconter. Seulement, ces deux historiens ne sont point d'accord sur les circonstances de ces prodiges; et le premier en trahit assez naïvement le côté faible quand il dit : « L'élévation inopinée et encore récente de Vespasien ne lui ayant point donné l'autorité et la majesté du principat, il les acquit par ce moyen. » *Auctoritas et quasi majestas quædam, ut scilicet inopinato adhuc et novo principi deerat : hæc quoque accessit* (4). En effet, un empereur qui accomplit un miracle par spéculation, César qui a besoin d'un miracle pour augmenter le prestige de

(1) Pensées, art. xv.

(2) Hic est virtus Dei quæ vocatur magna. Acta Apost. c. viii, 10.

(3) Voir Tacite. Hist. lib. iv, c. 82.

(4) In Vespas. c. 7.

Digitized by Google

sa puissance! Quelle recommandation pour un fait surnaturel!

Il fallait au paganisme un grand thaumaturge, un thaumaturge de profession, et il crut l'avoir trouvé dans Apollonius de Thyane, philosophe péripatéticien qui, né à l'époque du Christ, parcourut en entier la carrière du premier siècle de notre ère. Ce personnage singulier se montra, dit-on, à la majeure partie du monde connu, étonnant les multitudes par ses prestiges, en même temps qu'il les séduisait par la simplicité de ses mœurs, son mépris des richesses et les autres vertus de parade que professaient alors les philosophes de toutes sectes; ce qui était déjà une spéculation du paganisme.

Dans ses nombreuses pérégrinations, Apollonius avait puisé à toutes les sources d'instruction. Les Gymnosophistes de l'Égypte et de l'Éthiopie lui avaient ouvert les secrets de leur science; les Brachmanes de l'Inde, ceux de leur sagesse; les écoles de la Grèce, les trésors de leur enseignement. Vers la fin de sa vie, il se transporta à Rome pour s'en faire admirer. Il rencontra dans cette ville, des aventures dignes de son caractère. Puis, après s'être arraché, non sans peine, à la tyrannie de Domitien, il revint en Asie pour s'y éteindre, à l'âge de près de cent ans, dans une obscurité mystérieuse.

Un siècle plus tard, le rhéteur Philostrate écrivit la vie d'Apollonius, à la sollicitation de l'impératrice Julie, femme de Sévère, et sur les notes laissées par Damis, Maxime et Méragène, compagnons du thaumaturge.

On se demande ce que peut bien être une telle biographie commandée par la femme d'un des plus grands persécuteurs du christianisme, et composée par un rhéteur sur des renseignements si peu authentiques. Cependant, le temps, qui a détruit tant de chefs-d'œuvre, nous a conservé le livre de Philostrate. Photius, dans sa bibliothèque, en loue l'élégance, la clarté, le coulant du style; ce qui n'est pas important; mais, il en attaque fortement la véracité; ce qui donne la mesure de l'œuvre. D'après son récit, Apollonius aurait rempli le monde de ses merveilles; il aurait prédit l'avenir, annoncé avec précision à ses auditeurs présents ce qui se passait en même temps à une

Digitized by Google

grande distance, chassé les démons, réalisé le prodige de l'invisibilité, ressuscité même des morts ; enfin, il serait monté au ciel, et après avoir été regardé vivant comme un être divin, on lui aurait dressé des autels après sa mort. Et chose singulière ! cet homme si extraordinaire, qui dut jeter à son époque un si vif éclat et laisser après lui un si grand souvenir, cet homme ne nous est connu que par l'œuvre de Philostrate ! Les écrivains païens et chrétiens qui parlent d'Apollonius sont tous postérieurs au récit de ce rhéteur, venu si longtemps après coup ! Les contemporains paraissent avoir ignoré sa renommée. Ce qui ferait croire que le livre de Philostrate, tant vanté par nos modernes, n'est qu'un roman !

Un autre thaumaturge, nommé Alexandre, né en Paphlagonie, comme Apollonius, se montra en Asie, pendant la première moitié du second siècle. Ainsi que son devancier, celui-ci prophétisait, guérissait, ressuscitait. La foule courait après lui. Mais, moins heureux qu'Apollonius qui aurait gardé son prestige jusqu'à la mort, il finit par un ulcère à la jambe, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir annoncé qu'il en vivrait cent dix. Ceux qui ont pris au sérieux ce prétendu faiseur de miracles, n'ont pas lu, à coup sûr, le *Pseudomantis* de Lucien, où cet auteur sceptique et malin démolit pièce à pièce le charlatanisme du Paphlagonien.

L'abbé CHRISTOPHE.

(*A continuer*).

Digitized by Google

MAURICE SIMONNET

S'il fut jamais une figure aimable et sympathique, c'est bien, à coup sûr, celle de Maurice Simonnet.

Comme il aimait ses amis, comme il leur tendait cordialement les deux mains, comme il les accueillait par un bon et franc sourire, comme sa présence égayait une réunion, une fête, et faisait la joie et la gaîté jusqu'à l'extrémité de l'horizon !

Ce fut un de mes amis d'enfance ; il suivit avec anxiété et tristesse les péripéties de ma jeunesse, il applaudit à mes succès, fut heureux de mes bonheurs et, surtout, pardessus tout, il aima la *Revue du Lyonnais*. La *Revue* n'est pas ingrate ; elle s'en est toujours souvenue ; le temps était venu de le prouver.

Simonnet fut un enfant gâté de la Providence, elle le combla de tous ses dons ; non qu'elle lui eût donné l'opulence, elle l'aimait trop pour cela, mais, ce qui valait mieux, elle lui accorda la bonté, l'intelligence et, tant par lui que par sa famille, l'entoura d'estime, d'affection et d'honorabilité. Sa vie entière a été une joie ; seules, deux choses lui ont manqué : de longues années pour savourer ce bonheur, des enfants pour lui fermer les yeux.

Maurice naquit à Lyon, rue du Garet, n° 2, le 19 janvier 1827, le second de quatre enfants, deux fils et deux filles. Son père était régisseur d'immeubles, et dans cette profession délicate, il avait su garder ou conquérir une rare et légitime réputation d'habileté, de droiture et de probité. Aussi avait-il la confiance des grands propriétaires

Digitized by Google

qui le chargeaient aveuglément de leurs plus sérieux intérêts.

Son oncle fut pendant de longues années secrétaire de la Chambre de commerce ; journaliste habile, polémiste ardent et convaincu, il combattait, avec les conservateurs de la *Gazette universelle*, contre les troupes légères du *Précurseur* et du *Censeur*. Le parti de Simonnet fut vaincu, la Restauration s'écroula et la Révolution de juillet apprit à la France combien il est facile de renverser un pouvoir. Mais ceci nous sort complètement de notre sujet.

Simonnet, né dans un milieu intelligent et littéraire, montra bientôt qu'il était de la famille. Son esprit vif saisissait tout ; son babil, sa gaîté, ses réflexions sagaces amusaient et charmaient le foyer paternel ; il était déjà l'idole de tous, comme plus tard, dans le monde, il sut s'acquérir toutes les sympathies, s'attacher toutes les amitiés.

A neuf ans, il entra aux Minimes, et là aussi ses qualités éclatèrent. Excellent élève, travailleur, brillant par la mémoire et le jugement, il surmontait toutes les difficultés et tenait la tête de la classe; en récréation, âme de tous les jeux, il remplissait les cours de sa turbulence et de sa vivacité, mettait tout le monde en train, organisait, guidait, dirigeait, mais son cœur était si bon, son âme si droite et si naïve qu'en remuant tout il ne froissait ni ne choquait personne ; on l'aimait, tout lui cédait ; il ne pouvait offenser ; c'était lui.

Ainsi se passèrent les premières années. Ses dernières études se firent au lycée où ses brillantes qualités ne lui firent pas défaut. C'est de cette époque heureuse que datent ses premières pièces littéraires; il versifiait avec une abondance et une facilité sans pareilles; tout lui était sujet à poésie ; la rime accourait avec une rare obéissance, le vers coulait souple, clair et lumineux, la pensée était juste, vive et gracieuse; il rappelait ces improvisateurs italiens que rien n'embarrase, rien n'étonne. Dès lors, ce fut un

Digitized by Google

jeu pour lui, lorsqu'il avait une lettre à faire à un vieil ami, de la lui improviser en vers. C'était un charme de le voir, un charme de le lire, et plusieurs de ceux qui furent honorés de son amitié, conservent encore ces épîtres charmantes où son imagination servait si bien les délicatesses et les tendresses de son cœur. Sous le vers, on sentait frémir la plume, sous l'expression, brûler et briller le feu de son âme et cette plume si vive et si facile, éternelle louange lui soit vouée, ne laissa jamais tomber une goutte de fiel, ne traça jamais une parole amère. Ses amis assurent qu'il n'eut jamais d'ennemi, nous ne croyons pas qu'il soit appelé de ce jugement.

Mais la poésie ne nourrit pas; la littérature n'est pas un métier, à moins qu'on ne se fasse journaliste et à l'époque de la jeunesse de Simonnet, les journaux faisaient une bien moins grande consommation d'écrivains que de nos jours. Il fut décidé que Maurice ferait son droit et que, reçu, il serait avocat. Il partit, fit son droit, revint, mais la Muse est une cruelle qui ne lâche pas si facilement sa proie. Maurice, à Lyon, fit de tout, excepté de la jurisprudence, ou plutôt, pour ne pas donner lieu à de fausses interprétations, Maurice, à Lyon, fit plus de prose et de vers que de plaidoyers, de jurisprudence et de droit. Les *vieux tilleuls de Bellecour* tombaient-ils sous une hache barbare, Maurice en faisait une pièce de vers délicieuse pour la *Revue du Lyonnais*; un ami mourait-il, Maurice, les larmes aux yeux, écrivait une élégie; une fête s'organisait, la chanson de Maurice en était l'attrait principal.

Il vivait ainsi, plaidant peu et rimant beaucoup, quand la Providence lui ménagea encore un de ces bonheurs dont, depuis son enfance, elle lui avait été si prodigue.

M. Laforest, riche avoué de Trévoux, après avoir marié sa fille aînée, songea, devoir doux et délicat, devoir de père, à établir et à bien établir sa dernière enfant. Une étude ancienne et bien achalandée devait, au besoin, servir de dot. Maurice fut apprécié, agréé; ce doux et for-

Digitized by Google

tuné mariage se fit le 17 avril 1855, et quand, quelques années plus tard, M. Laforest ferma les yeux, il eut la douce consolation de voir son étude prospère et sa fille heureuse avec l'époux de son choix. Des enfants seuls manquaient à cette union, mais est-il de bonheur sans mélange? et si les enfants faisaient défaut, ne voyait-on pas la poésie et l'amour assis au foyer conjugal?

Maurice, à Trévoux, remplissait donc, avec vaillance, sa charge d'avoué-défenseur, mais dans une petite ville les journées sont bien longues, l'administration de sa belle propriété ne remplissait pas tous ses instants; les récompenses qu'il recevait dans les comices agricoles ne rassasiaient pas son ambition; actif, la plume toujours à la main, abordant, et avec succès, les sujets les plus divers, il envoyait articles sur articles à la *Revue du Lyonnais*, et la *Revue*, charmée, insérait avec empressement ses travaux, que les abonnés et les lecteurs saluaient de leur sympathie. La simple nomenclature de ses œuvres indiquera la souplesse en même temps que le genre d'esprit de l'auteur.

Déjà, en 1856, il avait publié, sous le titre de : *Esquisses poétiques*, un gros in-douze contenant, outre des poésies élégantes et gracieuses, une comédie en deux actes, et en vers : *Le problème ou Descartes à Bréda*, qui soutient parfaitement la lecture et qui, sans nul doute, aurait eu du succès à la scène, si des acteurs délicats, et ayant l'habitude du vers alexandrin, l'avaient jouée.

Plus anciennement encore, il avait concouru pour le prix proposé par l'Académie de Lyon. Le sujet était : *L'éloge de Jacquard*. Des nombreux concurrents, trois surtout furent loués, ce furent MM. Tisseur, Simonnet et Plasson. M. Tisseur, plus ferme et plus précis, fut couronné, c'était justice; mais le poème de Simonnet était si beau de verve et d'ardeur que M. Dareste en fit l'éloge, et que M. Sauzet, le maître en l'art oratoire, n'hésita pas, dans un de ces discours dont l'Académie et le public

Digitized by Google

étaient avides, à citer et à louer la poésie libre, aisée, éloquente du poète qui n'avait eu que le second prix.

En 1864, il publia : Le *Vœu breton*, poésie in-8, 8 pp.; histoire touchante et bien connue d'un zouave, qui se fit trappiste, à la suite d'un vœu solennel fait dans les tranchées de Sébastopol.

Outre les pièces de vers qu'il semait comme des perles sur son chemin, voici les œuvres en prose qu'il a données en quelques années à la *Revue du Lyonnais* et qu'il a ensuite publiées à part :

Etude sur la crémation, Lyon 1857, in-8, 16 pp.

Essai sur les destinées de la poésie, Lyon 1864, in-8, 24 pp.

Considération sur la noblesse en France, Lyon 1864, in-8, 48 pp.

Dans cette étude sérieuse, l'auteur répondant à ce besoin si impérieux d'honneurs et de distinctions qui dévore les Français de toutes classes, semble vouloir reconstituer la noblesse en lui donnant pour base le sacrifice et en l'élevant par les services qu'elle rendrait. On peut combattre cette opinion et au besoin la repousser, mais l'auteur la présente d'une manière si séduisante que, du moins, on ne peut s'empêcher de sympathiser avec l'auteur.

Etude sur l'esthétique de la guerre, Lyon 1864, in-8, 24 pp.

Tout en gémissant sur les horreurs de la guerre, Simonnet croit qu'un peuple trop longtemps en paix s'endort, s'affaise et s'abâtardit ; que la guerre est nécessaire pour relever le moral des hommes et retremper les caractères. Un peuple trop longtemps en paix disparaît à la première secousse, l'histoire en donne des exemples douloureux.

Deux itinéraires dans les Alpes. Lyon 1864, in-8, 64 pp.

Maurice avait visité l'Italie et il avait écrit ses observations et ses souvenirs. Ces études, croyons-nous, n'ont pas été imprimées. On peut le regretter. Ses deux voyages dans les Alpes en compagnie de quelques amis sont, comme

Digitized by Google

les courses de Toppfer, écrits avec beaucoup d'entrain, de gaîté et d'humour.

Mosaïques d'un rêveur, 1865, in-8.

De l'idéal de la gloire, Lyon, 1865, in-8, 16 pp.

Promenade à travers quelques idées, 1865, in-8, 24 pp.

Saint Maurice et la Légion thébéenne, 1866, in-8, 40 pp.

Résumé de ce que l'histoire donne de plus clair et de plus précis sur le célèbre martyr.

Un Souvenir de garnison. S. N. Trévoux, 1870, in-12.

Enfin : *Le Bouquet fatal*. Nouvelle, Lyon, 1871, in-8, 88 pp., joli vol., dont l'auteur a pu offrir quelques exemplaires à ses amis, mais dont il n'a pas eu le plaisir de voir s'écouler l'édition, la mort l'ayant surpris avant la mise en vente de l'ouvrage.

Ce petit roman, écrit avec sensibilité, sur une donnée que tout le monde ne peut admettre, a été imprimé en décembre 1870. Il porte, par anticipation, la date de 1871.

Le 26 décembre 1868, avait eu lieu, au théâtre des Variétés, aux Brotteaux, la première représentation d'un drame de Simonnet : *Le prix du sang*, où les qualités sérieuses de l'œuvre furent douloureusement annihilées par la nullité de la mise en scène et le manque absolu de mémoire des acteurs.

Et ce que nous venons de citer n'est qu'une faible partie de ses travaux. Que d'études commencées, que de projets esquissés, que de plans tracés ! Il avait entrepris un travail sur Balzac, qu'il avait beaucoup lu et qu'il aimait. Ce travail devait avoir une certaine étendue et il comptait y mettre tous ses soins. La mort lui aura-t-elle permis de l'achever ? La voleuse n'attend pas que vous ayez fini pour vous arracher la plume.

La maison des Minimes, où Simonnet avait fait ses premières études, a la touchante coutume de réunir chaque année ses anciens élèves, le premier lundi du mois d'août. C'est ce qu'on appelle le *Congé de famille*. On banquette discrètement et, le dessert venu, les plus habi-

Digitized by Google

les à tourner des vers, chantent une chansonnette commémorative du temps passé. Simonnet excellait dans ce genre de chansons, fait de sentiment et de gaîté. Pendant longtemps, chaque année, il renouvela le plaisir de ses auditeurs, qui le remerciaient par les plus chaleureux applaudissements.

Beaucoup d'autres réunions se disputaient l'aimable et bienveillant chanteur.

La Société littéraire, non plus, n'aurait pas cru son dîner annuel complet, si Maurice Simonnet n'y avait paru et s'il n'eût fait entendre, au dessert, quelqu'une de ces poésies charmantes, dont il avait fait les paroles et la musique et qu'il disait avec tant de goût, de verve et de gaîté.

« Ses opinions, m'écrivait, après sa mort, un de ses meilleurs amis, M. Victor Smith, magistrat à Saint-Etienne, ses opinions partaient d'un esprit sincère et voilà pourquoi ceux mêmes qui n'auraient pas connu l'homme, l'auraient deviné et l'auraient aimé quand même. Simonnet avait quelque chose d'attractif; il était naïf et c'est, à mon avis, la plus substantielle des qualités que cette simplicité du cœur. Il n'est pas d'écrivain, il n'est pas de poète sans naïveté ; ceux qui en sont privés ne sont que des hommes frivoles. La naïveté, c'est l'âme de la pensée et de la poésie. Simonnet était naïf et primesautier. Quelques-uns de ses vers, quelques-unes de ses poésies témoignent qu'il avait une dose rare de poésie. Son tort a été son insouciance de la forme précise, son impatience d'écrire des vers, trop prompts à venir, son indifférence à revoir sa pensée et à la condenser. Il lui aurait fallu un peu de Soulary, à ce généreux débridé. »

Hélas! le généreux débridé ne galopera plus à travers les vallons de la fantaisie. La maladie vint le frapper à l'insu de tous. La nouvelle qu'il avait été malade ne nous parvint à Lyon que par de douloureuses lettres de part. Décédé, le 22 décembre 1870, âgé à peine de 43 ans, il ne fut accompagné, le samedi 24, au cimetière de Trévoux,

Digitized by Google

que par sa famille, un clergé nombreux, et la ville de Trévoux tout entière ; mais combien de ses meilleurs amis de Lyon et d'ailleurs ne furent pas prévenus à temps et ne purent suivre son douloureux cerceuil !

Du moins, douce consolation, la presse fut unanime à le pleurer.

Voici quelques extraits qu'on nous permettra d'insérer dans notre esquisse ; ils sont la preuve que nos éloges et nos regrets ne sont pas exagérés :

« Nous apprenons à l'instant la mort de M. Gaspard-Jean-Maurice Simonnet, avoué près le Tribunal de première instance de Trévoux, membre de plusieurs Sociétés littéraires. M. Simonnet avait manifesté très-jeune son goût inné pour la poésie ; à peine avait-il atteint l'âge d'homme que déjà il s'était fait un nom parmi les poètes lyonnais.

« Mais si l'art est une belle chose, il ne mène que rarement à la fortune.

« M. Simonnet père, qui était un de nos principaux régisseurs d'immeubles, rêvait pour son fils une position plus solide que celle que procure les lauriers cueillis sur le Parnasse ; son fils fit son droit, fit son stage et devint avoué à Trévoux.

« Mais il n'abandonna point pour cela ses études favorites, et chaque année quelque œuvre nouvelle venait signaler la verve féconde du poète.

« Lyon et Trévoux perdent, en M. Simonnet, non seulemet un écrivain de mérite, mais encore un homme de bien.

« A ce double titre, son souvenir restera durable parmi nous. » (*Moniteur judiciaire* 24 décembre 1870.)

« Nous apprenons la mort de M. Maurice Simonnet, avoué près le tribunal de Trévoux, décédé le 22 décembre à l'âge de quarante-deux ans.

« M. Maurice Simonnet a droit à une mention spéciale de la presse lyonnaise, car il fut un des nôtres. Ecrivain distingué, poète à ses heures, M. Simonnet consacra à la littérature tous ses loisirs ; il fut un des collaborateurs les

Digitized by Google

plus assidus de la *Revue du Lyonnais* et publia des articles dans la plupart des journaux de notre ville.

« Sa grande préoccupation était de faire une œuvre qui donnât la mesure de sa valeur littéraire; nous croyons savoir qu'il y travaillait. La mort ne lui a pas permis de réaliser ce rêve : elle est venue le surprendre en pleine maturité d'âge et de talent. Tous ceux qui, comme nous, ont pu apprécier cet esprit aimable et cet homme de bien s'associeront à la douleur de sa famille. » (*Salut public*, 25 décembre 1870.)

« L'année 1870 est décidément impitoyable. Au moment où son règne de carnage et de sang va expirer à tout jamais, pourquoi faut-il, loin cependant du théâtre de la guerre, enregistrer encore à son lugubre bilan, une mort aussi douloureuse pour le département qu'irréparable pour les lettres ?

« En effet, le 22 de ce mois, succombait à Trévoux, dans toute la force de l'âge et du talent, et après une courte et violente maladie, Maurice Simonnet, avoué, membre de la Société littéraire de Lyon, et correspondant de la Société d'Emulation de l'Ain. Par son mariage, il était allié à une des plus honorables familles de notre département, et cette union qui s'était formée sous les plus heureux auspices, l'avait décidé à quitter Lyon, sa ville natale, pour se fixer à Trévoux.

« C'était une nature d'élite et privilégiée, qui semblait avoir reçu du Ciel tous les dons du cœur, de l'esprit et de l'intelligence. Dans sa conversation comme dans tous ses écrits, il s'exhalait un certain parfum d'honnêteté, de générosité, et même de bonhomie qui en augmentait le charme. Sa fécondité littéraire était remarquable, et je puis dire, sans crainte d'être contredit, que tous les genres lui étaient familiers. Sous le nom d'*Esquisses poétiques*, il a publié un ravissant recueil de poésies où sont traités avec un rare talent les sujets les plus divers.

« Si parfois sa muse sommeillait, sa plume ne se reposait

Digitized by Google

jamais, et très-souvent il a fait paraître dans la *Revue du Lyonnais*, des articles scientifiques ou fantaisistes, estimés et appréciés de ses nombreux lecteurs. Il a même essayé plusieurs drames et comédies qui pourraient peut-être bien un jour obtenir les honneurs de nos premières scènes.

« Mais si la mort de Maurice Simonnet est un deuil pour les lettres, un deuil pour ses amis, un deuil surtout pour une épouse éplorée, si digne d'une plus longue félicité, elle est un deuil aussi pour les malheureux qui avaient rencontré dans l'écrivain et le poète, l'homme aux sentiments nobles et généreux, toujours prêt à secourir toutes les misères qui lui étaient dévoilées.

« Aujourd'hui que nous reste-t-il de cette belle âme, de cette grande intelligence, de ce dévouement sans bornes ? *Le souvenir !...* mais un souvenir que de tels actes, de tels écrits et tant de vertus rendront ineffaçables.

« Aussi est-ce le cas de lui adresser sur sa tombe, à peine fermée, ces touchants vers qu'il avait composés comme dernier hommage à un ami commun et qui, par un triste revers de la destinée, peuvent s'appliquer à la douloureuse circonstance présente.

Il n'est plus, mais nos cœurs ont gardé son image ;
Son nom sera longtemps parmi nous répété.
Il n'est plus, mais aussi la tombe est le présage
De l'immortalité !
Grand Dieu ! parmi les maux que ta juste colère
Fait tomber ici-bas sur les faibles humains,
Est-il de châtiment, de peine plus amère
Que les jours d'un ami brisés entre tes mains ?
C'est briser le miroir où l'âme se reflète,
L'urne mystérieuse où notre voix discrète
Epancha tant d'espoir, de secrets, de douleurs ;
C'est déchirer vivant ce livre de nos cœurs,
Ce livre où s'inscrivaient nos intimes pensées
Et qui nous les gardait fidèlement tracées ;

Digitized by Google

C'est joncher le passé de funèbres débris,
C'est ôter le prestige aux avenirs flétris.

« C'est parce que j'ai vu Maurice Simonnet à l'œuvre et que ma vieille amitié pour lui m'a permis de connaître tous les trésors renfermés dans son noble cœur, que j'ai tenu à donner à sa chère mémoire ce trop modeste tribut d'éloges et de regrets.

« Sa fin, du reste, a été digne de sa vie; il a quitté cette terre d'amertumes et d'épreuves en chrétien fervent et résigné.

« Que du monde meilleur où il est appelé, il daigne donc me pardonner si je me permets de lui faire encore un emprunt et de lui dire, comme suprême adieu, ces strophes qu'il avait écrites sous l'impression pénible de la mort de son père vénéré.

Hélas, vous n'êtes plus, phrases harmonieuses,
Jugement translucide, effluves lumineuses
Qui jaillissiez de lui !
Quand l'écho de sa voix tinte encore à l'oreille,
Cette voix pour toujours est éteinte et sommeille.
Et l'âme nous a fui !

Elle a fui sans retour !... Mais j'oublie, âme auguste,
Qu'en brisant ton destin, Dieu moissonnait un juste,
Et je reste soumis
Aux sagaces décrets du père de famille
Qui, sous le fer divin de sa sainte faucille,
Sait choisir ses épis.

G. Du Puy.

(*Journal de l'Ain*, 28 décembre 1871.

Enfin, avec l'autorité de son nom, de sa position et de son caractère, M. Terret, président du Tribunal de Trévoux, se faisant l'interprète des sentiments du Tribunal, à l'ouverture de l'audience du mardi 27 décembre, a exprimé dans des termes très heureusement inspirés, tous les regrets que lui cause la mort de M. Maurice Simonnet,

Digitized by Google

Voici l'allocution prononcée par M. Terret :

« Messieurs les avoués.

« Le Tribunal ne veut pas reprendre le cours de ses audiences sans vous assurer que votre deuil est aussi le sien. Ici, nous sommes tous unis par les mêmes liens, nous appartenons tous à la même famille judiciaire, n'ayant qu'un but, qu'une pensée : la recherche du vrai et le triomphe du juste. Ce n'est donc point sans une douloureuse émotion qu'en rentrant dans la salle de nos travaux, nous apercevons la place vide de celui que vous aviez dernièrement à votre tête, et que la mort vient de frapper dans toute la force de l'âge et de l'intelligence. Hier encore, cette barre comptait Me Simonnet parmi ses défenseurs, cette enceinte résonnait des échos de ses plaidoieries, où la forme si parfaite de la discussion s'unissait à une complète connaissance des affaires. Me Simonnet était une de ces natures d'élite, qui font la gloire d'une corporation, en même temps qu'elles sont d'un précieux concours pour les magistrats et les justiciables. Ces priviléges n'ont pas échappé à la compagnie que j'ai l'honneur de présider et qui a toujours admiré en Me Simonnet l'avoué soigneux des intérêts de ses clients et l'avocat dont la parole était le reflet d'un jugement sûr et d'une conscience délicate. D'autres accents nous ont rappelé ce qu'était le confrère aimé et estimé, le citoyen dévoué, l'homme de bien coopérant à toutes les bonnes œuvres, le chrétien plein de foi, le littérateur distingué, le poète toujours si heureusement inspiré, et enfin l'homme privé, la joie de son intérieur et la vie d'une famille dont les larmes, à peine taries par une perte aussi regrettable que prématurée, coulent aujourd'hui sur cette nouvelle tombe. La magistrature du pays, elle aussi, s'associe à ce tribut d'éloges, et dans cet antique palais des Dombes, où votre confrère a passé de longues heures, elle tient à vous dire que le souvenir de Me Simonnet restera impérissable parce qu'il était l'homme juste et droit par excellence. »

Digitized by Google

Non, nous ne l'oublierons pas ce poète qui semblait toujours fixer du regard un point invisible et poursuivre une pensée mystérieuse, ce primesautier qui avait toujours le cœur sur les lèvres et dont les explosions ne révélaient jamais qu'une âme aimante et bienveillante.

Si sombre que soit l'heure présente, si nombreux que soient aujourd'hui les deuils, les amis des lettres devaient un adieu à un des plus dignes d'entre eux, et la *Revue du Lyonnais* un souvenir à celui qui fut toujours un de ses plus fidèles, un de ses meilleurs amis.

Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

LYON

—

Bien que M. Monfalcon, le laborieux bibliothécaire de notre ville, ne craigne pas d'avancer que l'étymologie du mot Lyon soit un texte à controverses tellement oiseuses qu'on doive hésiter à l'aborder ; bien qu'il nie l'utilité de semblables recherches — aveu charmant de la part d'un historien — nous osons affronter les difficultés d'un pareil travail. Si nous ne les résolvons pas à votre entière satisfaction, nous avons du moins l'espoir de les aplanir pour nos successeurs.

Lyon, grécisé *Lougoudounos*, latinisé *Lougoudunum*, *Lougdunum*, *Logoudum*, *Lugudunum*, *Lugdunum*, veut-il dire : montagne des corbeaux, en mémoire d'Atepomarus et de Momorus, princes rhodiens qui, venus dans nos contrées pour y fonder une colonie, aperçurent un groupe de ces oiseaux s'envoler de la montagne, que les augures signalèrent aussitôt comme le siége du nouvel établissement ? — Notre respectable maître et ami, A. Péan, considère ces deux personnages comme des êtres mythologiques, des Dioscures, dont la destinée fut celle de Rémus et Romulus. — Lugdunum dérive-t-il des *Lygiens*, autres colons grecs fixés à Marseille, créateurs d'un emporium à l'embouchure du Rhône et de la Saône ? de *Lugdus*, souverain qui n'a vécu que dans l'imagination de quelques auteurs ? d'*Ilium*, en souvenir du siége de Troie ? de *Leïon* (λέιον), et de *Leyon* (λήιον), deux mots grecs rappelant la plaine où la cité fut bâtie et les moissons, témoignage de la richesse de la contrée ? Vient-il de

Digitized by Google

Luci dunum, colline du bois sacré, à l'ombre duquel se célébraient les mystères des druides et s'élevaient leurs autels ? de *Lucis dunum*, montagne de la lumière, mont brillant, lumineux, parce que la localité est exposée aux premiers rayons de l'astre du jour, ou parce qu'il y existait un phare destiné à guider les nautonniers sur les deux fleuves dont les ondes se mariaient au pied même de la colline ? Provient-il de *Logos dunum* ou de *Ludi dunum*, allusion aux discours que les poètes prononçaient en certaines circonstances devant la montagne, ou aux jeux publics que l'on y célébrait ? de *Lugens dunum* ou de *Luctûs dunum*, en souvenir de l'affliction qu'éprouvèrent les habitants à la suite d'un incendie qui dévora leur cité, laquelle pourtant avait bien un nom avant cet événement? de *Lugda*, surnom d'une légion de César, qui avait longtemps campé dans les environs ? ou de *Lucius*, prénom de Munatius Plancus, fondateur ou restaurateur de la ville en question ?.....

Nous ne rapporterons pas les autres multiples interprétations du nom de *Lugdunum ;* elles se trouvent consignées dans les diverses monographies de cette importante cité, et ne sauraient être développées dans notre modeste travail. Rappelons néanmoins qu'elle a été nommée *Rhodumnia* et *Araria*, par d'anciens écrivains chrétiens, qui jouaient sur le nom de ses deux fleuves, *Rhodanus* et *Arar*.

La source de tant d'erreurs, d'interprétations si diverses, existe dans une ressemblance phonétique et une synonymie de termes exprimant des choses bien différentes entre elles. Rien d'étonnant alors que se soient trompés la plupart des historiens de Lyon, alors surtout que les idiomes celtiques étaient loin d'avoir été, comme aujourd'hui, l'objet des études de savants français et étrangers.

M. Monfalcon signale trois *Lugdunum* dans les Gaules.

Digitized by Google

Plus heureux que lui dans nos recherches, nous pouvons en mentionner plusieurs autres qui tous doivent leur dénomination aux mêmes radicaux.

Dans le but de démontrer le peu de valeur des étymologies proposées et d'élucider cette importante question, nous nous sommes assuré, en suivant notre méthode de nous inspirer de la nature physique de la contrée, que toutes les localités portant le nom de *Lugdunum*, se trouvaient ou se trouvent encore dans les mêmes conditions topographiques que le *Lugdunum* situé à la jonction du Rhône et de la Saône, c'est-à-dire sur une hauteur dominant une plaine exposée, jadis plus qu'aujourd'hui, aux inondations d'un ou de plusieurs cours d eau et couverte de marécages plus ou moins importants, plus ou moins desséchés.

Voici l'énumération, sans doute incomplète, des diverses villes ou bourgades dont le nom moderne dérive d'un ancien *Lugdunum*, et rappelle à l'esprit un terrain marécageux d'où s'élève une colline.

1° Lyon *(Lugdunum Celtarum ; Lugdunum Segusiavorum apud Celtas ; caput Galliæ ; Colonia copia ; Leudunensis pagus*, dans un diplôme de 739 ; *Laudunensis*, dans une charte extraite de *Monumenta Germaniæ historica.*

2° Leyde ou Leyden, en Belgique (*Lugdunum Batavorum in Gallia Belgica ; Batavorum Lugdunum apud Belgas.*)

3° Comminges, dans les Pyrénées *(Lugdunum Galliæ acquitanicæ, in Convenarum agro ; Convenarum Lugdunum apud Aquitanas.)*

4° Laon dans l'Ile-de-France *(Lugdunum clavatum ; Laudunum ; Laudunum monasterium ; Laudunum castrum.)*

5° Loudun, en Poitou *(Laudunum ; Julio dunum.)*

6° Loudun en Languedoc.

7° Loude, dans le Velay.

Digitized by Google

8° Loudeac en Bretagne.

9° Lyon d'Angers.

10° Lyon la Forest.

11° Lons-le-Saulnier (*Lugdunum salnerium; Ledo salinarius*) Ledo est ici pour *Liduna*, réminiscence des *Ledones ad salinariis*, les Ledons aux saulnières ou salinières.

12° Lugde en Westphalie (*Lugdunum Westphaliæ.*)

13° Montlahuc, dans la Drôme (*Mons Lugdunum; de monte Luduno.*)

14° Montlaur, autrefois Montlaud (*prior montis Lugduni*, dans les anciens cartulaires du Dauphiné.)

Ajoutons ici la ville de Carlisle, en Angleterre, dont l'ancien nom latinisé *Luguvallum* signifie des marais-vallée.

Or, de ces noms identiques et de ces semblables circonstances naturelles, il résulte que le mot *lug* doit signifier un marais, et *dunum* une dune. On a donc : des marais-la-colline, traduction française des deux termes celtiques *lug* + *dun*, étymologie qu'un écrivain avait déjà soupçonnée, mais sans lui donner aucun développement.

Nous vous rappellerons que le mot *dun* a vu son sens primitif de colline servir à désigner, soit un camp retranché, soit un château fort, soit même une ville fermée. C'était l'oppidum de nos ancêtres : les hauteurs offrant des lieux naturels de refuge en temps de guerre et d'invasion.

Reportons-nous par la pensée aux temps légendaires de notre histoire. Les premiers habitants de nos provinces, autochtones, colons ou conquérants, à la vue de la colline de Fourvière, alors couverte de bois, mais que les Romains ornèrent plus tard de palais somptuéux, de temples, de thermes, de fontaines alimentées par de longs aqueducs, d'écoles, de théâtres, d'un forum et d'un luxueux édifice consacré à Vénus, sur l'emplacement

Digitized by Google

duquel trône aujourd'hui le sanctuaire vénéré de la vierge Marie ; ces premiers habitants, disons-nous, voyant cette colline dominant les lagunes, les méandres, les îlots couverts de joncs et de roseaux, et le cours vagabond de nos deux fleuves, durent logiquement lui donner un nom caractéristique, rappelant tous ces objets naturels qui frappaient leurs regards. Ce nom fut *lug* + *dun*, c'est-à-dire colline s'élevant au-dessus de marais.

Les Grecs, puis les Romains, à leur arrivée dans le pays des Ségusiaves, ne changeant pas ce nom topique si significatif, se bornèrent à y accoler, comme suffixe, la désinence *os* et la désinence *um*, ce qui donna dès lors *Lougoudounos*, *Lugdunum*. Leurs successeurs burgondes, les habitants, race mélangée de Gallo-Romains et de Barbares, fidèles à l'habitude de contracter les mots, supprimèrent d'abord la syllabe finale, puis la lettre gutturale, puis, successivement, les lettres médianes, ce qui forma *Loudoun*, *Loudun*, acheminement vers le nom moderne, et que l'auteur de la *Gaule chrétienne* et l'historien Charles Reynaud nous ont conservé, d'après des écrivains arabes des VIIe et VIIIe siècles. A leur tour, les Français du moyen-âge, postérieurement à 739, adoucirent *Loudun* en *Leudun* et firent tomber la dentale, si dure à l'oreille des peuples méridionaux ; nous eûmes alors le mot singulièrement euphonique de *Luon*, *Lian*, *Lipn*, *Lion* et en définitive *Lyon*. Les mêmes transformations eurent lieu pour le *Lugdunum* de l'Ile-de-France, le Lyon d'Angers et le Lyon la Forest ; mais dans les autres *Lugdunum*, l'accent tonique des populations se portant sur le *d*, cette lettre fut conservée dans les Loudun du Poitou et du Languedoc, dans Loude, Loudeac et Leyde ; pour une raison semblable, le *g* persista dans Lugde de Westphalie. Quant au *Lugdunum salnerium*, *Lugdunum* fit place

Digitized by Google

à Lons, et *salnerium* fut francisé en *saulnier*. Pour le *Lugdunum* d'Aquitaine, le nom ancien disparut complètement devant le nom moderne de Comminges, qui rappelle celui des antiques *Conveni*. Nous remarquerons encore, s'il vous plaît, que Montlahuc n'est autre que *Lugdunum* retourné; le *dun* celtique a été remplacé par son équivalent français *mont* : *Lugdun* est devenu Lugmont, comme *Dunlug* s'est changé en Montlug ou Montlahuc. La même transformation a eu lieu pour Montlaur.

Ainsi donc, il demeure bien établi que ce n'est point des corbeaux, ni de la lumière, ni des autres fantaisies énumérées ci-dessus, que vient notre Lyon, non plus que ses congénères ; car il faudrait admettre qu'Atepomarus, Momorus et les autres personnages déjà mentionnés, eussent présidé à la fondation de toutes ces mêmes villes. Et si le roi des animaux anime les armoiries de Lyon, c'est autant pour rappeler le vague souvenir de cette effigie représentée sur d'antiques médailles de Lugdunum, effigie commune à nombre de cités, comme symbole de force et de puissance ; c'est autant le résultat d'une allusion au courage traditionnel de ses habitants, que d'une ressemblance de noms et de l'amour de nos ancêtres pour le merveilleux, pour les jeux d'idée et les calembours par à peu près, si chers encore aujourd'hui à leurs facétieux et très-légers descendants.....

Notre travail nous semblera moins incomplet quand nous aurons signalé quelques médailles et monnaies romaines rappelant la ville de Lyon, et sur lesquelles figure l'aigle, symbole des Césars. Les archéologues — et ils sont nombreux — qui admettent la légende des augures, fascinés par une opinion erronée, voient dans l'oiseau impérial le corbeau d'Atepomarus et de Momorus. Par respect pour le goût et les connaissances de ces écrivains, nous aimons

Digitized by Google

à croire qu'ils n'ont point vu ces médailles de leur propres yeux, ou qu'ils ne les ont point étudiées avec attention. Il est impossible de se tromper sur la nature de cet oiseau ; un enfant même ne s'y méprendrait pas. Le corps vu de face, la tête de profil, les ailes éployées, cette aigle a la forme traditionnelle, telle que nous l'ont transmise les sculptures antiques ; telle qu'on la voit sur les enseignes des légions romaines, sur les drapeaux de l'empire français et sur les monnaies frappées à l'effigie de Napoléon Ier et de Napoléon III.

Admettons, pour un instant, que ce soit un corbeau qui figure sur les médailles en question, serait-on suffisamment autorisé à affirmer que notre ville porte le nom de cet oiseau ? Que dirions-nous de ceux qui, ne tenant aucun compte du nom primitif de Lyon, avanceraient qu'il doit son nom moderne à l'animal héraldique qui orne les écussons de la cité ?.....

Quoi qu'il en soit, en présence de ces jugements contradictoires, le mieux est de recourir aux sources et de voir par soi-même, sans opinion préconçue. C'est ce que nous avons fait.

Notre galerie des Antiques renferme dans ses vitrines un certain nombre de médailles gallo-romaines se rattachant à l'histoire de Lyon. La plupart de ces pièces représentent, au revers, un trophée surmonté d'une aigle. Une autre médaille d'argent, dite médaille d'Albin, existe à la bibliothèque nationale, à Paris. A défaut de la pièce originale, nous avons consulté l'ouvrage de Henri Cohen, qui traite des monnaies romaines. Voici la notice explicative de cette médaille, reproduite en un spécimen très-soigneusement gravé.

A l'avers : IMP. CAE. D. CLO. ALB. AVG. (La tête laurée à droite.)

Digitized by Google

Au revers : GEN. LVG. COS. II. (Le génie de Lyon tourelé, debout à gauche, nu, le manteau sur le bras gauche, tenant un sceptre et une corne d'abondance ; à ses pieds une aigle.)

Dans l'ouvrage spécial et plus général d'où est extrait le petit article que nous mettons sous vos yeux, on trouvera la nomenclature des nombreuses localités situées dans notre bassin rhodanien, et dont le nom a pour origine le *lug* celtique ou l'une de ses multiples variantes.

En attendant la publication de cet important ouvrage, nous rappellerons que les lônes du pays lyonnais proviennent de *lug* + *avon, (marécageuse-eau)*. Ce nom s'écrivait autrefois *losne, laône,* abréviation de lagune française et de *laguna* vénitienne ; même loi philologique qui a formé Rhône de *Rhodanus*, et Saône de *Sangona*. Une étroite parenté, pour ne pas dire plus, lie également notre *lug* au *loch* écossais, au *loc* breton, au *lake* anglais, au *lache* allemand, au *lad* russe, au *lago* italien, au *lloc* espagnol, au λάκος grec, au *lacus* latin et au *lac* français. Exemples qui prouvent que nos langues européennes sortent, pour la plupart, d'une source commune.

Le baron RAVERAT.

Digitized by Google

REQUÊTES

DES HABITANTS DE PASSIN

AU DUC D'ÉPERNON

1653

Passin, populeuse commune du canton de Champagne (Ain), dans l'ancien Valromey, fut détruite en grande partie par un incendie, le 14 mars 1652. Plus de quarante-deux membres de maisons, la cure, l'église paroissiale, les titres et les registres de la paroisse y furent consumés, et les trois cloches fondues. « Vers la même époque, la commune « fut fatiguée outre mesure par le passage et le séjour de « troupes appartenant les unes au régiment lyonnais, les « autres à des corps de cavalerie commandés par les sei- « gneurs de la Chambre, de Viguière et le baron de la « Clette. Ce dernier se fit souscrire par les habitants une « obligation de 3,000 livres, dont sa donataire Charlotte « de Chambecz, veuve de Charles de Castelmore, comte « d'Artagnan, lieutenant des mousquetaires du roi, exi- « geait encore le paiement en 1680, quoique cette obliga- « tion eût été annulée par le duc d'Epernon, le 7 juillet « 1653 (1) ».

Les détails donnés par les deux requêtes dont le texte est reproduit ci-après forment un tableau navrant des

(1) Topographie historique du département de l'Ain, par M.-C. Guigue; Bourg, 1873, in-4°, p. 281. — Notice sur la Chartreuse d'Arvières, par le même publiciste, tom. VI et VII de la *Revue du Lyonnais*, 3e série.

Digitized by Google

exactions et des extorsions commises en ce temps-là par les troupes qui, sous le prétexte du logement et des vivres auxquels elles avaient droit, violentaient et volaient les malheureux habitants des campagnes et se conduisaient avec autant de licence qu'en pays conquis.

MONSEIGNEUR,

Monseigneur le duc d'Epernon de la Valette et de Candalle, pair et colonel general de France, prince et captal de Buch, gouverneur et general de larmee du Roy en Bourgogne et Bresse.

Supplient humblement les pauvres habitans du village de Passin et Chimillieu en Valromey et disent que par vostre ..... du dix-septiesme de mars de la présente annee, mil six cens cinquante trois, ils ont souffertz le logement de la compaignie de cavalerie du sieur baron de la Clayette du regiment d'Huxelles, l'espace de dix jours, à laquelle ils ont fournis les vivres et subsistances nécessaires et que pour ce faire leur nécessite les a contraint de s'engager à divers particuliers, jusque a la somme de quatre milz livres qu'il leur est impossible de pouvoir rendre, tant a cause des aultres logements qu'ils ont heu lannée dernière, d'une compaignie du regiment lyonnais commande par le sieur de la Chambre, d'une compaignie de cavalerie du sieur gouverneur de Lescluse ausquelz ils ont aussy fournis pour leur subsistance plus de deux milz livres, que a raison de l'incendie arrivee au dit lieu de Passin le quatorziesme de mars de la d. annee mil six cent cinquante deux laquelle auroit brusle plus de quarante deux membres de maison avec leur eglize parossialle et ..... cloches au nombre de trois sans reserve daulcuns materiaux oultre divers aultres malheurs qui les ont reduictz a une si grande pauvrete qu'ilz nont aulcuns moyens pour restablir leur dicte esglize et encore moings de payer ce a quoy ilz sont obliges a cause des d. logemens subject pour lequel ils sont contraintz recourir a vostre altesse a ce quil luy plaise ayant esgard a lexpose cy dessus et veu les ordre et certiffications cy joinctes leur donner pour ayde telz de leurs voisins quil luy plaira nayant

Digitized by Google

soufferts telz logemens dordonner que pour tout desinteressement ilz les rembourceront de telle somme que jugerez a propos quoy faisant ilz prieront Dieu pour vostre prosperite et sante. Faict à Beaulne a la requisition des d. habitant le dix neufviesme de may mil six cens cinquante trois. Viret (1).

A MONSEIGNEUR,

Monseigneur le duc d'Epernon de la Valette et de Candalle, pair et colonel general de France, prince et captal de Buch, gouverneur et general de larmee du Roy en Bourgogne et Bresse,

Supplient humblement les pauvres habitants de Passin en Valromey et disent que le sieur baron de la Clette, commandant une compagnie de cavallerie vint loger en leur village par ordre de V. A. du premier du moys de may dernier le d. ordre portant quil seroit fourni a la dicte compagnie les vivres et fourrages necessaires pendant dix jours d'assemblee.

Les dicts habitants logerent la d. compagnie et soldatz a leur arrivee au mieux quil leurs fust possible, mais du lendemain de leur arrivee le d. sieur baron de la Clette voulust traicter en argent pour les dix jours du quartier dassemblee et les y contraignist par les violences que ses soldats exercerent si bien que pour eviter les plus grands malheurs don ilz étoient menasses composerent avec le d. sieur baron de la Clette a la somme de quatre mille livres a compte de laquelle ilz lui delivrerent content celle de sept cent cinquante livres et pour le surplus sobligerent a le payer a la saint Jehan prochain dans la ville de Lyon entre les mains du sieur Bozenay. Et comme ils ont promis au dela de leurs forces et des sommes quil leur est impossible de payer a cause des malheurs logémens et incendies quilz ont souffertz ainsy quilz feront apparoir tant par les verbaux de Messieurs les Esleus procureurs scindicques et lieutenant de prevost tellement que apprehendants les poursuittes et vexations que le d. sieur Bozenay au nom du d. sieur baron de la Clette leurs feroit le terme de payement estant expire ils donnerent requeste a V. A. aux fins quil

(1) Copie communiquée par M. Guigue.

Digitized by Google

luy pleust avoir esgard a lexes de cette composition et les descharger de la somme de trois mille trois cent livres a laquelle ils sestoient obligés. Vostre altesse par ordonnance preparatoire les deschargeast de deux mille livres et pour les treize cent livres restantes fust ordonne quil seroit informe des violences et compositions faictes par les soldatz de la d. compagnie. Ce qui a este faict par le lieutenant de robbe courte de la mareschausee de Beugey et prouve tout ce que de leur part a este expose a ces fins ils recourent a ce quil plaise a V. A. considération faicte sur les sept cent cinquante livres delivres content au dit sieur baron de la Clette et tous les soldatz de la d. compagnie desfrayez et nourris a discretion pendant tout le temps quilz y sejournerent comme aussy sur les particulieres compositions et rançons desd. soldatz chez tous leurs hostes qui se montent a des sommes considerables les descharger entierement de la d. somme de trois mille trois cent livres en declairant le d. contract obligatoire nul et tortionaire avec deffenses au d. sieur baron de la Clette et tous aultres quil appartiendra de molester ny inquieter les d. habitants de Passin pour le payement des d. sommes ou du moins plaira a V. A. leurs octroyer des contribuables pour leurs aider a payer la d. somme et ilz prieront Dieu pour la sante et prosperite de vostre dicte altesse. Magnin pour les suppliants.

Veu la requeste cy dessus et les informations y mentionnees, nous deschargeons entierement les supplians de paier la d. somme de trois mil trois cens livres contenüe dans la dite obligation. Faisons defenses au d. sieur de la Clette et a tous autres quil appartiendra de leur en demander aucune chose. Fait a Auxonne ce 7 juillet 1653. Le duc d'Epernon. Par monseigneur Maujard (1).

Bernard de Nogaret de la Valette et de Foix, duc d'Epernon, de la Valette et de Candalle, captal de Buch. comte de Foix et d'Astarac, vicomte de Castillon, baron de Cadillac, sire de Lespare, chevalier des ordres du roi et de

(1) Original sur papier ; collection de M. V. de V.

Digitized by Google

la Jarretière, colonel général de l'infanterie, né à Angoulême en 1592, mort en 1661, était le deuxième fils du duc d'Epernon. Sa conduite singulière au siége de Fontarabie et la rancune du cardinal de Richelieu donnèrent lieu à un procès par devant le Conseil d'Etat, présidé par le roi Louis XIII. Il fut condamné à mort et exécuté en effigie (juin 1639).

La Valette, réfugié en Angleterre, revint en France après la mort du roi. L'arrêt rendu contre lui fut cassé par le Parlement (juillet 1643). Il fut le successeur de son père au gouvernement de la Guienne et fut aussi gouverneur de Bourgogne de 1651 à 1659. Avant comme après ses malheurs, « il s'embarrassa peu de faire estimer sa vie et son administration (1). »

Quant au chef des pillards, l'extorsionnaire baron de la Clayette, il appartenait à la famille Chantemerle éteinte depuis longtemps.

On ne sait si les habitants de Passin furent contraints au payement de l'obligation qu'ils avaient souscrite pour échapper aux violences des soudards.

V. DE V.

(1) Mémoires du temps. — Le P. Anselme : Histoire généalogique, etc.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Dieu merci, nous y voici.

— Cinq minutes d'arrêt. Messieurs les voyageurs qui vont au pays de l'archéologie, de la science et des beaux-arts, changent de voiture; ceux qui continuent à travers les gorges tourmentées de la politique restent en vagon.

Descendons au plus vite, secouons-nous et voyons où nous sommes.

Quelles affreuses boîtes à torture nous quittons! Comme nous étions secoués, pilés, meurtris, et quelles tristes contrées! Des rocs plus pelés que ceux de l'Ardèche, des vallons sans pâturages, des ravins sans verdure et sans eau, des précipices aux grands éboulements, une population sauvage, partout la misère. Et dire que des malheureux habitent par là. On les appelle des ambitieux. Pauvres gens!

De ce côté-ci l'horizon s'élargit, les grasses vallées sont peuplées de troupeaux; les fermes et les cottages s'abritent sous de grands arbres. partout règnent l'aisance, le calme et la tranquillité. Hâtons-nous d'étudier la contrée du travail intellectuel.

Voyez comme tout ici repose l'esprit.

— Voici d'abord l'Académie de Lyon qui dans sa séance du 3 juin, a nommé membre associé Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon, et membres titulaires MM. Lafon, Berthaud, Pariset et Aristide Dumont.

— Voici plus loin le Conseil supérieur de l'instruction publique, qui dans sa séance du 12 juin, s'est montré favorable à la création d'une Faculté de droit à Lyon. — La demande des villes de Lille, Clermont, Riom, Alger et Besançon aurait été rejetée. Pour la Faculté de médecine mêmes espérances. On fait passer Lyon avant Bordeaux, Nantes et Lille. On rejette les demandes de Toulouse, Marseille, Limoges, Rennes et Besançon.

— Continuons.

Une nomination qui honore la magistrature tout entière est celle de M. de Prandière, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, nommé procureur-général à Chambéry. M. de Prandière est Lyonnais. Le discours qu'il a prononcé le jour de son installation a révélé à la Cour d'appel de Chambéry l'union énergique du talent et du caractère. Nous avons été fier pour Lyon de ce succès de notre compatriote et c'est son pays que nous félicitons.

— Nous voici aux beaux arts.

La Commission chargée de décerner les prix pour le concours du théâtre des Célestins, a prononcé son jugement. M. G. André, de Lyon, a eu le premier prix; M. Coquet le second, M. Labulle, de Pa-

Digitized by Google

ris, le troisième; MM. Barqui et Van Doren, de Lyon, une mention honorable. On pense qu'aucun de ces projets ne sera exécuté.

— Le Conservatoire de Paris avait mis au concours la composition d'un *quatuor* d'instruments à cordes. Vingt-cinq concurrents se sont présentés; M. Alexandre Luigini, fils de notre ancien chef d'orchestre, a obtenu le second prix.

— On peut voir en ce moment rue de l'Hôtel-de-Ville un chef-d'œuvre de photographie, c'est un immense panorama de la ville de Lyon de plusieurs mètres de longueur, admirable comme exécution et précieux pour l'histoire de notre ville dont il retrace la physionomie avec une vérité parfaite. Cette œuvre magistrale est due à M. Armbruster, dont le talent comme peintre a puissamment contribué à sa renommée de photographe-artiste.

— Une Commission s'est organisée pour ériger à Loyasse un monument à notre regretté Guillaume Bonnet.

— M. J.-B. Cony, statuaire de mérite, a suivi de près son confrère Guillaume Bonnet dans la tombe. Né à Panissière (Loire), en 1828. Cony avait suivi les cours du Palais-Saint-Pierre et pris les leçons de M. de Ruolz. Chrétien sérieux, il excellait surtout dans le genre religieux et il laisse des œuvres assez remarquables et assez belles pour sauver son nom de l'oubli.

Le Forez a encore perdu M. Ennemond Richard, manufacturier de haute réputation et de grande estime, auteur, entre autres ouvrages, de *Recherches sur la ville de Saint-Chamond*. Janin, 1846, in-8, et d'opuscules sur des sujets industriels.

Enfin, notre ancien chef d'orchestre, Georges Hainl, membre de l'Académie de Lyon, auteur de *Recherches sur la musique à Lyon depuis 1513 jusqu'en 1852*, est décédé le 1er juin à Paris. Il était né à Issoire le 19 novembre 1807.

— Autre note sérieuse.

De partout on va visiter les lieux saints. Plus que jamais Fourvière, Lalouvesc, Chartres sont fréquentés.

— Le pèlerinage à Paray-le-Monial a pris des proportions inouïes. De tous les points de la France, des foules de pèlerins accourent. Les départs de Lyon ont eu lieu les 8, 9 et 10 juin avec une grande solennité. Le monastère de la Visitation de Paray a été fondé, en 1626, par le premier monastère de Lyon à Bellecour. La première supérieure de Paray, la mère Marguerite-Elisabeth de Sauzion était native de Lyon.

— Les processions de la Fête-Dieu, supprimées pendant deux ans, ont eu lieu les 15 et 22 juin avec empressement et solennité. Malgré

Digitized by Google

ses votes communards si récents, la ville de Lyon semblait avoir retrouvé tout son respect et son recueillement; cette fête n'est-elle pas d'ailleurs la fête de l'égalité en rapprochant tous les rangs, toutes les classes; en parant, côte à côte, les enfants de toutes les conditions?

Par contre et par une coïncidence extraordinaire, le feu a pris à l'église de Fourvière le 23 à 11 heures du matin. Grâce aux secours venus à temps, le dégat s'est borné à la toiture de l'église.

— La nomination de M. Lafay, curé de Firminy, à la cure de Saint-Pierre-de-Vaise, en remplacement du bon et regretté curé Vincent, a été agréée par décret du 6 juin.

— Un dernier coup d'œil aux contrées orageuses ou un peu de politique en finissant, s'il vous plait.

Les élections municipales du 8 juin ont été complètement à l'avantage des radicaux. Sur trente-six conseillers nommés, trente-cinq avaient accepté le mandat impératif; un seul appartient au parti républicain conservateur. Il y avait 84,000 électeurs inscrits. Le nombre des votants était de 52,000. Il y a eu 32,000 abstentions, c'est joli.

— Par décret du 28 mai, M. Ducros, préfet de la Loire, a été nommé préfet du département du Rhône; le 30, M. Ducros a pris possession de sa préfecture. M. Grandval est son secrétaire-général.

— Par arrêté du 7 juin, la préfecture du Rhône a interdit la vente par la voie du colportage des journaux et des écrits périodiques.

Par autre arrêté du 18, les enterrements civils n'auront lieu désormais qu'avant 7 heures du matin en été, 8 heures en hiver.

— Le lundi 16, M. Ducros a installé notre nouveau Conseil municipal. Tout s'est très-bien passé. Merci, mon Dieu.

— Retour à l'histoire locale. Les fouilles de Solutré, poussées avec activité, ont pris une grande importance et ont donné des résultats curieux.

A Vienne, dans le nouveau cimetière, on a découvert des inscriptions, et un fragment de statue d'un excellent travail.

— L'ouverture de l'Exposition universelle a eu lieu le 15 sans aucune espèce de bruit, ni de fanfare.

— La Société des courses de Lyon a fait précéder les courses du 22 et du 23, par un tir aux pigeons commencé le 21 et terminé le 24. Ces fêtes ont donné lieu à une grande exhibition de toilettes de tous les mondes, surtout du demi-monde. Un accident grave est venu attrister le dernier jour.

— L'impératrice de Russie a passé, le dimanche 15 juin, très-incognito à Lyon accompagnée du prince Orloff. Elle a pu s'assurer que la ville, terreur de l'Europe, jouissait de la plus profonde tranquillité. Qu'on se le dise. A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES DU XVe VOLUME

Histoire du Lyonnais.

Missol.	La famine de 1573	26
Albrier.	Les anoblis de l'Ain	127-163
Saint-Olive.	La chapelle de Saint-Épipoy	191
Jarrin.	Le crocodile de Montmerle	238
Missol.	L'ancien hôpital de la Quarantaine	243-342
A. Vachez.	Les fouilles du tumulus de Machezal	295
Courrier de Lyon.	Découvertes archéologiques à Fourvière	310
D'Aiguepersse.	Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum	325
Ravérat.	Lyon	465
De Valous.	Requête des habitants de Passin	141
A. V.	Chronique locale	79-160-240-318-399-478

Religion, Morale, Philosophie.

Dubois-Cuchan.	La vérité	368
L'abbé Christophe.	Du surnaturel	495

Littérature.

De Piellat.	Traduction d'Ange Politien	107-183
D'Rewer.	Le bonheur de Me Duflot, avoué	138
Mlle Adèle Souchier.	Vive la France ! Nouvelle dauphinoise	208

Histoire.

Émile Guimet.	Arabes et Kabyles	34
De Vauzelles.	Discours de l'Estoc, généalogie des Vintimille.	260-355-421

Digitized by Google

Biographie, Nécrologie.

Perrossier.	L'abbé Jouve	49
A. Vingtrinier.	J.-P. Bruyère, relieur	286
Dr Gérard.	Guillaume Bonnet, statuaire	392
J. B.	L'abbé Vincent	395
A. Vingtrinier.	Maurice Simonnet	452

Bibliographie.

P. Diday.	Quelques rimes, par Léo Genin	66
Jules Rambaud.	Les Visions, par Germain Picard	77
Joseph Balme.	Le page du baron des Adrets, par A. Thivel.	156
Hignard.	Du transport des blessés, par M. Pétrequin	300
Delisle.	Obituaire de Saint-Thomas, par Pierre Gras	304
Mlle Adèle Souchier.	Calendau, par Mistral	384

Beaux-Arts.

Martin-Daussigny.	Le tableau du Pérugin	15
Pariset.	Les beaux-arts à Lyon	84
Jules Guillemot.	Festival du Châtelet. *Le Feu du ciel*, par Emile Guimet	203
Émile Guimet.	La Sainte-Cécile	278

Poésie.

Mlle Aglaé Gardaz.	Les anges s'en vont	5
Hugues Berthin.	Alger	81
Mlle Adèle Souchier.	L'archéologue	82
Mme Guelle.	A Aimé Vingtrinier	161
A. Vingtrinier.	La ruche	161
Mme Cellini.	A Mme Moissonnier	241
Mlle Adèle Souchier.	Fortuné Layraud	301
A. Vingtrinier.	Fables de La Fontaine mises en chansons :	
	La Cigale et la Fourmi	323
	Le Chêne et le Roseau	324
	Le Loup et l'Agneau	407

Digitized by Google

Doucet. Le pardon..... 401
A. Péan. L'Oiseau et le Voyageur..... 406
Mme A. Moissonnier. Paternité du rossignol..... 406

Planche de la Revue.

Janvier. Aqueducs de Chaponost et noms des collaborateurs, gravure sur cuivre.
Table des matières du xve volume..... 479

FIN DE LA TABLE DU XVe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google